

2 vols.

GOGUET, Antoine Yves

DE
L'ORIGINE
DES LOIX, DES ARTS,
ET DES SCIENCES.

TOME PREMIER.

DE

L'ORIGINE

DES LOIX, DES ARTS, ET DES SCIENCES; ET DE LEURS PROGRÈS CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

TOME PREMIER.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.





PRÉFACE.

L'OBJET d'une Préface eſt d'inſtruire le Lecteur du but & du plan général de l'ouvrage qu'on lui préſente : je vais tacher de remplir en peu de mots cette double obligation.

L'Hiſtoire des Loix, des Arts & des Sciences eſt, à proprement parler, l'Hiſtoire de l'Eſprit humain. Ce ſujet dont aſſurément rien n'égale la grandeur & l'importance a déja été traité bien des fois : je ne crois pas cependant qu'on ſe ſoit encore attaché, autant qu'on l'auroit dû, à développer bien fidélement l'origine & les premiers progrès des connoiſſances humaines. Il me paroît qu'en général on a beaucoup trop donné à la conjecture. Le flambeau de l'Hiſtoire n'a pas toujours aſſez éclairé ceux qui juſqu'à préſent ſont entrés dans cette vaſte carriere ; la plupart s'y ſont égarés en négligeant les faits, pour s'abandonner entierement à leur imagination.

J'ai donc crû devoir préſenter un tableau plus fidéle des premiers pas de l'eſprit humain. Je me ſuis propoſé, en conſéquence, de tracer l'origine

des Loix, des Arts, & des Sciences d'une maniere plus exacte & plus conforme à l'Hiſtoire, qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent. J'ai cherché auſſi à faire ſentir l'enchaînement de tous ces différens objets, & leur influence mutuelle. Car, chez tous les Peuples, l'état des Arts & des Sciences a toujours été intimement lié avec la conſtitution & l'état actuel du Gouvernement. Ces objets ont pour le moins autant de rapport avec les mœurs & les uſages. Les Arts particuliérement portent l'empreinte du caractère des Nations qui les ont cultivés. L'examen attentif de leur origine & de leurs progrès, eſt ce qu'il y a de plus propre à nous faire diſtinguer le génie, les mœurs & la tournure d'eſprit qui caractériſent les différens Peuples de cet Univers. J'ai donc ſuivi, autant que j'ai pû l'appercevoir, la marche de l'eſprit humain, & je l'ai expoſée ſelon qu'elle m'a paru être indiquée par les monumens hiſtoriques. J'ai inſiſté particuliérement ſur certaines découvertes auxquelles l'habitude où nous ſommes d'en jouir, empêche qu'on ne faſſe toute l'attention qu'elles méritent. Rien n'eſt plus propre cependant à nous faire ſentir l'état dans lequel s'eſt trouvé réduit pendant fort long-tems la plus grande partie du genre humain. Voilà le but que je me ſuis propoſé.

A l'égard du plan & de la diſpoſition de mon Ouvrage, on ſçait qu'il ne nous reſte que très-peu de détails ſur les premiers ſiécles. J'ai donc

été contraint d'en embraſſer pluſieurs à la fois, & de les parcourir d'un coup d'œil général, pour établir & fixer l'origine & le progrès des Loix, des Arts & des Sciences chez les anciens Peuples. Par cette raiſon, j'ai crû devoir partager tout l'eſpace de tems que j'ai entrepris de parcourir, en trois Epoques principales. Chacune renferme un certain nombre de ſiécles, plus ou moins remplis, proportionnément aux faits que les Ecrivains de l'antiquité ont pû me fournir. On y appercevra cependant toujours & aſſez diſtinctement l'état dans lequel étoient alors les différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler.

En effet, quoique le tems & la barbarie nous aient ravi pluſieurs des ouvrages de l'antiquité, cette perte ne nous a cependant privés que de la connoiſſance de quelques faits hiſtoriques, de quelques détails, & de quelques événemens particuliers. Il reſte encore aſſez d'anciens monumens en tout genre pour appercevoir quel a été en général l'état des Arts & des Sciences chez les anciens Peuples, depuis le tems où par la confuſion des langues, & la diſperſion des familles que cet événement occaſionna, les premieres peuplades ſe formérent. On peut même appercevoir juſqu'à quel degré les connoiſſances ſont autrefois parvenues.

La maniere, par exemple, dont Jules-Céſar régla

le Calendrier, atteſte préciſément tout ce que l'antiquité pouvoit avoir acquis juſqu'alors dans la connoiſſance des mouvemens céleſtes; connoiſſance qui ne s'eſt point perdue depuis Jules-Céſar juſqu'à nos jours, quoique dans cet intervalle un déluge de Barbares ait inondé l'Europe & l'Aſie pendant pluſieurs ſiécles conſécutifs. A l'égard des autres Sciences & des Arts particuliérement, ſans parler de quantité d'Auteurs qui peuvent nous éclairer ſur la marche & les progrès de l'eſprit humain, Homère, Héſiode, Hérodote, Diodore, Vitruve, Strabon, Sénèque, Pline & Plutarque, nous apprennent tout ce qu'on a pû connoître autrefois, & de leur tems, dans les Arts, les Sciences, & la Politique. Si depuis les beaux jours d'Athènes & de Rome juſqu'au renouvellement des Lettres en Europe, les connoiſſances humaines n'ont fait aucun progrès; du moins n'a-t-on rien perdu de tout ce qui pouvoit avoir été acquis. Le goût a pû ſe dépraver, & les lumieres s'obſcurcir; mais les principes fondamentaux, les élémens des Arts & des Sciences n'ont pas été anéantis : on n'a point été obligé de les recréer; rien de ce qui méritoit la peine d'être conſervé, ne s'eſt perdu; aucune découverte importante & utile ne s'eſt abolie : tout ce qui pouvoit intéreſſer le bien & l'avantage de la ſociété, nous a été tranſmis par la chaîne d'une

tradition

tradition non interrompue (1). Il n'eſt pas même extrêmement difficile de remonter à la ſource de toutes nos connoiſſances, & d'appercevoir l'époque & l'origine de la plûpart des Arts & des Sciences. On peut par conſéquent toujours ſuivre juſqu'à un certain point le fil & la continuité des connoiſſances humaines : on peut apprécier à peu près leurs progrès & leur étendue dans chaque âge.

La premiere Epoque, celle qui fait l'objet de la premiere Partie de mon travail, commence au Déluge, & finit à la mort de Jacob (2).

La ſeconde Epoque, commençant à la mort

(1) Nous avons un fort mauvais ouvrage de Pancirole, intitulé : *Rerum memorabilium ſive deperditarum*, &c. C'eſt en général une compilation des plus informes & des plus indigeſtes. Tout y eſt haſardé. Les faits les plus faux, & les contes les plus apochryphes y ſont adoptés aveuglément. Cet Ouvrage prouve une parfaite négligence, jointe à une demangeaiſon extrême de faire un Livre. Dans ce que dit Pancirole ſur certains Arts qui ayant été, ſelon lui, connus des Anciens, ſe ſont perdus enſuite : il y a preſque autant de puérilités & de fautes que de mots. Ou les Arts dont il parle n'ont jamais exiſté, ou bien ils exiſtent encore aujourd'hui, & mieux même que jamais. C'eſt ce qu'il ſeroit très-facile de démontrer ſi l'Ouvrage en valoit la peine.

J'ajouterai que ſi nous paroiſſons avoir perdu quelques pratiques des Anciens, c'eſt qu'elles ont été remplacées par des découvertes plus utiles, & par des procédés plus commodes. Par exemple, l'invention de la poudre à canon & de l'artillerie a fait négliger la plus grande partie des machines militaires des Anciens. Il en eſt de même de pluſieurs autres Arts qui ſont tombés en déſuétude par les nouvelles connoiſſances dont le monde s'eſt enrichi ; ou bien parce que ces ſortes d'Arts étant en eux-mêmes peu importans, & peu néceſſaires au bonheur de la ſociété, on s'en eſt dégoûté par cette raiſon : voyez la 2e. Part. Liv. IIe. Sect. I. Chap. II. page 99, 100-104 & 105.

(2) Cette Epoque comprend les ſiécles que les Grecs nommoient *Tems inconnus*, attendu que ce qu'ils en connoiſſoient mérite à peine le nom d'Hiſtoire.

de Jacob, ſe termine au tems où le Gouvernement Monarchique fut établi chez les Juifs ([1]).

La troiſieme Epoque enfin, qui datte de l'établiſſement de la Royauté chez les Juifs, finit à leur retour de la captivité, c'eſt-à-dire, peu de tems après l'avénement de Cyrus au thrône des Perſes ([2]).

J'ai obſervé de ne parler ſous chacune de ces Epoques, que des connoiſſances & des découvertes que j'ai crû leur appartenir. J'ai évité ſoigneuſement d'anticiper les tems, & de prêter à un ſiécle plus de lumieres qu'il n'en pouvoit avoir. C'eſt une méthode que je prie le Lecteur de ne pas perdre de vue dans tout le cours de cet Ouvrage. Il ſentira que ſi je ne parle point de certaines découvertes dans une Epoque, c'eſt parce qu'alors on ne les avoit point encore faites.

Ces différentes Epoques au ſurplus ne ſont point choiſies au haſard. J'ai cherché à raſſembler ſous chacune une ſuite de ſiécles où l'on ne remarquât pas un changement extrêmement notable dans l'état des Peuples dont j'avois à parler, & où leurs connoiſſances, en un mot, paruſſent s'être élevées par une ſuite de gradations preſque inſenſibles. J'ai crû auſſi devoir marquer ces Epoques par quelques-uns des événemens de

([1]) Cet eſpace de tems renferme à peu près les ſiécles que les Grecs nommoient les *Tems fabuleux* ou *héroïques*.

([2]) Le commencement de cette Epoque répond à peu près au commencement des ſiécles que les Grecs nommoient les *Tems hiſtoriques*.

l'Hiſtoire ſainte. En effet, pour ſe former une idée nette & méthodique de l'Hiſtoire Univerſelle, il en faut choiſir une particuliere qui puiſſe ſervir de regle commune pour y comparer & y rapporter toutes les autres. L'Hiſtoire du Peuple Hébreu eſt la ſeule qui puiſſe être propre à cet uſage: outre qu'elle nous eſt plus familiere qu'aucune autre, elle marche continuellement depuis le commencement du monde ſans vuides & ſans interruption; avantage qui manque abſolument à toutes les Hiſtoires profanes. D'ailleurs, quoiqu'il ſe rencontre quelques difficultés Chronologiques dans l'Hiſtoire du Peuple Hébreu, elles ſont peu importantes, & nullement comparables à l'obſcurité & à l'incertitude qui regnent dans l'Hiſtoire de toutes les autres Nations.

J'ai diſtribué mon Ouvrage en trois Parties, conformément aux trois Epoques que je viens d'indiquer. Chacune contient le même nombre de Livres. J'ai ſuivi dans les unes & dans les autres une méthode abſolument égale & uniforme. Le premier Livre de la ſeconde Partie reprend exactement au tems où finit celui de la premiere; ainſi du ſecond, du troiſieme, &c. Tous les Livres des trois Parties ſe répondent exactement, & marchent dans le même ordre.

Quelqu'un auroit peut-être mieux aimé que j'euſſe réuni dans un ſeul & même Livre tout ce que j'avois à dire ſur l'Origine & le Progrès des

Loix. Dans un autre, tout ce qui peut concerner les Arts : dans un troisieme tout ce qui appartient aux Sciences, & ainsi de suite. Par ce moyen, dira-t-on, il eût été plus facile de se former un tableau exact du progrès & du développement de chaque sorte de connoissances? On auroit parcouru de suite & sans interruption l'histoire de chacun de ces grands objets; on auroit jugé plus aisément de leurs différens progrès chez un même Peuple.

J'ai senti, j'ose le dire, tout l'avantage de cette disposition. Mais mon dessein a été d'exposer la masse de connoissances qui pouvoit être répandue dans chaque âge chez chaque Peuple. Je n'aurois pas rempli cet objet en présentant de suite l'histoire particuliere de chaque espéce de connoissances. J'ai donc crû devoir donner la préférence au Plan que je présente. La division m'en a semblé extrêmement propre à faire sentir la différence qu'il y avoit dans les mêmes tems, d'une Nation à une autre, & plus encore celle qu'on remarque d'une Epoque à une autre Epoque, dans la même Nation, par rapport aux diverses espéces de connoissances. L'arrangement que j'ai imaginé met le Lecteur en état de faire très-facilement cette comparaison, & de suivre néanmoins le rapport qu'il y a eû dans les mêmes siécles entre les différens objets que j'examine. J'ai voulu aussi prévenir l'ennui nécessairement attaché à une suite

continuelle d'objets essentiellement uniformes. Pour cet effet, j'ai jugé à propos d'interrompre le fil & la continuité des sujets dont j'avois à parler. J'ai ménagé à dessein des repos naturellement amenés par la diversité des matieres que je traite dans une même Partie. Voilà les raisons qui m'ont déterminé à couper en trois Epoques, qui forment autant de Parties différentes, quoique semblables pour l'ordre & le contexte, tout l'espace de tems que j'ai entrepris de parcourir dans cet Ouvrage.

On demandera peut-être pourquoi mes recherches ne commencent qu'au Déluge, & par quelle raison j'ai passé sous silence tous les tems antérieurs à cet événement. Il me sera très-aisé de satisfaire à cette demande, & de faire sentir les motifs qui m'ont déterminé à ne pas remonter au-delà de l'Epoque que j'ai crû devoir choisir.

L'Histoire des siécles antérieurs au Déluge fournit très-peu de matiere à nos recherches. Moïse a supprimé tous les détails qui n'étoient propres qu'à satisfaire une vaine curiosité. Il a rapporté seulement les grands événemens dont il nous importoit d'être instruits. D'ailleurs quelqu'ait pû être alors l'état du genre humain, il doit fort peu nous intéresser. Les ravages causés par le Déluge, joint à la confusion des langues, & à la dispersion des familles, ont renouvellé presque entiérement la face de la terre. On peut donc regarder les premiers siécles qui se sont écoulés après cette affreuse

cataſtrophe, comme on envisageroit à peu près les premiers ſiécles de l'enfance du Monde. Le genre humain ſe trouvoit alors preſque réduit au même & ſemblable état. Ainſi je penſe qu'on peut très-bien datter du Déluge l'origine de la plûpart des Loix, des Arts, & des Sciences: la mémoire qui avoit pû ſe conſerver des connoiſſances antérieures à ce terrible fléau, ayant été, ſinon totalement perdue, du moins extrêmement altérée & obſcurcie.

On pourra me demander encore pourquoi je me ſuis borné à l'Epoque de l'avénement de Cyrus au thrône de Babylone, & ce qui a pû me déterminer à ne pas étendre mes vûes au-delà de ce terme. Il ne me ſera pas plus difficile de répondre à cette ſeconde queſtion, qu'à la premiere.

Je n'ai point prétendu donner une hiſtoire complette & achevée des Loix, des Arts, & des Sciences chez les anciens Peuples. Je me ſuis ſeulement propoſé d'en expoſer l'origine & les premiers progrès. Je crois, à cet égard, avoir ſuffiſamment rempli mon but, en parcourant tous les ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis le Déluge juſqu'à Cyrus. Le tableau du monde eſt aſſez clairement développé à cette Epoque, pour qu'on puiſſe ſe former une idée exacte de la marche de l'eſprit humain dans ſes découvertes & dans ſes progrès. On voit même alors tomber & s'anéantir pour toujours les plus anciennes & les plus célebres

Monarchies qu'on connoiſſe dans l'antiquité; celle des Babyloniens, des Aſſyriens, des Médes, des Lidyens, des Phéniciens & des Egyptiens ([1]). Cyrus & ſon fils les réunirent au thrône de Perſe, & ne formerent qu'un ſeul & même empire des débris de tous ces différens Royaumes. Depuis ce moment toutes les Nations dont je viens de parler, ceſſerent de former des Monarchies diſtinctes & particulieres. Toutes les découvertes dont l'antiquité leur a fait honneur, appartiennent donc en entier aux ſiécles renfermés dans mon Ouvrage; & ces découvertes comprennent très-certainement l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences, & leurs premiers progrès.

A l'égard des Grecs; leurs Loix, pour la plus grande partie, étoient toutes formées même avant l'Epoque à laquelle je me ſuis arrêté. Lycurgue eſt de beaucoup antérieur à Cyrus: Solon l'a auſſi un peu devancé. Quant à ce qui concerne les Arts & les Sciences, les Grecs en avoient

([1]) Quoique l'Hiſtoire des Chinois paroiſſe, ſelon l'opinion commune, remonter preſque auſſi haut que celle des Babyloniens, des Egyptiens, & en général que toutes les Hiſtoires des autres Peuples dont je parle, je n'en ferai cependant point d'article ſéparé. Le motif qui m'y détermine c'eſt que nous n'avons pas autant d'intérêt à connoître le progrès & le développement des Loix, des Arts, & des Sciences, chez les Chinois, que chez les Babyloniens, les Egyptiens, les Phéniciens & les Grecs. Nous tenons par une chaîne non interrompue des Peuples que je viens de nommer, nos Loix, nos Arts, & nos Sciences. Nous n'avons au contraire preſque rien appris des Chinois. Nous ne les connoiſſons même que depuis très-peu de ſiécles. Nous ne devons donc pas être auſſi intéreſſés aux progrès de leurs connoiſſances, qu'à ceux des Peuples qui ont été nos premiers Maîtres & nos premiers Précepteurs.

reçû depuis long-tems les principes fondamentaux. Ils y avoient même déja fait quelques progrès. On peut dire aussi que leurs mœurs étoient dès-lors à peu près ce qu'elles ont été depuis. Je me serois donc écarté de mon but, si j'avois porté mes recherches plus loin que l'Epoque de Cyrus. Ajoutons que les siécles brillans de la Gréce, ceux de Periclès, d'Alexandre, de Platon, d'Aristote, d'Apelle, de Phidias, de Sophocle, d'Euripide, &c. sont si connus, qu'il seroit difficile de proposer beaucoup d'idées nouvelles sur ce sujet. On n'en peut guères parler qu'on ne s'expose à répéter continuellement ce qui a déja été dit dans quantité d'ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde. Telles sont les raisons pour lesquelles je n'ai pas crû devoir m'étendre au-delà du terme que j'ai choisi.

Disons maintenant un mot de l'ordre dans lequel j'ai rangé les différentes matieres dont j'ai eû à traiter.

Je parle d'abord de l'origine des Loix, & de celle du Gouvernement Politique, parce que les Arts, les Sciences, & toutes les découvertes, en un mot, n'ont pris naissance & ne se sont perfectionnées que dans les sociétés fixes & policées. Or, de pareilles sociétés n'ont jamais pû se former que par le moyen des Loix, & par l'établissement d'un Gouvernement fondé sur de certains principes.

Les Arts, proprement dits, viennent ensuite. Leur

Leur découverte & leur perfection, ſur-tout, ſont l'ouvrage & le fruit des ſociétés policées, mais particulierement de celles qui s'étant fixées les premieres, ont habité conſtamment dans un même canton, effet que l'agriculture a pû ſeule produire. Auſſi ai-je traité de la découverte de l'Agriculture avant celle de tous les autres Arts dont elle a occaſionné en grande partie l'invention, la multiplicité & les progrès.

J'ai crû que l'article des Sciences devoit ſuivre immédiatement celui des Arts, puiſqu'elles doivent leur naiſſance à des pratiques purement méchaniques, & à des routines très-groſſiéres. Ce n'eſt que peu à peu que l'expérience a éclairé les Peuples, & que par une ſuite continuelle de réflexions & de combinaiſons, ils ſont parvenus à ſe former des principes, & à élever leurs découvertes & leurs connoiſſances à ce degré auquel on a pu véritablement les honorer du nom de *Sciences*.

Je traite enſuite de l'origine du Commerce & de celle de la Navigation. On ſent, je crois, aiſément par quelle raiſon je n'ai dû parler de ces deux objets qu'après avoir expoſé l'origine des Arts & des Sciences, & montré leurs premiers progrès. Il n'a pû, en effet, éxiſter de commerce reglé & ſuivi qu'après l'invention d'un certain nombre d'Arts & de Sciences. Il en eſt de même, & à plus forte raiſon à l'égard de la Navigation.

Sans une connoiſſance, au moins groſſiere de l'Arithmétique, de l'Aſtronomie & de la Méchanique, il n'y auroit jamais eû de Commerce ni de Navigation.

J'en dirai autant de l'Art Militaire que je place après le Commerce & la Navigation. Il faut diſtinguer, en effet, entre ſe battre, & ſçavoir faire la guerre. On n'eſt parvenu à ſçavoir faire la guerre qu'après le tems où les Peuples ont commencé à prendre & à ſe former des notions, non-ſeulement de la Tactique, mais encore de ce qu'on nomme ſyſtême politique. Or, de pareilles connoiſſances en ſuppoſent néceſſairement quantité d'autres acquiſes antérieurement, jointes à beaucoup d'expérience & de réflexions. Auſſi l'Art Militaire a-t-il langui très-long-tems dans l'enfance & dans l'imperfection.

J'ai réſervé enfin pour le dernier article de chaque Partie, les mœurs & les uſages des différens Peuples dont j'ai eû occaſion de parler dans chacune des trois Epoques que j'ai choiſies. J'aurois crû qu'il auroit manqué une Partie eſſentielle à mon Ouvrage ſi j'avois obmis de préſenter ce tableau. J'ai déja dit qu'il y avoit la relation la plus intime entre les Arts & les Sciences que cultive une Nation, & ſes mœurs. L'influence eſt mutuelle & réciproque.

Comme la Chronologie eſt la baſe de mon Ouvrage, & que je l'ai ſuivie autant qu'il m'a été

poſſible, j'ai joint à chacune des trois Parties qu'il renferme une Table Chronologique qui préſente d'un ſeul coup d'œil & ſur la même ligne, les principaux événemens arrivés dans les mêmes ſiécles chez les différens Peuples dont j'ai eu occaſion de parler. J'ai crû par ce moyen procurer au Lecteur plus de facilité pour ſentir la différence d'une époque à une autre époque, & faire la comparaiſon d'un peuple avec un autre peuple dans les mêmes âges.

Il ne me reſte plus qu'à rendre compte des Notes qu'on rencontrera fréquemment au bas des pages. Elles ſont de deux eſpeces. Les unes ſervent de preuves, de juſtification & quelquefois même d'éclairciſſement au texte de l'Ouvrage. Les autres ſont employées à diſcuter & à réſoudre, autant qu'on peut le faire ſuccinctement, les difficultés & les contradictions qui ſe rencontrent ſouvent dans l'Hiſtoire des anciens Peuples. Ces deux eſpéces de Notes ſont diſtinguées, des citations d'Auteurs, par des caractères différens. J'ai employé, pour déſigner les citations, les lettres de l'alphabeth, & les chiffres Arabes, entre deux parenthèſes, pour les Notes.

J'ai crû au reſte devoir rejetter à la fin de chaque Volume, en forme de Diſſertations, certains points de critique dont la diſcuſſion néceſſairement longue & épineuſe, exigeoit plus d'étendue, qu'une ſimple Note au bas d'une page n'en doit occuper

naturellement. La plûpart de ces Dissertations ont pour objet, d'établir la vérité de quelques sentimens particuliers que j'ai crû devoir adopter & proposer.

En exposant l'origine des Loix, des Arts, & des Sciences, & en traçant leurs premiers progrès chez les anciens Peuples, j'ai donné à la conjecture le moins qu'il m'a été possible. J'ai suivi, autant qu'il a dépendu de moi, l'histoire & l'ordre des faits. C'est un principe, dont en pareille matiere, on ne doit jamais s'écarter, autrement ce seroit donner l'histoire de ses pensées & non pas celle des événemens. Il faut, avant tout, s'assurer si le fait sur lequel on s'appuie est bien constaté ; & alors quelque extraordinaire qu'il puisse paroître, on doit soumettre son imagination à la réalité. Avoir prouvé qu'une chose n'est pas vraisemblable, est-ce avoir prouvé qu'elle est fausse? L'expérience ne nous a-t-elle pas appris que souvent le vrai n'étoit pas vraisemblable? Parce qu'un fait dément une hypothèse qu'il nous a plû d'embrasser, est-ce une raison suffisante pour le nier? Un raisonnement Métaphysique peut-il détruire une preuve Historique? L'homme n'est point condamné à la triste nécessité de flotter perpétuellement dans l'incertitude sur les principaux faits que l'histoire & la tradition nous ont transmis. Les objets essentiels, tels que l'origine & la formation des Peuples, celle des Loix, des Arts,

& des Sciences, ſont connus. Il ne faut pas s'imaginer qu'on ne puiſſe les appercevoir même dans l'antiquité la plus reculée. Tout ce qu'on en rapporte n'eſt point arbitraire, problématique & incertain. De la bonne foi avec de la droiture dans le cœur & dans l'eſprit, ſuffiſent pour nous convaincre de cette précieuſe vérité; ſi l'on prend ſoin ſur-tout de faire taire cette vanité préſomptueuſe, ou cette prévention intéreſſée, qui font ſouvent beaucoup plus d'illuſion qu'on ne penſe.

Lorſque je me ſuis trouvé preſque entierement dénué de faits & de monumens hiſtoriques, pour les premiers âges particulierement, j'ai conſulté ce que les Ecrivains, tant Anciens que Modernes, nous apprennent ſur les mœurs des peuples ſauvages. J'ai crû que la conduite de ces Nations pouvoit nous fournir des lumieres très-ſûres & très-juſtes ſur l'état dans lequel ſe ſeront trouvées les premieres peuplades, immédiatement après la confuſion des langues & la diſperſion des familles. On peut tirer des Relations, tant anciennes que modernes, des points de comparaiſon capables de lever bien des doutes qui reſteroient peut-être ſur certains faits extraordinaires dont j'ai crû devoir faire uſage. Les Relations de l'Amérique m'ont particulierement été d'une très-grande utilité pour cet article. On doit juger de l'état où a été l'ancien Monde quelque tems après le déluge, par celui qui ſubſiſtoit encore dans la plus grande partie

du Nouveau, lorſqu'on en a fait la découverte. En comparant ce que les premiers Voyageurs nous diſent de l'Amérique, avec ce que l'antiquité nous a tranſmis ſur la maniere dont tous les Peuples de notre continent avoient vécu dans les tems qu'on regardoit comme les premiers âges du Monde, on apperçoit la conformité la plus frappante, & le rapport le plus marqué. C'eſt donc pour appuyer le témoignage des Ecrivains de l'antiquité, & faire ſentir la poſſibilité & même la réalité de certains faits qu'ils racontent, & de certains uſages dont ils parlent, que j'ai rapproché ſouvent les Relations des Voyageurs modernes du récit hiſtorique des Ecrivains de l'antiquité, & entremêlé exprès leurs narrations. Ces différens traits rapprochés & comparés s'étayent mutuellement & ſervent de baſe à tout ce que j'ai crû pouvoir avancer ſur la marche de l'eſprit humain dans ſes découvertes & dans ſes progrès, que je datte depuis le Déluge : les connoiſſances qu'on pouvoit avoir acquiſes précédemment ayant été, comme je l'ai déja dit, preſque entiérement abolies par ce terrible fléau.

Au ſurplus, je n'avance rien ſans indiquer les ſources où j'ai puiſé, & ſans citer mes garants. Afin que le Lecteur ſoit plus à portée de vérifier mes citations & de juger ſi j'en ai fait un uſage convenable, je donne une Table des Auteurs employés dans cet Ouvrage, & j'y indique les

éditions que j'ai ſuivies. Comme j'ai eu ſoin de marquer toujours à quelle page on peut trouver les paroles des Auteurs que j'employe, la vérification n'en ſera pas difficile. C'eſt pour le dire en paſſant, une attention que devroient avoir tous ceux qui écrivent ſur l'Hiſtoire. Il ne ſuffit pas, pour la ſatisfaction & la tranquillité qu'on doit procurer au Lecteur, par rapport aux faits qu'on avance, d'énoncer vaguement l'Auteur d'où ils ſont tirés; il faut indiquer non-ſeulement le Livre, mais même la page. Je connois quantité d'Ecrivains Modernes, qui faiſant uſage de paſſages tirés, par exemple, d'Hérodote, de Diodore, de Strabon, &c. ſe contentent de citer ſimplement Hérodote, Diodore, Strabon, Livre I. Des indications ſi vagues ne ſont point ſuffiſantes. Comment, en effet, pouvoir retrouver ſouvent une ſimple demi-phraſe dans les 89 pages *in-folio* que contient le Ier. Livre d'Hérodote, dans les 111. qui compoſent celui de Diodore, & dans les 116. enfin que comprend le Ier. Livre de Strabon? Je dis plus. De pareilles citations peuvent, à bon droit, être ſuſpectées de mauvaiſe foi & d'infidélité. J'en puis parler ainſi par expérience & par conviction.

Je crois devoir terminer cette Préface par une obſervation que je prie le Lecteur de ne jamais perdre de vue dans le cours de mon Ouvrage. Ce que je

dis ſur l'invention des Arts de premiere néceſſité, & ſur l'origine des Sciences, ne peut convenir proprement qu'aux colonies, qui depuis la confuſion des langues, & la diſperſion des familles, menerent une vie errante, & ne ſe fixerent qu'après un certain tems. Il n'eſt pas douteux que ces ſortes de Peuplades perdirent la trace des Arts & des Sciences & furent obligées de les retrouver. Il n'en a pas été ainſi des familles qui ſe fixerent de bonne heure, & de celles ſurtout qui continuerent à habiter les mêmes cantons, où les premiers hommes s'étoient établis au ſortir de l'arche. On ne peut douter au contraire qu'elles n'ayent conſervé les principes fondamentaux des Arts & des Sciences, lorſqu'on voit toutes les découvertes utiles ſortir des cantons occupés par ces familles, comme d'un centre commun, & ſe répandre de-là dans l'univers entier. Je le répete donc, tout ce que j'ai dit ſur l'origine des Arts & des Sciences ne peut s'appliquer exactement qu'aux colonies qui ayant préféré la vie errante à la vie ſédentaire, tomberent ainſi dans l'ignorance & dans l'abrutiſſement.



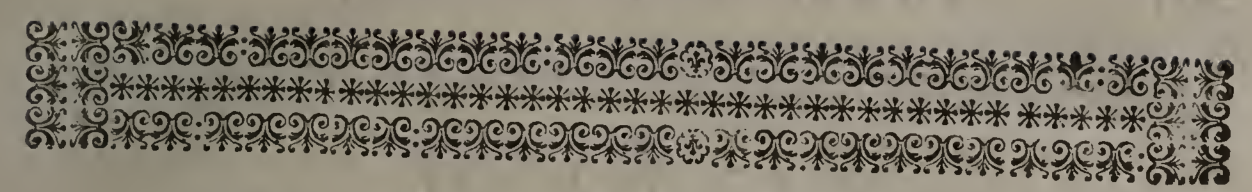


TABLE DES LIVRES,

CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES,

Contenus dans la premiere Partie.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.



LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

LIVRE VI.

DISSERTATIONS.

Fin de la Table de la premiere Partie.



DE



DE

L'ORIGINE DES LOIX, DES ARTS ET DES SCIENCES, ET *DE LEURS PROGRÈS* CHEZ LES ANCIENS PEUPLES.

INTRODUCTION.

De l'état du Genre Humain au ſortir du Déluge.

LA FAMILLE DE NOÉ raſſemblée dans les plaines de Sennaar, n'y demeura réunie que le tems dont elle avoit beſoin pour s'accroître & ſe fortifier. Vers la naiſſance de Phaleg, c'eſt-à-dire, 150 ans environ après le déluge, le genre humain s'étant ſuffiſamment multiplié, Dieu réſolut de le répandre dans les différentes parties de cet Univers. Il paroît que l'intention des nouveaux habitans de la terre n'étoit pas de ſe ſéparer. La néceſſité de pourvoir à leur ſubſiſtance les contraignoit ſouvent

à s'écarter les uns des autres. La crainte de ſe diſperſer dans ces différentes courſes, leur fit prendre les précautions qu'ils jugerent propres à prévenir un pareil malheur. Dans cette vûe ils formerent l'entrepriſe de bâtir une ville, & d'y élever une Tour extrêmement haute, afin qu'étant apperçue de très-loin, elle leur ſervît de ſignal & de point de réunion (1). Mais la Providence qui avoit jugé leur ſéparation néceſſaire pour repeupler plus promptement la terre, choiſit le moyen le plus capable de les y contraindre. Le genre humain ne parloit alors qu'une ſeule & même langue [a]. L'Etre ſuprême rompit le lien qui uniſſoit les hommes ſi intimement. Il confondit leur langage, de maniere que, ne s'entendant plus les uns les autres, ils ſe ſéparerent & tournerent leurs pas de différens côtés [b].

(1) Voici ce que l'Ecriture, ſelon le texte Hébreu, fait dire aux enfans de Noé au ſujet de cette entrepriſe: הבה נבנה לנו עיר ומגדל וראשו בשמים ונעשה לנו שם פן נפוץ עלפני כל הארץ.

Tous les traducteurs ont juſqu'ici rendu ces mots : ונעשה לנו שם פן נפוץ par : « Faiſons-nous un *nom* de peur que nous ſoyons diſperſés. » Gen. c. 11. ℣. 4.

Il eſt aiſé de remarquer que cette façon de s'exprimer ne forme pas un ſens bien clair ni bien ſuivi : les Septante & la Vulgate traduiſent un peu différemment. Ils ont également pris שם *ſchem* dans le ſens de *nom* ; mais ils ont traduit פן *phen*, par *antequam*, *auparavant*. L'une & l'autre verſion porte : « Faiſons-nous un *nom* AVANT que nous ſoyons diſperſés ».

Toutes ces verſions ne préſentent pas une idée nette, & ne donnent point à connoître clairement le motif des premiers hommes, en conſtruiſant la tour de Babel. Rien de plus aiſé cependant que de rendre très-intelligible le paſſage en queſtion. Il n'y avoit qu'à faire attention aux différentes ſignifications dont le mot שם *ſchem* eſt ſuſceptible : שם *ſchem*, en effet, ſignifie également une *marque*, un *ſignal* & un *nom*. C'eſt à cette derniére ſignification que ſe ſont arrêtés les traducteurs & par-là ils ont obſcurci le ſens du texte : car en prenant שם *ſchem* dans la ſignification de *marque*, de *ſignal*, ce paſſage devient des plus clairs & des plus intelligibles. Moïſe fait dire aux enfans de Noé : « Bâtiſſons une tour, dont le ſommet s'éleve juſqu'au ciel, pour nous ſervir de *marque* de peur que nous ne ſoyons diſperſés dans toute la terre ».

Au ſurplus, l'analogie des langues autoriſe notre interprétation. C'eſt de ce mot Hébreu שם *ſchem* que viennent les mots σῆμα, σημεῖον, qui en Grec ſignifient *marque*, *ſigne*, &c. *Voyez* Perizon. Origin. Babyl. c. 10. p. 168. c. 11. p. 193. c. 12. p. 223.

[a] Gen. c. 11. ℣. 1. 6.

[b] Ibid. ℣. 8. 9. = Quelques interprêtes ont prétendu qu'il ne s'étoit point formé de nouveaux langages au tems de la diſperſion, Dieu n'ayant fait, ſelon eux, que ſemer la diſcorde parmi les architectes de Babel. Ils ſoûtiennent que ces termes, *terra erat labii unius*, marquent ſeulement un concert de ſentimens & une conformité de deſſein dans ceux qui entreprirent d'élever ce monument. On rapporte quelques expreſſions, à peu près ſemblables, qui ne ſignifient qu'être parfaitement d'accord à entreprendre la même choſe. Par exemple, il eſt dit dans Joſué que les Rois de Chanaan s'aſſemblerent pour combattre Joſué, *d'une même bouche* (a) ; c'eſt-à-dire, d'un commun conſentement. C'eſt pourquoi les Septante ont traduit ἁμα πάντες, *tous enſemble* ; & la Vulgate, *uno animo eademque ſententiâ*. On cite encore d'autres paſſages, où ces expreſſions, *uno ore*, *d'une ſeule bouche* (b), *humero uno*, *d'une ſeule épaule* (c), déſignent un concert unanime. On allegue même un autre texte, qui ſemble favoriſer davantage le ſentiment des interprêtes dont je parle. C'eſt un Pſeaume où David prie Dieu de di-

(a) C. 9. ℣. 2. — (b) 3. Reg. c. 22. ℣. 13. — (c) Sophon. c. 3. ℣. 9.

Je n'entreprendrai point de marquer la route que tinrent les différentes colonies qui se formerent alors. Cette recherche seroit totalement étrangere à l'objet que je me suis proposé. Je dirai seulement que pour peu qu'on réfléchisse sur la facilité & la promptitude avec laquelle encore aujourd'hui, les Sauvages, les Tartares & les Arabes se transportent avec toutes leurs familles à de très-grandes distances, on sentira aisément que des personnes robustes accoutumées à une vie pénible, & n'ayant presque aucun besoin, forcées de quitter leur terre natale, & d'aller chercher de nouvelles habitations, dûrent se répandre fort promptement dans les différens climats de notre hémisphère.

Mais ces transmigrations dûrent altérer considérablement ce qu'on avoit pû conserver des connoissances primitives. Les sociétés se trouvant rompues par la diversité du langage, & les familles demeurant isolées, la plûpart tomberent bien-tôt dans une profonde ignorance. Joignons à ces considérations le tumulte & le désordre inséparables des nouveaux établissemens, & nous concevrons sans peine comment il a été un tems où presque toute la terre fut plongée dans une barbarie extrême. On vit alors les hommes errer dispersés dans les bois & dans les campagnes, sans loix, sans police & sans chef. Leur férocité devint si grande que plusieurs la porterent au point de se manger les uns les autres [a]. Ils

viser *les langues de ses ennemis*, c'est-à-dire, d'empêcher qu'ils ne soient d'accord (*a*).

Je conviens que dans ces différens passages, ces expressions *uno ore*, *uno humero*, *&c.* ne désignent qu'un accord de volontés. Mais il est aisé de voir que dans l'endroit de Moïse, dont il s'agit ici, cet Historien a voulu marquer quelque chose de plus que l'accord & l'union des descendans de Noé. Moïse voulant préparer son lecteur à ce qu'il va dire de la confusion des langues arrivée à Babel, observe que jusqu'à ce moment les hommes ne parloient qu'une même langue : *Ecce unus est populus & unum labium omnibus & sermonum eorundem*; & comme s'il eût voulu encore prévenir l'équivoque de ces termes *unum labium*, il ajoute, *& sermonum eorumdem*, ILS SE SERVOIENT DES MEMES PAROLES; expression qui détermine le sens de ce passage, dont la suite du récit de Moïse achéve d'ailleurs d'expliquer le sens. Dieu, dit-il, prévoyant que tant que cette union dureroit, les hommes ne quitteroient point leur entreprise, prit le moyen le plus propre à la leur faire abandonner; ce moyen fut de confondre leur langage, & d'empêcher par-là qu'ils ne s'entendissent : *Venite, descendamus & confundamus ibi linguam eorum, ut non audiat unusquisque vocem proximi sui.* Il me paroît qu'en rapprochant les deux textes, le sens du passage que nous examinons ne peut plus être douteux.

(*a*) Ps. 54. ꝟ. 10.

[a] Hom. Odyss. l. 9. v. 291, &c. l. 10. v. 116, &c. — Plato *in* Epinomi. p. 1004. E. — Diod. l. 1. p. 17 & 100. — Athen. l. 14. p. 660. F. — Stob. Eclog. Phys. l. 1. p. 18. — Mém. de Trév. Sept. 1751. p. 2111. — Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 5. Mém. p. 118, &c. t. 9. Mém. p. 203.

négligerent tellement d'entretenir les connoiſſances les plus communes que quelques-uns oublierent juſqu'à l'uſage du feu [a]. C'eſt à ces tems malheureux qu'on doit rapporter ce que les hiſtoriens profanes racontent des miſeres dont le monde ſe trouva affligé dans les commencemens. Toutes les anciennes traditions dépoſent que les premiers hommes menoient une vie peu différente de celle des animaux [b].

On ne fera point difficulté d'ajouter foi à ces récits, quand on jettera les yeux ſur l'état dans lequel les anciens hiſtoriens diſent que pluſieurs contrées étoient encore de leur tems [c]; état dont la réalité ſe trouve confirmée par les relations modernes. Les Voyageurs nous apprennent qu'aujourd'hui même, on rencontre dans quelques parties du monde, des hommes d'un caractère ſi cruel & ſi féroce, qu'ils n'ont entre eux ni ſociété ni commerce; ſe faiſant une guerre perpétuelle, ne cherchant qu'à ſe détruire & même à ſe manger. Dénués de tous les principes de l'humanité, ces peuples ſont ſans loix, ſans police, ſans aucune forme de gouvernement; peu différens des bêtes brutes, ils n'ont pour retraite que les antres & les cavernes. Leur nourriture conſiſte dans quelques fruits, quelques racines que les bois leur fourniſſent: faute de connoiſſances & d'induſtrie, ils ne peuvent ſe procurer que rarement des alimens plus ſolides. Privés enfin des notions les plus ſimples & les plus ordinaires ces peuples n'ont de l'homme que la figure [d].

[a] Voy. *infrà*, Liv. II. *initio*.

[b] Plato, *in* Protag. p. 224. F. *De* Leg. l. 3. p. 804, &c. = Ariſt. *de* Rep. l. 1. c. 2. p. 297. E. = Euripid. *apud* Plut. *de* Placit. Philoſ. l. 1. c. 7. = Beroſ. *apud* Syncell. p. 28. C. = Salluſt. *de* Bello Jugurt. c. 21. = Cicero *pro* P. Sextio. n. 42. *de* Invent. l. 1. n. 2. = Diod l. 1. p. 11, 12, 52, 100. l. 5. p. 387. = Strabo, l. 4. p. 306. l. 11. p. 787. l. 13. p. 885. = Horat. Serm. l. 1. Sat. 3. v. 99. & *ſuiv.* = Hygin. fab. 143. = Juven. ſat. 15. v. 151. &c. = Stob. Eclog. Phyſic. l. 1. p. 18. = Macrob. *in* Somn. Scip. l. 2. c. 10. p. 153. = Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18, 19. = Lettr. Edif. t. 26. p. 64 & 65. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 12, &c. p. 189. & 197. = Acoſta, Hiſt. des Indes, l. 7. c. 2. = Voy. auſſi les Mém. de l'Acad. des Inſcriptions, t. 9. Mém. p. 203.

[c] Herod. l. 4. n. 18-102-106. = Ariſt. *de* Repub. l. 8. c. 4. = Diod. l. 5. p. 355. = Strab. l. 5. p. 458. = Arrian. Perip. Mar. Eryth. p. 177. = Plin. l. 4. ſect. 26. p. 218. l. 6. ſect. 20 & 35. l. 7. ſect. 2. *init.* = Pauſ. l. 10. c. 22. = Sext. Empiric. Pyrrhon. Hyp. l. 3. n. 24. p. 178 & 179.

[d] Voyage de V. le Blanc, p. 144, 145 & 157. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 212-236-244-252-266. = Hiſt. des Iſles Marianes, p. 44-51-53. = Lettr. Edif. t. 2. p. 177. t. 5. p. 278. t. 10. p. 193. t. 25. p. 3-4-8-77-201. = N. Relat. de la France Equinox. p. 235. = Hiſt. Gen. des Voyag. t. 1. p. 170. & 197. t. 2. p. 308. = Voyage de Frezier, p. 54 & 66. = Rec. des Voyages au Nord, t. 8. p. 403.

Ces nations présentent une peinture entiérement conforme à celle que tous les historiens nous ont laissée de l'ancien état du genre humain. Nous voyons même par l'Ecriture sainte, que peu de tems après la dispersion, on avoit tellement perdu de vue les préceptes & les exemples de Noé, que les ancêtres d'Abraham étoient plongés dans l'idolatrie [a]. Quand Jacob passa en Mésopotamie, il trouva dans la famille de son oncle Laban, le culte des idoles mêlé avec celui du vrai Dieu [b]. Après de pareils faits, il n'est pas étonnant de voir que la tradition primordiale se soit obscurcie au point de ne la retrouver chez les nations profanes, qu'extrêmement défigurée par les fables & les contes les plus ridicules.

Quant aux Arts & aux Sciences, il n'est pas douteux que quelques familles se préserverent de la barbarie qui régna sur la terre immédiatement après la confusion des langues, & la dispersion des familles. La connoissance des découvertes les plus utiles & les plus essentielles ne s'abolit pas absolument. Ces germes précieux furent conservés par les familles qui continuerent à habiter les cantons où le genre humain s'étoit d'abord rassemblé, c'est-à-dire, la plaine de Sennaar & ses environs. Les premieres connoissances ne se perdirent pas non-plus entiérement dans les peuplades qui se fixerent de bonne heure; comme, par exemple, celles qui passerent dans la Perse, la Syrie & l'Egypte. C'est par leur moyen que les différentes branches des connoissances humaines se sont insensiblement étendues & perfectionnées. Mais à l'exception de ce petit nombre de familles, le reste de la terre, je le répete, menoit une vie absolument barbare & sauvage. On peut très-bien comparer l'état où étoit autrefois la plus grande partie du genre humain, à celui dans lequel Homère représente les Cyclopes, c'est-à-dire, les anciens habitans de la Sicile [c].

« Les Cyclopes, dit ce Poëte, ne reconnoissent point de loix.
» Chacun gouverne sa famille, & regne sur sa femme & sur ses

[a] Josué, c. 24. ℣. 2 & 14.

[b] Gen. c. 31. ℣. 19 & 30. c. 35. ℣. 2. & 4.

[c] Thucyd. l. 6. n. 2. = Bochart a très-bien prouvé que les peuples auxquels les Grecs avoient donné le nom de Cyclopes, occupoient la partie occidentale de la Sicile. Chan. l. 1. c. 30. p. 619.

» enfans. Ils ne se mettent point en peine des affaires de leurs » voisins, & ne croient pas qu'elles les regardent. Aussi n'ont-ils » point d'assemblées pour délibérer sur les affaires publiques. Ils ne » se gouvernent point par des loix générales qui réglent leurs » mœurs & leurs actions. Ils ne plantent, ni ne sement. Leur » nourriture consiste dans les fruits que la terre produit sans être » cultivée. Leur séjour est sur le sommet des montagnes, & les » antres leur servent de retraite [a]. » Voilà le tableau qu'on peut se former de la maniere dont presque toutes les familles ont vécu immédiatement après leur dispersion.

Cet état n'aura pas pû durer long-tems à l'égard d'une grande partie du genre humain. Tant de motifs ont concouru à rapprocher les familles, que plusieurs n'auront pas tardé à se réunir. Ce seroit ici le lieu d'examiner la maniere dont cette réunion se sera faite : mais comme il ne reste point de monumens certains de ces premiers évenemens, & qu'on peut former sur ce sujet bien des conjectures & des hypothèses, je n'entrerai dans aucune discussion sur l'origine des premieres sociétés. Bornons-nous à examiner celle des Etats qui se sont formés dans les siécles que nous avons à parcourir présentement, & voyons quelle a été la plus ancienne forme de gouvernement.

[a] Odyss. l. 9. v. 106. & suiv.





PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob : espace d'environ 700 ans.

LIVRE PREMIER.

De l'origine des Loix & du Gouvernement.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.



A RÉUNION des familles, quelle qu'en soit la cause, n'a pu avoir lieu que par un accord de volontés sur certains objets. Dès qu'on envisage la société comme l'effet d'un accord unanime ; elle suppose nécessairement des conventions. Ces conventions n'ont pu se faire sans y mettre certaines conditions. Ce sont ces conditions qu'on doit regarder comme les premieres loix par lesquelles les sociétés se sont gouvernées. Elles sont aussi l'origine de tous les réglemens politiques qu'on a établis successivement.

Il n'a pas été nécessaire que ni les premieres conventions, ni les conditions qui leur servoient de fondement fussent expresses. Il a suffi, à bien des égards, qu'elles aient été tacites. Telle aura été, par exemple, la regle de ne se point nuire les uns aux autres, d'être fidéle à ses engagemens, de ne point enlever à autrui ce dont il avoit l'usage & la possession ; que le fils héritât du pere ; que celui qui voudroit troubler la société en fût empêché, &c. Il n'a pas fallu de solemnités pour établir ces regles & ces maximes. Elles doivent leur origine à ces sentimens de justice & d'équité, que la Providence a gravés dans le cœur de tous les hommes ; elles dérivent de cette

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

lumiere intérieure qui nous fait discerner le juste d'avec l'injuste ; de ce cri de la nature qui ne manque jamais de se faire entendre, & d'appeler ces remords dont nous nous sentons tourmentés toutes les fois que nous agissons contre ses impressions.

Les premieres loix qu'on aura observées, ne doivent donc pas être envisagées comme le fruit de quelque délibération confirmée par des actes solemnels & médités. Elles se sont établies naturellement par l'effet des conventions tacites, espece d'engagement auquel les hommes se portent avec une extrême facilité. L'autorité politique n'a été elle-même établie que par une convention tacite entre ceux qui s'y sont soumis, & ceux à qui on l'a déférée.

C'est encore à ces sortes de conventions qu'on doit rapporter l'origine des COUTUMES qui ont été pendant long-tems les seules regles de jurisprudence que les peuples aient suivies. Les anciens écrivains produisent des exemples de nations qui ne connoissoient point d'autres loix. On en trouve aussi dans les relations modernes. Les Lyciens n'avoient point de livres où leurs loix fussent rédigées par écrit. Ils ne se gouvernoient que par des coutumes [a]. Aux Indes, depuis un tems immémorial, les jugemens ne sont appuyés que sur certains usages que les peres transmettent à leurs enfans [b]. Jusqu'à présent on n'a pu découvrir qu'il y eût aucunes loix écrites à Mazulipatan [c] ; sans parler de plusieurs autres nations qui, encore aujourd'hui, n'ont point d'autres loix que des coûtumes [d]. Il en a été de même chez les anciens peuples [e]. Les premiers usages auront servi de regle & présidé aux décisions, & ces usages n'ont été fondés que sur certaines conventions par lesquelles les peuples se sont liés tacitement lors de la réunion des familles. Ce sont, je le répete, les conditions attachées à ces conventions, qu'on doit regarder comme les premieres loix.

Mais ces premieres loix, les seules qu'on aura connues dans l'origine des sociétés, n'étoient pas suffisantes pour maintenir le repos des peuples & assûrer leur tranquillité. Elles n'étoient ni assez notoires, ni assez précises, ni assez étendues. Leur empire ne devoit être que fort arbitraire. Il étoit proportionné à l'usage que chacun faisoit de sa raison ; & on ne sçait que trop que l'homme abandonné à lui-

[a] Heraclid. Pont. de Polit. verbo Λυκίων.
[b] Strabo. l. 15. p. 1035. = Lettr. Edif. t. 14. p. 326, 327, 328.
[c] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Compag. des Indes Holland. t. 4. p. 392.
[d] Ibid. pag. 309. = Jour. des Sçav. Mars 1675. p. 45, 46. = Mœurs des Sauvages. t. 1. p. 501. = Hist. des Isles Marianes, p. 51. = Hist. Nat. de l'Islande, t. 2. p. 195, 244. = Hist. Gén. des Voyag. t. 3. p. 245, 246. t. 6. p. 8. = Voyag. de la Baye d'Hudson, t. 2. p. 95.
[e] Voy. Plat. de Leg. l. 3. p. 806. A.

même

même, écoute plutôt ses passions que la raison & l'équité. Il y avoit même un danger égal, soit dans l'application, soit dans l'exécution de ces loix.

Dans l'état de nature chacun étoit le juge & le vengeur du tort qu'il croyoit avoir reçu. Il devoit arriver souvent que l'offensé, dans les réparations qu'il exigeoit, transgressât les regles & les bornes de l'équité. Souvent aussi chaque particulier n'avoit pas la force nécessaire pour faire exécuter la loi. Les loix naturelles ne pouvoient donc contribuer que foiblement au bonheur & au repos de la société. Il y avoit, il est vrai, une loi commune; mais il n'y avoit point d'arbitre commun & reconnu pour tel, qui fût chargé d'en faire l'application. Personne, d'ailleurs, n'étoit revêtu de cette autorité & de ce pouvoir propres à la faire exécuter. Il n'est donc pas étonnant que, sans effet, ou mal exécutée, la loi fût elle-même la source des plus grands inconvéniens.

Ces défauts & ces imperfections des premieres sociétés devoient nécessairement y occasionner beaucoup de troubles & de désordres. Aussi les peuples ne trouverent-ils point, dans les premiers établissemens qu'ils formerent, les mêmes avantages que par la suite ils en ont retirés. La crainte & le besoin avoient rassemblé quelques familles; mais à quels excès n'étoient pas capables de se porter des hommes aussi peu sociables que l'étoient devenus la plûpart des descendans de Noé après leur dispersion! Le soin le plus important d'une société, même imparfaite, est de songer à sa conservation. Les malheurs auxquels se trouverent exposées les premiéres associations firent bientôt chercher les moyens d'y remédier.

L'homme a été créé libre & indépendant; mais la raison & l'expérience lui ont aisément fait sentir qu'il n'y auroit ni repos, ni sûreté, ni même de liberté si chacun restoit le maître de suivre ses caprices & ses passions. L'homme a donc compris que pour son propre intérêt il devoit renoncer à l'usage illimité de sa volonté; & qu'il falloit qu'une certaine portion de la société se rendît dépendante de l'autre. C'est cette conviction qui a porté les familles, lorsqu'elles se sont formées en corps d'Etat, à établir volontairement une inégalité réelle; mais sous des conditions qui en modifiassent l'excès. De ce principe sont nées les différentes formes de Gouvernement auxquelles les peuples se sont soumis.

La premiere dont il soit parlé dans l'Histoire est le gouvernement Monarchique. C'est, sans contredit, le plus anciennement & le plus

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

universellement établi. L'Ecriture l'atteste [a]. Les plus anciens peuples dont Moïse parle, les Babyloniens, les Assyriens, les Egyptiens, les Elamites, les nations qui habitoient proche du Jourdain & dans la Palestine, étoient soumises à des Rois. L'histoire prophane s'accorde en ce point avec les Livres saints [b]. Homère exalte toujours les prérogatives de la Royauté, & les avantages de la subordination [c]. Ce poëte ne paroît pas même avoir eu l'idée d'aucune autre forme de gouvernement. Durant cette longue suite de siécles dont les Chinois se vantent, ils n'ont jamais été gouvernés que par des Rois [d]. Ils ne peuvent concevoir ce que c'est qu'un Etat Républicain [e]. On en peut dire autant de tous les peuples de l'Orient [f]. Ajoûtons que toutes les anciennes républiques, Athenes, Rome, &c. ont commencé par être soumises au gouvernement Monarchique.

Il n'est pas difficile de faire sentir par quelles raisons le gouvernement Monarchique est le premier dont l'idée a dû se présenter. Il étoit plus aisé aux peuples, lorsqu'ils ont pensé à établir l'ordre dans la société, de se rassembler sous un seul chef, que sous plusieurs: la Royauté est d'ailleurs une image de l'autorité que les peres avoient originairement sur leurs enfans: ils étoient dans ces premiers tems les chefs & les législateurs de leur famille. On voit un exemple de cette autorité dans le supplice de Thamar, ordonné par Juda son beau-pere [g]. Homère & Platon déposent également de cet ancien empire des peres sur leurs enfans [h]. Chez nos ancêtres ils étoient souverains dans leurs maisons, ayant puissance de vie & de mort sur leurs femmes, leurs enfans & leurs esclaves [i]. A la Chine les peres gouvernent leurs familles avec un pouvoir despotique [k]. Le gouvernement Monarchique paroît donc avoir été formé sur le modele de l'autorité dont les peres jouissoient originairement (1), à cette différence près que le pouvoir des premiers souverains n'étoit point despotique. Le Despotisme

[a] Gen. c. 10. ℣. 10. 1. Reg. c. 8. ℣. 20.

[b] Sanchon. apud Euseb. Præpar. Evang. p. 36. = Plato de Leg. l. 4. p. 829. E. in Critia p. 1103. = Arist. de Rep. l. 1. c. 2. l. 3. c. 15. = Polyb. l. 6. init. = Beros. apud Syncell. p. 307. = Cicero de Leg. l. 3. n. 2. De Offic. l. 2. n. 12. = Sallust. de Bello Catilin. n. 1. = Diod. l. 1. p. 12. = Dion. Halicarn. l. 5. p. 336. = Justin. l. 1. init. = Pauf. l. 9. c. 1. = Hist. des Incas, t. 1. init.

[c] Iliad. l. 2. v. 204 & suiv.

[d] Martini Hist. de la Chine, l. 1. p. 15.

[e] Mém. de la Chine par le P. le Comte, t. 2. lettr. 9. p. 3.

[f] Chardin, t. 3. p. 212. = Rec. des Voy. Holland. t. 3. p. 28.

[g] Gen. c. 38.

[h] Odyss. l. 9. v. 107 & suiv. = Plato de Leg. l. 3. p. 806.

[i] Cæsar de Bello Gall. l. 6. n. 17.

[k] Mém. du P. le Comte, t. 2. lett. 9. p. 37, 38.

(1) Cette idée est exprimée dans le nom d'*Abimelech*, un des premiers Souverains dont il soit parlé dans l'histoire. *Abimelech* signifie en Hebreu, *mon Pere Roi*. Voy. le Clerc in not. ad Hesiodi Theogon. p. 80.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

n'a pris naissance qu'avec les grands Empires, & les premiers royaumes avoient fort peu d'étendue. Recherchons comment & par quels motifs la royauté aura été établie.

Dans les différentes sociétés qui se formerent après la dispersion il se trouva des personnes qui se firent distinguer par leur force, leur prudence & leur courage. Ceux en qui on reconnut ces talens & ces qualités, plus nécessaires alors que jamais, ne tarderent pas à s'attirer l'estime & la confiance publique. Les services qu'ils rendioent journellement parlerent pour eux. Ils acquirent insensiblement une sorte d'autorité. La nécessité jointe à l'estime, engagea les peuples à se mettre sous leur conduite. Consultons les fastes de toutes les nations; examinons la maniere dont l'histoire rapporte l'origine des monarchies; nous verrons que les premiers souverains ont dû leur élévation aux services qu'ils avoient rendus à la société [a]. L'Ecriture sainte d'un côté, & l'Histoire prophane de l'autre, présentent deux faits dont on peut parfaitement bien faire l'application à l'origine des différentes souverainetés qui se sont établies dans les premiers tems.

Moïse dit que Nembrod fut le premier qui commença à être puissant sur la terre [b]. L'historien sacré ajoûte immédiatement après, que Nembrod étoit un chasseur très-habile & très-renommé [c]. Tout nous porte à croire que c'est à ce talent qu'il fut redevable de son élévation. La terre quelque tems après le déluge étoit couverte de forêts (1) remplies de bêtes féroces. Il falloit être continuellement en garde contre leurs attaques [d]. Un homme qui réunissoit les talens nécessaires pour les détruire, devoit être alors extrêmement considéré. Nembrod par ses chasses, utiles à toute la contrée de Sennaar, s'y rendit célebre. Bientôt il en vit les habitans se rassembler à ses côtés. Etant souvent à leur tête, il les accoûtuma insensiblement à recevoir & à exécuter ses ordres, & par le consentement tacite de ceux qui s'étoient volontairement mis sous sa conduite, il resta leur chef. C'est ainsi que vraisemblablement il parvint à fonder le premier royaume que nous connoissions. Dans la vûe d'affermir sa puissance il bâtit des villes [e] pour y rassembler ses nouveaux sujets & les y fixer (2).

[a] Arist. de Repub. l. 3. c. 14. p. 357. l. 5. c. 10. p. 403. A. = Cicer. de Leg. l. 3. n. 2. de Offic. l. 2. n. 12. = Justin. l. 1. c. 1. init.

[b] Gen. c. 10. ℣. 8.

[c] Ibid. ℣. 9.

(1) Telle étoit l'Amérique lorsqu'on en a fait la découverte.

[d] Plato in Protag. p. 224. E. = Plut. t. 2. p. 86. D. = Voy. le Clerc. B. U. t. 6. p. 265.

[e] Gen. c. 10. ℣. 10.

(2) J'ignore par quelles raisons presque tous ceux qui parlent de Nembrod le représentent

Iʳᵉ PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Hérodote fournit un fait qui, quoique d'une date bien postérieure, peut aussi faire juger des motifs qui auront déterminé les peuples à établir le gouvernement Monarchique.

Cet historien dit que les Medes, après avoir secoué le joug des Assyriens, furent pendant quelque tems sans aucune forme de gouvernement. Ils ne tarderent pas à être en proie aux désordres & aux excès les plus crians. Il y avoit alors parmi eux un homme très-sage & très-prudent, nommé Déjocès. Les Medes le prenoient souvent pour juge de leurs différends. Déjocès écoutoit les plaintes & terminoit les disputes. Ses lumieres & son intelligence lui acquirent bientôt l'estime générale de toute la contrée où il demeuroit. On venoit même des autres parties de la Médie implorer son secours; mais accablé par le nombre des affaires qui augmentoient chaque jour, il prit le parti de se retirer. On vit renaître aussi-tôt les troubles & le désordre. Les Medes alors tinrent conseil & reconnurent que le seul moyen de remédier aux maux qui les affligeoient étoit d'élire un Roi. Le choix tomba d'une voix unanime sur Déjocès [a].

Ce fait & l'exemple de Nembrod fournissent des lumieres très-justes sur l'origine des premieres souverainetés. Des evénemens pareils à ceux dont nous parlons, ou du moins fort approchans, auront donné naissance au gouvernement Monarchique, dont les deux premieres & principales fonctions ont toujours été de rendre la justice aux peuples, & de marcher à leur tête en tems de guerre. C'est ce qu'on voit disertement exprimé dans les motifs allégués par les Israélites à Samuel, lorsqu'ils lui demanderent à être gouvernés par un roi [b].

La couronne a donc été originairement élective: mais cet usage n'aura pas duré long-tems. On aura bientôt reconnu l'avantage de faire succéder le fils à la puissance dont le pere avoit été revêtu. Tout parloit en sa faveur. La considération qu'on avoit eue pour son

comme un tyran farouche & superbe. L'Ecriture ne le peint point d'une maniere si désavantageuse. Elle ne dit nulle part qu'il ait usurpé la royauté par violence. Je soupçonne qu'on doit attribuer à Josephe la mauvaise réputation dont Nembrod jouit aujourd'hui. Cet historien a jugé à propos de peindre ce Prince des couleurs les plus odieuses. Antiq. l. 1. c. 4.

Mais on sçait de quelle autorité est le témoignage de Josephe, lorsqu'il n'est point appuyé du suffrage de l'Ecriture sainte.

[a] L. 1. n. 97. & suiv.

[b] *Et erimus nos quoque sicut omnes gentes; & judicabit nos Rex noster, & egredietur ante nos, & pugnabit bella nostra pro nobis.* 1. Reg. c. 8. ℣. 20.

Les meilleurs écrivains de l'antiquité se sont toujours déclarés en faveur de la Royauté. Hérodote, Platon, Aristote, Xenophon, Isocrate, Cicéron, Séneque, Tacite, Plutarque, &c. ont regardé le Gouvernement monarchique comme le plus avantageux & le plus parfait de tous ceux que les hommes aient inventés, & il est à remarquer que la plûpart de ces écrivains vivoient dans des Républiques.

pere, les ſentimens & les inſtructions qu'il étoit préſumé en avoir reçues ; bien d'autres motifs enfin auront déterminé les peuples à ſe ſoumettre au fils du Monarque qui venoit de les gouverner. On aura pû prévoir encore les inconvéniens attachés à la néceſſité de ſe choiſir un maître chaque fois que le thrône ſeroit vacant. Quoi qu'il en ſoit, dans les plus anciennes monarchies la couronne a été héréditaire. Qu'on jette les yeux ſur ce que l'Hiſtoire nous apprend des nations ſoumiſes au gouvernement Monarchique, ou verra conſtamment le fils ſuccéder au pere. Chez les Babyloniens, les Aſſyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Arabes, les Atlantes, chez les Grecs & les Gaulois, c'étoit le fils qui montoit toujours ſur le thrône après la mort de ſon pere [a], & ordinairement le fils aîné [b].

Les Etats des premiers ſouverains eurent d'abord fort peu d'étendue. Dans les anciens tems chaque ville avoit ſon roi, qui, plus attentif à conſerver ſon domaine qu'à l'étendre, renfermoit ſon ambition dans les limites de ſon territoire [c]. L'Hiſtoire ſacrée & la prophane témoignent également combien les anciens royaumes étoient bornés. Ils ne devoient pas être conſidérables, même dans l'Orient, qui a été le berceau du genre humain. Du tems d'Abraham il y avoit juſqu'à cinq rois dans la ſeule vallée de Sodôme [d]; c'eſt-à-dire, preſque autant que d'habitations. Cette vérité paroît encore plus ſenſible par la quantité de ſouverains que les Iſraélites trouverent dans la Paleſtine. Le nombre de ceux que Joſué avoit défaits, montoit à trente & un [e]. Adonibeſec qui ne mourut qu'après Joſué, avouoit que dans les guerres qu'il avoit entrepriſes il avoit fait périr ſoixante & dix rois [f]. L'Egypte étoit originairement partagée en pluſieurs Etats [g]. Les différentes provinces qui compoſent aujourd'hui l'empire de la Chine & du Japon formoient anciennement autant de Souverainetés [h]. Combien de tems la Grece n'a-t-elle pas été diviſée

[a] Sanchon. apud Euſeb. p. 36. B. = Plato in Critia, p. 1103. = Herod. l. 1. n. 7. = Ariſt. de Republ. l. 3. c. 14. p. 357. = Polyb. l. 6. init. = Apollod. l. 2. init. = Strabo, l. 15. p. 1036. = Pauſan. l. 2. c. 34. = Syncell. p. 167, 171. = Martini Hiſt. de la Chine, l. 2. p. 89, 101. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 40, 365, 243. = Acoſta Hiſt. des Ind. Occid. fol. 289. R.

[b] Sanchon. apud Euſeb. p. 36. B. = Herod. l. 7. n. 2. = Plato in Critia, p. 1103, 1104. In Alcib. prim. p. 441. = Diod. l. 5. p. 383, 386. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 40. t. 2. p. 68. = Lettr. Edif. t. 14. p. 390.

[c] *Intra ſuam cuique civitatem regna finiebantur.* Juſtin. l. 1. c. 1. init.

[d] Gen. c. 14. ℣. 8.

[e] Joſ. c. 12. ℣. 24.

[f] Judic. c. 1. ℣. 7.

[g] Euſeb. Præp. Evang. l. 9. c. 27. p. 432. A. = Marsh. p. 25, 29.

[h] Anc. Relat. des Ind. & de la Chine p. 186. Journ. des Sçav. Juin. 1688. p. 15. Juill. 1689. p. 319.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

en quantité de petits royaumes [a] ? Quelques familles réunies dans une même ville sous un même chef, composoient les Etats de ces premiers monarques. L'Afrique, l'Amérique & une partie de l'Asie présentent encore aujourd'hui l'image de ces premiers tems. On rencontre une grande quantité de souverains dans une fort petite étendue de pays. Chaque canton a son roi particulier [b].

Quant à l'autorité de ces anciens monarques, elle étoit assez bornée. On voit par plusieurs monumens que les premiers royaumes avoient été constitués de maniere que les peuples avoient beaucoup de part au gouvernement. Les affaires se traitoient, ou étoient réglées dans les assemblées de la nation. Hémor, roi de Sichem, ne consentit aux propositions que lui faisoient les enfans de Jacob, qu'après en avoir fait part au peuple & obtenu son consentement [c]. Les Historiens prophanes, d'accord avec l'Ecriture sainte, conviennent tous que l'autorité des premiers souverains étoit très-limitée [d]. Les Rois d'Egypte étoient assujétis à des regles très-séveres & très-gênantes [e]. Le pouvoir des anciens rois de la Grece n'étoit guere plus étendu que leur domaine [f]. Les premiers rois du Mexique n'avoient point un empire absolu sur leurs peuples [g]. On peut fort bien comparer ces anciens Monarques aux Caciques & autres petits souverains de l'Amérique [h], dont l'autorité ne s'étend presque qu'à ce qui concerne la guerre & les traités de paix & d'alliance.

Quelque idée, au reste, qu'on puisse se former des premiers souverains, il est toujours certain que c'est l'établissement du gouvernement Monarchique qui a donné aux sociétés une forme fixe & assurée. C'est par ce moyen que les peuples ont fait cesser les troubles & les malheurs auxquels ils s'étoient vûs exposés dans les commencemens. Ils sentirent la nécessité d'établir une regle générale qui contînt les différens ordres de l'Etat, & mît un frein à l'esprit d'indépendance naturel à l'homme. Ils y parvinrent en réunissant dans un seul chef les forces & les droits de tous les membres de la société. Ainsi s'est établie dans chaque corps politique cette autorité & ce pouvoir suprême qui en font le maintien & l'appui : c'est de cette forme qu'est émanée la seconde espece de loix dont je vais parler.

[a] Voy. la 2e Part. L. I.

[b] Voy. la Bibl. raison. t. 1. p. 52. = Merc. de Franc. Novemb. 1717. p. 82. = Hist. gén. des Voy. t. 1. p. 93. = Rec. des Voy. qui ont servi à l'établissement de la Comp. des Ind. Holland. t. 2. p. 493.

[c] Gen. c. 34. ℣. 20 & suiv.

[d] Dion. Halicarn. l. 5. p. 336, 337. = Diod. l. 1. p. 80, l. 3. p. 177. Tacit. de Morib. Germ. c. 7. 11.

[e] Infrà.

[f] Voy. la 2e Part. L. I.

[g] Acosta l. 7. fol. 333. v.

[h] Voy. l'Escarbot. Histoire de la Nouvelle France, p. 852, 853.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

De l'établissement des Loix positives.

LE BUT des peuples en établissant un chef, & en se soumettant à sa conduite, avoit été de suppléer à l'insuffisance des loix naturelles. L'autorité des premiers monarques, trop limitée dans son origine, ne pouvoit pas remédier aux abus qu'on vouloit corriger. Le bien de la société a donc exigé qu'on leur confiât un pouvoir plus étendu, & qu'on les mît en état de faire des réglemens propres à perfectionner les premiers établissemens. On a donné avec raison le nom de loix à ces réglemens [a]. Je les appellerai LOIX POSITIVES, parce que leur objet est clair & marqué. Elles ont remédié à tous les inconvéniens de la société primitive. Le souverain, en publiant ses loix, instruit chaque particulier des regles qu'il doit suivre : chacun n'est plus juge indépendant dans sa propre cause. C'est le souverain qui fait l'application de la loi. Réünissant dans sa personne toutes les forces de l'Etat, il est à portée de tenir la main à l'exécution de ses ordonnances, & de punir quiconque voudroit les enfreindre [b]. Enfin, il est intéressé à veiller soigneusement à ce qu'elles soient observées.

Les loix positives auront d'abord été en très-petit nombre. Elles n'auront eu pour objet que les intérêts généraux de la société. Avant que d'entrer dans aucune explication, il est à propos de faire quelques observations sur la maniere dont les hommes ont vécu originairement.

On sçait qu'il a été un tems où les peuples ne tiroient leur subsistance que des fruits que la terre produit naturellement; de la chasse, de la pêche & des troupeaux qu'ils élevoient. Ce genre de vie les forçoit à changer souvent de lieu. Ils n'avoient par conséquent ni demeures ni habitations fixes. Telle a été, jusqu'au tems où l'agriculture s'est établie, l'ancienne maniere de vivre, qui s'est même conservée parmi plusieurs nations, comme les Scythes, les Tartares, les Arabes, les Sauvages, &c.

[a] *Arbitria Principum pro legibus erant.* Justin. l. 1. init. = Diod. l. 1. p. 18. l. 5. p. 387. = Dionys. Halicarn. l. 10. p. 627. = Plut. t. 2. p. 356. A. = Tacit. Annal. l. 3. n. 26. = Euseb. Chron. liv. 2. pag. 65. Stob. Eclog. Phys. l. 1. p. 124. = Syncell. p. 125. D. = Pomp. Jurisc. Enchirid. de origine Jur. l. 2. §. 1.

[b] Principes du Droit Politiq. t. 1 c. 3.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

La découverte de l'agriculture a introduit des mœurs toutes différentes. Les peuples chez lesquels cet art s'est établi ont été obligés de se fixer dans un même canton. Ils se sont réunis dans des villes. Cette espece de société ayant besoin d'un bien plus grand nombre d'arts, que les peuples qui ont négligé ou ignoré l'agriculture, elle a dû par une suite nécessaire avoir aussi besoin de beaucoup plus de loix. Cette observation nous conduit à distinguer deux ordres différens dans les Loix POSITIVES : les unes qui conviennent également à toute espece de société politique, & les autres qui ne sont propres qu'aux Peuples CULTIVATEURS.

Les loix qui conviennent également à toute espece de société politique, sont celles qui en ont été le fondement & le lien, sans lesquelles en un mot aucune forme de gouvernement n'auroit pû subsister. De ce genre sont les loix touchant la distinction du TIEN & du MIEN, c'est-à-dire, le droit de propriété, les loix pénales, celles qui fixent les formalités du mariage ; les loix enfin qui concernent les obligations respectives que les hommes contractent les uns envers les autres comme membres d'une même société. Je mettrai encore dans ce rang l'établissement du culte public & solemnel rendu à la Divinité chez toutes les nations policées, quoique sous différentes formes : tel est le premier ordre qu'on peut distinguer dans les Loix POSITIVES.

Celles que je place dans le second ordre supposent une société où il y a déja quelques Arts d'inventés, & par conséquent un commerce & un mouvement d'effets. Ces Loix ne sont qu'une extension & un développement des premieres. Le droit NATUREL ou, pour parler plus exactement, l'équité réfléchie fait la base des unes & des autres ; mais c'est du droit CIVIL que les dernieres ont reçu leur forme dans chaque pays. Cette forme a dû nécessairement varier, relativement au climat, au génie des différentes nations, & aux circonstances particulieres : c'est en quoi consiste le caractere distinctif des deux ordres de loix POSITIVES que je viens d'établir. Les diverses manieres dont a été modifié dans chaque pays le second ordre des loix POSITIVES, constituent ce qu'on appelle le droit CIVIL d'une nation [a]. On comprend sous ce nom toutes les loix qui ont été établies pour régler les actes ordinaires de la vie civile, & les intérêts particuliers des différens membres de la société. Telles sont les loix concernant la propriété des héritages, la maniere de recueillir les successions, la forme des ventes, des contrats, &c.

[a] Inst. §. de Jure nat. gent. & civ.

La

La société chez les nations qui tirent leur subsistance de la chasse, de la pêche & des troupeaux, n'est pas susceptible de beaucoup de Loix; ces nations étant dans la nécessité de changer souvent de demeure & d'habitation, ne connoissent point la propriété des domaines, source principale des loix *civiles*. Cette maniere de vivre a été, comme je l'ai déja dit, celle de la plûpart des peuples dans les premiers tems. Ainsi les loix civiles ne sont point les premieres en date. D'ailleurs elles n'ont pû avoir lieu qu'après l'établissement des loix qui constituent proprement la police d'un Etat. C'est donc le premier ordre de loix, c'est-à-dire, celles qui forment la constitution essentielle de toute espece de société politique, que nous devons considerer les premieres. Je remets à entrer dans quelque détail sur l'origine des loix civiles, au tems où je parlerai des principes du gouvernement établi chez les peuples cultivateurs.

ARTICLE PREMIER.

Du premier ordre des Loix positives.

On ne peut rien dire de certain sur l'ordre & le développement des premieres constitutions politiques. Tout ce qu'on a débité sur ce sujet se réduit à des conjectures. L'excès du désordre a fait penser à établir des loix. On les doit au besoin, souvent au crime, rarement à la prévoyance. Il y a bien de l'apparence que la plûpart des loix essentielles au maintien de la société, ont été établies à peu-près dans le même tems. Les réglemens concernant les biens des particuliers, les loix pénales, les formalités du mariage, & l'établissement d'un culte public, auront été, autant que nous pouvons le conjecturer, les premiers objets dont les Législateurs se seront occupés.

L'origine du droit de propriété remonte à l'origine des sociétés. Dès le moment où les familles se sont réunies, la distinction du TIEN & du MIEN a eu lieu. Néanmoins ce droit n'a été bien déterminé ni bien connu que depuis l'établissement du gouvernement politique. Il a été nécessaire alors de mettre un certain ordre & un certain arrangement dans les affaires de la société. On y a pourvu par des réglemens faits pour assurer à chacun la jouissance paisible de ce qu'il possédoit. Ce sont ces différens réglemens qui ont donné naissance au droit CIVIL. Mais, comme je l'ai déja dit, le code civil des premiers

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

peuples aura été fort peu étendu. Privés de la plus grande partie des Arts, ils n'avoient d'autres biens que leurs bestiaux, quelques meubles & quelques ustensiles dont l'usage leur étoit absolument nécessaire. Les principaux objets pour lesquels ont été instituées les loix civiles, leur étant inconnus, ils n'avoient pas besoin de beaucoup de formalités pour constater leurs engagemens, & terminer leurs contestations.

Si nous sommes bien fondés à dire que dans les premiers tems les peuples n'auront presque point eu de loix civiles, nous le sommes encore plus à juger qu'il n'en aura pas été de même des loix pénales. L'établissement de ces loix étoit d'une nécessité indispensable pour arrêter les tentations que chaque particulier auroit pû avoir de reprendre & d'exercer son droit naturel.

C'est un des malheurs de l'humanité que tous les hommes ne soient pas également portés au bien & à la justice. Le but de la société politique est d'assurer la tranquillité des citoyens. Il a donc fallu prendre des mesures pour arrêter les entreprises qui auroient pû la troubler. L'expérience a fait connoître que le maintien de la société dépend entiérement du pouvoir COACTIF, qui par des punitions & des châtimens exemplaires, intimide les méchans, balance l'attrait du plaisir & la force des passions. De-là la nécessité & l'établissement des loix pénales. On remarque par ce qui nous est resté des loix des plus anciens peuples, que la matiere principale sur laquelle elles roulent, sont les crimes & encore les crimes les plus fréquens entre des peuples brutaux, comme le vol, le meurtre, le viol, le rapt, les injures, en un mot tout ce qui se commet par violence [a].

Il ne nous est pas possible d'entrer dans aucun détail sur l'espece & la qualité des anciennes loix pénales. La loi du TALION est dans ce genre, la plus ancienne de toutes celles qui auront été établies. Elle est puisée dans l'équité la plus saine & la plus naturelle. La loi du talion étoit observée très-exactement chez les Hébreux [b]. Je suis persuadé qu'en ce point Moïse n'avoit fait que se conformer aux usages primitifs. Les Sauvages encore aujourd'hui suivent exactement la loi du talion [c]. Elle étoit aussi autorisée par les législateurs Grecs & Romains [d]. Il est vrai que l'exécution de cette loi pouvoit dans

[a] Voy. l'Hist. du Droit Franç. dans le premier vol. de l'Instit. au Droit Franç. attribué à Argou.

[b] Exod. c. 21. ℣. 23. 24. 25.

[c] Voyage de Coréal. t. 1. p. 208. = Voyage de J. de Lery, p. 272. = Hist. gén. des Voyag. t. 4. p. 324. 325.

[d] Pauf. l. 1. c. 28. p. 70. = A. Gell. l. 20. c. 1. p. 863. = Calmet, Comment. t. 2. p. 291.

plusieurs circonstances avoir des inconvéniens & même des impossibilités. Ce fut pour y remédier qu'on imagina par la suite des châtimens, & même des compensations pour tenir lieu des réparations dues pour l'offense que la loi punissoit. On en trouve des exemples chez les Hébreux [a], & nous aurons encore occasion d'en parler lorsque nous traiterons des anciennes constitutions de la Grece [b].

On peut assurer en général que les anciennes loix pénales auront été très-severes. Dès les premiers tems on voit Thamar condamnée au feu pour crime d'adultere [c]. On remarque la même sévérité dans les loix des Egyptiens dont nous parlerons bientôt : celles des Chinois en sont encore une preuve [d]. On en doit dire autant des loix de Moïse. Le blasphême [e], l'idolatrie [f], la violation du sabat [g], le sortilége [h], l'homicide [i], l'adultere [k], l'inceste [l], le viol [m], le péché contre nature [n], les violences envers les pere & mere [o], étoient punis de mort, & d'un genre de mort très-cruel [p]. On disoit aussi des loix de Dracon, un des premiers législateurs d'Athenes, qu'elles avoient été écrites avec du sang [q]. La loi des douze tables chez les Romains est pleine de dispositions très-cruelles. On y trouve le supplice du feu, le vol puni de mort, &c. & presque toujours des peines capitales [r]. Chez nos ancêtres le supplice des criminels étoit d'être brûlés vifs à l'honneur des Dieux [s].

Les loix doivent non-seulement assurer la vie & la tranquillité des citoyens, elles doivent encore constater l'état des particuliers, pourvoir à leur subsistance, prévenir tous les sujets de discorde, & former le cœur & l'esprit des peuples, en leur inspirant des sentimens propres à entretenir la paix & la concorde dans les familles. Je remarque chez toutes les nations policées deux usages qu'on doit regarder comme la base & le soutien de toutes les sociétés politiques. L'un, les formalités qui accompagnent l'union de l'homme avec la femme, qui fixent les engagemens du mariage & l'état des enfans ;

[a] Exod. c. 21. ℣. 22, 30. c. 22. ℣. 3, 6.
[b] Dans la 2e Part. L. I. c. III. art. 8.
[c] Gen. c. 38. ℣. 24.
[d] Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 434. & suiv.
[e] Levit. c. 24. ℣. 11. &c.
[f] Exod. c. 22. ℣. 20. = Levit. c. 19. ℣. 4.
[g] Num. c. 15. ℣. 32. & suiv. = Exod. c. 31. ℣. 14. 15.
[h] Exod. c. 22. ℣. 18. = Levit. c. 20. ℣. 27.
[i] Exod. c. 21. ℣. 12. = Levit. c. 24. ℣. 17.
[k] Levit. c. 20. ℣. 10.
[l] *Ibid.* ℣. 12, 14, 17.
[m] Deut. c. 22. ℣. 25.
[n] Levit. c. 18. ℣. 21, 23, 29. c. 20. ℣. 13, 15, 16.
[o] Exod. c. 21. ℣. 15, 17. = Levit. c. 20. ℣. 9.
[p] Le feu, la lapidation, &c. Voyez le P. Calmet, t. 2. p. 280, 281.
[q] Plut. in Solone, p. 87. F.
[r] Voyez l'Histoire de la Jurisprud. Rom. p. 143.
[s] Cæsar, de Bello Gall. l. 6. c. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'autre, les cérémonies d'un culte public rendu solemnellement à la Divinité. Ces deux objets ont été les moyens les plus propres & les plus efficaces que les législateurs aient employés pour regler & maintenir les Etats qu'ils ont eu à gouverner.

Le penchant mutuel qui porte les deux sexes à se rechercher, est le principe qui perpétue & maintient la société. Mais ce penchant, s'il n'est pas contenu dans de certaines bornes, est la source de bien des maux. Avant l'établissement des sociétés politiques, les deux sexes dans le commerce qu'ils avoient ensemble, ne suivoient que leurs appétits brutaux. Les femmes appartenoient à celui qui s'en saisissoit le premier [a]. Elles passoient entre les bras de quiconque avoit la force de les enlever, ou l'adresse de les séduire. Les enfans qui provenoient de ces commerces déréglés, ne pouvoient jamais sçavoir quels étoient leurs peres. Ils ne connoissoient que leurs meres dont par cette raison ils portoient le nom [b]. Personne aussi n'étant chargé de les élever, ils étoient souvent exposés à périr.

Un pareil désordre ne pouvoit qu'être extrêmement préjudiciable. Il étoit de la derniere conséquence d'établir de la regle & de la tranquillité dans le commerce des deux sexes, d'assurer la subsistance des enfans, & de pourvoir à leur éducation. On n'y est parvenu qu'en assujettissant à de certaines formalités l'union de l'homme avec la femme [c]. Les loix du mariage ont mis un frein à une passion qui n'en voudroit reconnoître aucun. Elles ont fait plus : en déterminant les degrés de consanguinité qui rendent les alliances illégitimes, elles ont appris aux hommes à connoître & à respecter les droits de la nature. Ce sont ces loix enfin qui, en constatant la condition des enfans, ont assuré des citoyens à l'Etat, & donné aux sociétés une forme fixe & assurée. Il n'y en a point qui aient plus contribué à entretenir l'union & la paix parmi les hommes.

L'institution des loix & des formalités du mariage est très-ancienne. L'Ecriture nous offre des exemples marqués du respect que dès les premiers tems on avoit pour un établissement si nécessaire au repos & au maintien de la société [d].

[a] *Quos venerem incertam rapientes more ferarum,*
Viribus editior, cædebat, ut in grege taurus.
Horat. l. 1. sat. 3. v. 109.

[b] Sanchon. apud Euseb. p. 34. D.=Varro apud August. de civit. Dei l. 18. c. 9.=Nicol. Damasc verbo Γαλακτοφάγοι & Λύκιοι apud Vales. Excerpt. p. 510, 517.=Solin. c. 30. init. p. 55.

Les traces de cet usage primitif s'étoient conservées chez plusieurs peuples de l'antiquité. Voy. Herod. l. 1. n. 173.=Heraclid. Pont. de Polit. verbo, Λυκίω.=Apoll. Rhod. Argon. l. 1. v. 229. &c.

[c] *Concubitu prohibere vago, dare jura maritis.* Horat. de Art. Poet. v. 398.

[d] Gen. c. 12. ℣. 19. c. 20. ℣. 9. c. 26. ℣. 10.

L'Histoire profane dépose également de cette vérité. Toutes les anciennes traditions s'accordent à rapporter aux premiers souverains les reglemens concernant l'union de l'homme avec la femme. Ménès qui passe pour le premier monarque des Egyptiens [a], avoit établi la loi du mariage chez ces peuples [b]. Les Chinois en font honneur à Fo-hi leur premier souverain [c]. Les Grecs avouoient être redevables d'un établissement si salutaire à Cécrops [d], qu'on doit regarder comme le premier législateur de la Grece [e]. La fable dont l'origine remonte jusqu'aux premiers tems, ne nous présente partout qu'une épouse en titre. Jupiter, Osiris, Pluton, &c. n'ont qu'une femme légitime. Les Crétois prétendoient même avoir conservé la mémoire de l'endroit où les nôces de Jupiter & de Junon avoient été célébrées. Chaque année on en solemnisoit l'anniversaire par une représentation fidelle des cérémonies que la tradition disoit y avoir été observées [f].

On voit enfin par les loix de tous les peuples policés combien les législateurs ont eu à cœur de favoriser le mariage. Moïse ordonna que les nouveaux mariés seroient exempts pendant la premiere année d'aller à la guerre, & généralement dispensés de toutes charges publiques [g]. Chez les Péruviens ceux qui se marioient étoient exempts pendant la premiere année de leur mariage, de tous impots [h].

Les anciens législateurs porterent encore leurs vues plus loin ; afin d'assurer les nœuds du mariage ; & pour rendre ce lien d'autant plus respectable, ils décernerent des peines contre ceux qui entreprendroient d'en troubler l'union & la concorde. De tous les tems & chez toutes les nations policées, l'adultere a été proscrit [i]. Les législateurs étoient trop éclairés pour ne pas sentir combien ce crime étoit contraire au bon ordre & au maintien du repos public. Ils ont regardé du même œil le viol & le rapt [k]. On ne pouvoit prendre trop de précautions pour arrêter & contenir une passion dont les suites auroient entraîné infailliblement la ruine totale de la société. Passons à l'institution des cérémonies religieuses.

[a] Diod. l. 1. p. 17.
[b] Palæphat. apud Chron. Alex. p. 45. = Cedren. p. 19. D. = Suid. voce Ἥφαιστος. t. 2. p. 85.
[c] Extrait des Hist. Chinois. = Lettr. Edif. t. 26. p. 65. = Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 31.
[d] Voy. la 2e Part. c. III. art. 1.
[e] Ibid.
[f] Diod. l. 5. p. 388.
[g] Deut. c. 24. ℣. 5.
[h] Hist. des Incas, t. 2. p. 100.
[i] Gen. c. 38. ℣. 24. = Lévit. c. 20. ℣. 10. = Job. c. 31. ℣. 10, 11. = Diod. l. 1. p. 89, 90. = Ælian. var. Hist. l. 13. c. 24. = Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 31. = Acosta, Hist. nat. des Ind. l. 6. c. 18. = Conq. du Mexiq. t. 1. p. 564.
[k] Deut. c. 22. ℣. 25. = Diod. l. 1. p. 89. = Hist. des Incas, t. 1. p. 242.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

L'établissement d'un culte public & solemnel est sans contredit ce qui a le plus contribué à contenir & humaniser les peuples, à maintenir & affermir les sociétés. L'existence d'un Etre suprême, arbitre souverain de toutes choses, & maître absolu de tous les évenemens, est une des premieres vérités dont toute créature intelligente, & qui veut faire usage de sa raison, se sent saisie & affectée. C'est de ce sentiment intime qu'est venue l'idée naturelle de recourir dans les calamités à cet Etre tout-puissant, de l'invoquer dans les dangers pressans, & de chercher à s'attirer sa bienveillance & sa protection par des actes extérieurs de soumission & de respect. La religion est donc antérieure à l'établissement des sociétés civiles, & indépendante de toute convention humaine.

Mais la dépravation du cœur, l'aveuglement de l'esprit, & la superstition surtout n'ont que trop souvent obscurci & détourné les idées que l'homme doit avoir de la Divinité : il les a plus d'une fois transportées indistinctement à différens êtres qu'il a cru pouvoir le protéger, & leur a conséquemment adressé son hommage. Aussi-tôt que plusieurs familles se furent soumises à une forme de gouvernement politique, on sentit combien il seroit dangereux de laisser à chaque particulier la liberté de se former un culte à sa fantaisie. On s'appliqua donc à réunir dans un CULTE public & uniforme les hommages de chaque membre de la société. « Que personne n'ait en par» ticulier des Dieux nouveaux, disent les loix Romaines, & qu'au» cun ne révere, même dans le secret, des Dieux étrangers, à moins » que leur culte n'ait été admis par l'autorité publique » [a]. La vérité de ce principe a été reconnue de toutes les nations policées, elles ont aisément compris qu'aucune société ne pouvoit subsister sans un culte public. Dans quelque païs qu'on se transporte, on y trouve des autels, des sacrifices, des fêtes, des cérémonies religieuses, des prêtres, des temples, ou des lieux consacrés publiquement & solemnellement à la Divinité [1].

[a] Cicero, de Leg. l. 2. n. 8.

[1] Les propositions, les regles les plus générales peuvent souffrir quelques exceptions. On m'objectera peut-être que des Ecrivains tant anciens que modernes, parlent de peuples chez lesquels on n'a découvert aucune marque extérieure de religion.

Mais il faut remarquer premierement que ces peuples qu'on dit être sans aucun culte extérieur, se réduisent tout au plus à cinq ou six, tant de l'ancien que du nouveau monde. Observons en second lieu qu'ils ne forment point de sociétés nombreuses ni étendues. Or je demande si ce petit nombre d'hommes comparé à la totalité du genre humain, peut détruire la maxime générale qu'une société ne sçauroit subsister sans culte extérieur, maxime dont la vérité est confirmée par la pratique & l'exemple de toutes les nations tant sauvages que policées.

D'ailleurs est-il bien certain qu'il ait jamais existé ou qu'il existe encore des sociétés,

Ire Partie
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Nous apprenons par tout ce qui s'est conservé de l'histoire des plus anciens établissemens, que ce furent les premiers souverains qui instituerent les cérémonies de la religion, & reglerent le culte public que l'on a rendu chez tous les peuples policés à la Divinité [a]. On voit même qu'originairement, & long-tems encore après, le sacerdoce étoit toujours réuni avec le sceptre dans la personne des rois. L'Ecriture sainte le dit [b]. Homere & les auteurs profanes s'en expliquent aussi très-clairement [c]. Il seroit inutile d'insister davantage sur ce point. Disons plutôt un mot de quelques usages particuliers auxquels l'établissement des premieres loix positives aura donné naissance.

L'Institution du droit de propriété & les loix sur le Mariage ont entraîné nécessairement l'établissement de quelques usages & de quelques coutumes qu'on doit regarder comme l'origine & la base de toutes les loix civiles. Je ne devrois à la rigueur en parler qu'à l'article de ces loix. Ces usages néanmoins étant une suite naturelle des loix politiques, ayant eu lieu chez toute espece de société policée, & ayant même précédé l'établissement des loix civiles qui n'ont été créées que pour les perfectionner; il est indispensable d'en parler ici pour suivre les progrès des établissemens qui ont concouru successivement à former les Etats & les corps politiques. Ces usages particuliers sont ceux qu'on a observés originairement sur les conventions matrimoniales, sur les successions, sur la maniere de passer & de rédiger les contrats, les obligations, & enfin sur la façon de rendre & de constater les jugemens.

L'usage veut aujourd'hui que la femme apporte au mari une certaine quantité de biens dont il a l'usufruit pendant le mariage. C'étoit le contraire chez les anciens peuples. La coutume vouloit que celui qui épousoit une fille fût obligé en quelque sorte de l'acheter soit par les services qu'il rendoit au pere de celle qu'il recherchoit, soit par des présens qu'il faisoit à la fille elle-même. Abraham charge

chez lesquelles il n'y ait aucun culte extérieur? Les Ecrivains ou les Voyageurs qu'on cite, ont-ils séjourné assez long-tems chez les peuples dont ils parlent, & les connoissoient-ils assez pour être certains qu'ils n'avoient aucun culte extérieur?

[a] Diod. l. 1. p. 18, 19. = Hygin. fab. 143. = Dion. Halicarn. l. 2. p. 87, 90. = Tacit. Annal. l. 3. n. 26. = Plut. t. 2. p. 356. A. p. 1125. D. = Stob. Eclog. Phys. l. 1. p. 124. = Hist. des Incas, l. 1. c. 21. p. 67.

[b] Gen. c. 14. ℣. 18. 1. Reg. c. 13. ℣. 9. 2. Reg. c. 6. ℣. 13, 18, 20. c. 24. ℣. 25.

[c] Herod. l. 6. n. 56. = Plat. in Polit. p. 350. B. = Xenoph. Cyrop. l. 3. p. 63. De Rep. Laced. p. 544. = Demosth. in Neæram. p. 873. B. = Cicero de Divinat. l. 1. n. 40. = Virgil. Æneid. l. 3. v. 80. = Diod. l. 2. p. 159. = Dion. Halicarn. l. 2. p. 87. l. 4. p. 269. = Titus Livius, l. 2. n. 2. = Servius ad Æneid. l. 3. v. 80. = Martini, Hist. de la Chine, t. 1. p. 59, 89. = Mém. du P. le Comte, t. 2. Lettr. 9. p. 16. = Hist. des Incas, t. 2. p. 48. = Lettres Edif. t. 19. p. 387. 483. = Hist. du Japon par Kæmpfer, Præf. p. 30, l. 1. p. 99. l. 2. c. 1. p. 228. t. 2 & 3. init.

Eliézer d'une grande quantité de présens magnifiques lorsqu'il l'envoie demander Rebecca pour Isaac [a]. Jacob pour épouser Rachel servit Laban pendant sept ans [b]. Sichem demandant en mariage Dina fille de Jacob dit aux enfans de ce Patriarche : « Faites monter » ce que vous demandez pour son mariage aussi haut que vous le voudrez, & demandez quels présens il vous plaira, je vous les donnerai » volontiers » [c]. Cette coutume au reste a subsisté fort long-tems & chez bien des peuples. Homere en fait souvent mention [d]. L'usage d'acheter les femmes que l'on vouloit épouser se pratiquoit chez les anciens habitans de l'Inde [e], de la Grece [f], de l'Espagne [g], de la Germanie [h], & chez les Thraces [i]. C'étoit aussi la coutume chez nos ancêtres [k]. Encore aujourd'hui les Chinois [l], les Tartares [m], les peuples du Tonquin [n], de Pegu [o], les Mores d'Afrique [p], les Turcs [q], les habitans de Transilvanie [r], les Sauvages [s], achetent leurs femmes.

Le partage des successions est un des objets les plus importans de la société ; objet qui à la vérité n'a dû être bien intéressant que chez les peuples cultivateurs, mais dont on a dû néanmoins s'occuper dans toutes les sociétés policées. Aussi voyons-nous que dès les premiers tems on y avoit pourvu & que l'ordre en étoit réglé [t]. Les peres paroissent en avoir été alors les maîtres absolus. Les enfans qu'Abraham avoit eu de ses femmes autres que Sara, ne partagent point dans sa succession. Il les en exclut pour donner tout son bien à Isaaç. Ce patriarche se contente de faire à ses autres enfans quelques dons de son vivant [u]. Nous voyons aussi Jacob avantager Joseph de toutes les terres qu'il avoit conquises sur les Amorrhéens [x]. L'auteur du livre

[a] Gen. c. 24. ℣. 10.-53.
[b] Gen. c. 29. ℣. 18. & suiv.
[c] Gen. c. 34. ℣. 12.
[d] Nous en parlerons dans la 2e Part. L. I. à l'art. de la Grece.
[e] Strabo, l. 15. p. 1036.
[f] Voy. la 2e Part. L. I. c. III. art. 8.
[g] Strabo. l. 3. p. 251.
[h] Tacit. de morib. Germ. c. 18.
[i] Héraclid. Pont. de Polit. voce Θρᾳκῶν.
[k] Voy. la Loi Salique, art. 46. & les formules de Marculphe.
[l] Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 144, 145. = Lettr. édif. t. 14. p. 145.
[m] Marc Paul, l. 1. c. 49, 55. = Hist. gén. des Voyag. t. 7. p. 230.
[n] Voyag. de Dampier, t. 3. p. 55.
[o] Rec. des Voyages de la Compagnie des Ind. Holland. t. 3. p. 73. = Voyag. d'Ovington, t. 2. p. 297. = Lettr. édif. t. 25. p. 463.
[p] Hist. gén. des Voyag. t. 2. p. 629. = Ibid. t. 4. p. 590.
[q] Observat. de Belon. l. 3. c. 17. = Voyag. de la Boulaye, p. 411.
[r] Casaub. in not. ad Strab. p. 251. (5)
[s] Mœurs des Sauvages, t. 1. p 565. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 5. p. 17. = Voyag. de Frezier, p. 66. = Lettr. édif. t. 20. p. 123.
[t] Voy. Gen. c. 48. ℣. 6.
[u] Gen. c. 25. ℣. 5. & 6. Voy. Calmet loco cit.
[x] Gen. c. 48. ℣. 22.

de

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de Job, remarque que ce saint homme donna à ses filles dans son héritage une part égale à celle de leurs freres [a].

Il y avoit cependant dès lors certaines prérogatives attachées au droit d'aînesse. L'histoire de Jacob & d'Esaü en fournit des preuves suffisantes [b]. Le droit d'aînesse servit aussi de prétexte à Laban, pour se justifier auprès de Jacob de l'indigne supercherie dont il usa en lui substituant Lia au lieu de Rachel qu'il lui avoit promise [c]. Les meilleurs écrivains de l'antiquité nous apprennent enfin que suivant l'usage universel & la coutume de toutes les Nations policées, les aînés avoient l'autorité sur leurs freres [d].

On doit encore mettre au nombre des plus anciens établissemens l'invention de certains moyens & de certains usages propres à constater les principaux actes de la vie civile.

Les affaires importantes de la société, comme les obligations réciproques, les ventes, l'état des personnes, la propriété & la quantité des biens, les mariages, les jugemens, &c. ont eu besoin dans tous les tems d'un degré de publicité qui en assurât l'exécution & l'authenticité. C'est à cet effet qu'on a inventé certaines formules pour dresser ces sortes d'actes, qu'on a autorisé certaines personnes à les recevoir, & qu'on a établi des dépôts publics où on pût les consigner pour y recourir & les consulter dans le besoin. Toute la société civile porte sur la sureté des engagemens mutuels que contractent les differens membres qui la composent.

Les peuples ont été assez de tems sans connoître l'art de peindre la parole & de la rendre durable & permanente (1). Tous les actes se passoient alors verbalement. Il falloit cependant les constater. La forme usitée étoit de les passer en public & devant des témoins [e]. Lorsqu'Abraham achete d'Ephron une caverne pour enterrer Sara, la vente s'en fait en présence de tout le peuple [f]. Homere dans la description du bouclier d'Achille, représente deux citoyens qui plaident pour l'amende due au sujet d'un homicide. L'audience se tient en public. Celui qui a commis le meurtre soutient devant le peuple qu'il a payé l'amende. Le parent du mort assure au contraire qu'il ne l'a point reçue, & tous deux, dit ce Poëte, pour vuider leur

[a] Job. c. 42. ℣. 15. Voy. le Comment. du P. Calmet.
[b] Voy. Gen. c. 49. ℣. 3.
[c] Gen. c. 29. ℣. 26.
[d] Iliad. l. 15. v. 165. = Herod. l. 7, n. 2.

(1) Voy. ce que nous disons sur l'origine de l'Ecriture. Infrà. Liv. II. c. VI.
[e] Hom. Iliad. l. 18. v. 499. &c. = Dion. Halicarn. l. 2. p. 134. = Syncell. p. 102.
[f] Gen. c. 23.

différend, ont recours à la déposition des témoins [a]. Il y a encore aujourd'hui des peuples qui n'ayant aucune sorte d'écriture, se servent de pareils moyens [b] pour passer leurs actes & leurs contrats.

On a pu suppléer aussi à l'écriture par quelques autres inventions. On connoît des nations dont la conduite peut donner une idée des pratiques usitées dans les premiers tems. Ces peuples, pour constater leurs ventes, leurs achats, leurs emprunts, &c. emploient certains morceaux de bois entaillés diversement. On les coupe en deux : le créancier en garde une moitié, & le débiteur retient l'autre. Quand la dette, ou la promesse est acquittée, chacun remet le morceau qu'il avoit pardevers lui [c]. De pareils moyens suffisoient pour constater anciennement les actes ; eu égard au genre de vie que menoient les premiers peuples, il devoit y avoir peu de clauses dans leurs contrats.

C'étoit aux portes des villes, c'est-à-dire, en présence de tout le peuple qu'originairement on rendoit la justice. Job nous apprend que telle étoit la pratique de son tems [d]. Moïse fait aussi mention de cet ancien usage [e], usage qui, suivant le témoignage d'Homere, subsistoit encore dans les siécles héroïques [f]. Ces pratiques devoient leur origine à l'ignorance des premiers tems, où l'art d'écrire n'étoit pas connu. Le seul moyen qu'il y eût alors pour constater les jugemens, étoit de les rendre en public. D'ailleurs, comme anciennement on connoissoit à peine les loix civiles, il y avoit très-peu de formalités à observer. Toutes les affaires dépendoient de la déposition des témoins [g] : on les écoutoit, & on prononçoit en conséquence. Cette maniere de rendre la justice s'observe encore dans plusieurs pays [h]. Rapportons à ce sujet ce qui se pratiquoit anciennement pour publier & constater les loix.

J'ai déja dit que les peuples avoient été assez de tems sans connoître l'art d'écrire ; mais on avoit imaginé de bonne heure des moyens qui pouvoient en quelque sorte y suppléer. Le plus général & le plus usité étoit de composer en vers l'histoire des faits dont on vouloit conserver la mémoire, & de mettre ces vers en chant. Les législateurs ont fait usage de cet expédient pour consigner & faire passer leurs reglemens à la postérité. Les premieres loix de tous les peuples

a Iliad. l. 18. v. 499. &c.
b Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 407.
c Ibid. t. 7. p. 334. = Marco Polo, l. 2. c. 41. = Voyez aussi le Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 402.
d C. 9. ℣. 7.
e Gen. c. 23. ℣. 18.
f Iliad. l. 18. v. 497. & suiv.
g Ibid. v. 501.
h Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 8.

ont été composées en vers qu'on chantoit [a]. Apollon, suivant une tradition très-ancienne, passoit pour un des premiers législateurs [b]. Cette même tradition disoit qu'il avoit publié ses loix au son de la lyre [c], c'est-à-dire, qu'il les avoit mises en chant. Nous avons des preuves certaines que les premieres loix de la Grece étoient des especes de chansons [d]. Les loix des anciens habitans de l'Espagne étoient également en vers qu'on chantoit [e]. Tuiston étoit regardé par les Germains comme leur premier législateur. Ils disoient qu'il avoit mis ses loix en vers & en chant [f]. Cet ancien usage de mettre les loix en chant, s'est conservé long-tems chez plusieurs peuples [g].

Il ne suffisoit pas d'avoir établi des loix, il falloit tenir la main à leur exécution, & prendre les moyens convenables pour terminer les différends qui pourroient survenir entre les citoyens. L'administration de la justice est le fondement & l'appui de la société. Dans les premiers tems chaque pere de famille étoit le juge naturel des disputes qui s'élevoient entre ses enfans. Mais quand plusieurs familles ont été réunies, il a fallu, pour décider les contestations qui survenoient de famille à famille, élire un arbitre commun, qui eût en même tems assez d'impartialité pour faire une juste application de la loi, & assez de pouvoir pour la faire exécuter. C'est à quoi les peuples ont pourvu par l'établissement du gouvernement politique, d'où est émanée cette autorité générale qui s'étend également sur tous les membres de la société.

Dans les Etats où le gouvernement a été remis entre les mains d'un seul, c'étoit le chef qui dans les commencemens rendoit en personne la justice. Les Monarques se seront acquitté de ce soin important tant que le nombre de leurs sujets n'aura pas été considérable; mais quand les peuples seront devenus trop nombreux, il aura fallu alors choisir un certain nombre de personnes expérimentées & d'une probité reconnue à qui le Souverain confiât & communiquât une portion de son autorité pour rendre la justice à ses sujets. L'Ecriture sainte autorise la conjecture que nous proposons sur l'origine des juges. On y voit que Moïse accablé sous la multitude des affaires, choisit un certain nombre d'Israélites expérimentés pour rendre la justice au peuple. Ces juges terminoient par eux-mêmes les affaires

[a] Plato in Min. p. 567. B. = Arist. problem. sect. 19, problem. 28.

[b] Strabo, l. 9. p. 646. = Suid. voce Νόμοι κιθαρ. t. 2. p. 630.

[c] Suid. ibid.

[d] Voy. la 2e Part. Liv. I. c. III. art. 8.

[e] Strabo, l. 3. p. 204.

[f] Voy. Kuhnius ad Ælian. var. hist. l. 2. c. 39. note (1)

[g] Arist. problem. sect. 19. Problem. 28. = Ælian. var. hist. l. 2. c. 39. = Voy. aussi la 2e Part. Liv. I. c. III. art. 8.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

communes & ordinaires. A l'égard de celles qui étoient plus importantes, ils étoient obligés d'en rendre compte à Moïse [a].

Le respect que dans tous les tems & dans tous les pays on a eu pour les ministres de la religion, a été cause qu'originairement on les chargea par préférence de l'administration de la justice. Les prêtres étoient les seuls juges qu'on connût chez les plus anciennes nations dont il soit parlé dans l'histoire. Arbitres des affaires les plus importantes, ils prononçoient en dernier ressort sur tous les différends, & infligeoient telles peines qu'ils jugeoient à propos [b]. L'autorité que la religion donnoit naturellement aux prêtres n'aura pas été vraisemblablement le seul motif qui les aura fait choisir originairement pour arbitres de tous les différends, & pour juges de tous les délits. L'idée qu'on a toujours eue de leur sçavoir & de leur capacité aura certainement encore contribué à ce choix. Quoi qu'il en soit, au surplus, l'ancien usage de confier aux ministres de la religion le soin de rendre la justice ne s'est pas entiérement aboli. On connoît plusieurs nations chez lesquelles il subsiste encore à présent [c].

[a] Exod. c. 18.

[b] Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 2. p. 430. t. 3. p. v. & 659. = Cæsar, de Bell. Gall. l. 6. c. 13. = Dion Halicarn. l. 2. p. 132. = Strabo, l. 4. p. 302. l. 1. p. 43. = Tacit. de morib. Germ. c. 7. & 11. = Ælian. var. hist. l. 14. c. 34. Voy. les notes de Perizon. loco cit.

[c] Voyage de Pyrard. c. 14. p. 144, 145. = Hist. gén. des Voyag. t. 4. p. 396. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 403. = Chardin, t. 6. p. 16.

ARTICLE SECOND.

Du second ordre des Loix positives, c'est-à-dire, des Loix civiles.

CE qu'on a vû jusqu'à présent sur l'origine & l'établissement des loix convient à toute espece de société politique. Entrons maintenant dans quelque détail sur l'établissement de celles qui ne doivent leur origine qu'aux peuples CULTIVATEURS. Ce second ordre de loix se rejoint presque au premier par la datte, & par la nécessité de son établissement. L'agriculture en donnant naissance aux arts & au commerce, a bientôt enfanté par une suite naturelle le droit CIVIL; & l'agriculture a été connue très-anciennement chez plusieurs peuples. J'en donnerai les preuves dans le Livre suivant. Le seul objet que nous ayons à envisager pour le moment, sont les suites que l'agriculture a eues par rapport au gouvernement, & à l'établissement des loix *civiles*.

La culture de la terre demande de grands ſoins & de grands travaux, les peuples qui ont embraſſé ce genre de vie ont été obligés de chercher dans leur induſtrie les ſecours dont ils avoient beſoin. Ces recherches ont donné naiſſance à une grande quantité d'arts; ces arts ont produit le commerce, le commerce a multiplié & diverſifié les interêts reſpectifs & particuliers des différens membres de la ſociété. Il a fallu des réglemens pour tous ces objets: c'eſt ainſi que l'agriculture par ſes dépendances a donné lieu à l'établiſſement d'un grand nombre de loix. Ce ſont ces différentes loix propres au gouvernement des peuples cultivateurs, qui ont formé le corps de la Juriſprudence *civile*.

La premiere loi qu'on aura établie, aura été pour aſſigner & aſſurer à chaque habitant une certaine quantité de terrein. Dans les tems où le labourage n'étoit point encore connu, les terres étoient en commun. Il n'y avoit ni bornes ni limites qui en réglaſſent le partage (1), chacun prenoit ſa ſubſiſtance où il jugeoit à propos (2). On abandonnoit, on reprenoit ſucceſſivement les mêmes cantons, ſuivant qu'ils étoient plus ou moins épuiſés: cette maniere de vivre n'a plus été praticable quand l'agriculture a été introduite. Il fallut alors diſtinguer les poſſeſſions & prendre les meſures néceſſaires pour faire jouir chaque citoyen du fruit de ſes travaux. Il étoit dans l'ordre que celui qui avoit ſemé du grain fût sûr de le recueillir, & ne vît pas les autres profiter des peines & des ſoins qu'il s'étoit donnés. De-là ſont émanées les loix ſur la propriété des terres, ſur la maniere de les partager & d'en jouir. Ces objets ont toujours extrêmement occupé les légiſlateurs. Homere nous apprend qu'un des premiers ſoins de ceux qui dans ces tems reculés formoient de nouveaux établiſſemens, étoit de partager les terres entre les habitans de la colonie [a]. Les Chinois diſent auſſi que Gin-hoand, un de leurs premiers ſouverains, diviſa toutes les terres de ſon empire en neuf parties, l'une deſquelles fut deſtinée pour les habitations, & les huit autres pour l'agriculture [b]. Nous voyons encore par l'hiſtoire du Pérou, que les premiers Incas avoient grande attention a faire le partage & la diſtribution des terres entre leurs ſujets [c].

(1) . . . . . . *Non fixus in agris,*
Qui regeret certis finibus, arva lapis.
Tibull. l. 1. Eleg. 3. v. 43.

(2) *In medium quærebant.* Virgil. Georg. l. 1. v. 127.

[a] Odyſſ. l. 6. v. 10.

[b] Martini, hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18.

[c] Acoſta, hiſt. des Ind. Occid. fol. 295. 296. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 48. 188.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ce n'étoit pas assez d'avoir établi & réglé le partage des terres, il falloit encore réprimer & prévenir les usurpations. Les anciens législateurs ne négligerent sur ces objets aucune précaution. Dans la vue de prévenir tous les sujets de discorde, & de mettre un frein à la cupidité, ils obligerent chaque particulier à fixer par des bornes l'étendue de son terrein, soit en profitant de celles que la nature pourroit offrir, soit en y suppléant par des marques solides & durables. Cette pratique est fort ancienne : on la trouve marquée très-expressément dans la Genèse [a]. Elle étoit aussi en usage dès le tems de Job, il met à la tête des usurpateurs & des méchans ceux qui arrachent les bornes des héritages [b]. Moïse en fait une défense expresse aux Israélites; & on voit par la maniere dont il s'explique, que l'usage de distinguer les héritages par des bornes, étoit connu bien avant ce législateur [c]. Les auteurs prophanes nous donnent également à connoître combien cette coutume étoit ancienne. Homere en parle comme d'un usage de la plus haute antiquité [d]. Virgile en rapporte l'établissement au siécle de Jupiter [e], c'est-à-dire, aux tems les plus reculés. On eut soin en même tems d'établir les peines les plus rigoureuses contre ceux qui entreprendroient d'enleverles bornes des héritages. Numa avoit ordonné la peine de mort contre ceux qui auroient commis un pareil attentat [f]. La politique intéressa même la religion dans un objet d'où dépend le maintien de la société: on chercha à retenir par la crainte des dieux ceux que les loix humaines n'auroient pas été seules capables d'arrêter [g].

L'agriculture a donc donné naissance à la propriété des domaines; mais cette propriété change nécessairement à la mort de chaque possesseur. Les peines & les travaux qu'exige la culture de la terre ont attaché particulierement les hommes à un objet qui leur coûte tant de fatigues. De-là le soin d'en transmettre la jouissance & la possession à ce qu'ils ont de plus cher ; il a fallu conséquemment établir des loix pour régler la maniere dont seroient partagés les domaines, soit qu'un homme laissât plusieurs enfans, soit qu'il mourût sans postérité, ou qu'il voulût en disposer d'une maniere particuliere. C'est

[a] C. 49. ℣. 14.

[b] C. 24. ℣. 2.

[c] *Non assumes & transferes terminos proximi tui, quos fixerunt priores in possessione tua.* Deuter. c. 19. ℣. 14.

[d] Iliad. l. 12. v. 421. l. 21. v. 405.

[e] *Ante Jovem . . . .*
Nec signare quidem aut partiri limite campum Fas erat. Georg. l. 1. v. 125.

[f] Dionys. Halicarn. l. 2. p. 133. = Festus, voce *termino*, l. 18. p. 586.

[g] Voy. les Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 1. M. p. 50. = Plato de Leg. l. 8. p. 914.

le partage des terres qui a donné naissance au Droit & à la Jurisprudence [a]. Les loix concernant cette matiere forment une des parties les plus considérables du Code civil.

On ne finiroit point si l'on vouloit rechercher toutes les loix que l'agriculture à occasionnées. Il suffit d'avertir que la découverte de cet art, & de ceux qui en sont une suite nécessaire, est un objet qu'on ne doit jamais perdre de vue quand on veut remonter à l'origine du droit civil. Il ne seroit pas possible au surplus d'entrer dans aucun éclaircissement sur les premieres loix civiles des anciens peuples. Les faits & les détails historiques nous manquent dans ces siécles reculés. Ce que l'on peut dire de plus probable, c'est que le droit civil aura d'abord été fort incertain. La Jurisprudence n'a pû se former que par la succession des tems. Un législateur ne peut pas prévoir tous les évenemens. L'exigence des cas, les nouvelles circonstances ont donné lieu à l'établissement de la plus grande partie des constitutions civiles : chaque fois qu'il s'est présenté un nouvel évenement, on a fait une nouvelle loi.

L'agriculture, comme je l'ai déja dit, a donné successivement naissance à la plus grande partie des arts; les arts ont produit le commerce, & le commerce a nécessairement occasionné quantité de réglemens: il a même fallu par la suite étendre ou réformer ces réglemens, à mesure que le commerce s'est étendu; que l'industrie s'est perfectionnée; qu'il s'est introduit de nouveaux signes de denrées; qu'on a fait de nouvelles recherches, & que l'abondance a produit le luxe & la somptuosité.

On n'a connu & on n'a sçu travailler les métaux qu'après un certain tems; l'usage qu'on a fait de cette découverte a produit de nouveaux arts, & avancé extraordinairement les progrès de ceux que l'on connoissoit auparavant: autres sources de nouvelles loix. L'introduction de ces mêmes métaux dans le commerce, comme prix commun de toutes les marchandises, a dû amener nécessairement de nouveaux réglemens, de nouvelles ordonnances. Les acquisitions & les obligations sont les suites naturelles du commerce & de l'industrie, du maniement & du mouvement de l'argent. De-là l'origine de certaines formules propres à dresser & à constater les actes par lesquels les citoyens peuvent s'obliger respectivement les uns envers les autres. De-là encore l'établissement nécessaire d'officiers publics, chargés de recevoir & de garder ces sortes d'actes.

[a] *Itaque ex agrorum divisione inventa sunt jura*, Macrob. Saturnal. l. 3. c. 12. p. 413.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ajoûtons que les guerres ont très-souvent fait changer de face aux Empires. Les conquêtes ont introduit de nouvelles façons de penser, de nouvelles mœurs, de nouvelles vues, & même de nouveaux arts. Le systême politique des États a dû par conséquent changer bien des fois, suivant les différentes circonstances & les positions diverses où les peuples se sont trouvés; & la législation s'est nécessairement ressentie de toutes ces différentes variations.

D'ailleurs ce n'a été que par la succession des tems qu'on a pû reconnoître les abus & les inconvéniens de certaines loix. Ces loix auront été supprimées ou corrigées par des réglemens qu'on leur aura substitués. Les auteurs qui peuvent seuls aujourd'hui nous instruire de la jurisprudence des anciens peuples, n'ont pas pu avoir des lumieres bien exactes sur ces objets; ils n'ont connu les nations dont ils parlent que dans des tems bien postérieurs à ceux que nous examinons, & alors le code civil de ces nations avoit acquis une forme fixe & assurée. Les historiens de l'antiquité n'ont pu en quelque sorte parler que des loix qui étoient en vigueur dans les siécles où ils écrivoient. Or, quoique l'époque de la plus grande partie de ces loix ne nous soit pas connue, il n'est pas cependant à présumer que toutes celles dont on ignore les auteurs aient été l'ouvrage des premiers législateurs. Disons encore que la plûpart des écrivains de l'antiquité ont fait en général très-peu d'attention à la jurisprudence & aux loix civiles des anciens peuples.

Ne nous fatiguons donc point à rechercher quelles auront été les premieres loix civiles; qu'il nous suffise de sçavoir que toutes celles, qui par la suite ont formé le code civil des nations, émanent soit directement, soit indirectement de l'agriculture. L'histoire, indépendamment de toutes les réflexions, l'atteste de la maniere la plus solemnelle. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples policés, on y verra les loix civiles prendre naissance en même tems que l'agriculture, & l'un & l'autre établissement être l'ouvrage des premiers Souverains. L'Egypte publioit les services qu'Osiris avoit rendus au genre humain par la découverte de l'agriculture, & par l'établissement de ses loix [a]. Les Grecs en disoient autant de Cérès [b]; les premiers peuples de l'Italie, de Saturne [c]; les anciens habitans de l'Espagne, d'Habis [d]; & les Péruviens, de Mancc-Capac [e]; les Chinois font le même honneur à Yao [f].

[a] Diod. l. 1. p. 17, 18.
[b] Voy. la 2e Part. Liv. I. c. III. art. 1.
[c] Arist. Polit. l. 7. c. 10. = Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 217.
[d] Justin. l. 44. c. 4. p. 745.
[e] Hist. des Incas, t. 1. p. 21, 31.
[f] Acad. des Inscript. t. x. p. 391.

Remarquons

Remarquons en passant combien les anciens législateurs ont estimé l'agriculture nécessaire & essentielle au maintien de la société. On en peut juger par les précautions qu'ils avoient prises pour en assurer la jouissance à leurs peuples. Il n'est pas possible de cultiver la terre sans le secours des animaux. Dans la crainte que l'espece de ceux qu'on employe à ce travail ne vînt à manquer, les anciennes loix avoient défendu sous peine de la vie de tuer aucun des animaux qui servent au labourage; c'étoit une des premieres loix de la Grèce [a], loi observée chez plusieurs autres peuples [b]. Le respect des anciens pour le bœuf qui servoit au labourage est attesté par le témoignage de tous les écrivains de l'antiquité. C'étoit un crime digne de mort que d'en avoir tué un seul [c]. Aujourd'hui encore dans plusieurs pays on a la même attention pour un animal qui rend de si grands services à l'homme. Dans les préceptes de Ram si respectés aux grandes Indes, il est expressément défendu de tuer les bœufs [d]: au Maduré c'est un crime digne de mort [e]: dans la Syrie on n'en mange jamais & moins encore de veaux, on les conserve pour labourer la terre [f]. Dans une de nos isles Françoises de l'Amérique, on défendit autrefois sous peine de la vie de tuer les bœufs, pour ne pas empêcher la multiplication de l'espece [g]. Il est probable qu'une même raison de politique a porté les anciens législateurs à faire de pareilles défenses [h]. Il n'y avoit anciennement que les bœufs qui servissent à l'agriculture.

Cette conduite me paroît renfermer encore un motif autre que celui de prévenir le danger de manquer de bétail. Les premiers législateurs avoient à gouverner des hommes féroces qui ne faisoient que sortir de la barbarie. Je ne doute point qu'ils n'ayent eu en vue dans ces défenses d'inspirer à leurs peuples des sentimens d'humanité & de compassion envers leurs semblables, en leur en inspirant même envers les bêtes. On trouve chez les Hébreux plusieurs loix qui paroissent avoir été dictées par ce motif. Dieu en ordonnant le repos du septieme jour, dit qu'il le fait afin de donner quelque relâche aux esclaves & aux bêtes de service [i]. Il défend de couper les animaux &

[a] Nous en parlerons dans la 2e Partie.

[b] Nicol. Damasc. apud Stob. serm. 42. p. 293. = Ælian. Hist. animal. l. 12. c. 34. = Varro de Re Rust. l. 2. c. 5. — Plin. l. 8. c. 45. p. 472. = Porphyr. de abstin. l. 2. p. 138.

[c] *Ab hoc antiqui*, dit Varron, *manus ita abstineri voluerunt, ut capite sanxerint, si quis occidisset*. De Re Rust. l. 2. c. 5. = Voy. aussi Aratus, Phœnom. v. 132. = Virg. Georg. l. 2. v. 537. = Columell. l. 6. in Proœm. p. 209. = Plin. l. 8. c. 45. p. 472.

[d] Voyage de la Boulaye, p. 157.

[e] Lettres Edif. t. 12. p. 93.

[f] Hieron. in Jovinian. l. 2. c. 6. = Mercure de France, Févr. 1727. p. 221.

[g] Lettres Edif. t. 12. p. 93.

[h] Athen. l. 9. p. 375.

[i] Exod. c. 23. ỹ. 12.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de lier la bouche du bœuf qui foule le grain [a]. Il veut que si l'on trouve un nid avec sa mere sur ses petits ou sur ses œufs, on laisse aller cette mere [b]. Moïse n'est pas le seul qui ait ordonné de traiter doucement les animaux. Les loix de plusieurs peuples nous offrent de pareils exemples [c].

De tous les effets qu'a produit l'agriculture, le plus remarquable & le plus sensible a été de contraindre les peuples qui s'y sont adonnés à se fixer dans un même canton. Ce genre de vie les a obligés de construire des habitations solides, & même de les élever proche les unes des autres pour être à portée de se secourir & de s'entr'aider. C'est ainsi que se sont formées les villes. Les premieres dont il soit parlé dans l'histoire, ont commencé dans la Chaldée, dans la Chine, & dans l'Egypte, païs où de tems immémorial les peuples ont été adonnés à la culture de la terre. Suivant le témoignage des meilleurs écrivains de l'antiquité, la politique a commencé avec les villes [d], & la fondation des villes a donné naissance aux grands empires: aussi voyons-nous que les peuples cultivateurs ont été les premiers qui ayent formé des Etats puissans & considérables. Les empires de Babylone, d'Assyrie, de la Chine, &c. ont pris naissance dans les parties de l'Asie, où la culture des terres a toujours fait la principale occupation des peuples. L'Egypte en est un exemple pour le moins aussi frappant, sans parler des Grecs & des Romains, auxquels on peut joindre à bon titre les Mexicains & les Péruviens dans le nouveau Continent. Tous ces peuples, par la connoissance de l'agriculture, ont été en état de se réunir en corps considérable dans un même lieu. Ils avoient des moyens certains de subsister. La chasse, la pêche & les fruits que la terre produit naturellement ne suffisent pas pour nourrir un grand nombre d'hommes dans un même canton. Les nations qui n'ont que ce moyen pour subsister, sont dans la nécessité d'errer continuellement de contrée en contrée, sans pouvoir jamais se réunir en corps nombreux. Il n'y a point de païs qui pût alors fournir à leur subsistance. Dailleurs ces ressources sont très-casuelles, elles peuvent manquer fort souvent. L'agriculture est seule capable de nourrir en même tems un grand nombre d'hommes dans un même canton, & de donner des provisions même pour l'avenir. C'est donc à la décou-

[a] Levit. c. 22. ℣. 24.

[b] Deuter. c. 22. ℣. 6. 7. = Exod. c. 23. ℣. 9. Voy. le Comment. du P. Calmet, t. 1. p. 219, 221, 225, 226. t. 3. p. 429.

[c] Voy. sur ce sujet une loi très-remarquable d'un Empereur du Japon. Apud Kæmpfer. Hist. du Japon. t. 1. p. 264. = Voyez aussi ce que nous disons dans la 2e Part. L. I. art. 8.

[d] Plato. de Leg. l. 3. & 6.

verte & à la pratique de cet art que nous sommes redevables de tout ce qui peut contribuer à soulager & adoucir la condition humaine.

Terminons cette matiere importante par quelques réflexions sur l'avantage le plus précieux que les hommes ayent retiré de l'établissement des sociétés. Quand on pense à tous les moyens qu'il a fallu employer pour établir, régler & maintenir le corps politique, on ne peut s'empêcher de regarder les loix comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Quelque admiration néanmoins qu'elles méritent, leur secours seul n'auroit pas été suffisant pour faire le bonheur & la tranquilité des peuples. La politique a employé un ressort encore plus puissant & plus étendu. C'est peut-être de tous les effets heureux qu'a produit la réunion des familles, celui dont le genre humain s'est le plus ressenti & se ressent encore le plus journellement. Je parle de ces deux grands mobiles des actions humaines, de ces préjugés salutaires qui ont tant de force chez toutes les nations, & qui suppléent si souvent aux loix & même à la vertu : l'amour de la gloire, & la crainte de l'opprobre.

On trouve chez tous les peuples policés des loix qui punissent les crimes & les attentats contre la société ; mais je ne connois point de païs où il y ait des prix décernés pour les vertus sociales, telles que la générosité, la candeur, l'humanité, le désitéressement, la décence dans les mœurs, l'exacte probité, &c.

J'observe encore qu'il y a certains vices comme le mensonge, l'avarice, le manquement de probité, la débauche, l'indécence, l'ingratitude, &c. contre lesquels la loi ne décerne aucunes peines. Je conviens même que ces sortes de vices ne sont pas en quelque façon susceptibles d'être punis par le Magistrat. Cependant si les vertus sociales demeuroient absolument sans récompense, il seroit à craindre que peu de gens se portassent à les pratiquer. Il seroit encore bien plus préjudiciable qu'on pût s'abandonner impunément aux vices dont je viens de parler ; les mœurs & les coutumes fondées sur ces conventions tacites par lesquelles nous disions il n'y a qu'un moment que toutes les sociétés s'étoient liées, ont suppléé & remédié à ce défaut des loix.

L'honneur, ce sentiment si vif & si délicat, est l'ouvrage & le fruit de la société. L'intérêt général & particulier a concouru à le former. L'avantage & l'utilité qu'on reconnut pour la société dans certains sentimens, dans certaines actions, engagerent naturellement à regarder ces sentimens & ces actions comme l'attribut le plus précieux de l'humanité. Par une suite des mêmes motifs on se sentit porté

Ire PARTIE.
Depuis le Déiuge jusqu'a la mort de Jacob.

à marquer les plus grands égards, & la plus grande considération aux personnes douées de ces qualités désirables. L'ambition de s'attirer ces témoignages d'estime, & ces marques de déférence est le principe dont la société a retiré les plus grands services, principe qui a suppléé à toutes les récompenses que les loix auroient pu assurer aux actions vertueuses.

A l'égard de ces actions préjudiciables au bon ordre & à la tranquilité publique, contre lesquelles il n'a pas été possible que la loi décernât des peines, la société, en suivant le même principe, a pourvû également à ce qu'elles ne demeurassent pas impunies. La coutume & l'opinion fondées sur les conventions tacites de toutes les sociétés, ont de tous les tems fait rendre contre ces sortes d'actions des jugemens qui, quoiqu'ils ne soient revêtus d'aucune des formes judiciaires, quoiqu'ils ne soient pas exécutés par l'autorité de la loi, n'en sont ni moins réels ni moins redoutables; & pour en sentir toute l'efficacité, il suffit de faire réflexion à l'empire de la coutume & de l'opinion, & de considérer quelle est l'étendue de leur puissance.

Si nous examinons maintenant ce qui se passe chez tous les peuples, nous verrons qu'il n'y a point de loix expresses qui récompensent les vertus de société: mais qu'elles n'ont jamais manqué d'attirer à ceux qui les pratiquent les plus grands témoignages de respect & de considération; récompenses d'autant plus flateuses & d'autant plus puissantes, que la loi n'y a point de part, & qu'elles sont l'effet d'un consentement libre & indépendant. Nous verrons aussi qu'il y a certaines actions vicieuses que le Magistrat ne punit point, & contre lesquelles on n'a décerné aucunes peines afflictives; que ces actions cependant ne demeurent point impunies, & sont très-réellement & très-efficacement châtiées, par la honte, le mépris & l'indignation de la meilleure & de la plus saine partie de la société. Ces jugemens, je le répete, quoiqu'ils ne soient point émanés du pouvoir législatif, quoiqu'ils ne soient point revêtus de l'autorité de la loi, n'en ont pas moins un effet infaillible, soit pour récompenser la vertu, en faisant joüir ceux qui la cultivent de toutes les distinctions capables de flater l'amour-propre raisonnable, soit pour punir le vice, en privant ceux qui s'y laissent entraîner, des plus grandes douceurs de la société, & en contenant par cette crainte ces ames viles qui s'abandonneroient aux actions les plus lâches, dès qu'il n'y auroit point de supplices à appréhender.

Telles sont nos vues générales sur l'établissement des sociétés politiques. Jettons maintenant un coup d'œil particulier sur les peuples

qui se sont les plus distingués dans l'antiquité. Voyons quel étoit leur état & la forme de leur gouvernement dans les siécles qui font l'objet de cette premiere Partie de notre Ouvrage.

ARTICLE TROISIEME.

Des Loix & du Gouvernement des Babyloniens & des Assyriens.

De toutes les parties du monde, l'Asie est incontestablement la premiere qui se soit policée. Nous y voyons dès les premiers siécles après le déluge, Nembrod jetter les fondemens de l'empire de Babylone, & Assur donner naissance à la monarchie des Assyriens. Celle des Chinois ne doit gueres être moins ancienne : les contrées que nous nommons aujourd'hui la Perse, ont dû commencer aussi de bonne heure à se policer. Dès le tems d'Abraham, Codor-la-Homor, souverain de ces cantons (1), avoit assujetti à sa domination une grande étendue de pays [a]. Il y avoit aussi dès lors dans la Palestine, & aux environs du Jourdain, plusieurs peuples policés dont Moïse parle assez souvent. La plûpart, à ce qu'il paroît, étoient gouvernés par des rois; mais il faut se contenter de ces notions générales. Les détails & la suite des évenemens qui se sont passés dans l'Asie, pendant le cours d'un grand nombre de siécles, nous sont presque entierement inconnus : les Livres saints, les seuls qui pourroient nous en instruire, n'offrent à cet égard aucune ressource à la curiosité.

Moïse, après avoir dit que Nembrod établit le siége de son empire à Babylone [b], ne porte pas plus loin sa narration sur les suites de cet évenement. On trouve seulement du tems d'Abraham, un prince nommé Amraphel, que l'Écriture qualifie, roi de Sennaar. Il y a grande apparence que c'étoit un des successeurs de Nembrod. Moïse n'en parle qu'en passant, & pour nous apprendre qu'Amraphel étoit entré dans la ligue que Codor-la-Homor avoit faite avec plusieurs autres princes, pour réduire sous son pouvoir les rois de la Palestine, qui avoient sécoué le joug de son obéissance [c].

L'Historien sacré a gardé le même silence sur l'empire d'Assyrie :

1 Ce Prince est qualifié dans l'Ecriture, de roi des Elamites. C'est ainsi que s'appelloient les premiers habitans de la Perse. Voy. Bochart in Phaleg. l. 4. c. x. p. 254.

a Gen. c. 14.

b Gen. c. 10. ỳ. 10.

c Gen. c. 14. ỳ. 1.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

il se contente de dire qu'Assur quitta la Babylonie pour se retirer dans le pays qu'on a depuis appellé Assyrie, où il bâtit Ninive & quelques autres villes [a]. Ce fait nous autorise à croire qu'on peut rapporter à cette époque la fondation du royaume d'Assyrie (1); mais Moïse ne nous donne d'ailleurs aucune lumiere sur le sort de cet Empire.

Si au défaut des livres saints on veut avoir recours aux historiens prophanes, les faits qu'ils présentent sont si obscurs, si opposés, & impliquent tant de contradictions & de difficultés, qu'il est impossible de porter un jugement solide sur les premiers évenemens arrivés dans l'empire de Babylone & d'Assyrie. Les écrivains modernes ont imaginé différens systêmes pour concilier les récits opposés des historiens de l'antiquité; mais tous ces systêmes sont sujets à tant d'objections qu'il n'y en a pas un seul dont on puisse être vraîment satisfait. Néanmoins comme il faut se déterminer, je m'arrêterai à ce qui m'a paru de plus vraisemblable, & de plus conforme aux idées que je me suis formées de ces tems reculés.

Il paroît constant, d'après le texte de Moïse, que Ninive quoique très-ancienne, l'étoit cependant moins que Babylone. Il paroît encore que ces deux villes ont été originairement les capitales de deux Etats gouvernés chacun par un Monarque particulier. Ces deux Royaumes ont subsisté ainsi séparés l'espace de 440 ans.

L'histoire ne nous a rien transmis sur les Souverains qui ont regné à Ninive depuis Assur jusqu'à Ninus : on ignore même le nom de ces anciens Monarques [b]. Conforme à tous les premiers établissemens, l'empire des Assyriens si fameux dans l'antiquité, a eu fort peu d'étendue dans ses commencemens [c]. Ninus a été le premier qui ait entrepris d'en étendre les limites. Il conquit le royaume de Babylone, &

[a] Gen. c. 10. ℣. 11.

(1) Bochart, suivi de quelques Commentateurs, prétend que le mot *Assur* marque ici le nom d'une Province, & qu'il faut entendre ce passage comme s'il y avoit, *de terra illa* (Nembrod) *egressus est in Assyriam*, &c. « Nembrod étant parti de la plaine de » Sennaar, s'avança vers l'Assyrie, & y bâ» tit Ninive, &c. » Phaleg. l. 4. c. 12. p. 259, 260.

Mais ce sentiment a été combattu par quantité d'Ecrivains célebres, qui ont fait voir que cette explication étoit incompatible avec la phrase même de Moïse, & qu'on ne pouvoit se dispenser de prendre, comme ont fait les Septante, Josephe & la Vulgate, le mot *Assur* pour le nom d'un des fils de Sem, & dire qu'*Assur* étoit sorti des plaines de Sennaar pour former le long du Tigre un nouvel établissement, dont Ninive fut la capitale. Voy. Perizon. orig. Babyl. c. 4.

J'ajouterai qu'un des plus habiles hommes que nous ayons pour les langues Orientales, m'a assuré que dans toutes les versions, Arabe, Chaldéenne, Syriaque, Arméniene, &c. *Assur* étoit toujours au *nominatif*, & non à l'*accusatif*, comme le prétendent les partisans de l'opinion que je combats.

[b] Diod. l. 2. init. = Justin, l. 1. c. 1.

[c] Dionys. Halicarn. l. 1. p. 2.

jetta les fondemens de cette formidable puiſſance qui tint l'Aſie ſous le joug pendant tant de ſiécles [a].

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

A l'égard des Babyloniens, il paroît, qu'à compter de Nembrod, ſept Rois de naiſſance Chaldéenne régnerent ſucceſſivement à Babylone [b]. Après eux une famille de Princes originaires d'Arabie, envahit le trône. On en compte ſix qui ſe ſuccéderent ſans interruption [c]. Sous le dernier de ces Rois, Ninus, ſouverain d'Aſſyrie, attaqua les Babyloniens, les défit, ſe rendit maître de la perſonne du Roi, & réunit par cette conquête le trône de Babylone à celui de Ninive [d]. Cet évenement arriva l'an 590 depuis le déluge, 1758 ans avant l'ere chrétienne. Voici en peu de mots ſur quoi je fonde cette date.

Je place, avec le plus grand nombre des chronologiſtes, la fondation du royaume de Babylone par Nembrod, environ l'an 150 après le déluge. Preſque tous les anciens hiſtoriens conviennent que juſqu'au tems où les Aſſyriens ſe rendirent maîtres de Babylone, ce royaume avoit ſubſiſté 440 ans, ſous deux dynaſties ou familles différentes [e]. La premiere de ces dynaſties, dont les rois étoient Chaldéens, occupa le trône pendant 225 ans; la ſeconde, dont les rois étoient originaires d'Arabie, ſe maintint l'eſpace de 215 ans [f]. La totalité de ces regnes réunie, donne une durée de 440 ans. Si l'on joint à ces 440 années les 150 qui ſe ſont écoulées depuis le déluge juſqu'à la fondation de Babylone par Nembrod, on verra que la priſe de Babylone par Ninus tombe à l'an 590 après le déluge, & arriva par conſéquent l'an 1758 avant l'ere chrétienne. Depuis cet évenement les deux Monarchies n'en compoſerent qu'une, ſous le nom d'empire Aſſyrien [g]. Le royaume de Babylone ne fut plus qu'une province particuliere de cet Empire, juſqu'au tems où la révolte des Medes donna lieu aux Babyloniens de ſecouer le joug des monarques d'Aſſyrie, environ l'an 770 avant J. C. [h].

Ninus mourut après un regne de 52 ans, qui fut une ſuite continuelle de victoires & de conquêtes. Il n'avoit eu qu'un fils de ſon mariage avec Sémiramis. Ninias, c'étoit le nom de ce Prince, étoit

[a] Diod. Juſtin. *ſuprà.* = Plato de Leg. l. 3. p. 809.

[b] Jul. African. apud Syncell. p. 90.

[c] Id. Ibid. & p. 92.

[d] Diod. l. 2. init. = Jul. African. apud Syncell. p. 92. = Suivant Diodore, Babylone n'exiſtoit pas encore lors de la conquête que Ninus fit de la Méſopotamie. Le même Auteur dit encore que Ninive ne fut bâtie par Ninus qu'après la réduction des Babyloniens. Il eſt prouvé par l'Ecriture que Diodore ſe trompe également ſur l'époque de la fondation de ces deux villes.

[e] Jul. African. apud Syncell. p. 90.

[f] Id. ibid. & p. 92.

[g] Id. ibid. = Diod. l. 2. p. 114.

[h] Voy. la 3e Partie Liv. I. c. I.

Ire Partie. Depuis le Déluge jufqu'à la mort de Jacob.

encore trop jeune à la mort de fon pere pour être en état de régner par lui-même. C'eft pourquoi Ninus remit l'adminiftration du royaume entre les mains de Sémiramis [a].

Sémiramis prit en main les rênes du gouvernement & monta fur le trône l'an 1741. avant J. C. (1). C'eft un des plus anciens exemples que l'hiftoire fourniffe d'un trône occupé par une femme, exemple qui a été fuivi chez bien des peuples. L'empire Affyrien, pour être paffé entre les mains d'une femme, ne perdit rien de fon luftre. Sémiramis a égalé par l'éclat de fon regne les plus fameux Monarques, fi même elle ne les a furpaffés. Nous aurons foin, quand il en fera tems, d'entrer dans le détail des grandes actions que l'antiquité lui a attribuées, en écartant néanmoins les merveilles & les fictions dont la fable, à l'aide de l'éloignement des tems, n'a pas manqué de charger l'hiftoire de cette princeffe.

A Sémiramis fuccéda Ninias fon fils. Il monta fur le trône l'an 1699 avant l'ere chrétienne (2), & l'occupa pendant 38 ans [b]. Depuis ce prince jufqu'à la révolte des Medes, c'eft-à-dire, pendant un efpace de plus de 800 ans, on ignore ce qui s'eft paffé chez les Affyriens. Le nom même des fouverains qui durant tant de fiécles ont porté le fceptre ne nous eft pas bien connu [c]. On attribue l'obfcurité répandue fur leurs regnes à la molleffe dans laquelle on prétend que les fucceffeurs de Ninias furent plongés [d]. C'eft ce que j'examinerai dans la feconde Partie de cet Ouvrage: expofons maintenant ce que les anciens nous ont appris de la forme & de la conftitution du gouvernement, chez les Affyriens & chez les Babyloniens.

Dès l'origine de ces deux Empires le gouvernement étoit monarchique & la couronne héréditaire [e]. Mais il paroît que jufqu'à Ninus ces peuples n'avoient pas fait de grands progrès. Ce prince a été regardé dans l'antiquité comme le premier Monarque de l'Afie, qui ait connu la politique & entendu l'art de régner [f]. C'eft à Ninus fans doute qu'on doit rapporter la diftribution de l'empire Affyrien en plufieurs provinces ou gouvernemens, ufage qu'on trouve établi chez ces peuples dès le tems de Sémiramis & de fes fucceffeurs [g].

a Diod. l. 2. p. 120. = Juftin. l. 1. c. 1. & 2.

(1) En voici la preuve. Diod. (l. 2. p. 114. & 120.) dit que Babylone fut la premiere conquête de Ninus; que ce Prince n'employa que dix-fept ans à fes expéditions, & qu'il mourut bientôt après; par conféquent Sémiramis monta fur le trône dix-fept ans après la prife de Babylone, que nous avons placée à l'an 1758 avant J. C.

(2) Semiramis avoit regné quarante-deux ans. Diod. l. 2. p. 134. = Juftin. l. 1. c. 2. = Syncell. p. 96.

b Syncell. p. 97.

c Diod. l. 2. p. 136.

d Juftin. l. 1. c. 2.

e Diod. l. 2. p. 135.

f Juftin. l. 1. c. 2.

g Diod. l. 2. p. 129., 135.

On

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On voit encore que dans cet Empire les habitans étoient partagés en un certain nombre de tribus [a], & que les professions y étoient héréditaires, c'est-à-dire, qu'il n'étoit pas permis aux enfans de quitter le métier de leurs peres pour en embrasser un autre [b]. On ignore le tems & l'auteur de cette institution, qui dès la plus haute antiquité a eu lieu chez presque toutes les nations de l'Asie [c], & même chez plusieurs autres peuples [d].

Les Assyriens observoient au sujet des mariages une coutume digne de remarque, coutume néanmoins dont on trouve le principe dans ce que j'ai dit plus haut de l'usage primordial & universel qui vouloit que le mari achetât, pour ainsi dire, sa femme [e].

Tous les ans on assembloit dans un même lieu les filles qui étoient en âge d'être mariées. Le crieur public les mettoit à prix les unes après les autres. Les plus riches citoyens achetoient à l'enchere celles dont la figure leur paroissoit la plus agréable. Cet argent servoit à marier celles que la nature avoit tellement disgraciées, que personne n'en auroit voulu. Car lorsqu'on avoit achevé de vendre les plus belles filles, le crieur présentoit la plus laide de celles qui restoient, & demandoit si quelqu'un vouloit la prendre moyennant une telle somme qu'il indiquoit. Le marché alors se faisoit au rabais, & on l'adjugeoit à celui qui se contentoit du moindre prix. De cette maniere toutes les filles se trouvoient pourvûes [f]. Ce moyen ingénieux & très-politique pour faciliter & multiplier les mariages, étoit aussi pratiqué chez quelques autres nations [g].

Au surplus, il n'étoit pas permis d'emmener la personne qu'on avoit achetée, sans donner auparavant caution qu'on l'épouseroit. S'il arrivoit que les parties ne pussent se convenir, on étoit tenu de rendre l'argent [h]. Il étoit aussi très-expressément défendu de faire aux femmes aucun mauvais traitement, ni de les emmener dans les païs étrangers [i]. Hérodote nous avertit qu'un établissement si sage s'abolit sur la fin de la monarchie Assyrienne [k].

Il y avoit chez les Assyriens plusieurs Conseils & plusieurs Tribunaux pour régler les affaires de l'État. On en compte six. Trois conseils & trois tribunaux dont la création & l'autorité étoient différentes.

[a] Herod. l. 1. n. 200. = Strabo, l. 16. p. 1082.
[b] Diod. l. 2. p. 142.
[c] Voyez la 3e Part. Liv. I. c. II.
[d] Ibid.
[e] *Suprà* p. 23.
[f] Herod. l. 1. n. 196. = Ælian. var. hist. l. 4. c. 1. = Nicol. Damasc. apud Stob. Serm. 42. p. 293. = Strabo, l. 16. p. 1081.
[g] Pomp. Mela, l. 2. c. 2. p. 132. = Mémoires de Trev. Janv. 1708. p. 112.
[h] Herod. l. 1. n. 196.
[i] Herod. ibid.
[k] Ibid.

Les trois conseils avoient été établis, à ce qu'il paroît, par le corps de la nation pour gouverner l'État conjointement avec le souverain. Le premier de ces conseils étoit composé d'officiers, qui après avoir vieilli dans les emplois militaires s'étoient retirés du service. La noblesse composoit le second. Les anciens formoient le troisieme [a]. On ne nous apprend point quelles étoient les fonctions de ces trois conseils.

Les souverains de leur côté avoient créé aussi trois sortes de tribunaux pour veiller sur la conduite de leurs sujets. Les fonctions du premier de ces tribunaux étoient de marier les filles & de punir les adulteres. Le second connoissoit des vols, & le troisieme de toutes les actions de violence [b].

On ne doit pas oublier à l'honneur des Babyloniens, que ces peuples ont été regardés dans l'antiquité comme les premiers qui ayent introduit l'usage de passer les actes par écrit [c]: mais dans quel tems, c'est ce que l'on ignore ?

Quant à la politique & à la conduite personnelle des anciens monarques d'Assyrie, on ne pourroit concevoir trop de mépris pour leur maniere de gouverner, si l'on s'en rapportoit au sentiment de presque tous les écrivains de l'antiquité. Ils accusent Ninias d'avoir donné à ses successeurs le mauvais exemple d'une conduite qu'ils n'ont que trop bien imitée [d]. Sans vouloir justifier ce prince d'une partie des défauts que dans tous les tems on a reproché aux Asiatiques, je trouve dans le peu qui nous reste sur son administration le modele d'un gouvernement extrêmement politique.

Le but principal que Ninias s'étoit proposé avoit été d'assurer la tranquilité du souverain, & de prévenir les cabales qui auroient pû troubler le repos de l'État. Les mesures qu'il avoit prises pour maintenir les peuples dans l'obéissance ne pouvoient être ni plus sages ni plus justes. Tous les ans on levoit par son ordre, dans chaque province, un certain nombre de troupes. Il faisoit camper cette armée autour de sa capitale. A la fin de l'année il renvoyoit ces soldats chacun dans leur païs & en faisoit lever de nouveaux. Cette conduite avoit deux fins. D'un côté Ninias retenoit dans le devoir ses sujets, qui voyoient une armée nombreuse toujours prête à aller réduire les rebelles les plus éloignés. De l'autre, le changement annuel de ces troupes empêchoit que les officiers & les soldats ne prissent de trop fortes liaisons les uns avec les autres. Ninias les mettoit par ce moyen

[a] Strabo, l. 16. p. 1081.
[b] Id. ibid. p. 1082.
[c] Syncell. p. 102. D.
[d] Justin, l. 1, c. 2. = Diod. l. 2. p. 135.

hors de portée de former des entreprises séditieuses. Il avoit aussi attention de ne confier le gouvernement de ses provinces qu'à des sujets entierement dévoués à sa personne [a], & chaque gouverneur étoit obligé de venir tous les ans à Ninive rendre compte de sa conduite [b].

On fait un crime à Ninias d'avoir passé sa vie renfermé dans son palais [c]. Cette politique étoit condamnable. Mais ce qu'on ajoûte qu'il n'affectoit de se cacher ainsi que pour dérober au public la vue de ses débauches [d], ne me paroît pas bien prouvé. Au contraire, je trouve dans les mêmes auteurs qui imputent à ce Prince une conduite si blâmable, des faits qui ne peuvent se concilier avec l'idée qu'ils voudroient nous faire prendre de Ninias. Ces auteurs en effet conviennent que ce Prince eut toujours grand soin de mettre d'habiles généraux à la tête de ses armées, d'établir des gouverneurs expérimentés dans les provinces, & des juges capables dans chaque ville: en un mot, qu'il pourvut à tout ce qui lui parut nécessaire pour maintenir le bon ordre dans ses États [e], & qu'il entretint la paix pendant tout son regne [f]. Que peut-on demander de plus ? Je suis persuadé que Ninias n'avoit affecté de se renfermer dans son palais & de se rendre presque inaccessible, que dans la vue d'inspirer plus de respect & de vénération pour sa personne. Nous verrons dans les Livres suivant Déjocès roi de Medes, qu'on peut regarder comme un des plus grands politiques de l'antiquité, tenir la même conduite.

Le modele de gouvernement tracé par Ninias fut exactement suivi par ses successeurs [g]. Nous ne sçavons point le détail de leurs actions. Je remets aux Livres suivans à dire ce que je pense du jugement que les historiens Grecs ont porté de ces anciens Monarques.

[a] Diod. l. 2. p. 135.
[b] Nicol. Damasc. apud Valef. Excerpt. p. 425.
[c] Diod. ibid. = Justin. l. 1. c. 2.
[d] Diod. ibid.
[e] Diod. l. 2. p. 135.
[f] Ibid. p. 134.
[g] Diod. Justin. loc. cit.

ARTICLE QUATRIEME.

Des Loix & du Gouvernement des Egyptiens.

LES Egyptiens sont de tous les peuples de l'antiquité ceux qui méritent le plus notre attention. Nous sommes particulierement intéressés à leur histoire. C'est des Egyptiens que par une chaîne non interrompue les nations de l'Europe, les mieux policées, ont reçu les

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

premiers principes des loix, des arts & des ſciences. Les Egyptiens avoient inſtruit & éclairé les Grecs : les Grecs rendirent par la ſuite le même ſervice aux Romains : ces maîtres du monde allerent puiſer dans la Grece les connoiſſances qui leur manquoient, connoiſſances qu'ils nous ont tranſmiſes & dont nous jouiſſons encore aujourd'hui.

A ces motifs aſſez preſſans il ſe joint tant d'autres conſidérations, qu'on ne ſera pas étonné ſi je traite l'article de l'Egypte dans une certaine étendue. Aucune nation, de quelque côté qu'on l'enviſage, n'a fait dans les anciens tems plus d'honneur à l'humanité : loix, ſciences, arts, morale, politique, les Egyptiens en tous genres offrent de grands modeles ; mais autant l'hiſtoire de ce peuple eſt curieuſe & intéreſſante, autant elle eſt couverte de ténebres & d'obſcurités. On peut en attribuer la cauſe en partie à la vanité des Egyptiens, qui malgré toute leur ſageſſe n'ont pas été exempts du foible qu'ont eu preſque tous les peuples ſur l'antiquité de leur origine. Les chroniques Egyptiennes donnoient plus de cent mille ans à la durée de leur Monarchie [a]. On ſent aſſez combien ces prétentions ſont vaines & chimériques. J'en ai indiqué la ſource & l'époque dans l'examen que j'ai fait de cette longue ſuite de ſiécles dont les anciens peuples aimoient à faire parade & à ſe vanter [b]. Des objets plus intéreſſants nous appellent.

L'Egypte eſt un des païs qui s'eſt le plutôt policé. Les anciens étoient même perſuadés que les Egyptiens avoient été le premier peuple qui eût eu une forme de gouvernement réglé & politique [c]. C'eſt tout dire, ils paſſoient pour les inſtituteurs du gouvernement Monarchique [d]. L'Ecriture ſainte confirme le témoignage des hiſtoriens prophanes ſur l'ancienneté de cette Monarchie ; les rois d'Egypte y ſont nommés les fils des anciens rois [e]. On regarde Cham fils de Noé, comme le chef & le conducteur de la colonie, qui des plaines de Sennaar vint s'établir en Egypte.

Les événemens qui ont ſuivi cette époque ne nous ſont point connus. La date, & la durée des regnes des anciens ſouverains de l'Egypte ſont ſujettes à mille difficultés. Je n'entreprendrai point de les réſoudre. Ces ſortes de diſcuſſions ſont étrangeres au plan que je me ſuis propoſé. Il eſt en effet peu important de ſçavoir le nombre des Dynaſties & les noms des Souverains qui les compo-

a Auguſt. de civ. Dei. l. 18. c. 40.
b Voy. notre Diſſert. à la fin du dern. Vol.
c Ariſt. probl. l. 7. c. 10. p. 437. = Meteolog. l. 2. c. 14. p. 548. D. = Diod. l. 1. p. 13.
d Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.
e *Filii Regum antiquorum*. Iſaie. c. 19. ℣. 11.

ſoient ; mais il eſt eſſentiel de connoître les loix, les arts, les ſciences & les uſages d'une nation que toute l'antiquité a regardée comme un modele de ſageſſe & de vertu. Voilà les objets que je me ſuis propoſés, & que je vais traiter avec le plus d'exactitude qu'il me ſera poſſible.

Il eſt certain que dès la plus haute antiquité le gouvernement Monarchique étoit établi chez les Egyptiens [a]. Ces peuples ont même eu l'avantage d'être gouvernés pendant une longue ſuite de ſiécles par des ſouverains nés dans le ſein de l'Egypte [b]. Il paroît encore que dans les premiers tems ce royaume a joui d'une longue paix & d'une très-grande tranquilité [c]. On remarque enfin chez cette nation, beaucoup de conſtance dans la forme de ſes loix & de ſon gouvernement. Ajoutons que Mnévès, qui paſſoit pour le premier légiſlateur de l'Egypte, avoit, dit-on, rédigé ſes loix par écrit [d].

Après ces réflexions on ne doit point être étonné en voyant quel étoit l'état de l'Egypte lorſque la famine contraignit Abraham de s'y retirer, c'eſt à-dire, 430 ans environ après le déluge [e]. Dès lors ce royaume étoit très-floriſſant & très-policé, dès lors l'Egypte étoit capable de nourrir non-ſeulement ſes habitans, mais même les étrangers qui venoient y chercher un aſyle. L'idée que Moïſe nous donne du ſouverain qui régnoit alors, eſt celle d'un Monarque puiſſant & magnifique. On le voit environné de courtiſans occupés à flatter le goût & les paſſions de leur maître [f]. Pharaon en congédiant Abraham le comble de préſens [g].

Pour mieux ſentir la ſupériorité de l'Egypte ſur les autres peuples dans ces premiers ſiécles, comparons la conduite de Pharaon envers Abraham, avec celle d'Abimelech roi de Gérar envers Iſaac, que la famine avoit également obligé à ſe retirer dans les États de

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 13, 17.

[b] Ibid. p. 53, 80. = Herod. l. 2. n. 100.

[c] Strabo, l. 17. p. 1174. B.

[d] Diod. l. 1. p. 105. C'eſt ſans doute parce que Mnévés avoit rédigé ſes loix par écrit, qu'il étoit regardé comme le premier légiſlateur de l'Egypte. Car avant lui Vulcain, Helius & Oſiris avoient donné des loix à l'Egypte. Voy. Diod. l. 1. p. 17, 18. Chron. Alexandrin. p. 45.
Mais les loix de ces Princes n'avoient pas été couchées par écrit. Les Egyptiens, comme tous les autres peuples, ont été un tems ſans connoître les moyens de peindre la parole, & de la rendre durable ; dès qu'ils auront connu cet art, ils en auront ſans doute fait uſage pour écrire & rédiger leurs loix. Mnévés prétendoit tenir ſes loix de Mercure, (Diod. p. 19.) & les Egyptiens regardoient Mercure comme l'inventeur de l'écriture hiéroglyphique. Plato, p. 374. E. p. 1240. A. Diod. l. 1. p. 19. Plut. t. 2. p. 738. E.

[e] Gen. c. 12.

[f] *Cùm itaque ingreſſus eſſet Abraham Ægyptum, viderunt Ægyptii mulierem (Saram) quòd eſſet pulchra nimis, & nuntiaverunt principes Pharaoni*, &c. = Gen. c. 12. ℣. 14, 15.

[g] Gen. c. 12. ℣. 16, 20. c. 13. ℣. 2.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ce Prince. Ce fait nous fera connoître la différence qu'il y avoit alors entre un roi d'Egypte & un roi des Philistins.

Abimelech est en quelque sorte représenté dans l'Ecriture comme un prince hors d'état de tenir tête à Isaac. La puissance de ce patriarche l'effraie & l'engage à exiger de lui qu'il se retire de ses terres. Isaac avoit creusé des puits : Abimelech lui suscite indirectement des querelles à ce sujet : ce prince enfin se détermine à aller en personne demander au patriarche son alliance ; il lui fait même promettre avec serment qu'il ne lui fera aucun tort ; le discours qu'Isaac tient dans cette occasion à Abimelech, est mêlé de reproches, & d'ironie [a]. On voit qu'il traitoit avec le roi de Gérar, au moins d'égal à égal.

Continuons & saisissons l'idée que l'Ecriture donne de l'Egypte au tems de Jacob, nous y reconnoîtrons encore plus sensiblement plusieurs des caracteres qui désignent une Monarchie puissante, & un gouvernement dont la constitution, paroît à certains égards, très-bien réglée & très-bien entendue. On voit un royaume distribué en plusieurs provinces ou départemens [b] : un conseil composé de personnes expérimentées, des ministres choisis [c], différentes prisons pour renfermer les criminels [d], des prêtres qui jouissent de revenus fixes & assurés [e], des greniers publics [f], un trafic d'esclaves [g], & un commerce enfin, qui devoit être considérable [h]. Ces faits désignent suffisamment un peuple qui devoit s'être civilisé fort promptement (1).

L'Egypte présente encore dès le tems de Jacob l'image de la décoration extérieure dont la majesté des rois a coutume d'être accompagnée chez les peuples les mieux policés. On voit un capitaine des gardes [i], un grand échanson, un grand pannetier [k]. Pha-

[a] Voi. c. 26. ℣. 27.
[b] Ibid. c. 41. ℣. 46.
[c] Ibid. ℣. 37.
[d] c. 39. ℣. 20. c. 40. ℣. 3.
[e] c. 47. ℣. 22.
[f] Ibid.
[g] c. 37. ℣. 28, 36.
[h] Ibid. ℣. 25, 28.

(1) L'Histoire des Péruviens & des Mexicains fait concevoir aisément avec quelle promptitude un peuple peut se civiliser. Lorsque les Espagnols aborderent au Pérou & au Mexique, ces deux Empires étoient bien policés. Les Péruviens & les Mexicains avoient de bonnes loix, connoissoient plusieurs parties des arts & des sciences. La cour de leurs Souverains étoit très-brillante & très-magnifique. Ces deux Monarchies cependant ne subsistoient au plus que depuis 350 ans. On en compte près de 650 depuis le déluge jusqu'au tems où Jacob fut en Egypte.

[i] Gen. c. 39. ℣. 1.

C'est le sens dans lequel je crois qu'on doit entendre la qualité de *Princeps exercitûs*, que Moïse donne à Putiphar ; on sçait que les rois d'Egypte avoient une garde composée de 2000 hommes choisis qui se relevoient tous les ans. Herod. l. 2. n. 168.

[k] Gen. c. 40. ℣. 1 & 20.

raon pour marque de l'autorité qu'il confie à Joseph lui remet son anneau, lui donne une robe précieuse, un colier d'or [a], & le fait monter sur un de ses chars, avec ordre à un héraut de crier que tout le monde fléchisse le genou devant Joseph, & que tous reconnoissent qu'il a été établi pour commander à toute l'Egypte [b]. Tout cet appareil annonce la splendeur d'une cour brillante & magnifique.

Ce qu'on vient de lire ne doit cependant pas faire supposer que toutes les loix & les maximes qui ont rendu les Egyptiens si fameux dans l'art de gouverner, ayent été l'ouvrage des premiers siécles de leur Monarchie. Les historiens attestent le contraire. Ils nous ont conservé les noms de plusieurs législateurs, qui successivement ont travaillé à augmenter ou à perfectionner les loix de l'Egypte [c] : il faut seulement convenir que ces peuples ont connu assez promptement quelques-unes des maximes fondamentales de la vraie politique. Ce sont ces maximes qu'il est important de saisir. Je vais les exposer telles que l'antiquité nous les a transmises, en observant, autant qu'il sera possible, l'ordre & l'époque des différentes constitutions dont parlent les historiens. Je n'exposerai donc pour le moment que celles qu'on sçait, ou qu'on peut conjecturer avoir eu lieu dès les siécles que nous parcourons. Je réserve pour les Livres suivans plusieurs reglemens établis par des Souverains dont le regne appartient aux siécles qui en sont l'objet. Je remets aussi à la troisieme Partie de cet ouvrage à faire quelques réflexions sur plusieurs loix & plusieurs maximes qui m'ont paru mériter une attention particuliere.

On voit que dès l'origine, le trône étoit héréditaire chez les Egyptiens [d] ; leurs Monarques s'étoient particulierement attachés à établir & à regler les cérémonies de la religion. Toute l'antiquité a regardé les Egyptiens comme les premiers qui ayent rendu un culte public & solemnel à la Divinité [e]. Leurs annales faisoient honneur de cet établissement à Osiris [f]. Il est certain par l'Ecriture sainte que l'institution d'un culte religieux devoit être très-ancienne en Egypte. Dès le tems de Joseph, les Prêtres y jouissoient de fort grands priviléges. Leurs terres n'étoient chargées d'aucunes redevances [g], Moïse dit qu'ils les tenoient de la libéralité du Souverain [h]. Diodore nous apprend que ce fut Isis qui donna en propre aux Prêtres le tiers

[a] Gen. c. 41. ℣. 42.
[b] Ibid. ℣. 43.
[c] Voy. Diod. l. 1. p. 105. & 106. = Herod. l. 2. *passim*.
[d] Voy. Diod. l. 1. p. 17.
[e] Herod. l. 2. n. 4. = Porphyr. apud Euseb. Præp. Evang. l. 9. c. 10.
[f] Diod. l. 1. p. 19.
[g] Gen. c. 47. ℣. 26. = V. Herod. l. 2. n. 37.
[h] Gen. ibid, ℣. 22.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de l'Egypte pour leur entretien, & pour fournir aux frais des sacrifices [a] : on avoit pour eux la plus grande considération. C'étoit le premier ordre de l'Etat : toujours attachés auprès de la personne du roi, ils l'aidoient de leurs avis & de leurs instructions, souvent même de leurs personnes [b]. C'étoit aux Prêtres qu'étoit confiée la garde des archives & des annales publiques [c]. En un mot, ils remplissoient les premieres charges de l'Etat, rendant la justice [d], présidant à la levée des impôts [e], & ayant l'inspection de la monnoie, des poids & des mesures [f].

Les Egyptiens ont connu aussi des premiers la vérité de cette maxime importante, que l'union de l'homme avec la femme devoit être assujettie à de certaines regles. Ils rapportoient l'établissement des loix concernant le mariage, à leur premier Souverain [g]. Il paroît que c'étoit l'usage de donner une dot aux filles en les mariant : on voit dans des tems à la vérité bien postérieurs à ceux dont je parle, Pharaon donner la ville de Gazer pour dot à sa fille en la mariant à Salomon [h]. Les Egyptiens ne pouvoient épouser qu'une femme. Hérodote le dit expressément [i] ; Diodore n'étoit donc pas bien informé lorsqu'il avance qu'à l'exception des Prêtres, les Egyptiens pouvoient épouser autant de femmes qu'ils vouloient [k]. Ces peuples entendoient trop bien les maximes fondamentales du gouvernement, pour ignorer combien la polygamie est contraire à la multiplication. La comparaison des Etats où la polygamie est permise, avec ceux où elle est défendue, le prouve suffisamment. On reconnoît ce même esprit politique des Egyptiens dans les principes du gouvernement que Cécrops, sorti d'Egypte, établit dans la Grece. Nous verrons qu'un des premiers soins de ce fondateur d'Athenes, fut l'établissement du mariage d'un avec une [l].

Par une suite du même principe, l'adultere étoit puni très-sévérement en Egypte. On donnoit mille coups de verges à l'homme, & on coupoit le nez à la femme [m] : la loi qui punissoit ce crime si préjudiciable à la société, étoit très-ancienne. Elle avoit été établie par Helius fils de Vulcain [n] : l'Ecriture sainte nous offre un exemple très-

[a] Diod. l. 1. p. 25.
[b] Ibid. l. 1. p. 84. = Strabo, l. 17. p. 1136.
[c] Diod. loco citato.
[d] Ælian. var. hist. l. 14. c. 34.
[e] Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 758.
[f] Calmet in Exod. t. 2. p. 468.
[g] *Suprà* p. 21.
[h] 3. Reg. c. 9. ℣. 16.
[i] Liv. 2. n. 92.
[k] Liv. 1. p. 91.
[l] 2e Part. Liv. I. c. III. art. I.
[m] Diod. l. 1. p. 89, 90.
[n] Palæphat. apud. Chron. Alex. p. 45. = Cedren. p. 19. D.

marqué

marqué du respect que dès le tems d'Abraham on avoit en Egypte pour l'union conjugale [a].

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Les Egyptiens avoient de grands égards pour les femmes ; on rendoit plus de respect & d'obéissance aux Reines qu'aux Rois : parmi les particuliers même, les hommes promettoient dans le contrat de mariage, qu'ils seroient soumis en tout à leurs femmes [b] : cette coutume devoit son origine au respect & à la vénération qu'Isis s'étoit attirée par la maniere dont elle avoit gouverné l'Egypte après la mort d'Osiris son frere [c]. Ce fut encore l'exemple heureux de son mariage avec ce Prince, qui donna lieu à l'établissement de la loi qui autorisoit le mariage des freres avec leurs sœurs [d].

La force & la prospérité d'un Etat consistent dans le nombre de ses habitans ; les Egyptiens l'avoient bien senti : l'usage barbare qui permettoit aux peres chez la plûpart des peuples de l'antiquité, d'exposer à la mort une partie de leurs enfans, n'avoit point lieu chez cette nation. Il étoit ordonné au contraire aux Egyptiens de conserver & d'élever tous leurs enfans [e]. Ils étoient même obligés de reconnoître pour légitimes ceux qu'ils avoient de leurs esclaves [f]. Ces peuples possédoient le talent d'élever les enfans à très-peu de frais [g]. La température du climat y contribuoit beaucoup. On sçait que dans les pays chauds il en coute fort peu pour élever & entretenir les enfans. L'éducation qu'on leur donnoit en Egypte étoit très-dure & très-peu couteuse [h]. C'est par ces raisons que les Egyptiens ont été en même tems le peuple le plus nombreux & le plus capable de grands travaux [i].

Rien n'influe davantage sur le maintien & la tranquilité d'un Etat, que le respect des enfans envers leurs peres & meres. Les législateurs Egyptiens avoient mis en usage tous les moyens qu'ils avoient cru propres à inspirer & à maintenir un sentiment si précieux. Ce fut dans la vue de perpétuer ce respect même après la mort, qu'ils inventerent l'art d'embaumer les morts. Cette coutume étoit très-ancienne chez ces peuples ; ils la pratiquoient dès le tems de Jacob [k].

A l'égard de la police & de la constitution de l'Etat, les historiens nous apprennent qu'originairement l'Egypte avoit été distribuée en

[a] Gen. c. 12. ℣. 19.
[b] Diod. l. 1. p. 31.
[c] Ibid.
[d] Ibid. = Philo Jud. de Spec. Leg. p. 780. A. = Pausan. l. 1. c. 7.
[e] Diod. l. 1. p. 91. = Strabo, l. 17. p. 1179, 1180.
[f] Diod. l. 1. p. 91.
[g] Ibid.
[h] Ibid.
[i] Ibid.
[k] Gen. c. 50. ℣. 2, 3.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

un certain nombre de *nomes* ou départemens [a]. Cette division en effet devoit être très-ancienne. Nous voyons qu'elle avoit lieu dès le tems de Joseph [b]. Les mêmes historiens disent encore que tous les habitans de l'Egypte étoient séparés en trois classes, en prêtres, en soldats, en laboureurs ou artisans [c]. Strabon nous apprend qu'en conséquence de cette division primordiale, les terres dans chaque province étoient partagées en trois parties égales, affectées aux trois différens états qui distinguoient les habitans [d]. Si l'on en croit Hérodote & Diodore, les Egyptiens auroient encore été divisés en plusieurs autres classes [e]. Cette police peut avoir eu lieu dès les premiers tems; mais ce que Diodore ajoute que toutes les terres étoient partagées en trois portions, dont l'une appartenoit au roi, l'autre aux prêtres, & la troisieme aux gens de guerre [f], & que les laboureurs prenoient à ferme ces terres pour une portion fort modique de leur produit [g], ne peut avoir eu lieu que dans des siécles postérieurs à ceux dont nous parlons.

Nous voyons en effet dans l'Ecriture, que du tems de Joseph, chaque habitant possédoit en propre une certaine portion de terrein qu'il fut obligé de vendre au roi lors de la famine qui affligea l'Egypte pendant sept années consécutives [h]. Joseph acquit alors au profit de Pharaon tout le sol de l'Egypte [i]. Il n'y eut que les prêtres qui ne furent point dans la nécessité de vendre leurs domaines, parce qu'on leur fournissoit des greniers du roi la quantité de grain dont ils avoient besoin [k]. Joseph ayant acquis à Pharaon tout le domaine de l'Egypte, ne crut pas qu'il fût de l'intérêt de son maître de réduire ses sujets à la mendicité. C'est pourquoi il rendit au peuple ses terres, à condition, dit Moïse, qu'il payeroit au roi annuellement le quint du produit, & cet établissement subsistoit encore du tems de ce législateur [l]. Hérodote & Strabon rendent témoignage de la vérité de ces faits; Hérodote dit que Sesostris, qui, suivant notre chronologie, monta sur le trône peu de tems après la mort de Joseph, avoit partagé tout le territoire de l'Egypte entre chaque habitant, & imposé

[a] Diod. liv. 1. p. 84. = Strabo, l. 17. p. 1135.
[b] Gen. c. 41. ℣. 34, 46.
[c] Diod. l. 1. p. 84, 85.
[d] Liv. 17. p. 1136.
[e] Herod. l. 2. n. 163, dit que les Egyptiens étoient distingués en sept ordres différens, en *Prêtres*, *Soldats*, *Pasteurs*, *Porchers*, *Marchands*, *Interpretes & Gens de mer*, qui tiroient tous leurs noms de la profession qu'ils exerçoient. Les Auteurs anciens varient sur ce sujet. Voy. Plat. in Tim. p. 1044. = Isocrat. Busirid. p. 328. = Diod. l. 1. p. 85. = Strabo, l. 17. p. 1135.
[f] Diod. l. 1. p. 84.
[g] Ibid. p. 85.
[h] Gen. c. 47. ℣. 18.
[i] Ibid. ℣. 20.
[k] Ibid. ℣. 22.
[l] Gen. c. 47. ℣. 24, 26.

un tribut proportionné à la quantité de terrein que chacun possédoit [a]. Par la maniere dont Strabon s'exprime sur le revenu des rois d'Egypte, il paroît qu'il avoit eu aussi connoissance du fait dont nous parlons. Il dit que le revenu de ces monarques consistoit dans les tributs qu'ils levoient sur les terres & sur l'industrie de leurs sujets [b].

Les Egyptiens étoient d'une exactitude & d'une vigilance extrêmes en tout ce qui concerne la justice, persuadés que le soutien ou la ruine de la société en dépend entierement [c]. Le premier & le principal de leurs tribunaux étoit composé de trente juges. On mettoit à leur tête celui d'entre-eux qui réunissoit à la connoissance & à l'amour des loix l'estime la plus générale. Le roi fournissoit à ces juges tout ce qui étoit nécessaire pour leur entretien [d]. Ainsi il n'en coûtoit rien aux parties pour se faire rendre la justice qui leur étoit due. On ne voyoit point d'avocats dans ce tribunal. Il n'étoit pas même permis aux parties de plaider leurs propres causes. Toutes les affaires étoient traitées par écrit, & c'étoient les parties qui instruisoient leurs procès. Ceux par qui fut réglé l'ordre de la procédure, avoient bien compris que l'éloquence des avocats ne sert souvent qu'à obscurcir la vérité & à faire illusion aux juges. Ils craignoient aussi d'exposer les ministres de la justice aux charmes trompeurs d'une déclamation touchante & pathétique. Les Egyptiens avoient évité ce piége en obligeant les parties de mettre leurs procès par écrit [e]. On donnoit aux plaideurs un tems suffisant pour dresser leurs actes. Mais afin de ne pas rendre les questions interminables, on ne pouvoit faire qu'une seule réplique de part & d'autre [f]. Quand toutes les pieces avoient été remises aux juges, ils devoient se communiquer leurs avis. Lorsque l'affaire étoit suffisamment consultée, le président du sénat donnoit le signal pour commencer la séance. Il le faisoit en prenant en main une petite figure enrichie de pierreries qui pendoit à un collier d'or dont il étoit revêtu. Elle étoit sans yeux. C'étoit le symbole dont les Egyptiens se servoient pour

[a] Liv. 2. n. 109.

[b] Liv. 17. p. 1135. C.

[c] Diod. l. 1. p. 86, 87.

[d] Ibid.

[e] Ibid.

Ceci doit s'entendre, je crois, avec quelques restrictions, autrement il faudroit supposer que tous les habitans de l'Egypte sçavoient non-seulement écrire, mais étoient même assez instruits des loix, & assez habiles pour composer leurs défenses; ce qu'on ne peut vraisemblablement présumer. Il devoit donc y avoir nécessairement quelque modification à la loi.

On en doit dire autant de ces pays où l'on dit qu'il n'y a point d'avocats, & que toutes les affaires se traitent par écrit, comme à Siam, à la Chine, à Bantam, &c. Journal des Sçav. 1688, Mai, p. 239. = Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 194, 203. = Rec. des Voyag. Holland. t. 1. p. 351, 352. = Mém. de Trev. Sept. 1717. p. 1495.

[f] Diod. l. 1. p. 87.

Iʳᵉ Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

représenter la vérité [a]. Le jugement étant rendu, le président touchoit avec la figure de la vérité la partie qui avoit gagné sa cause. C'étoit la forme de prononcer les sentences [b]. Suivant une ancienne ordonnance, les rois d'Egypte faisoient jurer aux juges lorsqu'ils les installoient, que si le roi leur commandoit de rendre une sentence injuste, ils ne lui obéiroient pas [c].

L'usage des sceaux ou cachets inventés & introduits pour assurer la foi des actes, & les rendre plus autentiques, est très-ancien. Il avoit lieu en Egypte. Diodore nous apprend qu'on coupoit les deux mains à ceux qui avoient contrefait le sceau du prince [d]. Il paroît que l'usage des sceaux étoit établi en Egypte dès le tems de Joseph. Les sceaux anciens étoient d'ordinaire gravés sur le chaton des anneaux qu'on portoit. Il est dit dans l'Ecriture que Pharaon en confiant à Joseph une autorité sans bornes sur toute l'Egypte, ôta l'anneau qu'il portoit, & le remit à ce Patriarche [e]. Ce fait nous donne lieu de penser que cet anneau étoit le sceau royal, & que Pharaon le remit entre les mains de Joseph comme une marque de l'absolu pouvoir qu'il lui donnoit sur tout son royaume.

Après avoir exposé la maniere dont la justice étoit administrée chez les Egyptiens, il est à propos, je crois, de faire connoître quelques-unes des loix qui ont rendu ce peuple si fameux dans l'antiquité, & dont une partie subsiste encore parmi nous [f]. Je ne parlerai pour ce moment que des loix pénales. Ce sont presque les seules dont les historiens fassent mention. Ils parlent très-peu des loix civiles de l'Egypte; & celles qu'ils rapportent ont été établies par des souverains dont le regne est bien postérieur aux siécles qui nous occupent présentement. J'ai déjà eu soin d'avertir que je les rapporterois sous leurs différentes époques. Je réserve aussi pour l'article de la guerre les loix concernant l'état militaire. Elles doivent leur institution à Sesostris. J'en parlerai dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

L'ancienneté & la sévérité des loix pénales en Egypte, nous est attestée par l'Ecriture sainte. Il y avoit dès le tems de Joseph plusieurs prisons pour renfermer les criminels [g]. Les supplices dès lors étoient extraordinairement séveres. Le grand pannetier de Pharaon

[a] Diod. l. 1. p. 58, 86, 87.

[b] Ibid. p. 86, 87.

[c] Plut. t. 2. p. 174. C.

[d] Liv. 1. p. 89.

[e] Gen. c. 41. ℣. 41, 42.

[f] *Solon sententiis adjutus Ægypti sacerdotum, latisque justo moderamine legibus, Romano quoque juri maximum addidit firmamentum.* Amm. Marcell. l. 22. p. 346. = Voy. aussi la 3ᵉ Part. Liv. I. c. II.

[g] Gen. c. 39. ℣. 20.

eſt condamné à la mort [a]. Moïſe, à la vérité, ne s'explique point ſur l'eſpece du crime dont cet officier étoit coupable; mais ce qu'il dit prouve ſuffiſamment que dès le tems de Joſeph les peines capitales avoient lieu en Egypte. Les hiſtoriens prophanes nous ont tranſmis un détail aſſez circonſtancié ſur les loix pénales des Egyptiens. Voici ce qu'ils en rapportent.

On puniſſoit de mort quiconque pouvant ſauver un homme qu'on vouloit tuer, ne l'avoit pas fait. Si on ne s'étoit pas trouvé en état de défendre l'agreſſé, on devoit dénoncer l'auteur de la violence. Ceux qui manquoient à ce devoir eſſuyoient un certain nombre de coups de fouet, & on les faiſoit paſſer trois jours ſans manger [b]. Ainſi tous les citoyens étoient à la garde les uns des autres, & tous les membres de l'Etat étoient intéreſſés à empêcher ou à faire punir les violences. On remarque même dans quelques établiſſemens dont le motif ne ſe préſente pas d'abord facilement, juſqu'où le gouvernement avoit porté ſes attentions pour la conſervation des citoyens.

Hérodote dit que quand il ſe trouvoit un mort, étranger ou Egyptien, de quelque maniere que l'accident fût arrivé, ſoit qu'il eût été aſſaſſiné, ſoit qu'un crocodile l'eût tué, ou qu'il ſe fût noyé dans le Nil, la ville la plus prochaine du lieu où le cadavre avoit été trouvé, étoit obligée de faire embaumer le mort de la maniere la plus magnifique, & de lui faire les funérailles les plus ſomptueuſes [c]. Je crois entrevoir dans cet uſage un réglement politique très-ſagement établi pour engager les villes à entretenir la ſureté dans leur territoire, & à veiller ſur les accidens qui pouvoient y arriver. Elles y étoient particulierement intéreſſées par l'aſſujétiſſement où la loi les mettoit de faire aux cadavres qu'on trouvoit ſur leur territoire des funérailles dont la dépenſe étoit très-conſidérable.

L'homicide volontaire étoit puni de mort, de quelque condition que fût celui qui avoit été tué, libre ou eſclave [d]. La loi vouloit que la vie des hommes fût indépendante de leur condition. On trouve une preuve bien marquée de cette façon de penſer & d'agir dans l'aventure de Joſeph avec la femme de Putiphar. Joſeph étoit alors eſclave de ce mari trop crédule, que Moïſe repréſente comme un des principaux ſeigneurs de la cour de Pharaon. Perſuadé que Joſeph l'avoit offenſé de la maniere la plus ſenſible & la plus outra-

[a] Chap. 40. ỳ. 22.
[b] Diod. l. 1. p. 88.
[c] Liv. 2. n. 90.
[d] Diod. l. 1. p. 88.

geante, il ne se porte néanmoins, dans une occasion si délicate, à aucune violence contre son esclave. Il l'envoye en prison [a], pour lui faire subir, après la conviction de son crime, le châtiment prononcé par la loi.

On ne peut trop louer une pareille façon de penser. Les égards que les maîtres étoient obligés d'avoir pour leurs esclaves devoient produire des effets très-avantageux à la société. Les citoyens contractoient nécessairement un caractere de douceur & d'humanité, dont leur commerce devoit toujours se ressentir.

Les Egyptiens avoient inventé un supplice extraordinaire pour la punition des parricides. On leur faisoit entrer dans toutes les parties du corps des morceaux de roseaux de la longueur du doigt. On les envelopoit ensuite dans des fagots d'épines où l'on mettoit le feu [b].

A l'égard des peres assez dénaturés pour avoir tué leurs enfans, on ne les faisoit pas mourir. Les Egyptiens croyoient qu'ils devoient être exempts de la punition ordinaire des homicides. Mais en même tems ils avoient imaginé, pour punir ces sortes d'excès, un supplice plus rude peut-être que la mort même. On obligeoit ces malheureux peres à tenir le cadavre de leurs enfans embrassés trois jours & trois nuits de suite, au milieu de la garde publique qui les environnoit [c].

Le parjure étoit irrémissiblement puni de mort. Les Egyptiens croyoient que ce crime attaquoit également les hommes & les dieux : les dieux dont on méprise la majesté, & les hommes en détruisant le lien le plus ferme de la société, la sincérité, & la bonne foi [d].

Le calomniateur étoit condamné au même supplice qu'auroit subi l'accusé, si le crime qu'il avoit dénoncé s'étoit trouvé véritable [e].

On coupoit la langue à ceux qui découvroient aux ennemis quelques secrets de l'Etat [f].

Le supplice des faux monnoyeurs étoit d'avoir les deux mains coupées. On condamnoit à la même peine ceux qui usoient de faux poids & de fausse mesure, & ceux aussi qui avoient contrefait le sceau du prince, ou des particuliers [g].

On traitoit avec la même rigueur les écrivains publics qui avoient

[a] Gen. c. 39. ℣. 16, &c.
[b] Diod. l. 1. p. 88.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 87.
[e] Ibid. p. 88.
[f] Ibid. p. 89.
[g] Ibid.

supposé de fausses pieces, ou qui avoient inséré ou supprimé quelques articles dans des actes qu'ils avoient copiés. Ainsi chacun étoit puni par la partie qui avoit été l'instrument de son crime [a].

Les loix touchant les attentats contre l'honneur & la pudicité des femmes étoient extrêmement séveres. On rendoit eunuque celui qui avoit violé une femme libre [b]. J'ai déja parlé du supplice des adulteres [c].

La maniere dont les Egyptiens se conduisoient à l'égard des femmes enceintes convaincues de crimes qui méritoient la mort, fait honneur à la sagesse & à l'équité de ces peuples. On attendoit pour les conduire au supplice qu'elles fussent accouchées [d]. Les Grecs, les Romains, & généralement tous les peuples policés ont adopté cette loi si conforme à l'humanité & à la droite raison [e].

Je crois pouvoir mettre à juste titre au rang des loix pénales le jugement qu'on faisoit subir à la mémoire des morts. On sçait quelle étoit la façon de penser des anciens sur le traitement qu'on faisoit aux corps après la mort. Ils regardoient comme le plus grand des malheurs d'être privé de la sépulture. En Egypte personne ne pouvoit se flatter de jouir de cet avantage qu'en vertu d'un decret public & solemnel. Le tribunal d'où émanoient ces arrêts redoutables étoit composé de quarante juges [f]. Dès qu'un homme étoit mort, on alloit leur annoncer le tems où on comptoit devoir l'inhumer. Le jour marqué les juges s'assembloient; la loi permettoit à tout le monde de venir faire ses plaintes contre le défunt. S'il étoit convaincu d'avoir mal vécu, on lui refusoit les honneurs de la sépulture: si au contraire il n'y avoit aucun reproche contre sa mémoire, on prononçoit tout haut son éloge, & on l'enséveliссoit honorablement [g]. Les anciens ont remarqué, à l'occasion de ces éloges funebres, qu'on ne parloit point de la race & de la famille du défunt. Tous les Egyptiens se croyoient également nobles; la noblesse que donne le sang & la naissance étoit inconnue chez ces peuples [h].

Ce qu'il y avoit de plus étonnant & de plus admirable dans cette enquête publique, c'est que le trône même n'en mettoit pas à couvert: les Rois y étoient soumis. Tant qu'ils vivoient on avoit pour leur personne sacrée un si profond respect, qu'on n'auroit jamais osé blâmer la moindre de leurs actions; mais ils n'étoient pas exempts

[a] Diod. l. 1. p. 89.
[b] Ibid.
[c] *Suprà*, p. 48.
[d] Diod. l. 1. p. 88.
[e] Plut. t. 2. p. 552. D.
[f] Diod. l. 1. p. 103.
[g] Id. Ibid.
[h] Ibid. p. 83, 84.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

du jugement qu'il falloit subir après la mort. Le jour qu'on les portoit au tombeau, il se tenoit, conformément à la loi, une audience publique pour recevoir toutes les accusations & toutes les plaintes qu'on voudroit former contre le Monarque qu'on devoit inhumer. L'usage étoit que les prêtres commençassent par faire son éloge en racontant les bonnes actions qu'il avoit faites. Si le Monarque s'étoit comporté dignement, la multitude innombrable qui avoit suivi le convoi répondoit aux prêtres par des acclamations. Il s'excitoit au contraire un murmure général s'il avoit mal gouverné; & il est arrivé à quelques rois d'être privés de la sépulture sur la décision du peuple [a].

Cette coutume de juger les rois après leur mort, remonte à la plus haute antiquité de la Monarchie Egyptienne [b]. Elle a même paru si sage aux Israélites, qu'ils l'avoient en quelque sorte adoptée. Nous voyons dans l'Ecriture que les rois dont la conduite avoit été mauvaise n'étoient point ensévelis dans les tombeaux de leurs ancêtres [c]. Josephe nous apprend que cet usage s'observoit encore du tems des Asmonéens [d].

[a] Diod. l. 1. p. 81, & suiv.
[b] Ibid. p. 84. lin. 65.
[c] 2. Paralip. c. 21. ℣. 19. 20. c. 24. ℣. 25. c. 28. ℣. 27. = 4. Reg. c. 21. ℣. 26.
[d] Antiq. l. 13. c. 23.

ARTICLE CINQUIEME.

Des Loix & du Gouvernement dans la Grece.

Ce n'est pas toujours le nombre & l'étendue des provinces dont un Etat est composé qui fait la réputation du peuple qui l'habite. Tout le territoire de l'ancienne Grece n'étoit pas aussi grand que le peuvent être deux de nos meilleures provinces de France : néanmoins de tous les païs connus dans l'antiquité, il n'y en a point dont l'histoire soit si avidement recherchée. Les Grecs ont joué dans l'Europe le même rôle que les Egyptiens dans l'Afrique. Cette nation fournit à nos recherches les monumens les plus précieux, & les faits les plus éclatans. Et par qui ces faits nous ont-ils été transmis? Par des écrivains du plus rare mérite, par des historiens qui ont eu l'art de rendre intéressans des événemens qui par eux-mêmes n'auroient pas mérité beaucoup d'attention (1). La matiere est vaste; mais on

(1) Je n'en veux pour exemple que ce nombre de petites guerres, & entr'autres celle du Péloponnèse, auxquelles on ne feroit pas la moindre attention, si elles n'avoient

a déja

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

a déjà tant écrit sur ce sujet, qu'il n'est pas, à ce que je crois, nécessaire de le traiter dans tout le détail dont il seroit susceptible. Je ne choisirai que les traits les plus marqués.

On ne peut gueres compter sur les commencemens de l'histoire Grecque. Ce que nous connoissons de l'antiquité nous ayant été transmis par des auteurs sortis pour la plûpart du sein de la Grece, il sembleroit que l'histoire de leur païs seroit celle dont ils auroient conservé les monumens les plus certains. Cependant ils ne nous donnent que des notions fort confuses sur le premier état de cette partie de l'Europe. Les fables ont tellement altéré les événemens de l'antiquité Grecque, qu'il est fort difficile d'en pouvoir démêler la vérité. Néanmoins comme presque toutes ces fables ont un fondement historique, il faut nécessairement en faire usage pour les premiers siécles de la Grece.

Si l'on en croit les traditions populaires de la Grece, les Grecs, comme toutes les nations dont nous parcourons l'histoire, ont cherché à s'attribuer une antiquité immémoriale : non-seulement ils se prétendoient originaires du païs qu'ils habitoient, ils vouloient encore faire entendre qu'ils y avoient existé, pour ainsi dire, de tout tems. Les Athéniens se vantoient d'être aussi anciens que le soleil [a] : les Arcadiens prétendoient exister avant la lune [b] : les Lacédémoniens se disoient enfans de la terre [c], &c. Telle étoit en général la manie des anciens peuples sur l'ancienneté de leur origine. Ils aimoient à se perdre dans un abyme de siécles qui sembloient les approcher de l'éternité. On ne peut rien dire de certain sur l'origine des Grecs, si l'on n'a recours à l'Ecriture sainte : Moïse est le seul guide qu'on doive & qu'on puisse suivre pour l'histoire des premieres peuplades. Le dixieme & le onzieme chapitre de la Genèse répandent plus de lumieres sur cet article, que n'en peuvent fournir tous les monuments de l'antiquité profane, où il ne regne que confusion, incertitudes & contradictions.

Il paroît démontré que c'est l'Orient qui a peuplé l'Occident. Javan, fils de Japhet & petit-fils de Noé, est certainement la tige

pas été écrites par des auteurs qui possédoient si parfaitement l'art d'intéresser dans leurs narrations.

[a] Menander Rhetor, apud Rhetor. Græc. veter. edit. Ald. 1508. in fol. p. 604.

[b] Ovid. Fast. l. 2. v. 290. = Lucian. de Astr. n. 26. = Menand. Rhet. *loco cit.*

[c] Pausan. l. 3. c. 1. Observons en passant que ces belles opinions n'avoient cours que parmi le peuple. Les bons esprits de la Grece les ont toujours souverainement méprisées. Il n'y avoit que les Rhéteurs, ou les Sophistes qui osassent en faire usage pour s'attirer la bienveillance de la multitude. Voyez *infrà* §. 1er. note (1). p. 63.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de tous les peuples connus sous le nom de Grecs [a]. L'Ecriture nous apprend que la postérité de ce patriarche alla s'établir dans les Isles voisines de la côte Occidentale de l'Asie mineure [b]; d'où il est à présumer qu'elle ne tarda pas à passer dans le continent de l'Europe [c].

Nous voyons très-anciennement dans la Grece plusieurs peuples dont l'origine & l'histoire nous sont totalement inconnues. Tels sont les Pélasges, les Aones, les Hyantes, les Leléges, les Cariens, les premiers habitans de l'Arcadie, de l'Attique, &c. De toutes ces différentes peuplades celle des Pélasges a été certainement la plus considérable & la plus étendue [d]. On trouve dès la plus haute antiquité les Pélasges répandus, non-seulement dans plusieurs endroits de la Grece, mais encore dans l'Isle de Créte, dans l'Italie & jusques sur les côtes de l'Asie mineure [e].

Les anciens ne nous ont rien transmis de satisfaisant sur l'origine des Pélasges. Les uns disent que ces peuples étoient originaires d'Arcadie, & tiroient leur nom d'un certain *Pélasgus*, qui s'empara d'une partie si considérable du Péloponnèse, que toute cette contrée fut appellée d'après lui *Pélasgie*, & les habitans *Pélasges* [f]; mais la variété qui regne dans les auteurs au sujet de ce prince, est une preuve du peu de connoissance que la Grece avoit de l'extraction de Pélasgus, & du païs d'où il sortoit (1). D'autres écrivains, sans s'expliquer plus clairement sur l'origine des Pélasges, prétendent que ces peuples ont reçu ce nom de la vie errante & vagabonde qu'ils menoient, ayant très-souvent changé de demeures & d'habitations : interprétation qui me paroît la plus vraisemblable [g].

Après les Pélasges, les Cariens sont de tous les anciens peuples de la Grece, ceux qui paroissent avoir joué le rôle le plus considérable dans les premiers tems. On les voit répandus dans les Isles de l'Archipel & sur les côtes de l'Asie mineure dès les siécles

[a] On sçait que le nom d'*Ioniens* a été commun anciennement à tous les peuples de la Grece. Il est remarquable que les mêmes caracteres dont on se sert en hébreu יון pour exprimer le nom de *Javan*, forment aussi le nom d'*Ion*, lorsqu'ils sont écrits sans points qui en déterminent la prononciation. Voyez Bochart Phaleg. l. 3. c. 3.

Observons encore que dans les Poëmes Indiens, Alexandre, dont il est souvent parlé, est toujours désigné sous le nom de *Javan, Raja*, Roi des *Javans*. Lettr. Edif. t. 26. p. 230.

[b] Gen. c. 10. ℣. 4, 5. = Jos. antiq. l. 1. c. 6. init.

[c] Voy. le Clerc in not. ad Hesiod. p. 28, 29.

[d] Strabo, l. 5. p. 337. C.

[e] Hérod. l. 2. n. 50, & suiv. = Dion. Halicarn. l. 1. p. 14. = Strabo, l. 5. p. 337 & suiv.

[f] Hésiod. apud Strab. l. 5. p. 338. = Appollod. l. 2. p. 59. Stephan. Byzant. *voce* Πελασγια, p. 539. = Pausan. l. 8. c. 4.

(1) Voyez Bannier, Explicat. des Fables. t. 6. p. 30.

[g] Dion. Halicarn. l. 1. p. 21. = Strabo, l. 5. p. 339.

les plus reculés. Refteroit à examiner fi les Pélafges, & les Cariens avoient une même origine, & s'ils fortoient de la même colonie, ou fi les Pélafges ne venoient pas des defcendans de Javan, & les Cariens des Phéniciens, c'eft-à-dire, des Chananéens qui ont couru de bonne heure les mers qui féparent l'Europe de l'Afie. C'eft une difcuffion dans laquelle le peu d'efpérance de réuffir m'empêchera d'entrer [a].

Tout ce que l'on fçait, c'eft qu'originairement les habitans de la Grece vivoient fans liaifon & fans commerce les uns avec les autres. Il n'y avoit ni loix, ni puiffances fupérieures qui puffent en impofer. La violence décidoit de tout [b]. On auroit peine à fe perfuader quelle étoit la groffiéreté & la rufticité des premiers Grecs, fi l'on n'en avoit pour garants leurs propres écrivains [c]. Qui croiroit que ce peuple auquel nous fommes redevables de toutes nos connoiffances defcendît de Sauvages, qui errants dans les bois & dans les campagnes, fans chef & fans difcipline, n'avoient d'autres retraites que les antres & les cavernes [d]; ne faifant point ufage du feu [e], ni des alimens convenables à l'homme [f]; féroces jufqu'à fe manger les uns les autres quand l'occafion s'en préfentoit [g]? Un trajet auffi long & auffi pénible que le devoit être originairement celui d'Afie en Europe, joint à la difficulté & au tumulte des premiers établiffemens, avoit fans doute fait perdre à la plûpart des defcendans de Javan le fouvenir des connoiffances qui pouvoient s'être confervées après le déluge (1).

Un païs auffi beau que la Grece ne pouvoit pas manquer d'infpirer à plufieurs aventuriers, dont le nombre a dû être très-confidé-

[a] Voy. les Mém. de l'Acad. des Infcript. t. 9. Mem. p. 113. t. 21. Hift. p. 14.

[b] Thucyd. l. 1, p. 2, 3. = Strabo. l. 3. p. 238.

[c] Æfchyl. in Prom. vincto, v. 442. = Ocell. Lucan. c. 3. p. 530. in Opufcul. Mythol. = Voy. auffi le Clerc, in not. ad Hefiod. p. 37.

[d] Ovid. Métam. l. 1. v. 121. = Plin. l. 7. fect. 57. p. 413. = Pauf. l. 8. c. 1. p. 599.

[e] Voy. Liv. fuiv. *init.*

[f] Ibid.

[g] Hygin. Fabl. 274. p. 329. = Schol. Pindar. ad Pyth. 4. v. 107. p. 219. Acad. des Infcript. t. 5. M. p. 118. t. 9. M. p. 203.

(1) Une comparaifon bien fimple peut faire très-aifément concevoir comment les premieres colonies, qui d'Afie vinrent s'établir en Europe, durent oublier la plûpart des arts dont elles pouvoient avoir connoiffance. Suppofons qu'une centaine de perfonnes tant hommes que femmes, forties d'un pays policé, foient jettées par la tempête dans une Ifle déferte, & qu'elles prennent la réfolution de s'y établir; les befoins multipliés dont elles fe verront d'abord accablées, & la néceffité d'y pourvoir promptement, les forceront d'avoir recours aux expédiens les plus groffiers. Ces nouveaux venus oublieront donc infenfiblement, faute d'exercice, les pratiques ufitées dans leur ancien pays. D'ailleurs l'efprit de difcorde & d'indépendance fe gliffera bientôt parmi eux. La plûpart fe fépareront, & acheveront ainfi de tomber dans la plus grande mifere & la plus profonde ignorance. Voy. l'Hift. gén. des Voyages. t. XI. p. 206, 207.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

rable dans les premiers siécles, le désir de s'en emparer. Aussi cette partie de l'Europe a-t-elle été exposée dans les anciens tems à bien des mouvemens & à de frequentes mutations. Nous ignorons sans doute une grande partie de ces événemens reculés. On sçait seulement qu'une colonie venue de l'Orient vers le tems d'Abraham, c'est-à-dire, 2000 ans environ avant l'ere chrétienne, s'empara de la Grece. L'Europe alors étoit vraisemblablement très-peu peuplée. Une poignée de monde suffisoit pour assujétir de vastes païs (1). Les chefs de cette nouvelle peuplade furent ces princes si connus dans les écrits de l'antiquité sous le nom de Titans, Saturne, Jupiter, &c. ces étrangers s'étant emparés de la Grece y établirent le siége d'un très-grand Empire.

On est bien embarrassé à découvrir de quelle partie de l'Orient sortoient ces conquérans si fameux dans les anciens tems de la Grece. Venoient-ils de la Scythie, de la Phrygie, de la Phénicie ou de l'Afrique ? c'est ce qui n'est pas bien déterminé; je croirois qu'ils sortoient de l'Egypte. Voici sur quoi je fonde cette opinion.

Hérodote assure que le culte de la plûpart des premieres divinités adorées dans la Grece venoit de l'Egypte [a]. Il n'en excepte que Neptune, & encore remarque-t-il que la connoissance en étoit due à la Libye [b]. Saturne, Jupiter, Cérès, &c. sont les premieres divinités que les Grecs ayent honorées. Il est donc fort vraisemblable de rapporter aux Titans l'introduction de ces dieux dans la Grece, & de regarder en conséquence ces princes comme une colonie Egyptienne: car le culte de Saturne, de Jupiter, de Cérès, &c. étoit établi en Egypte de tems immémorial [c]. Des conducteurs de nouvelles peuplades, pour changer de païs, ne changent pas pour cela de religion; & lorsqu'ils deviennent les maîtres des contrées où ils vont chercher à s'établir, ils s'attachent à y faire connoîtrè & honorer leur culte. C'est ce qui est arrivé dans la Grece. Tous les chefs de colonies qu'on sçait y avoir passé à différens tems, établirent dans les contrées dont ils s'emparerent, la religion du païs d'où ils sortoient. Quelques-uns d'entre-eux ont même eu part aux honneurs divins. Les Titans, à ce que je pense, ont joui les premiers de cet avantage. Les Grecs avoient conçu une si haute idée

(1) La conquête de l'Amérique par les Espagnols, rend ce que j'avance ici plus que vraisemblable. Les Titans, comme on va le voir, sortoient d'un pays très-policé, eu égard à celui dont ils s'emparerent. Leur entrée dans la Grece est postérieure au Déluge, au moins de 352 ans, même selon le calcul Hébreu que je suis dans tout cet Ouvrage.

[a] Liv. 2. n. 50. = Voy. aussi Diod. l. 1. p. 109.

[b] Ibid.

[c] Diod. l. 1. p. 17.

de ces conquérans, que par la suite on les a confondus & identifiés avec les divinités dont ils avoient apporté le culte en Europe. Les peuples en ces tems de ténebres & d'ignorance déifioient volontiers ceux qui leur faisoient part de connoissances utiles & nécessaires [a], & les Titans avoient enseigné aux Grecs les premiers élémens des arts & des sciences [b]. Nouvelle preuve que ces princes sortoient de l'Egypte, païs où les connoissances humaines semblent s'être développées & perfectionnées plus promptement que dans aucune autre contrée de l'univers.

Il ne paroît pas au surplus que ces anciennes colonies ayent beaucoup contribué à policer & à civiliser la Grece. Les Titans, il est vrai, apporterent dans cette partie de l'Europe quelques connoissances utiles [c]; mais ces premieres semences profiterent peu : la Monarchie fondée par ces princes étrangers ne fut pas de longue durée. Après la mort de Jupiter, de Neptune & de Pluton, la famille de Saturne manquant d'héritiers en ligne directe, le vaste Empire qu'elle avoit conquis & formé se détruisit. La Grece retomba dans l'anarchie, dans l'ignorance & dans la barbarie. Il arriva alors ce qui arriveroit infailliblement dans une grande partie de l'Amérique, si les Européens venoient à l'abandonner. La plûpart des Naturels qu'on a retirés de leurs forêts, y rentreroient & redeviendroient Sauvages.

La domination des Titans dans la Grece ne produisit donc presque aucun effet salutaire. Elle fut trop courte pour que les peuples pussent s'en ressentir. Je crois encore pouvoir en attribuer la cause au genre de vie que menoient ces premiers conquérans. Ils ne fixerent point leur sejour dans des villes, & ne prirent aucun soin d'en bâtir [d]. On n'en voit aucune en effet dont la fondation soit attribuée aux Titans. Ces princes habitoient sous des tentes. Les montagnes & les lieux naturellement fortifiés étoient leur demeure ordinaire. Il n'est donc pas étonnant qu'après l'extinction de ces Monarques, les Grecs soient retournés si facilement à leurs anciennes habitudes.

L'honneur de policer la Grece étoit réservé aux colonies, qui d'Egypte & de Phénicie passerent dans cette partie de l'Europe quelques tems après les Titans. Dans l'espace de deux siécles, tout au plus, on voit arriver successivement dans la Grece plu-

[a] Voy. Diod. l. 5. p. 381.
[b] Ibid. p. 374, &c. 381, &c. = Pausan. l. 2. c. XI.
[c] Voyez la 2e Partie, Livre II. section 2e, chap. I.
[d] Hygin. Fabl. 148.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sieurs étrangers, qui à la tête de différentes peuplades s'emparerent des cantons où ils avoient abordé, & s'y érigerent en Souverains. Ces nouveaux chefs firent alors dans la Grece ce que nous sçavons s'être pratiqué originairement, & se pratiquer encore journellement dans l'Amérique [a]. Ils ramasserent quelques familles errantes & dispersées dans les bois & dans les campagnes, leur persuaderent de se réunir & de vivre en société, bâtirent des maisons, instruisirent leurs nouveaux sujets des arts les plus utiles & les plus nécessaires, leur donnerent des loix, & les assujétirent à une forme de gouvernement. Ces nouveaux établissemens eurent des suites plus heureuses & plus durables que n'en avoit eu la domination passagere des Titans.

Les principales circonstances de la plûpart de ces événemens nous sont assez présentes : on sçait à peu près dans quel siécle les conducteurs de ces nouvelles colonies ont vécu. Les plus connus sont Ogygès, Inachus, Cécrops, Cadmus, Lelex & Danaüs. C'est à ces différens chefs que les royaumes d'Athenès, d'Argos, de Sparte & de Thebes, doivent leur fondation, à quelques tems les uns des autres. Nous allons développer ce tableau, en observant l'ordre & l'époque des faits, autant qu'il sera possible. Ce que j'ai à dire de la Grece dans cette premiere Partie de mon Ouvrage se réduira par cette raison à très-peu d'objets. Les royaumes d'Athenès & d'Argos, sont les seuls dont l'origine remonte aux siécles que nous parcourons présentement. Ils seront aussi les seuls dont je parlerai pour le moment, & encore n'ai-je qu'un mot à en dire.

[a] Hist. des Inças, t. 1. p. 20, 22. = Nouv. Relat. de la France, Equinox. p. 23. = Lettr. Edif. *passim*.

§. PREMIER.

Athenes.

Les Athéniens sont incontestablement un des peuples de la Grece qui se soit formé le plutôt en corps de société politique. Comme l'Attique est un païs sec & stérile, ce canton ne fut point exposé à la jalousie de ses voisins, & par conséquent peu sujet aux révolutions. Ses premiers habitans se conserverent toujours dans leur ancien terrein [a] : c'étoit d'après ces faits qu'étoit fondée sans doute la chimere des Athéniens sur leur origine. Ils se disoient sortis du sein de la terre qu'ils habitoient, à peu près comme les plantes &

[a] Hérod. l. 7. n. 161. = Thucyd. l. 1. p. 3. = Justin, l. 2. c. 6.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les végetaux : ils avoient même adopté un mot pour caractériser & exprimer cette ridicule prétention, c'étoit celui d'*Autocthones*, épithéte ou surnom qui flattoit extrêmement la vanité du peuple d'Athenes (1).

Il n'est pas possible de déterminer précisément le tems où les habitans de l'Attique ont commencé à avoir une forme de gouvernement. Ce qu'on peut dire de plus probable à cet égard, c'est qu'Ogygès a été vraisemblablement le premier qui ait regné sur ces peuples [a]. On ignore quel étoit cet Ogygès & le païs d'où il sortoit. Il est sûr, malgré le témoignage de quelques auteurs Grecs, que ce prince n'étoit point originaire de la Grece. Son nom seul prouve assez qu'il étoit étranger [b]. Mais venoit-il d'Egypte, ou de Phénicie, ou de quelque contrée de l'Asie mineure? c'est ce qu'on n'oseroit assurer [c]. Nous ne sommes point instruits des actions d'Ogygès. On sçait seulement que de son mariage avec Thebé fille de Jupiter, il eut un fils nommé Eleusinus, qui bâtit la ville d'Eleusis [d]. Depuis Ogygès jusqu'à Cécrops, on nomme plusieurs rois dont l'histoire ne nous est pas connue [e]. Sous Actée le dernier de ces princes inconnus, Cécrops à la tête d'une colonie Egyptienne aborda dans l'Attique [f], 1582 ans avant J. C. C'est à cette époque que commence, à proprement parler, l'histoire d'Athenes, dont nous remettons la suite à la seconde Partie de cet Ouvrage.

L'époque d'Ogygès, qu'on peut fixer à l'an 1831 avant l'ere chrétienne, est très-remarquable par une inondation que la Grece éprouva sous le regne de ce prince. Cet événement fameux dans l'antiquité,

(1) Αυτοχθονες l'épithete favorite & perpétuelle des Athéniens, ne signifie à la lettre que *gens nés dans le pays même qu'ils habitent*, par opposition à ceux qui sont venus d'ailleurs s'y établir. C'est en abusant de cette expression, que les gens du commun à Athenes vouloient faire entendre, comme je l'ai déja dit, que leurs ancêtres étoient sortis de la terre ainsi que les plantes & les végétaux. V. ce que Platon fait dire à ce sujet par Soc. in Menexen, p. 518. V. aussi Isocrat. in Panæg. p. 65. Cicer. orat. pro L. Flacco, n. 26.

Mais Isocrate nous fait connoître que les gens sensés parmi les Athéniens prenoient le mot Αυτοχθονες dans un sens plus raisonnable. Ils n'entendoient autre chose par cette épithete sinon qu'Athenes étoit la plus ancienne des villes de la Grece, & qu'elle avoit été bâtie par ceux qui, de tems immémorial, s'étoient établis dans le pays connu sous le nom d'*Attique*. In Panægyr. p. 64, 65. = Voy. aussi Hérod. l. 7. n. 161. = Suid. *voce* Αυτοχθονες. t. 1. p. 389. = Acad. des Inscrip. t. 23. M. p. 120.

L'histoire cependant, comme on le verra par la suite, étoit bien contraire même à cette derniere prétention. Il y a peu de faits aussi connus & aussi avérés dans l'antiquité, que l'époque de la fondation d'Athenes.

[a] Euseb. Chron. l. 2. p. 66. = Tatian. p. 274. Etymol. Magn. *voce* Ωγυγος. Il paroît qu'il régna aussi sur la Béotie. Paus. l. 9. c. 5. = Etymol. Magn. *loco cit.*

[b] Bannier, Explic. des Fables, t. 6. p. 58.

[c] Voy. Bianchini istor. univ. p. 286.

[d] Pausan. l. 1. c. 38. p. 93. = Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 489. C.

[e] Pausan. l. 1. c. 14. sub fin. = Anton. Liberal. Métam. c. 6.

[f] Pausan. l. 1. c. 2. = Diod. l. 1. p. 33.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ſous le nom de déluge d'Ogygès, arriva vers l'an 1796 avant l'ere chrétienne. Nous venons de dire que depuis ce prince jusqu'à Cécrops on n'avoit point d'hiſtoire ſuivie des rois de l'Attique. Les anciens attribuent ce ſilence aux ravages cauſés par l'inondation. Pluſieurs ont avancé que l'Attique avoit été tellement dévaſtée par le déluge d'Ogygès, qu'elle étoit reſtée près de deux cents ans déſerte [a]. Ce fait n'eſt nullement prouvé. Il paroît au contraire par le témoignage de toute l'antiquité, que le déluge d'Ogygès ne fut qu'une inondation paſſagere cauſée par le débordement du lac Copaïs, dont les écoulemens ſe trouverent alors bouchés [b]. Cette crue d'eau renverſa quelques bourgs de la Béotie & de l'Attique [c]; mais le pays ne continua pas moins à être habité. A l'égard des événemens qui s'y ſont paſſés, je l'ai déja dit, on les ignore totalement. Je paſſe à l'établiſſement du royaume d'Argos, dont l'origine & l'hiſtoire nous ſont un peu mieux connues.

[a] African. apud Euſeb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 490. A.
[b] Strabo, l. 9. p. 623.
[c] Id. ibid. p. 624. = Pauſan. l. 9. c. 24. init.

§. SECOND.

Argos.

LE ROYAUME d'Argos, un des premiers qui ſe ſoient formés dans la Grece, doit ſa fondation à Inachus [a]. L'ancienne tradition faiſoit ce Prince fils de l'Océan & de Thétis [b]: cela veut dire qu'il étoit venu par mer dans la Grece. Il y a bien de l'apparence qu'Inachus ſortoit de Phénicie, ſon nom l'indique aſſez [c]. Ce Prince s'établit dans le Péloponnèſe 1822 ans avant J. C. Les ſuites de cet événement ne nous ſont pas bien connus. On voit ſeulement qu'Inachus eut de ſon mariage avec Meliſſa ſa ſœur deux enfans, Phoronée & Egialée [d]. Le premier à titre d'aîné, hérita du royaume d'Argos [e]. Egialée fonda dans le Peloponnèſe un petit Etat, que depuis on a appellé le royaume de Sicyonne [f]. Il ne paroît pas au reſte qu'Inachus ait formé aucun établiſſement fixe. Ce Prince vivoit ſans doute ſous des tentes, ainſi que les Titans dont j'ai déja parlé [g].

Inachus n'avoit fait que jetter les fondemens du royaume d'Argos; Phoronée ſon fils, s'appliqua à perfectionner ce nouvel établiſſement.

[a] Strabo, l. 8. p. 578. = Ocell. Lucan. c. 3. in Opuſcul. Mythol. p. 530.
[b] Apollod. l. 2. init.
[c] Bannier, Explic. des Fabl. t. 6. p. 39. = Bibl. univ. t. 7. p. 101.
[d] Apollod. l. 2. init. = Hygin. Fabl. 143.
[e] Appollod. l. 2. init.
[f] Ibid.
[g] *Suprà p. 61.*

Il

Ire Partie. Depuis la Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Il rassembla les peuples des environs, dispersés dans les bois & les montagnes, leur persuada de quitter ces tristes retraites, & de bâtir des maisons les unes proche les autres [a]. Ce prince parvint de cette maniere à former des bourgs & une ville [b]. Ce n'étoit pas assez d'avoir rassemblé ces hommes sauvages & de les avoir engagés à vivre en société, il falloit encore leur enseigner & leur procurer les moyens de subsister après leur réunion. C'est à quoi travailla Phoronée. Il commença par apprendre à ses nouveaux sujets l'art de se servir du feu d'une maniere commode & facile [c]. Il leur montra aussi les moyens de faire des provisions, & leur enseigna sans doute quelques autres arts dont le détail nous est inconnu. Pour assurer davantage le bonheur de ses peuples & les contenir, Phoronée leur donna des loix [d]: il eut soin d'établir en même tems dans chacun des établissemens qu'il avoit formés, différens tribunaux pour y administrer la justice [e]. Enfin, pour achever d'adoucir ces caracteres durs & féroces, ce prince leur apprit à honorer par un culte public & solemnel la divinité; il institua des sacrifices, & consacra des autels [f]. Des services si importans ont mérité à Phoronée d'être regardé par la posterité comme le premier homme qui eut parû dans la Grece [g], & le premier des Souverains de cette partie de l'Europe [h].

Après la mort de Phoronée, Apis son fils lui succéda [i]. Le royaume d'Argos fut gouverné pendant quelque tems par une suite de rois issus de cette famille. On en compte neuf depuis Inachus jusqu'à Gélanor, à qui Danaüs sorti d'Egypte, vint enlever le sceptre de la maniere que je le raconterai dans la seconde Partie. Ces premiers rois ont été appellés *Inachides*, pour les distinguer de ceux qui ont occupé le trône d'Argos depuis Danaüs. Comme leurs regnes ne contiennent rien de remarquable, je ne crois pas devoir m'y arrêter.

Passons à des objets plus généraux & plus intéressans; considérons les peuples sous un nouveau point de vue: examinons quelles ont été les suites de l'établissement des sociétés à l'égard des arts, des sciences, du commerce, & de la navigation: voyons par rap-

[a] Paus. l. 2. c. 15.
[b] Id. ibid. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 413. = Anonym. de Incred. c. 1. p. 85.
[c] Paus. l. 2. c. 19.
[d] Clem. Alexandr. t. 1. p. 84. = Tatian. p. 274. = Euseb. Chron. l. 2. p. 65.
[e] Euseb. ibid. = Syncell. p. 67 & 125.
[f] Hygin. Fab. 143 & 225.
[g] Plato, in Tim. p. 1043. = Clem. Alexandr. t. 1. p. 380.
[h] Hygin. Fab. 143. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 412.
[i] Appollod. l. 2. p. 59. = Stephan. Byzant. voce Ἀπια, p. 93.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

port à la guerre, les effets que l'ambition a produits, & les progrès que cette fatale passion a fait faire à l'art militaire : suivons la marche de l'esprit humain dans ces différentes branches, & tâchons de nous former, d'après le peu de monumens qui nous restent, une idée de l'état des peuples dans ces siécles reculés : commençons par les Arts.

FIN DU PREMIER LIVRE.





PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob : espace d'environ 700 ans.

LIVRE SECOND.

Des Arts & Métiers.

L'INVENTION & la perfection des arts est un des premiers & des principaux fruits de l'établissement des sociétés fixes & policées. Le besoin a été le maître & le précepteur de l'homme. La nécessité lui a enseigné à profiter des mains qu'il a reçues de la Providence & du don de la parole dont elle l'a doué préférablement à toutes les autres créatures ; mais les premieres découvertes n'auroient jamais été portées à un certain degré, sans la réunion des familles & sans l'établissement des loix qui ont affermi les sociétés. C'est par ce moyen qu'on a réussi à perfectionner peu-à-peu quelques inventions grossieres, fruits du hasard & de la nécessité : nous voyons que les découvertes dans les arts, ont été attribuées aux peuples qui se sont formés les premiers en corps d'Etat. C'est en continuant à se faire part mutuellement de leurs idées & de leurs réflexions, que les hommes, à l'aide de l'expérience, sont parvenus à acquérir cette multitude de connoissances dont on a vû, & dont on voit encore jouir les nations policées.

On ne peut douter qu'avant le déluge il n'y eût quantité d'arts

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

connus & pratiqués. Moïse nous apprend que Caïn bâtit une ville [a] : que Tubal-Caïn possédoit l'art de travailler les métaux, & notamment le fer [b]. Jubal son frere, avoit inventé les instrumens de musique [c], &c. Mais la plûpart de ces connoissances se perdirent dans le déluge. Ce que Noé même & ses enfans pouvoient en avoir conservé, n'aura pas été d'une grande ressource aux premiers hommes qui repeuplerent la terre. La confusion des langues, & la dispersion des familles qui suivirent de près le déluge, ne laisserent pas à la plûpart des descendans de ce patriarche le tems nécessaire pour profiter des lumieres dont il auroit été en état de leur faire part. Les voyages d'ailleurs qu'ils entreprirent, leur firent oublier, faute de pratique, ce qu'ils pouvoient en avoir appris. C'est ce qu'ont reconnu les meilleurs écrivains de l'antiquité. Tous les anciens mémoires déposoient que les arts avoient été perdus par le déluge, & qu'on avoit été quelque tems à les retrouver, parce que la terre resta déserte, & que les premiers hommes eurent peu de communication les uns avec les autres [d]. J'ai déja eu occasion de faire remarquer quelle étoit l'ignorance & la grossiereté du genre-humain dans les premiers siécles [e]. On manquoit des connoissances les plus simples & les plus communes ; on étoit même privé de celles que nous jugeons les plus nécessaires à la vie.

N'est-il pas étonnant, par exemple, de voir qu'il ait été un tems où une grande partie du genre-humain ne sçavoit ce que c'étoit que le feu ; ignorant les propriétés & l'usage de cet élément? C'est néanmoins une vérité généralement attestée par les traditions les plus anciennes & les plus unanimes. Les Egyptiens [f], les Phéniciens [g], les Perses [h], les Grecs [i], & plusieurs autres nations [k], avouoient qu'originairement leurs ancêtres n'avoient pas l'usage du feu. Les Chinois conviennent de la même ignorance & de la même grossiereté dans leurs premiers peres [l]. Quelque incroyables que ces faits puissent paroître, ils sont cependant confirmés par l'état où quantité d'écrivains, tant anciens que modernes, déposent

[a] Gen. c. 4. ℣. 17.
[b] Ibid. ℣. 22.
[c] Ibid. ℣. 21.
[d] Plato de Leg. l. 3. p. 804, 805.
[e] Voy. *suprà* Liv. I. p. 3.
[f] Diod. l. 1. p. 17.
[g] Sanchoniat. apud Euseb. p. 34. D.
[h] Bannier, Explic. des Fabl. t. 3. p. 201.
[i] Diod. l. 5. p. 384. = Plut. t. 2. p. 86. E. = Pauf. l. 2. c. 29.
[k] Voy. Hesiod. op. v. 50. = Lucret. l. 6. v. 953. = Virgil. Georg. l. 1. v. 131 & 135. = Diod. l. 1. p. 12. l. 5. p. 381. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Plut. t. 2. p. 956. B. = Porphyr. de abst. l. 1. p. 29. = Lettr. Edif. t. 18. p. 225.
[l] Martini, hist. de la Chine, t. 1. p. 20. = Essai sur les Hierogl. des Egypt. p. 448.

que quelques peuples étoient encore au moment où on les a connus. Pomponius, Méla [a], Pline [b], Plutarque [c], & plusieurs autres auteurs de l'antiquité [d] parlent de nations, qui, lorsqu'ils écrivoient, étoient privées de l'usage du feu, ou ne l'avoient appris que depuis fort peu de tems, fait attesté aussi par des relations modernes.

Les habitans des Isles Marianes, découvertes en 1521, n'avoient aucune idée du feu: jamais ils ne furent plus surpris que quand ils en virent lors de la descente que Magellan fit dans une de leurs Isles. Ils regarderent le feu dans les commencemens comme une espece d'animal qui s'attachoit au bois dont il se nourrissoit. Les premiers qui s'en approcherent de trop près, s'étant brulés, en donnerent de la crainte aux autres, & n'oserent plus le regarder que de loin; de peur, disoient-ils, d'en être mordus, & que ce terrible animal ne les blessât par sa violente respiration; car c'est l'idée qu'ils se formerent d'abord de la flamme & de la chaleur [e]. Telle avoit été aussi celle que les Grecs s'en étoient formée originairement [f].

Les habitans des Philippines & des Canaries, étoient anciennement aussi dénués de connoissances, que les peuples dont je viens de parler [g]. On assure encore que dans l'Isle de *Los-Jordenas*, l'usage du feu étoit autrefois inconnu [h]; on en dit autant de plusieurs peuples de l'Amérique [i], & entre autres des Amikouanes, nation découverte depuis fort peu de tems dans l'Amérique Méridionale [k]. L'Afrique offre encore de nos jours des peuples qui sont dans la même ignorance [l]. C'est par cette raison sans doute qu'anciennement [m] il y avoit, comme il s'en trouve encore aujourd'hui [n], des

[a] Liv. 3. p. 296.

[b] Liv. 6. sect. 35. p. 345.

[c] Tom. 2. p. 956. B.

[d] Agatarchid. apud Phot. c. 12, 19, 22. = Solin. c. 30. p. 40. G.

[e] Hist. des Isles Marianes par le P. le Gobien. p. 44.

[f] Voy. Plut. t. 2. p. 86. E.

[g] Hist. gén. des Voyag. t. 2. p. 229. = Hornius, de origin. Americ. l. 1. c. 8. l. 2. c. 9.

[h] Ibid. Cette Isle est dépendante de la Chine.

[i] Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 40.

[k] Lettr. Edif. t. 20. p. 224.
Cette Nation habite loin de la mer dans un pays élevé, où les rivieres ne sont pas encore navigables. La Condamine, Relat. de la riviere des Amazones, p. 106.

[l] Mercure de France, Avril 1717. p. 62.

[m] Hérod. l. 1. n. 202. l. 3. n. 98 & 99. = Arrian. indic. p. 522, 566. = Arist. de Mor. l. 7. c. 6. t. 2. p. 91. A. = Martini, hist. de la Chine, t. 1. p. 20. = Extrait des Hist. Chinois. = Anc. Relation des Indes & de la Chine, p. 5 & 15. = Euseb. Præp. Evang. l. 6. p. 274. B.

[n] Voyag. de J. de Lery, p. 46. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 226, 242, t. 8. p. 174, 203, 378. = Lettr. Edif. t. 4. p. 71, 72. t. 23. p. 239. t. 26, p. 286. = Journal des Sçav. Juillet 1679. p. 111. = Merc. de France, Avril 1717. p. 62. Févr. 1719. p. 42. = Rec. des Voyag. de la Comp. des Ind. Holland. t. 1. p. 579. t. 4. p. 579, 586. t. 5. p. 38, 101, 172. = Voyag. de Pyrard, 2e Part. p. 187. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 162, 231. = Voyag. à la Baye d'Hudson, t. 2. p. 29. = Hist. gén. des Voyag. t. XI. p. 26. = Laët, Descript. des Indes Occid. l. 6. c. 17. p. 219. c. 26. p. 233.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nations qui mangeoient la chair des animaux toute crue. Ces faits peuvent nous faire juger quelle a été la grossiereté & la barbarie du genre-humain après la confusion des langues & la dispersion des familles. J'en excepte toujours ceux des descendans de Noé, qui continuerent à habiter les cantons que ce patriarche & sa famille avoient occupés au sortir du déluge.

La nature cependant offroit aux premiers hommes plusieurs indications sur le feu, & plusieurs moyens d'assurer une découverte qu'on n'imagine pas aisément avoir jamais pû être ignorée. La foudre ne porte que trop fréquemment la flamme sur la terre. Les Egyptiens disoient être redevables de la connoissance du feu à un de ces sortes d'accidens [a]. Le feu est souvent occasionné par la fermentation de certaines matieres réunies dans un même lieu, par le choc des cailloux, & par le frottement des bois. Le vent a plus d'une fois embrasé des roseaux & des forêts [b]. C'est à cette cause que les Phéniciens rapportoient la découverte du feu [c]. Vitruve est du même sentiment [d]. Enfin, sans parler des volcans, on trouve des feux naturels allumés dans presque tous les païs [e]. On voit en Italie [f], & ailleurs [g], des endroits où la terre enflamme les matieres combustibles qui se trouvent à sa surface. A la Chine, dans la province de Kamsi, il y a des puits de feu dont on se sert pour cuire les viandes, en suspendant à l'ouverture les vaisseaux où on la met [h]. On voit en Perse de semblables souterreins où les anciens Souverains de ce païs avoient établi leurs cuisines [i]. Dans plusieurs contrées on trouve des sources d'eau si chaudes, que les habitans en profitent pour faire cuire leurs alimens. Il suffit d'y plonger les viandes: on n'a besoin ni de vase, ni d'aucune autre précaution [k]. Enfin il est arrivé, & il arrive encore souvent que les feux souterreins faisant éruption dans le milieu des forêts, &

[a] Diod. l. 1. p. 17.

[b] Voy. Sanchon. apud Euseb. p. 35. A. = Thucyd. l. 2. n. 77. p. 147. = Lucret. l. 1. v. 896, &c. l. 6. v. 1097, &c. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Diod. l. 3. p. 217. = Plin. l. 12. sect. 42. p. 669. = Suid. *voce* Δρυμός. t. 1. p. 629. = Mém. de Trev. Janv. 1749. p. 129.

[c] Sanchon. apud Euseb. p. 34. D.

[d] Liv. 2. c. 1.

[e] Physique de Rohault, 2d Vol. p. 237. = Journal des Sçav. Avril 1685. p. 104. = Colonne, Hist. nat. t. 1. c. 4. = Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 8, 9, 10. = Mém. de Trev. Janv. 1702. p. 9. = Merc. de France, Octob. 1726. p. 2249, 2254. Décemb. 1732. p. 2866. Janv. 1733. p. 129. Févr. p. 34.

[f] Mém. de Trev. Octob. 1708. p. 1753. = Académ. des Scienc. année 1706. M. p. 336.

[g] Piganiol de la Force, Description de la France, t. 5. p. 12.

[h] Hist. de la Chine, par le P. Semedo, p. 30. = Martini, Atlas Sin. p. 37. = Colonne, Hist. nat. t. 1. p. 377.

[i] Arist. de mirab. auscult. p. 1153, 1163.

[k] Journal des Sçav. Mai 1665. p. 73. = Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 28, &c. = Géographie de Varenius, t. 2. p. 374. édit. de Paris, *in*-12. 1755.

dans des endroits remplis d'arbres ou de broſſailles, les embraſent & les conſument [a]. S'il a donc été un tems, où la plus grande partie du genre-humain a été privée de l'uſage du feu, ce n'eſt pas que cet élément ne ſe manifeſtât en bien des manieres; mais c'eſt qu'on ignoroit l'art de s'en ſervir, d'en avoir à volonté, de le tranſporter & de le reproduire après qu'il étoit éteint. Auſſi tous les peuples ont-ils retenu & conſervé ſoigneuſement les noms de ceux auxquels ils ont cru être redevables d'une découverte ſi importante [b]. Ils les ont même regardés comme les inventeurs des arts [c]; parce qu'en effet il n'y a preſque aucun art qui puiſſe ſe paſſer du feu.

Les traditions anciennes, & l'exemple des nations ſauvages peuvent nous fournir des conjectures aſſez juſtes ſur les moyens employés par les premiers hommes pour ſe procurer du feu lorſqu'ils en avoient beſoin. On n'avoit pas été long-tems ſans remarquer qu'en frappant deux cailloux l'un contre l'autre il en ſortoit des étincelles. On profita de cette découverte [d]; mais on n'étoit pas toujours à portée d'avoir des cailloux propres à faire du feu. La néceſſité, mere des arts, enſeigna bientôt les moyens d'y ſuppléer. On s'étoit apperçu qu'en froiſſant fortement l'un contre l'autre deux bâtons, d'un bois dur, il en naiſſoit des étincelles, & même qu'en frottant quelque tems deux morceaux de bois tendre, ils s'enflammoient. C'en fut aſſez pour apprendre aux premiers hommes la maniere de faire du feu, quand ils le jugeroient à propos. Les Phéniciens racontoient que le froiſſement des arbres avoit fait inventer le feu [e]. Les Chinois diſent que Sui-gin-ſchi, un de leurs premiers Souverains, enſeigna la maniere d'allumer du feu, en frottant fortement deux morceaux de bois, & les faiſant tourner l'un dans l'autre [f]. Les Grecs avoient à peu-près la même tradition [g]. C'eſt encore aujourd'hui la méthode la plus uſitée chez les Sauvages [h].

Des hommes auſſi dénués de connoiſſances que l'étoient les

[a] Strabo, l. 12. p. 812. = Merc. de Franc. Juill. 1723. p. 203. = Acad. des Scienc. t. 1. p. 426.

[b] Voy. Sanchon. apud Euſeb. p. 34. D. = Diod. l. 1. p. 17. l. 5. p. 381. = Martini, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 21. = Hygin. Fab. 144. = Pauſan. l. 2. c. 19.

[c] Sanchon. Diod. Hygin. Pauſ. *locis cit.*

[d] Voy. Plin. l. 7. ſect. 57. p. 415.

[e] Sanchon. apud Euſeb. p. 34. D.

[f] Martini, Hiſt. de la Chine, t. 1. p. 21. = Eſſai ſur les Hiéroglyph. des Egypt. p. 448.

[g] Plin. l. 4. ſect. 22. p. 212. = Solin. c. xi. p. 22. D. = Acad. des Inſcript. t. 3. M. p. 385. = Tournefort, Voyag. du Levant, t. 1. p. 244, 245.

[h] N. Relat. de la France Equinox. p. 178, 179. = Hiſt. de la Virginie, p. 313. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 201. = Voyag. de Dampier, t. 1. p. 143.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

premiers peuples, ne pouvoient pas ſe procurer une nourriture bien abondante & bien convenable. Chacun alloit de ſon côté chercher les fruits & les herbes qui croiſſent dans les bois & dans les campagnes [a]. Ils mangeoient ſans apprêt ce que la terre leur offroit d'elle-même, ſans ſoins & ſans culture [b]. Ouvrons les annales de tous les peuples, & même de ceux qui par la ſuite ont été les plus éclairés, rien de plus triſte & de plus affreux que la deſcription de leur premier genre de vie. Les Egyptiens originairement ne vivoient que de racines & d'herbes qui croiſſoient dans leurs champs & dans leurs marais, ſans autre principe de diſcernement que le gout qu'ils y trouvoient [c]. Les Grecs ſe nourriſſoient également dans les premiers ſiécles de racines & de fruits ſauvages [d] : le gland paroît avoir été alors leur principal aliment [e]. Il y avoit à Athenes une coutume établie, pour rappeller la mémoire de ces ſiécles d'ignorance & de ruſticité. On préſentoit aux nouveaux mariés, le jour de leurs nôces, une corbeille dans laquelle il y avoit des glands mêlés avec du pain [f]. On ne doit pas, au ſurplus, confondre l'eſpece de glands, dont les Grecs & quelques autres peuples [g] faiſoient uſage, avec celle qui eſt ſi commune dans nos forêts ; ce fruit eſt trop amer & trop peu ſubſtantiel, pour avoir jamais pû fournir un aliment convenable à l'homme. Les glands ſi vantés dans les anciennes traditions, étoient d'une qualité très-différente. L'eſpece dont il s'agit approche beaucoup pour le goût & pour la ſaveur de nos châtaignes ; il en croît, & on en mange encore de pareils dans les parties Méridionales de l'Europe [h]. Je penſe auſſi que ſous le mot de gland, les anciens comprenoient pluſieurs ſortes de fruits à coques, tels que celui du hêtre, du noyer, du châtaignier, &c. [i].

[a] *In medium quærebant.* Virgil. Georg. l. 1. v. 127. = Lucret. l. 6. v. 937, 938.

[b] Voy. Strabo, l. 13. p. 885. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Athén. l. 1. p. 12. D. = Diod. l. 1. p. 11. l. 2. p. 151. = Ovid. Métam. l. 1. v. 103. Faſt. l. 4. v. 395. = Ælian. var. hiſt. l. 3. c. 39. = Plut. t. 2. p. 158. A. p. 393. E. = Macrob. de ſomn. Scipion. l. 2. c. 10. p. 153. = Extrait des Hiſt. Chin. = Martini, Hiſt. de la Chin. t. 1. p. 20, 32. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 17.

[c] Diod. l. 1. p. 52.

[d] Pauſ. l. 8. c. 1.

[e] Virgil. Georg. l. 1. v. 147, &c. = Lucret. l. 5. v. 1415. = Plin. l. 7. ſect. 57. p. 412. = Pauſan. l. 8. c. 1.

[f] Potter Archæolog. l. 4. c. 18.

[g] Strabo, l. 10. p. 825. l. 15. p. 1066, 1069. l. 16. p. 1116. = A. Gell. l. 5. c. 6. p. 312.

[h] Voy. Strab. l. 3. p. 233. = Plin. l. 16. ſect. 6.

Encore aujourd'hui on ſert en Eſpagne de ces ſortes de glands ſur toutes les tables ; on les mange rôtis comme nos marons. C'eſt ainſi qu'en uſoient autrefois les Grecs. Voy. Plat. de Rep. l. 2. p. 601. A. = Plin. l. 15. ſect. 25. = Suid. *voce* Ἐμαυτῷ βαλαν. t. 1. p. 719.

[i] Voyez Porphyr. de abſt. l. 2. p. 128. = Pauſan. l. 8. c. 2. = Iſidor. origin. l. 17. c. 7. p. 148. = Mém. de Trev. Juin 1718. p. 1132.

Ce

Ce genre de vie primitif n'a pas été tellement aboli qu'il n'en soit resté des traces dans bien des païs. Hérodote parle d'un peuple dans les Indes qui ne vivoit que d'herbages [a] : Agatarchide [b], Diodore [c], Strabon [d], & quelques autres écrivains [e], nomment des nations entieres qui ne subsistoient que de racines & de plantes sauvages. Les relations modernes parlent aussi de plusieurs peuples, dont ces plantes & ces racines font encore aujourd'hui la principale nourriture [f].

Les forêts, les mers & les rivieres pouvoient aussi fournir aux premiers hommes quelques secours relativement aux climats qu'ils habitoient. Il est probable que dans ces premiers siécles on ne faisoit point de distinction entre les différentes especes d'animaux [g]. Les peuples vivoient alors comme les Sauvages, à qui tout est bon jusqu'aux reptiles & aux insectes, dont la vue inspire le plus d'horreur & de répugnance [h].

Joignons à tous ces témoignages l'autorité des anciennes coutumes, ce dépôt fidele de l'état primitif du genre-humain. On a remarqué de tous les tems une grande conformité entre la nourriture des peuples, & l'espece de leurs sacrifices : ils ont toujours offert à la divinité ce qui faisoit le principal soutien de leur vie. Dans les premiers siécles on n'offroit que des herbes, des fruits & des plantes [i]. Les Egyptiens, en mémoire de l'utilité dont l'herbe nommée *Agrostis* avoit été à leurs peres, en portoient dans les mains toutes les fois qu'ils alloient aux temples faire leurs prieres [k]. Il a été aussi un tems où l'on ne faisoit des libations qu'avec de

[a] Liv. 3. n. 100.
[b] Apud Phot. c. 22, 23.
[c] Liv. 3. p. 191.
[d] Liv. 11. p. 781 & 798. l. 16. p. 1116. l. 17. p. 1177.
[e] Lucret. l. 5. v. 16 & 17. l. 6. v. 932, &c. = Bibl. anc. & mod. t. 22. p. 21.
[f] Asia di Barros, Deca 1a l. 1. fol. 18. *verso*. = Pietro d'ella Valle, Lettr. 11. p. 414. = Voyag. de Damp. t. 1 p. 292. t. 2. p. 134 & 156. = Gemelli. t. 2. p. 292. = Lettr. Edif. t. 7. p. 42. t. 10. p. 190. t. 11. p. 82. t. 17. Préf. p. 26. t. 18. p. 214. & 246. t. 25. p. 201. t. 23. p. 384. = Voyag. des Holland. t. 4. p. 586. = Voyag. de Benjamin, p. 56, 57. = Merc. de France, Juillet 1726. p. 1640. Juin 1755, t. 1. p. 141.

En avançant d'après les anciens écrivains, que les premiers hommes vivoient d'herbes, de racines, & de fruits sauvages, je ne prétens pas dire qu'ils ne mangeassent point absolument de chair. J'entens seulement que la viande ne faisoit pas leur nourriture ordinaire & principale, comme elle fait aujourd'hui celle des peuples policés.

[g] Diod. l. 1. p. 52. = Acosta, Hist. nat. des Ind. l. 7. c. 2.
[h] Les Sauvages mangent les rats, les crapauds, les serpens, les insectes, &c. Voyez Hist. des Incas, t. 1. p. 300. t. 2. p. 216. = Géograph. Nub. p. 22. = Asia di Barros, Deca 1a l. 1. fol. 18. = Rec. des Voyag. de la Compag. des Indes Holland. t. 5. p. 169 & 172. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 174. = Lescarbot, Hist. de la N. France, p. 751. = Voyage de Carpin, p. 37. = Voyag. de Coreal, t. 1. p. 175 & 232. = Voyag. d'Ovington, t. 2. p. 274.
[i] Theophr. apud Porphyr. de abstin. l. 2. p. 156. = Eufeb. Præp. Evang. l. 1. c. 9. p. 28. = Bianchini, Istor. univ. p. 156.
[k] Diod. l. 1. p. 52.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'eau; le vin n'étant pas encore connu[a]. On offrit par degrés du miel[b]; du lait[c], de l'huile[d], du vin[e], de la farine[f], & enfin des animaux, quand les hommes eurent trouvé le moyen d'en faire leur nourriture ordinaire[g]. Comme on ignoroit aussi dans les commencemens l'art d'assaisonner les viandes avec le sel, l'usage s'étoit conservé de n'en point mettre dans les entrailles des animaux offerts en sacrifices[h].

Quelque grossiere & quelque misérable que fût la nourriture des premiers hommes, ils n'étoient pas même en état de s'en procurer abondamment; faute d'instrumens nécessaires, & manque d'intelligence, ils devoient gâter & détruire quantité de fruits & de plantes, comme le font les Sauvages qui abbatent les arbres dont ils veulent cueillir les fruits[i]. Ils n'avoient d'ailleurs ni armes convenables pour la chasse, ni machines propres pour la pêche. Les pierres & les bâtons étoient les seules armes dont on se servoit dans les premiers tems[k]; & même quand par la suite on vint à inventer les flêches & les piques, on ne sçut d'abord d'autre maniere de les armer, qu'avec des roseaux pointus, des cailloux, des os, ou des arêtes de poissons. On peut juger, à cet égard, de l'état des premiers hommes par celui de quantité de nations, dont il est parlé, soit dans les écrivains anciens[l], soit dans les modernes[m]. On ne connoissoit pas aussi dans les premiers siécles la maniere de pêcher avec des filets. C'est un art ignoré des nations barbares[n]. Les premiers hommes ne se servoient que de lignes[o], dont les hameçons, semblables à ceux des Sauvages, n'étoient probablement que de bois, d'os, d'arêtes de poissons, ou d'autres matieres grossieres[p]. Ils ne connoissoient enfin ni l'art d'élever des troupeaux,

[a] Theophr. *loco cit.* = Hygin. Poet. Astr. l. 2. c. 29. = Bianchini. p. 307.

[b] Theophr. apud Porphyr. de abst. p. 156. = Plato de Legib. l. 6. p. 875. C. = Plut. t. 2. p. 672.

[c] Ovid. Fast. l. 4. v. 369. = Plin. in Præfat. p. 3.

[d] Theophr. *loco cit.* = Gen. c. 28. ℣. 18.

[e] Theophr. *loco cit.* = Gen. c. 14. ℣. 18.

[f] Plato, Plin. *locis cit.*

[g] Voy. Porphyr. de abst. l. 2. p. 125, &c.

[h] Athen. l. 14. p. 661. A.

[i] Voyag. de Damp. t. 4. p. 185 & 186. = Lettres Edif. t. 11. p. 315.

Ils n'en usent ainsi probablement que parce qu'ils ne connoissent point de maniere plus commode de cueillir les fruits, & que changeant sans cesse de contrées, ils ne s'embarrassent gueres de ce qui arrivera par la suite dans les cantons qu'ils abandonnent.

[k] Hygin. Fab. 274. = Diod. l. 1. p. 28. = Cedren. fol. 19.

[l] Voy. Arrian. indic. p. 565. = Agatarchid. apud Phot. p. 1333. = Diod. l. 3. p. 185 & 191. = Tacit. de mor. Germ. n. 46.

[m] Lescarbot, Hist. de la N. Franc. p. 773. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 175. = Lettres édif. t. 1. p. 132. t. 7. p. 43. = Voyag. de Dampier, t. 1. p. 94. t. 2. p. 142

[n] Relat. de la France Equinox. p. 156. = Voyag. de Dampier, t. 2. p. 142.

[o] Sanchon. apud Euseb. p. 35. C.

[p] Voy. Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 204, &c. = Voyag. de la Baye d'Hudson, t. 2. p. 23. = Rec. des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes

ni les moyens de faire des provisions pour subvenir à la disette & à la stérilité.

Il n'est pas étonnant qu'avec des secours si peu assurés, les premiers hommes se soient trouvés fréquemment exposés à toutes les horreurs de la faim & de la disette. Je suis convaincu que c'est aux fâcheuses extrêmités où ils ont été souvent réduits, qu'il faut attribuer l'usage affreux où étoient anciennement plusieurs peuples de se manger les uns les autres. Qu'il ait été un tems où les hommes n'ont point eu horreur de se nourrir de la chair de leurs semblables, c'est un de ces faits si universellement attestés, qu'il n'est pas possible de le révoquer en doute [a]: l'exemple de quantité de nations, dans l'un & dans l'autre continent, auxquelles cette nourriture est encore familiere, en est un sûr garant [b]. On connoît dans l'Asie [c], l'Afrique, & l'Amérique [d], des peuples qui vont à la chasse des hommes, de la même maniere à peu-près que nous allons à la chasse des bêtes-fauves. Ils tâchent de les prendre en vie & les emmenent dans leurs cabanes, où ils les égorgent à mesure qu'ils se sentent pressés de la faim. C'est, je le répete, le défaut & le manque de nourriture qui ont occasionné & occasionnent quelquefois encore ces horreurs [e]. L'histoire ne fournit que trop d'exemples, même parmi les peuples policés, des excès auxquels la famine peut porter les hommes [f]. Des meres ont mangé leurs enfans [g]; & il suffit de réfléchir aux mouvemens dont quelques navigateurs réduits à la derniere extrémité, avouent s'être sentis affectés [h], pour concevoir ce dont l'homme est capable dans ces cruels momens. L'anthropophagie n'a pû cesser que quand les peuples ont eu des moyens certains & assurés de pourvoir à leur subsistance; & si cet horrible usage existe encore aujourd'hui dans quelques contrées, c'est

Holland. t. 4. p. 560. t. 1. p. 578. t. 5. p. 37. = Hist. des Incas, t. 1. p. 82, 83. = Voyag. de J. de Lery, p. 170, 171.

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. p. 3 & 59.

[b] Voy. ibid. p. 4.

[c] Merc. de France, Avril 1717. p. 65.

[d] Lettres édif. t. 10. p. 231. t. 23. p. 344. t. 25. p. 9. = Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 857. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 162 & 228. = Mém. de Trev. Février 1702. p. 91.

[e] Voy. l'Hist. des Incas, t. 1. p. 253, 255, 283, 300. = Voyag. de la Baye d'Hudson, t. 2. p. 117.

[f] Voy. Diod. Eclog. ex libro 36. t. 2. p. 528, 529. = Strab. l. 4. p. 308. = Olympiodor. apud Phot. p. 189. = Procop. de Bello Goth. l. 2. c. 20. = Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 60. = Hist. de la Virginie, p. 32. = Lettr. Edif. t. 21. p. 165. = Voyag. de Carpin, p. 37. = Laët, Descript. des Indes Occid. l. 4. c. 3. p. 107.

[g] Voy. 4. Reg. c. 6. ℣. 28, 29. = Jerem. Lament. c. 4. ℣. 10. = Jos. de Bello Jud. l. 6. c. 21. = Olympiodor. apud Phot. p. 189.

[h] Voy. J. de Lery, Voyag. du Brésil, p. 368. = Rec. des Voyag. de la Compag. des Indes Holland. t. 4. p. 650.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

par une suite de l'ignorance & de la barbarie des premiers peuples qui les ont habitées (1).

Le peu de connoissance que les premiers hommes avoient du feu & de la maniere de s'en servir, ne leur permettoit pas de donner aux alimens, dont ils se nourrissoient, la préparation convenable. Ils se contentoient de broyer avec leurs mains, ou entre deux cailloux les plantes & les racines qu'ils arrachoient de terre, & les exposoient ensuite à l'ardeur du soleil. Ils en usoient à peu-près de la même maniere à l'égard de la chair, & du poisson, quand ils étoient assez heureux pour s'en procurer. Agatharchide [a], Arrien [b], Diodore [c], Strabon [d], Pline [e], & même des relations modernes [f], parlent de nations qui n'avoient point d'autre maniere de faire cuire leur nourriture, que de l'exposer aux rayons du soleil. Depuis même la connoissance du feu, les peuples ont encore été un tems où ils manquoient des moyens propres à faire servir cet élément d'une maniere commode à la préparation de leurs alimens. Nous pouvons juger de la grossiereté & de l'ignorance des premiers hommes par celle de plusieurs nations dont il est parlé dans les Voyageurs modernes.

Les habitans des Isles Australes découvertes en 1615, n'avoient point d'autre secret pour faire rôtir les porcs, que de leur mettre dans le corps des pierres ardentes [g]. La maniere, dont plusieurs peuples s'y prennent encore à présent pour faire cuire leurs viandes dans l'eau, prouve de leur part une égale ignorance. Ils mettent de l'eau dans le creux d'un rocher, ou d'une grande pierre; ils y jettent ensuite des charbons allumés, ou des cailloux qu'ils ont fait rougir, & parviennent ainsi à échauffer l'eau suffisamment pour faire cuire leurs viandes [h]. L'incommodité & la difficulté de

(1) Quelques Auteurs rapportent qu'il y avoit autrefois dans certains cantons de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique des boucheries publiques de chair humaine. Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 55 & 132. Biblioth. univ. t. 2. p. 384. Hist. des Incas, l. 1. c. 12. p. 51. Hist. gen. des Voyag. t. 5. p. 97 & 227. t. 4. p. 630. Mercure de France, Octob. 1717. p. 84. Laët, Descript. des Ind. Occid. l. 5. c. 15. p. 166.

Ces récits me paroissent peu vraisemblables. En effet, des peuples assez policés pour avoir des marchés publics, ne permettront jamais qu'on y étale la chair de leurs semblables, à moins qu'on ne dise que quand ces peuples ont commencé à se policer, ils avoient contracté une telle habitude de manger de la chair humaine, qu'ils n'ont pû s'en défaire, même après qu'ils ont été à portée de se procurer facilement & abondamment une nourriture plus convenable.

[a] Apud Phot. c. 12, 19, 22.

[b] Indic. p. 566.

[c] Liv. 3. p. 185, 189, 191.

[d] Liv. 16. p. 1116. A. p. 1118. C.

[e] Liv. 7. p. 374. lin. 18.

[f] Asia di Barros, Deca 1a fol. 18. *verso*.

[g] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Compagn. des Indes Holland. t. 4. p. 583.

[h] Hist. des Isles Antilles, p. 17. — Relat. de la Gaspésie, p. 51.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

cette pratique en firent chercher d'abord une qui fût plus aisée. On pensa aux moyens de faire bouillir l'eau dans des vases plus commodes que des rochers ou de grandes pierres. Les Sauvages de la nouvelle France faisoient cuire leurs viandes dans des especes d'auges de bois, en y mettant des pierres rougies au feu, & les renouvellant de tems en tems [a].

Les peuples ont dû être bientôt rebutés d'apprêter leur nourriture d'une maniere aussi longue & aussi dégoutante que celle dont je viens de parler. Il aura donc été question d'imaginer des vaisseaux, qui en recevant directement l'impression du feu, pûssent la communiquer à l'eau. Le point essentiel étoit de trouver des matieres communes & faciles à travailler, qui fûssent capables de résister assez fortement à l'action du feu, pour donner aux alimens le tems de cuire. On ne sera parvenu à cette découverte qu'après différentes tentatives. Il est facile d'en juger par les exemples suivans. Les Sauvages du détroit de Frobisher, se servoient d'especes de chaudieres faites de peaux de poissons fraîchement tués [b]. Dans les Isles Occidentales de l'Ecosse, les habitans employoient au même usage la dépouille des animaux récemment écorchés [c]. Les Ostiakes apprêtent encore aujourd'hui leurs vivres dans des chaudrons composés d'écorces d'arbres [d]. A Siam le petit peuple n'a d'autre façon de faire cuire le ris que de le mettre dans un cocos sur le feu, & le ris se cuit en même tems que le cocos brûle; mais le ris acheve de cuire, avant que le cocos soit tout-à-fait consumé [e]. Les habitans d'Amboine & de Ternate se servent d'un bambou, ou roseau creux, pour le même usage [f].

Ces expédiens sont bien grossiers & bien défectueux. Il falloit renouveller de vases à chaque moment. La nécessité, mere de l'industrie, fit bientôt trouver les moyens de faciliter la cuisson des alimens. L'histoire nous fournit dans la pratique d'une nation sauvage un exemple de la maniere dont les premiers hommes seront parvenus à se faire des vases commodes & durables. Il est dit dans la relation d'un voyage fait aux Terres Australes, que les habitans de ces climats faisoient cuire leurs alimens dans des morceaux de bois creusés qu'ils mettoient sur le feu; mais comme la

[a] Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 805. == Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 87. == Acosta, Hist. des Ind. Occid. l. 3. c. 2. fol. 174.

[b] Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 220.

[c] Respubl. sive Stat. Scot. & Hibern. divers. autor. p. 33. Voy. aussi Hérod. l. 4. n. 61.

[d] Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 43.

[e] Hist. gén. des Voyag. t. 9. p. 248.

[f] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Compagn. des Indes Holland. t. 3. p. 322. == Chardin, t. 4. p. 171, 172.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

flamme n'auroit pas manqué d'endommager promptement ces sortes de vases, pour remédier à cet inconvénient ils s'étoient avisés de les revêtir de terre grasse. Cet enduit les préservoit, & donnoit aux alimens le tems de cuire [a].

Une pareille épreuve a dû faire imaginer facilement la poterie. L'expérience ayant appris que certaines terres résistoient au feu, il a été simple de supprimer le vase de bois, qui a cependant donné l'idée de mouler la terre, & indiqué la maniere de l'employer à différens usages ; art, qui suivant la remarque de Platon, a dû être bientôt inventé, parce qu'on n'a pas besoin du secours des métaux pour travailler les vases de terre [b]. Il est probable qu'on ne sçut pas d'abord leur donner ce degré de cuisson, & ce vernis qui en fait le principal mérite. Ces premiers vases devoient être comme ceux des Sauvages, d'argile, ou de terre grasse séchée au soleil ou cuite au feu [c]. Ces peuples ignorent l'art de les vernisser & de leur donner ce que nous nommons la plombée [d]. C'est le hasard qui aura fait trouver ce secret, comme je le dirai dans un moment [e].

La découverte & l'introduction des arts dans les différens climats ont dû faire cesser insensiblement les calamités dont le genre-humain fut affligé dans les tems qui suivirent immédiatement la confusion des langues & la dispersion des familles. Leur réunion, & l'établissement des loix surtout, ont opéré cet heureux changement. Les familles rassemblées ont perfectionné les arts ; mais jamais les hommes n'auroient pû former de grandes sociétés s'ils n'avoient pas trouvé des moyens sûrs de pourvoir à la subsistance d'un grand nombre de personnes rassemblées & fixées dans un même canton & dans un même lieu ; on n'a pû y parvenir que par la découverte de l'agriculture.

Tous les peuples ont reconnu tenir cet art de leurs premiers Souverains. Il est dit qu'Osiris abolit l'usage où étoient les hommes de se manger les uns les autres, en leur enseignant à cultiver la terre [f]. Les annales de la Chine rapportent que Gin-hoang, un des premiers Souverains de ce païs, inventa l'agriculture, & rassembla par ce moyen les hommes, qui auparavant erroient dispersés

[a] Mém. touchant l'établissement d'une Mission Chrétienne dans le troisiéme monde, autrement appellé la Terre Australe, p. 15 & 16.

[b] De leg. l. 3. p. 805. C.

[c] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 87.

[d] Voyag. de Frezier, p. 70.

[e] *Infrà.* ch. IV.

[f] Diod. l. 1. p. 17. = Plut. t. 2. p. 356. A.

dans les bois & les campagnes, à la maniere des bêtes brutes [a]. On doit entendre dans le même sens, c'est-à-dire, de la connoissance des alimens convenables, la tradition des Grecs qui attribuoit la cessation de l'anthropophagie, à la découverte du miel & à l'usage que les hommes avoient appris à en faire [b]. Les anciens historiens font mention des soins qu'Alexandre s'étoit donnés pour enseigner l'agriculture à plusieurs nations barbares qu'il avoit rencontrées dans le cours de ses conquêtes [c]; exemple renouvellé de nos jours dans l'Amérique [d]. C'est encore dans la vue de prévenir les excès auxquels la disette & la famine sont capables de porter les hommes, que de tous tems les peuples policés ont eu soin d'amasser des provisions pour remédier à la stérilité de la terre dans certaines années [e].

La réunion des familles, & l'établissement des sociétés politiques, en donnant naissance aux arts, ont donc procuré aux peuples les principales commodités de la vie. Toutes les sociétés policées ne les ont cependant pas connues également; les progrès des arts ont été différens, dans les différens païs, & chez les différens peuples. C'est ce qu'il faut développer.

La subsistance est le premier & le plus important objet dont on se sera occupé dans les sociétés naissantes; mais ces recherches auront été plus ou moins perfectionnées, relativement au climat & au génie des différens peuples. Dans quelques païs, on aura commencé par perfectionner l'art de la chasse & de la pêche [f]. La chasse sur-tout a été chez la plûpart des peuples de l'antiquité la principale occupation des premiers hommes. Ils s'y adonnoient autant par le besoin de subsistance, que par la nécessité de défendre leur vie contre les attaques des bêtes féroces [g]. Il y a encore aujourd'hui quantité de nations de l'un & de l'autre continent qui ne s'occupent que de la chasse & de la pêche [h].

Mais les peuples industrieux ne tarderent pas à remarquer que dans cette quantité innombrable d'animaux répandus sur la surface de la terre, il y avoit des especes, qui d'elles-mêmes se réunissoient & vivoient en société. On s'apperçut même que ces especes étoient

[a] Martini, hist. de la Chine, t. 1. p. 18.
[b] Schol. Pindar. ad Pyth. 4. v. 107. p. 219.
[c] Strabo, l. 11. p. 786, 787. = Plut. t. 2. p. 328. C. = Plin. l. 6. sect. 25. p. 325.
[d] Hist. des Incas, t. 1. p. 21, 300, 301. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 23. = Lettr. Edif. t. 2. p. 179.
[e] Voy. Gen. c. 41. ℣. 35, &c. = Hist. des Incas, t. 1. p. 21, 192, 237. t. 2. p. 94.
[f] Sanchon. apud Euseb. p. 35. B.
[g] Voy. *infrà*, Liv. VI. c. Ier.
[h] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 221. t. 1. p. 283. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 16. t. 1. p. 8. = Lettr. Edif. t. 10. p. 200.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

naturellement moins farouches que les autres. On chercha les moyens de les apprivoiser, de les renfermer dans des parcs, & de les faire multiplier afin d'en avoir toujours une certaine quantité à sa disposition. La plupart des peuples ne tiroient dans les premiers siécles, & long-tems encore après, leur subsistance que des troupeaux [a]. Nous connoissons plusieurs nations puissantes & très-étendues qui pratiquent encore le même genre de vie [b]. Leurs troupeaux fournissent à tous leurs besoins. On s'attacha enfin à examiner les différentes productions de la nature, & à trouver les moyens d'en profiter.

La terre offre quantité de plantes & de fruits, qui même sans être cultivés, fournissent à l'homme une nourriture solide & agréable. On commença par discerner les meilleures especes, & sur-tout celles qui se conservent long-tems après avoir été cueillies : on songea à en faire des provisions [c]. On apprit ensuite l'art de les faire profiter, & même d'en augmenter le nombre & les qualités par la culture. C'est à cette découverte que nous sommes redevables de cette prodigieuse quantité d'arts & de sciences dont nous jouissons aujourd'hui. Tant que les peuples n'ont connu d'autres moyens de subsister que la chasse, la pêche & le soin de leurs troupeaux, ils n'ont pas fait de grands progrès dans les arts. Ce genre de vie les obligeoit à changer continuellement de lieu, & d'ailleurs ne les forçoit pas à faire usage de toutes les ressources dont l'industrie humaine est capable. Les nations qui ne pratiquent point l'agriculture n'ont qu'une connoissance très-médiocre des arts & des sciences. Mais la culture de la terre a contraint les peuples qui s'y sont adonnés, à se fixer dans un même canton, & à inventer quantité d'arts dont ils avoient besoin pour y réussir.

315, 316. t. 11. p. 376. t. 23. p. 222. = Hist. des Incas, t. 1. p. 330. = Voyag. de Frezier, p. 130 = Voyag. de Damp. t. 2. p. 142. & 143. = Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 26. = Bibl. univ. t. 3. p. 519.

[a] Plato, de Leg. l. 3. p. 804, &c. = Varro, de re Rust. l. 2. c. 1.

[b] Les Tartares, les Arabes, &c.

[c] Diod. l. 1. p. 12.



CHAPITRE

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

Agriculture.

L'AGRICULTURE embrasse plusieurs objets. Par ce mot nous entendons aujourd'hui l'art de faire venir toutes sortes d'arbres, de plantes, de fruits & de grains. Mais comme de toutes les parties que cet art comprend, il n'en est point de plus importante que le labourage, c'est celle par laquelle je crois devoir commencer.

ARTICLE PREMIER.

Du Labourage.

LA CULTURE des grains demande tant de soins & de précautions ; dépend d'un si grand nombre de connoissances, exige tant de peines & de préparations, qu'il n'est pas surprenant qu'un art si compliqué ait été long-tems ignoré de la plus grande partie du genre humain. On pourroit même demander comment les premiers peuples sont parvenus à la découverte du bled, & en général à celle des autres grains qui se cultivent. Nous ne voyons point aujourd'hui dans nos campagnes le froment, le seigle, l'orge, l'avoine & le ris croître naturellement. Supposerons-nous donc que certaines espéces de *gramen* qu'on rencontre dans tous les païs, renferment les principes & l'essence de tous les différens grains qui font à présent notre principale nourriture ? Admettrons nous que la culture développe & perfectionne les qualités de ces sortes de *gramen*, & qu'enfin un travail réitéré peut les porter au point de devenir froment, seigle, orge, avoine, &c. On a, il est vrai, l'expérience que la culture rend certains fruits plus beaux & meilleurs que ceux qui viennent naturellement. On sçait même qu'elle en perfectionne quelques-uns jusqu'à les rendre méconnoissables ; mais l'opération qui dénature en quelque maniere ces sortes de fruits, la greffe, n'est pas praticable sur les *gramen*. A l'égard de la simple culture, c'est une erreur de croire qu'elle puisse jamais dénaturer l'essence fondamentale des grains, ni leur espéce. Quelques Auteurs à la vérité l'ont autrefois avancé [a] ; mais le contraire est aujourd'hui reconnu &

[a] Theophrast. Hist. Plant. l. 2. c. 3. & c. 5. l. 8. c. 6. = De Caus. Plant. l. 4. c. 6. = Plin. l. 18. sect. 20. p. 111.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

avéré [a]. Les grains ont été créés tels qu'ils existent encore à présent. Les Anciens même parlent de plusieurs païs où le bled croissoit naturellement [b]. Si nous ne connoissons point aujourd'hui dans nos climats de froment, de seigle, d'orge & d'avoine sauvages, c'est sans doute faute de recherches assez exactes de notre part, d'autant plus que, selon le témoignage de plusieurs relations modernes, on en trouve encore dans quelques contrées [c].

L'agriculture est un de ces arts que le Déluge n'a point abolis entiérement. L'Ecriture nous dit que Noë en étoit instruit, & qu'il cultiva la terre au sortir de l'arche [d]. Il est vraisemblable que ce Patriarche fit part de cette connoissance à ses descendans. Leur dispersion occasionnée par la confusion des langues, fit oublier à quantité de familles l'art de cultiver la terre; mais cette découverte ne se perdit point dans les sociétés qui continuerent d'habiter les plaines de Sennaar & les cantons circonvoisins. La connoissance du labourage paroît aussi s'être conservée chez les familles qui se sont fixées de bonne heure dans des païs, dont le sol étoit léger, facile à cultiver, naturellement fertile & abondant. Toutes ces conjectures sont fondées sur l'Histoire. Elle nous apprend que les habitans de la Mésopotamie, de la Palestine, de l'Egypte, & peut-être de la Chine, se sont appliqués à l'agriculture dès les tems les plus reculés. La connoissance du labourage étoit d'une si haute antiquité chez les Babyloniens, qu'elle remontoit aux premiers siécles de leur Histoire [e]. On ne peut pas douter en effet que l'agriculture n'ait été connue très-anciennement dans ces contrées. Moïse dit que Nembrod & Assur bâtirent plusieurs villes [f] : il seroit difficile de concevoir comment ils auroient pû y réussir sans le secours de l'agriculture. La tradition des Phéniciens faisoit remonter aux premiers tems l'usage du labourage [g], tradition confirmée également par l'autorité de l'Ecriture-sainte. Il y est dit qu'Isaac, pendant son séjour dans la Palestine, sema & recueillit au centuple [h]. Les Egyptiens faisoient

[a] Voy. Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 85. = Mercure de France, Févr. 1730. p. 299. = Duhamel, Traité de la culture des terres, p. 145. = Mém. de Trév. Mai 1714. p. 814.

[b] Plato, *in* Menex. p. 512. = Arist. de Mirab. auscult. p. 1154. A. = Theoph. Hist. Plant. l. 4. c. 5. p. 78. = Diod. l. 1. p. 17. l. 5. p. 331 & 384. = Strabo, l. 15. p. 1017. = Plin. l. 18. sect. 13. p. 108. = Syncell. p. 28. Voy aussi ce qu'Herode dit d'une espéce de bled en usage dans les Indes, l. 3. n. 100.

[c] Lescarbot, Hist. de la N. France, p. 251. 255 & 261. = Lettr. Edif. t. 11. p. 385. t. 25. p. 71. = Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 250. = Laët, Descript. des Indes Occid. l. 2. c. 1. p. 34.

[d] Gen. c. 9. ℣. 20.

[e] Beros. *apud* Syncel. p. 28 & 29.

[f] Gen. c. 10. ℣. 10, 11 & 12.

[g] Sanchon. *apud* Euseb. p. 36. C.

[h] Gen. c. 26. ℣. 12.

Iʳᵉ PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

honneur de cette découverte à Isis & à Osiris son époux [a]. L'agriculture devoit être en effet extrémement ancienne chez ces peuples. Nous voyons Abraham, dans un tems de famine, se retirer en Egypte [b], & Jacob y envoyer ses enfans acheter du bled dans de pareilles circonstances [c]. Les Chinois voudroient disputer à tous les peuples, dont je viens de parler, l'ancienneté du labourage : ils prétendent avoir appris cet art de Chin-nong successeur de Fo-hi [d]. Quoi qu'il en soit, c'est de ces diverses contrées & de plusieurs autres encore sans doute, que l'art de cultiver les grains aura été successivement transporté dans différens climats. Les Grecs, par exemple, disoient que l'agriculture leur avoit été apportée d'Egypte [e] : les Romains étoient persuadés qu'elle étoit venue en Italie, de l'Afrique & de la Gréce [f].

On peut croire aussi que quelques peuples n'auront dû qu'à eux-mêmes la découverte des grains & l'art de les cultiver. Parmi les familles qui dans leurs courses vagabondes en avoient perdu la trace & la pratique, quelques-unes se seront fixées dans des cantons où les grains croissoient naturellement. Elles auront cherché alors les moyens de mettre à profit ce bienfait de la Providence. Mais cette espéce de peuple n'aura pû parvenir qu'assez difficilement à trouver la méthode de cultiver les grains.

Il leur a fallu d'abord inventer les instrumens & les outils propres au labourage; le nombre en est assez grand. Ces premiers laboureurs ne cultivoient la terre qu'à force de bras, & avec des outils très-grossiers & très-imparfaits [g]. Tel étoit l'état des habitans du Pérou lors de la découverte de ces climats. Ils n'avoient ni charrues, ni bêtes de somme. Ils se servoient de certaines pelles tranchantes; & quand la terre étoit suffisamment préparée, ils y semoient leurs grains, en faisant des trous avec un bâton [h]. Il y a encore aujourd'hui quantité de peuples qui n'ont rien imaginé de mieux que ces anciennes pratiques [i]. Les Sauvages de la nouvelle France labourent leurs champs avec des instrumens de bois faits comme la houe dont se servent nos vignerons [k]; d'autres avec des pelles [l]; quelques-uns

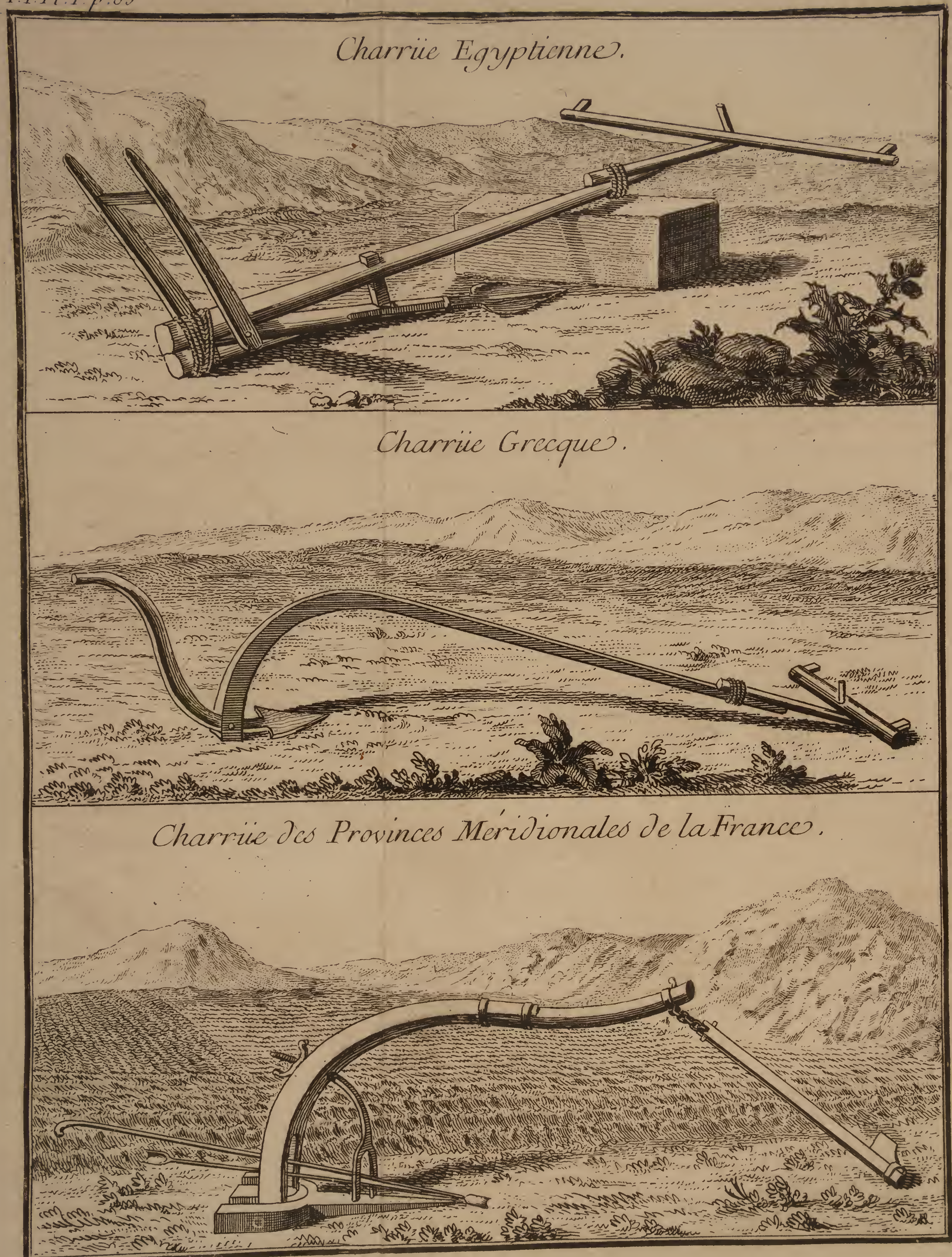
[a] Diod. l. 1. p. 17 & 18. = Plut. t. 2. p. 356. A.
[b] Gen. c. 12. ℣. 10.
[c] Gen. c. 42. ℣. 2.
[d] Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 32. = Hist. gén. des Voyages, t. 6. p. 196.
[e] Diod. l. 1. p. 34. l. 5. p. 385.
[f] Festus, *voce* Libycus campus, p. 210. Cicero. t. 4. p. 478.
[g] Diod. l. 3. p. 232, 233. = Plut. t. 2. p. 378 & 379.
[h] Conquête du Pérou, t. 1. p. 47. = Hist. des Incas, t. 2. p. 83.
[i] Voy. l'Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 117.
[k] Lescarbot, Histoire de la Nouv. Franc. p. 778.
[l] Lettr. Edif. t. 12. p. 10.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jufqu'à la mort de Jacob.

n'ont même que des crocs de bois [a]. L'inftrument commun des Négres de la Gambra, pour ouvrir la terre, eft une forte de pelle affez femblable à leurs rames [b]: d'autres n'ont que des efpéces de truelles [c]. La méthode des Négres du Sénégal, eft de fe mettre cinq ou fix dans un champ & de le remuer avec leurs épées [d]. Les anciens habitans des Canaries ne labouroient la terre qu'avec des cornes de bœuf [e].

Ces pratiques informes & groffieres n'auront jamais eu lieu que dans les contrées où les connoiffances les plus effentielles & les plus utiles avoient été totalement mifes en oubli. Ailleurs on fe fervoit pour cultiver la terre d'outils infiniment plus commodes & beaucoup moins défectueux. Plufieurs peuples connoiffoient dès les premiers fiécles, après la difperfion, les moyens d'épargner leurs peines, & de fe préparer en même tems des récoltes abondantes, en employant des machines qui puffent fendre la terre d'une maniere plus efficace que celles dont je viens de parler. On ne peut douter que dès-lors la charrue ne fût en ufage dans quelques contrées. Nous en avons une preuve à l'égard des Egyptiens, dans le culte rendu par ce peuple aux taureaux facrés qu'ils appelloient Apis & Mnévis. Rien de plus connu & de plus ancien que ce culte. Il étoit fondé fur les fervices que ces animaux avoient rendus à ceux qui paffoient pour avoir enfeigné l'ufage du bled [f]. J'ai déja dit que les Egyptiens croyoient être redevables de ce bienfait à Ofiris [g]. Ce Prince paffoit pour avoir inventé la charrue [h]. On difoit même qu'il avoit montré aux Scythes à fe fervir de bœufs pour le labourage [i]. Il eft certain d'ailleurs par l'Ecriture, que l'ufage de labourer étoit établi en Egypte dès le tems de Jofeph [k]. Il étoit auffi ancien dans la Paleftine. Les Phéniciens, c'eft-à-dire, les premiers peuples qui aient habité cette contrée, attribuoient l'invention de la charrue à Dagon qui paffoit pour être fils du Ciel [l]. On vient de voir qu'Ifaac étant dans la Paleftine, fema & recueillit au centuple : fait qui fuppofe néceffairement que dès-lors l'art de labourer étoit bien connu dans ces cantons. On voit auffi que dès le tems de Job on labouroit dans l'Arabie avec des bœufs [m]. Les Chinois enfin prétendent tenir la charrue de Chin-nong fucceffeur de Fo-hi [n].

[a] Lefcarbot, p. 834.==Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 76 & 106.==Voyag. de Coréal. t. 1. p. 33.
[b] Hift. gén. des Voyag. t. 3. p. 188 & 189.
[c] Ibid. t. 5. p. 67.
[d] Ibid. t. 2. p. 302.
[e] Ibid. p. 229 & 252.
[f] Diod. l. 1. p. 25
[g] *Suprà*, p. 81.
[h] *Primus aratra manu folerti fecit Ofiris.* Tibul. l. 1. Eleg. 7. v. 29.
[i] Euftath. *ad* Dionyf. Perieget. v. 306.
[k] Gen. c. 45. ℣. 6.
[l] Sanchon. *apud* Eufeb. p. 37. D.
[m] Chap. 1er ℣. 14. Voy. notre Differtat.
[n] Martini, Hift de la Chine, l. 1. p. 32.



Patte direxit

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

La fabrique des premieres charrues étoit très-simple. Cette machine assez compliquée aujourd'hui dans certains païs, étoit composée originairement d'un seul morceau de bois très-long, & courbé de maniere qu'une partie enfonçoit dans la terre, & l'autre servoit à atteler les bœufs. Il n'y avoit point de roues. On y avoit seulement ajouté un manche pour que le conducteur de la charrue pût la diriger & la faire tourner à sa volonté. Telles étoient les anciennes charrues dont les Grecs se servoient [a]. On en trouve encore aujourd'hui le modéle dans celle dont se servent les habitans de la Conception au Chily. Leurs charrues ne sont faites que d'une seule branche d'arbre crochue tirée par deux bœufs [b]. On en vint ensuite à les faire de deux pieces, l'une plus longue où l'on atteloit les bœufs, l'autre plus petite & adaptée de maniere qu'elle servoit de soc & entroit dans la terre. Ces charrues étoient encore très-simples & n'avoient point de roues. On en peut juger par la description que les historiens Chinois font de cet instrument, dont ils regardent Chin-nong successeur de Fohi, comme l'inventeur. « Ils disent qu'anciennement les peuples se nourrissoient des » fruits des arbres, des plantes, & de la chair des animaux, sans » sçavoir labourer ni semer. Chin-nong ayant égard aux saisons & » à la qualité des terreins, tailla un morceau de bois & en fit » un instrument appellé *su*, qui sert à atteler les bœufs. Il courba » ensuite & fit durcir au feu un autre morceau de bois pour en » faire un soc, & de cette maniere il apprit aux hommes à labourer » la terre [c]. »

Il y a bien de l'apparence que les Egyptiens ont employé aussi cette sorte de charrue dès les premiers tems. Nous en retrouvons la description dans Hésiode [d]; & il est naturel de présumer que les Egyptiens en instruisant les Grecs de l'agriculture [e], leur avoient communiqué en même tems leurs charrues; l'usage même en subsiste encore aujourd'hui dans certains cantons de la haute Egypte [f].

[a] Voy. Hesiod. op. v. 443. — C'est celle que les Grecs appelloient Ἄροτρον αὐτόγυον.
[b] Voyag. de Frezier, p. 70.
[c] Extrait des Hist. Chin. p.
[d] Op. v. 443.
C'est celle que les Grecs appelloient Ἄροτρον πηκτόν.
[e] Voy. la 2e Part. Liv. II. sect. 2e. c. 1.
[f] On en peut voir la figure dans le Voyage d'Egypte, par Norden, t. 1. planche 56.
Si l'on en croit Hérodote, l. 2. n. 14. Ælian. hist. animal. l. 10. c. 16. Plin. l. 18. sect. 47. Plut. t. 2. p. 670. anciennement les Egyptiens ne labouroient point leurs terres. Ces auteurs disent qu'aussitôt après l'écoulement de l'inondation, chacun sémoit son champ dans le tems que la terre étoit encore molle & détrempée; on y lâchoit ensuite des pourceaux, qui foulant la sémence avec leurs pieds, la faisoient entrer dans la terre.
Ce fait, tel qu'il est rapporté par ces auteurs, m'a toujours paru extrêmement sus-

Les Latins n'en ont point connu d'autres pendant fort long-tems [a]. Telles sont aussi à peu-près celles dont on se sert dans les provinces méridionales de la France, & généralement dans tous les païs chauds [b]. J'observerai seulement que, dans les siécles dont je parle, il n'entroit ni fer, ni aucun autre métal dans les charrues, & même long-tems encore après, comme il paroît par la description qu'Hésiode fait de celles dont les Grecs se servoient [c]. Strabon parle aussi de peuples qui ne se servoient que de charrues de bois [d]. Aujourd'hui encore il en est de même en Mingrelie [e], & dans plusieurs autres païs.

Une réflexion, au reste, qui ne doit point échapper, c'est que l'espece de ces charrues prouve ce que j'ai dit plus haut, que l'invention du labourage étoit due aux peuples qui ont habité des terres légeres & faciles à cultiver. Ils n'avoient pas besoin d'instrumens plus forts que ceux dont nous venons de parler. Ces sortes de terreins ayant peu de profondeur & de consistance, ne demandoient qu'un labour superficiel & très-léger. Les terres fortes, au contraire, étant naturellement très-compactes & sans beaucoup d'interstices entre les parties qui les composent, si on ne les ouvre profondément, le fond en demeure froid, immobile & sans action. Ce n'est que par ce moyen qu'on peut parvenir à y faire pénétrer l'action du soleil & les impressions de l'athmosphére. De-là la différence des charrues.

Les anciens ne se servoient guere que de bœufs pour le labourage: les Grecs, qui parloient de l'ancien Bacchus comme de l'inventeur de l'agriculture [f], disoient que c'étoit lui qui le premier avoit amené les bœufs, des Indes dans l'Europe [g]. On peut cependant inférer d'un passage du Deutéronome, qu'anciennement on

pect. Il n'est pas vraisemblable en effet que les Egyptiens aient employé les pourceaux pour enfoncer les grains semés sur la superficie de la terre. Ces animaux sont très-voraces, & plus propres à manger les grains qu'à les fouler. D'ailleurs il ne seroit point possible à des pourceaux de se tirer du limon de ces terres où celui qui seme enfonce lui-même jusqu'aux genoux. Maillet, Descript. de l'Egypte, Lettr. 9. p. 7.

Je suis donc persuadé premierement qu'Elien, Pline, Plutarque, n'ont parlé que d'après le récit d'Hérodote. Car il est certain, par le témoignage de Diodore, l. 1. p. 43. & de Pline lui-même, *loco cit.* & par celui des Voyageurs modernes, qu'on a labouré & qu'on laboure encore les terres en Egypte. Je crois ensuite qu'Hérodote lui-même, qui probablement n'avoit jamais vu labourer ni semer en Egypte, n'a parlé que d'après quelque récit qu'il aura sans doute mal compris & encore plus mal rendu. Voyez les Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, Avignon 1745, *in*-12. t. 10. p. 241, &c.

[a] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 169.

[b] Voy. Lettr. Edif. t. 12. p. 91.

[c] Op. 1. 443, &c.

[d] L. 11. p. 767.

[e] Chardin, t. 1. p. 127.

[f] Diod. l. 4. p. 249. l. 3. p. 232.

[g] Plut. t. 2. p. 262. B.

étoit auſſi dans l'uſage d'employer quelquefois les ânes au labour des terres. Moïſe y défend aux Iſraelites d'atteler à une même charrue un âne & un bœuf [a].

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir ſemé le grain, il faut encore prendre des précautions pour le faire germer. Il faut renverſer la terre deſſus & l'en couvrir, afin qu'il ne perde point la ſubſtance qui lui eſt néceſſaire pour croître & pour mûrir. C'eſt à quoi la herſe eſt deſtinée, inſtrument fort utile, & dont l'invention eſt très-ancienne, puiſqu'il en eſt parlé dans le livre de Job [b]. Les Chinois ont même conſervé le nom de celui qu'ils regardent comme l'inventeur de la herſe. Ils donnent de grands éloges dans leurs livres à cette invention, ignorée des Grecs pendant fort long-tems, comme je le dirai à l'article de ces peuples.

Je ne dois point finir l'article qui nous occupe, ſans faire remarquer les ſoins que de tous les tems les peuples policés ſe ſont donnés pour fertiliſer la terre, & lui faire porter plus de fruits qu'elle n'en devroit rendre naturellement.

Dans les premiers âges où l'on a cultivé la terre, on a dû la trouver d'une extrême fertilité. Iſaac ayant ſemé recueillit au centuple [c]; Mais cette fécondité n'a pû être ni générale ni de longue durée. La terre s'épuiſe en rapportant. On a donc été bientôt obligé de chercher les moyens de la ranimer & de lui redonner les ſels dont elle a beſoin pour la production des grains. Les anciens avoient pluſieurs pratiques pour féconder leurs terres. Ils y employoient le fumier, les cendres de certaines plantes, la marne, les ſels, &c.

On ne peut point fixer le tems où l'on a commencé à fumer les champs deſtinés au labour. On entrevoit ſeulement à travers les ténebres qui enveloppent toujours les anciennes traditions, que cet uſage a dû être fort ancien dans certains païs. L'Italie attribuoit cette invention à Saturne [d]. Cela veut dire que la tradition de ces peuples faiſoit remonter à des tems très-reculés l'art de fumer les terres.

On doit rapporter au même but les ſoins que les Egyptiens s'étoient donnés pour arroſer leurs champs. Ces peuples habitoient un climat naturellement ſtérile & ingrat [e]; mais à force de ſoins & de travaux, ils parvinrent à rendre l'Egypte la plus fertile con-

[a] Deuter. c. 22. ℣. 10.
[b] C. 39. ℣. 10. Voy. le P. Calmet.
[c] Gen. c. 26. ℣. 12.
[d] Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 218.
[e] Voyag. d'Egypte par Granger, p. 12 & 25, 26.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

trée qu'on ait connue dans l'antiquité. On sçait qu'elle jouissoit de cette réputation dès le tems d'Abraham. Ce patriarche fut y chercher un asyle contre la famine qui désoloit tous les païs voisins [a]. Si l'on en croit même les historiens prophanes, les Egyptiens avoient dès lors exécuté de fort grands ouvrages pour tirer du Nil le parti le plus avantageux qu'il étoit possible. Osiris avoit, dit-on, fait border ce fleuve de part & d'autre, de puissantes digues, & construire des écluses pour arroser les terres, à proportion qu'il en étoit besoin [b]. On place aussi vers ces tems à peu-près la construction du lac Mœris destiné aux mêmes usages [c]. Il peut y avoir peut-être quelques doutes sur la magnificence & la grandeur de ces ouvrages; mais il est toujours certain, que dès l'antiquité la plus reculée les Egyptiens avoient fait de grands travaux pour l'amélioration de leurs terres. Moïse le fait assez connoître, lorsque parlant de la terre promise aux Isaélites, il leur dit: « La terre dont vous allez » prendre possession n'est pas comme la terre d'Egypte d'où vous » êtes sortis, & où après que l'on a jetté la semence on fait venir » l'eau par des canaux pour l'arroser, comme on fait dans les jar- » dins [d]. »

La maniere de faire la récolte est un objet fort important. Les premiers hommes, faute de connoissances, n'auront pas recueilli des productions de la terre tout ce qui auroit dû leur en revenir. Il se sera passé quelque tems avant qu'on ait inventé les instrumens propres à couper les épis; on aura commencé vraisemblablement par les arracher. Aujourd'hui encore il y a des nations qui ne connoissent point d'autre maniere de faire la récolte [e]. La longueur de ce travail aura fait chercher les moyens de l'abréger. Il n'a pas dû être bien difficile d'imaginer quelque instrument propre à couper à la fois plusieurs épis. La faucille, ou quelque machine approchante remonte à la plus haute antiquité. Toutes les anciennes traditions parlent de la faulx de Saturne [f], qui passoit pour avoir enseigné aux hommes de son tems à cultiver la terre [g]. Ce fait suppose, à la vérité, l'art de travailler les métaux, connoissance dont peu de

[a] Gen. c. 12. ℣. 10.

[b] Diod. l. 1. p. 23.

[c] Ibid. p. 61.

Il n'est pas aisé de déterminer le tems où a régné le Prince auquel on l'attribue. Tout ce que l'on voit, c'est qu'Hérodote, l. 2. n. 101, 102. & Diod. l. 1. p. 62. font Mœris plus ancien que Sesostris; & l'opinion la plus probable est que Sesostris régnoit vers l'an 1659 avant J. C.

[d] Deut. c. 11. ℣. 10 & 15.

[e] Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 117. == Voyag. de Damp. t. 4. p. 228.

[f] Plut. t. 2. p. 275. A. == Macrob. Sat. l. 1. p. 217. == Bannier, Explicat. des Fabl. t. 3. p. 429. 430.

[g] Diod. l. 5. p. 383. == Macrob. Sat. l. 1. p. 217.

nations auront d'abord joui[a] : les autres y auront suppléé par différens moyens. On en peut juger par ce que les relations modernes nous apprennent de certains peuples. Les habitans du Paraguay coupoient leurs bleds avec des côtes de vache qui leur tenoient lieu de faucilles[b].

L'art de séparer le grain d'avec l'épi, & de l'en faire sortir facilement, aura été pour bien des peuples le sujet de plusieurs réflexions & de plusieurs expériences. La pratique la plus usitée dans l'antiquité, étoit de préparer en plein air une place en battant bien la terre, d'y répandre les gerbes, & de les faire fouler par des bœufs ou par d'autres animaux qu'on faisoit passer & repasser dessus plusieurs fois. Il paroît que du tems de Moïse c'étoit la méthode des peuples de l'Asie & de l'Egypte[c]; c'étoit aussi celle des Grecs[d], & de quantité d'autres nations[e] : on se servoit encore de grosses planches hérissées de chevilles, ou de cailloux pointus qu'on traînoit sur les gerbes[f]; c'est la pratique des Turcs. Enfin on a imaginé de froisser les épis par le moyen de voitures pesantes, telles que les chariots, les traîneaux ; cette méthode paroît avoir été pratiquée & inventée par les habitans de la Palestine[g]. Dans l'Italie & dans la Gascogne, on emploie encore à présent à cet usage les charettes ou les traîneaux. En Chine, la maniere de battre le bled, est de faire passer sur les épis un rouleau de marbre brut[h]. Toutes ces pratiques subsistent encore aujourd'hui dans la plûpart des païs chauds[i] : le fléau n'est point en usage dans le Levant[k], où a commencé l'agriculture.

Quant à la maniere de nettoyer le bled après l'avoir battu, la premiere aura été de jetter en l'air plusieurs fois le grain mêlé avec la paille ; le vent emporte la paille pendant que le grain retombe sur l'aire par son propre poids : on se servoit pour cet effet de pelles, ou de quelque machine approchante. Ce qu'il y a de certain, c'est que le van est de la plus haute antiquité[l]. Mais le van des anciens ne ressembloit point au nôtre. On conjecture qu'il étoit fait comme une espéce de pelle[m]. Au surplus cette maniere de vanner les grains se pratique encore aujourd'hui dans l'Italie & dans tous les païs chauds[n].

[a] Voy. *infrà*, Chap. IV.
[b] Lettr. Édif. t. 11. p. 420.
[c] Deut. c. 25. ℣. 4.
[d] Iliad. l. 20. v. 495, &c.
[e] Elien dit que pour empêcher les bœufs employés à ce travail, de manger le bled & la paille, c'étoit autrefois l'usage de leur frotter la bouche de fiente. *Histor. animal.* l. 4. c. 25.
[f] Voy. Scheuchzer, Phys. sacr. t. 7. p. 241. col. B. §. 2.
[g] Voy. Varron, de Re Rust. l. 1. c. 52.
[h] Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 459.
[i] Ibid. p. 187.
[k] Calmet, t. 4. 2e Part. p. 339.
[l] *Mystica vannus iacchi.* Virgil. Georg. l. 1. v. 166.
[m] Odyss. l. 11. v. 125. Voy. sur ce sujet les notes de Mad. Dacier, t. 2. p. 479.
[n] Calmet, t. 4. 2e Part. p. 341. — Astruc; Mém. pr. l'Hist. nat. de Languedoc, p. 354.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE SECOND.

De l'art de faire le Pain.

Le but & la fin de tous les travaux du labourage eſt de ſe procurer du pain. Quelque ordinaire que ſoit aujourd'hui cet aliment, l'art de le préparer a eu des commencemens très-groſſiers, & différens progrès, de même que toutes les autres inventions humaines. Pluſieurs peuples n'ont pas connu dès le premier moment qu'ils ont eu du bled, le ſecret de le convertir en farine, & la farine en pain. Combien de vaſtes contrées dans l'un & l'autre continent, où, quoiqu'il y ait des grains, l'uſage du pain eſt encore entiérement inconnu? Il n'eſt pas même aiſé de faire ſentir comment certains peuples ont pû s'appercevoir des propriétés du bled & de ſon extrême utilité. Les degrés qu'il y a entre cette plante en nature, & ſa converſion en pain, ſont immenſes. Cependant il n'y a jamais eû que cet objet qui ait pû engager des nations entieres à s'adonner au labourage, qui de tous les travaux de l'homme eſt ſans contredit le plus rude, & celui qui lui coûte le plus de ſoins & d'attentions. On a vû dans l'antiquité quantité de peuples [a], comme il s'en trouve pluſieurs encore aujourd'hui [b], qui n'ont jamais pû ſe réſoudre à cultiver la terre. Les incommodités de la vie errante leur ont paru préférables aux douceurs de la vie ſédentaire qu'ils ne pouvoient ſe procurer qu'au moyen de l'agriculture [c]. Il a donc fallu que les nations qui ſe ſont livrées à tous les travaux qu'exige la culture du bled, ſçuſſent auparavant que cette plante fournit à l'homme l'aliment le plus ſolide & le plus convenable: & c'eſt, à mon avis, une nouvelle preuve que pluſieurs familles même depuis la diſperſion & la confuſion des langues, avoient conſervé quelques notions des arts les plus utiles.

A l'égard des autres familles auxquelles la vie errante avoit fait perdre ces premieres teintures, & qui ont été obligées enſuite de les retrouver, voici les conjectures que les anciens nous fourniſſent ſur la maniere dont ces familles ſeront parvenues à découvrir l'art de faire le pain. On a commencé, diſent les anciens, par manger les

[a] Herod. l. 4. n. 97.=Cæſ. de Bello Gall. l. 6. n. 20.=Strabo, l. 11. p. 753, 754 & 781. l. 16. p. 1084 & 1115. l. 17. p. 1184 & 1190.= Tacit. de Mor. Germ. n. 46.

[b] Les Tartares, les Arabes & les Sauvages, Voy. Merc. de France, Juin 1755, 1r. vol. p. 141.

[c] Voy. Tacit. de Mor. Germ. n. 46.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

rains tels que la nature les produit, & ſans aucune préparation [a]. Selon Poſidonius, philoſophe fort ancien & fort eſtimé, cette expérience a ſuffi pour qu'en conſultant la nature on ait découvert l'art de convertir le bled en pain. On a dû obſerver, dit-il, que les grains étoient d'abord broyés par les dents, & leur ſubſtance enſuite délayée par la ſalive ; qu'en cet état remués & raſſemblés par la langue, ils deſcendoient dans l'eſtomac, où ils recevoient le degré de cuiſſon qui les rendoit propres à être convertis en nourriture. Sur ce modèle, on forma le plan de la préparation qu'on devoit donner au bled pour être converti en aliment. On imita l'action des dents en broyant le bled entre deux pierres ; on mêla enſuite la farine avec de l'eau ; & en remuant & pétriſſant ce mêlange, on en fit une pâte qu'on mit cuire d'abord ſous la cendre chaude, ou de quelque autre maniere, juſqu'à ce qu'enſuite & par degrés on eût inventé les fours [b].

Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, expoſons ce que l'antiquité peut nous fournir de lumieres ſur les différentes préparations qu'on a données ſucceſſivement au bled. Examinons l'uſage qu'on en fait, & jugeons du paſſé par ce qui ſe pratique encore de nos jours chez pluſieurs nations de l'un & de l'autre continent.

J'ai dit ailleurs que les plantes, les herbes & les racines avoient été pendant un tems la principale nourriture de preſque tous les premiers habitans de la terre ; ils faiſoient probablement griller ou bouillir ces plantes & ces racines, comme en uſent encore à préſent certaines nations [c]. Je penſe qu'originairement pluſieurs peuples n'auront point connu d'autre maniere de préparer le bled. On aura commencé par faire griller légérement les épis qu'on arrachoit encore verds & pleins de ſéve ; on les paſſoit ſur un feu clair & ardent ; en les frottant après entre les mains, on en détachoit les grains qu'on mangeoit ſans autre apprêt. Cette conjecture me paroît d'autant plus vraiſemblable, que du tems d'Hérodote cet uſage ſubſiſtoit chez quelques peuples de l'Inde [d], & que de nos jours c'eſt encore la maniere dont quantité de nations Sauvages emploient & préparent leurs grains [e].

[a] Hippocrat. de Priſca Medic. c. 2. t. 1. p. 154. = Theophraſt. *apud* Schol. Hom. *ad* Iliad. l. 1. v. 449. = Suid. *voce* Οὐλοθυτ. t. 2. p. 738. = Cœl. Rhodig. Lect. antiq. l. 18. c. 38. p. 1037. Pluſieurs faits prouvent d'ailleurs qu'on peut ſe nourrir de grains de bled verd. Voyez S. Luc, c. 6. ℣. 1. = Lettr. Edif. t. 17. p. 302. = Acad. des Inſcript. t. 16. H. p. 258.

[b] *Apud* Senec. Ep. 91. p. 409.

[c] Voy. l'Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 1. p. 53.

[d] Liv. 3. n. 100. = Voy. auſſi Levit. c. 2. ℣. 14. = Caſaub. *in* Athen. l. 14. c. 16. p. 923.

[e] Hiſt. de la Virginie, p. 246. = Voyag. de Frezier, p. 62. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 3. p. 167. Aujourd'hui dans pluſieurs Provinces les enfans ſont dans l'uſage, lorſque

Iʳᵉ PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Mais cet usage a dû s'abolir à mesure que les peuples, dont je parle, se seront policés. Cette espéce de nourriture ne pouvant durer qu'environ un mois, ils auroient perdu le principal avantage des grains, qui est de pouvoir se garder, & de fournir, en attendant la récolte, une nourriture certaine & abondante. Ces peuples auront donc étudié l'art d'employer le bled tel qu'il est après sa maturité; mais ils auront vraisemblablement fait bien des tentatives avant que de trouver la préparation convenable pour convertir cette plante en aliment.

Il n'est pas possible de manger en substance le grain sec & couvert de son enveloppe, il a donc fallu chercher différens moyens de le préparer. Nous ne trouvons rien de plus généralement établi dans les premiers tems, que l'usage de torréfier les grains. Presque tous les peuples connus l'ont pratiqué [a], & les Sauvages le pratiquent encore actuellement [b]. Quelle pouvoit en être la raison ? Voici celle qui m'a paru la plus vraisemblable. Nous avons vû qu'originairement on mangeoit le grain tel qu'il sort des mains de la nature. De toutes les plantes frumentacées l'orge a été, si l'on en croit les Anciens, la premiere dont les peuples se soient nourris [c]; les grains d'orge sont enveloppés d'une certaine balle ou pellicule dont on ne peut les dépouiller que par le moyen de la meule. La plûpart des premiers hommes n'avoient point l'usage des moulins. Au défaut de cette machine, ils se servoient du feu pour dépouiller l'orge de sa balle qui en rendoit le manger presque impossible. Ils y trouvoient d'ailleurs un double avantage; car le feu communique à l'orge une sorte de saveur. Cette espéce de grain, à demi-rôtie, n'est point d'un goût désagréable. Les voyageurs dans l'Ethiopie ne prennent ordinairement d'autre provision que de l'orge grillé [d]. Quand ensuite ces peuples sont venus à broyer le grain, la torréfaction leur étoit encore d'un grand secours. Ils ont été long-tems à ne connoître d'autre maniere de moudre le bled que de le piler dans des mortiers [e]. L'action du feu sur le grain le rendoit plus facile à écraser. Il se dépouilloit plus aisément de son écorce [f].

le bled est encore verd, & approche de la maturité, d'arracher des épis & de les passer sur un feu clair & ardent. Ils les frottent ensuite dans leurs mains pour en détacher les grains. Ces grains encore verds & à moitié rotis, ne sont pas d'un goût désagréable.

[a] Voy. Apollon. Rhod. l. 1. v. 1072. = Virgil. Georg. l. 1. v. 267. = Ovid. Fast. l. 6. v. 693. l. 6. v. 313. = Plin. l. 18. sect. 2ᵉ. = Festus *in voce* Ador. p. 8. = Servius *ad* Æneid. l. 1. v. 179. = Le P. Calmet, t. 2. p. 868. t. 4. 2ᵉ Part. p. 337.

[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86. = Voyage de Frezier, p. 62. = Voyages de Dampier, t. 4. p. 228.

[c] Dionys. Halicarn. l. 2. p. 95. = Plin. l. 18. sect. 14. p. 108. = Porphyr. *de* abstin. l. 2. p. 128. = Paus. l. 1. c. 38.

[d] Relat. de la haute Ethiop. p. 5.

[e] Voyez *infrà*, p. 93.

[f] Voyez Acad. des Sciences, ann. 1708. Mém. p. 67.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On peut mettre encore au nombre des premieres préparations qu'on aura données aux grains, celle de les faire tremper & bouillir dans l'eau; à peu-près comme on accommode le ris dans l'Orient. On sçait qu'originairement c'étoit la façon dont les Grecs [a] & les Romains [b] préparoient leurs grains, qui dans cet état leur servoient d'aliment journalier; l'eau les faisant enfler, & les attendrissant assez pour qu'on puisse les manger commodément. C'est encore la maniere dont aujourd'hui plusieurs peuples apprêtent leurs grains [c]. Peut-être aussi que pour les mieux dépouiller de leurs enveloppes on les mettoit bouillir avant que de les faire griller. On retrouve des traces de ces anciennes pratiques, chez les Kalmuques des bords de l'Irtis. L'orge est leur nourriture ordinaire. Ils le font tremper quelque tems dans l'eau, & le pressent ensuite pour le dépouiller de son écorce, après quoi ils le mettent sur le feu dans des chaudieres où ils le laissent sans eau jusqu'à ce qu'il soit bien rôti. Alors ils le mangent à poignée. Cet aliment est leur pain journalier [d].

Mais on ne fut pas long-tems à sentir que le bled avoit besoin de quelque autre préparation. On ne tarda pas à remarquer que le grain renfermoit sous son écorce une substance qui demandoit d'être développée. L'idée sera donc venue de le broyer. Les premiers instrumens dont on se sera servi auront été les pilons & les mortiers, soit de bois, soit de pierre. La nature les indiquoit. Les Grecs [e], les Romains [f], & presque toutes les nations de l'antiquité [g], ont été long-tems sans trouver d'autres moyens de convertir le bled en farine. De nos jours encore, ce sont les seules machines en usage chez quantité de nations [h]: on ne peut pas trop décider quelle étoit la maniere d'employer cette espece de farine. Diodore dit des premiers peuples de la Grande-Bretagne, qu'après avoir froissé les épis pour en faire sortir les grains, ils se contentoient de les piler, & qu'ils faisoient leur nourriture principale de ces grains ainsi pilés & broyés [i]. On sçait qu'au Pérou la maniere dont les Indiens préparent l'orge, est de la faire griller, de la réduire ensuite en farine, & sans autre apprêt ils la mangent à cuillerées [k]. Nous ignorons si les peuples de l'antiquité ont fait originairement un pareil usage du bled pilé.

[a] Suidas *in voce* Διαβανη. t. 1. p. 515.
[b] Traité de la Police, l. 5. t. 2. p. 791. = Acad. des Scienc. ann. 1708. M. p. 86.
[c] Voyage de Frezier, p. 62.
[d] Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 191.
[e] Hesiod. op. v. 423.
[f] Pline, liv. 18. sect. 3 & 23. = Serv. ad Æneid. l. 9. v. 4.
[g] Plin. *loco cit.* sect. 23.
[h] Hist. gen. des Voyag. t. 3. p. 81 & 432.
[i] Lib. 5. p. 347.
[k] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 340.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'avant que de pouvoir employer les grains convenablement il a fallu trouver le ſecret de ſéparer la farine du ſon. Je ſuis très-perſuadé que dans les commencemens on aura mangé la farine mêlée avec le ſon, comme font encore aujourd'hui certains peuples groſſiers [a]: inſenſiblement on aura cherché le moyen d'en faire la ſéparation, ſoit en paſſant le bled pilé dans quelques tamis groſſierement faits avec de petites branches liées enſemble, ou dans des paniers d'oſier ou d'autres matieres ſemblables, ſoit même en le vannant. Toutes ces pratiques ſont encore aujourd'hui en uſage chez les Sauvages [b]: par la ſuite on perfectionna ces machines. Les Egyptiens faiſoient leurs tamis, ou ſas, des filamens de la plante nommée *Papyrus*, & des joncs les plus menus [c]. Cette derniere plante étoit auſſi celle dont les Grecs ſe ſervoient pour le même uſage [d]; les anciens habitans de l'Eſpagne les faiſoient de fil [e]. Les Gaulois ſont les premiers qui ayent eu l'adreſſe d'y employer le crin des chevaux [f].

Le premier uſage qu'on aura vraiſemblablement fait de la farine, aura été de la délayer dans l'eau & de manger cette mixtion ſans autre apprêt, ainſi qu'en uſent de nos jours les montagnards d'Ecoſſe & pluſieurs autres peuples [g]. On aura penſé enſuite à faire cuire ce mêlange. La maniere la plus ordinaire d'employer la farine dans l'antiquité, étoit d'en compoſer une eſpece de bouillie qu'on faiſoit cuire dans des vaſes de terre, comme le *farro* des Italiens. Cette farine délayée dans l'eau pure étoit le fondement de la nourriture des anciens peuples, ils s'en contentoient quand ils n'avoient rien de mieux: mais quand ils avoient des viandes ils les faiſoient cuire avec cette bouillie (1). On ne ſçavoit alors ce que c'étoit que de faire cuire la viande ſéparément, & de la manger enſuite avec cette bouillie, comme nous mangeons aujourd'hui le pain [h]. Cette maniere d'employer la farine a ſubſiſté fort long-tems. Elle étoit en uſage chez les Grecs, les Romains, les Perſes & les Carthaginois [i]. Les anciens habitans des Canaries igno-

[a] Hiſt. gén. des Voyag. t. 5. p. 137. = Voy. auſſi l'Hiſt. des Incas, t. 2. p. 196.
[b] Mœurs des Sauvages, *t.* 2. p. 86.
[c] Plin. l. 18. ſect. 28.
[d] Pollux, l. 6. ſegm. 74.
[e] Plin. *loco cit.*
[f] Plin. ibid.
[g] Voyage de Frezier, p. 62. = Voyag. d'Egypte par Granger, p. 11 = Mercure de France, Juillet 1718. p. 87, 88.

(1) C'eſt ce qu'on appelloit *Pulmentum* ou *Pulmentarium*.
[h] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 83, 84.
[i] Ibid. p. 84.
Pline ſemble dire le contraire dans ces paroles, *videturque tam Puls ignota Græciæ, quàm Italiæ Polenta*. l. 18. ſect. 19. Mais Fortunatus Licetus explique très-bien ce paſſage, en diſant que c'étoit la même choſe ſous différens noms, & que Pline a ſeulement

roient également l'art de faire le pain. Ils mangeoient leur farine cuite avec de la viande & du beurre [a]. Ce que nous appellons la *sagamité* des Sauvages, n'est autre chose qu'une espece de bouillie faite de leur bled d'Inde torréfié dans les cendres chaudes, broyé dans des mortiers de bois, & cuit dans des vaisseaux de terre avec toutes sortes de viandes [b].

Les premiers hommes ont pû connoître d'assez bonne heure le secret de convertir le bled en farine; mais celui de convertir la farine en pain n'aura pas été, suivant toute apparence, trouvé aussi promptement. On peut dire cependant que jusques-là les peuples ne jouissoient qu'imparfaitement de l'avantage d'avoir du bled, dont la véritable utilité est d'être converti en pain. Il n'est pas facile de deviner par quels degrés on y sera parvenu; il a fallu imaginer la pâte, c'est-à-dire, ne mêler qu'une certaine quantité d'eau avec la farine, remuer ce mêlange fortement & plusieurs fois, trouver l'art de le faire cuire, &c. Il faut croire qu'on aura fait bien des tentatives avant de connoître l'art de convertir la farine en pain. Au surplus de quelque maniere qu'on y soit parvenu, cette découverte est fort ancienne. L'Ecriture nous apprend qu'Abraham servit du pain aux trois anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré [c]: alors on faisoit le pain d'une maniere fort simple. Il n'y entroit que de la farine & de l'eau, & peut-être du sel. Les pains n'étoient point épais ni de forme elevée comme sont les nôtres aujourd'hui. C'étoit une espece de gâteau plat & mince. Aussi n'avoit-on pas besoin de coûteau pour les partager. On les rompoit facilement avec les mains. De-là viennent ces expressions si souvent répétées dans l'Ecriture, *rompre* le pain, dans la *fraction* du pain, &c. [d]. Il paroît encore qu'on ne pétrissoit la pâte & qu'on ne la faisoit cuire qu'au moment où l'on vouloit s'en servir [e]. Usage qui subsiste encore aujourd'hui dans plusieurs païs [f].

On ne prenoit pas anciennement de grandes précautions pour cuire le pain. L'âtre du feu servoit le plus souvent à cet usage. On posoit dessus un morceau de pâte applati, on le couvroit de cendres chaudes & on l'y laissoit jusqu'à ce qu'il fût cuit [g]. Ce fut de

voulu dire que le terme de *Puls* étoit aussi peu usité en Grece, que celui de *Polenta* en Italie. Reponſ. ad Quæsita, p. 57.

[a] Asia di Barros, Deca. 1ª. l. 1. c. 12. fol. 24. *verso*.

[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 86. 87.

[c] Gen. c. 18. ℣. 6.

[d] Voyez Wasserus de antiq. Mensur. l. 2. c. 5.

[e] Gen. *suprà*, & c. 19. ℣. 3.

[f] Chardin, t. 1. p. 128. t. 4. p. 177. — Mém. de Trev. Septemb. 1717, p. 1496, &c.

[g] Ovid. Fast. l. 6. v. 315.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

cette maniere que Sara fit cuire le pain qu'Abraham présenta aux Anges [a], & c'est ainsi qu'en usent même à présent plusieurs peuples de l'Amérique. Ils enveloppent leur pâte dans des feuilles qu'ils commencent par couvrir de cendres chaudes, & ensuite de charbons allumés [b]; on aura pû se servir aussi pour le même usage de pierres creuses, échauffées suffisamment. Nous sommes autorisés à le croire par la pratique actuelle de plusieurs nations. Il y a encore aujourd'hui des contrées dans la Norvége, où l'on fait cuire le pain entre deux cailloux creux [c]. Les pains des Arabes sont des espéces de gâteaux qu'ils font cuire dans des pierres creusées exprès, qu'on fait chauffer au feu [d]. Le pain dont usent les Sauvages de l'Amérique differe peu de celui des Arabes. Ces pains sont faits en maniere de galettes. Ils les font cuire, soit entre deux pierres brulantes [e], soit en mettant leur pâte sur une pierre chaude, qu'ils couvrent ensuite de cailloux bien échauffés [f]. Le pain des Tartares de Circassie est de farine de millet pétrie à l'eau, dont ils font une pâte mollasse qu'ils cuisent à demi dans des moules de terre, & qu'ils mangent presque brûlante [g]. Le pain de la plûpart des peuples de l'Afrique, n'est autre chose que de la farine pétrie avec un peu d'eau: Ils séparent cette farine en plusieurs morceaux qu'ils font cuire au bain-marie dans un pot de terre [h], ou au feu sur une pierre [i]. On aura pû encore se servir originairement d'especes de grils posés sur des charbons, ou de manieres de poëles qu'on tenoit sur le feu, & dans lesquelles on mettoit la pâte [k].

L'invention des fours est cependant très-ancienne. Il en est parlé dès le tems d'Abraham [l]. Quelques écrivains font honneur de cette découverte à un nommé Annus Egyptien [m], personnage entierement inconnu dans l'histoire. Je crois que dans l'origine ces fours étoient fort différens des nôtres; c'étoient, autant qu'on en peut juger, des especes de tourtieres d'argille ou de terre grasse, qui se transportoient aisément d'un lieu à un autre. On peut croire aussi que ces premiers fours étoient à peu-près faits comme le sont ceux des Turcs: ils sont d'argille & ressemblent à un cuvier renversé, ou à une cloche. On les échauffe en faisant du feu par dedans; alors on met dessus la pâte formée en maniere de galettes. On ôte

[a] Gen. c. 18. ℣. 6.
[b] Hist. de la Virginie, p. 244.
[c] Journal des Sçavans, Nov. 1668. p. 87.
[d] Calmet, t. 6 pag. 326.
[e] Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 745.
[f] Ibid. p. 337.
[g] Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 462.
[h] Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 431. t. 4. p. 289, 352.
[i] Ibid. t. 4. p. 289.
[k] Voy. Levit. c. 7. ℣. 9.
[l] Gen. c. 15. ℣. 17.
[m] Suidas *in voce* Αρτος, t. 1. p. 340.

ces

ces pains, à mesure qu'ils sont cuits, & on en met d'autres à la place [a]; au surplus, toutes les manieres de faire cuire le pain, dont nous venons de parler, subsistent encore dans l'Orient [b].

Il n'est pas à présumer que dès le moment où l'on aura connu l'art de faire du pain, on ait eu aussi le secret de faire lever la pâte: s'il est une découverte qu'on doive attribuer au hasard, c'est sans contredit celle du levain. L'idée ne s'en sera pas présentée naturellement. On aura été redevable de cette heureuse invention à l'économie de quelque personne, qui voulant faire servir un reste de vieille pâte, l'aura mêlée avec de la nouvelle, sans prévoir l'utilité de ce mêlange : on aura sans doute été bien étonné en voyant qu'un morceau de pâte aigrie & d'un goût détestable, rendoit le pain où on l'avoit insérée, plus léger, plus savoureux & d'une plus facile digestion. On ne sçait point précisément le tems où le levain a commencé d'être en usage. Il ne paroît pas qu'il entrât de levain dans le pain qu'Abraham servit aux Anges: on voit que Sara le fit cuire aussitôt après le mêlange de la farine & de l'eau [c]. Aujourd'hui encore dans la plus grande partie de l'Asie ce n'est point la coutume de faire lever la pâte [d] : l'usage du levain est cependant fort ancien, il devoit être connu dès avant Moïse. Ce législateur, en prescrivant aux Hébreux la maniere dont ils devoient manger l'agneau pascal, leur défend l'usage du pain levé [e]; & ailleurs il remarque que les Israélites lors de leur sortie d'Egypte, mangerent du pain sans levain & cuit sous la cendre: car, dit-il, les Egyptiens les avoient si fort pressés de partir, qu'ils ne leur avoient pas laissé le tems de mettre le levain dans la pâte [f].

Il falloit bien du tems, & bien de la fatigue pour réduire le bled en farine quand on ne sçavoit que le piler : cette farine même devoit être fort grossiere. Je suis persuadé que si certains peuples, qui ont du grain, ne sont pas dans l'usage d'en faire du pain, on doit en attribuer la cause au peu de connoissance qu'ils ont des machines propres à cette opération. Successivement les arts se perfectionnent, on n'a pas dû être long-tems à reconnoître l'utilité dont pouvoient être certaines pierres pour écraser & broyer les grains. Les peuples les plus grossiers & les plus sauvages ne l'ignorent pas. Ils convertissent leur bled en farine par le moyen de deux pierres, l'une fixe, & l'autre

[a] Belon, Observat. l. 2. c. 115. p. 377.
[b] Voy. Thevénot, t. 2. c. 32. p. 544. — Chardin, t. 1. p. 128. t. 2. p. 93. t. 4. p. 177 & 184.
[c] Gen. c. 18. ℣. 6.
[d] Gemelli, t. 1. p. 418. — Chardin, t. 4. p. 177 & 185.
[e] Exod. c. 12. ℣. 15.
[f] Ibid. ℣. 39.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jufqu'à la mort de Jacob.

qu'ils font mouvoir à force de bras, à peu-près comme nos Peintres broyent & mêlent leurs couleurs [a]. Il eft probable qu'on en aura ufé de la même maniere dans les premiers tems. Ce travail néanmoins devoit être bien incommode & bien fatiguant. Il fallut donc chercher l'art de moudre le grain d'une maniere moins pénible & plus expéditive. A la fin on inventa la meule & le moulin.

Il ne faut pas efpérer qu'on puiffe jamais découvrir le tems précis où les moulins ont été inventés. Il en eft de cette machine fi commode & fi utile, comme de plufieurs autres inventions de la haute antiquité. Le peu de détail qui nous refte fur les premiers tems, ne permet pas d'en appercevoir l'époque précife. Je ne voudrois pas affurer que les moulins fuffent connus dès le tems d'Abraham. Je ferois cependant affez porté à le croire, fur ce que Moïfe dit qu'Abraham ordonna à Sara de pétrir trois mefures de la plus *pure* farine [b]: or il eft difficile de concevoir qu'on puiffe faire de la farine bien fine fans le fecours de la meule. Mais, fans nous arrêter à un paffage qui peut ne pas paroître décifif, il eft parlé de meules dans Job [c], que nous croyons avoir vécu dans les fiécles dont il s'agit préfentement ([1]). Il eft également certain que l'ufage des moulins étoit très-ancien chez les Egyptiens. Moïfe le fait affez connoître [d]: il s'explique d'ailleurs très-clairement fur ces machines, lorfqu'il défend aux Ifraélites de prendre en gage la meule de deffus, ou celle de deffous du moulin [e].

Nous ignorons au furplus quelle pouvoit être la méchanique de ces anciens moulins : tout ce que l'on voit, c'eft que les meules devoient en être affez petites, puifqu'on les faifoit tourner aifément avec les bras. C'étoit un des plus bas & des plus rudes travaux des ferviteurs & des efclaves. Moïfe le dit expreffément à l'occafion de la derniere plaie dont l'Egypte fut frappée. « Je parcourrai l'Egypte, » dit le Seigneur, & tous les premiers nés des Egyptiens mourront » depuis le premier né de Pharaon, qui eft affis fur le trône, jufqu'au » premier né de la fervante qui tourne la meule dans le moulin » [f].

Nous verrons dans les Livres fuivans, qu'il en étoit de même chez les Grecs, & l'on peut dire chez tous les peuples connus de l'antiquité ; ils n'avoient que des moulins à bras [g].

[a] Voyag. de Frezier, p. 62. = Lettr. Edif. t. 23. p. 289. = Hift. gén. des Voyag. t. 8. p. 228. t. 3. p. 117. t. 4. p. 289.
[b] Gen. c. 18. ℣. 6.
[c] C. 41. ℣. 15. *fuivant* l'Hébreu.

([1]) Voyez notre Differtation à la fin du dernier volume.
[d] Exod. c. 11. ℣. 5.
[e] Deut. c. 24. ℣. 6.
[f] Exod. c. 11. ℣. 4, 5.
[g] Voy. Calmet, t. 4. 2e Part. p. 252.

Quelque ancien & quelque utile que ſoit le labourage qui nous procure l'aliment le plus ſolide & le plus convenable, la connoiſſance cependant ne s'en eſt pas d'abord fort répandue. Cet art eſt demeuré aſſez de tems renfermé dans un certain nombre de pays. Je penſe qu'aux ſiécles dont nous parlons, le labourage n'étoit guere connu & pratiqué que dans la Chaldée, la Paleſtine, l'Egypte, & dans quelques cantons de la Chine. La plus grande partie de l'Europe a été long-tems privée de cette importante découverte. J'aurai ſoin d'indiquer dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage l'époque à laquelle la pratique du labourage a été conſtamment établie dans la Grece. Continuons à rechercher le tems où l'on a découvert les autres parties de l'agriculture, & examinons-en les progrès.

ARTICLE TROISIEME.

Des Boiſſons.

ON DOIT mettre la culture de la vigne & l'art de faire le vin au nombre des premieres connoiſſances que les hommes ont eues de l'agriculture. Tous les hiſtoriens tant ſacrés que prophanes, s'accordent à placer cette découverte dans les tems les plus reculés. Noé cultiva la vigne & but du vin [a]. Oſiris fut le premier, ſelon la tradition des Egyptiens, qui fit attention à la vigne & à ſon fruit. Ayant trouvé le ſecret d'en tirer le vin, il en fit part aux autres hommes; il leur apprit en même tems la maniere de planter la vigne & de la cultiver [b]. Les habitans de l'Afrique en diſoient autant de l'ancien Bacchus [c]: nous voyons encore que dès la plus haute antiquité une des principales parties du culte extérieur conſiſtoit à offrir à la Divinité du pain & du vin. Tel étoit le ſacrifice que Melchiſedech, roi de Salem & prêtre du Très-haut, offrit pour remercier Dieu de la victoire qu'Abraham venoit de remporter [d].

Les propriétés de la vigne, & l'art de faire le vin, ont pû ſe préſenter aſſez naturellement: on connoiſſoit autrefois [e], & nous con-

[a] Gen. c. 9. ℣. 20.
Il y a tout lieu de croire que le vin n'étoit pas connu avant le déluge, puiſque Noé fut ſurpris par l'effet de cette liqueur.

[b] Diod. l. 1. p. 19.
L'art de faire le vin devoit être très-ancien en Egypte. Voy. Gen. c. 40. ℣. 9, &c.

[c] Liv. 3. p. 239.

[d] Gen. c. 14. ℣. 18.
Voy. ce que nous avons dit plus plus haut ſur le rapport entre la matiere des ſacrifices, & la nourriture des hommes. p. 73.

[e] Diod. l. 3. p. 231 & 239. l. 4. p. 327. Strabo, l. 15. p. 1017. C.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

noissons encore aujourd'hui plusieurs pays [a] qui produisent naturellement de la vigne, dont le fruit est peu différent de celui des vignes cultivées. Non-seulement on peut manger ces raisins, on peut même en faire d'assez bon vin [b]. Il n'est donc pas difficile de concevoir comment avec un peu de réflexion les premiers hommes seront parvenus à cette connoissance.

La suite de cette découverte aura été de rassembler les seps de vigne confondus auparavant avec les autres arbustes, de les transplanter dans des terroirs convenables, & d'en former des plans réguliers. On aura même trouvé assez facilement la maniere de cultiver la vigne. Il suffit de la tailler & de l'émonder; il n'est question ni de greffe ni d'écusson : il n'est pas nécessaire d'en marier différentes especes pour les adoucir, comme on le pratique à l'égard des autres arbres fruitiers.

Quant à la maniere dont le vin se faisoit dans ces tems reculés, on n'en peut parler que par conjectures. On aura d'abord écrasé les grappes avec les mains; on aura cherché ensuite des moyens plus expéditifs. Si nous en croyons les historiens prophanes, les pressoirs sont de la plus haute antiquité. On faisoit honneur de cette invention à l'ancien Bacchus [c]. Il est certain que l'usage en étoit connu dès le tems de Job [d]; mais on ne sçait point comment ces machines étoient faites anciennement.

L'invention des vases propres à conserver surement & commodément les liqueurs a dû suivre de près la découverte du vin. On aura d'abord fait usage de ceux que la nature présente dans tous les climats. Il y a plusieurs fruits, tels que les courges, les calebasses, les citrouilles, &c. qui étant desséchés & creusés peuvent servir très-bien à garder les liqueurs & à les transporter. Les Egyptiens en faisoient un très-grand usage [e]. Ce sont encore les vases les plus ordinaires des peuples de l'Amérique [f]. Les *Bambous*, espéce de roseaux, sont également propres à cet usage. Dans plusieurs païs ils tiennent lieu de seaux & de barils [g]. Les anciens étoient persuadés que les cornes

[a] Rec. des Voyag. au Nord, t. 5. p. 40. t. 9. p. 143, 144. = Mercure de France, Septembre 1717. p. 131 & 140. = Hist. de la Virginie, p. 3 & 188. = Lescarbot, Hist. de la Nouv. France, p. 562, 563.

[b] Autor. *suprà cit.*

[c] Diod. l. 3. p. 232.

[d] C. 24. ℣. 11.

[e] Strabo, l. 17. p. 1151.

[f] Hist. de la Virginie, p. 243. = Voyag. de J. de Lery, p. 82 & 278. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 167. *v.* = Voyage de V. le Blanc, 2e Part. p. 115 & 184. = Voyage de Dampier, t. 4. p. 189, 243. = Hist. des Incas, t. 2. p. 200.

[g] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement des Holland. t. 1. p. 254 = Hist. gén. des Voyag. t. 8. p. 93. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 185. *recto*.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

des animaux avoient été les premiers vaiſſeaux dont on s'étoit ſervi pour conſerver & pour boire les liqueurs [a]. L'uſage même s'en étoit conſervé long-tems chez pluſieurs peuples [b]. L'huile ſacrée du tabernacle étoit gardée dans une corne [c]. Galien remarque qu'à Rome on meſuroit l'huile, le vin, le miel, le vinaigre, dans des vaſes de corne [d]. Horace en parle auſſi fort clairement [e]. Céſar dit que les habitans de la forêt Hercinie ſe ſervoient de grandes coupes faites de cornes d'*Urus* [f]. Pline attribue en général le même uſage à tous les peuples ſeptentrionaux [g]. Xenophon fait la même remarque à l'égard de pluſieurs peuples de l'Aſie & de l'Europe [h]. Les anciens poëtes Æſchyle, Sophocle, Pindare, repréſentent toujours les premiets héros buvant dans des cornes. Ces ſortes de coupes ſont encore aujourd'hui beaucoup en uſage dans la Géorgie [i]. Bartholin aſſure qu'autrefois en Dannemarc on ne buvoit que dans des cornes de bœuf [k]. Dans une grande partie de l'Afrique, ce ſont les ſeuls vaiſſeaux qu'on connoiſſe pour conſerver les liqueurs [l]. On ne tarda cependant pas à imaginer les vaſes de terre cuite, ſoit pour boire les liqueurs, ſoit pour les conſerver [m]. Les Phéniciens, les Grecs, & pluſieurs autres peuples en faiſoient un grand uſage pour mettre leurs vins [n]. On parvint enfin à préparer la peau des animaux de maniere qu'on pût s'en ſervir pour conſerver les liqueurs. L'uſage des outres eſt très-ancien. Il eſt dit que lorſqu'Abraham renvoya Agar, il lui mit ſur l'épaule un outre plein d'eau [o]. Il paroît même que dans ces tems reculés, les outres étoient les vaiſſeaux dont on ſe ſervoit le plus ordinairement pour conſerver les vins & les autres liqueurs : Job le donne à connoître très-poſitivement [p].

On peut aſſurer qu'après le vin, la biére a été la liqueur la plus anciennement, & la plus généralement uſitée. La biére étoit la boiſſon commune & ordinaire de la plus grande partie de l'Egypte [q];

[a] Athen. l. 11. p. 476 = Nonnus Dionyſ. l. 12. p. 338. v. 21. p. 348. v. 13.
[b] 1. Reg. c. 16. ℣. 1. = Athen. l. 11. p. 468 & 476.
[c] 3. Reg. c. 1. ℣. 39.
[d] De compoſit. Medicament. per genera, l. 1. c. 13. t. 12. p. 657. Edit. Charterii.
[e] Sermon. l. 2. Satyr. 2. v. 61 & 62.
[f] De Bello Gall. l. 6. c. 26. C'eſt l'*Orox* ou bœuf *ſauvage*.
[g] L. 11. ſect. 45. p. 614.
[h] Anabas. l. 6 & 7.
[i] Chardin, t. 2. p. 187.
[k] Journal des Sçav. Novembre 1668. p. 89.
[l] Biblioth. Raiſon. t. 1. p. 57. = Rec. des Voyag. qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 243, 244.
[m] Athen. l. 11. p. 483 & 500. = Porphyr. de abſt. l. 2. p. 151.
[n] Iliad. l. 9. v. 465. = Herod. l. 3. n. 6.
[o] Gen. c. 21. ℣. 14.
[p] C. 32. ℣. 19. ſelon l'*Hébreu*.
[q] Herod. l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 40 & 41. = Strabo, l. 17. p. 1179. = Athen. l. 1. p. 34. B. l. 10. p. 418, E.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'usage en étoit établi très-anciennement dans la Grece [a], & dans une partie de l'Italie [b]. Les anciens Espagnols, les Gaulois & les Germains la connoissoient aussi de tems immémorial [c]. Enfin, on retrouve cette boisson jusques chez les premiers habitans du Pérou [d]. L'origine de la biére est fort ancienne. Osiris passoit pour l'avoir inventée. La tradition portoit qu'en faveur des peuples dont le terroir ne se trouva pas propre à la vigne, ce prince inventa une boisson faite avec de l'orge & de l'eau, qui pour l'odeur & la force n'étoit guere différente du vin [e]. On en disoit autant de l'ancien Bacchus [f]. Il n'est pas difficile de reconnoître la biére à ces marques.

Autant la découverte du vin me paroît simple & naturelle, autant l'invention de la biére me surprend & m'étonne; je suis toujours à concevoir comment l'idée & la composition de cette liqueur ont pû se présenter aux premiers hommes. Il suffit, pour en sentir la difficulté, de réfléchir à toutes les différentes préparations que la biére exige. L'orge en est la base & le fondement; mais, pour employer ce grain convenablement à cet usage, il faut auparavant le faire germer, puis sécher, & ensuite le moudre d'une certaine maniere. Il faut après, incorporer cette farine avec l'eau, ce qui ne se peut faire que par le moyen de grandes chaudieres & de grands fourneaux où l'on brasse fortement ce mélange d'eau & de farine. On est obligé enfin, pour faire fermenter la liqueur, d'y mêler une certaine quantité de levure. Voilà une partie des préparations qu'il faut à la biére, & ces préparations exigent plusieurs machines assez composées. Je crois bien qu'originairement la composition de ce breuvage n'étoit pas aussi compliquée qu'elle l'est ajourd'hui; mais il est plusieurs opérations dont on ne pouvoit cependant pas se dispenser, d'autant plus que ce breuvage, de l'aveu de tous les historiens, ne différoit guere du vin, soit pour l'odeur, soit pour la force [g]. De quelque maniere au reste qu'on préparât la biére autrefois, elle ne devoit pas être aussi saine que la nôtre. On n'y mettoit point de houblon : c'est pour corriger les vices dont on accusoit la biére des anciens, que nous y avons ajouté le houblon, plante dont les Médecins louent beaucoup la vertu.

[a] Voyez la 2e Part. sect. 2. c. 1. art. 2.

[b] Strabo, l. 4. p. 310.

[c] Diod. l. 5. p. 350. == Plin. l. 14. sect. 19. p. 729. == Tacit. de Morib. German. n. 33. == Athen. l. 1. p. 16. C.

[d] Hist. des Incas, t. 2. p. 196. La biére de ces peuples devoit être différente de la nôtre; car ils ne connoissoient ni l'orge ni le froment.

[e] Diod. l. 1. p. 24.

[f] Id. l. 3. p. 242.

[g] Id. l. 1. p. 24.

Je ne puis à cette occasion m'empêcher de faire quelques réflexions sur les soins, que dans tous les tems & dans tous les païs les hommes se sont donnés pour trouver des boissons plus agréables que l'eau, & plus propres non-seulement à fortifier le corps épuisé de fatigues; mais capables encore de mettre l'ame dans une situation où elle fût, pour ainsi dire, hors d'elle-même. Il n'y a pas jusqu'aux peuples les plus barbares & les plus sauvages qui n'aient cherché les moyens de se procurer des boissons fortes & enivrantes. Quand Virgile parle d'une liqueur faite avec le fruit de cormier dont usoient certains peuples Septentrionaux, il nous donne l'idée de gens gais, & contens à l'aide d'une boisson fort médiocre [a]. L'énumération de tous les différens breuvages inventés & usités dans chaque âge & dans chaque climat, seroit longue & ennuyeuse. Je ne parlerai que de ceux dont la composition m'a paru la plus singuliere & la plus digne de remarque.

Quoique l'art de faire le vin & la biére ait été découvert fort anciennement, il n'y a cependant eu dans les premiers siécles, qu'un très-petit nombre de peuples qui aient joui de cette connoissance : soit faute de terroir propre à la vigne & au bled, soit plutôt ignorance, plusieurs contrées ont été long-tems privées de cet avantage. Les nations qui les habitoient ont donc été obligées de chercher quelques boissons qui pussent leur tenir lieu du vin & de la biére; car, généralement parlant, il faut aux hommes quelque autre boisson que l'eau pure. On dit qu'originairement plusieurs peuples étoient dans l'usage de boire tout chaud le sang des animaux qu'ils tuoient [b] : habitude qui a continué [c], & continue encore [d] chez plusieurs nations Sauvages. Cet usage dont nous sommes révoltés, & qui est une suite de la barbarie primitive, est cependant fondé sur les besoins de la nature. On prétend en effet que le sang bû tout chaud soutient & fortifie beaucoup (1); & c'est faute de boissons composées, que les hommes se sont autrefois portés à ces excès; car les peuples, qui encore aujourd'hui

[a] Georg. l. 3. v. 379.

[b] Virgil. Georg. l. 3. ỷ. 463. = Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 20.

[c] Strabo, l. 16. p. 1121. l. 17. p. 1177.

[d] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 201, 202, 252, 266. = Asia di Barros, Deca 1ª. l. 10. fol. 187. = Laët, Descript. des Ind. Occid. l. 6. c. 17. p. 219. = Voyage à la Baye d'Hudson, t. 2. p. 21. = Buffon, Hist. nat. t. 3. p. 485.

(1) Aujourd'hui encore les gens qui sont dans l'usage de chasser sur les Alpes aux bouquetins & aux chamois, ne manquent jamais, aussitôt que la bête est abbatue, d'en boire le sang : leur ayant demandé la raison d'un pareil usage, ils m'ont répondu que rien ne les fortifioit plus que ce sang bû tout chaud.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sont si avides de boire le sang des animaux, & même le sang humain [a], n'ont aucune boisson artificielle [b].

A mesure que les peuples se sont policés ils ont eu horreur de boire du sang. Ils ont donc cherché à y substituer quelques liqueurs artificielles, qu'on n'est parvenu à composer qu'en les faisant fermenter. L'homme en effet a besoin de cette chaleur que cause la fermentation. Examinons quelques-unes des boissons qui ont été en usage chez les peuples qui ne connoissoient ni la vigne ni le bled, & voyons quelle étoit leur composition.

Les peuples ont toujours composé & tiré leurs boissons des especes qui leur ont servi d'alimens. Le miel a été connu très-anciennement; car quoique les premiers hommes n'eussent pas le secret de rassembler les abeilles dans des ruches, le miel sauvage est si commun, qu'on a dû de tout tems en avoir abondamment. Les peuples ne tarderent pas à en composer une boisson. J'ai déjà parlé du rapport qu'on a toujours remarqué entre la nourriture des hommes, & la matiere de leurs sacrifices [c]. Platon dit qu'anciennement on n'offroit à la Divinité, que des fruits frottés de miel [d]. Plutarque, en parlant de ces premiers sacrifices, en rend la raison. Avant qu'on connût la vigne, les hommes, dit-il, n'avoient point d'autre breuvage que du miel détrempé dans de l'eau [e]: c'est ce que nous nommons aujourd'hui l'*hydromel*. Plutarque ajoute que de son tems, plusieurs nations Barbares qui ne connoissoient point encore le vin, usoient de ce breuvage, & qu'elles en corrigeoient la fadeur par le moyen de quelques racines aigrettes & vineuses [f]. Nous apprenons aussi par le témoignage de quantité d'autres auteurs de l'antiquité, que l'usage de l'hydromel étoit autrefois fort répandu [g]. Nous voyons même encore aujourd'hui que les Abyssins, les Lithuaniens, les Polonois, & les Moscovites, qui ont fort peu de vignes, & beaucoup de miel, en composent une boisson, en le délayant dans l'eau, qu'ils font un peu bouillir, puis fermenter au soleil. Cette liqueur a beaucoup de force & assez d'agrément. Les anciens font mention de quantité d'autres boissons que je passerai sous silence.

Si des nations de l'antiquité nous voulons descendre aux peuples

[a] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 252, 266. = Buffon, Hist. nat. t. 3. p. 485.

[b] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 202. = Buffon, *loco cit.*

[c] *Suprà*, p. 73.

[d] De Leg. l. 6. p. 875. G.

[e] Sympos. l. 4. p. 672.

[f] Id. Ibid.

[g] Diod. l. 5. p. 350. = Plin. l. 14. sect. 20. l. 23. sect. 29.

moderness;

modernes, nous verrons que même les plus ſauvages & les plus abrutis, ont cependant quelque breuvage artificiel. Les Tartares tirent du lait de jument, en le faiſant aigrir, une liqueur preſque auſſi forte que l'eau-de-vie [a]. Les Moxes, nation la plus barbare, & la plus ſauvage de l'Amérique, ont le ſecret de faire une boiſſon très-violente avec certaines racines pourries qu'ils font infuſer dans l'eau [b]. D'autres font rôtir du maïs juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en charbons, & après l'avoir bien pilé, ils le jettent dans de grandes chaudieres pleines d'eau où ils le font bouillir. Cette eau noire & dégoutante, fait leurs délices & leur plus grand régal [c]. La compoſition de tous ces breuvages eſt aſſez remarquable. Il me reſte cependant à parler d'une liqueur plus ſinguliere encore que toutes celles dont j'ai fait mention. J'avoue que la deſcription en eſt extrêmement dégoutante; mais c'eſt une preuve d'autant plus marquée des efforts que les hommes ont faits dans tous les tems & dans tous les climats pour ſe procurer quelque boiſſon moins inſipide que l'eau.

Le breuvage le plus uſité chez les Sauvages de l'Amérique, eſt ce qu'on appelle la *chica*. Voici quelle en eſt la compoſition. Ils font infuſer dans une auge pleine d'eau, 20 ou 30 boiſſeaux de maïs juſqu'à ce que l'eau ſoit impregnée du grain & commence à s'aigrir; alors quelques vieilles femmes mâchent des herbes, ou des grains de maïs qu'elles crachent enſuite dans des callebaſſes, & quand elles croyent en avoir aſſez, elles verſent ce mêlange de ſalive & de maïs dans l'auge. Cette eſpece de bouillie ſert de levain, & cauſe auſſi-tôt une petite fermentation à toute la liqueur. Quand elle ne fermente plus, on la tire au clair. Cette boiſſon a le goût de la petite biere aigrie, & entête beaucoup. Les ſauvages en font un grand cas & en ſont fort avides [d]: ces exemples ſont, je crois, ſuffiſans. Revenons aux connoiſſances qu'on avoit ſur l'agriculture dans les premiers ſiécles.

[a] Marco Polo, l. 1. c. 57.

[b] Lettr. Edif. t. 10. p. 194, 195.

[c] Ibid. t. 25. p. 195.

Il y a peu de Relations de l'Amérique qui ne parlent de ce breuvage, dont la compoſition eſt preſque abſolument la même chez tous les Sauvages de cette partie du monde.

[d] Acoſta, Hiſt. nat. des Indes, fol. 162. — Voyag. de Dampier, t. 4. p. 228. — Voyag. de Frezier, p. 62. — Voyag. de J. de Lery, p. 124. — Voyag. des Holland. t. 2. p. 38.



Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE QUATRIEME.

De l'art de faire l'huile.

SI le vin & les boissons qui en approchent sont nécessaires à l'homme, l'huile l'est pour le moins autant. Je ne sçais même si on ne doit pas regarder cette derniere liqueur comme étant d'un besoin encore plus indispensable. Les Grecs qui attribuoient à Minerve la découverte de l'olivier, ont fait présider cette déesse à tous les arts, parce qu'en effet il en est peu qui puissent se passer du secours de l'huile. Aussi voyons-nous que tous les peuples ont cherché à s'en procurer, & à en tirer de toutes les différentes matieres qu'ils y ont cru propres. L'invention & l'usage de l'huile remontent à la plus haute antiquité. Il est dit, que Jacob versa de l'huile sur la pierre qu'il avoit érigée à Béthel [a], en mémoire du songe qu'il y avoit eu.

Il y a quantité de plantes & de fruits dont on peut faire de l'huile. Mais celle qu'on tire du fruit de l'olivier l'emporte, sans contredit, sur toutes les autres. C'est une découverte qui a dû se présenter assez difficilement. Il n'a pas été facile de soupçonner la propriété qu'ont les olives de donner de l'huile, & moins encore de trouver l'art de l'en tirer. L'invention des machines propres à cette opération demande bien des réflexions & bien des expériences. Pour tirer l'huile des olives, il faut commencer par les réduire en pâte au moyen de la meule; on met ensuite cette pâte dans de grands cabas, & on l'arrose d'eau bouillante; enfin, on presse le tout, & l'on ramasse avec des cuilliers l'huile qui nâge sur l'eau. La considération de toutes ces différentes opérations, porteroit donc à refuser aux premiers siécles la connoissance de l'huile d'olives, & on pourroit douter que celle dont Jacob se servit, fût de cette espece.

Mais d'un autre côté, nous voyons que l'olivier a été connu & cultivé dès les tems les plus reculés. La tradition de presque tous les peuples de l'antiquité, portoit que cet arbre avoit été le premier dont les hommes eussent appris la culture. Les Egyptiens prétendoient être redevables de cette découverte à l'ancien Mercure [b]. Les Atlantides disoient que Minerve avoit enseigné aux premiers

[a] Gen. c. 28. ỳ. 18.

[b] Diod. l. 1. p. 20.

hommes à planter les oliviers, à les cultiver & à tirer l'huile des olives [a]. Ce fait eft d'autant plus probable que le gouvernement de l'olivier eft des plus aifés & des plus faciles : cet arbre ne demande prefque aucun foin [b].

Il eft certain auffi que du tems de Job l'huile d'olives étoit connue [c] : on voit encore par la maniere dont Moïfe parle de cette huile, que du tems de ce légiflateur elle étoit fort en ufage [d]. On ne peut donc pas douter que dès les premiers fiécles, plufieurs peuples n'ayent fçu l'art de tirer l'huile des olives ; mais il ne paroît pas qu'on employât alors les machines dont nous nous fervons aujourd'hui pour cette opération. Les preffoirs n'étoient pas en ufage dans les premiers tems. Pour tirer l'huile des olives, on les piloit dans des mortiers [e].

Si nous en croyons encore l'ancienne tradition des Atlantides, ces peuples auroient connu de bonne heure le fecret de rendre le fruit de l'olivier mangeable. Ils faifoient honneur de cette découverte à Minerve [f] : il faut convenir que l'invention d'adoucir l'amertume des olives, par le moyen de la faumure, eft une découverte affez fubtile.

L'habitude où nous fommes aujourd'hui d'avoir de l'huile facilement, eft caufe que nous ne fentons pas affez le mérite de cette découverte. Pour s'en convaincre, il fuffit de faire réflexion aux profits immenfes que les Phéniciens tirerent de l'huile qu'ils avoient portée en Efpagne dans leurs premiers voyages [g]. On faifoit autrefois tant de cas de cette liqueur, que les anciennes loix défendoient expreffément à ceux qui cueilloient les olives, de battre les oliviers, ni d'en arracher les branches [h] ; & il n'eft pas étonnant qu'on eût alors tant d'attention pour ces arbres, l'huile d'olives étoit extrêmement précieufe aux anciens, attendu la grande confommation qu'ils en faifoient, l'employant à beaucoup plus d'ufages que nous ne faifons aujourd'hui.

Entre les différentes propriétés de l'huile, on doit compter pour beaucoup celle qu'elle a d'augmenter confidérablement, & d'entretenir long-tems la lumiere des corps enflammés qu'on y trempe. Il n'eft fans doute aucun peuple qui n'ait cherché les moyens de remédier à l'obfcurité des ténebres. L'art de s'éclairer pendant la

a Diod. l. 5. p. 389.
b Virgil. Georg. l. 2. v 420.
c Gen. c. 24. ℣. 11. felon l'*Hébreu*.
d Exod. c. 27. ℣. 20. c. 23. ℣. 11.
e Exod. c. 27. ℣. 20.
f Diod. l. 5. p. 389.
g Voy. la 2e Part. Liv. IV. c. II.
h Voy. Plin. l. 15. fect. 3. p. 734.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nuit a dû être dès les tems les plus reculés, un des principaux objets de l'application des hommes. Le moyen de se procurer cet avantage d'une maniere facile & commode, n'aura pas été le fruit de leurs premieres recherches. Il est probable qu'originairement on n'aura connu d'autre lumiere artificielle, que celle du feu. C'est ainsi que les Grecs s'éclairoient aux tems héroïques [a]: on apportoit lorsqu'il faisoit nuit de grands brasiers dans les appartemens. Lorsqu'on vouloit transporter de la lumiere d'un endroit dans un autre, on prenoit à la main des morceaux de bois fendus en long, qu'on allumoit [b]. C'est l'état où en sont encore réduites plusieurs nations. Il y en a quantité dans l'un & dans l'autre continent, qui ne s'éclairent qu'à la lueur du feu [c]; & même chez les peuples policés, il s'est conservé des traces de ces pratiques originaires. Les torches dont on se sert à la Chine, pour les voyages de nuit, sont faites de branches de pin séchées au feu [d]. Dans plusieurs endroits de l'Europe, les habitans de la campagne font sécher au four des morceaux de bois qui leur tiennent lieu de lampes & de flambeaux. C'est ainsi qu'on en a usé dans les premiers siécles.

Les peuples industrieux ne dûrent pas tarder à reconnoître l'imperfection & les désagrémens de ces pratiques. Ils chercherent donc des moyens plus commodes pour s'éclairer. Le hazard donna sans doute lieu de remarquer que certains corps plongés dans l'huile, venant ensuite à s'allumer, conservoient leur lumiere & ne se consumoient qu'assez lentement. Cette observation suffit pour faire imaginer les lampes. L'antiquité attribuoit cette découverte aux Egyptiens [e], découverte qui a eu lieu dès les siécles que nous parcourons présentement. Les lampes, en effet, devoient être connues en Egypte quelque tems avant Moïse. Le grand usage qu'en a fait ce législateur, & les détails dans lesquels il entre à cet égard, ne permettent pas d'en douter [f].

Mais il y a d'ailleurs des faits qui prouvent que l'usage des lampes remonte à une époque beaucoup plus reculée. Il est parlé dans la Genèse d'un songe mystérieux qu'eut Abraham, & il y est dit qu'entre autres objets, ce patriarche vit passer une lampe ardente [g]. Job parle aussi très-souvent de lampes; il y fait même

[a] Voy. la 2e Part. Liv. II. Sect. II. c. I. art. IIIme.
[b] Ibid.
[c] Ramusio, t. 1. fol. 105. C. — Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 117. — Voyag. de Coréal, t. 1. p. 212, 213. — Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 158.
[d] Mém. du P. le Comte, t. 1. p. 291.
[e] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361.
[f] Voy. Exod. c. 25. ℣. 31, &c.
[g] C. 15. ℣. 17.

de fréquentes allusions [a]. Il n'est pas douteux qu'originairement ces sortes de machines auront été fort grossieres. On s'attacha ensuite à y mettre beaucoup de magnificence & de recherches. Les lampes ont été au surplus le moyen de s'éclairer, le plus parfait que les anciens aient connu. Il ne leur est jamais venu en idée d'employer à cet usage le suif, ni la cire.

[a] Chap. 12. ℣. 5. c. 21. ℣. 17.

ARTICLE CINQUIEME.

Du Jardinage.

DANS cette quantité & cette variété immense d'arbres & de plantes que la nature offre à nos yeux, il y en a plusieurs qui, sans aucun soin & sans aucune précaution, fournissent à l'homme un aliment convenable & même délicat ; ces sortes d'arbres & de plantes auront attiré de fort bonne heure son attention. L'idée de transplanter ces especes, & de les renfermer dans des endroits particuliers pour être plus à portée de veiller à leur entretien, se sera présentée fort naturellement. Telle a été probablement l'origine des jardins dont l'usage remonte à des tems très-reculés. Les écrivains de l'antiquité ne nous ont transmis aucun détail sur les connoissances qu'on pouvoit avoir anciennement du jardinage. On ne peut donc proposer sur ce sujet que quelques conjectures.

On doit mettre le figuier à la tête des premiers arbres fruitiers qu'on aura cultivés. C'est le sentiment de tous les écrivains de l'antiquité. Ils assurent que les figues ont été le premier fruit agréable dont les hommes aient eu connoissance. Ils étoient même persuadés que la découverte & l'usage de ce fruit avoient beaucoup contribué à retirer le genre-humain de la barbarie primitive [a]. On en doit dire autant de la vigne, dont les fruits ont également servi à l'homme de nourriture & de boisson. L'Ecriture nous apprend que Noé s'étoit appliqué à la cultiver, & tous les historiens profanes s'accordent à placer Bacchus dans le premier âge du monde [b].

Il paroît encore que l'amandier a été cultivé dès les premiers tems. Lorsque Jacob se détermine à envoyer Benjamin en Egypte, il ordonne à ses enfans de porter à Joseph, entre autres pré-

[a] Athen. l. 3. p. 74.

[b] Voyez *suprà*, p. 99.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ſens des amandes [a]. On doit ajouter encore le Grenadier. Nous voyons par les plaintes des Iſraélites dans le déſert, que le figuier, la vigne & le grenadier, devoient être connus & cultivés en Egypte de tems immémorial [b].

La culture des arbres dont je viens de parler eſt très-facile. Les premiers hommes n'auront eu beſoin, pour s'en procurer abondamment les fruits, que de les émonder, de les tailler, & de les fumer. C'eſt à ces opérations, qu'on doit borner les connoiſſances qu'on a eues pendant bien des ſiécles ſur l'art de cultiver les arbres fruitiers, connoiſſances qu'on aura dues au haſard, comme toutes les anciennes traditions nous l'apprennent. On dit que ce fut une chévre qui donna l'idée de tailler la vigne. Cet animal ayant brouté un cep, on remarqua que l'année ſuivante il donna du fruit plus abondamment que de coutume [c]. On profita de cette découverte pour étudier la maniere la plus avantageuſe de tailler la vigne. Acoſta rapporte auſſi dans ſon hiſtoire naturelle des Indes, qu'anciennement en Amérique les roſiers profitoient tellement qu'ils ne donnoient point de roſes. Le hazard fit que le feu prit à un roſier : il en reſta quelques rejettons qui l'année ſuivante porterent des roſes en quantité. Les Indiens apprirent de cette maniere à émonder les roſiers & à en ôter le bois ſuperflu [d]. On doit croire qu'un ſemblable évenement avoit auſſi montré aux Grecs la façon de cultiver ces arbuſtes ; car Théophraſte nous apprend que c'étoit l'uſage dans la Grece d'appliquer le feu aux roſiers pour les féconder, & que ſans cette précaution ils ne portoient point de fleurs [e]. On pourroit citer quantité d'exemples de pareils haſards.

Mais la pratique d'émonder, de tailler & de fumer les arbres, ne ſuffit pas pour leur faire porter des fruits doux, ſains & agréables : ce ſecret dépend d'une opération beaucoup plus difficile & bien plus recherchée. On voit bien que je veux parler de la greffe. Cette découverte peut être miſe hardiment au rang de celles qui ſont entierement dues au haſard. Mais quel a été ce haſard ? C'eſt ſur quoi on ne peut former que des conjectures plus ou moins vraiſemblables. Je ne ſuis point ſatisfait de ce que Pline rapporte ſur la maniere dont il prétend qu'on a découvert l'art de greffer. Il dit, qu'un laboureur voulant enclorre ſa maiſon d'une paliſſade s'a-

[a] Gen. c. 43. ℣. 11.
[b] Num. c. 20. ℣. 5.
[c] Hygin. Fab. 274. = Pauſan. l. 2. c. 38.
[d] Fol. 178. *verſo*.
[e] De cauſ. Plant. l. 3. c. 24.

visa de coucher en terre des troncs de lierre, & d'y arrêter l'extrêmité des pieux de sa palissade, afin qu'elle durât plus long-tems. Il arriva que ces pieux qu'il avoit plantés, apparemment encore verts, reprirent, & pousserent des surgeons, ce qui fit comprendre qu'ils s'étoient nourris aussi bien dans ces troncs de lierre que si on les eût plantés en terre. Les réflexions qu'on fit sur cet évenement firent trouver, dit-il, l'art de greffer [a]. Je ne me persuade point que l'usage de la greffe doive son origine à un pareil événement [b]. La conjecture que Lucrece propose sur la découverte de cet art, paroît plus heureuse [c]; je serois porté néanmoins à l'attribuer plutôt à quelque autre hasard.

Dès le moment qu'on aura commencé à renfermer plusieurs arbres & plusieurs plantes dans un même espace de terre, on a dû appercevoir des différences dans les especes, relativement à celles qui restoient éparses dans les bois & dans les campagnes [d]. Je penserois que l'idée de la greffe sera venue ensuite sur les réflexions qu'auront occasionnées la vue & la découverte de deux branches de différens arbres fruitiers réunies ensemble & incorporées sur un même tronc. On voit assez communément les branches & même les troncs de certains arbres plantés assez proche les uns des autres, s'attacher & se réunir très-intimement [e]. Le vent, ou quelque autre hasard, aura fait frotter les branches de deux arbres fruitiers assez fortement l'une contre l'autre pour pouvoir s'écorcher & se réunir ensuite. L'écorce rompue aura donné lieu à la sève de s'introduire réciproquement dans les pores de ces arbres [f]. Cet accident leur aura fait porter des fruits plus beaux & meilleurs que ceux qu'ils avoient accoutumé de produire [g]. On en aura mangé, & la différence qu'on aura remarquée entre ces fruits & ceux des autres arbres de la même espece, aura fait rechercher la cause qui avoit pû l'occasionner. On aura examiné l'état des arbres qui les produisoient : on aura remarqué qu'ils étoient réunis par quelque branche à un arbre voisin ; on aura conséquement attribué l'excellence de leurs fruits à cette union. Il est assez probable, que dès lors on aura tâché

[a] Plin. l. 17. sect. 24.

[b] Voy. les Mém. de l'Acad. des Sciences, ann. 1744. M. p. 34, 35.

[c] Liv. 5. v. 1360, &c.

[d] Acad. des Scienc. ann. 1728. H. p. 49. ann. 1744. M. p. 2.

[e] Voy. Acad. des Scienc. ann. 1738. M. p. 265, 266. ann. 1710. H. p. 79. ann. 1722. M. p. 127.

[f] Voyez Ibid. ann. 1722. H. p. 61. ann. 1738. M. p. 265, 266.

[g] M. Duhamel assure qu'une branche de sauvageon entée sur sa propre tige y gagne quelque chose. L'espece de glande qui se forme à l'endroit de l'insertion a un peu raffiné les sucs. Acad. des Sciences, ann. 1728. H. p. 47.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

d'imiter cette opération de la nature, & de suivre les indications qu'elle-même avoit données. A force d'essais, de tentatives & de réflexions, on sera parvenu à trouver les différentes manieres de greffer, qu'on sçait avoir été en usage chez les anciens ; mais dont je ne crois pas qu'on puisse rapporter la découverte aux siécles que nous parcourons présentement.

Il est impossible, en effet, de pouvoir déterminer l'époque précise de la greffe. Le doute cependant seroit bien-tôt résolu, si l'on vouloit s'en rapporter au témoignage de Macrobe. Cet auteur avance que Saturne avoit montré aux habitans du Latium l'art de greffer les arbres [a]. Ce fait me paroît peu vraisemblable. Je le crois d'autant moins autorisé, que du tems d'Homere & d'Hésiode, il ne paroît point que les Grecs eussent encore connoissance de la greffe & des opérations qui y ont rapport (1). Il me paroît même prouvé que non-seulement dans les siécles dont je parle, mais même long-tems après, les peuples ont été, par rapport à la culture des arbres, aussi ignorans que le sont encore aujourd'hui quantité de nations de l'Asie & de l'Amérique. Aux grandes Indes & en Perse, il y a beaucoup d'arbres fruitiers, mais ils sont presque tous sauvages. La greffe y est inconnue [b]. Il en est de même dans l'Amérique Méridionale. Tous les arbres fruitiers qu'on voit dans ces vastes contrées restent tels que la nature les produit ; on ne sçait point les greffer [c]. Je suis d'autant plus porté à croire que cet art étoit inconnu dans les premiers tems, qu'on ne voit point les fruits entrer dans la description des repas décrits par Homere & par les autres écrivains de l'antiquité.

A l'égard des légumes, il paroît qu'on les a connus & cultivés très-anciennement. Les Egyptiens en faisoient un très-grand usage dès les tems les plus reculés. On en juge par les murmures des Israélites, qui dans le désert regrettoient les concombres, les melons, les poireaux, les oignons & l'ail, qu'ils mangeoient abondamment en Egypte [d].

[a] Saturnal. l. 2. c. 7. p. 217.

(1) C'est un fait que je discuterai dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

[b] Observat. Astron. du P. Souciet, t. 1. p. 18. = Chardin, t. 4. p. 55.

[c] Hist. des Incas, t. 2. p. 334. = Voyag. au Pérou par M. Bouguer, p. 63. = Voyag. de Frezier, p. 70 & 105.

[d] Num. c. 11. ℣. 5.



ARTICLE

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE SIXIEME.

De quelques Inventions relatives à la subsistance.

ON DOIT regarder comme une suite des effets salutaires qu'a produit l'établissement des sociétés policées, la prévoyance & le soin de faire des provisions dans les années abondantes pour remédier aux malheurs de la disette & de la stérilité. Les Sauvages ignorent ces sortes de précautions : ils ne prennent aucunes mesures pour les besoins à venir. Ils consomment à mesure qu'ils recueillent [a]. Ils n'ont ni greniers, ni magasins pour mettre les fruits de la terre en réserve. Aussi sont-ils en danger continuel de périr de faim & de misere : souvent même y succombent-ils ; c'est la raison pour laquelle ces nations sont si peu nombreuses. Il y a telle contrée dans l'Amérique, où il ne se trouve peut-être pas dix mille ames dans un espace de plus de six cens lieues. Les nations policées ont prévu les tems de disette & de calamités. C'est pour y remédier qu'elles ont songé à renfermer, ce qu'elles ne pouvoient pas consommer des fruits de la terre, dans des endroits propres à les conserver long-tems. Cette police étoit établie chez les Egyptiens dès la plus haute antiquité. On voit que dès le tems de Joseph, ces peuples étoient dans l'usage de serrer leurs bleds dans des greniers publics [b]. Enfin, c'est à ce même esprit de prévoyance qu'on doit attribuer ces loix sevéres, qui anciennement défendoient de tuer les animaux servant au labourage [c]. Le maintien de l'agriculture a toujours été un des principaux objets que les législateurs ayent eû en vue. J'en ai suffisamment parlé dans l'Article du Gouvernement [d].

Je rapporterai au même principe l'origine de l'art qui apprend à conserver les viandes par le moyen du sel ; art si simple & en même tems si utile. On n'oubliera jamais qu'un grand Prince (Charles-Quint) fit élever une statue à G. Bukel pour avoir trouvé le secret de saler & d'encaquer les harengs. Les Egyptiens paroissent avoir connu, dès les tems les plus reculés, la propriété qu'a le sel de préserver de la corruption les corps qu'on en assaisonne, & qu'on y laisse tremper. Ils avoient sçu mettre cette découverte

[a] Lescarbot, Histoire de la Nouv. Franc. p. 666 & 669.
[b] Gen. c. 41. ỳ. 35, &c.
[c] Voy. *suprà* Liv. I. p. 33.
[d] Ibid. *loco cit.*

à profit. L'art de ſaler la viande [a] & le poiſſon remonte chez ces peuples à une très-haute antiquité. Dès le tems de Mœris, un des anciens ſouverains de l'Egypte, il y avoit un nombre infini d'ouvriers dont l'unique occupation étoit de ſaler le poiſſon qu'on pêchoit dans le canal creuſé par les ordres de ce Prince [b]. C'étoit ſans doute des Egyptiens que les Iſraélites avoient appris l'art de conſerver les viandes par le ſel; art dont on voit qu'ils firent uſage dans le déſert [c].

L'agriculture n'a pû faire des progrès ſans que d'autres arts n'en ayent fait avec elle: il y a entre tous ces objets un rapport & une connexion intimes qui ne leur permettent guere de ſe ſéparer: ainſi à meſure que l'agriculture ſe perfectionna, d'autres arts prirent naiſſance; & ceux qui étoient déja inventés, ſe perfectionnerent. Les plus néceſſaires furent cultivés les premiers. Les arts de luxe vinrent enſuite. C'eſt l'ordre que nous obſerverons dans ce qui nous reſte à dire ſur cette matiere.

[a] Hérod. l. 2. n. 77.
[b] Diod. l. 1. p. 62.
[c] Voyez le P. Calmet in Num. c. 11. ℣. 32.

CHAPITRE SECOND.

Des Vêtemens.

DE tous les arts, ceux qui ſervent à nous habiller ſont, après l'Agriculture, les plus utiles ſans contredit & les plus néceſſaires. Il en eſt peu, dont l'invention ait fait plus d'honneur à l'eſprit humain, & où il ait montré autant de ſagacité. L'uſage des habits eſt dû à quelque autre cauſe, qu'à la ſimple néceſſité d'adoucir les injures de l'air. Il y a en effet bien des climats où cette précaution ſeroit preſque entierement inutile; excepté cependant quelques peuples abſolument ſauvages & groſſiers, toutes les nations ont été, & ſont dans l'uſage de ſe couvrir d'habits plus ou moins élégans, proportionnément à leurs connoiſſances & à leur induſtrie. Il y a plus, nous voyons que les arts concernant les vêtemens, ont pris naiſſance dans les contrées où la température de l'air exige le moins que le corps ſoit couvert. Le beſoin ſeul n'a donc pas porté l'homme à ſe couvrir d'habits, quelque autre raiſon a dû encore l'y déterminer. Quel que ſoit le motif d'une

coutume si ancienne & si universelle, il est certain que dans tous les tems on s'est appliqué à chercher des matieres qui en couvrant le corps, ne gênassent point la liberté de ses mouvemens. L'emploi de ces matieres a fait l'objet d'une étude constante & réfléchie. C'est à des recherches & à des tentatives multipliées que nous devons cette multitude infinie de tissus différens, qui sont en usage chez les peuples policés.

Nous retrouvons dans la maniere dont étoient vêtus les premiers hommes, des preuves bien sensibles de cet état d'ignorance & de grossiéreté, que j'ai dit plus d'une fois avoir été le partage des siécles qui suivirent la confusion des langues & la dispersion des familles. Nul art, & nulle industrie dans l'emploi des matieres dont on a fait d'abord usage pour se couvrir. On s'en servoit telles que la nature les offroit; on choisissoit celles qui demandoient le moins de préparations. Plusieurs nations se couvroient anciennement d'écorces d'arbres; d'autres de feuilles, d'herbes, ou de joncs entrelassés grossierement [a]. L'ignorance actuelle des nations sauvages nous retrace un modele de ces anciens usages [b]. La peau des animaux paroît cependant avoir été la matiere la plus universellement employée dans les premiers tems; mais on ne connoissoit pas alors le secret d'adoucir les cuirs, & de les rendre flexibles par le moyen de certains apprêts. On portoit les peaux telles qu'on les enlevoit de dessus le corps des animaux [c]. Les peuples étoient alors dans la même ignorance où sont encore aujourd'hui plusieurs nations qui ne sçavent ni tanner, ni corroyer les peaux dont elles font usage pour se vêtir [d].

Cependant, faute de préparation, ces peaux devoient en séchant durcir & se retirer. L'usage en devenoit aussi incommode que désagréable. Il est donc vraisemblable qu'on ne tarda pas à chercher les moyens de rendre les peaux plus souples & plus maniables. On ne peut former que des conjectures sur la maniere dont on

[a] Strabo, l. 11. p. 781. == Senec. Ep. 90. p. 406. == Hist. des Incas, t. 1. p. 17. == Lettr. Edif. t. 2. p. 189. == Extr. des Histor. Chinois, p. 3.

[b] Voyag. de Dampier, t. 2. p. 141. == Voyag. des Holland. t. 4. p. 306. & 321. t. 5. p. 36. == Mém. de Trev. Mai 1717. p. 712, 713.

[c] Sanchon. apud Euseb. p. 35. A. == Lucret. l. 6. v. 1011. == Diod. l. 1. p. 12 & 28. l. 2. p. 151. l. 3. p. 217. == Pauf. l. 10. c. 38. == Plut. t. 2. p. 646. E. == P. Festus *voce* in Pelle Lanata, &c. p. 194. & *voce* Pellem habere Hercules, &c. p. 340. == Hist. des Incas, t. 1. p. 17. == Martini, Hist. de la Chine, t. 1. p. 20. == Virgil. Georg. l. 3. v. 383. == Bibl. ancien. & mod. t. 22. p. 23.

[d] Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 264. == Voyag. de Frezier, p. 77. == Bibl. ancien. & mod. t. 22. p. 23. == Voyag. à la Baye d'Hudson, t. 2. p. 24.

les aura d'abord préparées. Les premieres opérations auront été fort simples. D'anciens mémoires de la Chine disent que ce fut Tchin-fang, un de leurs premiers Souverains, qui apprit aux hommes à préparer la peau des animaux, en leur enseignant à en ôter le poil avec des rouleaux de bois [a]. Il n'y aura pas eu beaucoup de recherches dans ces anciennes pratiques. Elles auront été semblables peut-être à celles que nous sçavons être aujourd'hui en usage chez plusieurs peuples, qui n'ayant presque aucune connoissance des arts, nous retracent l'image des premiers tems.

Les sauvages de l'Amérique Septentrionale, pour préparer les peaux dont ils se couvrent, commencent par les faire macérer dans l'eau assez long-tems. Ils les raclent ensuite & les assouplissent à force de les manier & de les passer. Pour les adoucir davantage, ils les frottent un peu avec la graisse de quelque animal; ce qui les rend très-douces & très-flexibles [b]. Ils ont aussi l'art de mettre leurs cuirs à l'épreuve de l'eau en les fumant [c]. Les habitans de l'Islande y font encore moins de façon. Ils prennent la peau pendant qu'elle est encore chaude, & en la passant successivement sur le genou, ils en raclent le poil ou la laine. Cet ouvrage est assez pénible, mais ils n'en sçavent pas davantage. Ils mouillent ensuite cette peau, l'attachent le long d'un mur en l'étendant le plus qu'ils peuvent, & la laissent sécher au vent. Ils l'ôtent aussi-tôt qu'elle est seche & s'en servent sur le champ à toutes sortes d'usages. Ils ont seulement le soin de graisser ces peaux tous les quatre ou cinq jours avec des foyes de poissons fort huileux, ce qui les tient en effet très-souples [d]. L'apprêt que les habitans du Groenland, peuples des plus grossiers & des plus sauvages, sçavent donner aux peaux de daims & de chiens de mer dont ils se couvrent, est un peu mieux entendu. Ils les préparent avec de l'urine, de la graisse, &c. & les battent ensuite fortement avec des pierres pour les amollir, & les rendre propres aux différens usages auxquels ils les destinent [e].

Les peaux sont par elles-mêmes peu propres à couvrir l'homme exactement & commodément. Il a donc fallu trouver l'art de les ajuster, & d'en réunir plusieurs ensemble. La plus grande partie du genre-humain a été long-tems sans connoître le fil. On a été obligé d'y suppléer par quelque autre expédient. On peut juger

[a] Extrait des Hist. Chin.
[b] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 32.
[c] Id. Ibid.
[d] Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 264.
[e] Ibid. t. 2. p. 18.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

par les moyens qu'employent encore aujourd'hui plusieurs peuples, de ceux qu'on aura employés originairement. Les habits des peuples du Groenland, sont cousus avec des boyaux de chiens marins, ou d'autres poissons, qu'ils ont l'adresse de couper très-minces, après les avoir fait secher à l'air [a]. Les Eskimaux, les Samoïedes, les Sauvages de l'Amérique & de l'Afrique, employent aux mêmes usages les nerfs des animaux [b]. On en aura usé de même dans les premiers tems. Hésiode fait mention de ces anciennes pratiques [c]. A l'égard des instrumens propres à coudre les vêtemens, les os pointus, les arêtes & les épines auront tenu lieu dans les commencemens des alênes, des aiguilles & des épingles dont nous nous servons aujourd'hui. Les anciens habitans du Pérou, qu'on peut regarder, à bien des égards, comme une nation très-éclairée & très-policée, ne connoissoient ni les aiguilles ni les épingles. Ils se servoient de longues épines pour coudre & attacher leurs habits [d]. On pourroit nommer bien des peuples qui de nos jours sont encore réduits aux mêmes expédiens [e].

A mesure que les sociétés se seront policées, les premieres inventions auront été perfectionnées. On aura cherché des manieres de s'habiller & plus commodes & plus propres que les écorces, les feuilles, les peaux, &c. On s'apperçut bien tôt qu'on pouvoit faire un meilleur usage de la dépouille des animaux. On chercha les moyens d'en séparer la laine ou le poil, & d'en former des vêtemens aussi chauds & aussi solides, mais plus souples que les cuirs & les fourrures. Cet art est fort ancien. On voit que dès le tems des patriarches, les peuples de la Mésopotamie [f] & de la Palestine [g], avoient grand soin de faire tondre leurs brebis. Les premieres étoffes, dont vraisemblablement l'idée se sera présentée, auront été des especes de feutres. On aura commencé par lier & unir, à l'aide de quelque matiere glutineuse, différens brins de laine ou de poils; on sera parvenu de cette maniere à former une étoffe quelque peu souple & d'une épaisseur à peu-près uniforme. Les anciens faisoient un grand usage du feutre [a].

a Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 181.

b Voyage à la Baye d'Hudſ. t. 2. p. 26. = Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 171. = Rec. des Voyag. de la Comp. des Indes Holland. t. 1. p. 159. = Mœurs des Sauvages t. 2. p. 160.

c Voy. Op. v. 544.

d Hist. des Incas, t. 2. p. 63 & 77.

e Voy. Lettr. Edif. t. 11. p. 421. = Voyag. de Frezier, p. 109. & 214. = Voyag. des Holland. t. 1. p. 159. = Hist. des Incas, t. 1. p. 107. = Hist. gén. des Voyag. t. 9. p. 308. t. 5. p. 171. = Voyag. à la Baye d'Hudson, t. 2. p. 168.

f Gen. c. 31. ŷ. 19.

g Ibid. c. 38. ŷ. 12, 13.

a Plin. l. 8. sect. 73. p. 475.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Une découverte en amene une autre. C'étoit quelque chose d'avoir imaginé de séparer le poil & la laine de la peau des animaux. On n'eût cependant pas retiré un grand avantage de cette invention, si on n'avoit pas trouvé le secret de réunir, par le moyen du fuseau, ces différens brins & d'en faire un fil continu. Cette invention remonte à la plus haute antiquité. Les Egyptiens disoient que c'étoit Isis qui leur avoit enseigné l'art de filer [a]. Les Chinois, font honneur de cette découverte à l'Impératrice femme d'Yao [b]. Je remarquerai à ce sujet que la tradition de presque tous les peuples donne à des femmes la gloire d'avoir inventé l'art de filer, de tisser les étoffes & de les coudre. Les Lydiens rapportoient cette découverte à Arachné [c], les Grecs à Minerve [d], les Péruviens à Mama-oella, épouse de Manco-capac, leur premier Souverain [e]. C'étoit aussi à des femmes que l'antiquité Grecque & Romaine attribuoit l'invention de l'aiguille [f], l'art de filer la soie de certains vers, & d'en faire des étoffes [g]. Ces traditions sont-elles fondées sur l'histoire, ou n'ont-elles d'autre origine que le genre d'occupations, qui de tous les tems & chez tous les peuples a fait le partage du sexe ? C'est sur quoi je ne prononcerai point.

On ne peut rien dire de précis sur l'usage & l'emploi que les peuples ont fait originairement des matieres filées. Il est probable qu'on aura fait bien des essais & composé différens ouvrages [h], comme des tresses, des réseaux, &c. jusqu'à ce qu'enfin & par degré, on ait trouvé le tissu à chaîne & à trême, invention la plus utile, peut-être, qui soit dans la société. En effet, c'est par le moyen de cet art que nous tirons de presque tout ce qui nous environne, des matieres propres à nous couvrir d'une maniere également commode & magnifique.

Il y auroit, peut-être, bien des conjectures à former sur l'origine de la tisseranderie ([1]). On pourroit dire, avec un ancien, qu'on est redevable de l'invention de cet art à l'araignée [i]. On fit attention à la maniere dont cet insecte ourdissoit sa toile ; on remarqua qu'il se servoit du poids de son corps pour diriger & assujétir ses fils, &c. Sans m'arrêter à tous les raisonnemens, plus ou moins

[a] Mart. Capella, l. 2. p. 39.
[b] Martini, Hist. de la Chine, t. 1. p. 61.
[c] Ovid. Métam. l. 6. *init.* == Pline, l. 7. sect. 57. p. 414.
[d] Voy. la 2e Part. Liv. II. sect. 2e. c. 2d.
[e] Hist. des Incas, t. 1. p. 22 & 31.
[f] Hygin, Fab. 274.
[g] Arist. Hist. anim. l. 5. c. 19. p. 849. == Plin. l. 11. Sect. 26. p. 604. == Isidor. orig. l. 14. c. 6.
[h] Voy. Lucret. l. 6. v. 1349, &c. == Braun. de vestitu Sacerdot. Hebr. n. 233. p. 250, &c.
([1]) J'avertis que je me sers ici du mot de *tisseranderie* pour désigner la fabrique de tous les ouvrages qui se travaillent sur le métier.
[i] Democritus apud Plut. t. 2. p. 974. A.

vraisemblables, qu'on peut former sur ce sujet, je pense que l'idée des tissus à chaîne & à trême, a pû venir aux premiers hommes d'après l'inspection de l'écorce intérieure de certains arbres. On en connoît qui, à la rudesse & à la roideur près, ressemblent extrêmement à de la toile, les fibres en sont arrangées l'une dessus l'autre de travers, & croisées presque à angles droits (1). Je crois donc que la maniere dont les filamens de ces écorces sont disposés, a pu donner l'idée de tissus à chaîne & à trême.

A considérer la quantité & la diversité des machines que nous employons aujourd'hui dans la fabrique de nos étoffes, on ne se persuaderoit pas facilement que dès les siécles dont nous parlons, les peuples eussent pû se procurer rien de semblable, ou même qui ait pu en approcher. Il est aisé cependant de le concevoir, si, au lieu de s'arreter à nos pratiques ordinaires, on réfléchit aux métiers qui sont encore aujourd'hui en usage chez plusieurs peuples.

La simplicité & le petit nombre des outils dont on se sert encore présentement dans les grandes Indes, en Afrique, en Amérique, &c. peuvent servir à expliquer comment, dès les tems les plus reculés, on sera parvenu à fabriquer des étoffes. Quoique privés de la plus grande partie des connoissances dont nous jouissons, les ouvriers de ces païs exécutent des étoffes dont on ne peut se lasser d'admirer la finesse & la beauté. Une navette & quelques morceaux de bois sont les seuls instrumens qu'ils employent [a]. Les premiers peuples auront donc pû, à l'aide de ces foibles secours, travailler de bonne heure des tissus à trême & à chaîne.

Quoi qu'il en soit, l'invention de la tisseranderie remonte à une très-haute antiquité. Abraham refusant le butin que lui offroit le roi de Sodôme, dit qu'il ne prendra rien depuis le fil de la trême jusqu'à la courroye des souliers [b]. Moïse dit qu'Abimelech fit présent d'un voile à Sara [c]. Il remarque que Rebecca se couvrit aussi d'un voile en appercevant Isaac [d]. Jacob avoit donné à son fils Joseph une tunique d'un tissu rayé de plusieurs couleurs [e]. Moïse nous apprend encore que Pharaon fit revêtir ce Patriarche d'une robbe de coton très-fin [f]. Enfin, on voit qu'il est parlé dans Job

(1) J'en ai un morceau de cette espece apporté des Indes.

[a] Lettr. Edif. t. 9. p. 420. — Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 184. — Voyag. de Damp. t. 4. p. 232, 233. — Hist. des Incas, t. 2. p. 77. — Voyag. de J. de Lery, p. 275. — Nouv. Relat. de la France Equinox. p. 135.

[b] Gen. c. 14. ℣. 23.

[c] Ibid. c. 20. ℣. 16.

[d] Ibid. c. 24. ℣. 65.

[e] Ibid. c. 37. ℣. 3.

[f] Ibid. c. 41. ℣. 42.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de la navette & de la toile des tisserands [a]. Ces faits prouvent suffisamment l'antiquité des tissus à chaîne & à trême (1).

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer qu'autrefois on travailloit de bout, les étoffes sur le métier [b]. Homere [c] & Virgile [d], déposent de cet ancien usage. Cette pratique étoit occasionnée parce qu'alors les métiers des tisserands & des drapiers étoient dressés dans un autre sens qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les fils de la chaîne étoient tendus de haut en bas perpendiculairement, comme ils le sont encore aujourd'hui dans la haute-lisse; avec cette différence cependant, que les lisses n'étoient point arrêtées par le bas sur un cylindre, comme nous le voyons pratiquer dans nos manufactures de tapisseries. On les assujétissoit par le moyen d'une piéce de bois à laquelle on attachoit des poids très-pesans [e]. Les Egyptiens furent, dit-on, les premiers qui changerent l'ancienne pratique qui étoit fort incommode & fort fatiguante. Ils introduisirent l'usage de travailler au métier assis [f], comme le font aujourd'hui nos ouvriers de haute-lisse, nos tisserands & nos drapiers. On sçait qu'anciennement c'étoient les femmes qui filoient, ourdissoient & teignoient même les laines & les étoffes [g].

La laine & le poil des animaux sont, sans difficulté, les matieres qu'on aura d'abord le plus généralement employées pour les habits. Il y a cependant plusieurs plantes, telles que le coton, le lin, le chanvre, &c. qui peuvent servir aux mêmes usages; on n'aura pas tardé probablement à travailler le coton. Les graines de cet arbrisseau sont enveloppées d'une bourre très-fine & très-délicate. Cette bourre a beaucoup de ressemblance avec la laine, & demande peu de préparations [h]; on en aura donc formé de bonne heure des tissus. Ce que j'avance n'est point une simple conjecture. La robbe dont Pharaon fit revêtir Joseph, étoit de coton [i]. Quelques réflexions suffisent pour s'en convaincre.

Presque tous les commentateurs de l'Ecriture traduisent le terme Hebreu, dont Moïse se sert [k] pour désigner la sorte d'étoffe donnée à Joseph, par le mot *Byssus*. On est partagé aujourd'hui sur

[a] C. 7. ℣. 6.

(1) Platon met la Tisseranderie au nombre des Arts les plus anciennement inventés. De Leg. l. 3. p. 805.

[b] Voy. Junius de Pictura veter. l. 1. c. 4. p. 26.

[c] L. 1. v. 31.

[d] Georg. l. 1. v. 294.

[e] Seneca, Ep. 90. p. 408. = Voy. Braunius de vestitu. Sacerdot. Hebr. c. 16. p. 269.

[f] Junius de Pictura veter. l. 1. c. 4. p. 26. = Braunius, p. 254, 267 & 320.

[g] Voy. Exod. c. 35. ℣. 25.

[h] Voy. J. de Lery, Voyag. d'Amériq. p. 274.

[i] Voy. le P. Calmet, Gen. c. 41. ℣. 42.

[k] שש *Schesch*

l'espece

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'espece de matiere qu'on nommoit ainsi autrefois : les uns pensent qu'on doit entendre cette espece de soye d'un jaune doré qu'on voit attachée en forme de houppe à de grandes coquilles appellées *Pinnes de mer* [a]. On sçait que les anciens ont connu & employé cette matiere pour les habits [b]. D'autres croient que le *Byssus* étoit une sorte de lin très-fin qu'on tiroit d'Egypte ou de Judée [c]. Il y en a enfin qui veulent que ce terme signifie le coton. Ce sentiment paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut appliquer qu'au coton la description que Pollux fait du *Byssus*. Cet auteur dit que cette matiere provenoit d'une espece de noix qui croissoit en Egypte ; on l'ouvroit, & on en tiroit la substance, qu'on filoit pour en faire des habits [d]. Philostrate s'en explique à peu près dans les mêmes termes [e]. Ces caracteres conviennent parfaitement au coton : il vient dans une espece de noix brune qui naît sur un petit arbrisseau. Mais sans nous arrêter à cette discussion, il me paroît prouvé par l'analogie des termes, que le mot employé par Moïse pour désigner l'étoffe dont Pharaon fit revêtir Joseph, doit s'entendre du coton (1). On voit d'ailleurs par les auteurs profanes, que ces sortes d'habits étoient d'un usage fort ancien : dans l'Egypte particulierement, ils étoient réservés pour les personnes de la plus grande distinction [f].

L'emploi du lin, du chanvre & des autres plantes filamenteuses, se sera présenté plus difficilement que celui du coton. Il faut, pour dégager ces fils de l'écorce qui les cache & les enveloppe faire rouir, c'est-à-dire, macérer dans l'eau les plantes, les briser ensuite, & enfin les faire passer plusieurs fois par les dents d'un peigne, pour pouvoir les filer & les tisser. On ne peut pas douter néanmoins que les habits de lin n'ayent été en usage dès les tems les plus reculés. Isis passoit pour en avoir fait la découverte [g] ; & il est certain, par le témoignage de Moïse, que cette plante étoit cultivée en Egypte de tems immémorial. Il remarque que la grêle, dont le Seigneur frappa cette contrée lors de la persécution de Pharaon, fit périr le

[a] Gesner, Hist. animal. l. 4. c. 6. = Acad. des Scienc. ann. 1712. M. p. 204.

[b] Basil. in Hexam. Orat. p. 7. = Procop. de Justiniani fabriciis, l. 3. p. 30. = Calmet, t. 7. p. 145.

[c] Bochart, Phaleg, l. 3. c. 4. p. 177. 178.

[d] L. 7. c. 17. p. 741.

[e] De vita Apollon. l. 2. c. 20. p. 71. = Voy. aussi Strabo, l. 15. p. 1016. = Philo de vita Mosis, p. 667. C.

(1) C'est le sentiment de plusieurs Interpretes & Commentateurs de l'Ecriture, & des plus célébres. Voy. le P. Calmet, t. 2. p. 351. 353. t. 7. p. 144.

[f] Plin. l. 19. sect. 2. p. 156.

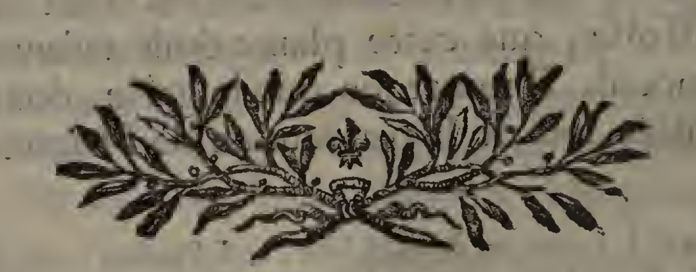
[g] Mart. Capella, l. 2. p. 39. = Jul. Firmicus, L. de Profess. Relig. p. 49.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

lin [a]. On voit encore que ce législateur défend aux Hébreux de porter des habits tissus de laine & de lin [b].

La bonté d'une étoffe dépend en partie de la maniere dont elle est foulée. C'est le foulage qui donne proprement aux draperies leur consistence. L'opération consiste dans le jeu d'espéces de gros maillets de bois, qui par le moyen d'une roue, tombent successivement dans des auges où les draps sont renfermés. Les coups redoublés qu'ils reçoivent les rendent plus fermes & plus unis. L'art de fouler les étoffes n'a été connu dans l'Europe que depuis la guerre de Troye [c] : mais il est assez vraisemblable que ce secret aura été découvert bien auparavant dans l'Asie & dans l'Egypte. Les premiers essais auront été sans doute fort imparfaits. On peut se former une idée de ces anciennes pratiques d'après celles que nous sçavons être encore en usage chez quelques peuples sauvages & grossiers. La maniere dont les habitans de l'Islande foulent les draps, est de les rouler & de les jetter par terre après les avoir arrosés d'urine chaude; ils les pétrissent ensuite avec les pieds pendant toute une journée. Ils travaillent de même les gants & les bonnets; mais c'est avec les mains. Il faut qu'un homme soit habile & robuste, pour fouler une camisole ou trois paires de bas dans une journée [d]. Tel aura été probablement l'art de la foulerie dans son origine. Au surplus, de quelque maniere qu'on l'ait pratiqué dans les premiers tems, cette opération n'a jamais pû être que très-pénible & très-mal entendue, puisqu'on ne connoissoit pas les moulins à foulon.

[a] Exod. c. 9. ℣. 31.
[b] Deut. c. 22. ℣. 11.
[c] Voy. la 2de. Part. Liv. II. sect. 2de C. II.
[d] Hist. Nat. de l'Islande t. 1. p. 266.



ARTICLE PREMIER.

De l'Art de teindre.

LA PLUPART des matieres propres à faire des tissus, sont naturellement d'une couleur terne & sombre. Les vêtemens seroient en conséquence d'une uniformité ennuyeuse, si l'art n'avoit pas trouvé le moyen d'y remédier & d'en varier les nuances. Les premiers fruits, la premiere plante qu'on aura écrasés, l'effet des pluies sur certaines terres & sur certains minéraux, ont dû donner des notions de l'art de teindre, & l'idée des différentes matieres propres à la teinture. Dans tous les climats, l'homme a sous sa main des terres ferrugineuses, des terres bolaires de toute nuance, des matieres végétales & salines, &c. La difficulté a été de trouver l'art de les employer. Combien de tentatives n'aura-t-on pas faites avant que de parvenir au point d'appliquer convenablement les couleurs sur les étoffes, & de leur donner cette adhérence & ce lustre qui fait le principal mérite de l'art du teinturier, un des plus agreables, mais en même tems un des plus difficiles qu'on connoisse !

On parvient à colorer les étoffes par le moyen des chaux, des sels, des eaux, des lessives, des fermentations, des macérations, &c. On distingue la teinture en deux especes, en teinture chaude & en teinture froide. La teinture chaude est celle où l'on fait bouillir les matieres colorantes, ou avec l'étoffe, ou avant qu'elle y soit plongée. On entend par teinture froide, celle dans laquelle on fait dissoudre à froid les matieres colorantes, ou bien celle où l'on attend que la liqueur soit réfroidie avant que d'y mettre tremper l'étoffe. On ne peut pas décider laquelle de ces deux préparations a été la premiere en usage & moins encore la maniere d'y procéder. Qu'il nous suffise de sçavoir que l'art de teindre est d'une très-grande antiquité. On le connoissoit dès les siécles dont il s'agit dans la premiere Partie de cet Ouvrage. Les Chinois prétendent être redevables de cette découverte à Hoang-ti, un de leurs premiers Souverains [a]. Il est dit dans la Genèse qu'on attacha un fil d'écarlate au bras d'un des enfans de Thamar [b]. Job, que je crois avoir

[a] Martini. Hist. de la Chine, l. 1. p. 42.

[b] Ch. 38 ℣. 27. Voy. Calmet, t. 2. p. 350.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

vécu dans le même tems [a], parle de la vivacité des couleurs qu'on remarquoit dans les étoffes apportées des Indes [b]. On ne peut point au surplus entrer dans aucun détail sur les connoissances qu'on pouvoit avoir alors dans l'art de teindre, ni déterminer jusqu'à quel point on l'avoit porté. J'aurai occasion de m'étendre davantage sur ce sujet dans la seconde Partie.

L'usage le plus agréable de l'art de teindre, est de pouvoir diversifier la couleur des étoffes. Il y a deux manieres de leur donner cette agréable variété, qui en fait le principal mérite : on y parvient, ou en ajoutant, par le moyen de l'aiguille, sur un fond uni, des fils de différentes teintes, ou en faisant entrer diverses couleurs dans le tissu des étoffes lorsqu'on les ourdit. L'antiquité faisoit honneur de la premiere de ces inventions aux Phrygiens [c], peuples très-anciens [d] : on attribuoit l'autre aux Babyloniens [e]. Mais ces pratiques étoient-elles connues dès les siécles dont il s'agit présentement ? tout nous porte à le croire. Les progrès que cet art avoit faits du tems de Moïse [f], supposent une origine très-ancienne, & des découvertes fort antérieures. Il me paroît donc certain que l'usage de la broderie & des étoffes de couleurs variées, remonte à l'époque que nous parcourons maintenant ; mais je n'insisterai point sur la pratique originaire de ces deux arts, par l'impossibilité de pouvoir rien dire qui soit satisfaisant.

Un art qui a beaucoup de rapport avec celui qui nous occupe présentement, c'est celui de nettoyer & de blanchir les étoffes lorsqu'elles sont salies ; l'eau toute simple n'y suffit pas. Il faut par le moyen de quelques poudres, de quelques cendres, lui communiquer cette vertu détersive, qui la rend propre à faire sortir des étoffes la saleté qu'elles ont contractée. Les anciens ne connoissoient point le savon ; ils y suppléoient par différens moyens. Job parle de laver ses vêtemens dans une fosse avec l'herbe de *Borith* [g]. Ce passage montre que pour nettoyer les étoffes, la méthode alors étoit de les jetter dans une fosse pleine d'eau impregnée de quelques cendres, méthode qui paroît avoir été la plus universellement employée dans les premiers tems. Homere en effet nous dépeint Nausicaa & ses compagnes, foulant aux pieds dans des fosses leurs habits pour les blanchir [h].

A l'égard de l'herbe que Job nomme *Borith*, je pense que c'est la

[a] Voy. notre Dissertation.
[b] Chap. 28. ℣. 16.
[c] Plin. l. 8. sect. 74. p. 476.
[d] Voy. Herod. l. 2. n. 2.
[e] Plin. *loco suprà cit.*
[f] Voy. la 2de Part. Liv. II. c. II.
[g] C. 9. ℣. 30.
Le texte Hébreu porte *Bor* ; mais les meilleurs Interpretes pensent que ce mot est le même que le *Borith* de Jérémie. c. 2. ℣. 22. & de Malach. c. 3. ℣. 2.
[h] Odyss. l. 6. v. 92.

soude qu'il a voulu désigner par ce nom. Cette plante est fort commune dans la Syrie, la Judée, l'Egypte & l'Arabie. On la brûle, on fait passer ensuite de l'eau sur ses cendres. Cette eau contracte un sel lixiviel très-fort, & capable d'ôter les taches & de dégraisser les laines & les toiles.

Les Grecs & les Romains suppléoient au savon par le moyen de différentes sortes de terres [a] & de plantes [b]. Les Sauvages de l'Amérique font, avec certains fruits, une espece d'eau de savon, qui leur sert à blanchir les lits de coton [c] & les autres étoffes dont ils font usage. Dans l'Islande, les femmes y font la lessive avec de la cendre & de l'urine [d]. En Perse, on se sert de terres bolaires & marneuses [e]. Dans plusieurs pays on trouve quantité de terres, qui dissoutes dans l'eau, ont la propriété de nettoyer & de blanchir les étoffes & le linge [f]. Toutes ces différentes pratiques peuvent avoir été en usage dès les premiers tems (1). Les besoins de la vie sont à peu-près les mêmes chez tous les hommes : la nature offre à peu-près dans tous les climats les mêmes ressources. C'est l'art de les employer qui distingue les nations policées des peuples barbares & sauvages.

[a] Plin. l. 35. sect. 57.
[b] Id. l. 27. sect. 88.
[c] Voyag. de J. de Lery, p. 276.
[d] Hist. de l'Islande t. 1 p. 266.
[e] Chardin. t. 4. p. 66. 67.
[f] Journ. des Sçav. ann. 1752. Juill. p. 418. == Hist. générale des Antilles par le P. du Tertre t. 2. p. 76. *in*-4°. Paris, 1667. == Hist. nat. de Colonne. t. 2. p. 113. 114. == Piganiol. Descript. de France, t. 5. p. 72. Edit. *in*-12 de 1722.

(1) J'ai lu quelque part, que certains peuples grossiers & sauvages, avoient une espece de lessive qui consiste à laisser tremper quelque tems leurs habits dans la boue. Ils les passent ensuite, & les lavent dans une eau claire & nette. Ils réussissent, par ce moyen, à les nettoyer & à les dégraisser : les sels qui sont dans la boue faisant à peu-près le même effet que notre savon.



Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE TROISIEME.

De l'Architecture.

DE TOUT tems l'homme s'est vu forcé de chercher des asyles contre les injures de l'air & l'attaque des bêtes féroces. Aussi l'art de bâtir est-il un des premiers arts qui ait été mis en pratique, avant [a] comme après le déluge. C'est donc à la nécessité que l'Architecture doit sa naissance; mais c'est du luxe qu'elle a reçu ses embellissemens. Les réflexions & les comparaisons que firent les hommes sur leurs ouvrages, leur formerent le goût. On parvint d'abord à connoître les régles de la proportion. On y ajouta ensuite les ornemens que les lumieres & le génie de chaque siécle ont suggéré aux peuples en différens tems. L'Architecture embellie, corrompue & rétablie successivement, a varié, suivant le bon ou le mauvais goût des siécles & des nations.

Tant que les descendans de Noé demeurerent réunis, ils furent à portée de cultiver ce qu'on avoit pû conserver de découvertes antérieures au déluge. Le projet qu'ils conçurent & exécuterent en partie, de bâtir une ville dans la plaine de Sennaar [b], le dessein d'y élever une tour d'une hauteur prodigieuse [c], prouvent que les nouveaux habitans de la terre n'étoient pas entiérement destitués de connoissances en Architecture. Mais le changement que l'Eternel opéra alors dans leur langage, les ayant contraints de se séparer, ils perdirent, pour la plûpart, la pratique & la théorie des arts même les plus essentiels.

La vie errante que menerent presque toutes les familles dans les premiers siécles qui suivirent la confusion des langues, ne leur permit pas de s'adonner à des recherches & à des réflexions suivies. Faute de connoissances & sur-tout manque d'outils, ces nouvelles colonies se virent réduites à n'avoir dans les commencemens d'autres retraites que les antres & les cavernes [d]. Plusieurs nations offrent encore aujourd'hui l'image de ces anciens tems [e].

[a] Gen. c. 4. ℣. 17.

[b] Ibid. c. 11. ℣. 4.

[c] Ibid. = Voyez ce que j'ai dit sur ce sujet dans l'introduction, *suprà* p. 2.

[d] Diod. l. 1. p. 12. = Æschyl. in Prometh. vincto, v. 449, &c. = Vitruv. l. 2. c. 1. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 413. = Pausan. l. 10. c. 17. p. 836. = Suid. *voce* Δενδρυάζειν. t. 1. p. 522. = Martini, Hist. de la Chine. t. 1. p. 19. 20. = Bibl. univ. t. 2. p. 412.

[e] Rec. des Voyag. au Nord t. 8. p. 207. = Voyag. de Coréal. t. 1. p. 232. 238. = Hist. gen. des Voyag. t. 1. p. 96. t. 8. p. 6. = Belon, Observat l. 2. c. 61. = Lettr. Edif. t. 5. p. 273.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Dès que les peuples auront été débarrassés des soins de la vie les plus pressans, ils se seront vraisemblablement empressés de quitter les antres & les cavernes dont le séjour a dû leur paroître bientôt aussi triste que mal sain. Ils auront cherché les moyens de se procurer des habitations plus commodes & plus agréables. Les premiers logemens auront été proportionnés aux facilités locales de chaque climat, & relatifs aux lumieres & au génie des différentes peuplades. Les roseaux, les cannes, les branches, les feuilles d'arbres, les écorces, les terres grasses, ont été les matériaux dont on a d'abord fait usage. Les premieres maisons des Egyptiens & des peuples de la Palestine [a], étoient de roseaux & de cannes entrelassées. On trouve encore aujourd'hui au Pérou beaucoup de maisons qui ne sont bâties que de cette maniere [b]. Les premieres maisons des Grecs n'étoient que d'argille. Ces peuples furent quelque tems à ignorer l'art de la durcir pour en faire des briques [c]. En Islande, les maisons ne sont construites qu'avec des morceaux de pierres ou de roc liés avec de la boue & de la mousse. Elles sont couvertes de gazon [d]. Les Abyssins logent dans des cabanes faites de boue & de paille [e]. Les maisons au Mònomotapa ne sont que de bois [f]. On a même vu autrefois [g] des peuples, comme on en voit encore à présent [h], se construire, faute de matériaux, & sur-tout d'intelligence, des cabanes avec des peaux & des os de chiens de mer, ou d'autres grands poissons.

Le bois offre tant de facilité à l'homme pour se procurer un logement, qu'on en aura fait usage de bonne heure dans les climats où les peuples étoient à portée de s'en procurer aisément. On a commencé par entrelasser grossierement des branches [i] : ensuite on a enduit de terre ces especes de claies [k], & on les a soutenues sur quelques perches. Ces premieres cabanes étoient couvertes de feuilles ou de gazon : leur forme étoit circulaire & terminée en cône, à peu-près comme nos glacieres. Le foyer étoit placé dans le milieu de la maison. Un trou pratiqué à la pointe du toît, donnoit issue à la fumée. Ces habitations ne recevoient de jour que par la porte ; telle a été vraisemblablement la maniere de bâtir des premiers peuples, qui s'est

[a] Diod. l. 1. p. 52. = Sanchon. apud, Euseb. p. 35. A.

[b] Voyag. au Pérou par M. Bouguer, p. 8 & 10.

[c] Plin. l. 7. sect. 57. p. 413.

[d] Hist. nat. de l'Islande. t. 1, p. 254, & 277. t. 2. p. 186, 187.

[e] Bibl. Rais. t. 1. p. 57. = Hist. gén. des Voyag. t. 1. p. 221.

[f] Hist. gén. des Voyag. t. 1. p. 91.

[g] Strabo, l. 15. p. 1050. & 1056.

[h] Journ. du P. Feuillée. t. 2. p. 587. = Voyag. de Frezier. p. 130.

[i] Martini, Hist. de la Chine p. 19. 20.

[k] Vitruv. l. 2. c. 1.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

perpétuée chez plusieurs nations tant anciennes [a], que modernes [b]. On aura pû aussi construire les premieres maisons de troncs d'arbres élevés les uns sur les autres, & rangés quarrément [c]. On voit encore aujourd'hui les restes de ces pratiques originaires dans plusieurs villages d'Allemagne, de Pologne & de Russie. Tels sont aussi les logemens des habitans de la Floride & de la Louisiane [d], des Eskimaux [e], & de quantité d'autres peuples [f].

La construction de ces premiers bâtimens n'exigeoit pas de grands apprêts, ni de grandes connoissances. On n'avoit besoin ni de beaucoup d'outils, ni d'un grand nombre de machines. On aura abattu originairement les arbres de la même maniere que les Sauvages les abattent, c'est-à-dire, par le moyen du feu. Ils les minent peu à peu avec de petits tisons, qu'ils ont soin d'entretenir & de rapprocher. Le même secret leur sert à les couper en billes. Ils placent des tisons de distance en distance sur le corps de l'arbre qu'ils veulent débiter [g]: tout nous porte à croire qu'on en aura usé ainsi dans les premiers tems.

On aura inventé successivement quelques instrumens pour tailler les bois & pour les planer. Les premiers outils étoient faits de certaines pierres dures & peu cassantes. Il existe encore dans les cabinets des curieux plusieurs de ces anciens outils [h]. La plûpart des nations de l'Amérique ne se servent point d'autres instrumens pour tailler les bois & les débiter [i]. On aura imaginé ensuite de faire des outils de métal, dont le nombre n'aura pas été considérable dans les premiers tems. Jugeons des connoissances des anciens peuples par celles des Péruviens avant l'arrivée des Espagnols dans leur pays; ils n'employoient que la hache & la doloire pour travailler leurs bois. La scie, les clous, le marteau & les autres instrumens de charpenterie leur étoient inconnus [k]. Enfin le goût & l'industrie s'étant perfectionnés, on aura trouvé l'art de substituer au bois les briques, les pierres,

[a] Vitruv. l. 2. c. 1. = Diod. l. 5. p. 346. = Strabo, l. 4. p. 301. = Tacit. de Mor. Germ. n. 16. = Hist. de Languedoc, t. 1. p. 44. n. 9.

[b] Rec. des Voyag. qui ont servi à l'établissement de la Compagn. des Ind. Holland, t. 5. p. 36. = Mém. de Trev. Mai 1717, p. 713. 714. = Hist. gén. des Voyag. t. 11, p. 25.

[c] Voy. Vitruv. l. 2. c. 1.

C'est ainsi qu'encore aujourd'hui on construit les maisons dans le Palatinat de Russie.

[d] Mœurs des Sauvag. t. 2 p. 7. 8. 11.

[e] Voyage de la Baye d'Hudson, t. 2. p. 43.

[f] Voyage de Frezier. p. 65. 66. = Chardin. t. 1. p. 134. = Nouvelle Relat. de la France Equinox. p. 141. 146. = Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 185.

[g] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 110. = Lescarbot. Hist. de la N. Franc. p. 776. = N. Relat. de la France Equinox. p. 152. = Hist. de la Virginie, p. 314.

[h] Voy. *infrà*. Chap. IV.

[i] Ibid. = Relat. de la riviere des Amazones, par le P. d'Acugna, t. 2. p. 213.

[k] Hist des Incas. t. 2. p. 61, 62.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

pierres, les marbres, &c. & on sera parvenu à élever des édifices également solides & magnifiques.

L'art de mettre en œuvre les matériaux propres aux ouvrages de maçonnerie, a dû long-tems occuper les premiers Architectes. La pierre n'a pas été probablement la matiére dont on se sera d'abord servi pour construire les édifices qu'on a substitués aux huttes & aux cabanes. La coupe & la taille des pierres demandent plus de connoissances qu'on n'en avoit dans les premiers siécles. On a commencé par faire usage des briques [a], c'est-à-dire, par mouler des carreaux d'argille, qu'on a fait sécher ensuite au soleil, ou cuire dans des fourneaux, pour leur donner plus de consistance & de solidité. Tels furent les matériaux employés pour la construction de la tour de Babel [b]. Les Egyptiens ont aussi, de toute ancienneté, fait un grand usage de la brique [c]. L'usage des tuiles, invention si commode pour défendre les maisons des injures de l'air, remonte également à une très-haute antiquité [d].

Le tems où l'on a commencé à construire des édifices de pierres taillées, nous est absolument inconnu. On en doit dire autant de l'invention du mortier, de la chaux & du plâtre, &c. Ces découvertes se sont faites insensiblement & de proche en proche. Plusieurs motifs auront contribué à faire imaginer de bonne heure les moyens de construire des bâtimens solides & capables de résistance. Mais c'est aux peuples cultivateurs que l'architecture doit proprement sa naissance. Les soins & l'assiduité qu'exige l'agriculture, força les familles qui s'y adonnerent, à se fixer dans un même canton. Ce genre de vie les porta bientôt à se construire des logemens solides & durables [e]. La Chaldée, la Chine, l'Egypte & la Phénicie, sont les premieres contrées où nous voyons que l'architecture, proprement dite, ait été en usage. Nembrod bâtit dans la Chaldée trois villes, dont Moïse nous a conservé les noms [f]. Assur, quelque tems après, & dans des cantons peu éloignés, fonda Ninive & deux autres villes [g]. Les Chinois disent que Fo-Hi fit entourer de murailles les villes & les bourgs [h]. On voit enfin du tems d'Abraham & de Jacob, plusieurs villes dans la Palestine & dans les contrées voisines [i]. A l'égard de l'Egypte, toute l'antiquité s'accorde à placer la fondation de ses pre-

[a] Sanchoniat. apud. Euseb. p. 35. D.
[b] Gen. c. 11. ℣. 3.
[c] Voy. Exod. c. 1. ℣. 14. c. 5. ℣. 7.
[d] Plin. l. 7. p. 413.
[e] Voy. *suprà* Liv. I. art. II. p. 34.
[f] Gen. c. 10. ℣. 10.
[g] Ibid. ℣. 11 & 12.
[h] Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 28. Extrait des Hist. Chin.
[i] Gen. c. 19. ℣. 1 & 20. c. 28. v. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

mieres villes dans les tems les plus reculés [a]. Il y en avoit aussi dès lors quelques-unes de bâties dans la Grece [b].

L'architecture cependant n'a pû faire un certain progrès que depuis qu'on a été en possession de quantité d'arts, dont le secours lui est absolument nécessaire. Il a fallu inventer les machines propres à voiturer & à élever les fardeaux considérables ; trouver le secret de dompter les animaux, & imaginer le moyen de les faire servir au transport des matériaux : il a fallu enfin découvrir l'art de travailler les métaux, & notamment le fer. Ce n'est pas que, faute de ces connoissances, les peuples ayent été absolument hors d'état de construire des édifices en pierres. L'exemple des Péruviens & des Mexicains est une preuve du contraire. Ces peuples n'avoient ni charrettes, ni traîneaux, ni bêtes de somme [c]. Ils voituroient tous leurs matériaux à force de bras [d]. Ils ne connoissoient point non plus ni les échafauts, ni les grues, ni les autres machines propres à la construction des bâtimens [e]. Ils ignoroient même l'usage du fer [f]. Ils sont parvenus néanmoins à élever des édifices, dont la vûe cause encore aujourd'hui le plus grand étonnement [g]. Leur maniere de tailler les pierres, étoit de les casser avec certains cailloux noirs & fort durs [h]. Ils les polissoient ensuite, en les frottant les unes contre les autres [i]. On en aura pû user de même dans les commencemens. Il y a des pays où l'on ne connoît point encore d'autre maniere de tailler les pierres [k], & où l'on bâtit de très-grands édifices avec fort peu d'outils & de machines [l].

Mais ces pratiques sont si longues & si incommodes, que tant qu'on n'en aura point connu d'autres, les édifices en pierres ont dû nécessairement être assez rares. L'usage n'a pû en devenir commun & ordinaire que depuis l'invention des outils propres à tailler les pierres, & la découverte des machines capables de les voiturer & de les élever facilement. Aussi suis-je très-persuadé que dans la plûpart des premieres villes, les maisons n'étoient que de bois ou de torchis. C'est encore aujourd'hui la maniere dont on bâtit dans la plus

[a] Hom. Iliad. l. 9. v. 381, &c. = Hérod. l. 2. n. 99. = Diod. l. 1. p. 18. = Syncell. p. 54. 55.

[b] Pauf. l. 1. c. 38. p. 93. l. 8. c. 38. l. 10. c. 6. = Euseb. Præp. Evang. l. 10. c. 10. p. 489. C. = Syncell. p. 64.

[c] Acosta. Hist. nat. des Indes, l. 6. c. 14. = Hist. des Incas. t. 1. p. 60 & 265.

[d] Hist. des Incas *loco cit.*

[e] Ibid. p. 266, 267. t. 2. p. 62. = Acosta, *loco cit.*

[f] Hist. des Incas *loco cit.*

[g] Ibid. p. 264 & 268.

[h] Ibid. t. 2. p. 62. = Voyag. au Pérou par D. Antoine d'Ulloa, t. 1. p. 391.

[i] Ibid.

[k] Hist. gén. des Voyag. t. 1. p. 332.

[l] Voyag. de la Compagnie des Ind. Holl. t. 4. p. 378.

grande partie de la Perse [a], de la Turquie, & généralement dans l'Afrique & dans l'Orient [b].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Si nous en croyons les anciens, l'art de tailler les pierres & d'en construire des maisons, auroit été connu chez certains peuples dès les tems les plus reculés. Les Egyptiens faisoient honneur de cette découverte à Tosorthus [c], successeur de Ménès [d]. Ils attribuoient même à Vénéphès [e], dont le régne remonte à une très-haute antiquité [f], la construction d'une pyramide. Il n'est pas surprenant, au reste, que l'art de tailler & d'employer la pierre, ait été trouvé de fort bonne heure en Egypte. La qualité du climat a forcé de tout tems ceux qui l'ont habité de s'adonner à cette étude. L'Egypte manque de bois de construction, & même de bois de chauffage [g]. On voit que dès les premiers siécles, les Egyptiens étoient obligés d'entretenir leurs fourneaux avec de la paille [h], ou du chaume. L'usage de la pierre & du marbre étoit donc d'une nécessité absolue pour ces peuples? Aussi ont-ils sçû se procurer bientôt les moyens d'en rendre le transport facile. Les Egyptiens avoient tiré du Nil, presque dès l'origine de leur monarchie, quantité de canaux [i] qui communiquoient & rendoient les uns dans les autres : il paroît aussi que l'usage des voitures étoit très-ancien chez ces peuples; dès le tems de Joseph, les charriots y étoient fort communs [k].

Les premiers monumens de l'architecture, proprement dite, ont dû être assez grossiers & assez informes. Il n'y a pas d'apparence que la régularité & l'agrément des proportions y ayent été observées bien exactement. Au surplus on ne peut point décider de l'état & des progrès de cet art dans les siécles que nous parcourons présentement. Il n'y a rien qui puisse nous mettre à portée d'en juger sainement. Je crois cependant entrevoir que vers la fin de ces mêmes siécles, on a dû avoir, dans certains pays, quelque idée de la décoration & de la magnificence des bâtimens.

L'art de bâtir n'eut pour objet dans les commencemens que la nécessité : les peuples s'étant policés, & leurs connoissances s'étant augmentées à proportion, successivement on songea à orner & à em-

[a] Chardin, t. 1. p. 134. = Tavernier, t. 2. l. 4. c. 4. p. 16. = Gemelli, t. 1. p. 447. t. 2. p. 266, 267.
[b] Voyag. de Damp. t. 3. p. 47. = Bibl. rais. t. 1. p. 57. = Hist. gén. des Voyag. t. 1. p. 231. = Lettr. Edif. t. 16. p. 32.
[c] Syncell. p. 56. B.
[d] Marsh. p. 39. = Toute l'antiquité s'est accordée à connoître Ménès pour le premier Roi d'Egypte.
[e] Voy. Syncell. p. 54, 55.
[f] Marsh. p. 45.
[g] Voyag. d'Egypte par Granger, p. 13.
[h] Exod. c. 5. ℣. 7.
[i] Voy. *suprà*, Ch. I. Art. I. p. 88.
[k] Gen. c. 45. ℣. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jufqu'à la mort de Jacob.

bellir les édifices. L'architecture alors appella plufieurs arts à fon fecours ; à l'aide du cifeau, on fubftitua des colonnes de pierre ou de marbre aux poteaux qui originairement fervoient à foutenir le faîte des cabanes. Il en a été de même des autres ornemens de l'architecture. La plûpart ne font que la repréfentation des piéces de bois employées originairement à la conftruction des édifices. On les a enrichies de divers agrémens en les exécutant en pierres. C'eft ainfi que par degrés l'architecture eft parvenue à une forte d'élégance & de perfection.

Dès les fiécles qui nous occupent dans cette premiere Partie, on connoiffoit dans plufieurs pays le deffein, la cifelure & la fculpture [a]. Il eft probable qu'on n'aura pas tardé à faire ufage de cet art pour embellir & décorer les édifices. Les hiftoriens profanes parlent de temples, de palais, & d'autres monumens conftruits par les premiers fouverains d'Egypte, de Ninive & de Babylone [b]. On peut joindre à ces faits la conftruction du tabernacle par les Ifraélites dans le défert : on voit que Moïfe y employa des colonnes ornées de bafes & de chapiteaux : cette particularité indique des progrès fucceffifs ; car on aura commencé par employer des colonnes toutes fimples : enfuite, pour leur donner plus de graces, on les aura accompagnées de bafes & de chapiteaux. Moïfe avoit vraifemblablement puifé chez les Egyptiens l'idée de cette forte d'ornement [c]. Enfin la magnificence, & la grandeur des différens ouvrages exécutés chez ces peuples dès le commencement des fiécles dont je parlerai dans la feconde Partie de cet Ouvrage, ne permettent pas de douter des progrès rapides que l'architecture a fait en Egypte : je crois donc que l'art de décorer & d'orner les édifices, a été connu & pratiqué dans plufieurs pays, dès les fiécles dont il s'agit préfentement.

a Voy. *infra*, Ch. V.

b Hérod. l. 2. n. 99. = Diod l. 1. p. 16, 18 & 55. l. 2. p. 115, 120. = Jul. African. apud Syncell. p. 54, 55.

c Voy. la 2de Part. Liv. II. Sect. 1re. Ch. III.



CHAPITRE QUATRIEME.

De la découverte & de la fabrique des Métaux.

LA DECOUVERTE des métaux est probablement due au hasard : mais c'est aux besoins & à l'industrie des peuples, qui se sont adonnés à la culture de la terre, que nous devons la métallurgie, c'est-à-dire, l'art de travailler les métaux, & celui de les faire servir à tous les différens usages auxquels ils sont propres. Sans cette connoissance, l'agriculture n'auroit fait aucun progrès, & on ne l'eût jamais portée au point où nous voyons qu'elle l'a été dès les premiers tems chez certains peuples. On en doit dire autant de presque tous les arts méchaniques, qui n'ont commencé à acquérir une sorte de perfection que depuis la connoissance & l'usage des métaux.

Comment, où, quand, & par qui s'est fait cette découverte ? C'est ce qu'il est difficile de pouvoir déterminer. Il n'est pas plus aisé d'expliquer de quelle maniere l'homme est parvenu à trouver l'art de préparer les métaux, & d'en tirer les secours qui lui sont nécessaires. Les anciens ont regardé l'invention de la métallurgie comme quelque chose de si extraordinaire & de si merveilleux, qu'ils ont crû en être redevables aux intelligences célestes [a].

Les métaux étoient connus, & on sçavoit même travailler le fer [b] avant le déluge. Mais on doit mettre cette connoissance au nombre de celles que ce terrible fléau a fait perdre, au moins à la plus grande partie du genre humain. Toute l'antiquité s'accorde à dire qu'il a été un tems où le monde étoit privé de l'usage des métaux [c]. Ce fait est d'autant plus croyable, qu'il est parlé dans les anciens auteurs de plusieurs nations auxquelles une découverte si importante a été inconnue [d]. Nous voyons que chez ces peuples, les pierres, les cailloux, les os, les cornes d'animaux, les arêtes de poisson, les coquilles, les roseaux, les épines, servoient à tous les usages où les nations policées employent aujourd'hui les métaux [e]. Les Sauvages nous retracent une peinture fidelle de ces anciens peuples & de

[a] Voy. Syncell. p. 14.
[b] Gen. c. 4. ℣. 22.
[c] Voy. Plat. de Leg. l. 3. p. 805.
[d] Agatarchid. apud Phot. c. 48. p. 1369. = Diod. l. 3. p. 213. = Strabo l. 15. p. 1025 & 1032. l. 16. p. 1123, 1124.
[e] Voy. Herod. l. 7. = Diod. l. 3. p. 185. = Strabo. l. 15. p. 1050.

l'ignorance des premiers tems. Ils n'ont aucune idée de la métallurgie[a], & ſuppléent au manque des métaux par les moyens que je viens d'indiquer[b].

Cette connoiſſance néanmoins a été bientôt retrouvée par les peuples cultivateurs. La néceſſité les a forcés promptement de chercher dans les métaux des matieres propres à fabriquer les outils dont ils avoient beſoin. Nous voyons l'uſage des métaux établi peu de ſiécles après le déluge dans l'Egypte & dans la Paleſtine. Les Egyptiens faiſoient honneur de cette découverte à leurs premiers Souverains[c]; les Phéniciens à leurs anciens Héros[d]. Ces traditions ſont pleinement confirmées par l'autorité des Livres ſaints. Dès le tems d'Abraham, les métaux étoient communs en Egypte & dans pluſieurs contrées de l'Aſie[e]. Les connoiſſances même qu'on avoit alors en métallurgie devoient être aſſez étendues[f]; & il n'eſt pas étonnant que cet art ait fait de bonne heure de grands progrès dans l'Aſie & dans l'Egypte. Ces contrées ſont les premieres où les peuples ſe ſoient fixés, & où il ſe ſoit formé des Monarchies puiſſantes[g]. Je crois cependant qu'on ne ſçut d'abord travailler qu'un certain nombre de métaux, tels que l'or, l'argent & le cuivre. Le fer, ce métal ſi néceſſaire & ſi commun aujourd'hui, a été long-tems inconnu ou fort peu en uſage chez les anciens peuples. Voyons quelle peut avoir été la marche de l'eſprit humain dans la métallurgie. Raſſemblons le peu de lumieres que l'antiquité nous a tranſmiſes ſur l'hiſtoire d'une découverte ſi importante, & comparons ce qui a pû ſe paſſer dans les premiers ſiécles, avec les faits que nous avons encore à préſent ſous les yeux.

La découverte des métaux n'aura pas couté beaucoup de recherches aux premiers deſcendans de Noé. Il n'a pas été néceſſaire qu'ils fouillaſſent dans les entrailles de la terre, pour acquérir une connoiſſance qui a dû ſe préſenter d'elle-même aſſez promptement & aſſez facilement: mille évenemens, dont on pourroit citer bien des

[a] Hiſt. gén. des Voyag. t. 2. p. 643. = Voyag. de Coréal. t. 1. p. 228. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 109.

[b] Voy. Lettr. Edif. t. 11. p. 420, 421. t. 20. p. 224. t. 25. p. 124. t. 18. p. 237. = Voyag. de Frezier. p. 64, 109 & 214. = Hiſt. nat. de l'Iſlande, t. 2. p. 219. = Voyag. à la Baye d'Hudſon, t. 2. p. 167. = Hiſtoire. gen. des Voyag. t. 1. p. 9 & 22. = Rec. des Voyag. au Nord, t. 1. p. 220.

[c] Agatarchid. apud. Phot. c. 11. p. 1341. = Diod. l. 5. p. 19. l. 3. p. 184. = Palæph. in chron. Paſchal. p. 45.

[d] Sanchoniat. apud Euſeb. p. 35. B.

[e] Gen. c. 13. ℣. 2. c. 23. ℣. 15. c. 24. ℣. 22 & 53.

[f] Voy. *infrà* p. 145. & Chap. V.

[g] Voy. *Suprà* Liv. I. p. 34.

exemples[a], auront mis les métaux entre les mains des premiers hommes. Rien cependant ne doit avoir plus contribué à cette découverte, que les ravages & les bouleverfemens occafionnés par les grandes pluyes & les inondations. On remarque dans plufieurs pays, que lorfque les pluyes ont été abondantes, on trouve des métaux dans prefque tous les ruiffeaux[b]. Les torrens, en defcendant des montagnes, dépofent fouvent fur le fable & fur le gravier des vallées, une grande quantité d'or[c]. Au royaume d'Achem il n'eft pas befoin de creufer la terre pour trouver ce métal; on le ramaffe fur le penchant des montagnes & dans les ravines où les eaux l'entraînent[d]. Les anciens parlent auffi de quantité de fleuves très-renommés par l'or, l'argent, le cuivre & l'étain qu'ils rouloient dans leurs eaux[e]. Nous connoiffons plufieurs rivieres qui jouiffent encore de cet avantage[f].

A l'égard des mines, plufieurs événemens auront indiqué aux premiers hommes les fubftances métalliques que la terre renferme dans fon fein. La foudre aura pû détacher dans les premiers tems des morceaux de rochers, des portions de montagnes, dont les éclats auront fait voir les métaux qu'ils contenoient[g]. C'eft par un pareil accident qu'on a découvert, fur la fin du fiécle paffé, une mine d'or au Pérou[h]. Quelquefois les vents, en déracinant des arbres, ont fait appercevoir des métaux & des minerais[i]. On fçait de quelle maniere la fameufe mine de Potofi fut découverte. Un Indien, voulant monter fur des rochers couverts d'arbres & de buiffons, s'attacha à une branche qui fortoit d'une fente de rocher, la branche s'arracha, & l'Indien vit auffi-tôt briller dans le trou quelque chofe qu'il reconnut être un lingot d'argent[k]. Souvent auffi les torrens, emportant, par leur impétuofité, la fuperficie de la terre, mettent à découvert la veine & le minerai[l]. Souvent même, en creufant & en labourant, on a mis au jour de riches veines[m]. Ce fut ainfi, au rapport de Juftin, qu'on trouva les mines d'or qui ont rendu autrefois l'Efpagne fi renommée[n].

[a] Voy. Alonfo Barba. l. 1. c. 23. = Alex. ab Alex. Gen. Dier. l. 4. c. 9. = Jonfton Thaumat. claff. 4. c. 26. = Journ. des Sçav. May 1683. p. 90.

[b] Voyag. de Frezier, p. 121. = Voyag. de Coréal, t. 1. p. 101. = De la fonte des mines par M. Hellot, p. 13 & 35.

[c] Voyag. d'Anfon *in*-4°. p. 42. = Lettr. Edif. t. 4. p. 92. = Rep. des Lettr. t. 14. p. 1318. = Voyag. de Coréal. t. 1. p. 235.

[d] Lettr. Edif. t. 2. p. 73. = Hift. gén. des Voyag. t. 10. p. 458.

[e] Voy. *infrà*, p. 139.

[f] Voy. *infrà*, p. 139.

[g] Voy. Juftin. l. 44. c. 3. = Alonfo Barba. l. 1. c. 23. p. 86. = Hellot de la fonte des mines, p. 43.

[h] Voyag. de Frezier. p. 147. = Voyage au Perou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 532.

[i] Alonfo Barba. l. 1. p. 85.

[k] Acofta Hift. nat. des Indes, fol. 139. v.

[l] Alonfo Barba. l. 1. p. 85. = Acofta fol. 140. *verfo.*

[m] Lettr. Edif. t. 4. p. 151. = Hellot de la fonte des mines, p. 7, 23 & 62.

[n] L. 44. c. 3.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Enfin les indices des filons se font appercevoir assez fréquemment à la surface de la terre [a].

Quand par la suite les peuples auront voulu chercher & reconnoître les mines, il leur aura suffi de faire quelques observations & quelques comparaisons relativement à l'espece & à la qualité des terreins où ils avoient trouvé originairement des métaux. Cette voie aura guidé les démarches & les recherches des premiers hommes. La nature fournit plusieurs indications & quantité de marques extérieures auxquelles il est facile de reconnoître les mines. Ces sortes de terreins ont des signes caractéristiques aisés à retenir [b]. On peut juger sûrement, par la couleur des terres, si elles renferment des minéraux. L'expérience apprend que la surface de ces sortes de terreins est d'une couleur différente de celle des autres terres. [c]. Les yeux les moins connoisseurs en sont frappés. Il est même presque certain qu'on peut deviner, par la seule inspection du sol & des plantes qu'il produit, l'espece de métal que renferme une mine [d]. Ces sortes de terreins sont ordinairement stériles, bruts & escarpés [e]. Le plus souvent il n'y croît pas d'herbe [f]. L'inspection d'une seule mine aura donc pû donner des notions pour découvrir toutes les autres.

S'il est aisé de concevoir comment les premiers hommes ont pû connoître de bonne heure les métaux, il n'en est pas de même de l'art de les travailler; il est assez difficile de comprendre, & plus encore d'expliquer comment on y est parvenu. Ce n'est que par le moyen du feu, que nous pouvons rendre les métaux propres à nos besoins & à nos usages. Mais avant que de pouvoir les forger, il faut les fondre & les affiner, c'est-à-dire, séparer les parties métalliques des parties étrangeres avec lesquelles elles sont mêlées, les réunir & en former des masses, que l'on divise ensuite ainsi qu'on le juge à propos. Ces opérations sont assez difficiles, & exigent des procédés très-raisonnés & très-délicats. La fusion est le premier moyen qu'on employe pour y parvenir.

[a] Hellot de la fonte des mines, p. 71. = Alonso Barba. t. 2. p. 269.

[b] Voy. Hellot de la fonte des mines, p. 71.

[c] Voyag. de Frezier. p. 102. = Alonso Barba. t. 2. p. 287.

[d] Alonso Barba. t. 1. c. 1, p. 3 & 24. = Senac. nouv. Cours de Chymie, t. 2. p. 314.

[e] Agatarchid. apud Phot. c. 11. p. 1340. = Strabo l. 3. p. 216. A. = Plin. l. 33. sect. 21. p. 617. sect. 31. p. 621. = Voyag. de Frezier. p. 151, 152. = Lettr Edif. t. 17. p. 441. = Voyage de V. le Blanc 1re Part. p. 261. 3e Part. p. 105. & 118. = Asia di Barros, Deca 1a l. 10. fol 186. = Voyage de Coréal. t. 1. p. 296. = Acosta, Hist. nat. des Indes fol. 131, 132 & 137, 138.

[f] Voyag. au Pérou par D. Ant. d'Ulloa t. 1. p. 523. = Journal des observ. du P. Feuillée, t. 2. p. 589.

On

On peut croire que les volcans auront contribué à donner quelques notions de la métallurgie. Les dégorgemens des minéraux qui sortent de tems en tems de ces fourneaux naturels [a], auront été, avec assez de vraisemblance, une des premieres causes des recherches qu'on aura faites sur l'art de travailler les métaux par le feu. Cette conjecture est d'autant plus apparente, que selon la fable & l'histoire, ceux auxquels l'antiquité attribuoit l'invention de la métallurgie, passoient pour avoir habité les pays distingués & connus par ces fameuses ouvertures [b].

Les anciens Ecrivains se sont cependant assez généralement accordés à rapporter cette découverte à l'embrasement des forêts plantées sur des terres qui renfermoient des métaux : la violence du feu ayant, selon leurs récits, fait fondre le métal, on le vit couler & se répandre sur la surface de la terre [c]. C'est de cette maniere, que selon l'ancienne tradition de la Grece, le fer avoit été découvert au mont Ida [d]. On attribuoit à un pareil évenement la connoissance des mines d'argent que renferment les Pyrénées. Ces montagnes étoient, dit-on, autrefois couvertes d'épaisses forêts. Des pâtres y ayant mis le feu imprudemment, l'incendie dura plusieurs jours, & fit voir des ruisseaux d'argent fin & épuré, qui couloient sur la pente des côteaux jusques dans la plaine [e]. Ces faits sont fort possibles & fort vraisemblables. Je penserois cependant que l'idée d'employer le feu pour travailler les métaux, & les séparer des matieres auxquelles ils sont unis, aura pû venir aussi d'après quelques autres hasards plus fréquens & plus familiers.

On raconte de certains navigateurs, qu'étant abordés dans une isle inconnue, & ayant allumé du feu au pied d'une montagne, ils en virent couler de l'argent [f]. On dit aussi que le conducteur d'une nouvelle peuplade établie depuis peu dans le Paraguay, ayant apperçu une pierre extraordinairement dure & semée de plusieurs taches noires, la prit & la jetta dans un feu très-ardent, il en vit couler quelque tems après un fer aussi bon que celui qu'on trouve en Europe [g]. On rapporte encore que le capitaine d'un vaisseau Espagnol, ayant été obligé de rélâcher dans une isle déserte, y fit racommoder

a Buffon, Hist. nat. t. 1. p. 502, 503.-507.-515.-533. = Alonso Barba. t. 2. p. 205.

b Voy. Diod. l. 5. p. 335, 336. = Strab. l. 6. p. 423. = Paus. l. 10. c. 11. = Bochart, Chan. l. 1. c. 12. p. 431.

c Lucret. l. 5. v. 12 & 41, &c.

d Marm. Oxon. Ep. 11. = Seneca Epist. 90. p. 405. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 401.

e Arist. de Mirab. auscult. p. 1157. E. = Diod. l. 5. p. 358. = Strab. l. 3. p. 217, 218. = Athen. l. 6. p. 233.

f Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 6.

g Lettr. Edifiantes, t. 11. p. 419, 420.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

le fourneau de son navire : on mit plusieurs couches de terre pour faire le foyer ; l'équipage étant arrivé quelque tems après à Acapulco, on fut fort surpris de trouver sous le cendrier de ce fourneau, une masse d'or, que la violence du feu avoit fondu & séparé de la terre [a]. Je suis assez porté à croire que quelque évenement à peu-près semblable aura donné les premieres notions de la métallurgie. On aura exposé par hasard à un feu violent des terres ou des pierres qui contenoient des métaux ; on en aura vû couler une matiere liquide, qu'on aura remarqué prendre différentes formes, & se durcir en refroidissant. On y aura fait attention ; l'expérience aura été répetée ; enfin à force de réflexions & de recherches, on sera parvenu par degrés à trouver l'art de fondre les métaux.

J'avoue néanmoins que quelques idées qu'on se fasse de ces sortes d'accidens, l'esprit ne seroit pas entiérement satisfait, & qu'il resteroit bien des difficultés à résoudre, si l'on jugeoit des anciennes mines par l'état & la qualité de celles qu'on exploite de nos jours. La fonte des mines exige communément de grands travaux & de grandes précautions ; mais il faut faire attention que dans les tems dont je parle, la fonte des métaux & des minéraux ne devoit pas à beaucoup près être aussi difficile qu'elle l'est devenue présentement. Dans les premiers siécles, après le déluge, on devoit trouver ordinairement les métaux à la surface de la terre, ou du moins à une médiocre profondeur, soit qu'ils y eussent été déposés par les torrens, soit que quelque incendie les eût fait couler des montagnes. Les métaux dans cet état ne sont point mêlangés de corps étrangers. Ils sont beaucoup plus aisés à fondre & à affiner que les minérais tirés du sein de la terre [b]. Les anciens parlent de plusieurs pays où l'on ramassoit beaucoup d'or qui n'avoit pas besoin d'être purifié [c] : nous connoissons des contrées qui jouissent encore de cet avantage [d]. On trouve dans plusieurs cantons de l'Afrique de l'or vierge, si pur, que sans le secours d'aucun dissolvant & avec le feu seul, on le convertit en lingots d'une excellente qualité [e]. Plusieurs écrivains font mention de grains d'or naturel d'une grosseur prodigieuse [f] : on en a vu

[a] Mém. de Trevoux Sept. 1713. p. 1547. = Gemelli. t. 5. p. 296 & 297.

[b] Voy. Plin. l. 33. sect. 20. p. 616. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 145, &c.

[c] Arist. de Mirab. auscult. p. 1153. D. = Agatarchid. apud Phot. c. 149. p. 1369. = Diod. l. 2. p. 161. l. 3. p. 213. = Strabo, l. 3. p. 216. l. 4. 290 & 319. = Plin. l. 33. sect. 20, 21. p. 616. 618.

[d] Voy. Alonso Barba. t. 1. p. 99.

[e] Hist. Gen. des Voyag. t. 2. p. 642.

[f] Arist. de Mirab. auscult. p. 1153. D. = Plin. l. 33. sect. 22. p. 618. = Strabo, l. 3. p. 217. = Voyage de Frezier. p. 151. = Alonso Barba. t. 2. p. 287. = Journal du P. Feuillée, t. 1. p. 468. = Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 224. = Merc. de France, Juill. 1726. p. 1676.

qui passoient cent marcs [a]. Un Voyageur moderne dit avoir vu une branche d'or massif longue d'une coudée. Ce lingot qui étoit très-pur, avoit été trouvé dans la riviere de Couesme au royaume de Mozambique [b]. On rencontre fréquemment au Pérou des morceaux d'or vierge de plus de huit & dix marcs [c], & quantité qui pésent plus d'une once [d]; cet or n'a pas besoin d'être fondu ni affiné [e]. Au royaume de Macassar, outre la poudre d'or qu'on recueille en assez grande quantité, on trouve dans les vallées, où les ravines d'eau se sont écoulées, des lingots purs & sans aucun mêlange [f]. Aujourd'hui encore dans plusieurs contrées, en faisant seulement passer l'eau sur certaines terres, on en recueille de l'or qui n'a pas besoin d'être bénéficié par le secours de l'art [g]. Cette opération est très-simple: elle ne demande ni moulin, ni vif argent, ni masses, ni ciseaux. Il n'est question que de bien laver la terre: quelques morceaux de bois suffisent pour la délayer & la remuer convenablement [h]. Cet or de lavage n'a pas été inconnu aux anciens [i]. L'or enfin qu'on recueille abondamment [k] dans quantité de rivieres & de ruisseaux, est du plus haut aloi [l]. Il ne faut pas beaucoup d'apprêt ni de feu pour le fondre; on en trouve même dans certains fleuves de tellement purifié, qu'au sortir de l'eau il est ductile & malléable [m].

Les premiers hommes auront éprouvé la même facilité dans la fonte de l'argent & du cuivre. Ils ont dû dans les commencemens rencontrer également ces métaux naturellement purifiés & dégagés des corps étrangers qui retardent aujourd'hui les opérations de la fonte. On connoissoit autrefois [n], & on connoît encore aujourd'hui [o] des rivieres qui roulent de l'argent & du cuivre. Souvent aussi ces métaux sont entraînés par les torrens, & déposés à la surface de la terre [p]. Alors on les trouve purs & sans aucun mêlange, & même en

[a] Albert M. l. 4. de Mineral. c. 7. p. 275.
[b] Voyag. de Pyrard. 2[e] Part. p. 150.
[c] Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 134. *verso.* = Voyage de Frezier. p. 76.
[d] Ibid. p. 99.
[e] Acosta, fol. 134. *recto.*
[f] Rep. des Lettr. t. 14. p. 1318.
[g] Voyag. de Frezier. p. 76 & 101, 102.
[h] Ibid. p. 101.
[i] Voy. Diod. l. 5. p. 350, 351. = Strabo. l. 3. p. 217. = Plin. l. 33. sect. 21. p. 616.
[k] Alonso Barba, t. 1. p. 100, 101. = Acosta, fol. 135. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 342. = Voyage de D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 513. = Voyage de Pyrard. 2[e] Part. p. 149, 150.
[l] Plin l. 33. sect. 21, p. 616. = Lettr. Edif. t. 2. p. 73. t. 4. p. 92. = Voyage de Pyrard, p. 150.
[m] Relat. de la Riv. des Amazones par le P. d'Acugna, t. 3. p. 80.
[n] Strabo. l. 3. p. 220. = Philostrat. de vita Apollon. l. 3. c. 54. = Photius Bibl. p. 1007.
[o] Lescarbot Hist. de la N. France, p. 94. = Histor. de las Guerras civil. da Granada, p. 2. = Anc. Relat. des Indes & de la Chine, p. 20. = Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 50 & 484. = Hellot de la fonte des Mines, p. 15.
[p] Alonso Barba, t. 2. p. 447 & 451. = Plin. l. 34. sect. 47. p. 668. = Isidor. Origin. l. 16. c. 21. = Rec. des Voyages au Nord. t. 10. p. 155. = Journal des Sçav. Novem. 1676. p. 128. = Hist. nat. de Colonne, t. 2. p. 514.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

masses considérables. On a découvert assez fréquemment des fils d'argent pur, entortillés en pelotons comme du galon brûlé [a]. Dans certaines contrées du Pérou, il suffit de creuser légerement dans le sable pour en tirer des morceaux d'argent vierge [b]. Il y en a qui pésent jusqu'à soixante & même cent cinquante marcs [c]. Cet argent vierge est malléable, & n'a besoin d'aucune préparation pour être travaillé [d]. Il en est de même du cuivre. Les anciens parlent de pays où l'on en trouvoit de naturellement purifié [e]. En divers endroits de la Louisiane [f] & du Canada [g], on ramasse du cuivre rouge fort pur. Plusieurs fois il s'est présenté des morceaux de ce métal du poids de cent cinquante quintaux [h] naturellement purifiés, & propres à être mis en œuvre. Souvent on en trouve en filets ramifiés [i].

Quand ensuite on sera venu à tirer les métaux des mines, on aura dû encore éprouver dans les premiers tems très-peu de difficultés à fondre les minérais. Il est assez ordinaire de trouver à la superficie des mines le métal pur, ou du moins très-peu mêlangé [k]. Rien aussi n'est plus commun que de rencontrer dans les minieres de l'or pur [l], & qui souvent même est malléable [m]. On parle d'une mine d'or découverte depuis peu de tems au Brésil, si abondante, qu'on ramasse ce métal presqu'à la surface de la terre [n]. Les voyageurs assurent que dans plusieurs cantons du Monomotapa, on n'a besoin, pour tirer l'or de la terre, que d'y fouiller à la profondeur de deux ou trois pieds [o]. Lors de la découverte de la fameuse mine du Potosi, la veine étoit si riche & si abondante, que le métal paroissoit hors de terre de la hauteur d'une lance, & disposé en maniere de rocher. C'étoit comme une crête qui soulevoit la superficie de la montagne dans un espace de trois cens pieds de longueur sur treize de largeur [p]. Dans la mine de Salcedo, on trouva dans les commencemens l'argent en masse. On n'avoit alors d'autre peine que celle de le couper au ciseau [q]. En 1713, on découvrit au Pérou sur la montagne d'Ucuntaya, une grande croute

[a] Voyage de Frezier. p. 145.
[b] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 527.
[c] Ibid. p. 529.
[d] Lettres Edif. t. 18. p. 216, 217.
[e] Arist. de Mirab. auscult. p. 1154. A.
[f] Rec. des Voyages au Nord, t. 9. p. 179.
[g] Hist. nat. de Colonne, t. 2. p. 514. = Auprès du Lac Ponchartrain on trouve des montagnes dont les noyaux sont de cuivre pur.
[h] Voyag. de Frezier. p. 76.
[i] Hellot de la fonte des Mines, p. 33.
[k] Voy. Strab. l. 3. p. 290 & 319. = Hist. nat. des Voyag. t. 2. p. 530, 531 & 640. = Acosta, Hist. nat. des Indes, fol. 145. *recto.* = Voyage au Pérou par D. d'Ulloa, t. 1. p. 374. = Hellot de la fonte des mines, p. 25, 26 & 68.
[l] Plin. l. 33. sect. 20. p. 616. = Merc. de France, Juillet 1731. p. 1809. = Janvier, 1732. p. 157.
[m] Acad. des Scien. 1718. M. p. 87. = Hist. gén. des Voyag. t. 2. p. 640.
[n] Merc. de Franc. Juillet, 1726. p. 1676.
[o] Hist. gén. des Voyag. t. 10. p. 329.
[p] Acosta, Hist. nat. des Ind. fol. 140. *verso.*
[q] Voyage de Frezier. p. 245. = Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa. t. 2. p. 207.

d'argent massif qui rendit plusieurs millions [a]. La mine de Sainte Elizabeth étoit presque toute d'argent pur [b]. Il y avoit dans le même canton une autre mine, dont la superficie étoit de cuivre pur [c]. Dans les mines du Roussillon, on trouve des feuillets de cuivre rouge très-faciles à plier, & ductiles, formés tels par la nature. Ces feuillets sont répandus parmi le gravier, ou plaqués contre des pierres [d]. Enfin on doit juger des anciennes mines par l'état de celles qu'on a découvertes dans les pays peu fréquentés. On rencontre souvent dans les mines qui n'ont point été attaquées, les métaux purs & malléables [e]. Dans les premiers voyages des François au Canada, ils trouverent une mine où ils ramasserent des morceaux d'un cuivre très-franc & très-beau [f]. En plusieurs endroits de la Sibérie, on rencontre à la surface de la terre des pierres qui contiennent beaucoup de cuivre [g]. A la Baye d'Hudson, on connoît une mine de cuivre rouge très-abondante & si pure, que sans passer le métal par le feu, les habitans, en le battant entre deux pierres, & tel qu'ils le ramassent, en font tout ce dont ils ont besoin [h].

Tous les apprêts & toutes les connoissances qu'exige aujourd'hui la fouille & la fonte des mines, n'ont donc point été nécessaires aux premiers hommes pour se procurer l'usage des métaux [i]. Ils ne devoient pas en faire une grande consommation ; ainsi les ressources naturelles que je viens d'indiquer leur étoient suffisantes.

A mesure que les peuples se sont policés & multipliés, ils ont eu besoin d'une plus grande quantité de métaux. On ne peut pas douter, d'après le témoignage de l'Ecriture sainte & de l'Histoire profane, que l'usage n'en fût fort commun dans l'Asie & dans l'Egypte, vers le milieu des siécles que nous parcourons présentement. On ne peut guere supposer que cette abondance fût uniquement dûe aux bienfaits de la nature ; on doit croire plutôt qu'on avoit déja commencé à creuser les mines ; mais alors on n'aura plus trouvé la même facilité à les exploiter. Insensiblement on aura rencontré les métaux plus crûs & moins purs. Il aura donc fallu chercher & étudier l'art de les séparer des différentes matieres avec lesquelles ils sont ordinairement mêlangés.

Il ne suffit pas en effet d'exposer simplement au feu le minérai tel qu'il est au sortir de la terre & du rocher. Il y a plusieurs précautions

[a] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 513. t. 2. 2e Part. p. 286.
[b] Alonso Barba t. 1. p. 72.
[c] Ibid. p. 108.
[d] Le Monnier, Observat. d'Hist. nat. p. ccx.
[e] Hellot de la fonte des Mines, p. 73.
[f] Lescarbot Hist. de la N. France, p. 402 & 455.
[g] Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 381.
[h] Rec. des V. t. 3. p. 316. == Merc. de Franc. Févr. 1719. p. 49.
[i] Voy. Agricola de Nat. Fossil. l. 8. init.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

à prendre pour parvenir à tirer & dégager les métaux des corps étrangers qui les enveloppent. Non-seulement il faut broyer & laver le minérai, il faut encore le mêlanger avec de certaines terres, de certains sels, & en certaine quantité. C'est la seule maniere de pouvoir fondre & affiner la plûpart des métaux. Ceux qui travaillerent les premiers ces minéraux cruds dont je parle, dûrent plusieurs fois être exposés aux mêmes accidens qu'éprouverent les anciens habitans du Pérou, en fondant la marcassite d'argent. Les Incas tiroient de la mine d'argent de la plûpart de leurs montagnes; mais ils ignoroient dans les commencemens les procédés nécessaires à la fonte & à l'affinage de ce métal. Ils mettoient simplement le minérai dans le feu; mais au lieu de fondre & de couler, ils le voyoient s'évaporer & se dissiper en fumée. La nécessité, mere de l'industrie, leur fournit, après plusieurs expériences, le moyen de remédier à cet inconvénient. Ils imaginerent d'allier une certaine quantité de plomb avec l'argent. L'effet répondit à leur attente, & l'expédient leur réussit [a]. Il en aura vraisemblablement été de même dans les premiers tems.

Il a fallu aussi, à mesure que le minérai est devenu plus difficile à bénéficier, étudier l'art d'employer le feu, c'est-à-dire, la maniere de le faire agir & d'en augmenter graduellement l'activité. L'espece de feu dont il convenoit de se servir, tel que celui de charbon de terre, de bois, &c. a dû être aussi la matiere de plusieurs réflexions. On peut croire que les fourneaux auront été inventés d'assez bonne heure; mais il n'en est pas de même du soufflet. Cette machine si simple & si utile, n'aura certainement pas été trouvée dès les premiers tems. Combien même y a-t-il de nations à qui cet instrument est encore inconnu [b]. On aura donc été obligé d'y suppléer par quelque autre moyen; mais il ne nous reste à ce sujet aucune tradition.

On ne peut parler non plus que par conjectures des premiers moyens dont on aura fait usage pour fondre & affiner les métaux. Les procédés des anciens métallurgistes nous sont fort peu connus. Je vais exposer la maniere dont Agatarchide [c] & Diodore [d] rapportent que les Egyptiens travailloient l'or des mines. Ces peuples assuroient tenir la manipulation des métaux de leurs premiers Souverains [e]. Leur procédé peut donc jetter quelque lumiere sur ceux qu'on aura employés dans les premiers tems.

[a] Hist. des Incas. l. 8. c. 25. p. 360.
[b] Voyage de Coréal. t. 1. p. 212. = Hist. des Incas. t. 2. p. 61. = Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 182.
[c] Apud Phot. c. 11. p. 1340.
[d] L. 3. p. 182.
[e] Agatarch. p. 1342. = Diod. p. 184.

Les Egyptiens commençoient par piler le minérai jusqu'à ce qu'ils l'eussent réduit à la grosseur d'un grain de millet. Ils les jettoient ensuite sous des meules pour le broyer en une poudre aussi fine que la plus fine farine. On étendoit ensuite cette espece de poussiere sur des planches larges & un peu inclinées; on l'arrosoit de beaucoup d'eau pour emporter ce qu'il y avoit de plus grossier & de plus terrestre. Après ce lavage qu'on répétoit plusieurs fois, les ouvriers frottoient quelque tems entre leurs mains la matiere qui restoit, l'essuyant même avec de petites éponges jusqu'à ce que la poudre d'or fût entierement nette. D'autres ouvriers prenoient cet or & le mettoient dans des pots de terre. Ils y mêloient dans une certaine proportion du plomb, des grains de sel, un peu d'étain (1) & de la farine d'orge. On versoit le tout dans des vaisseaux couverts & luttés exactement, qu'on tenoit cinq jours & cinq nuits consécutives dans un feu de fonte. Quand les vaisseaux étoient refroidis, on les déluttoit, & on trouvoit l'or parfaitement épuré avec très-peu de déchet. Telle étoit la méthode employée de tems immémorial par les Egyptiens pour bénéficier les minérais d'or. En général il ne paroît pas que les anciens ayent fait usage du vif argent pour purifier l'or & l'argent (2). Ils employoient les bains de plomb [a], & c'étoit à force de fondre & de refondre les métaux, qu'ils parvenoient à les affiner. Les Péruviens qui faisoient un grand usage de l'or & de l'argent, n'en sçavoient pas davantage [b].

De quelque maniere au surplus qu'on ait découvert le secret de fondre & de purifier les métaux, la connoissance en remonte à une très-haute antiquité. Job parle de la maniere d'éprouver l'or par le feu [c]. La quantité d'or & d'argent que nous voyons répandue dès les premiers siécles chez plusieurs peuples [d], doit nous faire juger que l'art de tirer les métaux des mines, & celui de les fondre & de les purifier, a été connu de très-bonne heure dans bien des contrées. L'Ecriture remarque qu'Abraham étoit très-riche en or & en argent [e]. Dès lors aussi ces métaux entroient dans le commerce comme signe & comme valeur de tous les autres effets. Les quatre cents sicles d'argent donnés par Abraham aux enfans de Heth pour l'achat d'un sépulcre [f], & l'argent dont Jacob charge ses enfans pour ache-

(1) Il y a des mines d'Etain en Afrique. Voyage de V. le Blanc, 2e Part. p. 80. = Hist. gén. des Voyag. t. 1. p. 25.

(2) Voy. Plin. l. 33. sect. 32. & les notes de Perrault sur Vitruve, l. 7. c. 8.

a Voy. Plin. ibid. sect. 19. = Suid. *voce* ἐξελιπε φυσητ. t. 1. p. 765.

b Hist. des Incas. t. 2. p. 315, 316.

c C. 23. ℣. 10.

d Voy. Diod. l. 1. p. 18.

e Gen. c. 13. ℣. 2.

f Ibid. c. 23. ℣ 16.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ter du bled en Egypte [a], prouvent inconteſtablement l'ancienneté des métaux dans le commerce.

Il a dû ſe paſſer quelque tems avant qu'on ait trouvé l'art de forger les métaux, & de les travailler convenablement à l'uſage auquel on les deſtine. Je penſe que d'abord on n'aura connu d'autre maniere de travailler les métaux, que celle de les couler dans des moules. Strabon parle de peuples qui ne ſe ſervoient que de cuivre fondu, ne ſçachant pas l'art de le forger [b]. Il y a pluſieurs nations qui encore aujourd'hui ſont dans la même ignorance [c]. Mais les peuples induſtrieux auront bientôt cherché les moyens de travailler les métaux d'une façon plus commode & plus convenable aux différens uſages auxquels on vouloit les employer. Ils auront pris garde, qu'excepté le plomb & l'étain, les métaux, après une premiere fonte, acquéroient dans le feu un degré ſenſible de ſoupleſſe & de flexibilité. L'idée ſera venue de les battre dans cet état de chaleur, & de leur faire prendre, par ce moyen, différentes formes. Il aura fallu conſéquemment imaginer des inſtrumens propres à travailler les métaux au ſortir du feu. Les cailloux & les pierres auront été probablement les premiers outils qu'on aura employés pour cette opération. Les voyageurs modernes ont trouvé pluſieurs peuples qui ne ſe ſervent point d'autres inſtrumens pour forger les métaux [d].

Ces pratiques groſſieres & informes n'auront pas ſubſiſté longtems chez les peuples inventifs. L'incommodité des outils de pierre ou de bois leur aura ſuggéré de bonne heure la penſée de ſe ſervir des métaux pour travailler les métaux. On aura d'abord jetté en moule quelques inſtrumens très-groſſiers & très-défectueux. Les Péruviens n'avoient pas l'uſage du marteau. Ils y ſuppléoient par certains outils faits avec un alliage de cuivre & de laiton. Ces inſtrumens étoient quarrés, mais cependant faits de façon qu'on pouvoit les empoigner [e]. On en doit dire autant des premiers outils. On ſera parvenu enſuite à en forger de moins imparfaits, avec leſquels on aura inſenſiblement réuſſi à donner aux ouvrages de métal des formes exactes & commodes. Les anciens faiſoient remonter aux tems les plus reculés l'invention du marteau, de l'enclume & des tenailles. Les Egyptiens attribuoient ces découvertes à Vulcain, un de leurs

[a] Gen. c. 43. ℣. 12.
[b] L. 15. p. 1044.
[c] Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 231.
[d] Rec. des Voyages au Nord. t. 3. p. 316. = Hiſt. gén. des Voyages, t. 5. p. 172. = Merc. de France, Février, 1719. p. 43 & 49. = Bibl. Univ. t. 2. p. 378.
[e] Hiſt des Incas. t. 2. p. 61.

premiers

premiers Souverains [a]. D'autres en faisoient honneur à Cyniras [b], pere d'Adonis, époque qui remonte également à la plus haute antiquité. Enfin il est parlé dans Job de l'enclume & du marteau [c].

On ne peut douter en effet que l'art de forger les métaux n'ait été connu très-anciennement dans quelques contrées de l'Asie & de l'Egypte. Nous voyons les armes de métal en usage dans la Palestine peu de siécles après le déluge. Moïse dit qu'Abraham tira son sabre pour immoler Isaac [d]. L'usage où étoient les anciens Patriarches de faire tondre leurs brebis [e], est encore une preuve des progrès qu'on avoit faits dans la fabrique des métaux. On sçavoit même dès-lors exécuter en or & en argent des ouvrages qui demandent de la délicatesse & de la précision [f]. Nous voyons enfin que tout ce qui concerne les métaux, soit par rapport aux lieux où ils se forment, soit par rapport à la maniere de les travailler, est très-clairement énoncé dans le livre de Job [g]. Le degré même auquel il paroît que du tems de Moïse les connoissances étoient portées en métallurgie, suffiroit seul pour prouver l'ancienneté de cet art. On ne pouvoit pas y avoir fait des progrès aussi grands que l'exigent les ouvrages dont il parle [h], si les premieres découvertes n'eussent pas été déja bien anciennes.

Les métaux que les hommes auront travaillés les premiers, ont été ceux qu'ils pouvoient se procurer le plus facilement, & dont la manipulation est la plus aisée. L'or, l'argent & le cuivre réunissent toutes ces qualités. J'ai déja observé qu'on en rencontroit souvent des masses considérables; que dans cet état, ces métaux étoient purs, sans mêlange, & qu'il étoit très-aisé de les fondre & de les affiner: c'est par cette raison que l'or, l'argent & le cuivre sont les premiers métaux qu'on ait travaillés. On aura même employé dans les commencemens l'or & l'argent à bien des usages auxquels la nature ne semble pas les avoir destinés [i]. L'ancienne tradition des Egyptiens portoit que, du tems d'Osiris, l'art de fabriquer le cuivre & l'or ayant été trouvé dans la Thébaïde, on avoit commencé par en faire des armes pour exterminer les bêtes féroces, & ensuite des outils pour cultiver la terre [k]. Les Egyptiens étoient alors dans le même état où l'on sçait qu'ont été bien des peuples [l] qui autrefois ont fait servir à

[a] Palœphat. in Chron. Alex. p. 45. C. = Cedren. p. 19. D. = Suid. t. 2. p. 85.
[b] Plin. l. 7. sect. 57. p. 413.
[c] Chap. 41. ℣. 15. & 20.
[d] Gen. c. 22. ℣. 6.
[e] Ib. c. 31. ℣. 19. c. 38. ℣. 12.
[f] Voy. *infrà* Chap. V.
[g] Chap. 28. = J'ai déjà dit que je croyois Job contemporain de Jacob. Voy. notre Dissert. à la fin du dernier vol.
[h] Voy. la 2e Part. Liv. II. Sect. 1ere. c. 4.
[i] Voy. Lucret. l. 5. v. 1269. = Serv. in Æneid. l. 12. v. 87.
[k] Diod. l. 1. p. 19.
[l] Voyez Hérod. l. 3. n. 23. = Heliod. Œthiop. l. 9, 10. = Rép. des Lett. t. 23. p. 521.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

presque tous leurs besoins l'or & l'argent. Lorsque les Carthaginois aborderent pour la premiere fois dans la Bétique (1), les habitans de cette contrée employoient l'argent aux usages les plus vils & les plus communs [a]. L'histoire de la découverte de l'Amérique, confirme la vérité de ces anciennes traditions. Les Espagnols virent avec surprise, que les Péruviens & les Mexicains faisoient servir l'or & l'argent à toutes sortes d'usages & de besoins [b]. Cette pratique leur étoit commune avec plusieurs autres nations de l'Amérique [c]. Mais il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé dans l'antiquité, que le cuivre.

La connoissance & la fabrique des métaux dont j'ai parlé jusqu'à présent, a été d'une grande utilité au genre humain. Ces découvertes néanmoins ne peuvent point entrer en comparaison avec celle du fer; il n'y en a point qui ait rejailli davantage sur tous les arts, ni qui ait plus contribué à leur avancement. Mais la découverte du fer & l'art de le mettre en œuvre a dû se présenter très-difficilement & assez tard; c'est, sans contredit, de tous les métaux celui qu'on aura connu le dernier, & le dernier aussi qu'on aura sçû travailler.

La nature a répandu le fer dans tous les climats: il n'y a cependant point de métal plus difficile à reconnoître & à découvrir. Rien ne le décele. La plûpart des autres métaux ont l'avantage & la propriété de se montrer souvent tels qu'ils sont, c'est-à-dire, sous la forme de métal. Les marcassites même d'or, d'argent, de cuivre, &c. ont ordinairement une certaine couleur & un certain éclat qui les font distinguer: mais le fer est presque toujours caché sous des enveloppes qui n'indiquent point du métal aux yeux du vulgaire. On ne le trouve pour l'ordinaire qu'en forme de roc, & enfoui profondément sous terre. Dans les pays même où ce métal abonde, & où il est le plus à découvert, on le foule aux pieds sans le connoître: ce n'est qu'une espece de gravier ou de sable noirâtre: il n'est distingué par aucun signe, des autres matieres, qui sans être fer, se présentent avec les mêmes apparences. Il faut être Naturaliste pour voir ce métal dans la mine, ou pour le reconnoître dans les terres & dans les sables qui en contiennent. Qu'aura-ce donc été pour des hommes qui, n'ayant jamais vû de fer, & n'en ayant par conséquent nulle idée, n'en cherchoient certainement pas? Comment auroient-ils tiré du fer de cette

(1) C'est le *Portugal.*
[a] Strabo, l. 3. p. 224.
[b] Voyage de Coréal. t. 1. p. 250. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 76.
[c] Voyage d'Anson *in*-4°. p. 42. = Riviere des Amazones par le P. d'Acugna, t. 3. p. 188. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 24. = Voyage de Coréal, t. 1. p. 280.

terre & de ce gravier, par des opérations qui se présentoient aussi peu à leur esprit, que le fer se montroit à leurs yeux?

En effet un des grands obstacles, & celui qui a dû retarder le plus long-tems l'usage du fer, c'est la manipulation de ce métal. Le fer est de tous les métaux le plus difficile à mettre en fusion. Une seule fonte d'ailleurs suffit pour rendre l'or, l'argent, & le cuivre, ductiles & malléables. Il n'en est pas ainsi du fer : un morceau de fer fondu sort intraitable du moule dans lequel il a été jetté, & n'est pas plus ductile qu'un caillou. Toujours dur & cassant dans cet état, il ne sçauroit souffrir le marteau ni à chaud ni à froid. Les limes, les cizeaux & les burins n'ont aucune prise sur ces sortes de masses [a]. Il a donc fallu, avant qu'on ait pû forger le fer, trouver l'art d'adoucir & de rendre ductile la premiere fonte. Pour mettre le fer fondu en état d'être forgé, il faut commencer par le fondre une seconde fois, le porter ensuite & le battre sous un marteau très-pesant, retirer cette masse, & la chauffer encore jusqu'au point de fusion, & la reporter brûlante sous le marteau à diverses reprises. Cette matiere cassante, à force d'avoir été chauffée & battue, se change en barres forgeables [b]. Toutes ces préparations bien plus compliquées que celles des autres métaux, ont dû nécessairement retarder l'usage du fer.

Je conviens que d'heureux hasards ont pû & même dû suppléer aux connoissances dont manquoient les premiers hommes. Quelque peu expérimentés qu'ils fussent en métallurgie, ils auront suivi les indications que la nature leur présentoit, & agi de conséquences en conséquences & de proche en proche; & il le faut bien, puisqu'enfin ils sont parvenus à trouver le secret de forger le fer; mais cette connoissance n'a pû être amenée que par un grand concours de hazards & de circonstances favorables qui ne se présentent que très-rarement. Les incendies des forêts, les feux souterrains, & tous les autres événemens qui originairement ont pû contribuer à donner des indices sur la fabrique de l'or, de l'argent & du cuivre, n'auront été d'aucune utilité pour celle du fer: nous en avons la preuve dans ce que l'histoire nous apprend des Mexicains & des Péruviens. Ces peuples qui possédoient depuis long-tems l'art de travailler l'or, l'argent & le cuivre, n'avoient aucune notion du fer [c], quoiqu'il y en ait abondamment au Mexique & dans le Pérou [d].

[a] Art de convertir le fer par M. de Réaumur, p. 2. & 390-395.

[b] Réaumur, ibid. p. 2, 3.

[c] Alonso Barba, t. 1. p. 111 & 118. = Hist. des Incas, t. 1. p. 103. t. 2. p. 61 & 319. = Acosta, Hist. nat. des Ind. fol. 132. = Voyag. au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 386 & 391. = M. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451.

[d] Hist. des Incas, t. 2. p. 61. = Alonso Barba. t. 1. p. 109, &c. = Hist. de la Virgin. p. 58 & 75. = N. Relat. de la France Equinox. p. 19. = Lettr. Edif. t. 11. p. 419, 420.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Tous les peuples ont été originairement dans la même ignorance; nous en avons des preuves inconteſtables, indépendamment du témoignage des Hiſtoriens. On conſerve dans pluſieurs cabinets de ces eſpeces de pierres vulgairement appellées *Pierres de foudre* (1). Elles ont la forme de haches, de ſocs de charrue, de marteaux, de maillets, ou de coins (2). La plûpart ſont d'une ſubſtance pareille à celle de nos pierres à fuſil, & d'une ſi grande dureté, que la lime n'y ſçauroit mordre. Ce qu'il faut particulierement remarquer, c'eſt qu'elles ſont preſque toutes percées d'un trou rond, placé à l'endroit le plus convenable pour recevoir un manche, & cette ouverture eſt diſpoſée de maniere que le manche y étant entré de force, il ne puiſſe en ſortir que difficilement, comme nous en uſons pour nos marteaux. Il eſt donc clair, par la ſeule inſpection, que ces pierres ont été travaillées de main d'homme. Les trous percés aux endroits où elles doivent être emmanchées, prouvent & leur deſtination & l'emploi qu'on en a fait pour différens uſages (3). Ce n'eſt point même ici une ſimple conjecture.

On ſçait que, de tems immémorial, les outils de pierre étoient en uſage dans l'Amérique [a]. On en a trouvé dans les tombeaux des anciens habitans du Pérou [b], & pluſieurs peuples s'en ſervent encore à préſent [c]. Ils préparent ces pierres, & les aiguiſent en les frottant ſur un grais; à force de tems, de travail & de patience, ils parviennent à leur donner la figure qui convient. Ils les ajuſtent enſuite très-artiſtement à un manche, & s'en ſervent de la même façon à peu-près que nous nous ſervons de nos inſtrumens de fer [d]. L'Aſie [e] & l'Europe [f] ſont parſemées de ces ſortes de pierres. On y en découvre très-ſouvent. Il a donc été un tems où les peuples de ces régions ont ignoré l'uſage du fer [g], comme les Américains l'ignoroient avant l'arrivée des Européens.

(1) En Latin *Ceraunia*.

(2) On en peut voir la figure dans Adrien Tollius, Hiſtor. Gemmar. & Lapid, l. 2. c. 261. p. 483.

(3) Pline ſemble l'avouer & le reconnoître, en diſant qu'elles ſont ſemblables à des coignées, *ſimiles eas eſſe ſecuribus*, l. 37. ſect. 51.

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 109, 110. = Hiſt. de la Virginie, p. 312, &c. = Lettr. Edif. t. 20. p. 224. t. 25. p. 124. = Voyage de Damp. t. 1. p. 93. = Nouv. Relat. de la France, Equinox. p. 152.

[b] Voyage au Pérou par D. Ant. d'Ulloa. t. 1. p. 384. = Voyage à l'Equateur par M. de la Condamine p. 104. = Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451.

[c] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 111. = Aloyſ. Cadam. Navigat. c. 66.

[d] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 110. = Lettr. Edif. t. 20. p. 224.

[e] La Carmanie, Province de Perſe & païs voiſin de la Chaldée, eſt, ſelon Agricola, un de ceux où l'on trouve le plus de ces pierres de foudre. De Nat. Foſſil. l. 5. c. 13. p. 262.

[f] Adrian. Tollius *loco cit.* c. 262. = Journ. des Sçav. Décemb. 1751. p. 778. = Diari. Ital. D. B. de Monfaucon, c. 28. p. 440. = Mém. de Trévoux, Février 1713. p. 289, 290.

[g] Voy. auſſi l'Hiſt. de Genghizcan par Petis de la Croix, p. 8.

Ire Partie
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Joignons à ces témoignages celui des Ecrivains de l'antiquité. Il est unanime sur le peu de connoissances que les premiers hommes ont eues du fer. Tous conviennent que ce métal est le dernier qu'on ait sçû travailler. Anciennement on employoit le cuivre à tous les usages auxquels nous faisons servir aujourd'hui le fer [a]. Les armes, les outils du labourage & des arts méchaniques étoient de cuivre, usage qui même a subsisté fort long-tems. Les écrits d'Homere ne permettent pas d'en douter. On y voit que du tems de la guerre de Troye, le fer étoit encore très-peu en usage. Le cuivre en tenoit lieu, & ce métal étoit employé tant à la fabrique des armes [b], qu'à celle des outils [c]. Il en a été de même pendant bien des siécles chez les Romains [d]. Presque tout ce qui nous reste des armes & des outils de ce peuple, est de cuivre [e]. La preuve la plus marquée que l'usage du cuivre a précédé celui du fer, c'est que les anciens se servoient de l'airain dans presque toutes les cérémonies religieuses [f]; telles que les sacrifices, les expiations, &c. Les Prêtres des Sabins se coupoient les cheveux avec des couteaux d'airain [g]. A Rome, le grand Pontife de Jupiter se servoit pour le même usage de ciseaux de cuivre [h]. Quand les Etrusques vouloient bâtir une nouvelle ville, ils en traçoient le circuit avec un coûtre d'airain [i].

Ce n'étoit pas au reste un usage particulier aux Grecs & aux Romains, il a été commun à toutes les nations de l'antiquité. Chez les Egyptiens les armes ordinairement étoient d'airain [k]. Du tems d'Agatarchide, on trouvoit encore dans la fouille des anciennes mines des ciseaux & des marteaux de cuivre [l]. Job parle d'arcs d'airain [m]. L'Ecriture dit que les Philistins s'étant rendu maîtres de Samson, le chargerent de chaînes d'airain [n]. Hérodote assure que chez les Massagetes, les coignées, les piques, les carquois, les haches, & jusqu'aux harnois de chevaux, étoient de ce métal [o]. En Angleterre [p],

[a] Hésiod. Theog. v. 722-726-733. Op. v. 150. 151. = Lucret. l. 5. v. 1286. = Varro *apud* August. de Civ. Dei, l. 7. c. 24. = Schol. Apollon. ad l. 1. v. 430. = Isidor. Origin. l. 8. c. 11. p. 71. C. l. 16. c. 19, 20. l. 17. c. 2.

[b] Iliad. l. 4. v. 511. l. 13. v. 612. l. 23. v. 560, 561. = Odyss. l. 21. v. 423. = Hésiod. Théogon. v. 316. = Plut. *in* Thes. p. 17. C. Paus. l. 3. c. 3. p. 211. = Athen. l. 6. p. 232.

[c] Iliad. l. 5. v. 723, &c. l. 23. v. 118. = Odiss. l. 5. v. 244.

[d] Dyonis. Halic. l. 4. p. 221. = T. Livius, l. 1. n. 43.

[e] Voy. le Rec. d'Antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 237, 238 & 261, 262. = Mém. de Trev. Septembre 1713. p. 1535, 1536. 1537.

[f] Schol. Théocrit. ad Idyll. 2. v. 36. = Macrob. Sat. l. 5. c. 19. p. 511, 512. = P. Festus, voce *Acieris* p. 4. = Plut. in Thes. p. 17. C.

[g] Macrob. Sat. L. 5. c. 19. p. 512.

[h] Serv. ad Æneid. l. 1. v. 448.

[i] Macrob. *loco cit.* p. 512.

[k] Diod. l. 1. p. 19.

[l] Apud Phot. p. 1341 & 1344.

[m] Chap. 20. v. 24.

[n] Judic. c. 16. ℣. 21. selon l'*Hébreu.*

[o] L. 1. n. 215.

[p] Mém. de Trevoux, Février 1713. p. 288-292-295.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

dans la Suisse, dans l'Allemagne, & surtout dans les pays du Nord [a], on trouve fréquemment dans les anciens tombeaux des armes de cuivre, des anneaux & d'autres instrumens du même métal.

Il en étoit de même en Amérique; les armes & les outils de cette partie du monde étoient de cuivre [b]. On a découvert des haches de ce métal dans les sépulcres des anciens habitans du Pérou [c]. Ces haches ne different gueres des nôtres pour la façon (1). Aujourd'hui encore au Japon, tous les instrumens, qui dans les autres pays s'exécutent en fer, sont de cuivre ou d'airain [d]. Enfin tout nous prouve que dans l'antiquité il n'y a point de métal qui ait été plus généralement employé. Plusieurs raisons en ont déterminé l'usage. Le cuivre se tire facilement de la mine, on l'y trouve en parties fort étendues; il se met aisément en fusion, & c'est, après l'or & l'argent, le plus ductile de tous les métaux.

Mais le cuivre est un métal mol qui s'émousse très-facilement. Il ne seroit donc pas en état par lui-même de résister aux efforts que demandent plusieurs des travaux auxquels on l'employoit. Pour exécuter avec le cuivre tout ce que nous exécutons à présent avec le fer, il a donc fallu chercher & trouver le secret de le durcir. La trempe est le moyen que les anciens paroissent avoir le plus généralement employé. Les premiers Ecrivains de l'antiquité l'assurent [e], & leur témoignage est confirmé par l'examen que des gens de l'art ont fait de plusieurs monumens de cuivre Grecs & Romains qu'on a recouvrés [f]. C'est même un fait dont il n'est plus possible de douter après les recherches & les expériences que M. le Comte de Caylus a faites en dernier lieu sur la trempe du cuivre. Ses opérations lui ont donné un cuivre très-dur, fondu, forgé, allié, trempé, susceptible de la meule, révêtu enfin de toutes les propriétés du fer [g]. On peut durcir encore le cuivre par l'alliage. Les anciens habitans du Pérou connoissoient cette opération. Ils s'en servoient pour rendre plus solides leurs outils & leurs armes [h], qui n'étoient que de cuivre.

[a] Nouvell. Litt. de la Mer Baltique, ann. 1699. p. 88. ann. 1700. p. 14-24-333. = Journ. des Sçav. Décemb. 1751. p. 778. = Rudbek Atlant. Part. 3. c. 7. p. 145. = Scheuzer. Physiq. Sacr. t. 6. p. 102.

[b] Acosta, Hist. nat. des Indes, l. 4. c. 3. fol. 132, *recto*. = Conq. du Pérou, t. 1. p. 24 & 87.

[c] Voyag. au Pérou par D. Ant. d'Ulloa, t. 1. p. 384. = Mém. de l'Acad. de Berlin, 1746. p. 451. = Mém. de Trev. Juillet 1703. p. 1115. = Rec. d'Antiq. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 168. = Hist. des Incas, t. 2. p. 120.

(1) D. Ant. d'Ulloa en rapporte la figure, *loco cit.*

[d] Kæmpfer, Hist. du Japon, t. 1. p. 74.

[e] Tzetzès ad Hesiod. Op. & Dies. v. 150. p. 48.

[f] Rec. d'Antiquit. par M. le C. de Caylus. p. 242 & 246. = Montfaucon Diar. Ital. c. 5. p. 70. c. 12. p. 167.

[g] Caylus ibid. p. 242.

[h] Alonso Barba. t. 1. p. 118. = Rec d'Antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 250, 251.

En soutenant, au surplus, qu'originairement le cuivre a tenu lieu du fer, je ne prétens pas nier que ce dernier métal ait été entiérement inconnu dans les siécles qui fixent présentement notre attention. Plusieurs témoignages nous autorisent à croire que quelques peuples ont possédé d'assez bonne heure le secret de travailler le fer. Il y avoit une tradition chez les Egyptiens, qui portoit que Vulcain leur avoit appris à forger des armes de fer [a]. Les Phéniciens mettoient aussi au nombre de leurs plus anciens Héros, deux freres qui passoient pour avoir trouvé le fer & la maniere de le travailler [b]. Les Crétois, au rapport de Diodore, plaçoient également la découverte & la fabrique du fer dans les tems les plus reculés de leur histoire [c]. Les Dactyles du mont Ida prétendoient avoir appris de la mere des dieux l'art de travailler ce métal [d]. Enfin Prométhée, dans Eschyle, se vante d'avoir enseigné aux hommes la fabrique de tous les métaux [e]. Quelques auteurs attribuent la découverte & l'usage du fer aux Cyclopes [f]; d'autres aux Chalybes [g], peuples très-anciens & très-renommés pour leur habileté à travailler ce métal [h]. Les Chalybes habitoient sur le rivage méridional du Pont-Euxin, entre la Colchide & la Paphlagonie (1). Clement Alexandrin prétend que le secret de rendre le fer malléable, est dû aux Noropes [i]. Cette nation étoit située dans la Pannonie le long du Danube, entre le Noricum & la Mœsie. Sans nous arrêter à discuter toutes ces différentes traditions qui sont sujettes à bien des difficultés & des contradictions, le livre de Job prouve que dès les siécles dont nous parlons, on connoissoit & on sçavoit travailler le fer dans quelques contrées [k]. Les livres de Moïse peuvent aussi fournir un témoignage très-marqué de l'ancienneté de cette découverte. De la maniere dont ce Législateur parle du fer, il falloit que ce métal fût en usage depuis long-tems en Egypte

[a] Chron. Pascal, p. 45. C.=Cedren. fol. 19. D.

Il y a une contradiction manifeste dans Cédrene. Après avoir dit que Vulcain avoit enseigné aux Egyptiens à fabriquer des armes de fer, il ajoute qu'ayant obtenu du Ciel par ses prieres des tenailles, il s'en servit pour montrer l'art de forger le cuivre.

Voyez aussi le passage d'Agatarchide *suprà*, p. 149. *note* l.

[b] Sanchon. apud Euseb. p. 35 C.

[c] L. 5. p. 381.

[d] Sophocl. *apud* Strab. l. 10. p. 725. = Diod. l. 17. p. 726.=Auctor Phoronid. apud Schol. Apollon, ad l. 1. v. 1129. = Strabo, l. 10. p. 726. l. 14. p. 966.

[e] In Prometh. *vincto*. v. 501.

[f] Plin. l. 7. sect. 57. p. 414.

[g] Ammian. Marcell. l. 22. c. 8. p. 312. = Schol. Apollon. ad l. 2. v. 375.=Tzetzès, Chil. 10. v. 338.

[h] Æschyl. in Prometh. *vincto*. v. 713. = Virg. Georg. l. 1. v. 58.

(1) Voyez le Dictionnaire de la Martiniere au mot *Chalybes*, art. 3. & la Carte de M. Danville pour la Retraite des dix mille.

[i] Strom. l. 1. p. 363.

[k] Chap. 19. ℣. 24. c. 20. ℣. 24. c. 28. ℣. 2. c. 40. ℣. 13. c. 41. ℣. 18.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

& dans la Palestine; il en releve souvent la dureté [a]. Il marque que le lit d'Og, roi de Basan, étoit de fer [b]; il parle des mines de fer [c], & compare la rigueur de la servitude que les Israélites éprouverent en Egypte, à l'ardeur d'un fourneau où l'on fond ce métal [d]. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que dès-lors on faisoit en fer des épées [e], des couteaux [f], des coignées [g], & des instrumens à tailler les pierres [h]. Pour parvenir à faire des lames de couteaux, d'épées, &c. il a fallu trouver l'art de convertir le fer en acier, & le secret de la trempe. Ces faits me paroissent prouver suffisamment que la découverte de ce métal & l'art de le travailler remonte à des tems très-anciens dans l'Egypte & dans la Palestine.

Mais en convenant que quelques peuples ont sçû travailler le fer très-anciennement, il faut reconnoître en même tems que l'usage n'en étoit alors ni fort commun ni fort répandu. Il n'y a qu'une voix dans l'antiquité sur l'emploi que tous les peuples connus ont fait du cuivre à la place du fer, usage qu'on sçait avoir subsisté pendant bien des siécles, chez des nations fort éclairées, & dans des pays très-policés. Il n'est pas même hors de propos de remarquer qu'on ne voit point qu'il soit entré de fer, ni dans la construction du tabernacle élevé par Moïse dans le désert, ni dans celle du temple de Salomon.

Après avoir parlé des arts que le besoin & la nécessité ont fait inventer, il faut passer à ceux qui doivent leur naissance au loisir & au luxe, fruits de cette abondance, dont l'agriculture est la source & le principe. Le nombre de ces arts a été plus considérable qu'on ne seroit porté à le croire des siécles qui nous occupent présentement. Les premiers peuples connoissoient l'art de dessiner, celui de mouler les métaux, de les graver; ils avoient aussi quelques notions de la sculpture, & de quantité d'autres arts, dont la magnificence qui régnoit dans certains pays, peu de tems après le déluge, suppose nécessairement l'usage. Je dirai à ce sujet que dans mes recherches, j'ai toujours vû avec étonnement l'origine des arts de pur agrément, être aussi ancienne que celle des arts les plus indispensables. Jubal, inventeur des instrumens de musique, étoit frere de Tubalcaïn inventeur de la métallurgie [i]. Je me bornerai pour le moment à exposer

[a] Levit. c. 26. ℣. 19. = Deut. c. 28. ℣. 23. & 48.
[b] Deut. c. 3. ℣. 11.
[c] Ibid. c. 8. ℣. 9.
[d] Ibid. c. 4. ℣. 20.
[e] Num. c. 35 ℣. 16.
[f] Levit c. 1. ℣. 17.
[g] Deut. c. 19. ℣. 5.
[h] Ibid. c. 27. ℣. 5.
[i] Gen. c. 4. ℣. 21, 22.

de

de l'origine du dessein, de l'orfévrerie & de la sculpture : je remets à parler de la musique & de quelques autres arts, à l'article où je traiterai des mœurs & usages des siécles qui sont l'objet de cette premiere Partie.

CHAPITRE CINQUIEME.

De l'origine du Dessein, de la Gravure en creux, de la Ciselure, de l'Orfévrerie & de la Sculpture.

IL SEROIT aussi difficile qu'inutile de rechercher dans l'obscurité des premiers tems, l'origine précise de l'art de dessiner, de mouler les métaux, de les graver, de sculpter le bois, la pierre, &c. On ne peut rien dire de certain sur l'époque & la gradation de ces connoissances : on peut assurer seulement qu'elles sont de la plus haute antiquité. L'homme est né imitateur : on apperçoit chez tous les peuples un penchant décidé à copier les objets qui se présentent à leur vûe. Les nations les plus sauvages, celles qui ont le moins de relations & de commerce avec les peuples policés, ont cependant une idée de l'art de dessiner, c'est-à-dire, d'imiter, bien grossiérement à la vérité, les objets de la nature [a].

L'ombre que produit sur une surface qui lui est opposée, tout corps placé entre cette surface & la lumiere dont il est frappé, a fourni la premiere idée du dessein. Quelqu'un ou plus intelligent ou plus oisif que les autres, s'étant arrêté à considérer cet effet de l'ombre, s'avisa de tracer sur le trait qu'elle formoit, une ligne qui en suivoit exactement le contour. Lorsque l'ombre eut disparu, le simple trait qui en conservoit la forme, fit appercevoir une sorte de ressemblance avec l'objet qui avoit produit l'ombre [b].

Ce que le hasard avoit fait naître aura bientôt été réduit en art & en méthode. On se sera essayé, d'après les prémieres épreuves, à répésenter & à copier les objets sans le secours de leur ombre. Peu-à-peu on aura accoutumé la main à se laisser guider par l'œil, & à suivre les proportions que la vûe lui dictoit. Le dessein, dans son origine, étoit tout-à-fait informe : il ne consistoit que dans la circonscription du contour extérieur des objets. On tenta ensuite d'exprimer les par-

[a] Voyage de J. de Lery, p. 277. = Lescarbot, Hist. de la Nouv. Franc. p. 692. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 44.

[b] Acad. des Inscript. t. 19. p. 252.

ties intérieures que l'ombre ne dessine point, telles, par exemple, si c'étoit une tête; que les yeux, le nez, la bouche, &c. En effet, de même que les formes extérieures étoient dessinées par le moyen du trait tracé sur l'ombre, de même aussi falloit-il tâcher de rendre sensibles les parties intérieures des objets [a]. On y réussit en répandant différens traits dans l'espace formé par les contours extérieurs.

Le charbon, la craye, &c. auront fourni aux premiers hommes les moyens de dessiner sur le bois, sur la pierre, &c. Ils auront pû aussi s'exercer sur le sable, sur les terres molles, &c. On aura essayé ensuite, à l'aide des cailloux & d'autres instrumens tranchans, d'imprimer des traits sur les matieres qui, par leur solidité, fussent propres à les conserver long-tems & sûrement. La forme que prennent les corps mols insinués dans les corps durs, & réciproquement l'empreinte que les corps durs laissent sur les corps mols, auront suggéré bientôt l'art de mouler. La vûe enfin de ces ébauches de sculpture que la nature offre si fréquemment, aura donné l'idée de tailler le bois, la pierre, &c. C'est ainsi que successivement la gravure en creux, la ciselure, l'orfévrerie & la sculpture auront pris naissance, arts que je crois avoir précédé la peinture.

Les premiers hommes ont pû acquérir d'assez bonne heure une partie des connoissances dont nous parlons. Ils ont pû graver sur le bois, sur la pierre, & même les tailler, avant que de sçavoir l'art de travailler les métaux. L'exemple de plusieurs nations sauvages nous autorise à le croire. Les peuples qui habitent le long de la riviere des Amazones, travaillent en sculpture, quoiqu'ils n'ayent pas l'usage des métaux [b]. Il en est de même de plusieurs autres nations [c]; tout nous invite donc à faire remonter aux tems les plus reculés l'origine des arts dont il s'agit dans ce Chapitre. Il ne me reste qu'à proposer quelques conjectures sur leur gradation, & à examiner le progrès qu'on pouvoit y avoir fait dans les siécles que nous parcourons présentement.

Après les desseins sur les surfaces plates, l'art de mouler est, je crois, le premier dans lequel on se sera exercé. Il a suffi, pour en prendre les premieres notions, de considérer la forme qu'acquéroient certains corps d'une consistance peu dure, en s'insinuant dans les cavités des matieres compactes & solides. Il n'en aura pas fallu davantage pour donner l'idée des moules; on aura suivi les leçons de la

[a] Acad. des Inscript. t. 19. p. 252.

[b] Relat. de la Riviere des Amazones par le P. d'Acugna. t. 3. p. 104, 105.

[c] N. Relat. de la France Equinox. p. 140. = Laët Hist. des Ind. Occid. l. 2. c. 16, p. 57.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nature. On aura cherché des qualités de terres, qui, quoique compactes, puſſent ſe pétrir aiſément. L'art de mouler n'eſt point inconnu aux Sauvages [a].

On aura d'abord moulé l'argille, le plâtre, &c. Mais il y a bien de l'apparence que les peuples policés n'auront pas été long-tems à n'employer que des matieres fragiles pour les ouvrages de relief. Le déſir de donner plus de ſolidité & de durée à leurs productions, leur aura ſuggéré bientôt les moyens d'y faire ſervir les métaux. On le voit par les préſens qu'Eliézer offrit à Rebecca. Ils conſiſtoient dans des vaſes d'or & d'argent, & des pendans d'oreilles [b]. Il paroît même que dès lors ces ſortes de bijoux étoient aſſez communs chez quelques peuples de l'Aſie. Moïſe dit que Jacob engagea les perſonnes de ſa ſuite à ſe défaire de leurs pendans d'oreilles [c]. Juda donne en gage à Thamar ſon braſſelet & ſon anneau [d]. L'uſage en étoit également ancien en Egypte. Pharaon, en élevant Joſeph à la dignité de premier Miniſtre, lui remet ſon anneau, & le fait revêtir d'un collier d'or [e]. On ſçait enfin que ce Patriarche ſe ſervoit ordinairement d'une coupe d'argent [f]. On peut joindre à ces témoignages de l'Hiſtorien ſacré, celui des Auteurs prophanes. On voit, par leurs écrits, l'art de travailler l'or & l'argent, établi dans l'Aſie [g] & dans l'Egypte [h] dès les tems les plus reculés.

Inſenſiblement l'art de mouler aura donné naiſſance à l'art de ſculpter le bois, la pierre & le marbre. Cette opération eſt une imitation de celle de la nature, qui offre aſſez ſouvent à nos yeux des ébauches de ſculpture; le relief a d'ailleurs une parfaite conformité avec les objets tels que nous les voyons. Les premiers eſſais de la ſculpture auront été des repréſentations en terre. On aura commencé par employer les matieres dont on faiſoit le plus d'uſage. La néceſſité de ſe procurer des vaſes, avoit appris aux premiers hommes à manier la terre & l'argille. Ils s'en feront ſervis naturellement pour repréſenter les objets qu'ils vouloient imiter. On n'a pas beſoin de beaucoup d'inſtrumens pour exécuter ces ſortes d'ouvrages. C'eſt avec la main qu'on les travaille, & les doigts ſont plus

[a] N. Relat. de la France Equinox. p. 140. = Leſcarbot, Hiſt. de la N. France, p. 777.

[b] Gen. c. 24. ℣. 22 & 53.

[c] Ibid. c. 35. ℣. 4.

[d] Ibid. c. 38. ℣. 18.

Il y a lieu de croire que cet anneau étoit gravé. Le terme Hébraïque חתם *Khtham*, ſignifie un cachet. Or un cachet devoit porter quelque marque diſtinctive, quelque gravure. Voy. les Mém. de Trév. Sept. 1750. p. 2051.

[e] Gen. c. 41. ℣. 42. = Voy. *infrà*, Liv. VI. Chap. II.

[f] Gen. c. 44. ℣. 2.

[g] Diod. l. 2. p. 122, 123. = Plin. l. 31. Sect. 15. p. 614.

[h] Diod. l. 1. p. 19.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

d'usage que tous les autres outils. Trois ou quatre morceaux de bois, tout au plus, suffisent pour perfectionner tout l'ouvrage [a]. C'est la simplicité de cette pratique qui faisoit dire à Pasitéle, fameux Statuaire de l'antiquité : « Que l'invention de modeler la terre, étoit la » mere qui avoit enfanté l'art de faire des figures de marbre & de » bronze [b] ». Originairement chez tous les peuples connus, les statues des dieux n'étoient que de terre moulée.

Des modéles en terre, aux représentations en bois & en pierre, le pas a dû être difficile. Il paroît cependant que les premiers peuples n'ont pas tardé à le franchir. Le culte des idoles remonte à une très-haute antiquité [c]. Il étoit répandu dans l'Asie & dans l'Egypte dès le tems d'Abraham [d] & de Jacob [e]. L'idolatrie a certainement beaucoup contribué au progrès de la sculpture. Quoique dans l'origine, des matieres informes ayent été l'emblême & la représentation des objets qu'on adoroit, les peuples policés n'ont pas tardé à se faire des images de leurs dieux, moins grossieres & plus artistement travaillées. Les Téraphim que Rachel déroba à son pere Laban [f], étoient, suivant l'avis des meilleurs Interprétes, de petites idoles qui avoient la figure humaine. Tout nous annonce d'ailleurs l'ancienneté de la sculpture dans l'Asie & dans l'Egypte : sans parler des témoignages que les Historiens profanes pourroient nous fournir [g], l'Eternel défend à son peuple d'avoir aucune image taillée [h], de se faire des dieux d'or & d'argent [i]. Il lui ordonne aussi de briser toutes les statues des divinités adorées par les Chananéens [k]. Moïse, parlant aux Israélites dans le désert, leur dit : « Vous sçavez comment nous avons passé » au milieu des nations, & qu'en passant vous y avez vû leurs abomi- » nations, leurs idoles de bois & de pierre, d'or & d'argent [l] ». Ces faits prouvent l'ancien usage où étoient ces peuples d'avoir des images taillées & sculptées. Je pourrois encore parler du veau d'or élevé d'après les modéles que les Israélites en avoient vû dans l'Egypte : mais je crois en avoir dit assez pour établir que l'origine & l'usage de la sculpture remonte aux tems les plus réculés.

Cette partie des arts aura été fort grossiere dans les premiers tems. La sculpture, en effet, dépend d'un trop grand nombre de connois-

[a] Félibien, Principes d'Architect. l. 2. c. 1.
[b] Plin. l. 35. sect. 45. p. 711.
[c] Josué, c. 24. ℣. 14.
[d] Id. Ibid.
[e] Gen. c. 31. ℣. 19. c. 35. ℣. 2 & 4.
[f] Gen. c. 31. ℣. 19 & 30.
[g] Voy. Sanchoniat. apud Euseb. l. 1. p. 39. — Hérod. l. 2. n. 4-143-149. — Diod. l. 1. p. 19 & 62. l. 2. p. 122, 123.
[h] Exod. c. 20. ℣. 4.
[i] Ibid. ℣. 24.
[k] Exod. c. 23. ℣. 24.
[l] Deut. c. 29. ℣. 16, 17.

ſances, pour qu'on ne ſente pas que même chez les nations qui y ont excellé, elle n'a pû avoir que de foibles commencemens. Nous ne ſommes plus à portée de juger des productions des premiers peuples. On peut cependant s'en former une idée d'après ce que les anciens nous diſent des premiers eſſais de la ſculpture chez les Grecs, art que ces peuples avoient appris des Egyptiens [a]. Leurs ſtatues n'étoient originairement que des maſſes informes & quarrées qui ſe terminoient en gaîne. Long-tems encore après, leurs connoiſſances ſe bornoient à faire des figures dont les bras étoient pendans & collés ſur le corps, les jambes & les pieds joints l'un contre l'autre, ſans geſte, ſans attitude & ſans correction [b]. Nous ſçavons d'ailleurs que la ſtatue de Memnon ſi révérée chez les Egyptiens, étoit dans ce goût [c]. Tels auront été probablement les premiers eſſais de la ſculpture chez tous les peuples.

Il faudroit cependant prêter aux ſiécles dont je parle, des connoiſſances beaucoup plus étendues, s'il étoit poſſible d'ajouter foi à ce que diſent certains auteurs des ouvrages exécutés par Sémiramis. Cette Princeſſe, avoit, dit-on, fait repréſenter dans ſon palais, ſur la brique, des animaux en relief de toute eſpece. On avoit enſuite appliqué ſur ces figures des couleurs qui imitoient la nature, de ſorte qu'elles paroiſſoient vivantes; ces animaux avoient plus de quatre coudées de haut. Au milieu d'eux paroiſſoit Sémiramis qui perçoit un tigre de ſon dard, & auprès d'elle Ninus qui tuoit un lion d'un coup de lance. Dans un autre endroit de ce même palais, on avoit placé la ſtatue de Jupiter-Bélus, celles de Ninus, de Sémiramis, & des principaux officiers de l'Etat; toutes ces figures étoient, dit-on, exécutées en bronze [d].

On ajoute encore que, ſur le haut d'un temple élevé par ſes ordres au milieu de Babylone, cette Princeſſe avoit fait placer trois ſtatues d'or maſſif, repréſentant Jupiter, Junon & Rhéa. Jupiter étoit debout dans la diſpoſition d'un homme qui marche: il avoit quarante pieds de haut. Rhéa étoit aſſiſe dans un chariot d'or; elle avoit à ſes genoux deux lions, & à côté d'elle deux énormes dragons d'argent. Junon, qui étoit debout, tenoit de la main droite un ſerpent par la tête, & de la gauche un ſceptre chargé de pierreries. Il y avoit devant ces trois divinités une table d'or longue de quarante pieds &

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 109.
[b] Voy. la 2de Partie du l. 2. ſect. 2.
[c] Philoſtrat. de vita Appollon. l. 6. c. 4. p. 233 & 234.
[d] Diod. l. 2. p. 121, 122.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

large de quinze. Sur cette table étoient posées deux urnes, deux cassolettes & trois grandes coupes d'or chacune d'un poids énorme [a].

Quelque considérables que paroissent ces ouvrages, ils méritent cependant peu d'attention, eû égard aux travaux que Semiramis fit exécuter, dit-on, au mont Bagisthan: une des faces de cette montagne présentoit un rocher escarpé, de dix-sept stades de hauteur perpendiculaire (1), & plein d'inégalités. Semiramis commença par le faire unir; ensuite elle y fit tailler sa figure accompagnée de cent de ses gardes [b].

Il faut avouer que la sculpture auroit fait de grands progrès dès les premiers siécles, si les faits dont je viens de parler, étoient bien prouvés; mais je suis fort éloigné d'en porter un pareil jugement. Ils me paroissent plus que suspects. On y voit régner un caractere d'exagération qui tient beaucoup de la fable; le merveilleux en est inséparable. Remarquons même que Diodore [c] & Strabon [d] qui attestent que de leur tems il subsistoit encore plusieurs monumens attribués à Semiramis, tels que des chemins magnifiques, des ponts, des canaux, des aqueducs, &c. ne mettent point dans ce nombre les merveilleux ouvrages du mont Bagisthan; Diodore, le seul des anciens qui en parle, ne les rapporte que sur la foi de Ctesias, & on n'ignore pas combien ce dernier auteur est décrié. Enfin il n'en étoit point fait mention dans une ancienne inscription élevée à l'honneur de cette Princesse [e], que Polien nous a conservée. On y voit un assez grand détail des ouvrages construits par Semiramis: auroit-on oublié dans cette liste un fait aussi singulier que celui d'avoir fait sculpter une montagne, fait dont on ne voit d'exemples nulle part (2)?

Le P. Martini rapporte, il est vrai, qu'à la Chine on voit une montagne taillée en statue, d'une si prodigieuse grandeur, qu'on en peut distinguer le nez & les yeux à quelques milles de distance [f]. Le Pere Kircher parle aussi de deux autres montagnes du même pays, dont l'une a la forme d'un dragon, l'autre celle d'un tigre [g].

On pourroit conclure, d'après ces faits, que les ouvrages exécutés par Semiramis au mont Bagisthan, ont pû exister, puisqu'il s'en voit à la Chine de semblables ou même de supérieurs. Mais je crois

[a] Diod. l. 2. p. 123.

(1) C'est-à-dire, près de $\frac{3}{4}$. de lieues, à prendre 24. stades pour une lieue, & donnant à chaque stade 125 pas.

[b] Diod. l. 2. p. 126, 127.

[c] Liv. 2. p. 126, 127.

[d] Liv. 16. p. 1071.

[e] Stratag. l. 8. c. 26.

(2) On pourroit peut-être m'objecter les ruines de Persepolis, mais je n'y vois rien de comparable avec les ouvrages de Sémiramis tels qu'ils nous sont présentés dans Diodore.

[f] Atlas Sin. p. 69.

[g] China illustr. l. 4. c. 4. p. 231.

les uns aussi vrais que les autres ; enfin, quand on en voudroit même admettre la réalité, je doute qu'on en puisse rapporter l'époque aux siécles dont je parle présentement. On sçait qu'il y a eu plusieurs Reines d'Assyrie connues sous le nom de Semiramis [a]. On a voulu attribuer à l'épouse de Ninus, ce qui avoit été exécuté en différens tems & par différentes Princesses [b]. La confusion des noms aura sans doute occasionné l'erreur que je combats, erreur qui vraisemblablement aura été fortifiée par le penchant naturel qu'on a pour tout ce qui tient du prodige, foible dont la plûpart des auteurs Grecs ont eu bien de la peine à se défendre.

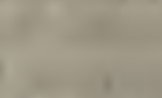
A l'égard de la peinture, je n'en dirai rien pour le moment. Je pense que cet art, à prendre le terme de peinture dans l'idée que nous y attachons aujourd'hui, n'existoit pas dans les tems dont je parle présentement. On pouvoit peut-être sçavoir barbouiller avec des couleurs quelques caprices sans principes & sans méthodes, comme on voit les sauvages le pratiquer [c]. Mais ce qu'on doit nommer proprement l'art de peindre, n'étoit pas connu. C'est au surplus un point de critique dont je remets la discussion à la seconde Partie de cet Ouvrage.

L'art de dessiner, & les pratiques qui y ont rapport, ne sont plus aujourd'hui que des arts d'agrément & de luxe ; mais dans leur origine le dessein, la gravure, &c. ont servi à des usages plus relevés & plus utiles ; c'est le seul moyen que les peuples ayent d'abord connu pour exprimer leurs pensées, & transmettre leurs connoissances à la postérité. Les desseins ont tenu lieu pendant bien du tems des lettres & des caracteres alphabétiques dont nous nous servons aujourd'hui. C'est ce qu'il faut développer, & terminer par la découverte de l'Ecriture, ce qu'il me reste à dire sur l'état des arts dans les siécles que nous parcourons présentement.

[a] Voy. Cedren, p. 15. — Conon, *apud* Phot. Narrat. 9. p. 428. — Euseb. Chron. l. 1. p. 80.

[b] Voy. Berof. *apud* Jos. in Appion. l. 1. c. 6. — Euseb. Chron. l. 1. p. 80.

[c] Voyage de J. de Lery, p. 277. — Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 44.



Ire PARTIE.
Depuis la Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SIXIEME.

De l'origine de l'Ecriture, & de ses progrès jusqu'à l'an 1690. avant J. C.

DE TOUS les tems, dans tous les pays & chez tous les peuples, on a cherché les moyens de conserver la mémoire des évenemens & des découvertes qu'on a cru devoir intéresser la postérité: mais l'écriture, c'est-à-dire, l'art de peindre la parole & de parler aux yeux, n'a été connue qu'assez tard. Pour transmettre le souvenir des faits importans, on a successivement imaginé différentes pratiques. La tradition, aidée de quelques monumens grossiers, est le premier moyen qu'on ait employé pour parvenir à ce but. L'usage étoit dans les premiers siécles, de planter un bois, d'élever un autel ou des monceaux de pierres; d'établir des fêtes, & de composer des espéces de cantiques à l'occasion des évenemens remarquables. Presque toujours on donnoit aux lieux où s'étoit passé quelque fait intéressant, un nom relatif à ce fait & à ses circonstances.

L'histoire de toutes les nations fournit quantité de preuves & d'exemples de ces pratiques originaires. On voit les Patriarches dresser un autel aux lieux où le Seigneur leur étoit apparu, planter un bois, élever des monceaux de pierres en mémoire des principaux évenemens de leur vie, & donner aux endroits où ils s'étoient passés, des noms qui en rappellassent le souvenir [a]. Si l'on consulte les Ecrivains profanes, ils déposent des mêmes usages [b]. Le fragment de Sanchoniaton nous apprend que les pierres brutes & les poteaux avoient été les premiers mémoriaux des peuples de la Phénicie [c]. On voyoit autrefois aux environs de Cadix, des amas de pierres qu'on disoit être des monumens de l'expédition d'Hercule en Espagne [d]. Les anciens habitans du Nord conservoient le souvenir des faits, en posant des pierres d'une grandeur extraordinaire en certains lieux [e]. C'est encore aujourd'hui un des moyens les plus usités par les Sauvages de l'Amérique,

[a] Gen. c. 12. ỳ. 9. c. 26. ỳ. 25. c. 35 ỳ. 7. c. 21. ỳ. 31 & 33. c. 26. ỳ. 20, & suiv.
[b] Voy. Diod. l. 4. p. 259 & 267. — Strabo, l. 3. p. 259 & 260. &c.
[c] Voy. Fourmont, Réflex. Critiques sur les Hist. des anc. Peuples, l. 2. p. 7.
[d] Strabo, l. 3. p. 202.
[e] Bibl. anc. & mod. t. 2. p. 248.

auxquels

auxquels l'écriture est inconnue [a]. Les Négres qui ignorent également cet art, ont imaginé des marques symboliques qui leur tiennent lieu d'inscriptions. Ils mettent, par exemple, des flêches sur les tombeaux des hommes, & des mortiers avec leurs pilons, sur les tombeaux des femmes [b]. L'usage de donner originairement à certains lieux des noms relatifs aux événemens qui s'y étoient passés, se retrouve jusques chez les peuples de l'Amérique [c].

L'établissement des fêtes dans l'antiquité, avoit également pour objet d'honorer la Divinité & de retracer le souvenir des événemens remarquables. Qu'on parcoure le calendrier des anciens peuples, on verra que toutes leurs fêtes avoient été instituées relativement à quelques traits de leur histoire: les Livres saints en fournissent quantité d'exemples [d], sans parler des historiens profânes.

On doit mettre aussi au nombre des moyens qui anciennement ont servi à conserver la mémoire des faits & des découvertes, certaines pratiques dont quelques nations ont fait usage. Les Chinois antérieurement à Fo-hi, c'est-à-dire, dans une antiquité très-reculée, avoient des cordelettes chargées d'un certain nombre de nœuds, qui par leurs distances & leurs divers assemblages, rappelloient à ces peuples, non-seulement les idées dont ils vouloient conserver le souvenir, mais leur servoient encore à communiquer aux autres leurs pensées [e].

Les Péruviens ne connoissoient point d'autre maniere d'écrire. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grand, & diversement combinés, formoient des registres qui contenoient les annales de l'Empire, l'état des revenus publics, le rôle des taxes & des impositions, les observations Astronomiques, &c. [f]. Les Nègres de Juida se servent encore des mêmes moyens [g]. On peut ajouter à ces pratiques, celles de ces peuples qui suppléent à l'écriture par le moyen de certains morceaux de bois entaillés diversement, dont ils se servent pour passer leurs actes & leurs contrats. J'en ai fait mention à l'article du Gouvernement [h] : pareil usage subsiste dans l'Albanie [i] & dans la Sibérie [k]. Les tailles de bois, dont se servent encore aujour-

[a] Journ. des Sçav. Mars, 1681. p. 46. == Voyage à la Baye d'Hudson, t. 2. p. 151.

[b] Hist. gén. des Voyages, t. 2. p. 468.

[c] Hist. des Incas, t. 1. p. 19-214-338.

[d] Exod. c. 12. ℣. 26, 27. == Voy. Calmet, t. 2. p. 130.

[e] Martini Hist. de la Chine, l. 1. p. 21.

[f] Hist. des Incas, t. 2. p. 27 & 35. == Conquête du Pérou, t. 1. p. 22. == Acosta, Hist. des Indes, l. 6. c. 8. fol. 285.

[g] Hist. gén. des Voyag. t. 4. p. 373 & 394.

[h] Liv. I. Chap. I. Art. I. p. 26.

[i] D'Herbelot Bib. Orient. *voce* Arnauth, p. 129.

[k] Rec. des Voyag. au Nord, t. 8. p. 402.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

d'hui nos boulangers, représentent assez fidelement l'image de ces pratiques grossieres.

Mais le moyen le plus généralement usité dans les premiers tems pour conserver la mémoire des faits, étoit de composer des espéces d'odes, ou cantiques. Ces sortes de poësies contenoient les principales circonstances de l'événement qu'on vouloit transmettre à la postérité [a]. On voit cet usage établi dans les siécles les plus reculés chez toutes les nations, tant de l'ancien, que du nouveau continent : chez les Egyptiens [b], dans la Phénicie [c], dans l'Arabie [d], à la Chine [e], dans les Gaules [f], en Grece [g], chez les Mexicains [h], & chez les Péruviens [i].

On retrouve les chansons historiques jusques chez les peuples les plus barbares & les plus sauvages. Les anciens habitans du Nord [k], du Bresil [l], de l'Islande [m], du Groeland [n], de la Virginie [o], de Saint-Domingue [p], & du Canada [q], avoient consigné dans des espéces de poëmes, les événemens dont ils avoient cru devoir conserver le souvenir. Ils les chantoient les jours de fêtes & de solemnités. J'ai fait voir à l'article du Gouvernement, que les premiers législateurs, pour faire connoître & transmettre leurs loix, les avoient aussi mises en chant [r].

Toutes ces différentes pratiques ont servi originairement à rappeller le souvenir des faits mémorables, & à perpétuer les découvertes importantes. La tradition suppléoit alors au défaut d'écriture; les peres expliquoient à leurs enfans le motif de ces établissemens, & les instruisoient des faits qui les avoient occasionnés (1).

a Voy. Strabo, l. 1. p. 34.
b Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757.
c Sanchoniat. *apud.* Euseb. l. 1. p. 38. A.
d Job. c. 36. ℣. 24.
e Lettr. Edif. t. 19. p. 477.
f Tacit. de mor. Germ. n. 2. = Biblioth. Univer. t. 6. p. 299.
g Acad. des Inscript. t. 6. p. 165. = Tacit. Annal. l. 4. n. 43.
h Théod. de Bry. Rer. Americ. t. 2. Part. 4. p. 123.
i Hist. des Incas, t. 1. p. 321. t. 2. p. 56, 57 & 145.

J'ai ouï dire que les Péruviens ont conservé & chantent souvent une fameuse Ode, qui contient l'histoire de la Création, suivant leur ancienne Théologie.

k Biblioth. Univ. t. 15. p. 380 & 389, &c. = Biblioth. Anc. & Mod. t. 2. p. 241. = M. de Trév. Juin 1703. p. 949, 950. Decem. 1719. p. 125.
l Voyage de Coréal. t. 1. p. 199 & 203. = Voyage de J. de Lery, p. 248.
m Bibl. Ancien. & Modern. t. 2. p. 241.
n Hist. Nat. de l'Islande, t. 2. p. 232.
o Journ. des Sçav. Mars, 1681. p. 46.
p Hist. gén. des Voyages, t. 12. p. 219.
q Mœurs des Sauvages, t. 1. p. 519.
r Liv. I. Chap. I. Art. I. p. 26, 27.

L'usage des cantiques Historiques a subsisté même depuis l'invention de l'Ecriture alphabétique. Après le passage de la mer rouge, Moïse composa un cantique sur cet événement miraculeux. Il nous a aussi conservé une espéce de poëme, composé par les Chananéens, sur la victoire que Séhon leur roi, avoit remportée sur celui des Moabites. Num. c. 21. ℣. 26, &c.

(1) Les Livres Saints nous fournissent un exemple bien marqué de ces anciennes pratiques. Voy. Exod. c. 12. ℣. 26. c. 13. ℣. 8. & Josué, c. 4. = Voy. aussi Diod. l. 5. p. 388. = L'Hist. de Gengizcan par Petis de la Croix, p. 8.

Quant aux actes ordinaires de la vie civile, tels que les ventes, les achats, les payemens, les obligations, &c. j'ai parlé à l'article du Gouvernement, de l'usage où l'on étoit anciennement de passer ces sortes d'actes pardevant des témoins [a].

Les pratiques que je viens d'indiquer ont pû suffire dans les premiers tems. Les sociétés étoient alors peu nombreuses; on n'avoit inventé que quelques arts; les besoins ne s'étoient pas encore multipliés; il y avoit peu de commerce; les idées & les langues étoient conséquemment peu abondantes. A mesure que les peuples se sont policés, leurs connoissances se sont étendues, les objets se sont multipliés: il a fallu alors, pour constater les faits, chercher des moyens plus commodes & plus précis que ceux dont je viens de parler. On a successivement inventé différens signes propres à représenter le discours, & à exprimer la pensée. C'est aux recherches & aux tentatives multipliées qu'on a faites pour y parvenir en différens tems, chez les peuples policés, que nous devons l'art d'écrire proprement dit, art dont il est impossible de pouvoir fixer précisément l'époque, & marquer exactement l'origine. C'est une question qui jusqu'à ce moment a beaucoup exercé les Critiques tant anciens [b] que modernes. L'examen de leurs différens sentimens entraîneroit bien des discussions. Je vais seulement exposer en peu de mots l'opinion qui m'a paru la plus vraisemblable.

L'homme a l'avantage singulier de pouvoir communiquer ses idées par le secours de sons articulés; mais les sons ne s'étendent pas au-delà du moment & du lieu où ils sont proférés. Il a donc fallu, pour perpétuer nos idées, trouver les moyens de donner aux sons de la durée & de l'étendue. On n'a pû y réussir qu'en inventant des figures, & des signes propres à représenter & à conserver les mots. On ne peut se former une idée claire & distincte de la maniere dont on sera parvenu à trouver l'Ecriture, qu'en suivant cet art dans ses différentes gradations. On y distingue facilement plusieurs époques & des progrès successifs assez marqués.

Le premier essai de l'art d'écrire, en prenant ce terme dans toute la généralité dont il est susceptible, a été la représentation des objets corporels. J'ai dit, dans le Chapitre précédent, que de tout

[a] *Suprà*, Liv. I. Chap. I. p. 25.

[b] Voy. Pline, l. 7. p. 412.

Il faut convenir que tout ce qu'on lit aujourd'hui dans Pline, sur l'invention des caractéres alphabétiques, est plein de contradictions. Il n'y a ni suite ni liaison dans son raisonnement. Il est évident que le texte de cet Auteur, dans ce passage, est altéré; j'en parlerai plus au long à l'article de l'Astronomie.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tems, & chez tous les peuples, on avoit cherché à imiter & à copier les divers objets que la nature offre à nos yeux. L'origine du dessein est presque aussi ancienne que celle du genre humain: l'idée en est, si on peut le dire, innée. Les premiers peuples imaginerent naturellement d'employer ce moyen pour rendre leurs pensées sensibles à la vue; ils commencerent par offrir aux yeux la représentation des objets dont ils vouloient parler. Pour faire connoître, par exemple, qu'un homme en avoit tué un autre, ils dessinoient une figure humaine étendue par terre, & une autre, vis-à-vis, droite, & tenant une arme à la main. Pour faire entendre que quelqu'un étoit abordé par mer dans un païs, on représentoit un homme assis dans une barque, & ainsi du reste.

On peut assurer, d'après ce qui subsiste encore des monumens de l'antiquité, que l'art d'écrire consistoit originairement dans une représentation informe & grossiere des objets corporels. Cette écriture, improprement dite, a été la premiere dont les Egyptiens ayent fait usage. Ils ont commencé par dessiner [a]. On peut conjecturer aussi que les Phéniciens n'ont point connu d'abord d'autre méthode [b]. Les Auteurs qui ont le mieux traité de l'histoire & des arts des Chinois, nous font voir comment les caracteres qui sont en usage aujourd'hui chez ces peuples, dérivent de la simplicité de la premiere pratique, où l'on exprimoit les pensées par l'image naturelle des objets susceptibles de représentation [c]. Je soupçonne qu'il en avoit été de même chez les Grecs originairement. Je fonde cette conjecture sur ce que le même mot signifie dans leur langue, également *Peindre* & *Ecrire* (1).

L'histoire des Mexicains nous offre un témoignage encore plus marqué des premiers essais de l'art d'écrire. La maniere dont les habitans des côtes maritimes de cet Empire donnerent avis à Montézuma de la descente des Espagnols, fut d'envoyer à ce Prince une grande toile sur laquelle ils avoient dessiné & peint soigneusement tout ce qu'ils avoient vu [d]. C'étoit la seule méthode que ces peuples connussent pour écrire leurs loix & leur histoire.

Il subsiste encore aujourd'hui un fragment très-curieux de ces peintures historiques, dont un habitant du Mexique donna l'explication aux Espagnols après la conquête de cet Empire [e]. Les sauvages nous

[a] Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, p. 28-46-114, 115 & 135.
[b] Ibid p. 26, &c.
[c] Ibid. p. 35, &c.
(1) Γϱάφειν.
[d] Acosta, l. 7. c. 24.=Conq. du Mexiq. l. 2. c. 1. p. 162, 163.
[e] Voy. l'Essai sur les Hiérogl. des Egypt. p. 18.

présentent journellement des modeles de cette premiere maniere d'écrire, & de communiquer les pensées [a].

Il seroit inutile d'insister sur les difficultés & les inconvéniens d'une pareille pratique. Quel tems & quel espace ne falloit-il pas pour décrire le moindre fait, ou pour représenter le moindre discours? On songea donc à simplifier les signes. Au lieu de dessiner un homme, un cheval, un arbre, &c. en entier, on se contenta d'en figurer les principaux traits. On abrégeoit ainsi le tems, & on diminuoit l'énorme grosseur des volumes. Il nous reste encore quelques traces de ces peintures abrégées dans les ouvrages d'Hor-Appollo. Cet auteur dit que les Egyptiens, pour signifier un foulon, peignoient anciennement les deux pieds d'un homme dans l'eau [b], & que pour marquer le feu, ils dessinoient une fumée qui s'élevoit en haut [c].

Cette maniere d'abréger les peintures fut le second degré de perfection qu'acquit la premiere méthode grossiere & barbare de représenter la pensée & les mots. On y reconnoît encore l'ignorance des anciens peuples, & l'habitude où ils étoient de copier les objets qui faisoient le sujet de leurs discours.

La nécessité où l'on se trouva insensiblement d'écrire beaucoup & sur divers sujets, fit bientôt sentir que la seule représentation des objets n'étoit pas suffisante pour rendre & faire entendre la plûpart des idées qu'on vouloit communiquer. Il y en a quantité en effet qu'on ne sçauroit exprimer par ce moyen, comme la parole, les changemens de rapport & de qualités, mais surtout les passions & les sentimens des êtres vivans: on chercha en conséquence à perfectionner l'ancienne pratique. On commença par imaginer & par ajouter aux peintures quelques signes & quelques traits qui servissent à désigner les passions, les actions, &c. Ces marques, figurées d'un certaine façon, & disposées d'une certaine maniere dont il a fallu convenir, faisoient à peu-près le même effet que notre écriture. Cependant elles n'avoient aucun rapport avec les sons qu'on proféroit pour exprimer les idées qu'elles représentoient (1). Tel aura été probablement le progrès successif des peuples dans l'art d'écrire.

Quelques nations ingénieuses imaginerent ensuite des méthodes dans lesquelles il y avoit beaucoup plus d'art, mais qui cependant

a Voy. Lettr. Edif. t. 17. p. 303, 304. == Voyage de la Hontan, t. 2. p. 193. == Conq. du Pérou, t. 1. p. 21. == Voyage à la Baye d'Hudson. t. 2. p. 271, 272. == Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 43. 44.

b L. 1, c. 65.

c L. 2. c. 16.

(1) Voyez les figures gravées sur les Obélisques, & les peintures Méxicaines rapportées dans le Recueil de Voyag. publié par Thévenot, t. 2.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

étoient encore sujettes à bien des inconvéniens. La plus célebre de toutes est celle dont les Egyptiens passent pour les inventeurs, & à laquelle on a donné le nom d'Hiéroglyphes. Dans cette maniere d'écrire, une seule figure étoit le symbole ou l'image de plusieurs choses. S'agissoit-il de marquer un siége? Les Egyptiens peignoient une échelle à escalader[a]. Deux mains, dont l'une tenoit un bouclier, & l'autre un arc, désignoient une bataille[b]. Par ce moyen l'art d'écrire, qui originairement n'étoit qu'une simple peinture, devint peinture & symbole; les figures que l'on employoit désignant plus que la simple représentation des objets.

Cette nouvelle maniere d'écrire fit beaucoup de progrès, & reçut différens degrés de perfection. Il y avoit plusieurs façons de l'employer. Il paroît par le plus ou le moins d'art des méthodes qu'on sçait avoir été en usage dans l'antiquité, qu'elles n'ont été trouvées que par degrés, & en différens tems. Tous les peuples dont nous pouvons encore appercevoir les premiers progrès dans les arts, Egyptiens, Phéniciens, Chinois, Méxicains en ont fait usage[c]; & quoique la pratique de chacun de ces peuples n'ait pas été absolument uniforme, toutes les méthodes connues ont néanmoins un fondement commun; elles dérivent de l'usage primitif de peindre les objets de la pensée. Faisons en effet attention que non-seulement les Chinois dans l'orient, les Mexicains dans l'occident, & les Egyptiens au midi, mais aussi les Scythes dans le nord[d], les Indiens, les Phéniciens, les Ethiopiens[e], les Etrusques[f], les Sauvages de l'Afrique[g] & de l'Amérique[h], &c. ont tous fait usage de la même maniere d'écrire par peintures & par hiéroglyphes. Un pareil concours ne peut jamais être regardé comme un effet soit de l'imitation, soit du hasard: on doit reconnoître dans cet accord la voix de la nature, parlant d'une maniere uniforme aux conceptions grossieres des premiers hommes (1).

[a] Hor. Apollo. l. 2. c. 28.

[b] Ibid. c. 5.

[c] Essai sur les Hiéroglyph. p. 26-30-37, 38.

[d] Ibid. p. 47.

[e] Diod. l. 3. p. 176. == Voyage de V. le Blanc 2de Part. p. 25.

[f] Essai sur les Hiéroglyph. p. 46.

[g] Hist. gén. des Voyag. t.

[h] Lettr. Edit. t. 17. p. 258.

(1) Essai sur les Hiéroglyph. p. 46, 47. On a été long-tems dans l'erreur sur le premier usage des Hiéroglyphes. On a cru que les prêtres Egyptiens les avoient inventés afin de cacher leur science au vulgaire; mais c'est manque d'y avoir fait assez d'attention qu'on a pris le change. Il est aisé de se convaincre que dans les commencemens, les Egyptiens n'ont employé les Hiéroglyphes qu'à transmettre & faire connoître leurs loix, leurs usages, & leur Histoire: c'est la nature & la nécessité, & non pas le choix, & l'art qui ont produit les diverses espéces d'écritures Hiéroglyphiques. Elles ne sont qu'une invention imparfaite & défectueuse, convenable à l'ignorance des pre-

Après l'invention de l'écriture hiéroglyphique, portée au plus haut degré de perfection dont elle soit susceptible, il restoit encore à faire un dernier effort pour imaginer des caracteres propres à représenter les mots indépendamment des objets. Il y a eu dans tous les tems de ces génies heureux, de ces esprits inventifs, que la Providence semble avoir destinés à étendre & à perfectionner les connoissances humaines. Ils reconnurent l'imperfection & l'insuffisance des moyens dont on s'étoit servi jusqu'alors pour rendre la pensée durable & permanente. Ils sentirent à quels inconvéniens étoit sujette une écriture composée de signes qui faisoient toujours naître une double idée, & présentoient sans cesse un double objet à l'esprit. Ils remarquerent que les articulations formées par le son de la voix sont en assez petit nombre, ils chercherent à représenter ce petit nombre de sons articulés par un nombre égal de signes. Ils se proposerent en conséquence de peindre la parole, & d'en exprimer l'effet aux yeux par des marques qui, ayant un rapport unique & immédiat avec les sons qu'on proféroit, ne présentassent point d'autres idées. Ils inventerent pour cet effet certains signes dont la propriété fut d'exprimer des mots & non des choses, qui, pris séparément, ne signifiassent rien, & ne pussent former de sens qu'autant qu'on les joindroit ensemble (2).

Les inventeurs de cette nouvelle maniere d'écrire avoient remarqué, comme je l'ai dit, que les mots n'étoient composés que d'un certain nombre de sons. Ils entreprirent de représenter chacun de ces différens sons par un signe particulier. Dans cette maniere d'écrire, que j'appellerai écriture *Syllabique*, on n'employe qu'un seul caractere pour écrire chaque syllabe dont un mot est composé. On n'ex-

miers siécles. C'est faute de connoître les lettres, que les Egyptiens y ont eu recours. Si ces peuples eussent trouvé l'Ecriture alphabétique la premiere, ils en auroient trop bien senti la commodité pour en employer d'autre.

L'erreur sur les Hiéroglyphes est venue des Grecs. Ils n'ont fréquenté les Egyptiens qu'assez tard. Ces peuples avoient alors l'usage des caracteres alphabétiques. L'ancienne méthode d'écrire en Hiéroglyphes avoit été négligée par le commun de la nation. Mais les prêtres Egyptiens, qui suivant la coutume de tous les Sçavans de l'antiquité, n'étoient occupés que des moyens de cacher leur science, avoient retenu l'Ecriture hiéroglyphique comme un voile propre à dérober la connoissance de ce qu'ils ne vouloient pas divulguer ; c'est ainsi qu'après la découverte de l'Ecriture alphabétique, les Hiéroglyphes devinrent en Egypte une écriture secrete & mystérieuse.

(2) C'est en quoi consiste la différence de l'Hiéroglyphe, avec le caractere alphabétique. Une seule figure hiéroglyphique, peut signifier beaucoup, au lieu qu'un seul caractere alphabétique ne signifie rien, ou tout au plus un son : il faut joindre ensemble plusieurs lettres pour exprimer un mot : que deux Hiéroglyphes au contraire, soient joints ensemble, il n'en résultera jamais un mot, mais seulement la représentation d'une idée plus compliquée.

prime alors ni voyelles ni consonnes. Nous employons, par exemple, dix lettres pour écrire le mot *Prosterner*: dans l'écriture syllabique il ne faudroit que trois caracteres. Tel est, à ce que je pense, le premier pas qu'on aura fait pour exprimer les mots autrement que par des peintures. Je soupçonnerois qu'originairement tous les peuples de l'Asie, désignés par les anciens, sous le nom de Syriens ou d'Assyriens, ont fait usage de l'écriture syllabique. Je crois en reconnoître des vestiges dans une ancienne tradition, qui, en attribuant aux Syriens l'invention de l'écriture, convenoit que les Phéniciens avoient changé, simplifié & perfectionné les anciens caracteres [a]. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il n'y a que très-peu de nations qui ayent fait usage de l'écriture syllabique [b]. On ne connoît à présent que les Ethiopiens & quelques peuples de l'Inde, chez lesquels elle se soit conservée [c].

Cette maniere d'écrire est en effet très-imparfaite. La multiplicité des signes, dont ces sortes d'alphabets sont nécessairement composés, ne pouvoit pas manquer de jetter dans de grands embarras. Il étoit difficile que la mémoire ne fatiguât beaucoup, & que par conséquent on ne fût souvent exposé à confondre les différens symboles de cette écriture. On chercha donc une voie plus sûre & moins sujette à occasionner des méprises. On imagina à la fin cette espece d'écriture dans laquelle les voyelles & les consonnes sont toujours exprimées séparément, par autant de caracteres distincts & particuliers. Le grand mérite de cette invention consiste dans sa simplicité. Par le moyen d'un petit nombre de signes répétés & combinés diversement, on peut représenter & exprimer avec autant de facilité que de précision, toutes les idées & toutes les paroles. Telle est l'écriture dont presque toutes les nations font usage aujourd'hui; invention sublime, qui a dû couter un long travail & bien des réflexions.

Mais comment sera-t-on parvenu à cette découverte? comment aura-t-on passé des hiéroglyphes, & même de l'écriture syllabique aux caracteres alphabétiques? C'est ce qu'il n'est pas aisé de concevoir: l'écriture hiéroglyphique & la syllabique n'ont aucun rapport avec les lettres d'un alphabet. Il a donc fallu changer entierement la nature des signes dont on faisoit usage. Envain auroit-on recours aux Ecrivains de l'antiquité pour éclaircir cette question: ils ne nous apprennent point de quelle maniere ce passage singulier a pû se faire.

On peut conjecturer que les marques abrégées de l'écriture hié-

[a] Diod. l. 5. p. 390.
[b] Acad. des Inscript. t. 6. p. 614.
[c] Mém. de Trev. Mars 1740. p. 480.

roglyphique;

roglyphique, dont j'ai parlé ci-dessus [a], auront conduit à la méthode encore plus abrégée des lettres alphabétiques, qui par leurs différentes combinaisons, expriment toutes les articulations de la voix d'une maniere simple & facile. Cette conjecture devient très-probable lorsqu'on jette les yeux sur les alphabets de quelques anciens peuples; les lettres qui les composent paroissent, tant par leur forme, que par leur nom, avoir été tirées des signes hiéroglyphiques. En comparant avec attention ce qui nous reste de caracteres Egyptiens, avec les figures hiéroglyphiques gravées sur les obélisques & les autres monumens, on apperçoit que les lettres Egyptiennes tirent leur origine des hiéroglyphes [b]. L'alphabet Ethiopien, & les lettres majuscules des Arméniens, fournissent aussi des preuves de ce que j'avance. On y reconnoît des vestiges assez marqués de l'ancienne écriture hiéroglyphique [c].

Je n'insisterai point au surplus sur une différence assez considérable qu'on remarque encore dans ce dernier genre d'écriture, où les mots sont formés par l'assemblage de plusieurs lettres. On sçait que dans l'écriture de la plûpart des langues Orientales, les voyelles ne sont point exprimées, mais seulement les consonnes (1); au contraire dans toutes les langues de l'Occident, les voyelles & les consonnes entrent également dans la composition de l'écriture.

Il est impossible de déterminer avec précision l'époque à laquelle on doit rapporter l'invention des caracteres alphabétiques : on voit seulement que cet art a dû être connu fort anciennement dans quelques pays. L'écriture alphabétique étoit en usage dans l'Arabie dès le tems de Job. Il en parle d'une façon très-claire & très-positive [d]. On n'a pas oublié que Job étoit, à ce que je pense, contemporain de Jacob, & qu'il vivoit dans l'Arabie [e]. On pourroit même soupçonner que Moïse avoit appris l'art de l'écriture alphabétique dans ces contrées : il y avoit passé plusieurs années avant sa mission [f]. Quoi qu'il en soit, la maniére dont ce divin législateur s'explique sur l'usage de l'écriture, témoigne assez que de son tems cette découverte ne devoit pas être absolument nouvelle [g]. Enfin, on ne peut pas douter

[a] Voy. *Suprà*, p. 165, & 166.

[b] Rec. d'Antiquit. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 70, 71.

[c] Essai sur les Hiérog. p. 40, 41. = Hist. de la vie & des Ouvrag. de la Croze. p. 126. *in*-12. Amsterd. 1741.

(1) Il y a des personnes qui pensent cependant que dans l'Hébreu, par exemple, l'*aleph*, le *jod* & le *vaü*, sont des voyelles. On peut appliquer cette réflexion aux autres langues Orientales.

[d] Chap. 13. ℣. 26. c. 19. ℣. 23, 24. c. 31. ℣. 35, 36.

[e] Voyez notre Dissertation à la fin du dernier Volume.

[f] Exod. c. 2. ℣. 15. &c. Voy. aussi notre Dissert. sur Job.

[g] Voy. Exod. c. 17. ℣. 14. c. 34. ℣. 27. c. 24. ℣. 4. & 28. Num. c. 33. ℣. 1. c. 17. ℣. 18. c. 31. ℣. 9-19-26.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

que la connoissance des *Lettres* ne fût bien ancienne chez les Chananéens : dès avant Josué il y avoit chez ces peuples une ville nommée *Dabir*, qui primitivement portoit le nom de *Cariath-Sepher*, c'est-à-dire, *Ville des Lettres* [a].

L'écriture alphabétique devoit aussi être d'un usage fort ancien en Egypte. Platon dit que Thaut fut le premier qui distingua les *lettres* en voyelles & consonnes, en muettes & liquides [b]. Je doute que cette distinction ait eu lieu chez les Egyptiens dès le tems où la chronique de ces peuples plaçoit Thaut. Ce que Platon rapporte peut néanmoins être regardé comme une preuve de la persuasion où l'on étoit, que dès le tems de Thaut, c'est-à-dire, dès une très-haute antiquité, les Egyptiens connoissoient les caracteres alphabétiques.

Si l'on pouvoit compter sur ce que les anciens Auteurs rapportent de Sémiramis, l'histoire de cette Princesse nous fourniroit des preuves encore plus sûres de l'ancienneté de l'écriture alphabétique. Il est parlé dans Diodore d'une inscription en caracteres Syriens, que Sémiramis avoit, dit-on, fait mettre au mont Baghistan [c]. Le même Auteur parle aussi de lettres écrites à cette Princesse par un Roi des Indes [d]; mais j'ai déja remarqué qu'il y avoit eu plusieurs Reines d'Assyrie connues sous le nom de Sémiramis [e]. Le fait dont parle Diodore ne peut donc point servir à déterminer l'époque à laquelle l'écriture alphabétique a été en usage dans l'Orient.

On doit regarder l'invention des caracteres alphabétiques comme l'effort le plus surprenant de l'esprit humain. C'est une de ces découvertes sublimes qui n'est dûe qu'à un génie du premier ordre. Nous ignorons cependant quel en est l'auteur : son nom perdu dans la plus obscure antiquité, s'est dérobé jusqu'à présent aux recherches qu'on a faites pour le découvrir; je ne crois donc point devoir en rendre compte. J'examinerai seulement dans quelle partie du monde, un art si utile & si précieux a pris naissance.

L'invention des caracteres alphabétiques appartient certainement aux peuples qui se sont policés les premiers. Ils ont eu besoin de fort bonne heure de signes propres à écrire promptement & facilement cette multitude & cette variété infinies d'actes & de faits sur lesquels roule la société civile. Ils auront fait en conséquence une étude sérieuse & suivie des moyens les plus propres à transmettre & à peindre les idées & les paroles.

[a] Josué c. 15. ℣. 15.
[b] In Phileb. p. 374. E.
[c] Diod. l. 2. p. 127.
[d] Ibid. p. 129.
[e] Voy. *suprà*, Chap. V. p. 159.

Iʳᵉ PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Différentes nations se sont disputées autrefois la gloire d'avoir inventé l'écriture alphabétique [a] : je ne m'arrêterai point à discuter leurs prétentions : je suis persuadé qu'elles étoient des plus mal fondées. Je ne vois que deux peuples dans l'antiquité auxquels on puisse raisonnablement attribuer l'invention de l'écriture alphabétique : les Assyriens ou les Egyptiens (1) ; c'est de l'une ou de l'autre de ces deux nations que dérivent les différentes especes d'alphabets dont on ait aujourd'hui connoissance. Si l'on examine en effet quels sont les élémens de toutes les écritures tant anciennes que modernes, on verra qu'ils dérivent d'une seule & même origine. Je n'excepte de cette proposition que les caracteres des Chinois qui sont encore, comme autrefois, de purs hiéroglyphes (2). J'en dis autant de l'alphabet Ethiopien, & de celui de quelques peuples de l'Inde ; ces nations, comme je l'ai déja remarqué, ont retenu l'écriture syllabique [b].

Mais à qui des Assyriens ou des Egyptiens appartient l'honneur d'avoir inventé l'écriture alphabétique, c'est une question que je ne crois pas qu'on puisse aujourd'hui déterminer : il paroît seulement par le peu qui nous reste de l'écriture de ces anciens peuples, que leurs caracteres avoient entre eux beaucoup d'affinité. La forme en étoit assez semblable [c] ; ils les rangeoient aussi de la même maniere,

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 19. l. 3. p. 175. l. 5. p. 290. — Lucan. Pharsal. l. 3. v. 220. — Plin. l. 7. c. 56. p. 412. — Tacit. Annal. l. 11. n. 14. — Clem. Alexan. Strom. l. 1. p. 362.

(1) On doit comprendre sous ce nom les Syriens, confondus souvent avec les Assyriens par les écrivains de l'antiquité. Voyez Thesaur. Ling. & Erudit. Rom. de Gesner. Edit de 1749. *au mot* Syria.

Je crois d'après ce que dit Diod. l. 5. p. 390. devoir renfermer sous le nom d'Assyriens les peuples auxquels par la suite les Grecs ont donné le nom de Phéniciens.

(2) Si l'on en croit M. de la Croze, il en faudroit aussi excepter les caracteres Arméniens. Hist. de la vie & des Ouvrages de la Croze, p. 126. C'est une question que je ne suis pas en état de décider, je m'en rapporte à cet égard au jugement de ceux qui sçachant l'Arménien, sont d'un sentiment fort opposé à celui de M. de la Croze. Ils trouvent que les caracteres Arméniens approchent assez, par leur conformation, des caracteres de la langue Grecque. Journ. des Sçav. Juillet 1738. p. 390.

Il faudroit peut-être aussi regarder comme un genre d'écriture particulier les caracteres inconnus qu'on voit dans les ruines de Persépolis ; mais ne pourroit-on pas dire, que si jusqu'à présent on n'est pas parvenu à les lire, c'est faute peut-être d'en avoir des copies exactes ? L'exemple des Inscriptions Palmyréniennes doit nous apprendre à suspendre notre jugement. Les efforts vains & inutiles qu'on avoit faits pendant près d'un siécle pour lire & pour expliquer les Inscriptions de Palmyre, avoient déterminé enfin la plûpart des Sçavans à regarder les caracteres Palmyréniens comme une espéce d'écriture particuliere. Cependant M. l'Abbé Barthélemy vient d'expliquer ces Inscriptions d'une maniere qui ne laisse plus rien à désirer. A l'aide de copies fidéles, il a reconnu que l'alphabet Palmyrénien participoit de l'Hébreu & du Syriaque. On peut consulter sa Dissertation, qui réunit dans le plus haut degré la sagacité à l'élégance, la clarté à l'érudition la plus variée & la plus agréablement ménagée, & sur-tout ce ton de modestie si estimable, mais si rare aujourd'hui.

[b] Voy. *suprà*, p. 167 & 168.

[c] Rec. d'Antiq. par M. le C. de Caylus, t. 1. p. 74. — Voy. aussi Plut. t. 2. p. 577, & suiv.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

c'est-à-dire, de la droite à la gauche [a].

Cependant, dira-t-on, comment se persuader que tous les caracteres alphabétiques connus dérivent d'une seule & même origine, lorsqu'on voit une si prodigieuse variété dans l'écriture des différentes nations de cet univers ? Le peu d'uniformité même qu'on apperçoit dans la façon dont la plûpart des peuples ont disposé leurs caracteres, ne suffiroit-elle pas pour prouver le contraire ? Certaines nations ont placé & placent encore leurs caracteres perpendiculairement de haut en bas. D'autres les rangent horisontalement, mais avec une différence fort remarquable. Le plus grand nombre a suivi le mouvement naturel de la gauche à la droite, qui rend l'action du bras plus aisée, en ce qu'alors il se détache du corps. Cette maniere de disposer les caracteres, est celle des peuples de l'Europe & de beaucoup d'autres nations [b].

Quelques-unes, mais en petit nombre, ont préféré le mouvement de la droite à la gauche en écrivant. C'étoit la pratique des Assyriens, des Egyptiens, des Phéniciens, des Syriens, des Arabes, des Hébreux & des Chaldéens, pratique qui n'a eu que très-peu de partisans. Cette maniere d'arranger les lettres est embarrassante: la main & l'instrument dont on se sert pour écrire, cachent à l'œil une partie des caracteres qui viennent d'être formés [c].

Toutes ces especes d'écritures, dira-t-on, ne paroissent-elles pas essentiellement différentes, & ne donnent-elles pas lieu de croire que plusieurs nations n'ont dû qu'à elles-mêmes l'art d'écrire, & qu'en conséquence elles se sont fait chacune une méthode particuliere ? Il est facile de répondre à ces objections. Je n'employerai pour les détruire qu'un fait bien certain & bien établi : je le crois décisif pour faire entendre comment tous les alphabets connus peuvent dériver d'une seule & même origine.

Y a-t-il deux especes d'écritures, qui à l'œil paroissent plus éloignées l'une de l'autre, que le *Samaritain* & le *François* ? cependant il est certain que nos caracteres alphabétiques dérivent du Samaritain : le fait est facile à établir. Nous tenons nos lettres des Latins; les Latins les tenoient des Grecs [d], qui les avoient reçues des Phéniciens [e]. Tous les sçavans conviennent aujourd'hui que les caracteres des Phéniciens étoient les mêmes que ceux des Samaritains [f].

a Hérod. l. 2. n. 36. — Bibliot. Chois. t. 11. p. 37.
b Acad. des Inscript. t. 6. p. 607.
c Ibid. t. 6. p. 618. — Reland, Dissert. Miscellan.
d Tacit Annal. l. 11. n. 14.
e Voy. la 2de Part. Liv. II. Sect. 2e. Chap. VI.
f Voy les Mém. de Trév. Juill. 1704. p. 183.

Indépendamment de la preuve historique, il ne faudroit, pour se convaincre de cette filiation, qu'une simple réflexion sur le nom & la disposition des lettres dans les alphabets des peuples que je viens de nommer. Pourquoi dans le Phénicien, le Samaritain, le Grec, le Latin & le François, les lettres porteroient-elles la même dénomination, & seroient-elles disposées dans le même ordre, si elles ne dérivoient pas d'une seule & même origine?

Le peu de ressemblance qui paroît à présent entre l'écriture des différentes nations de l'univers, n'est donc pas une raison qui puisse nous empêcher de croire que tous les alphabets connus dérivent d'une seule & même source. La suite des tems a introduit successivement bien des changemens dans la maniere d'écrire de chaque peuple. L'histoire de l'écriture chez les Grecs, chez les Latins & chez les peuples modernes de l'Europe, en fournit des preuves plus que suffisantes. Il y a telle nation où l'écriture a si fort varié, que les monumens des premiers siécles, comparés avec ceux des derniers tems, sont presque méconnoissables, tant pour la forme que pour l'arrangement des lettres [a]. Il est certain néanmoins que toutes ces différentes écritures dérivent d'une seule & même origine.

On ne peut parler que fort imparfaitement de la quantité de caracteres dont étoient composés les premiers alphabets. Les Ecrivains de l'antiquité ne se sont point expliqués sur ce sujet. Plutarque dit qu'il y avoit vingt-cinq lettres dans l'alphabet des Egyptiens [b]: mais cette quantité de lettres avoit-elle été inventée dès les premiers tems? c'est ce dont il y a tout lieu de douter. On sçait qu'originairement les Phéniciens n'avoient que seize lettres: leur alphabet n'étoit composé que de ce nombre, lorsque Cadmus le porta dans la Grece [c]. Je suis persuadé qu'anciennement il en a été de même chez les Egyptiens; on n'aura d'abord imaginé qu'un certain nombre de caracteres: ce n'est que successivement qu'on a inventé les lettres dont on manquoit pour exprimer clairement & commodément toutes les articulations de la voix.

Ne croyons pas, au surplus, que durant le cours des siécles qui font l'objet de cette Premiere Partie, la découverte de l'écriture alphabétique ait été fort répandue dans les différentes régions de l'Univers: il est prouvé, au contraire, que très-peu de peuples en ont eu alors connoissance. A l'exception de l'Egypte & de quelques contrées de l'Asie, le reste des nations a ignoré pendant plusieurs siécles

[a] Voyez la 2de Partie, Liv. II. Sect. II. Chap. VI.

[b] Tom. 2d. p. 374. A.

[c] Plin. l. 7. sect. 57. p. 411.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

un art si utile & si essentiel. J'aurai soin d'indiquer dans la seconde Partie l'époque à laquelle la connoissance de l'écriture alphabétique a été introduite dans l'Europe. Parlons maintenant des différentes matiéres dont on a fait usage dans les premiers tems pour écrire; & sous ce terme je comprends toutes les espéces d'écritures connues originairement, c'est-à-dire, les représentations, les desseins abrégés, les hiéroglyphes, &c.

Les pierres & les rochers ont été les matieres qu'on a d'abord employées pour écrire. On sçait que les Egyptiens [a], les anciens habitans du Nord [b], & beaucoup d'autres nations sans doute, en ont usé ainsi primitivement. C'est de-là qu'est venu l'usage presque universellement établi chez tous les anciens peuples, d'écrire sur des colonnes ce que l'on jugeoit digne d'être conservé à la postérité [c]. Rien de plus fameux dans l'antiquité que les colonnes élevées par Osiris, Bacchus, Sésostris & Hercule, dans le cours de leurs expéditions, pour en perpétuer le souvenir [d]; celles de Mercure Trismégiste étoient encore plus renommées. Il y avoit, dit-on, gravé en caracteres hiéroglyphiques sa doctrine & ses préceptes [e]. On voyoit en Crete de très-anciennes colonnes chargées d'inscriptions, qui contenoient la description des cérémonies pratiquées dans les sacrifices des Corybantes [f]. Du tems de Demosthenes il subsistoit encore une loi de Thésée écrite sur une colonne de pierre [g]. Ce que la fable rapporte des colonnes du monde qu'Atlas remit à Hercule, doit s'entendre, à ce que je crois, de quelques colonnes sçavantes, si l'on peut se servir de ce terme, dont Atlas expliqua les inscriptions au fils de Jupiter [h].

Quoique les peuples du Nord ayent eu très-peu de relation avec ceux de l'Asie & de l'Afrique, leur histoire parle également de l'usage où ils étoient dans les premiers tems d'écrire sur des colonnes tout ce dont ils vouloient perpétuer le souvenir. On prétend qu'ils en avoient de plus de quarante pieds de haut, enrichies d'inscriptions simples & conformes à la rudesse de leurs mœurs [i]. On peut assurer que les premiers peuples n'ont point eu d'autres monumens pour

[a] Lucan. Pharsal. l. 3. v. 222, &c.

[b] Olaüs Wormius de Dan. Litterat. c. 25. = Vossius de art. Gramm. l. 1. c. 35. p. 125. = Herman. Hugo de prima scrib. orig. c. 8. p. 61, &c. c. 10. p. 76. = On voit encore en Dannemarc quelques restes de ces anciennes Inscriptions. Mém. de Trév. Juin, 1703. p. 949, &c. Décem. 1719. p. 124.

[c] Diod. l. 3. p. 211. = Strabo, l. 3. p. 259.

[d] Diod. l. 1. p. 23 & 65. l. 3. p. 243. l. 4. p. 264. = Apollod. l. 2. p. 100. l. 3. p. 142. = Dionys. Perieget. v. 623.

[e] Manethò *apud* Syncell. p. 40. = Jamblic. de Myster. Egypt. sect. 13. c. 2.

[f] Porphyr. de Abstin. l. 2. p. 156, 157.

[g] In Næeram. p. 873. C.

[h] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 360. = Potter. Ibid. note 12.

[i] Olaüs Magn. Hist. Gent. Septent. l. 1. c. 36.

conserver leurs loix [a], leurs actes, leurs traités [b], l'histoire des faits [c] & des découvertes importantes [d]. La plûpart des anciens Auteurs avoient composé leurs écrits d'après ces especes de livres [e].

L'usage a été aussi très-anciennement d'écrire sur des briques & sur des tablettes de pierre. C'étoit sur des briques que les Babyloniens avoient écrit leurs premieres observations Astronomiques [f]. Les plus anciens monumens de la littérature Chinoise, étoient gravés sur de dures & larges pierres [g]. Personne n'ignore que le Décalogue étoit écrit sur des tables de pierre [h]. Ce fut sur de pareilles matieres que Josué avoit écrit le Deutéronome [i].

Ces pratiques étoient trop embarrassantes pour qu'on ne cherchât pas des moyens d'écrire plus simples & plus commodes. On commença par substituer aux briques & à la pierre différentes especes de métaux tendres & faciles à graver. Il paroît que du tems de Job on étoit principalement dans l'usage d'écrire sur des lames de plomb avec un stilet de fer [k]. On se servoit aussi très-anciennement de lames de cuivre [l], & de tablettes de bois [m]. On peut conjecturer que les archives des villes, & des empires n'ont été composées pendant bien des siécles que de titres de cette espece [n]. Les premiers peuples en avoient usé ainsi par plusieurs motifs, dont le plus probable est l'ignorance où l'on a été pendant très-long-tems des matieres propres à l'écriture. On peut présumer aussi que l'art d'écrire étant peu commun dans les âges reculés, pour conserver les actes plus long-tems & plus sûrement, on ne les écrivoit que sur des matieres solides & durables.

[a] Deuter. c. 27. ℣. 8. = Plato. *in crit.* p. 1107. C. = Dionys. Halicarn. l. 4. p. 240. = Athen. l. 11. p. 467. E.

[b] Strabo, l. 3. p. 259. l. 10. p. 688. = Plut. t. 2. p. 292. B. = Paus. l. 5. c. 12 & 23. l. 8. c. 25.

[c] Hérod. l. 2. n. 102 & 106. l. 4. n. 87. = Diod. l. 1. p. 65 & 67. l. 5. p. 368. = Strabo, l. 10. p. 687. = Tacit. Annal. l. 2. n. 60.

[d] Proclus in Tim. l. 1. p. 31. F. = Achill. Tat. *apud* Petav. Uranolog. p. 121. = Galen. advers. Julian. c. 1. t. 9. p. 376. = Apollon. Argon. l. 4. v. 279, &c.

[e] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 356, 357. = Plin. l. 36. sect. 14. p. 736. = Syncell. p. 40. = Jamblic. de Myster. Ægypt. sect. 1ª c. 2.

C'est sans doute d'après cet usage pratiqué par tous les peuples de l'antiquité que Josephe Historien, a imaginé ces deux colonnes, qu'il dit avoir été élevées par les enfans de Seth avant le déluge. J'en parlerai plus particulierement à l'article de l'Astronomie.

[f] Plin. l. 7. p. 413.

[g] Lettr. Edif. t. 19. p. 479.

[h] Exod. c. 24. ℣. 12. c. 34. ℣. 1 & 4.

[i] Jos. c. 8. ℣. 32.

[k] Chap. 19. ℣. 23, 24. = Voy. aussi Plin. l. 13. sect. 21. p. 689. = Paus. l. 9. c. 31.

[l] Plato in Min. p. 568. F. = Sophocl. in Trachin. v. 695, 696. = Ovid. Met. l. 1. v. 91, 92. = Plin. l. 34. sect. 21. p. 659. = Tacit Annal. l. 4. n. 43. = Plut. t. 2. p. 577. = Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 253.

[m] Isaias, c. 30. ℣. 8. = Horat. art. Poet. v. 399. = A. Gell. Noct. Attic. l. 2. c. 12. = Voy. le P. Calmet, t. 1. p. 32.

[n] Voy. Polyb. l. 3. p. 181. edit. Paris. = T. Livius, l. 3. n. 57. = Plin. l. 13, sect. 21. p. 689. l. 34. sect. 21. p. 659. = Tacit. Annal. l. 4. n. 43. = Suidas, in Ἀρχεσίλαος. t. 1. p. 89. = Paus. l. 4. c. 26. = Lettr. Edif. t. 14. p. 332, 333. = Bibliot. Anc. & Mod. t. 15. p. 363, 364.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Par la suite on employa pour écrire différentes autres matieres, telles que les feuilles de certaines plantes, l'écorce intérieure de certains arbres, la peau des animaux, la toile, des tablettes de bois enduites de cire, &c.[a]. Ces pratiques subsistent encore dans plusieurs contrées de l'Asie & de l'Afrique. Job parle d'écrire un livre[b]. J'ignore quelle pouvoit être de son tems la forme & la matiere des livres. On voit seulement que dès-lors il falloit qu'on écrivît sur des matieres capables d'être pliées ou roulées; l'expression dont Job se sert, le donne assez à connoître[c]. Ces matieres pliables pouvoient être des lames de métal extrêmement minces, du cuir, des feuilles, des écorces intérieures d'arbres, ou de plantes, &c. J'ai déja parlé des lames de métal. A l'égard des cuirs, l'usage d'écrire sur la peau des animaux est fort ancien & fort général[d]. Celui d'imprimer des caracteres sur les feuilles, ou sur les écorces intérieures de certains arbres avec un poinçon de fer émoussé, est d'une égale antiquité, & aussi universellement pratiqué[e]. On peut choisir entre toutes ces différentes matieres : il faut seulement observer que dans les passages où Job fait mention de l'écriture, il ne parle que de stilet de fer. On en peut inférer que de son tems, on ne connoissoit point d'autre instrument pour tracer les caracteres. En général, on peut assûrer que dans les premiers tems, on gravoit plutôt qu'on n'écrivoit.

On a trouvé ensuite l'art de tracer les lettres sur certaines matieres par le moyen de quelques liqueurs colorées. Pour les appliquer, on s'est d'abord servi du pinceau, pratique que les Chinois & plusieurs autres peuples ont conservée jusqu'à présent. Au pinceau ont succédé les roseaux taillés, qui, avec les stilets de fer, dont l'usage étoit indispensable, lorsqu'il étoit question d'écrire sur des lames de métal, ou sur des tablettes enduites de cire, ont été les seuls instrumens dont on se soit servi pendant bien des siécles. L'usage des plumes, de l'encre & du papier a été inconnu à toute l'antiquité. Ces faits montrent assez qu'anciennement toutes les manieres d'écrire étoient embarrassées, longues, pénibles, & pleines de difficultés rebutantes: il falloit pour les vaincre bien de la patience, & beaucoup d'application. Ces obstacles ont dû retarder infiniment les progrès de l'écriture.

[a] Voy. Plin. l. 13. sect. 21. = Isidor. Orig. l. 6. c. 12. = Suid. *voce* Ἐκφυλλοφορῆσαι, t. 1. p. 707. = Calmet, t. 3. p. 48.

[b] Chap. 31. ℣. 35.

[c] Ibid. ℣. 36.

[d] Voy. Hérod. l. 5. n. 58. = Suid *voce* Ἀρχαιότερα, t. 1. p. 341. = Rep. des Lettr. t. 22. p. 253.

[e] Voy. Virgil. Æneid. l. 3. v. 444. = Hist. gén. des Voyag. t. 6. p. 253. t. 8. p. 147 & 532. = Essai sur les Hiérogly. des Egyp. t. 2. p. 455. = Voyag. de Pyrard. p. 103 & 293. = Rec. des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Ind. Holland. t. 1. p. 270 & 361.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ture. Ajoutons que dans les premiers âges, les hommes étant peu nombreux, & occupés, pour la plûpart, des besoins de la vie les plus pressans, peu de personnes avoient le loisir, ou peut-être l'inclination de s'attacher à un art qui demandoit tant de tems, de peines & de soins. Ainsi quoique l'écriture fût connue dès les siécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, il paroît qu'on ne s'en servoit guères. On ne voit point qu'on l'employât dans les usages ordinaires de la vie civile. Quand Joseph, après s'être fait connoître, renvoie ses freres vers son pere, il ne les charge d'aucune lettre. Il leur donne ses ordres de bouche, & leur enjoint de les répéter de vive voix [a]. Jacob, pour désigner le lieu de la sépulture de Rachel, fait élever dessus une colonne. Il n'est point dit qu'il y mit d'inscription [b]. On n'employoit point non plus l'écriture dans les actes les plus importans de la société. Les ventes, les promesses, les obligations se passoient verbalement, en présence d'un certain nombre de personnes. C'étoit d'après ce que disoient les témoins, qu'on instruisoit & qu'on jugeoit les affaires [c].

L'écriture alors n'étoit donc point employée dans la plûpart des occasions où nous la faisons servir aujourd'hui. N'en soyons point étonnés. J'ai fait sentir pourquoi dans les commencemens cet art a dû être peu connu & peu répandu : la pratique, comme je viens de le dire, en étoit trop longue & trop pénible. C'est pour cette raison sans doute que le progrès général des arts & des sciences a été, à plusieurs égards, si lent & si tardif. Les connoissances humaines ne peuvent s'étendre & se perfectionner qu'autant que les premiers inventeurs ont quelques moyens de transmettre leurs découvertes à la postérité, d'une maniere également sûre, claire & facile. Ces qualités manquoient absolument aux expédiens dont les hommes se sont d'abord servis pour consigner leurs pensées.

Les arts & les sciences ne sont pas au surplus les seuls objets qui se soient ressentis de ces défauts : ils ont influé même sur les mœurs. L'homme pour se former a besoin d'instruction. Si les lumieres de l'esprit ne déracinent pas entierement les inclinations perverses, du moins contribuent-elles beaucoup à les adoucir & à les corriger ? Mais comment, sans le secours de l'écriture, instruire un peuple & l'éclairer ? Je ne crains donc point d'avancer qu'il n'y a peut-être jamais eu de découverte qui ait autant contribué à tirer les hommes de la barbarie primitive, que celle de l'usage facile de l'écriture. La

[a] Gen. C. 45. ℣. 9.
[b] Ibid. C. 35. ℣. 20.
[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Ch. I. Art. I. p. 25 & 26.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

propagation de cet art a dû, plus que toute autre cause, former le cœur & l'esprit des peuples, adoucir leurs mœurs, unir & entretenir les liens de la société, &c. Si nous voyons encore aujourd'hui dans plusieurs parties de l'un & de l'autre continent, des peuples sauvages dégrader l'humanité par leur grossiereté, leur ignorance & leur barbarie, c'est qu'étant privés de l'écriture, ils le sont d'une multitude de connoissances qui en dépendent nécessairement. Qu'on introduise cet art chez ces nations farouches, & qu'on parvienne à les y accoûtumer [1], elles seront bientôt humanisées. Que de matiéres à réfléchir, si l'on s'attachoit à considérer le changement que l'invention & la pratique aisée de l'écriture a dû opérer chez les peuples qui se sont appliqués à la cultiver! On ne finiroit point, si l'on vouloit approfondir & relever tous les avantages que la société a dû retirer de cette découverte.

(1) On ne peut pas imaginer les idées singulieres que les Sauvages ont des Lettres missives, & en général de l'Ecriture. On en peut bien juger d'après une Histoire fort curieuse rapportée par Vossius, dans son Traité *de Quatuor Art. Popul.* c. 2. p. 7.

FIN DU SECOND LIVRE.





PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob : espace d'environ 700 ans.

LIVRE TROISIEME.

Des Sciences.

Ire Partie
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

IL Y A trop de rapport, & une connexion trop intime entre les arts & les sciences, pour devoir séparer ces deux objets. L'origine en a été la même. Les connoissances, que par la suite on a décorées du nom de *Sciences*, se réduisoient dans les premiers tems à de simples pratiques dénuées de principes & de méthodes. Ces routines grossieres se sont peu à peu perfectionnées. On est parvenu successivement à les assujétir à quelques regles. L'étude & les réflexions les ont enfin élevées à ce dégré de noblesse qui distingue les *Sciences*, des Arts, dont la pratique consiste plutôt dans l'opération de la main, que dans celle de l'esprit.

Le genre de vie que menerent les peuples dans les siécles qui ont suivi immédiatement la confusion des langues & la dispersion des familles, ne dut pas leur permettre d'acquérir des connoissances fort étendues, ni même de cultiver celles qui pouvoient avoir survécu au déluge. Occupés du soin de pourvoir aux nécessités de la vie les plus pressantes, il n'étoit pas possible qu'ils tournassent leurs vûes vers les objets qui dépendent particulierement de l'étude & de la méditation. Les familles s'étant réunies, & les sociétés ayant commencé à se fixer & à se policer, l'aisance dont quelques peuples furent à portée de jouir, leur permit de se livrer aux recherches abstraites. Il s'éleva

de ces génies heureux que la Providence paroît manifestement avoir placés dans tous les siécles pour l'utilité du genre humain. Frappés des inconvéniens qui résultoient des pratiques vagues & arbitraires qu'on avoit d'abord suivies, ils chercherent à se former des méthodes capables de diriger plus sûrement leurs opérations. La nécessité servit de guide à leur esprit ; elle fut la mere des sciences, comme elle avoit été celle des arts. L'ancienne tradition leur donnoit la même origine. Elle en faisoit honneur aux Dieux ; preuve que toute l'antiquité a reconnu tenir les premieres découvertes du bienfait de l'Intelligence suprême.

Il n'est pas possible de suivre pas à pas les peuples dans les différentes marches qu'ils ont tenues pour arriver à la connoissance des sciences les plus sublimes & les plus abstraites. Envain le tenteroit-on. Les auteurs anciens ne nous fournissent point assez de lumieres sur cet objet. Leurs recherches se sont bornées à nous dire les noms de ceux qu'on regardoit dans l'antiquité comme les inventeurs des sciences. Ils ne nous instruisent point des moyens qu'on a successivement employés pour parvenir à les former. Ce n'est que par des conjectures qu'on peut suppléer à leur silence.

Les sciences dont on aura eu le plus de besoin sont celles qu'on aura cultivées les premieres. On ne peut donc pas douter que la Médecine, l'Arithmétique, l'Astronomie & la Géométrie n'ayent une origine fort ancienne. L'amour de la vie, la nécessité de mettre en ordre les affaires de la société, celle de régler les opérations du labourage, le partage des terres qu'introduisit la distinction des domaines, & la difficulté d'exécuter des entreprises considérables, sans quelque connoissance des rapports & des proportions, sont les motifs qui auront fait naître de bonne heure les sciences dont nous venons de parler.



Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

De la Médecine en général (1).

UN des premiers ſoins dont les hommes ſe ſeront occupés, aura été certainement celui de leur conſervation. Expoſés en naiſſant à toutes ſortes d'accidens & d'infirmités, ils ont dû chercher de bonne heure les moyens d'y remédier. Mais comment ont-ils pû connoître les différens ſpécifiques propres aux maladies? Comment ſont-ils parvenus à déterminer la maniere dont il falloit les employer? C'eſt ce que nous ignorons. Il ne nous eſt reſté que des fables ſur l'invention de la Médecine : chaque peuple vouloit ſe l'attribuer, & nommoit ceux qu'il en regardoit comme les auteurs. Je ne m'arrêterai pas à diſcuter tous ces noms. Cette recherche ne ſeroit d'aucune utilité.

Il eſt certain que les différentes pratiques uſitées dans chaque pays n'ont point été trouvées par une ſeule & même perſonne. L'attention à examiner ce qui peut contribuer à notre conſervation eſt naturelle à tous les hommes. Diſperſés dans les différentes contrées de cet univers, ils ont cherché les remedes les plus relatifs aux maladies & aux climats qu'ils habitoient. Auſſi voyons-nous que chaque peuple a eu ſa méthode particuliere; méthode qu'il n'a dû qu'à ſes propres découvertes. Si quelques pratiques, ou quelques recettes ſe ſont communiquées d'un pays à un autre, c'eſt par la ſuite des tems, & par l'effet du commerce.

On ne peut donner que des notions très-générales ſur la maniere dont s'eſt formée la Médecine. Cette ſcience tire ſon origine de l'expérience & de l'obſervation. Le hazard aura d'abord fait connoître quelques-uns des remedes qu'offre la nature. Les premiers hommes tiroient une grande partie de leur ſubſiſtance de plantes, de

(1) Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que les anciens n'attachoient pas au mot *Médecine*, la même idée que nous y attachons aujourd'hui. Ils comprenoient ſous le nom général de *Médecine*, tout ce qui concerne l'art de guérir. On auroit dû conſéquemment renfermer, ſous un ſeul & même article, les différentes parties qui y ont rapport. Cependant j'ai cru pour plus grande clarté, devoir les traiter ſéparément; mon intention ayant été de n'expoſer ſous le nom de *Médecine*, que des vûes générales ſur la maniere, dont les premiers remédes auront été trouvés.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

fruits & de racines, dont les qualités ne leur étoient pas connues [a]. Dans le nombre il s'en sera rencontré quelques-unes dont ils auront ressenti des effets très-remarquables. L'attention qu'ils y auront faite, les aura porté à en éprouver séparément la vertu. Des observations réitérées en auront fait connoître les différentes propriétés. C'est sur ces observations, qui dans tous les tems ont dirigé l'esprit humain, qu'on a fondé les principes de la Médecine (1). Il a dû à la vérité s'écouler plusieurs siécles, avant qu'on ait pû s'assûrer de la qualité & de la préparation des remedes propres à chaque maladie. Il n'y avoit rien dans la Médecine de ces premiers tems, qui ressentît la science. La pratique de plusieurs peuples en fournit des exemples. La Médecine des Siamois consiste dans un certain nombre de recettes qu'ils tiennent de leurs ancêtres : ils les emploient au hazard, & sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies [b]. Les Péruviens avoient plusieurs recettes & plusieurs pratiques de Médecine que l'expérience leur avoit apprises, mais ils n'avoient fait aucune spéculation sur cette science [c]. Ce n'est qu'à l'étude réfléchie de l'Histoire naturelle, que l'art de guérir doit ses progrès (2).

Quant à la maniere dont on a pratiqué originairement la Médecine, il faut distinguer dans la recherche de l'antiquité, la Médecine considérée comme art, de la Médecine qu'on peut appeller naturelle. Celle-ci a été en usage long-tems avant qu'il y eût des Médecins de profession. Chacun dans les commencemens se mêla de pratiquer la Médecine (3). Celui qui avoit fait quelque expérience sur lui-même, ou sur les autres, la communiquoit à ses amis ou à ses voisins, lorsqu'ils paroissoient attaqués des mêmes accidens. Ces expériences raisonnées auront formé insensiblement une sorte de systême de Médecine naturelle. Les peres avoient soin d'enseigner à leurs enfans ce qu'ils pouvoient en sçavoir. C'est ce que nous apprennent les plus anciennes traditions. Isis avoit, dit-on, enseigné la Médecine à son fils Orus [d].

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 72 & 80.

(1) Il est certain que la *Diététique*, doit avoir été la premiere partie de la Médecine dont on ait fait usage. L'observation des alimens & des boissons nuisibles, ou convenables, a dû être journaliere. Sans cette observation, les hommes seroient tombés dans des maladies qui les auroient détruits infailliblement.

[b] Hist. gen. des Voyag. t. 9. p. 264.

[c] Hist. des Incas, t. 2. p. 35 & 47.

(2) *Ita ut morborum curatio, & rerum naturæ contemplatio, sub iisdem autoribus nata sit*, dit Celse. l. 1. *in* Præfat.

(3) Pline remarque avec raison, que quoiqu'il y ait des peuples qui se passent de Médecins, ils ne sont par pour cela sans Médecine. l. 29. sect. 5. p. 495. = Voyez aussi les mœurs des Sauvages, t. 2. p. 364.

[d] Diod. l. 1. p. 30.

Garcilasso dit également, que les Péruviens se guérissoient entre eux par les remédes qu'ils avoient appris de pere en fils. Hist. des Incas, t. 2. p. 48, 49.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On voit même que dans de certains pays on avoit pris des précautions pour mettre chaque citoyen à portée de profiter des découvertes particulieres. L'usage étoit chez les Babyloniens, chez les Egyptiens & chez d'autres peuples, d'exposer les malades aux yeux du public. C'étoit afin que les passans, qui avoient été attaqués, & guéris des mêmes indispositions, pussent aider de leurs conseils ceux qui en souffroient. Il n'étoit même permis à personne de passer auprès d'eux, sans s'informer de leurs maladies [a]. Cette pratique peut être citée, comme un exemple de la maniere dont originairement on exerçoit la Médecine. Un pareil usage porte le caractere de la plus haute antiquité, puisqu'il n'a pû avoir lieu que dans un tems où la Médecine n'étoit encore fondée sur aucunes regles.

C'est tout ce que nous pouvons dire de l'état de cette science dans les siécles que nous parcourons présentement. Il faut, comme je l'ai déja dit, se contenter de notions générales. Ce n'est que depuis le tems où la Médecine a été réduite en art & en principes, qu'on a pû avoir connoissance des remedes en usage chez les différentes nations, dont l'histoire est parvenue jusqu'à nous. Les Assyriens, les Egyptiens & les Phéniciens ont été regardés comme les premiers qui ayent fait une étude particuliere de la Médecine. Mais nous ignorons le tems auquel elle a été réduite chez ces peuples, en art & en profession particuliere.

Il n'est point fait mention de Médecins, proprement dits, avant le tems de Moïse. C'est pourquoi nous remettons aux Livres suivans à exposer la maniere dont les Egyptiens exerçoient la Médecine. Ils sont les seuls dans une antiquité aussi reculée, dont la méthode nous soit un peu connue. Ajoutons encore que la Médecine, telle que nous l'entendons aujourd'hui, c'est-à-dire, celle qui a pour objet la guérison des maladies internes, ne paroît point avoir été connue des premiers hommes.

On ne voit point en effet que pour les maladies qui proviennent du dérangement des humeurs, il soit parlé dans les premiers tems de remedes & de Médecins. Il n'en est pas dit un mot dans toute l'histoire des Patriarches, quoiqu'il soit question quelquefois de maladies, comme de celle d'Isaac, d'Abimelech, de Rachel & de quelques autres. Il est même assez remarquable que Jacob étant malade, il ne soit point dit que Joseph lui ait envoyé des Médecins. (1).

[a] *Hérod.* l. 1. n. 197. = *Strabo*, l. 3. p. 234. l. 16. p. 1082.

(1) Il est vrai qu'on trouve le mot de *Médecins* dans ce passage. C'est à l'occasion

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Le livre de Job peut servir encore à confirmer ce que nous disons. On doit certainement mettre cet Ouvrage au rang des plus anciens monumens qui nous restent [a]. Job étant frappé d'une maladie terrible, on ne voit point qu'il ait recours à la Médecine ; son infirmité est regardée comme un coup de la main de Dieu. Ses amis en raisonnent suivant leurs préjugés, & prétendent lui prouver que c'est une punition de ses fautes & de ses déréglemens.

Le peu d'usage qu'on avoit alors de la Médecine, & la persuasion où l'on étoit, que les maladies étoient des effets de la colere des dieux, faisoit que dans ces occasions on s'adressoit à la divinité ou à ses ministres pour en recevoir la guérison. On ne l'attendoit pas des secours humains. Cette façon de penser nous est attestée par un des plus célebres Médecins de l'antiquité. Celse dit qu'on rapportoit aux Dieux toutes les maladies internes, & que c'étoit à eux seuls qu'on s'adressoit pour en obtenir la guérison [b].

de la mort de Jacob. Moïse, dit que Jacob étant mort, Joseph commanda aux *Médecins* d'embaumer le corps de son pere. Gen. c. 50. ℣. 2.

Mais ce fait ne concerne en rien la Médecine, & n'a aucun rapport avec l'exercice de cet art. Ces *Médecins* ne sont employés qu'à embaumer le corps de Jacob. Il n'est point dit, qu'ils furent appellés dans sa maladie. Leur fonction, dans cette occasion, n'a rien de commun avec le véritable objet de la Médecine qui s'occupe du soin de guérir les maladies. Il faut prendre garde en effet que l'on appelloit autrefois *Médecins* tous ceux que leur profession attachoit à soigner le corps humain, de quelque maniere que ce fût. Les Septante ont cru devoir ôter l'équivoque, & ont traduit le mot Hébreu par Ἐνταφιασαὶ, *Pollinctores*, *Vespillones*, EMBAUMEURS.

[a] Voyez notre Dissertation sur l'antiquité du livre de Job, à la fin du dernier Volume.

[b] Lib. 1. *in* Præfat. — C'est encore la façon de penser de plusieurs peuples. Voyage de François Pyrard. c. 9. p. 62, 63 - 131, 132 & 282.



ARTICLE

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE PREMIER.

Chirurgie.

ORIGINAIREMENT la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie n'étoient pas des professions séparées. Elles se trouvoient réunies dans la même personne. Ce n'a été qu'après que les connoissances se sont multipliées à l'infini, qu'il a fallu subdiviser en plusieurs branches l'art de guérir. La Chirurgie a été probablement la premiere réduite en art (1). On a pû en quelque façon se passer des autres parties de la Médecine. Mais on a été obligé dès les premiers tems de faire une étude particuliere de la Chirurgie.

En effet, sans parler des autres accidens qui demandent son secours, les hommes n'ont pas été long-tems sans avoir des querelles. Aussitôt qu'il s'est donné des combats, il a fallu de nécessité chercher les moyens de guérir les blessés. Il ne s'agissoit plus alors d'attendre, comme dans les maladies internes, ce que feroit la nature. Les remedes familiers que pouvoit fournir à chacun sa propre expérience, n'étoient d'aucune ressource lorsqu'il étoit question de guérir une plaie, de remettre un os en sa place, ou de réduire une fracture. Les maux de cette nature demandent une expérience particuliere, & une adresse de la main, qui ne peuvent s'acquérir que par un long exercice. Il a donc été nécessaire que quelques personnes s'attachâssent à ce seul objet. Il est même assez vraisemblable que ceux qu'on a qualifié les premiers du nom de *Médecins*, ont été principalement redevables de ce titre, aux connoissances qu'ils avoient en Chirurgie. Comme ils traitoient de maux dont on ne pouvoit guérir sans leur secours, on voulut les distinguer d'une maniere avantageuse, de tous ceux qui se mêloient de remédier aux autres infirmités de la nature humaine [a].

(1) Celse donne à la Chirurgie le pas, pour l'antiquité, sur toutes les autres branches de la Médecine. Il dit qu'originairement, la *Médecine* consistoit dans l'exercice de la Chirurgie, le pansement des playes, &c. *Morbos verò*, ajoute-t-il, *ad iram deorum immortalium relatos, & ab iisdem opem posci solitum.* l. 1. in Præfat. & l. 7. in Præfat.

Une preuve encore que les hommes se sont attachés d'abord à la Chirurgie, c'est que les Sauvages en entendent assez bien plusieurs parties. Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 365 & 368.

[a] Servius, ad Æneid. l. 12. v. 396.—Voy. aussi le Clerc, Hist. de la Méd. 1re Part. c. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Il ne nous est rien resté sur la maniere dont on pansoit les plaies dans les premiers tems. Les pansemens devoient se faire sans beaucoup d'appareil. Les bandages ont dû être les premiers moyens dont on se sera servi pour arrêter le sang, & pour défendre des injures de l'air les parties offensées (1). Par la suite on y aura ajouté le suc de quelques racines, de quelques simples pillées ou macérées dans l'eau & le vin. Le bois, l'écorce de certains arbres, l'huile, la résine y auront été aussi employées [a]. C'étoient les seuls remedes qu'on connut originairement. Point d'onguents, point d'emplâtres, dont la composition & l'usage sont bien postérieurs aux siécles dont nous parlons maintenant (2).

A l'égard des opérations, on n'aura pas de peine à se persuader qu'elles devoient être alors très-imparfaites. La Chirurgie ne consistoit que dans une pratique aveugle & grossiere, telle que pouvoit le permettre l'état d'ignorance où étoient les arts & les sciences dans ces siécles reculés. Les premiers opérateurs n'avoient pour guide qu'une simple routine, sans principes, sans connoissances, & destituée des lumieres que peut seule donner une théorie sçavante & raisonnée (3).

D'ailleurs les instrumens dont se servoient ces premiers Chirurgiens, devoient être très-défectueux; ils n'étoient certainement pas de fer; ce métal, comme nous l'avons fait voir, n'a été connu que fort tard; il a dû même se passer du tems avant qu'on ait sçu travailler les autres métaux assez délicatement pour les employer dans les opérations de la Chirurgie. On y suppléoit par quelque autre invention. Il y a bien de l'apparence que les cailloux tranchans, les os pointus, les arrêtes de certains poissons, &c. ont été les premiers instrumens dont la Chirurgie a fait usage. Les embaumeurs Egyptiens se servoient d'une pierre d'Ethiopie bien aiguisée pour ouvrir les cadavres, & en tirer les entrailles [b]. On voit aussi qu'on n'employoit que des pierres pour la circoncision [c]. Les Sauvages nous retracent encore à présent ces pratiques originaires [d].

La Chirurgie dut insensiblement se perfectionner : tout aura cer-

(1) C'est la pratique des Sauvages. Voyez l'Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 174. & l'Hist. gén. des Voyag. t. 4. p. 139.

[a] Iliad. l. 11. v. 845.

(2) On ne voit point qu'il en soit question dans les livres de Moïse. Il est certain aussi qu'Homere n'en parle jamais, preuve qu'on ne les connoissoit pas encore de son tems.

(3) On peut fort bien comparer ces premiers Chirurgiens, à ces gens connus dans certaines Provinces sous le nom de *Renoüeurs* ou *Bailleüls*, qui font profession de remettre les membres démis ou rompus.

[b] Herod. l. 2. n. 86. = Diod. l. 1. p. 102.

[c] Exod. c. 4. ℣. 25.

[d] Voy. Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 370. = Voyag. de la Baye d'Hudson, t. 1. p. 108. = Hist. des Incas, t. 2. p. 47.

tainement contribué aux progrès d'un art si nécessaire. On ne sera néanmoins parvenu que fort tard à faire de ces opérations qui ne demandent pas moins d'adresse que de connoissance de la structure du corps humain.

De toutes les opérations de la Chirurgie, la saignée est celle qui se répete aujourd'hui le plus fréquemment. On ne peut point décider si les anciens peuples l'ont pratiquée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne paroît point qu'elle ait été en usage chez les Egyptiens. Les principaux remedes dont ils se servoient, se réduisoient, comme on le dira dans la seconde Partie, à la diete, aux lavemens & aux vomitifs. La saignée est un remede assez digne d'attention, pour qu'Hérodote & Diodore, qui sont entrés dans un assez grand détail sur la pratique des Egyptiens, ne l'eussent pas oubliée, si elle eût été d'usage chez ces peuples.

D'ailleurs il n'est pas probable que les hommes se soient prêtés aisément à faire usage d'un pareil remede. La nature n'a pas fourni les mêmes indications pour la saignée, comme pour les purgatifs. Les purgatifs ont été trouvés par hasard, & sont entrés dans le corps des premiers hommes de la même maniere que la nourriture. De plus, ils font sortir les humeurs par les voies ordinaires; il n'en est pas de même de la saignée. Il aura fallu beaucoup plus de raisonnement pour se porter à ouvrir les veines, que pour donner des purgatifs [a].

Je terminerai ce que j'ai à dire de la Chirurgie, pour le présent, par quelques réflexions sur l'art d'accoucher. On peut assurer que cette opération est une des premieres qui a dû attirer l'attention des hommes.

Il est plus que probable que dans les premiers tems, les femmes s'accouchoient elles-mêmes. Semblables aux Sauvages, & à la plûpart des animaux (1), elles n'attendoient point que le secours d'une main étrangere leur facilitât cette opération douloureuse. Mais comme les accouchemens ne sont pas tous également heureux, il se sera trouvé de très-bonne heure des circonstances, où l'on aura été obligé d'aider celles qu'un travail trop long & trop pénible mettoit en danger de périr avec leur fruit. Il y a bien de l'apparence que les

[a] Hist. de la Médec. l. 1. c. 18. p. 52, 53.

(1) Je dis la plûpart des animaux, parce qu'il paroît, suivant les nouvelles découvertes, qu'il y a certaines espéces d'animaux parmi lesquels le mâle aide à la femelle à mettre au jour ses petits. Voyez l'Observation de M. Demours, sur le crapaud mâle accoucheur de la femelle. Acad. des Sciences, an. 1741. Hist. p. 28. & suiv.

Gassendi parle aussi de quelques Observations faites par M. de Peyresc sur les chattes. Voici les termes dans lesquels il s'énonce, *Annotavit feles obstetricatione interdum uti. Vitâ* Peyresci, p. 212. edit. Batav. *in*-4°.

Ire PATTIE. Depuis la Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

femmes auront été les premieres qui se seront mêlé de soulager leurs semblables dans ces momens critiques. Les meres ont dû rendre ce service à leurs filles. L'expérience les mettoit en état de leur procurer du secours dans les accidens qui s'opposoient à une prompte délivrance.

Les réflexions qu'on fit depuis sur les divers accidens auxquels on reconnut que les femmes en travail se trouvoient exposées, firent sentir la nécessité de réduire en méthode, une pratique dont les conséquences étoient si importantes. On ne sera donc point étonné de voir que dès le tems de Jacob, l'art d'accoucher fît une profession particuliere. Il est aisé de reconnoître par la maniere dont Moïse s'explique, qu'il y avoit alors chez les peuples de l'Asie des Sages-femmes [a], telles qu'il y en a aujourd'hui parmi nous. Ce fait prouve que les femmes ont été les premieres employées pour les accouchemens. Il étoit naturel qu'on les choisît préférablement aux hommes. Elles avoient l'expérience qui étoit le seul guide qu'on pût suivre alors.

Il paroît aussi qu'en Egypte, de tems immémorial, le soin des accouchemens étoit confié aux femmes [b]. On pourroit même soupçonner, par les termes dont Moïse se sert, que les Sages-femmes Egyptiennes faisoient usage de quelque machine propre à faciliter l'enfantement ; c'étoit, autant qu'on le peut conjecturer, une espece de chaise sur laquelle elles faisoient mettre les femmes au moment du travail [c].

[a] Gen. c. 35. ℣. 17. c. 38. ℣. 27.

[b] Exod. c. 1. ℣. 15. & suiv.

Le texte de l'Ecriture souffre ici quelque difficulté. Cependant la plûpart des Interprêtes croyent que les sages-femmes, à qui Pharaon ordonna de tuer les enfans mâles qui naîtroient aux Hébreux, étoient Egyptiennes. Josephe le dit formellement. Antiq. l. 2. c. 5. D'ailleurs le ℣. 19. du même chapitre ne permet pas de douter qu'il n'y eût en Egypte des sages-femmes de profession.

[c] Exod. c. 1. ℣. 16. selon l'*Hébreu*. Le mot אבנים *Abenaïm*, qu'on rend en latin par celui de *Sellas*, est susceptible de plusieurs interprétations. Voy. Vatable *ad locum cit.*

Ce qui pourroit confirmer l'interprétation que nous avons suivie par rapport à ce mot, c'est qu'il est parlé dans plusieurs livres de Médecine, de Chaises en usage pour faciliter les accouchemens. Voy. Suid. *voce* Λοχαῖοι δίφροι, t. 2. p. 461



ARTICLE SECOND.

Anatomie.

NOUS ne concevons pas aujourd'hui qu'on puisse opérer sur le corps humain, sans une connoissance exacte de l'arrangement de ses parties. L'Anatomie est la base de la Médecine & de la Chirurgie. Sans cette science il n'est pas possible de connoître les causes, ni le siége de plusieurs maladies; il seroit donc naturel de penser, que l'Anatomie devroit être, au moins, de même datte que la Médecine & la Chirurgie; mais l'histoire nous apprend le contraire. Avant que d'entrer dans aucune discussion, il est, je crois, à propos de fixer l'idée qu'on doit se former de l'Anatomie. On peut l'envisager sous deux tems différens, ses commencemens, & le degré de perfection auquel on l'a portée de nos jours.

L'Anatomie est à présent de toutes les parties de la Médecine, celle qui demande le plus d'étude & de sagacité. Cette science dépend d'une multitude infinie de connoissances & d'opérations très-délicates. A l'envisager sous ce point de vûe, l'Anatomie n'a sûrement pas été connue dans les premiers siécles. La raison, indépendamment des preuves historiques, suffit pour s'en convaincre.

Cependant les hommes ont pû avoir, même dès les premiers âges, quelque connoissance de la structure intérieure de leur corps. L'habitude d'ouvrir les animaux destinés à leur nourriture, a pû leur fournir dès lors quelques lumieres [a]. Ils ont dû s'instruire encore plus particulierement en considérant les plaies, les fractures, & les autres accidens auxquels est exposé le corps humain. Mais combien de tems se sera-t-il passé avant qu'on ait sçû faire usage de ces observations, & raisonner sur ce qu'on avoit vû? Ce n'est qu'après bien des siécles que l'Anatomie aura éclairé la Médecine, & dirigé les opérations de la Chirurgie (1).

L'Anatomie, autant qu'on peut le présumer, doit sa naissance à la Chirurgie. Les différentes circonstances qui ont obligé de recou-

[a] Voy. l'Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 170.

(1) On n'aura pas de peine à se persuader ce que nous avançons, quand on fera réflexion que l'Anatomie avoit été entierement abandonnée pendant plusieurs siécles, & que ce n'a été que dans le seizieme qu'elle a commencé à se rétablir.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

rir à la Chirurgie, auront instruit peu-à-peu les hommes du mécanisme de leur corps. Ces connoissances auront été réduites pendant long-tems à quelques notions grossieres des parties extérieures du corps humain. Il s'est trouvé cependant des Auteurs qui ont voulu prêter aux premiers siécles des lumieres presqu'aussi exactes que celles que nous pouvons avoir aujourd'hui. Ils ne se sont livrés à une prétention si contraire à la vraisemblance & à l'histoire, que faute d'avoir assez réfléchi sur la multitude d'opérations délicates & raisonnées, qui ont dû concourir à perfectionner l'Anatomie. Il ne sera pas hors de propos d'exposer les motifs qui nous portent à rejetter un sentiment si peu raisonnable.

L'idée favorable que de tout tems on a eue des Egyptiens, leur a fait attribuer l'invention de presque toutes les sciences. Dans celles dont on leur a fait honneur, on n'a pas oublié la Chirurgie & l'Anatomie. Apis, un de leurs Rois, passoit pour en être l'inventeur [a]. Athotis, qu'on met au nombre des premiers Souverains de l'Egypte, avoit même, dit-on, composé des livres d'Anatomie, dans lesquels il traitoit de la maniere de disséquer les corps [b]. On dit encore que parmi le prodigieux nombre de livres attribués à Hermès, il y en avoit six sur la Médecine, & que le premier concernoit l'Anatomie [c]. Mais aucun Médecin de l'antiquité n'a cité ces prétendus écrits. On sçait d'ailleurs le cas qu'on doit faire des ouvrages attribués à Hermès.

La pratique dans laquelle les Egyptiens ont été de tout tems d'embaumer les corps, non-seulement des hommes, mais aussi des animaux, a donné lieu d'inférer qu'ils s'étoient rendus très-sçavans dans la connoissance intérieure du corps humain [d]. Cette opinion, quoiqu'assez probable en apparence, est cependant dénuée de fondement. Il n'est pas difficile de montrer que l'usage d'embaumer les morts, n'a pas dû donner aux Egyptiens d'aussi grandes lumieres qu'on se l'est imaginé. Il suffit d'examiner ce que les anciens nous disent de la maniere dont ces peuples y procédoient, pour se convaincre qu'ils n'en ont pû tirer aucun avantage pour l'Anatomie.

On n'ouvroit point la tête des cadavres, on en tiroit la cervelle

[a] Agrippa, de vanit. Scient. c. 85. Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362. & Theodoret Serm. de curand. Grec. affect. p. 467. attribuent en général l'invention de la Médecine à Apis.
Suidas n'en dit pas d'avantage, *voce* Ἄπις.

[b] African. & Euseb. apud Syncell. p. 54 & 55.

[c] Cl. Alex. Strom. l. 6. p. 758.

[d] C'est le sentiment de Galien : *Introductio, seu Medicus*, ouvrage cependant qu'on doute être de lui.

par les narines avec des inſtrumens faits exprès. Après qu'on l'avoit fait ſortir, on faiſoit couler à la place des parfums & des compoſitions aromatiques. A l'égard de l'ouverture du corps, elle ne ſe faiſoit qu'avec d'extrêmes précautions. Il y avoit un Officier prépoſé pour déſigner & marquer ſur le côté gauche du mort l'endroit qu'il falloit ouvrir. Les Egyptiens n'employoient pour cette opération qu'une pierre tranchante [a]. Celui qui en étoit chargé, s'enfuyoit auſſitôt qu'il s'étoit acquité de ſon miniſtere, parce qu'on le pourſuivoit à coups de pierres, comme un homme qui avoit encouru la malédiction publique. Les Egyptiens regardoient avec horreur quiconque avoit oſé porter la main ſur un corps de même nature que le ſien [b].

Il eſt aiſé de juger d'après cette façon, de penſer ſi ces peuples s'occupoint du ſoin d'ouvrir les cadavres pour s'inſtruire des ſecrets de l'Anatomie. Il ne paroît pas même que l'ouverture que l'on faiſoit dans ces occaſions fût bien conſidérable, puiſqu'il eſt dit que celui qui tiroit les entrailles, le faiſoit en introduiſant ſa main par l'inciſion [c]. On ôtoit tous les inteſtins & les viſcères excepté le cœur & les reins [d]. On ne remettoit point les entrailles dans le corps, elles étoient jettées dans le Nil [e]. C'étoit par un motif de Religion [f].

Il faut encore obſerver qu'il n'y avoit que les perſonnes opulentes que l'on embaumât de la maniere que nous venons de dire. A l'égard de ceux qui n'étoient pas riches, & c'étoit ſans contredit le plus grand nombre, l'opération étoit beaucoup plus ſimple, & devoit encore moins contribuer aux progrès de l'Anatomie. On ne faiſoit aucune inciſion au cadavre, on n'en tiroit point les entrailles. Les embaumeurs rempliſſoient une ſeringue de liqueurs aromatiques, & les faiſoient entrer dans le corps par le fondement. Cette mixtion avoit tant de force & de vertu, qu'elle conſumoit les inteſtins [g].

C'eſt donc inutilement qu'on voudroit tirer, pour l'ancienneté de l'Anatomie, quelques inductions des embaumemens pratiqués par les Egyptiens. On vient de voir que cet uſage n'a dû leur fournir aucun moyen de s'inſtruire du méchaniſme intérieur du corps humain. Il

[a] Herod. l. 1. n. 86. = Diod. l. 1. p. 102.

[b] Diod. Ibid.

[c] Diod. Ibid.

[d] Ibid. Ce que dit ici Diodore mérite quelque réflexion. A l'égard des reins, il étoit très-facile de n'en pas faire l'extraction. Quant au cœur, il étoit à couvert. Il auroit fallu percer ou déchirer le Diaphragme, & il eſt certain que l'ouverture ne ſe faiſoit que dans le bas-ventre; mais on ne conçoit pas trop, comment les Egyptiens pouvoient porter leur embaumement dans la poitrine.

[e] Plut. t. 2. p. 159. B. = Porphyr. de Abſtinent. l. 4. p. 380. = Sext. Empiric. l. 3. c. 24. p. 184.

[f] Plut. & Porphyr. *loc. cit.*

[g] Herod. l. 2. n. 87.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

est certain que dans ces occasions les Egyptiens considéroient les cadavres plutôt avec des yeux de Religion qu'avec des vûes anatomiques [a]. On seroit beaucoup mieux fondé à dire que cette pratique montre le progrès que ces peuples avoient fait dans la connoissance des Simples, comme nous le verrons dans un moment.

On lit, à la vérité, dans Pline, que les Rois d'Egypte, dans la vûe de perfectionner l'Anatomie, avoient donné des ordres pour qu'on eût soin de disséquer des cadavres [b]. Mais ce fait n'appartient point aux anciens Rois de ce pays. Il regarde les Ptolomées, qui après la mort d'Alexandre occuperent le trône d'Egypte. Ces monarques établirent à Alexandrie une école de Médecine qui devint très-célébre. C'est à ce tems qu'il faut rapporter tout ce qu'on nous dit des découvertes anatomiques dûes aux Egyptiens (1).

[a] Voyez ci-dessous Article de la Botanique & dans la troisieme Part. Liv. II. Chap. II. p. 65.

Les anciens Egyptiens paroissent avoir eu sur l'anatomie les mêmes scrupules & la même façon de penser que les Chinois. On sçait que ces derniers n'ont jamais osé disséquer un corps humain. Ils ne veulent pas même faire servir à cet usage les cadavres des criminels. Voyez les Lettr. Edifiantes, t. 17. p. 389 & 390. t. 21. p. 147, &c. t. 26. p. 26.

[b] L. 19. sect. 26. p. 168.

(1) Je profite de cette occasion pour relever l'idée peu exacte, que quelques Auteurs ont donnée de cette figure de mort qu'on apportoit dans les repas chez les Egyptiens. Herod. l. 2. n. 78.

Plusieurs se sont imaginés que c'étoit un vrai *Squélete*, ce qui supposeroit aux Egyptiens une connoissance de *l'Ostéologie*. Plutarque, t. 2. p. 148, a donné occasion à l'erreur en se servant du mot Σκελετὸς, pour rendre ce qu'Hérodote appelle νεκρὸς ξύλινος, *figure de mort faite de bois*. Xylander Traducteur de Plutarque, a confirmé l'interprétation peu juste de cet Auteur, en ajoutant dans sa version au mot Σκελετὸν, id est, *exsiccata hominis atque inter se compacta ossa*. Cette Paraphrase de Xylander n'est pas juste. Galien, est le premier qui ait appellé Σκελετὸς, *Squélete*, l'assemblage de tous les os du corps humain dépouillés de leurs enveloppes. Car σκελετὸν σῶμα ne signifie à la rigueur que *cadaver exsiccatum*.



ARTICLE

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE TROISIEME.

Botanique.

DANS tous les siécles, & chez toutes les nations, la Botanique a été une des connoissances qu'on a le plus cultivées. On a fait attention de bonne heure aux différentes qualités des Simples. Dans l'antiquité la plus reculée, l'art de guérir les maladies, & même celui de panser les plaies, ne consistoit que dans l'application des plantes, & dans l'usage de leurs sucs [a]. On ne peut mieux faire sentir l'estime que les peuples ont fait de la découverte des Simples, qu'en disant qu'ils l'ont attribuée aux Dieux [b].

Les Egyptiens ont été regardés autrefois comme les premiers qui se soient appliqués à ce genre d'étude [c]. C'est une suite de l'opinion qui attribuoit à ces peuples l'invention de la Médecine. On veut même que dès les tems les plus reculés, ils eussent composé des traités sur la Botanique. Dans le nombre prodigieux de livres attribués à Mercure Trismégiste, on dit qu'il y en avoit plusieurs qui traitoient de la vertu des plantes [d].

Sans avoir recours à une autorité si suspecte, nous avons dans l'Ecriture-Sainte, une preuve très-marquée que dès les premiers siécles, les hommes avoient une grande opinion de la vertu des plantes. On s'étoit sans doute apperçu dès les tems de Jacob que certaines plantes renfermoient des qualités particulieres. L'empressement avec lequel Rachel demanda à sa sœur les mandragores que Ruben avoit apportées des champs, ne pouvoit être fondé que sur l'idée que l'on avoit de l'efficacité de cette plante contre la stérilité; il ne s'agit point d'examiner si cette prévention étoit fondée ou non. Ce fait nous prouve qu'on avoit cru dès-lors reconnoître dans la mandragore, la vertu dont nous parlons [e].

[a] Plin. l. 25. init. l. 26. sect. 6. = Hygin. Fab. 274. p. 328. = Plut. t. 2. p. 646, 647. = Scholiast. Hom. ad Iliad. l. 11. v. 845. = Servius, ad Æneid. l. 12. v. 396. = Isidor. Orig. l. 4. c. 9. init.

[b] Plin. l. 25. p. 360, 361.

[c] Plin. l. 25. sect. 5. p. 360. Il s'appuie du témoignage d'Homere. Odyss. l. 4. v. 228.

[d] On met dans ce nombre un livre intitulé : *Des trente-six herbes, servant aux horoscopes*, mais cet ouvrage a été traité par Galien de pure vision. De Simplic. Medicam. Facult. l. 6. Proœm. t. 13. p. 145.

[e] Gen. c. 30. ℣. 14, 15.

Le terme de *Dudaïm* dont Moïse s'est servi dans ce passage, est un de ceux dont on ignore aujourd'hui la signification propre. J'ai employé le mot de *Mandragore*, non que je sois persuadé que ce soit la véritable tra-

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Nous trouvons encore dans l'Ecriture-Sainte un témoignage bien plus positif, & aussi ancien, du progrès que la Botanique avoit fait dans certains pays. Moïse nous apprend que dès le tems de Jacob, les Egyptiens étoient dans l'usage d'embaumer les corps. Ce fait est plus que suffisant pour prouver que ces peuples avoient fait des progrès assez rapides dans la connoissance de la propriété des Simples.

L'Ecriture dit que Jacob étant mort, Joseph le fit embaumer. Il est vrai que l'Historien sacré n'est entré dans aucun détail sur cette opération; mais on peut y suppléer par le moyen des Auteurs prophanes. Ils disent qu'il entroit beaucoup d'aromates, de parfums & de compositions différentes dans les embaumemens, sans parler de plusieurs autres préparations, qui supposent nécessairement des recherches & des attentions [a]. Aussi l'Ecriture marque-t-elle qu'on employa quarante jours pour embaumer Jacob [b]. Les Egyptiens avoient donc reconnu dès-lors que cet espace de tems étoit nécessaire pour donner aux corps les préparations propres à les dessécher, & à les garantir de la corruption ([1]).

Il paroît au surplus qu'on ne possédoit alors ce secret qu'en Egypte. L'Ecriture, en rapportant la mort de Sara, d'Abraham, de Rachel & d'Isaac, dit simplement qu'ils furent ensevelis. Dans toutes ces occasions il n'est point question d'embaumemens. Elle n'en parle qu'au sujet de la mort de Jacob & de Joseph, & c'est parce que ces deux Patriarches finirent leurs jours en Egypte. Cette science semble donc avoir été particuliere aux Egyptiens. Il n'est pas difficile de faire sentir par quels motifs ces peuples s'étoient étudiés de bonne heure à connoître les secrets propres à préserver les corps de la corruption. La politique & la religion en étoient le fondement. J'ai

duction du texte Hébreu; mais comme il s'agit ici seulement de prouver qu'on avoit alors idée de la vertu des plantes, il importe peu d'approfondir l'espéce de plante que Moïse a voulu désigner.

On peut consulter sur ce passage le Commentaire du P. Calmet, & Matth. Hillerus, *Hiérophyticon* Trajecti ad Rhen. 1725. *in*-4°. Cet Auteur Part. 1. c. 27. prétend que le terme Hébreu *Dudaïm* signifie des *cerises*. Je ne suis nullement de son opinion. Je serois plutôt porté à croire que ce sont des *truffes*. Cette plante a été fort connue des anciens. Voy. l'Hist. de la Médec. 3e Part. l. 2. c. 2.

[a] Hérod. l. 2. n. 86, 87. = Diod. l. 1. p. 102.

C'étoit à cet usage sans doute qu'étoit destinée en partie cette quantité d'aromates, de résine & de mirrhe, dont étoient chargés les chameaux que les marchands Ismaëlites, auxquels Joseph fut vendu, conduisoient en Egypte. Gen. c. 37. ℣. 25.

[b] Gen. c. 50. ℣. 3.

Il paroît que par la suite on y mit encore plus de tems. Hérodote, dit que cette opération duroit 70. jours, l. 2. n. 86.

Diodore dit simplement qu'on y mettoit plus de 30 jours, l. 1. p. 102.

([1]) On n'est point assuré de l'espéce de composition dont usoient les Egyptiens pour embaumer les corps. Voyez les Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1750. Hist. p. 53.

parlé du premier de ces motifs dans l'article du Gouvernement [a]. Je vais maintenant faire voir en quoi la religion influoit dans cette pratique.

Les Egyptiens étoient persuadés de l'immortalité de l'ame; vérité sublime qu'ils défiguroient néanmoins par la doctrine de la métempsycose, croyant que quand l'ame se séparoit d'avec le corps, elle entroit d'abord dans celui de quelque animal, d'où après un long circuit qui duroit trois mille ans, elle revenoit dans un corps humain [b]; mais les Egyptiens s'imaginoient en même tems que tant que le corps de l'homme subsistoit sans corruption, l'ame y demeuroit attachée [c]. Cette opinion leur avoit donc fait étudier soigneusement l'art de prévenir toutes les causes qui auroient pû occasionner la destruction des cadavres. Les précautions qu'ils prenoient avoient pour but d'empêcher la transmigration de leurs ames en différens corps d'animaux. Ils cherchoient à fixer la durée du corps humain, en détruisant tout ce qui pouvoit en occasionner le dépérissement (1); & il faut convenir qu'ils ont possédé le secret des embaumemens d'une maniere supérieure à toutes celles que nous connoissons. Car le talent des Egyptiens ne se bornoit pas à préserver les cadavres de la pourriture pendant quelques années seulement; ils étoient parvenus, si l'on peut dire, au point de les éterniser. Les momies qu'on apporte d'Egypte, en sont une preuve authentique.

Nous bornerons à ce court exposé ce que nous avons à dire de la Botanique pour ce moment. Nous ne sçavons point quelles ont été les premieres plantes dont les hommes ont fait usage. Il est certain que dans les commencemens on s'est borné aux Simples qui se trouvent répandues dans chaque pays. On profitoit des secours que la Providence a fait naître dans tous les climats (2). Par la suite des tems le commerce ayant ouvert l'entrée des diverses régions de cet univers, on a fait usage de toutes les especes de plantes salutaires qu'elles peuvent produire; mais ces remedes étrangers n'ont été connus qu'assez tard; le commerce & la relation des différens peuples les uns avec les autres ayant eu fort peu d'étendue dans les premiers tems.

[a] *Suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 49.
[b] Hérod. l. 2. n. 123.
[c] Servius, ad Æneid. l. 3. v. 67.

(1) Nous aurons occasion de parler encore de cette opinion dans la 3e Part. de cet Ouvrage, à l'article des Pyramides.

(2) Les Botanistes prouvent que Dieu a fait naître dans chaque païs, les plantes les plus nécessaires aux hommes & aux animaux de ce même païs. Voy. Mém. de Trév. Janv. 1702. p. 160. = Theolog. Physiq. l. 10. p. 594, 595.

Solenander a été jusqu'à dire, que par les plantes qui se trouvent le plus communément dans un lieu, on peut conjecturer presque avec certitude, quelles sont les maladies qui y régnent le plus ordinairement. *Ibid.* not. 25.

ARTICLE QUATRIEME.

Pharmacie.

DANS le nombre des remedes dont la Médecine fait usage, il y en a peu qui n'ayent besoin de quelque préparation. La nature nous les présente, mais il faut que l'art supplée à ce qui peut leur manquer. La Pharmacie est absolument nécessaire pour la préparation, le mêlange & la dose des médicamens. C'est en développant leurs différentes qualités, ou même en corrigeant ce que souvent ils peuvent avoir de nuisible, qu'ils acquierent des propriétés dont on n'est redevable qu'à l'art de les employer.

Les remedes sont simples ou composés. On appelle remedes simples ceux qui naissent d'eux-mêmes & par le seul bienfait de la nature. Les remedes composés sont ceux qui dépendent de l'art, & qui consistent dans le mêlange de plusieurs remedes simples. On en distingue de trois différentes especes, qu'on a rangé sous trois classes ou trois familles. Les animaux, les végétaux & les minéraux sont la matiere sur laquelle la Pharmacie fonde ses opérations. Elle apprend à préparer ces trois sortes de sujets, & à en tirer tout ce qui peut être utile pour l'usage de la Médecine. Il n'y a que l'expérience, mais l'expérience d'une longue suite de siécles, qui ait pû instruire les hommes des secrets d'un art si utile & si nécessaire.

C'est une opinion également contraire à l'histoire & à la raison, que de faire remonter aux siécles dont nous parlons maintenant, l'origine des préparations médicinales, dûes à la Chymie. Ceux qui pratiquoient la Médecine dans les commencemens, ne l'exerçoient point avec cet appareil de connoissances dont les Modernes l'ont enrichie. Ils ignoroient l'usage que l'on peut faire des métaux & des minéraux, pour la guérison des maladies. On peut assurer qu'ils ne préparoient artificiellement aucun médicament. Il est certain que même dans des tems bien postérieurs à ceux dont il s'agit présentement, les Médecins n'avoient aucune connoissance de la distillation. On n'en voit nulles traces dans les écrits des Grecs [a].

La trituration, la décoction, l'infusion, l'expression des sucs, & même la simple lotion, auront été originairement & pendant bien

[a] Voyez l'Hist. de la Médecine par Daniel le Clerc, 3e Part. l. 2. c. 2. p. 91, 92.

des siécles les seules préparations qu'on aura données aux médicamens. La plus grande partie, & l'on peut dire presque la totalité des remedes usités alors, consistoient dans les plantes, les bois, les écorces & les racines. Les moyens que nous venons d'indiquer suffisoient pour leur donner une préparation convenable.

Il s'est trouvé cependant des Auteurs modernes, qui prévenus à l'excès en faveur d'un art qui avoit fait le principal objet de leurs études, ont voulu trouver dans l'enfance du monde, l'origine & les traces de la Chymie médicinale [a]. Ils en font honneur aux Egyptiens ; mais ce sentiment n'est fondé sur aucune preuve. Je ne trouve rien dans les écrits des anciens qui puisse l'autoriser. Hérodote, Platon, Aristote, Diodore, Pline, Clement d'Alexandrie, &c. qui ont traité dans un grand détail, des sciences cultivées autrefois en Egypte, ne font aucune mention de la Chymie médicinale. Elle a été également inconnue aux Grecs, & en général à tous les peuples de l'antiquité. C'est une science absolument moderne, qui doit sa premiere & principale origine aux Arabes.

[a] Borrichius, Kircher, Tollius & *plures alii.*



Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SECOND.

Mathématiques.

IL N'EST pas difficile de déterminer quelles ont été les premieres ſciences auxquelles les hommes ſe ſont appliqués ; mais il eſt impoſſible de rien décider ſur l'ordre dans lequel elles ont paru. Preſque toutes les ſciences ſont également bien fondées à ſe diſputer le droit d'aîneſſe. Si nous avons donné le pas à la Médecine, c'eſt l'importance de ſon objet qui nous y a déterminé, plûtôt que toute autre conſidération : car ſi l'on conſulte les annales du monde, on y verra que les ſciences compriſes ſous le nom de Mathématiques, ſont d'une datte pour le moins auſſi ancienne. On ne doit pas en être ſurpris. Les Mathématiques ſont intimement liées avec des objets qui nous touchent d'auſſi près que ceux auxquels la Médecine doit ſa naiſſance. La plus légere attention ſuffit pour s'en convaincre. La ſociété ne pourroit ſubſiſter ſans le ſecours des Mathématiques. Quel eſt l'art qui puiſſe ſe paſſer de la Méchanique ? L'Agriculture & la Navigation ne dépendent-elles pas abſolument des obſervations céleſtes ? Mais l'Aſtronomie & la Méchanique exiſteroient-elles ſans l'Arithmétique & la Géométrie ? Les pratiques qui ont donné naiſſance aux Mathématiques, ſont donc preſque de la même datte que le tems où les ſociétés ont commencé à ſe former. Il y a même lieu de croire que ces ſciences ont été réduites en art avant la Médecine. Les principes en ſont beaucoup plus ſimples & beaucoup plus ſenſibles. Il eſt vrai que les beſoins des hommes ayant été d'abord peu étendus, les Mathématiques auront été très-imparfaites & très-bornées dans les premiers tems.

L'Arithmétique, l'Aſtronomie, la Géométrie & la Méchanique, ont entre elles un rapport ſi intime, elles ont un beſoin ſi indiſpenſable des lumieres mutuelles qu'elles ſe procurent, que leur origine doit être rapportée à peu-près aux mêmes ſiécles. On doit préſumer cependant que l'Arithmétique a précédé les trois autres, qui ne peuvent ſe paſſer de ſon ſecours. C'eſt pourquoi nous la placerons la premiere.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ARTICLE PREMIER.

Arithmétique.

LA THÉORIE de l'Arithmétique n'aura vraisemblablement été approfondie que fort tard; mais la pratique des premieres opérations de cette science, se perd certainement dans l'antiquité la plus reculée. Aussitôt que les peuples se seront soumis à une forme de gouvernement réglé & politique, l'Arithmétique leur aura été nécessaire. L'institution du droit de *Propriété* est aussi ancienne que l'origine des sociétés : dès qu'on eût établi le partage des domaines, & la distinction du *Tien* & du *Mien*, on eut également besoin de sçavoir compter, péser & mesurer. L'Arithmétique par conséquent devint nécessaire, tant par rapport à elle-même, que par rapport à la Géométrie, à la Méchanique & à l'Astronomie, dont l'existence tient essentiellement à l'art de calculer. On ne peut donc pas douter que la partie pratique de cette science ne soit très-ancienne.

Les motifs qui ont dû concourir au progrès de l'Arithmétique, sont si étendus & si sensibles, qu'il seroit inutile d'y insister. On doit attribuer les premieres découvertes dans la science des nombres, aux sociétés qui en ont eu le plus de besoin. Les nations qui ont formé de bonne heure de grands Empires; celles qui se sont adonnées bientôt au commerce & à la navigation, se sont trouvées les premieres dans la nécessité de faire un usage fréquent du calcul. Les personnes à qui dans ces Etats on avoit confié l'administration des finances, se trouvoient chargées d'un grand détail. L'étendue de leur administration leur aura fait chercher promptement les moyens d'abréger & de perfectionner les opérations qu'il y avoit à faire journellement. C'est donc chez les peuples dont je viens de parler, qu'on a dû faire les premieres recherches sur l'art du calcul.

L'Histoire est parfaitement d'accord avec ce que j'avance : elle nous apprend que l'Arithmétique a pris naissance chez les Egyptiens & chez les Phéniciens [a] : c'est-à-dire, que ces deux peuples ont porté les premiers à un certain degré de justesse, la pratique d'assembler des nombres, & de les calculer.

[a] Plat. in Phœdr. p. 1240. A. = Strabo. l. 17. p. 1136. B. = Diog. Laert. in procem. Segm. 11. p. 8. = Jambl. de vita Pythag. c. 29. p. 135. = Porphyr. ibid. p. 8 & 9. = Julian. *apud* Cyrill. l. 5.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Les Egyptiens doivent avoir été de tout tems grands Arithméticiens. Ils avoient un besoin essentiel de la science des nombres, pour mettre de l'ordre dans les finances & dans la police de leur Etat. D'ailleurs ils se sont adonnés à l'étude de l'Astronomie & de la Géométrie, aussi anciennement & peut-être plus assiduement qu'aucune autre nation de l'antiquité. Ces motifs sont plus que suffisans pour rendre raison des progrès rapides que ces peuples avoient faits dans la pratique des calculs. Ce fut en Egypte que Pythagore alla puiser les théories qu'il a débitées sur la nature & les propriétés des nombres.

A l'égard des Phéniciens, il n'est pas surprenant que cette nation se soit distinguée de bonne heure dans l'art de calculer. Ces peuples ont dû nécessairement être bientôt versés dans les opérations arithmétiques : adonnés au commerce presque dès l'origine du monde, l'Arithmétique a été de toutes les sciences, celle à laquelle ils ont dû s'appliquer le plus particuliérement. Ils auront donc été des premiers à faire quelques découvertes dans l'art de compter, soit pour faciliter, soit pour perfectionner l'usage des calculs. L'histoire ancienne l'atteste. L'antiquité attribuoit aux Phéniciens l'invention de l'art de dresser des comptes [a]. On leur donnoit encore le mérite d'avoir trouvé les premiers la maniere de tenir les registres, & tout ce qui regarde la factorerie. J'en parlerai plus particuliérement à l'article du commerce.

Nous mettrons aussi les Babyloniens au rang des peuples qui ont dû s'adonner des premiers à la science des nombres. Il est vrai que l'histoire n'en dit rien ; mais on doit le présumer par les mêmes motifs qui nous ont fait juger que les Egyptiens avoient dû s'exercer de bonne heure sur les nombres. La Monarchie des Babyloniens étoit dès les premiers tems aussi puissante que celle des Egyptiens. Elle étoit même plus ancienne. L'étude de l'Astronomie a été commune à ces deux peuples ; ils ont également passé dans l'antiquité pour s'y être appliqués avant aucune autre nation. On ne hasardera donc rien en mettant les Babyloniens au nombre des peuples qui ont dû perfectionner des premiers la théorie & la pratique des calculs.

S'il étoit nécessaire de confirmer par l'exemple de toutes les nations connues, ce que j'ai dit sur les peuples qui les premiers ont dû perfectionner l'Arithmétique, l'histoire nous en fourniroit bien des preuves. Les Chinois, dès les tems les plus réculés, avoient des connoissances assez étendues de l'art de compter [b].

[a] Strabo l. 17. p. 1136. B.

[b] Hist. de la Chine par le P. Martini, l. 1. p. 38.

Il

Il paroît aussi que les Péruviens avoient fait d'assez grands progrès en matiere de calculs [a]. On peut joindre aux habitans du Pérou les Mexicains [b]. Ils composoient avec les Péruviens les deux seules Monarchies qu'on ait trouvées dans l'Amérique. Ces peuples avoient une forme de gouvernement réglé & politique. C'est par cette raison qu'ils avoient fait dans les arts & dans les sciences des progrès assez considérables.

Un plus grand nombre d'exemples seroit superflu. Il n'y a point de nation policée qui n'ait eu quelque teinture & quelque usage de l'Arithmétique ; mais nous voyons que ces connoissances ne se sont développées que dans les grands Empires, ou chez les nations qui se sont livrées à un commerce étendu. Les peuples au contraire qui n'ont point formé de grands Empires, & ceux qui ont négligé le trafic, n'ont fait que peu ou point de progrès dans l'art des calculs. N'ayant presque rien à compter, il n'étoit pas possible que leur Arithmétique se perfectionnât, & c'est ce que l'histoire nous apprend.

Platon fait dire à un Sophiste, au sujet des Lacédemoniens, qu'à peine sçavoient-ils compter [c]. Cela veut dire que ces peuples, qui, suivant la remarque de Platon, étoient très-ignorans en Astronomie & en Géométrie, n'avoient fait aucun progrès dans l'Arithmétique. On n'en sera point étonné si l'on réfléchit sur la nature du gouvernement de Lacédémone.

Strabon rapporte que les peuples d'Albanie ([1]) n'avoient jamais sçû compter au-delà de cent [d]. Il nous en fait sentir tout de suite la raison, en disant qu'ils ne faisoient nul commerce [e] : aussi n'avoient-ils aucun usage des poids & des mesures [f].

L'état dans lequel on a trouvé plusieurs nations, découvertes depuis quelques siécles, est une preuve convaincante de ce que nous venons d'avancer. L'Arithmétique de la plûpart des peuples de l'Amérique, n'est pas fort chargée, & ne s'étend pas loin [g]. C'est par cette raison que lorsqu'ils veulent désigner une grande quantité, ils ne sçavent rien de mieux, que de prendre un monceau de sable, ou de montrer une poignée de leurs cheveux [h]. Quelques-uns même

[a] Hist. des Incas, t. 2. p. 53.
[b] Acosta Hist. nat. des Ind. Occid. l. 6. c. 2-4-7.
[c] Plato, in Hipp. Maj. p. 1248. A.
([1]) Ce païs est aujourd'hui, pour la plus grande partie, compris sous le nom de *Daghestan.*
[d] L. 11. p. 767.
[e] Ibid.
[f] Ibid.
[g] Journ. des Sçav. ann. 1666. Avril, p. 99. = Voyage de Wafer, p. 245 & 248. = Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 222. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 351. = Lettr. Edif. t. 23. p. 314.
[h] Lettr. Edif. t. 1. p. 124. = Journal du Voyage dans la Guyane par les PP. Grillet & Bechamel Jésuites, p. 95. = Voy. Dampier, t. 4. p. 245, 246.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sont encore aujourd'hui dans une disette d'expressions qui ne se comprend que difficilement. Un Voyageur moderne parle d'un peuple de l'Amérique Méridionale, qui n'a point de mot particulier pour exprimer les nombres composés de plus de trois unités [a]. Il ajoute que ce n'est pas la seule nation Indienne qui soit dans ce cas.

S'il est aisé d'assigner les contrées où l'Arithmétique a dû prendre naissance & se perfectionner, il n'est pas aussi facile d'exposer l'origine & les progrès des différentes opérations de cette science. L'histoire ne nous en a conservé aucun monument. On ne peut proposer que quelques conjectures sur la maniere dont les hommes firent originairement usage de la connoissance des nombres, par rapport aux différens besoins de la vie civile.

On ne doit pas faire plus de comparaison entre l'Arithmétique, dans l'état où elle est présentement, & l'Arithmétique dès premiers tems, qu'entre les palais de nos Monarques, & les cabanes que les premiers hommes construisirent pour se défendre des injures de l'air. La pratique du calcul ne laisse aujourd'hui rien à désirer du côté du nombre, & de la facilité des secours qu'elle procure à la société; la théorie de cette science est montée à un degré d'élévation, qui semble être le plus haut terme auquel l'esprit humain puisse jamais se flatter de parvenir.

L'Arithmétique moderne ne peut donc servir à nous donner une juste idée de celle des siécles que nous parcourons maintenant, qu'autant que par une analyse exacte, nous réduirons cette science à ses premiers élemens. C'est le seul moyen de découvrir les opérations, qui relativement à leur simplicité, ont dû se présenter les premieres aux recherches de l'esprit humain.

a M. de la Condamine Relat. de la Riviere des Amazones, p. 67.

M. de la Condamine dit simplement que les *Yaméos*, c'est le nom de cette nation, ne peuvent compter que jusqu'à *trois* : j'ai crû que cette expression avoit besoin de quelque éclaircissement. Il y aura, si l'on veut, des peuples qui manquent de nom particulier pour exprimer les nombres plus grands que *trois*, encore cela n'est-il pas fort facile à croire; mais qu'il y ait des hommes qui ne puissent pas compter au moins jusqu'à *dix*, & assembler autant d'unités qu'ils ont de doigts, c'est ce qui me paroît tout-à-fait inconcevable. Il se peut faire que les *Yaméos* n'ayent point de mot particulier pour exprimer le nombre *cinq*, mais ils y suppléent sans doute, en disant dans leur langue les mots équivalens à ceux-ci *trois* & *deux*. Aussi l'Auteur de qui nous tenons ce fait, après avoir dit, qu'à l'égard de l'Arithmétique, la langue Brasilienne est aussi pauvre que celle des *Yaméos*, ajoute que les peuples à qui elle est naturelle, empruntent le secours de la langue Portugaise pour compter au-delà de *trois* : ce qu'ils ne feroient pas, sans doute, s'ils n'avoient aucune idée des nombres qui surpassent *trois unités*. Je crois qu'on peut porter le même jugement des *Yaméos*, d'autant plus qu'il seroit bien étrange, que des gens qui n'auroient aucune notion des assemblages d'unités plus grands que *trois*, eussent choisi pour exprimer un nombre aussi simple, une expression qui devoit leur faire naître l'idée du nombre *neuf*, par celui des syllabes qui la composent. *Poettarrarorincouroac*, est le mot qui dans la langue des *Yaméos*, désigne le nombre *trois*.

Cette analyse n'est pas, à beaucoup près, aussi difficile qu'on seroit d'abord tenté de le croire. Si l'on veut examiner avec attention le principe d'où partent les spéculations les plus relevées de notre Arithmétique, & ses pratiques les plus ingénieuses, on trouvera que dans cette science tout se rapporte à deux opérations très-simples : l'Addition & la Soustraction. La Multiplication en effet, n'est qu'une addition de nombres égaux, & la composition des puissances se réduit à la multiplication d'un même nombre par lui-même, plus ou moins réitérée. La Division & l'extraction des racines ont de pareils rapports avec la soustraction. Il seroit inutile d'entrer dans un plus grand détail. C'est donc dans l'addition & la soustraction qu'il faut chercher l'origine de l'Arithmétique proprement dite, c'est-à-dire, l'art d'opérer sur les nombres.

L'addition & la soustraction supposent la Numération, que quelques personnes ont regardée mal-à-propos, comme faisant elle-même une opération. La numération, à parler exactement, n'est que la source commune qui fournit à l'Arithmétique la matiere sur laquelle elle exerce toutes ses opérations. Nombrer, en effet, n'est autre chose que se former l'idée des différens assemblages d'unités, & assigner un nom à chacun de ces assemblages. C'est le premier pas de l'esprit humain par rapport à la science des nombres.

Chaque objet particulier présente à l'esprit l'idée de l'unité, & chaque assemblage d'objets ou d'unités, fait naître naturellement l'idée d'un nombre, ou d'une quantité d'unités plus ou moins grande. Quelque grossiers qu'ayent pû devenir la plûpart des hommes après la confusion des langues & la dispersion des familles, ils ne le seront cependant jamais devenus au point de ne pas discerner les objets qui les environnoient. Les idées distinctes des nombres simples n'ont jamais pû se perdre, & il n'y a point eu de peuples assez stupides pour ne pas appercevoir les rapports de conformité qui se trouvoient entre leurs mains, leurs pieds, leurs doigts, &c. Il en faut dire autant de l'idée générale des nombres ou de la quantité. Les notions fondamentales de l'Arithmétique auront donc été incontestablement familieres aux siécles même les plus grossiers.

Il me paroît également certain que les nations même les plus bornées & les plus abruties, ont toujours eu des mots pour exprimer ces premieres notions. Ainsi dans tous les tems & dans tous les lieux, les peuples auront eu quelque connoissance de l'Arithmétique, relativement à leurs besoins & à leurs occupations.

C'est par la Numération pratique, que vraisemblablement l'Arith-

métique aura pris naiſſance. J'appelle numération pratique, l'art de déterminer le nombre de pluſieurs objets, de compter, par exemple, de combien de têtes eſt composé un troupeau, combien il y a d'arbres dans un champ, &c. Pour peu qu'un pareil aſſemblage contienne un certain amas d'unités, nous ne pouvons en embraſſer exactement la totalité d'un ſeul coup d'œil. Les ſens ne préſentent alors qu'une idée confuſe de multitude & de quantité. Pour déterminer cette idée, & la fixer à un nombre plutôt qu'à un autre, il faut, après avoir examiné les objets les uns après les autres, faire uſage du raiſonnement, & emprunter le ſecours de la mémoire. Ces facultés ſont ſi imparfaites dans la plûpart des hommes, que pour les aider, on eſt néceſſairement obligé d'avoir recours à des ſignes extérieurs & ſenſibles. Les hommes auront donc été forcés de s'en procurer de fort bonne heure. On peut dire que l'inſtitution des ſignes eſt arbitraire ; mais en même tems on conviendra qu'il y en a de plus naturels & de plus commodes les uns que les autres. Par conſéquent il y a au moins des raiſons de convenance, qui doivent en conduire & en éclairer le choix.

La nature nous a pourvus d'une eſpece d'inſtrument Arithmétique, dont l'uſage eſt plus étendu qu'on ne le penſe ordinairement : ce ſont nos doigts (1). Tout nous porte à croire que ce fut le premier moyen dont les hommes ſe ſervirent pour la pratique de la numération. Dans Homere, on voit Protée compter cinq à cinq, c'eſt-à-dire, par ſes doigts, les veaux marins dont il étoit le conducteur [a]. Pluſieurs nations de l'Amérique n'employent point encore aujourd'hui d'autre ſecours pour les calculs qu'elles ont à faire [b]. Il en aura été vraiſemblablement de même dans les premiers tems. Le concert de toutes les nations policées à compter par dixaines, dixaines de dixaines, ou *centaines*, dixaines de centaines, ou *mille*, & ainſi de ſuite, de maniere que la numération recommence toujours de dix en dix : ce concert, dis-je, forme en faveur de ce que j'avance, une preuve des plus fortes. On ne voit point en effet, de raiſon de préférence en faveur du nombre décimal, pour en faire le

(1) On peut voir dans l'Arithmétique démontrée de M. Crouſaz, une maniere fort ingénieuſe, de multiplier, les uns par les autres, tous les nombres qui ne paſſent pas *neuf*, avec le ſecours des doigts, qui tiennent lieu alors de ce qu'on appelle communément la *Table* de Pythagore.

[a] Odyſſ. l. 4. v. 412.

Homere ſe ſert dans ce paſſage, du mot Πεμπάζειν, qui ſuivant ſon étymologie ſignifie *aſſembler* par cinq, ou cinq à cinq. Plutarque & pluſieurs Lexicographes, nous apprennent que dans l'origine de la langue Grecque, il n'y avoit point d'autre terme pour ſignifier *compter, calculer*. Ce mot vouloit dire alors ce qu'on a exprimé depuis par le terme Ἀριθμεῖν.

[b] Voyage de Dampier, t. 4. p. 140.

terme de la numération, si ce n'est l'usage primordial de compter par les doigts, qui sont au nombre de dix (1).

Il est donc plus que vraisemblable que les premiers hommes auront compté par leurs doigts, tout ce qui n'en excédoit pas le nombre. Au-delà de la dixaine ils auront remarqué le nombre de fois qu'ils étoient obligés de recommencer la numération décimale, pour épuiser les objets de leurs calculs, outre l'excédent qui restoit lorsque le total ne faisoit pas un nombre exact de dixaines. Comme les doigts ne pouvoient leur servir qu'à fixer la somme de cet excédent ou des unités, il leur falloit quelque autre signe qui fixât le nombre des dixaines. Ils furent obligés, quand ce nombre se trouva trop grand, pour que la mémoire le pût retenir facilement, de chercher de nouveaux secours. La nature leur en offroit plusieurs : les petits cailloux, les grains de sable, de blé, les noyaux, pouvoient leur servir également à cette opération. C'est ainsi qu'en usent encore aujourd'hui plusieurs nations sauvages de l'un & de l'autre continent [a]. Nous trouvons aussi des vestiges de ces pratiques originaires chez les peuples les plus anciens [b].

Ce que je viens de dire sur l'origine de la Numération pratique, suffit, je crois, pour faire imaginer de quelle maniere on put la perfectionner. Il est facile de concevoir comment avec les doigts, & de petites pierres, on parvint bientôt à faire des calculs assez étendus. Il ne faut pour cela que suivre les ouvertures que j'ai données, &

(1) Ce que j'avance est facile à prouver. Si la numération, par exemple, se répétoit de cinq en cinq, au lieu de la commencer comme nous faisons de dix en dix, la multiplication deviendroit bien plus aisée. En effet toute la difficulté de cette opération ne consiste que dans celle de former de mémoire le produit des nombres moindres, que celui qui fait le terme de la numération. Or il n'est personne qui ne sache que quatre fois quatre font seize. Ce qui forme le cas le plus difficile de l'Arithmétique Penténaire dont je parle, au lieu que bien des gens à qui on demanderoit combien font sept fois neuf, seroient embarrassés à trouver que sept fois neuf font soixante-trois. Je pourrois faire plusieurs autres suppositions qui ne me seroient pas moins favorables. L'Arithmétique Binaire de M. de Leibnitz, ne laisse, à ce que je pense, rien à désirer sur ce sujet.

Aristote Problem. sect. 15. t. 2. p. 752. nous apprend que de son tems il y avoit encore dans la Thrace une nation qui ne connoissoit point d'autre Arithmétique que la Quaternaire. La raison qu'il apporte de cet usage particulier à cette nation, confirme encore ce que je viens d'avancer. *Ces Peuples*, dit-il, *ont la mémoire aussi bornée que des enfans*. On sent assez que des gens de cette espéce eussent été bien embarrassés, s'il leur eût fallu retenir par cœur la *Table* de Pythagore.

[a] Voyage de Dampier, t. 4. p. 246. — Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 517.

[b] Voy. Hérod. l. 2. n. 36.

Il y a grande apparence qu'originairement les petites pierres furent ce dont on fit le plus généralement usage, pour les opérations Arithmétiques. Le mot de *calcul* que nous avons emprunté des Romains, a vraisemblablement rapport à l'ancienne pratique d'employer de petits cailloux dans les opérations un peu composées. Il en est de même en Grec où le mot ψηφίζω, venant de la racine ψῆφος *petite pierre* ou *caillou*, signifie entre autres choses, *calculer*.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

étendre le plan que j'ai tracé. Si l'on demande, par exemple, comment faisoient les premiers Arithméticiens, lorsqu'ils avoient à compter un assemblage d'objets assez nombreux pour les obliger de recommencer plusieurs fois la numération décimale, je réponds que vraisemblablement l'habitude qu'ils avoient prise de marquer chaque dixaine d'unités par un seul signe, les porta naturellement à exprimer aussi chaque dixaine de dixaine, ou chaque *centaine*, par un seul & même symbole. Supposons que nos Arithméticiens ayent pris des pierres blanches pour désigner les dixaines, des cailloux d'une couleur différente leur fournirent un moyen aisé pour représenter les centaines. Après cette découverte il ne fut pas difficile d'imaginer des symboles pour désigner les dixaines de centaines, ou les *mille*, &c.

Les premiers peuples pûrent encore, au lieu de distinguer les dixaines, des centaines, par la couleur de leurs symboles, employer toujours les mêmes, en observant seulement de les placer, les uns à l'égard des autres, dans un ordre qui en déterminât la valeur relative, comme nous faisons par rapport à nos chiffres, qui sous une même figure, ont cependant différentes valeurs, suivant le rang qu'ils tiennent & la place qu'ils occupent. C'est ainsi que les peuples ont pû se procurer bientôt les moyens de porter la pratique de la numération au-delà même des bornes que pouvoit exiger le genre de vie qu'ils menoient.

L'invention des méthodes, dont je viens de parler, dût naturellement conduire à celle de l'addition. Dès qu'on sçut nombrer avec facilité un assemblage d'objets, quelque considérable qu'il pût être, il ne fallut pas un grand effort pour en nombrer plusieurs ensemble, c'est-à-dire, pour en faire l'addition. Il n'étoit question que de rapprocher les uns des autres les symboles numériques, de façon qu'on eût tout à la fois sous les yeux leurs *unités*, leurs *dixaines* & leurs *centaines*, &c. Il ne s'agissoit ensuite que de réduire ces différens symboles en un seul. L'art d'opérer cette réduction ne se sera pas fait chercher bien long-tems. Pour y parvenir, il ne fallut que sommer à part les *unités*, puis les *dixaines*, les *centaines*, &c. & former le symbole de chacune de ces sommes, à mesure qu'on les trouvoit : faire, en un mot, par parties ce que le peu d'étendue de l'esprit humain ne permet pas de faire tout d'un coup.

S'il fut facile de passer, comme on vient de le voir, de la pratique de la numération à celle de l'addition, il le fut encore bien davantage de trouver l'art de multiplier un nombre par un autre. Il y a tout

lieu de croire qu'on fit d'abord la multiplication par le moyen de l'addition. La marche de l'esprit humain est naturellement assez lente. Ce n'est qu'avec bien de la peine & après beaucoup de tems, qu'il parvient à franchir les milieux qui séparent ses connoissances, quelque analogie qu'elles ayent entre elles. Dans l'origine la multiplication & l'addition ne faisoient donc vraisemblablement qu'une seule & même opération. Vouloit-on, par exemple, multiplier 12 par 4, on formoit quatre fois le symbole de 12, & on réduisoit ces quatre symboles à un seul, suivant les régles que nous venons d'établir.

Mais cette maniere de procéder à la multiplication par voie d'addition, devenoit fort embarrassante & excessivement longue, dès que l'un & l'autre des nombres qu'il falloit multiplier l'un par l'autre, étoit un peu considérable. S'il étoit question de multiplier seulement 15 par 13, il falloit poser treize fois le symbole de 15, & sommer ces treize symboles. Ceux qui se trouverent les plus exercés dans l'usage du calcul, dûrent bientôt s'appercevoir qu'on pouvoit abréger ce procédé, en formant trois fois seulement le symbole de 15, & une fois celui de 150, c'est-à-dire, le symbole du produit de 15 par 10, & prendre ensuite la somme de ces symboles. Tel aura été probablement le premier pas de l'esprit humain vers la multiplication proprement dite, c'est-à-dire, vers l'art de faire l'addition d'une maniere facile & prompte, lorsqu'il s'agissoit de sommer des nombres égaux. Cette opération cependant ne put atteindre un certain degré de facilité, que quand la pratique du calcul fut devenue assez familiere, pour que ceux qui en faisoient usage, contractassent l'habitude de former de mémoire les produits de tous les nombres qui contiennent moins de dix unités.

Le détail où je viens d'entrer sur l'origine de la numération, de l'addition & de la multiplication, me dispense, je crois, d'exposer mes conjectures sur la maniere dont ces opérations ont pû enfanter la soustraction & la division. Je laisse au Lecteur le plaisir d'imaginer de lui-même quels furent les premiers moyens dont les hommes se servirent pour décomposer les nombres après avoir trouvé l'art de les unir, & de les assembler par la voie de l'addition & de la multiplication. De toutes les opérations simples de l'Arithmétique, la division est, sans contredit, la plus difficile. Elle n'aura donc été inventée que la derniere, & après que les peuples eurent formé des établissemens solides.

Je finis, en observant que, selon toutes les apparences, les pre-

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

miers hommes n'étoient pas bien riches en expreſſions arithmétiques. Je ne crois pas qu'originairement on eût de mots particuliers pour déſigner les nombres qui contenoient plus de dix unités. Vouloit-on, par exemple, énoncer le nombre 127? on diſoit une dixaine de dixaines, deux dixaines & ſept, ou plutôt ſept, deux dixaines, & une dixaine de dixaine; car il eſt conſtant qu'anciennement on énonçoit les nombres d'une façon toute oppoſée à la nôtre. On commençoit toujours par l'expreſſion de leurs unités, pour remonter à celle de leurs dixaines, puis à celle de leurs centaines, &c. Cet uſage eſt clairement marqué dans le texte Hébreu de l'Ecriture, dans Hérodote [a], & même dans d'autres Auteurs encore plus récens. On y voit l'ancienne pratique d'exprimer les nombres, en commençant toujours par les quantités les plus ſimples, pratique fort analogue à la maniere de nombrer des premiers Arithméticiens. Peut-être même cette méthode eſt-elle plus conforme à la marche ordinaire de l'eſprit humain, qui ſe porte naturellement du ſimple au compoſé.

Je ne ſçais encore ſi on ne pourroit pas aller juſqu'à croire qu'originairement il n'y avoit point de mot propre & diſtinctif pour caractériſer les nombres qui contenoient dix unités. La maniere dont pluſieurs peuples énoncent encore à préſent les nombres qui ont plus de cinq unités, paroît autoriſer cette conjecture. La plûpart des nations de l'Amérique comptent par cinq, & dans ces langues on n'a donné de nom qu'aux nombres qui contiennent deux unités. Si ces peuples veulent énoncer le nombre de trois, de quatre, de cinq, ils diſent deux & un, deux & deux, deux, deux & un [b].

La liaiſon métaphyſique qui ſe trouve entre les différentes opérations de l'Arithmétique, établit entre elles une eſpece de continuité qui m'a forcé de les faire naître ſucceſſivement les unes des autres. Je n'ai pas pû mettre d'intervalle ſenſible & marqué entre la pratique de l'une de ces opérations, & l'invention de celle qui la ſuit immédiatement. Mais dans tout ceci je n'ai prétendu ſuivre qu'un ordre ſyſtématique. Je ſuis bien éloigné de croire que la conſtruction d'un édifice tel que celui dont je viens de tracer le plan, n'ait ſouffert aucune interruption. J'ai dit ce qui m'a paru le plus vraiſemblable, & j'ai conſulté les lumieres de la raiſon, au défaut de celles de l'hiſtoire, qui nous manquent entiérement.

On ne peut cependant pas douter qu'une partie des opérations dont je viens de parler, n'ayent été connues dès les ſiécles que nous

[a] Voy. l. 7. n. 184, &c.
[b] Lettr. Edif. t. 23. p. 318. — Voyage de J. de Lery, p. 307.

parcourons

parcourons présentement. L'usage des poids & des balances remonte à la plus haute antiquité. L'Ecriture dit qu'Abraham acheta le champ où Sara fut enterrée, 400 sicles d'or, & qu'il les fit péser à la vûe de tout le peuple [a]. On se servoit donc alors dans le commerce de piéces de métal, dont la valeur étoit déterminée par le poids. Ce fait ne laisse aucun doute sur les progrès qu'on avoit déja fait en Arithmétique. Sans cette science, l'invention des poids & des balances n'eût été d'aucun secours. L'usage de ces mesures exige des opérations numériques plus composées que la simple addition.

Après avoir parlé de l'origine & des premiers progrès de l'Arithmétique, il ne sera pas, je crois, hors de propos de rechercher quels auront été les caracteres dont on aura fait usage anciennement pour conserver la mémoire & le résultat des opérations arithmétiques.

L'invention des caracteres numériques doit être fort ancienne. En effet, les cailloux, les petites pierres, les grains de bled, &c. étoient bien un secours suffisant pour faire les opérations arithmétiques, mais ils n'étoient point propres à en conserver le résultat. Le moindre évenement suffisoit pour déranger des signes aussi mobiles que ceux dont je parle. On étoit donc exposé à perdre en un moment le fruit d'une longue & pénible application. Il étoit cependant d'une nécessité absolue, dans plusieurs occasions, de conserver les résultats des opérations arithmétiques. Il fut par conséquent nécessaire d'inventer de bonne heure des signes qui pussent servir à représenter les faits avec exactitude. L'écriture alphabétique n'est pas de la premiere antiquité [b]; il a donc fallu y suppléer par quelque autre moyen. C'est ce qu'il s'agit d'examiner : commençons par les Egyptiens.

Il nous est resté fort peu de lumieres dans les écrits des anciens sur la maniere dont les Egyptiens faisoient leurs opérations arithmétiques. Hérodote est le seul qui paroisse y avoir fait quelque attention. Cet Auteur dit que les Egyptiens se servoient de petites pierres, de même que les Grecs, avec cette différence cependant que ceux-ci plaçoient leurs jettons, s'il est permis d'employer ce terme, de la gauche à la droite, & que les Egyptiens au contraire les rangeoient de la droite à la gauche [c]. Cette différence, pour le dire en passant, étoit une suite naturelle de la maniere dont ces peuples disposoient les caracteres de leur écriture. J'en ai parlé dans le Livre précédent [d].

Mais ce passage d'Hérodote ne fournit aucune lumiere sur la

[a] Gen. c. 23. ℣. 16.
[b] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. VI.
[c] Hérod. l. 2. n. 36.
[d] Chap. VI. p. 171 & 172.

question qui nous occupe. Car, en premier lieu, cet Auteur ne nous apprend rien sur la forme des caracteres arithmétiques en usage chez les Egyptiens. Il ne parle d'ailleurs que de tems bien postérieurs à ceux que nous parcourons. Néanmoins on ne peut pas douter que les Egyptiens n'eussent imaginé des caracteres arithmétiques avant le tems où ils ont connu les caracteres alphabétiques. Tâchons, s'il est possible, de suppléer au silence des Historiens, par quelques conjectures fondées sur ce qui nous reste des anciens monumens de cette nation.

Les obélisques doivent incontestablement être mis au rang des plus anciens monumens élevés par les Egyptiens. On n'ignore pas que ces grandes aiguilles sont chargées de différentes figures qui nous paroissent extrêmement bizarres. Ces figures connues sous le nom d'hiéroglyphes, étoient l'ancienne écriture des Egyptiens [a]. On sçait de plus, par les témoignages de Diodore, de Strabon & de Tacite, que les Souverains qui avoient fait élever des obélisques, avoient eu soin d'y faire marquer le poids de l'or & de l'argent, le nombre d'armes & de chevaux, la quantité d'yvoire, de parfums & de bled que chaque nation soumise à l'Egypte devoit payer [b]. Il est donc certain que parmi les différentes figures qu'on voit sur ces monumens, il y en a quelques-unes destinées à exprimer des nombres. Il s'agit de décider quelles peuvent être ces marques, & de juger par-là quels étoient les symboles arithmétiques des Egyptiens, avant que ces peuples connussent les caracteres alphabétiques. Je vais exposer les conjectures qu'a proposées sur cette question, un des plus judicieux critiques de notre siécle.

Vers le haut de la plûpart des obélisques, on remarque neuf lignes perpendiculaires accompagnées de quelques lignes horisontales posées au-dessus. M. Bianchini conjecture que ces neuf lignes sont des caracteres numériques. Cette pensée lui est venue par la ressemblance qu'il a crû remarquer entre ces lignes & la disposition de celles qui servent de colonnes arithmétiques dans la table publiée par Velser, & dans celle que les Chinois attribuent à Lixéus. Il s'y est ensuite confirmé par les témoignages des Auteurs dont je viens de parler, & par ceux d'Hermapion & d'Ammien Marcellin. Voici de quelle maniere M. Bianchini conçoit que les Egyptiens se servoient de ces lignes pour exprimer toutes sortes de nombres [c].

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. VI.

[b] Diod. l. 1. p. 67. — Strab. l. 17. p. 1171. A. — Tacit. ann. l. 2. n. 60.

[c] La Istoria Univ. p. 106, &c. — Essai sur les Hiérogl. des Egyptiens, p. 612. not. (d).

a b c d

a b c d

Patte gravait.

Les lignes perpendiculaires et transversales, a,b,c,d, sont probablement des Symboles numeriques.



Patte direxit.

Les lignes perpendiculaires et transversales, a, b, c, d, sont probablement des Symboles numeriques.

Iʳᵉ Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Depuis un jusqu'à neuf, dit-il, il n'y a point de difficulté qu'en mettant, par exemple, au-dessous de l'une des neuf lignes perpendiculaires, dont je viens de parler, une boule pour indiquer les tributs qui se payoient en or, cela ne pût signifier une quantité de livres relatives au rang qu'occupoit cette perpendiculaire, à compter de la droite à la gauche. Supposons que la boule fût au-dessous de la cinquiéme ligne, cette marque désignoit cinq livres d'or; si la boule étoit sous la septiéme, elle en désignoit sept, &c. Quant aux nombres qui excedent les neuf unités, ils pouvoient être marqués par les lignes horisontales posées au-dessus des perpendiculaires. Ces lignes horisontales déterminoient vraisemblablement les lignes perpendiculaires à signifier des dixaines, des centaines, des mille, &c. au lieu d'unités, selon qu'elles étoient surmontées d'une, de deux, de trois, &c. transversales (1).

L'art d'une semblable arithmétique, composée de lignes perpendiculaires & transversales, a été l'origine de la figure des nombres chez les Grecs & chez les Latins. Les unités dans les premieres opérations s'exprimoient par de simples lignes tirées perpendiculairement. Ces figures ressembloient à la lettre I de notre alphabet [a]. Il y a donc quelque lieu de croire, par rapport aux neuf lignes qu'on trouve sur les obélisques, que les Egyptiens ont employé ces marques préférablement à toute autre figure ou caractere, pour exprimer des nombres, puisque les Anciens ne se servoient en Arithmé-

(1) Pour confirmer ses conjectures, M. Bianchini propose quelques exemples. Supposons, dit-il, que les Egyptiens voulussent faire entendre qu'un Prince, la septieme année de son régne, avoit entrepris une expédition, ils pouvoient représenter une Abeille (symbole d'un Roi, suivant Ammien Marcellin) les ailes déployées, & la faire répondre à la septieme des lignes perpendiculaires. S'agissoit-il de marquer que la Libye payoit tous les ans 70. livres d'or, il suffisoit de mettre une ligne transversale accompagnée d'un signe qui répondit au-dessus de la septieme ligne perpendiculaire. Alors ce signe qui n'auroit marqué que 7. unités, sans la ligne transversale, indiquoit sept dixaines au moyen de cette ligne : doublant de cette façon les lignes transversales, on pouvoit exprimer sept cents, sept mille, &c. & afin de montrer que le nombre sept mille signifioit des livres d'or ou d'argent, il n'y avoit qu'à ajouter au-dessous du signe numéral, le caractére ou l'Hiéroglyphe, destiné à marquer l'or ou l'argent. Il en faut dire autant à l'égard du nombre des soldats, des présens & des richesses, aussi bien que des années & du nombre de mois, ou de jours, quand par hasard on gravoit sur les monumens quelque observation céleste.

L'inspection des Obélisques porte à croire que la suite de ces espéces de chiffres, est disposée de haut en bas; d'où il est assez naturel de conclure que l'écriture Hiéroglyphique des Egyptiens alloit aussi de haut en bas, & formoit des colonnes perpendiculaires, ce qui paroît fort vraisemblable : car les Chinois, la plûpart des Indiens, & pusieurs autres peuples, ont observé, & observent encore aujourd'hui, le même ordre dans la disposition de leurs caractéres. Ils n'écrivent pas leurs mots en les étendant horisontalement, comme nous, mais en commençant par en haut, & descendant en ligne droite, pratique qu'on peut regarder comme un reste de l'écriture Hiéroglyphique.

[a] Bianchini, *loco cit.* p. 112.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tique que de ces deux especes de signes, de lignes perpendiculaires & de lignes transversales (1).

Les Egyptiens ne sont pas les seuls, qui au défaut de caracteres alphabétiques, ayent sçu se procurer les moyens de conserver les résultats de leurs opérations arithmétiques. J'ai parlé dans le Livre précédent des Quipos des Péruviens. C'étoient, comme on l'a vû, des especes de franges composées de fils ou de cordelettes de différentes couleurs, & chargées d'un certain nombre de nœuds. Ces Quipos, par la combinaison de leurs couleurs & de leurs nœuds, tenoient lieu aux Péruviens de livres & de registres pour les impositions, les répartitions, en un mot, pour toutes les opérations d'arithmétique dont ils avoient besoin [a]. A l'égard des Mexicains, il paroît, par ce qui nous reste de leurs monumens, que les hiéroglyphes suppléoient chez ces peuples, à l'écriture alphabétique & aux caracteres numériques [b].

Au reste, je ne crois pas, que dans les siécles dont il s'agit présentement, on ait porté, même parmi les peuples les mieux policés, les découvertes arithmétiques au-delà des quatre opérations dont j'ai parlé ci-dessus, l'addition, la multiplication, la soustraction & la division. Les hommes ne sont industrieux qu'autant que le besoin les force à le devenir. Les sociétés qui se formerent dans les siécles qui suivirent immédiatement la confusion des langues & la dispersion des familles, ne tirerent vraisemblablement pas de l'invention des premiers symboles arithmétiques, tout le parti qu'on en pouvoit tirer. Les calculs qu'on avoit à faire alors ne devoient pas être fort étendus. Les quatre premieres regles d'Arithmétique devoient suffire pour toutes les opérations dont on pouvoit avoir besoin. On doit dire de ces commencemens de l'Arithmétique, que c'étoit plutôt l'usage, que la science des nombres qu'on connoissoit. C'est même beaucoup que d'avoir été en moins de sept cents ans, jusqu'à l'invention des quatre regles dont je parle. Il y a plusieurs sciences dont

(1) Ceci confirme ce que nous avons avancé plus haut, & prouve que l'origine des *chiffres*, ou caractéres numériques, se confond avec celle de l'écriture Hiéroglyphique. Encore aujourd'hui nos chiffres Arabes sont de purs hiéroglyphes; ils ne représentent point des mots, mais réellement des choses. C'est ce qui fait que quoique ceux qui les emploient parlent diverses langues, c'est-à-dire, s'expriment par des sons différens, ces caractéres néanmoins réveillent les mêmes idées de nombre, dans leur esprit.

a Hist. des Incas, t. 2. p. 53.

Il en est de même chez les Négres de la côte de Juida : ces peuples ignorent l'art d'écrire. Cependant ils calculent les plus grosses sommes avec une grande facilité, par le secours de petites cordes garnies de nœuds qui ont leur signification. Hist. gén. des Voyages, t. 4. p. 283 - 373 & 394.

b Acosta, Hist. nat. des Indes Occident. l. 6. c. 7.

les progrès n'ont pas été, toute proportion gardée, à beaucoup près si rapides.

ARTICLE SECOND.

Astronomie.

On ne doit point se flatter de parvenir jamais à déterminer le siécle auquel les hommes ont commencé à étudier le cours des astres. L'origine de l'Astronomie, si par cette expression on entend les premieres observations sur les mouvemens célestes, se perd dans les tems les plus réculés. Nous voyons par les Livres saints que dès le premier âge, on a dû avoir quelques méthodes pour mesurer le tems. Le calcul que Moïse nous donne de la durée de la vie des premiers Patriarches, & la maniere dont il explique les circonstances du déluge, ne permettent pas d'en douter. La mémoire sans doute s'en étoit conservée dans la branche de Sem: autrement Moïse n'auroit pas pû nous instruire des faits dont je viens de parler.

Ce qui avoit pû échapper des connoissances astronomiques au déluge, n'aura cependant pas été d'une grande utilité pour la plûpart des descendans de Noé. J'ai exposé ailleurs l'effet qu'avoit produit la confusion des langues & la dispersion des familles dans les différentes contrées de cet univers [a]. Si la mémoire des Arts s'abolit dans ces transmigrations, à plus forte raison celle des Sciences se perdit-elle entiérement. A l'exception de Noé & de ceux de ses descendans, qui continuerent à habiter les mêmes cantons où ce Patriarche avoit fixé son séjour au sortir de l'arche, le déluge semble avoir enseveli pour le reste du genre humain, tout ce qu'il y avoit de monumens des Arts & des Sciences [b].

La nécessité força bientôt les nouveaux habitans de la terre à étudier le cours des Astres. En effet, les opérations de l'agriculture dépendent de l'observation des saisons. La navigation est pour le moins aussi intimement liée avec les révolutions des corps célestes. Enfin, ce n'est qu'en déterminant la durée & la division du mois & de l'année, qu'on peut établir un ordre certain dans les affaires de la société civile, & marquer les jours destinés à l'exercice de la religion [c]. L'in-

[a] *Suprà*, Liv. I. p. 3.
[b] Ibid. = Académie des Sciences, t. 8. pages 1 & 2.
[c] Ibidem.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

térêt étant donc général, on se sera appliqué de bonne heure à étudier le cours des astres. Cependant comme il n'y a point de connoissance qui dépende plus de la longueur du tems, l'Astronomie ne sera parvenue que très-lentement à un certain degré de perfection.

Les premieres contrées où cette science aura fait quelque progrès, auront été celles dont les habitans se seront les premiers formés en corps d'Etat. L'avantage d'un gouvernement fixe & réglé, joint à celui d'une position heureuse, les aura mis à portée de se procurer de bonne heure des connoissances assez étendues. Dans l'Egypte & dans plusieurs parties de l'Asie, l'air est parfaitement pur & serein presque toute l'année : on a donc toujours été à portée d'y contempler librement le ciel, & d'observer les différens mouvemens des astres. On a pû répéter, aussi souvent qu'il étoit nécessaire, les mêmes observations. Si les talens se développent à mesure qu'il se présente plus d'occasions de les exercer, combien n'a-t-il pas dû se former d'Astronomes dans des pays aussi heureusement situés que l'Egypte, la Chaldée & l'Arabie [a] ? Aussi les Babyloniens & les Egyptiens sont-ils de tous les peuples de l'antiquité, ceux qui paroissent s'être le plus distingués, par leur constance & leur habileté à observer le cours des astres [b].

Les Babyloniens auront pû faire de fort bonne heure d'assez grands progrès dans l'Astronomie. Tout a dû y contribuer. La beauté de leur climat, l'avantage qu'ils ont eu d'avoir été réunis des premiers en corps d'Etat [c]; enfin, la situation de Babylone qui étoit des plus propres à seconder les opérations qu'exige l'étude du ciel. Bâtie dans une plaine immense, & ouverte de tous côtés, la vûe n'y étoit bornée par aucun obstacle. On découvroit de cette ville l'horison le plus étendu [d].

Le genre de vie que menoient les premiers habitans de la Chaldée, a dû encore favoriser leurs progrès dans l'Astronomie. La garde des troupeaux faisoit une de leurs principales occupations. Le labou-

[a] Acad. des Scien. ann. 1742. H. p. 31.

[b] Plato, in Epinomi. p. 1012. = Arist. de Cœlo. l. 2. c. 12. t. 1. p. 464. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 416. = Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361. = Achill. Tat. ad Arati. Phœn. *init.* = Jamblic. de vita Pythag. c. 29. p. 135.

[c] Gen. c. 10. ℣. 10.

[d] *Principio Assyrii, propter planitiem magnitudinemque regionum quas incolebant, cùm cœlum ex omni parte, patens & apertum intuerentur, trajectiones, motusque Stellarum observârunt.* Cicero de Divinat. l. 1. n. 1. t. 3. p. 3.

Il est à remarquer que la plaine appellée dans l'Ecriture, *Sennaar*, où Babylone fut bâtie, est la même que les Arabes nomment *Sin-Jar*. C'est où le Calife Almamon septieme des Abassides, fit faire les observations Astronomiques, qui servirent durant plusieurs siécles à tous les Astronomes de l'Europe. Le Sultan Gélaleddin Melik-Schah, troisieme des Seljukides, en fit faire de semblables près de trois cents ans après dans le même lieu. Acad. des Inscript. t. 1. M. p. 5.

rage a été bientôt aussi réduit en pratique chez ces peuples [a] : passant dans les champs la plus grande partie des jours & des nuits, les différens mouvemens des astres ont dû les frapper à toute heure & à tout moment.

Disons encore qu'il n'y a jamais eu de nation à qui la connoissance des étoiles ait été plus nécessaire qu'aux peuples de la Chaldée. On ne rencontre dans la plûpart de ces contrées que des plaines immenses, d'un sable qui agité sans cesse par le vent, empêche de reconnoître la trace des chemins. Les étoiles sont la seule ressource dont on puisse faire usage pour diriger sa route, d'autant plus que la chaleur excessive de ces climats, ne permet guéres de voyager pendant le jour [b].

Ajoutons à tous ces faits l'étude de l'Astrologie judiciaire, dont toute l'antiquité attribuoit l'invention aux Chaldéens. Cette science vaine & ridicule leur aura fait trouver de bonne heure les moyens de déterminer le cours des astres, & leurs différens aspects. Sans cette connoissance, ils n'auroient pas pû tirer les horoscopes. C'est à l'art frivole de vouloir lire les destinées des hommes dans le ciel, que l'Astronomie a dû ses plus grands progrès (1).

Il n'est pas surprenant après ces réflexions, que les Chaldéens aient été mis au rang des plus anciens observateurs. Bélus, un des premiers Souverains de Babylone, a même été regardé comme un des inventeurs des méthodes astronomiques [c]. Mais il ne nous est resté aucun monument de ces anciennes découvertes. On nous parle, il est vrai, d'une suite d'observations astronomiques envoyées, dit-on, de Babylone à Aristote par Callisthenes qui accompagna Alexandre dans son expédition. Elles embrassoient, à ce qu'on prétend, un espace de 1907 ans, à compter depuis le commencement de la Monarchie des Babyloniens, jusqu'au passage d'Alexandre dans l'Asie [d]. Selon ce calcul, les premieres observations des Chaldéens datteroient de l'an 115 après le déluge.

Mais ce récit ne mérite aucune attention, il n'est débité que par un Auteur assez moderne, Simplicius, Philosophe Péripatéticien, qui vivoit dans le sixiéme siécle de l'Ere Chrétienne ; encore ce com-

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. Ier p. 81 & 82.

[b] Voyage des Ind. Orient. par Carré, c. 1. p. 230.

(1) Kepler disoit, & avoit grande raison de le dire, il y a cent ans, que l'Astrologie étoit une folle, fille d'une mere très-sage, qui ne pouvoit néanmoins se passer de cette folle pour se soutenir, & pour vivre. Præfat. ad Tabul. Rudolphin. p. 4.

[c] Plin. l. 6. sect. 30. p. 331.—Solin. c. 56. *init.* — Achill. Tat. ad Arat. Phœn. *init.* — Mart. Capella, l. 6. de Babyl. p. 225.

[d] Porphyr. *apud* Simplic. *in.* l. 2.—Aristot. de Cœlo, fol. 123. *recto*. lin. 18.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

mentateur ne dit-il pas avoir lû le fait en question dans aucun écrit d'Aristote ; il l'avoit tiré de Porphyre, Philosophe Platonicien, qui n'étoit lui-même gueres plus ancien que Simplicius (1). Ces autorités sont trop récentes pour devoir entraîner notre suffrage. Hipparque & Ptolémée, bien antérieurs à Porphyre & à Simplicius, n'ont point connu ces prétendues observations. Ils avoient cependant recherché avec beaucoup de soin les écrits des anciens Astronomes, mais ils n'avoient point trouvé d'observations faites par les Babyloniens, qui remontassent au-delà de l'époque de Nabonassar [a]. Il doit donc passer pour constant que nous ne sommes point informés de l'état de l'Astronomie chez ces peuples avant le régne de ce Prince, qui monta sur le trône l'an 747 avant J. C. Tout ce qui précéde cette époque doit être mis au nombre de ces traditions incertaines, sur lesquelles il n'est pas possible d'asseoir aucun jugement [b].

Ce que je viens de dire sur les motifs qui auront occasionné les premiers progrès de l'Astronomie chez les Babyloniens, peut très-bien s'appliquer aux Egyptiens. Ils étoient également infatués de l'Astrologie judiciaire [c]. Les mêmes avantages étoient d'ailleurs communs à ces deux peuples ; l'ancienneté de la Monarchie, l'application à l'agriculture [d], & la beauté du climat. On peut dire même qu'à cet égard les Egyptiens étoient situés encore plus favorablement que les Chaldéens. Placés assez près de l'Equateur, ils pouvoient appercevoir la plus grande partie des étoiles ; & les révolutions des corps célestes devoient leur paroître moins obliques qu'aux Astronomes de la Chaldée. Ajoutons à toutes ces considérations ce goût & cette application constante dont les Egyptiens paroissent avoir été doués pour toutes les sciences.

Nous sommes un peu mieux instruits des anciennes découvertes astronomiques des Egyptiens, que de celles des Chaldéens. Toute l'antiquité convient qu'ils ont été des premiers qui aient donné une forme certaine à leur année [e]. Ils l'avoient distribuée en douze mois, dit Hérodote, par la connoissance qu'ils avoient des astres [f]. Ces mois n'avoient pour toute dénomination, dans les commencemens,

(1) Porphyre vivoit dans le troisieme siécle de l'Ere Chrétienne, c'est pourquoi je le regarde comme un Auteur très-moderne, eû égard au tems dont il s'agit.

[a] Voy. Marsham. p. 474.

[b] Voy. les Mém. de Trév. Janv. 1706. art. 8.

[c] Hérod. l. 2. n. 82. == Cicero. de Divinat. l. 1. n. 1. t. 3. p. 4. == Plut. t. 2. p. 149. A.

[d] *Suprà*, Liv. II. Chap. I. p. 81 & 82.

[e] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361. == Jos. Antiq. l. 1. c. 3. == Macrob. Saturn. l. 1. c. 12. p. 242. == Lucian. de Astrolog. p. 362.

[f] L. 2. n. 4.

que

que celle de premier mois, second mois, troisiéme mois, ainsi du reste jusqu'au douziéme [a].

Il n'est pas possible de déterminer la forme que l'année de douze mois a eue originairement chez les Egyptiens. A-t-elle été purement lunaire, c'est-à-dire, de trois cents cinquante-quatre jours? ou l'ont-ils composée de trois cents soixante dès le moment de son institution? C'est ce qu'on ne peut décider. On voit seulement que l'année de trois cents soixante jours devoit être d'un usage très-ancien en Egypte. Elle avoit été réglée ainsi dès avant Moïse. Nous n'en sçaurions douter, puisque c'est d'une pareille année que le Législateur des Juifs s'est servi pour compter celles du monde, & en particulier celle du déluge. [b].

Des faits si succincts & si peu circonstanciés, ne nous mettent guères à portée de juger de l'état de l'Astronomie, dans les siécles que nous parcourons présentement. En général, nous manquons de détails, sur les moyens que les peuples ont employés originairement pour connoître & pour mesurer le cours des astres: nous ne sommes point instruits de leurs progrès successifs en Astronomie. Essayons néanmoins, en rassemblant diverses circonstances, de conjecturer comment on sera parvenu à jetter les fondemens d'une science dont la société civile a toujours eu un besoin si sensible.

On peut regarder comme le premier pas que les hommes ayent fait pour se procurer une mesure de tems, l'établissement de cette petite période de sept jours, qui porte le nom de *semaine*. On voit que, de tems immémorial, elle a été en usage chez presque tous les peuples, & que l'arrangement en a été parfaitement uniforme. Les Hebreux, les Assyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Arabes, toutes les nations de l'Orient, en un mot, se sont toujours servi de semaines composées de sept jours [c]. On retrouve aussi cet usage chez les Romains, chez les anciens habitans des Gaules, des Isles Britanniques, de la Germanie, du Nord & de l'Amérique [d]. C'est bien inutilement qu'on a voulu proposer plusieurs conjectures sur les motifs qui ont pu

[a] Voy. les Mém de l'Acad. des Inscript. t. 14. M. p. 334.

C'est ce dont on peut se convaincre en lisant la maniere dont Moïse, qui étoit bien instruit en Astronomie, détaille les circonstances du déluge. Il ne désigne les mois que par les noms de *second*, de *septieme*, de *dixieme*, & de *premier mois*. Gen. c. 7 & 8.

[b] Voy. *Infrà*, p. 223.

[c] Voy. Scaliger de Emendat. Temporum. — Selden de Jure nat. & Gent. l. 3. c. 17, &c. — Mém. de l'Acad. des Inscript. t. 4. p. 65.

[d] Voy. le Spectacle de la Nature, t. 8. p. 53.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

déterminer l'Univers entier à s'accorder sur cette maniere primitive de partager le tems. Il est visible que la tradition sur le tems qu'a duré la création du monde, a donné lieu à l'usage universel & immémorial qui a partagé originairement la semaine en sept jours.

Mais cette mesure avoit trop peu de rapport avec les travaux du labourage, pour n'en pas chercher de plus proportionnée aux besoins de la société. On n'a pas dû être long-tems à remarquer que tous les changemens des phases de la lune s'achevoient à peu-près en quatre semaines, & qu'ensuite cette planète reparoissoit telle qu'on l'avoit vue à sa premiere apparition. Il fut donc aisé, en réunissant le nombre de jours que la lune employoit à chacun de ces quatre changemens, de connoître le tems de sa révolution entiere d'Occident en Orient. Telle a été probablement l'origine du mois.

Nous voyons que dans les premiers âges, l'*année*, chez presque tous les peuples, n'étoit composée que d'un mois; & encore ce mois étoit-il lunaire [a]. Ce fait nous prouve qu'on ne connut point d'abord l'*année* proprement dite, ni de mesure plus longue pour supputer les tems, que l'intervalle des révolutions lunaires (1). Il est vraisemblable même que, comme la lune ne se rejoint au soleil qu'en plus de 29 jours $\frac{1}{2}$, les premiers hommes, peu accoutumés à tenir compte

[a] Diod. l. 1. p. 30. = Varro *apud* Lactant. Inst. l. 2. c. 13. p. 169. = Plin. l. 7. sect. 49. p. 403. = Plut. *in* Numa. p. 72. B. = *Ex* Eudoxo, Proclus, in Tim. p. 31. = Stob. Eclog. Phys. p. 21. = Gemin. p. 34. = Suid. in *voce* Ἥλιος, t. 2. p. 54.

Le Ouaiki, Historien Chinois, dit aussi que Tiho-ang, 2d Empereur de la 1re Dynastie, partagea le jour & la nuit, & régla que trente jours feroient une lune.

(1) Je sçais que plusieurs Critiques ne veulent pas admettre ces années d'un mois: ils prétendent que c'est un fait imaginé dans les siécles postérieurs, pour expliquer la durée excessive que certains peuples donnoient aux régnes de leurs premiers Souverains. Le principal motif qui a engagé la plûpart des Critiques dont je parle, à rejetter les années d'un mois, c'est qu'en les admettant on tomberoit, disent-ils, dans une autre extrémité. Car, suivant ce calcul, la durée de la vie, même de ceux qu'on dit être morts dans un âge très-avancé, n'auroit été que de vingt-sept à vingt-huit ans. Il s'ensuivroit encore qu'ils auroient eu des enfans dès l'âge de deux ou trois ans.

A cela, je réponds qu'on ne doit pas faire usage de ces années d'un mois, pour réduire à un calcul fixe & certain les époques des premiers siécles de l'Histoire profane. Je suis en effet très-convaincu qu'on n'en a point tenu d'état. Les premiers peuples manquoient de moyens propres à nous transmettre les faits avec exactitude. Aussi n'avoient-ils que des notions très-confuses de la Chronologie. Ils n'ont parlé sur ce sujet qu'au hasard & sans principes. Lorsque dans des siécles plus éclairés, on s'est mis à écrire l'histoire des premiers tems, on aura voulu consulter les anciennes traditions; mais elles étoient alors si fort altérées, qu'il en a dû résulter bien des erreurs. C'est la source de toutes les difficultés qu'on rencontre dans la Chronologie des anciens peuples; ils n'avoient originairement ni régles, ni mesures pour évaluer la durée du tems: il n'y a que le peuple Hébreu qui ait pû nous donner sur ce sujet des lumieres exactes & solides: c'est un avantage marqué qu'a son Histoire sur celle de tous les autres peuples. La famille de Sem avoit conservé des connoissances dont les nations profanes ont été privées pendant quelques siécles.

des différences qui ne pouvoient devenir ſenſibles qu'après un certain tems, fixerent originairement le mois à trente jours [a].

Une maniere de meſurer le tems ſi peu exacte, n'a pu avoir lieu que dans l'enfance du monde. Les différentes productions de la terre ont dû bientôt faire employer quelques périodes plus longues que celles d'une révolution lunaire. On fit d'abord uſage de la diſtinction des ſaiſons, auxquelles on donna auſſi le nom d'*années*. C'eſt par cette raiſon que dans l'antiquité il eſt parlé d'années de trois, de quatre & de ſix mois [b]. Les Négres de la Gambia comptent encore aujourd'hui les années par les pluies périodiques qui tombent dans leur climat [c]. On parvint enfin à trouver une meſure de tems plus conforme à l'idée que nous avons aujourd'hui de l'année. On ne dut pas tarder à s'appercevoir que douze révolutions de la lune ramenoient ſenſiblement les mêmes ſaiſons, & la même température de l'air. D'après cette connoiſſance, il fut aſſez facile de partager l'année en douze parties à peu-près égales. En ſuivant cette eſpece de généalogie des différentes meſures du tems, on conçoit aiſément pourquoi l'année aura d'abord été purement lunaire, c'eſt-à-dire, de trois cents cinquante-quatre jours. C'eſt ainſi que l'avoient réglé les plus anciens peuples (1). Ils s'en ſont ſervi plus ou moins longtems, à proportion qu'ils ſe ſont policés plus ou moins vîte, & que le genre de vie qu'ils menoient exigeoit des connoiſſances plus ou moins exactes. Les Tartares, les Arabes, & tous les autres peuples, qui tirent leur ſubſiſtance de la chair & du lait des animaux, plutôt que des fruits de la terre, ſe ſervent encore aujourd'hui de l'année lunaire (2).

La maniere dont j'ai dit qu'originairement le mois avoit été réglé, pourroit à la vérité donner lieu de penſer que l'année a dû être primitivement plus longue que je ne la ſuppoſe. On a vu, que vraiſemblablement les premiers hommes avoient évalué à trente jours

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 30. = Syncell. p. 38. = Et ce que j'ai dit des Chinois, *ſuprà*, p. 218. note (a).

[b] Diod. l. 1. p. 30. = Plin. l. 7. ſect. 49. p. 403. = Cenſor. de die nat. c. 19. = S. Aug. de Civit. Dei. l. 12. c. 10.

[c] Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 207.

(1) La Néoménie ſeule, quand même les autres monumens hiſtoriques manqueroient, ſuffiroit pour établir ce fait d'une maniere incontestable; tous les anciens peuples ont été dans l'uſage de célébrer par des fêtes chacun des renouvellemens de la lune. Voy. Spencer, de Leg. Hebr. Ritual. l. 3. c. 1. Diſſert. 4. La célébration de la Néoménie ſe retrouve juſques chez les nations de l'Amérique. Hiſt. des Incas. t. 2. p. 36 & 44.

(2) C'eſt par cette raiſon que les Sauvages n'ont preſque aucune connoiſſance de l'Aſtronomie : leur genre de vie ne les a point mis dans la néceſſité de s'y appliquer. La plûpart de ces peuples tirent leur ſubſiſtance de la chaſſe & de la pêche : ils ne connoiſſent point l'Agriculture. Par une ſuite de ce genre de vie, ils n'ont point de demeure fixe, la meſure & la régle du tems ne leur ſont donc point néceſſaires pour ſe conduire.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les révolutions synodiques de la lune. Il paroîtroit assez naturel d'en conclure que leur année a dû être originairement de trois cents soixante jours. Je ne pense pas cependant qu'on doive le présumer. Il y a tout lieu de croire que l'évaluation du mois à trente jours, ne fut, pour ainsi dire, que provisionnelle, & ne subsista que jusqu'au moment où l'on vint à former l'année de douze lunaisons. Alors il fallut rectifier l'ancienne évaluation du mois lunaire, & supprimer des jours à proportion que la lune avançoit ou retardoit. C'est un usage que nous sçavons avoir été pratiqué par tous les peuples de l'antiquité. Dans les premiers tems on ne comptoit le commencement du mois que du jour où la lune paroissoit [a]. Aussi voyons-nous qu'alors, si quelques mois avoient trente jours, d'autres n'en avoient que vingt-huit. Cette maniere de régler les mois de l'année lunaire, se pratique encore dans plusieurs païs. [b].

Cette détermination de l'année n'a cependant pas dû subsister longtems parmi les peuples qui faisoient leur principale occupation de l'agriculture. La différence de l'année lunaire, d'avec la vraie année solaire, est si considérable, qu'en moins de dix-sept de ces années, l'ordre des saisons se trouve absolument renversé, l'été prenant la place de l'hiver, & l'hiver celle de l'été. On aura donc été bien-tôt obligé d'en venir à une réforme, qui vraisemblablement aura encore été assez imparfaite.

Quoique le cours de la lune ait été certainement la premiere régle que les peuples ayent suivie pour mesurer le tems, on ne peut pas néanmoins douter que les mouvemens du soleil ne les ayent occupés très-anciennement. Les approches & les éloigemens de cet astre, les jours plus courts & plus longs, la vicissitude des saisons, &c. ont dû être, dès les premiers siécles, l'objet de l'étude des hommes. Il n'est pas possible qu'on n'ait aussi fait attention aux différentes grandeurs des ombres méridiennes : leur variation est trop sensible, pour n'avoir pas été bien-tôt remarquée. On dut encore s'appercevoir qu'au bout de quelque tems, le soleil changeoit sensiblement le point de son lever, & de son coucher dans l'horison. C'est en observant tous ces phénomenes qu'on parvint à découvrir que la révolution du soleil, dans le cours d'une année, excédoit de beaucoup celle de douze lunaisons. Il est à présumer que dès-lors on chercha quelque méthode pour déterminer cet excédent.

[a] Voy. Cicer. *in* Verr. act. 2da l. 2. n. 52. t. 4. p. 244.

[b] Voyage de Chardin. t. 5. p. 117. t. 7. p. 438. — Voyage de Pyrard. p. 100, &c. — Rec. des Voyag. au Nord, t. 10. p. 175.

Plusieurs moyens auront pû être employés dans les premiers tems pour connoître la révolution annuelle du soleil ; l'observation du retour de cet astre aux mêmes étoiles, qu'autrefois on croyoit immobiles ; l'examen de l'inégalité des ombres dans chaque saison ; l'attention, enfin, à remarquer les différens points de l'horison, où le soleil paroît se lever & se coucher : entrons dans quelques détails.

Cette multitude d'étoiles qui se découvrent pendant la nuit n'aura été dans les premiers tems qu'un simple objet de curiosité : répandues dans le ciel sans aucun ordre frappant, elles ne présentent aux yeux qu'un mélange confus. Il y a donc lieu de croire qu'il se sera passé quelque tems avant que les hommes ayent soupçonné qu'ils en pouvoient tirer quelque secours ; mais vraisemblablement ce tems n'aura pas été long. L'Agriculture & la Navigation, qui ont été les vraies sources de l'Astronomie, & les principales causes de ses progrès, ont dû porter bien-tôt les hommes à étudier l'ordre & la position des étoiles fixes. On n'aura pas tardé à s'appercevoir que leur apparition un peu avant le lever du soleil, ou un peu après son coucher (1) devoit fournir des instructions fort précises, & fort aisées à retenir. La lune ne pouvoit pas être d'une aussi grande utilité. On aura donc eu recours aux étoiles, dont le lever & le coucher héliaque, d'année en année, est sensiblement uniforme.

Aussi-tôt qu'on aura commencé à faire attention à la marche apparente des étoiles fixes on se fera apperçu, que le soleil avoit un mouvement propre & contraire à celui qui paroît entraîner chaque jour tout le firmament. Dès-lors on aura cherché dans le Ciel quelque point fixe, auquel on pût rapporter & comparer le mouvement de cet astre, & déterminer par ce moyen la route qu'il suit. Il aura fallu commencer par reconnoître & désigner les étoiles que le soleil effaçoit chaque mois du côté de son couchant, & observer celles qui se dégageoient successivement de ses rayons, & se montroient avant son lever. C'est ainsi, qu'en s'assurant de la connoissance de toutes les étoiles sous lesquelles le soleil passe, depuis qu'il est parti d'une premiere étoile choisie à volonté, jusqu'à ce qu'il y revienne, on aura pû déterminer anciennement les bornes de la route anuelle de cet astre [a].

On peut croire aussi que l'observation des ombres Méridiennes aura contribué à faire connoître aux premiers hommes la durée de

(1) C'est ce qu'on nomme le lever, ou le coucher *héliaque* des étoiles.

[a] Voy. Ptolem. Almagest. l. 3. c. 2.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'année solaire. Cette méthode paroît avoir été fort en usage chez les Egyptiens [a], les Chinois [b], & les Péruviens [c]. Les Gnomons ont été les premiers instrumens Astronomiques, que ces peuples ayent imaginés [d]. La nature a indiqué elle-même ces mesures aux hommes. Les montagnes, les arbres, les édifices, sont autant de gnomons naturels, qui ont fait naître l'idée des gnomons artificiels qu'on a élevés dans presque tous les Climats.

Il me paroît encore assez probable que la longueur de l'année aura pû être déterminée originairement par l'observation du lever & du coucher du soleil, à certains points de l'horison sensible. Les premiers hommes passoient une grande partie de leur vie dans les champs. Vers le tems des équinoxes, ils auront pû remarquer un arbre, un rocher, un monticule, derriere lequel ils voyoient pointer le soleil, un tel jour d'un tel mois. Le lendemain ils auront vû cet astre se coucher ou se lever assez loin de cet endroit, attendu qu'au tems des équinoxes la déclinaison du soleil change sensiblement d'un jour à l'autre. Six mois après, ils auront vû le soleil revenir à ce même point: & au bout de douze mois, il y sera encore revenu. Cette maniere de fixer l'année est assez exacte, & en même tems fort simple. Je me porterois volontiers à croire qu'on a pu en faire usage dès les premiers tems. De tous les termes auxquels on pouvoit rapporter le mouvement du soleil, l'horison sensible est celui qui se présentoit de la maniere la plus frapante. Chacun d'ailleurs est en état de faire une pareille observation; mais j'avoue qu'on n'en trouve aucune trace dans l'histoire.

Quoi qu'il en soit, des différens moyens qu'on aura originairement employés pour découvrir la révolution du soleil dans le cours d'une année, cette connoissance aura été long-tems imparfaite, faute d'instrumens astronomiques, & de machines propres à mesurer les différentes parties du tems avec précision. Suivant toutes les apparences, on ne chercha d'abord qu'à faire quadrer le mois lunaire avec le mois solaire, je veux dire qu'on commença par ajouter six jours à la durée de douze lunaisons. En conséquence, on composa l'année civile de douze mois de trente jours chacun, ce qui donnoit à cette forme d'année trois cents soixante jours. Par ce moyen le renversement des saisons, qui s'opéroit en moins de dix-sept années, lorsque cette mesure de tems n'avoit que trois cents cinquante-qua-

[a] Voy. la 2de Part. Liv. II. Ch. II. Art. II.

[b] Voy. l'Hist. de l'Astron. Chin. dans les Observations Mathem. publiées par le Pere Souciet, t. 1. p. 3. t. 2. p. 5, 8 & 21.

[c] Voy. l'Hist. des Incas, t. 2. p. 37 & 41.

[d] *Locis cit.*

tre jours, ne revenoit plus qu'après environ trente-quatre ans. Comme cette réforme exposoit encore à plusieurs dérangemens, il y a tout lieu de supposer, que pour remettre les choses à peu-près dans l'ordre, on faisoit de tems en tems des additions, ou des suppressions d'un certain nombre de jours, ou de mois, selon qu'il étoit nécessaire. L'histoire nous apprend qu'on a souvent été obligé de recourir à ces expédiens (1). Il me paroît plus naturel d'admettre cette conjecture, que de croire, contre le témoignage unanime de toute l'antiquité, que la durée de l'année solaire ait été fixée à trois cents soixante-cinq jours dès les premiers siécles après le déluge.

Il est démontré que du tems de Moïse, l'année n'avoit encore que trois cents soixante jours. On peut s'en convaincre facilement en examinant le calcul qu'il donne de la durée du déluge. On y verra que l'année dont il fait usage, est de douze mois, chacun de trente jours, & il ne dit rien qui puisse faire soupçonner qu'on connût alors la nécessité d'ajouter quelques jours aux trois cents soixante que donnent douze mois précisément de trente jours chacun, pour égaler la durée de l'année civile, à la révolution du soleil [a].

Il faudroit aussi démentir, sans aucun fondement, le témoignage unanime des Auteurs qui nous apprennent que la plûpart des nations de l'antiquité, même les plus éclairées, n'ont connu, pendant bien des siécles, d'autre année, que celle de trois cents soixante jours [b]. Il est certain d'ailleurs, que l'année solaire de trois cents soixante-cinq jours, n'a eu lieu que bien postérieurement aux siécles dont il s'agit présentement [c]. Disons maintenant un mot des moyens dont on aura d'abord fait usage pour diviser & supputer les petites parties du tems.

L'art de connoître, de mesurer & de compter les momens qui s'écoulent dans une journée, est une découverte trop importante

(1) Lorsque Jules-Cesar réforma le Calendier, il fallut ajouter deux mois outre le *Mercédonius*, mois intercalaire, inventé par Numa. Lorsque Gregoire XIII. entreprit de corriger le Calendrier Julien, on fut obligé de supprimer dix jours entiers.

[a] En consultant l'Histoire du Déluge, telle qu'elle est rapportée dans les Livres Saints, il me paroît démontré avec la derniere évidence, que l'année dont Moïse fait usage, n'est que de trois cens soixante jours.

On voit Gen. c. 7. ℣. 11 & 24. & c. 8. ℣. 3, & 4. *selon l'Hébreu*, que le Déluge commença le dix-septieme du second mois, l'an six cents de Noé; que les eaux s'accrûrent, & se soutinrent ensuite au même dégré d'élévation pendant cent cinquante jours consécutifs, jusqu'au dix-septieme du septieme mois auquel l'Arche s'arrêta sur les montagnes. Cinq mois de l'année en usage du tems de Moïse, valoient donc cent cinquante jours: ces mois étoient par conséquent de trente jours chacun, & l'année entiere de trois cents soixante jours, ni plus, ni moins.

[b] Voy. la Dissert. de M. Allen, insérée dans la Théorie de la terre par Whiston, l. 2. p. 144.

[c] Voyez la 2de Partie Livre III. Chap. II. Art. II.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

pour ne pas examiner quelle aura pû en être l'origine. La division du tems la plus généralement reçue, est celle qui le partage en jours, en mois & en années. Ce sont, dit Platon [a], les trois parties du tems. Homere en fait souvent usage [b]. Mais on a dû chercher bientôt des moyens de mesurer le tems avec plus de détail & plus de précision. Pour y parvenir, il a fallu trouver le secret de partager le jour en différentes parties, dont les intervalles fussent égaux.

Les nations grossieres, qui n'ont aucune maniere artificielle de mesurer le tems, ont cherché dans la nature des moyens qui pussent y suppléer. Les habitans de l'Islande se réglent sur les marées [c]. Les Chingulais, qui ne connoissent ni les cadrans solaires, ni les horloges, mesurent le tems par l'état d'une fleur qui s'ouvre réguliérement chaque jour, sept heures avant la la nuit [d]. A Madagascar, on juge de l'heure qu'il peut être par la grandeur de l'ombre des corps exposés au soleil [e]. On sent assez à quel point toutes ces ressources sont imparfaites.

Pour diviser le tems en parties égales, les peuples policés ont employé autrefois divers moyens. Ceux qui paroissent avoir été le plus anciennement & le plus généralement usités, sont les horloges d'eau, & les cadrans solaires. On voit par tout ce qui nous reste d'anciennes traditions, que les horloges d'eau ont été les premiers instrumens qu'on ait imaginés, pour se procurer une mesure artificielle du tems. Les Egyptiens faisoient remonter cette invention à la plus haute antiquité. Mercure, disoient-ils, avoit remarqué que le Cynocéphale urinoit douze fois par jour, à des distances égales. Il profita de cette découverte pour construire une machine qui produisît le même effet [f]. En dépouillant ce narré des fictions qui accompagnent ordinairement chez les Anciens, l'histoire des premieres découvertes, on voit que c'est par l'écoulement de l'eau, que les Egyptiens avoient cherché originairement l'art de mesurer le tems. L'usage de cette espece de clepsydre a même subsisté pendant bien des siécles chez ces peuples [g].

On sçait aussi que c'est par le moyen des horloges d'eau, que les Astronomes Chinois supputoient les intervalles de tems qui s'écoulent entre le passage d'une étoile par le méridien, le coucher ou le lever du soleil, la grandeur des jours, &c. [h]. C'est encore à l'aide

[a] In Tim. p. 1004.
[b] Odyss. l. 11. v. 293. l. 24. v. 141.
[c] Hist. Nat. de l'Islande, t. 1. p. 260.
[d] Hist. gén. des Voyage. t. 8. p. 533.
[e] Ibid. p. 624.
[f] Plinianæ Exercitat. p. 643, 644.
[g] Voy. Hor-Apollo. l. 1. c. 16.
[h] Histoire de l'Astronom. Chin. par le P. Gaubil, publiée par le P. Souciet, t. 2. p. 5.

d'une

d'une pareille machine, qu'on a cru que les premiers aſtronomes avoient diviſé le Zodiaque en douze parties égales [a].

Ire PARTIE. Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob.

Il paroît donc que l'invention des horloges d'eau remonte à une antiquité fort reculée. Cependant je n'oſerois aſſurer que ces ſortes de machines fuſſent connues dès les ſiécles que nous parcourons préſentement. A l'égard des cadrans ſolaires, je trouve encore moins de traces de leur ancienneté.

En général on peut douter que l'art de diviſer le jour en heures, ou parties égales, ait été connu dans ces premiers âges. Les Livres de Moïſe ſervent plûtôt à augmenter cette incertitude, qu'à la détruire. L'Ecriture ne déſigne le moment auquel les Anges apparurent à Abraham, qu'en diſant que c'étoit dans la plus grande chaleur du jour [b]. Il en eſt de même dans toutes les occaſions où il s'agit de marquer les tems. Les différens momens de la journée n'y ſont jamais déſignés que d'une maniere vague & incertaine; lorſque *le ſoleil étoit prêt à ſe coucher*, *ſur le ſoir*, *le matin*, *au lever du ſoleil*, *&c* [c]. Ces manieres de s'exprimer peuvent faire douter qu'on eût alors inventé quelque méthode artificielle pour ſubdiviſer le jour en parties égales (1).

On a dû chercher de fort bonne heure les moyens de tenir compte de la meſure du tems. Les premiers peuples ignoroient l'art d'écrire. Ils ont pû y ſuppléer par diverſes pratiques, dont on trouve encore des traces dans l'Hiſtoire. Hérodote dit que Darius ſe diſpoſant à marcher contre les Scythes, confia aux Ioniens la garde du pont qu'il avoit fait conſtruire ſur le Danube. Avant que de partir il fit ſoixante nœuds à une corde, & appellant les chefs de ces troupes : « Prenez » cette corde, leur dit-il, & faites ce que je vais vous preſcrire. » Auſſitôt que je ſerai parti, dénouez chaque jour un de ces nœuds; » ſi je ne ſuis pas revenu lorſque vous les aurez tous dénoués, retour» nez dans votre pays [d] ». On peut, je crois, regarder cette corde comme une eſpece d'almanach, & conclure de ce fait, que même du tems de Darius, on étoit encore fort ignorant dans l'art de ſupputer les tems.

On retrouve chez pluſieurs peuples des exemples d'une ſemblable

[a] Voy. *infrà*, p. 231.

[b] Gen. c. 18. ℣. 1.

[c] Ibid. c. 15. ℣. 12. c. 19. ℣. 1-15-23.

(1) On peut répondre aux doutes que je propoſe, que ce n'eſt pas l'uſage d'un Hiſtorien de marquer l'heure préciſe à laquelle ſont arrivés les événemens qu'il raconte. Mais ce qui m'a fait inſiſter ſur ce fait, c'eſt que l'intention de Moïſe a été, à ce qu'il paroît, de faire connoître le moment précis auquel ſe ſont paſſés les faits dont je viens de parler.

[d] L. 4. n. 98.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

pratique. J'ai parlé dans le Livre précédent des Quipos des Péruviens [a]. Ces especes de cordelettes leur tenoient lieu d'almanach & de calendrier [b].

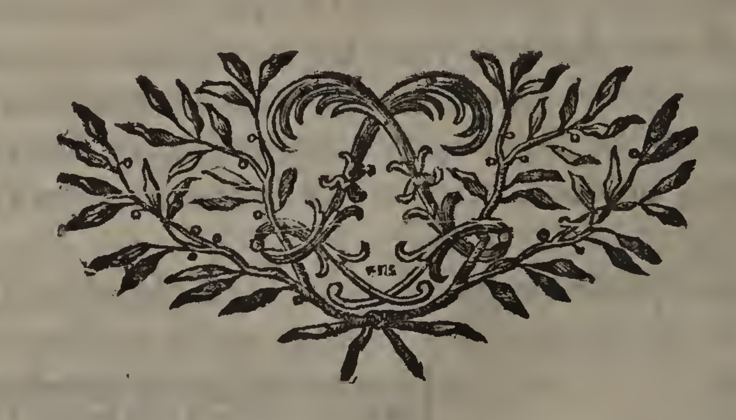
Lorsque les naturels de la Guyane se disposent à faire quelque voyage, le chef de la nation prend avant le départ une corde à laquelle il fait autant de nœuds, qu'il prétend demeurer de jours dans son expédition. Lorsqu'on est arrivé au lieu de la destination, on attache cette corde au milieu du grand Karbet; on a soin chaque jour d'en défaire un nœud. C'est sur cette espece d'almanach que chacun prend ses mesures pour se disposer au retour [c].

Dans les premiers tems de la République Romaine, où l'art d'écrire étoit à peine connu, tous les ans on enfonçoit un clou dans la muraille du temple de Minerve [d]. C'étoit par le nombre de ces clous qu'on supputoit le nombre des années [e]. Cette pratique avoit lieu chez plusieurs autres peuples d'Italie [f].

On peut imaginer divers autres moyens qui, originairement, auront été employés pour supputer les jours, les mois & les années.

Après avoir exposé ces vûes générales sur l'état & les progrès de l'Astronomie, dans les siécles qui sont l'objet de cette premiere Partie, entrons dans quelque détail sur les découvertes particulieres que je n'ai fait qu'indiquer.

[a] Chap. VI. pag. 161.
[b] Hist. des Incas, t. 1. p. 128.
[c] N. Relat. de la France Equinox. p. 183.
[d] T. Livius, l. 7. n. 3. = Festus *voce Clavus*, p. 82. Minerve, dans l'antiquité passoit pour avoir inventé l'Arithmétique, Titus Livius, *loco cit.*
[e] Titus Livius, l. 7. n. 3.
[f] Tit. Livius, *loco cit.*



Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

§. PREMIER.

De l'Origine des Constellations & du Zodiaque.

LEs étoiles fixes sont en si grand nombre, & leur arrangement paroît si bisarre, que pour les distinguer & les reconnoître, il a fallu nécessairement partager la voute immense qui les contient, en différentes parties, & remarquer ensuite ce que chacune de ces divisions renfermoit de particulier. Le fond bleu sur lequel les corps célestes semblent être parsemés, étant uniforme, on ne peut en déterminer les parties, que par la différence des astres qu'on y apperçoit. Cette différence ne consiste que dans des amas d'étoiles plus ou moins nombreux, dans leur plus ou moins d'éclat, & sur-tout dans leur position respective les unes à l'égard des autres. Il a fallu encore désigner par des dénominations particulieres chacun de ces amas, & même donner des noms à quelques-unes de ces étoiles. Tel est le caractere distinctif de ce qu'on appelle *Constellation.*

Après ce que j'ai dit de l'utilité, de la facilité & de l'étendue des instructions que les étoiles fixes pouvoient fournir aux premiers hommes, on ne peut pas douter que l'origine des constellations ne remonte aux siécles qui nous occupent présentement. L'autorité des Livres saints favorise cette opinion. Il est parlé dans le Livre de Job, de trois constellations [a]. Il est encore question dans cet ouvrage des *chambres secrettes du Midi* [b], ce qu'on entend ordinairement des constellations voisines du pole austral, qui sont invisibles aux habitans de l'hémisphere septentrional (1). Quelques Interprètes ont crû même y trouver le Zodiaque [c], opinion fort vraisemblable, puisque, selon les meilleurs Critiques, les signes du Scorpion & du Taureau sont désignés dans ce Livre (2). J'ai déja dit que je croyois Job contemporain de Jacob [d]. Il est donc certain que de son tems on avoit formé & désigné plusieurs constellations.

On ne peut pas supposer que cette multitude d'étoiles qui se montrent chaque nuit à nos yeux, ait été réduite en constellations dès

[a] Chap. 9. ℣. 9. c. 38 ℣. 31 & 32.

[b] Chap. 9. ℣. 9.

(1) On voit par la maniere dont Job parle du commerce, qu'il vivoit dans un pais où abordoient des marchands, qui y apportoient des raretés des contrées méridionales. Newton remarque fort judicieusement que les relations de Job avec des trafiquans & des navigateurs, ont dû beaucoup contribuer à ce qu'il dit sur les Constellations. *Chronolog. des Egypt.* p. 229.

[c] Chap. 38. ℣. 32.

(2) Voy. à la fin du dernier Volume notre Dissertation sur les Constellations dont Job a voulu parler.

[d] Voy. à la fin de ce Vol. notre Dissertat. sur Job.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les premiers tems, & aussitôt que l'on eût reconnu la nécessité de partager les étoiles fixes en différens amas. Il en a été de cette invention comme de toutes les autres, je veux dire qu'elle n'a pû se perfectionner que fort lentement, & par des degrés insensibles.

Dans le nombre des constellations, il y en a plusieurs qu'on aura dû remarquer avant les autres, & auxquelles on aura donné bientôt des noms propres à les faire reconnoître. Tout nous porte à juger que les constellations les plus voisines du Pôle, doivent avoir été les premieres qui ayent attiré l'attention des peuples dont l'histoire fait l'objet de nos recherches. Ces constellations ne se couchent jamais pour les pays que ces peuples ont habités. On les voit avec la même facilité dans toutes les saisons de l'année, & à toutes les heures de la nuit. Par leur constance à se présenter sans cesse à nos regards, elles semblent nous inviter, en quelque sorte, à les fixer sur elles. Il n'en est pas de même des constellations qui composent le Zodiaque, ou qui n'en sont que médiocrement éloignées. Le voisinage du Soleil les fait disparoître entiérement pendant un tems considérable. Ce n'est que lorsqu'elles sont à une certaine distance de cet astre, qu'on peut les appercevoir & les distinguer.

De toutes les constellations septentrionales la *grande Ourse* aura été certainement la premiere qu'on aura remarquée. L'éclat des sept étoiles qui composent ce qu'on appelle vulgairement le *grand Chariot*, & la maniere dont elles sont arrangées, a quelque chose de très-frappant & de très-caractérisé. Les Sauvages de l'Amérique septentrionale connoissoient & distinguoient la grande Ourse avant l'arrivée des Européens [a]. Il n'y a pas jusqu'aux peuples du Groenland, à qui cette constellation ne soit connue [b].

Arcturus est d'ordinaire la premiere étoile qu'on apperçoit après le coucher du Soleil, & dont la scintillation vive se dégage de la lumiere encore assez forte des crépuscules. Il est donc à présumer qu'après la grande Ourse, le Bouvier, dont l'*Arcturus* fait partie, a été la premiere constellation qui ait reçu une dénomination particuliere.

On peut parfaitement bien appliquer à *Orion*, & à la gueule du *grand Chien*, ce que je viens de dire de la grande Ourse & d'Arcturus. Entre les étoiles méridionales, celles qui composent Orion & le grand Chien, ont dû par conséquent être les premieres qu'on ait formées en constellations. Personne n'ignore que *Sirius*, ou la gueule du grand Chien, est la plus brillante de toutes les étoiles fixes, & Orion est si remarquable, qu'Aratus ne craint pas de dire

[a] Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 235 & 236. | [b] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 222. & suiv.

que quiconque ne le diftingueroit pas du premier coup d'œil, ne reconnoîtroit jamais aucune conftellation [a].

Les conftellations du Zodiaque, à parler en général, font des moins remarquables & par le nombre & par l'éclat des étoiles qui compofent ce cercle de la fphere. Il y en a cependant quelques-unes dont l'arrangement fingulier aura fixé de bonne heure l'attention des premiers Obfervateurs. La conftellation du *Taureau* peut à cet égard le difputer à toutes celles que le Soleil femble parcourir. Les Hyades qui forment une efpece d'V confonne fur la tête du taureau, & fur-tout les Pléïades ramaffées au nombre de fix fur fon épaule, font des objets très-frappans & très-aifés à reconnoître. Les peuples du Groenland [b], & les Sauvages des deux Amériques [c], avoient remarqué les Pléïades : elles avoient même attiré les regards des Péruviens [d], qui quoiqu'affez inftruits des pratiques de l'Aftronomie les plus effentielles, n'avoient cependant fait aucune attention particuliere aux étoiles fixes [e]. Le figne du *Taureau* aura donc été vraifemblablement le premier figne du Zodiaque qu'on aura réduit en conftellation. Il aura été formé, fuivant toutes les apparences, de l'affemblage des deux aftérifmes déjà connus, & de quelques étoiles voifines.

Le *Scorpion* doit encore être mis au rang des premiers fignes qu'on aura connus. Il renferme une des étoiles les plus remarquables du Zodiaque. Celles qui forment fa queue & fes pinces, ont auffi beaucoup d'éclat, & font difpofées très-fingulierement autour de fon étoile principale : cet endroit du Ciel eft d'ailleurs affez nud.

Ce que nous venons de dire fur l'origine des conftellations paffe, je crois, la fimple conjecture, quand on confidere que la grande Ourfe, le Bouvier, Orion, le grand Chien, les Hyades, les Pleïades & le Scorpion, font les feules conftellations dont il foit parlé, tant dans le livre de Job, que dans Homere, & dans Héfiode.

Il ne nous refte aucun monument qui puiffe nous apprendre dans quel païs la divifion des étoiles fixes en conftellations a pris naiffance. Tous les peuples qui fe font adonnés de bonne heure à l'Aftronomie, comme les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois, &c. ont, à ce qu'il nous femble, également droit de prétendre à cette invention. Nous croyons pouvoir dire de cette découverte, ce que

a Phœnom. v. 225.
b Hift. nat. de l'Iflande, t. 2. p. 222. & fuiv.
c Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 235 & 236. — N. Relat. de la France Equinox. p. 139. — Mém. de l'Acad. des Scienc. ann. 1745. M. p. 447.
d Hift. des Incas, t. 2. p. 36.
e Ibid.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

nous avons déjà observé de plusieurs autres, qu'il n'y a point, à proprement parler, de nation qui soit en droit de la revendiquer. Passons à la découverte du Zodiaque.

Je viens de dire que, suivant toutes les apparences, les amas d'étoiles, sous lesquels le soleil paroît diriger sa route, n'avoient pas été réduits les premiers en constellations. Il ne faut cependant pas s'imaginer que la découverte des astérismes qui composent le Zodiaque, soit fort éloignée de celle des autres constellations. Il y a au contraire tout lieu de supposer que cette connoissance a précédé la mort de Jacob, c'est-à-dire, la fin des siécles qui font présentement notre objet.

J'ai expliqué précédemment les motifs qui auront porté les peuples, dès les premiers tems, à reconnoître & à désigner les amas d'étoiles sous lesquelles le soleil semble passer successivement dans le cours d'une année [a]. Jajouterai qu'on n'y seroit parvenu que très-difficilement, si le soleil étoit le seul des corps célestes, qui suivît la même route; mais les planétes qui marchent à côté de cet astre & dans le même sens, auront beaucoup contribué à faire connoître sa direction propre d'Occident en Orient. On verra bien-tôt que la découverte des planétes appartient aux siécles que nous parcourons: il s'agit maintenant d'établir celle du Zodiaque. Au défaut d'autorités précises qui nous manquent, je vais proposer quelques conjectures.

Tout nous prouve que la découverte du Zodiaque est très-ancienne chez les Egyptiens [b]. On peut donc présumer qu'ils l'avoient faite dès les siécles dont il s'agit présentement. L'espace de plus de sept cents ans qui se sont écoulés depuis le déluge jusqu'à la mort de Jacob, me paroît suffisant pour que les Egyptiens eussent acquis cette connoissance; c'est pourquoi je la placerai vers l'an mille six cents quatre-vingts-dix avant J. C. En effet, on a vû précédemment que les Egyptiens avoient dès-lors une année de trois cents soixante jours, & que cette année étoit divisée en douze mois de trente jours chacun [c]. De plus, on sçait que de toute antiquité leurs Astronomes avoient divisé le Zodiaque en douze parties égales, de trente degrés, distribués aux douze signes [d]. Le rapport qu'il y a entre la division de ce cercle en douze signes de trente degrés, & une forme d'année de douze mois de trente jours chacun, est des plus marqués: il fait assez sentir que l'établissement de l'une, & celui de

[a] *Suprà*, p. 221.

[b] Voy. Diod. l. 1. p. 110. == Lucian. de Astrolog. p. 363. == Macrob. in Somn. Scipion. l. 1. c. 21. p. 107, &c.

[c] *Suprà*, p. 223.

[d] Servius ad Georg. l. 1. v. 33.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'autre, regardent le même tems, ou du moins des intervalles peu éloignés. D'ailleurs les Egyptiens ne pouvoient être parvenus à borner ou étendre chaque constellation aux trente degrés précis, qui composent chaque signe, qu'après avoir fait à ce sujet bien des observations. Cette méthode n'a pû être le fruit que d'une suite de raisonnemens, d'une application constante à rapporter la marche du soleil aux étoiles fixes. Si, dès les siécles que nous parcourons présentement, la connoissance du Zodiaque avoit lieu chez les Egyptiens, à plus forte raison jugerons-nous qu'elle étoit aussi dès lors bien établie chez les Chaldéens, qui très-certainement ont devancé les Egyptiens en astronomie.

Il eût été bien à souhaiter que les Anciens nous eussent transmis quelques mémoires sûrs & fidéles sur la maniere dont les premiers Astronomes s'y prirent pour partager le Zodiaque. On trouve, à la vérité, dans deux Auteurs une méthode assez singuliere, qu'ils prétendent avoir éte celle qu'on employa originairement pour parvenir à cette division; l'un en fait honneur aux Chaldéens, & l'autre aux Egyptiens [a].

Ils disent que les premiers Observateurs ayant choisi une étoile remarquable par sa grandeur & par son éclat, tâcherent d'en mesurer la révolution diurne. Dans ce dessein, ils prirent deux vaisseaux de cuivre, dont l'un avoit une ouverture qu'on pouvoit fermer à volonté, & l'autre n'en avoit point. Ils emplirent d'eau le premier, & laisserent l'autre vuide. On avoit placé ces vaisseaux, de maniere que l'eau du premier pût s'écouler dans le second, quand on le jugeroit à propos. Au moment que l'étoile, déterminée par les Observateurs, vint à paroître sur l'horison, ils laisserent couler l'eau du vase supérieur dans celui qui étoit au-dessous, pendant tout le reste de la nuit & toute la durée du jour suivant, où ils virent la même étoile reparoître sur l'horison au commencement de la seconde nuit. Ils étoient sûrs par-là d'avoir entre le premier lever de l'étoile, & son retour à l'horison, une révolution du Ciel entier. La quantité d'eau qui s'étoit écoulée pouvoit, à ce qu'ils croyoient, leur donner un moyen facile de mesurer le tems de cette révolution, & de la partager en douze portions égales (1).

[a] Sext. Empiric. adv. Mathemat. l. 5. p. 342. — Macrob. in Somn. Scipion. l. 1. c. 21. p. 107. & suiv.

(1) Le nombre de douze est le premier qu'on a dû employer pour les divisions, à cause qu'il est peu de nombres, dans ceux dont on fait usage le plus fréquemment, qui puissent se diviser sans reste de différentes manieres, avec une égale facilité. C'est aussi par cette raison que dans les commencemens on cherchoit le plus qu'on pouvoit des nombres pairs pour les divisions. C'est de-là encore qu'est venue celle de l'Ecliptique en trois cents soixante degrés.

En conséquence, ils partagerent cette eau elle-même en douze parties égales. Ils s'imaginoient pouvoir mesurer la révolution d'une douziéme partie du Ciel, par le tems qu'une douziéme partie de l'eau mettroit à s'écouler. Ils préparerent pour cette nouvelle observation, deux autres petits vaisseaux qui ne pouvoient contenir chacun exactement qu'une de ces douziémes parties d'eau. On commença par rejetter dans le grand vase toute l'eau qui s'étoit écoulée pendant la premiere observation. Ensuite on plaça au-dessous de son ouverture, un des deux petits vaisseaux, & l'autre à côté pour le substituer au premier dès qu'il seroit plein.

Cette seconde fois nos Observateurs s'attacherent à cette partie du Ciel vers laquelle ils s'étoient apperçus que le soleil, la lune & les planétes prenoient leur route. Ils remarquerent celles des étoiles, renfermées dans cette route, qui s'élevoient pendant le tems que chacune des douze parties d'eau mettoit à s'écouler. Ils déterminerent la grandeur des signes ou amas d'étoiles, selon lesquels ils vouloient déterminer le chemin du soleil, par l'étoile qui paroissoit la derniere sur l'horison, au moment que l'un des petits vases achevoit de se remplir, ce qu'ils ne purent exécuter, selon la remarque de Macrobe, qu'en deux nuits de différentes saisons (1).

Tel a été, à ce qu'on nous dit, le moyen dont les premiers Astronomes firent usage pour partager le Zodiaque en douze parties égales. Il est aisé de sentir combien cette méthode étoit imparfaite & défectueuse, supposé même qu'on l'ait jamais employée : elle ne pouvoit donner aucune précision; au contraire, elle n'étoit capable que d'occasionner des erreurs monstrueuses.

En effet, supposons un vaisseau cylindrique ou prismatique, dont le fond ait une ouverture telle que la liqueur qu'il contient, s'écoule précisément en vingt-quatre heures. Concevons ensuite cette liqueur divisée en douze parties égales. Celle des douze parties qui s'écoulera la premiere, n'employera à le faire qu'une heure & environ deux minutes, pendant que celle qui sortira la derniere ne le fera qu'en plus de six heures cinquante-cinq minutes & quarante secondes; & il n'y a pas une seule des portions intermédiaires qui puisse mesurer, par son écoulement, deux heures précises, ou la douziéme partie de vingt-quatre heures (2). D'ailleurs quand on suppo-

(1) La raison en est bien simple, hors des deux zones glaciales, il n'y a point de lieu où la nuit dure jamais vingt-quatre heures, & par conséquent il n'y en a point où l'on puisse observer en une seule nuit une révolution entiere du firmament.

(2) Sextus Empiricus en rapportant cette histoire, ou plutôt cette fable, a senti qu'en

seroit

feroit que l'écoulement de l'eau eût été uniforme, cette méthode n'eut pas réussi, en l'employant même dans la position la plus avantageuse, je veux dire sous la ligne équinoxiale, & l'erreur eût été beaucoup plus grande dans toute autre position, à cause de l'obliquité de l'écliptique, dont les cercles horaires coupent des portions inégales, tandis qu'ils coupent toujours également l'équateur de quinze degrés en quinze degrés (1).

Après ces réflexions, il seroit superflu d'ajouter qu'une opération de cette nature suppose une connoissance exacte du mouvement annuel du soleil, de la position de l'écliptique & de son obliquité. On sçait qu'il n'y a qu'une longue suite d'observations & d'opérations assez délicates, qui aient pû la procurer. Aucun Auteur ne nous a conservé l'époque de cette découverte, & on ne peut raisonnablement supposer qu'elle ait été le fruit des premieres recherches. Il est impossible d'y parvenir sans le secours de quelques théorêmes de Géométrie, trop relevés pour les siécles dont il est question. Je n'ai même rapporté tout ce récit de l'invention du Zodiaque, que pour ne rien obmettre de ce qu'on trouve dans les Anciens sur les commencemens de l'Astronomie. Sextus Empiricus lui-même ne paroît pas y ajoûter beaucoup de foi. Si on en excepte cet Auteur & Macrobe, qui, à la vérité, en parle plus affirmativement, on n'en trouve aucune trace dans les écrits des Anciens. Ptolémée ne paroît pas en avoir eu connoissance. Hipparque a parlé, il est vrai, de cette pratique, mais seulement pour la réfuter. Il vaut mieux avouer que nous ignorons les moyens qu'on a employés originaire-

général l'eau avoit dû s'écouler avec plus de vitesse au commencement de l'opération, & plus lentement vers sa fin. Il se sert même de cet argument pour en attaquer le résultat; mais il s'en falloit bien qu'il ne soupçonnât l'erreur d'être assez grossiere, pour que la premiere des divisions ne fût que quinze degrés trente minutes tout au plus, pendant que la derniere auroit excédé cent trois degrés cinquante-neuf minutes, suivant le calcul que nous venons de présenter. Ce n'est que depuis que les Guglielmini, les Mariotte & les Newton, ont donné des principes certains à l'Hydraulique encore très-imparfaite, même de leur tems, qu'on a été en état de fixer la dépense des réservoirs, & de calculer la vîtesse de l'écoulement des vaisseaux qui se vuident entierement, tant il est absurde de supposer avec un Auteur moderne, que ceux qu'il croit bonnement avoir pû diviser le Zodiaque, par l'opération bisarre dont nous venons de rendre compte, ayent été en état de corriger les erreurs qu'entraînoit l'inégale vîtesse de l'écoulement de l'eau, & d'évaluer au juste ces erreurs.

(1) Sous la ligne Equinoxiale quinze degrés de l'équateur, qui s'élevent en une heure sur l'horison, à compter du 1er point du Bélier ou de la Balance, donnent $16^\circ\ 23'\ 23''\frac{4}{7}$. de l'écliptique, inclinée sur l'équateur de 23°. $28'\frac{1}{2}$: & en deux heures de tems 30° de l'équateur, donnent $33^\circ\ 1'\ 57''\frac{2}{3}$ d'élévation du même point, par rapport à l'écliptique.

Mais si on suppose l'Observateur placé à la latitude Septentrionale de 45°. & qu'il considere une étoile placée au 1r point du signe de la Balance, dans l'intersection de l'écliptique, de l'équateur & de l'horison, alors 15° d'élévation par rapport à l'équateur, ne donneront qu'onze degrés $23'\frac{2}{3}$ de l'écliptique. Au lieu que si l'observateur considere une étoile placée dans l'horison au 1er point du signe du Bélier, 15° d'élévation de l'équateur lui donneront $27^\circ\ 57'\frac{1}{2}$ de l'écliptique.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ment pour partager le Zodiaque. La divifion en eft très-ancienne, & c'eft, fans doute, une des raifons pour lefquelles la tradition s'en eft obfcurcie. Si cette découverte eût été plus récente, la mémoire s'en feroit confervée plus fidelement.

Ce feroit ici le lieu de parler des noms par lefquels on a jugé à propos de défigner originairement les différentes conftellations; mais les idées que je compte propofer fur cette queftion, m'ont engagé dans de fi grandes difcuffions, que j'ai crû devoir rejetter cet article à la fin du volume fuivant [a], pour ne point trop interrompre l'hiftoire des découvertes aftronomiques appartenantes aux fiécles que nous parcourons préfentement. J'en uferai de même à l'égard des noms des planétes [b]. On peut regarder ces queftions comme des efpeces de hors-d'œuvre, qui ne ferviroient qu'à détourner l'attention de l'objet principal.

[a] Voy. la Differtation fur les noms & les figures des Conftellat. à la fin du 2d Vol.

[b] Voy. ibid. la Differtat. fur les noms des Planétes.

§. SECOND.

Des Planétes.

LA découverte des Planétes a dû fuivre de bien près le tems auquel on a commencé à réduire un certain nombre d'étoiles fous la forme de conftellations; peut-être même l'a-t-elle précédée. Elle a auffi beaucoup de rapport avec l'invention du Zodiaque.

Dès le moment où les hommes ont commencé à étudier l'arrangement & la marche des étoiles, ils ont dû s'appercevoir que quelques-unes d'entre elles avoient un mouvement particulier, pendant que le refte du firmament préfentoit toujours le même afpect. Ils voyoient ces aftres qu'on a nommés *Planétes*, répondre alternativement à différens points du Ciel, & parcourir fucceffivement différentes conftellations. Après quelques années d'obfervations, on dut être affuré, qu'à la différence des étoiles fixes, qui paroiffent toujours garder entre elles une égale diftance, la pofition des planétes varioit, foit qu'on les comparât les unes aux autres, foit qu'on les rapportât aux étoiles fixes. Ces découvertes auront conduit néceffairement à la diftinction des planétes d'avec les étoiles fixes. Il eft probable qu'on ne tarda pas à défigner les premieres par un nom, qui marquât l'inégalité de leurs mouvemens, relativement à celui des étoiles qu'on a nommées fixes (1).

(1) Le nom de *Planétes*, que portent aujourd'hui ces aftres, vient d'un mot Grec, qui veut dire *errer*.

La découverte des planétes paroît avoir été faite fort promptement par certains peuples. Les Babyloniens & les Egyptiens s'étoient, dit-on, apperçus, dès la plus haute antiquité, que les mouvemens de ces astres étoient différens de celui des étoiles fixes [a]. Ce fait nous autorise, je crois, suffisamment à placer la connoissance des planétes dans les siécles qui sont l'objet de cette premiere Partie de notre Ouvrage.

La découverte des planétes n'a dû se faire que successivement. Les premieres, qui ensuite auront aidé à reconnoître les autres, ont dû être celles dont l'éclat & l'inégalité des mouvemens, sont les plus sensibles. Je suis donc persuadé, que par cette raison, *Venus* est le premier astre qu'on aura reconnu pour planéte. Elle réunit dans le degré le plus frappant les deux qualités dont je viens de parler. Aussi Venus a-t-elle attiré les regards des peuples les moins éclairés. Nous en verrons la preuve dans un moment.

Mars est vraisemblablement le second astre qu'on aura mis au nombre des planétes. Son éclat est communément moins sensible que celui de Venus; mais lorsqu'il est périgée, il peut pendant quelque tems le disputer même à cette planéte (1). D'ailleurs l'inégalité de ses mouvemens tantôt directs & tantôt rétrogrades, est des plus remarquables. Mars aura donc été probablement placé de bonne heure au rang des planétes.

Par son éclat, & par la célérité de son mouvement, *Mercure* auroit dû être mis promptement au nombre de ces étoiles que les Anciens ont appellé *errantes*. Néanmoins il n'y a pas d'apparence que Mercure ait été distingué des étoiles fixes aussitôt que Mars & Venus. C'est la plus petite des planétes. D'ailleurs elle est presque continuellement plongée dans les rayons du Soleil, dont elle ne s'éloigne jamais de plus de vingt-huit degrés. Ce n'est que dans le tems de sa plus grande élongation, qu'on peut espérer de trouver quelques momens pour la saisir & pour l'appercevoir. On voit cependant que *Mercure* a été connu des Astronomes Egyptiens & Babyloniens, même assez anciennement. Il est vrai que ces peuples ont été placés très-avantageusement pour pouvoir distinguer & appercevoir fréquemment cette planéte : non-seulement la sérénité des contrées qu'ils habitoient a dû y contribuer, mais encore la position de leur climat qui est très-favorable pour faire des observations

[a] Diodor, l. 1. p. 91, 92. — Lucian. de Astrolog. p. 362. — Simplicius in Libr. 2. Aristotel. *de cælo*, folio 117. *verso*.

(1) On a pû s'en convaincre au mois de Septembre de l'année 1751.

ſur Mercure ; car moins la ſphere eſt oblique, plus on a de facilité pour voir cet aſtre dégagé des rayons du Soleil.

Quant à *Jupiter*, quoique ſa grandeur & ſon éclat ſoient très-ſenſibles, cependant la durée de ſa révolution a dû le faire méconnoître aux premiers Obſervateurs. Comme il décrit un fort grand cercle ſous le Zodiaque, ſon cours ne s'acheve qu'en près de douze années [1]. L'eſpace de tems que cette planéte emploie à parcourir un ſigne, l'aura ſans doute fait confondre dans les commencemens avec les étoiles fixes. Il aura fallu bien des obſervations pour s'appercevoir de ſes déplacemens. Il ſe ſera donc paſſé quelque tems avant qu'on ait rangé cet aſtre au nombre des planétes [2].

Les mêmes raiſons qui nous font croire qu'on a dû être un tems aſſez conſidérable ſans s'appercevoir que Jupiter étoit une planéte, nous autoriſent à plus juſte titre à penſer qu'il en a été de même à l'égard de *Saturne ;* c'eſt de toutes les planétes la plus éloignée du Soleil. Parcourant un cercle beaucoup plus grand que toutes les autres, Saturne emploie auſſi beaucoup plus de tems à faire ſa révolution. Elle ne s'acheve qu'en près de trente ans [3]. Il eſt deux ans & ſix mois à parcourir un ſigne. Les hommes voyant cet aſtre pendant pluſieurs années conſécutives toujours à peu-près dans la même place, ont dû pendant long-tems le croire immobile. Ils étoient trompés par le peu de changement de ſa poſition dans le cours d'une année. D'ailleurs Saturne n'eſt, en apparence, qu'une aſſez petite planéte qui n'a preſque point d'éclat. Auſſi ſuis-je perſuadé que c'eſt la derniere dont, à l'exception peut-être de Mercure, on aura découvert la marche.

Après quelques obſervations ſur les planétes, on dut remarquer que quoiqu'elles changeaſſent continuellement de place, leur mouvement étoit cependant réglé & périodique, & que même elles ne s'écartoient jamais de l'équateur au-delà d'un certain point, ſoit du côté du Nord, ſoit du côté du Midi. Cette découverte aura porté naturellement les hommes à faire une attention particuliere à la partie du firmament dont ces aſtres ne s'éloignoient point, & comme c'eſt dans cette même partie que s'exécute la révolution annuelle du Soleil, les obſervations ſur le mouvement des planétes auront beaucoup contribué à faire reconnoître la route

(1) Onze ans, & trois cents treize jours.

(2) On pourroit dire peut-être, que les rétrogradations de Jupiter l'auroient fait reconnoître plutôt que nous ne le penſons, elles ſont en effet très-remarquables. Je doute cependant que les premiers hommes en ayent été frappés. Ils n'en ſçavoient pas aſſez pour s'appercevoir de ce phénoméne.

(3) Vingt-neuf ans & cent cinquante jours.

annuelle de cet aſtre. J'ai déja eu ſoin de le remarquer en parlant de l'origine du Zodiaque [a]. On peut encore regarder la découverte des planétes & des mouvemens qui leur ſont propres, comme une nouvelle preuve de l'ancienneté de l'arrangement des Conſtellations. Ce n'eſt, en effet, que par le moyen des Conſtellations, c'eſt-à-dire, par le rapport & la comparaiſon des planétes avec les étoiles fixes, qu'on a pû découvrir la marche & la révolution de ces aſtres, & on vient de voir que cette connoiſſance étoit fort ancienne chez pluſieurs peuples [b].

[a] *Suprà*, pag. 230. | [b] *Suprà*, p. 235.

ARTICLE TROISIEME.

Géométrie.

J'AI dit ailleurs que les premieres pratiques de l'Arithmétique, de la Géométrie, & de la Méchanique, étoient auſſi anciennes que la diviſion des domaines; c'eſt-à-dire, que l'origine de ces ſciences remontoit à la plus haute antiquité [a]. J'ai déja eu ſoin de faire ſentir combien l'Arithmétique des premiers âges étoit imparfaite & groſſiere. Cette obſervation porte également ſur la Geométrie. Cette ſcience, comme toutes les autres, a eu ſon état d'enfance. Ce n'eſt qu'après bien du tems qu'elle a commencé à prendre quelque forme, & à s'élever au-deſſus des pratiques groſſieres qui lui ont donné naiſſance.

Dans les ſiécles dont il eſt préſentement queſtion, les peuples étoient trop accablés de beſoins de toute eſpece, & trop occupés du ſoin d'y pourvoir, pour ſe livrer aux ſpéculations abſtraites qui ont porté la Géométrie au degré de ſublimité où elle eſt parvenue de nos jours. Pour s'adonner à de pareilles recherches, il faut beaucoup de loiſir, & le loiſir eſt le fruit de l'abondance. Ceux qui formerent les premieres ſociétés, ne devinrent Géometres qu'autant qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de l'être. Etudions donc leurs beſoins les plus preſſans, examinons les ſecours les plus néceſſaires que la Géométrie aura pû leur fournir relativement à ces beſoins, & nous découvrirons la véritable origine de cette ſcience.

On diviſe communément la Géométrie en trois parties: Longimétrie, Planimétrie, & Stéréométrie, relativement aux trois dimenſions de l'étendue, dont la meſure fait l'objet de cette ſcience.

[a] *Suprà*, Chap. II. p. 198.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

La Longimétrie, qui eſt la premiere de ces trois parties, parce qu'elle eſt la plus ſimple, ne conſidere que la longueur, & ne s'occupe que de la meſure des lignes droites. Cette branche de la Géométrie eſt preſqu'auſſi ancienne que le monde. On pourroit en apporter bien des preuves. Je me bornerai à une ſeule, qui eſt, à ce qu'il me ſemble, ſans réplique. L'Ecriture nous apprend que Nembrod bâtit quelques villes. Je conviens ſans peine que les édifices dont elles étoient compoſées, ne pouvoient être que bien défectueux, ſoit par rapport à la ſolidité, ſoit par rapport à la ſymétrie. C'étoient même, ſi l'on veut, des eſpeces de baraques plutôt que des maiſons; mais quelque groſſiers & quelque imparfaits que l'on ſuppoſe ces bâtimens, on ne peut pas nier qu'ils ne duſſent être aſſez vaſtes pour loger chaque famille, & aſſez hauts pour que ceux qui les habitoient puſſent y demeurer à leur aiſe. Il fallut donc obſerver de donner aux piéces de bois qui en compoſoient la charpente, des longueurs & des hauteurs proportionnées à l'uſage auquel on les deſtinoit. C'eſt par cette raiſon, ſans doute, que la plûpart des meſures linéaires, telles que la toiſe, le pied, le pouce & la coudée, qui eſt peut-être la plus ancienne de toutes les meſures, ont un rapport marqué avec la longueur ordinaire du corps humain, ou de quelques-unes de ſes parties.

La Planimétrie, ou la meſure des ſurfaces, n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi ſimple que la Longimétrie. Car les lignes droites peuvent bien varier à l'infini par rapport à leur longueur; mais leur eſſence étant conſtamment la même, on peut toujours les comparer les unes aux autres par la voie de la ſuperpoſition; & c'eſt en cela que conſiſte toute la pratique de la Longimétrie. On applique ſur la longueur qu'on veut meſurer une longueur connue & déterminée, moindre que celle qui fait le ſujet de l'opération. Il n'en eſt pas de même des ſurfaces, dont la meſure eſt l'objet de la Planimétrie.

Il n'y en a point en effet de plus ſimples que le triangle & le parallélogramme: cependant on peut imaginer une infinité de triangles ou de parallélogrammes égaux les uns aux autres, entre leſquels la ſuperpoſition immédiate, qui eſt le moyen le plus naturel de connoître l'égalité ou l'inégalité de deux grandeurs, ne peut avoir lieu. Leur rapport ne peut donc être déterminé que par une ſuperpoſition mentale, & par une ſuite de conſéquences, dont la liaiſon avec les premiers principes, ne s'apperçoit pas du premier coup d'œil. Je crois donc que cette partie, d'où d'épendent l'arpentage & le nivellement, n'a été inventée que lorſque les ſociétés ont été

policées à un certain point. Il est impossible que l'on n'en ait eu quelque idée avant le déluge ; mais il est plus que probable que la mémoire des premieres inventions Géométriques se perdit par cette terrible catastrophe. Ce que les hommes qui vécurent dans les siécles qui nous occupent présentement, en connurent, doit à peine mériter le nom d'art. Jugeons-en par un fait avoué de toute l'antiquité. Plus de quinze cents ans après l'époque que nous parcourons, on regarda comme le dernier effort de l'esprit humain, des théories, sans lesquelles l'art de mesurer les surfaces ne peut être que fort limité (1).

La Planimétrie doit principalement son origine au partage des terres. Dès qu'il se forma des sociétés politiques, il fallut fixer l'étendue des héritages. Cet objet donna naissance à l'usage de marquer par des bornes, ou par d'autres signes équivalens, la portion de terrein que possédoit chaque habitant d'une contrée, usage qui remonte à la plus haute antiquité [a]. Mais ces signes étoient sujets à être enlevés ou déplacés dans différentes occasions. On fut donc obligé de chercher quelques moyens pour les remettre dans leur premiere position. Cette recherche enfanta vraisemblablement les pratiques de Planimétrie, les plus simples & les plus grossieres. Ces pratiques dûrent se perfectionner peu à peu, par la nécessité où l'on fut de partager, relativement au nombre des héritiers, les terres que chacun laissoit en mourant. Les progrès de l'arpentage n'ont pas dû être extrêmement lents. L'usage en étoit si nécessaire & en a dû être si fréquent, que cette pratique aura bien-tôt mérité le nom d'art par les découvertes dont on l'aura enrichie. La Géométrie, suivant son étymologie, signifie l'*art de mesurer les terres*. Cette science n'aura vraisemblablement été appellée ainsi que, parce que de toutes ses parties, l'Arpentage ou la Planimétrie - pratique, est la premiere qui ait été réduite en art. La Longimétrie en effet est trop simple pour mériter le nom d'art, & la Stéréométrie trop composée pour avoir été cultivée & perfectionnée avant la Planimétrie.

Nous ne trouvons rien dans les Auteurs de l'antiquité qui puisse nous donner une connoissance exacte de l'ordre dans lequel les théories fondamentales de la mesure des surfaces ont été décou-

(1) *Voy.* Diog. Laert. *in* Pythag. Segm. XI. Pythagore, pour avoir inventé la 32e du 1er Livre d'Euclide, sacrifia, dit-on, un bœuf. *Voy.* Histor. Narrat. de ortu & progressu Mathes. *Apud* Tacquet elementa Geometr. Amstelod. *in*-12. 1683.

[a] Voy. *suprà*, p. 29.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

vertes. Il en faut dire autant des autres parties de la Géométrie élémentaire. Nous n'en pouvons donc juger que par conjecture. Il est vraisemblable qu'on aura commencé par approfondir la théorie des figures rectilignes. Entre ces figures, les plus simples auront sans doute été connues les premieres. Mais il seroit bien difficile de déterminer entre les surfaces qui sont terminées par un petit nombre de lignes droites, quelle est celle qu'on peut regarder comme la plus simple. Si l'on n'avoit égard qu'au nombre des côtés, il n'y en auroit pas qui pût entrer en comparaison avec le triangle. Cependant je suis fort porté à croire que le quarré a fixé l'attention des premiers Auteurs de la Géométrie. Ce n'est qu'ensuite qu'ils auront porté leurs regards sur les espaces triangulaires même les plus réguliers, tels que le triangle équilatéral. En effet, il est à présumer que la figure rectiligne qui aura été connue la premiere, est celle à laquelle dans la suite des tems on aura comparé les aires des autres Polygones, à mesure qu'on en aura découvert les propriétés. C'est ainsi que cette figure sera devenue la commune mesure de toutes les surfaces. Or nous voyons que dans tous les tems, dont nous avons quelque connoissance, & chez toutes les nations dont il nous reste quelques monumens, le quarré a toujours été en Planimétrie ce qu'est l'unité en Arithmétique ; car quoique pour mesurer les figures rectilignes irrégulieres, on soit obligé de les résoudre en triangles, c'est cependant à des perches, à des toises, à des pieds & à des pouces quarrés, que se réduit l'aire de ces figures.

Il y a donc tout lieu de présumer que l'on a commencé par approfondir les propriétés des quarrés. Cette étude aura conduit naturellement à la connoissance de la mesure des rectangles ; comme les rectangles de leur côté auront facilité l'art de mesurer les rhombes & les rhomboïdes. Enfin on aura trouvé les moyens d'évaluer les aires triangulaires. Dès-lors il aura été facile de mesurer les Trapézes, & généralement tous les Polygones tant réguliers qu'irréguliers. Je ne doute point au surplus que la plûpart de ces découvertes n'ayent été l'effet de quelque heureux hazard, plutôt que le fruit d'une étude méthodique.

De toutes les théories sur lesquelles l'art de mesurer les surfaces est fondé, il n'y en a point qui se soit perfectionnée plus lentement que celle des angles. Pour s'en convaincre, il suffit, je crois, de considérer que la définition qu'Euclide en a donnée, dans un tems où la Géométrie élémentaire étoit montée au plus haut point

de

de perfection, a été trouvée défectueufe par des juges fort éclairés en pareille matiere [a]. Quand même nous n'aurions pas cette preuve qui me paroît très-concluante, nous en aurions toujours une autre à laquelle il feroit bien difficile de fe refufer. Il eft certain que de toutes les quantités qui font l'objet de la Géométrie, il n'y en a point dont l'idée foit plus abftraite que celle de l'angle. Ce n'eft point une figure, c'eft un rapport de pofition entre deux lignes; rapport qui ne frappe les fens que foiblement. Il eft beaucoup plus facile de dire tout ce que l'angle n'eft pas, que de déterminer précifément ce qu'il eft.

Nous venons de voir que la pratique groffiere de la Longimétrie n'avoit pas pû être long-tems inconnue aux premiers hommes. J'ai enfuite expofé par quels moyens j'imagine qu'on étoit parvenu à la découverte de quelques notions de la Planimétrie; mais ces connoiffances étoient encore bien éloignées de celles que demande la Stéréométrie. De toutes les pratiques que comprend la Géométrie, celle de la mefure des folides n'aura été certainement trouvée que la derniere. On ne peut douter néanmoins que les Géometres des premiers tems n'aient eu certaines connoiffances fur cette matiere, & même beaucoup plus promptement qu'on ne feroit d'abord porté à le croire.

J'ai prouvé dans l'article précédent que l'invention de la balance étoit extrêmement ancienne [b]. L'ufage de cette machine fuppofe néceffairement quelques notions de la mefure des folides; ainfi je crois être en droit de regarder l'art de fe fervir des poids & des balances comme la premiere fource de la découverte de la Stéréométrie ou mefure des folides.

Les poids des corps font relatifs à leurs maffes, & lorfqu'ils font de même matiere, le rapport de leur volume eft le même que celui de leur pefanteur. Il a donc fallu pouvoir déterminer les rapports des volumes des corps, pour faire des poids qui fuffent doubles, triples, la moitié, le tiers, &c, de celui qu'on prit pour commune mefure.

Les mêmes raifons qui m'ont porté à croire que de toutes les furfaces, le quarré fut la premiere qui fixa les regards des hommes, me portent à juger que de tous les folides le cube fut le premier qui attira leur attention. On prit vraifemblablement pour commune mefure des poids, un cube d'un certain métal, de cuivre, par exemple,

[a] Voy. la Recherche de la Vérité, l. 2. 2da Partie c. 12. Partie. c. 6. & la Logiq. de Port Royal 1re

[b] *Suprà*, Art. 1er p. 209.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

dont le côté étoit d'une longueur connue & déterminée. S'agissoit-il de peser une quantité de quelque denrée double, triple, &c. de cette commune mesure ? on mettoit d'abord dans l'un des plats de la balance, deux, trois, &c. cubes tout à la fois ; mais bientôt on dut s'appercevoir qu'il seroit plus commode d'avoir des poids d'une seule piéce qui fussent doubles, triples, &c. de celui qu'on avoit pris pour commune mesure. On dut chercher alors à s'en procurer de cette espece. Il y a tout lieu de croire qu'on ne fut pas longtems à reconnoître que pour cet effet il n'y avoit qu'à doubler, tripler, &c. la hauteur des solides qu'on employoit pour les pesées, en laissant leur base la même. Le hazard aura sans doute conduit à cette découverte. Il a dû arriver, qu'en jettant ensemble plusieurs cubes dans les bassins d'une balance, quelques-uns se seront placés d'eux-mêmes les uns sur les autres, & auront formé naturellement des parallelipipédes doubles & triples du cube primordial. Ainsi la connoissance du cube aura conduit vraisemblablement à celle des parallelipipédes, comme celle du quarré à celle du rectangle.

On pourroit étendre davantage cette espece de généalogie des premiers principes de la mesure des solides ; mais il y a assez longtems que nous voyageons dans la région des probabilités. En matiere de conjectures on ne sçauroit être trop court. Passons donc à des objets plus certains. Présentons les foibles lumieres que l'histoire peut nous fournir sur l'origine & les progrès de la Géométrie. Recueillons & discutons le peu de faits échappés à l'injure des tems. Cette recherche nous donnera lieu de faire voir qu'outre tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, l'usage de la Navigation & l'étude de l'Astronomie, ont eu très-grande part aux progrès de la Géométrie. Ces deux objets ont beaucoup influé sur le plus ou sur le moins d'application des différens peuples à cultiver & à approfondir cette partie des Mathématiques.

Il est hors de doute que dès les siécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, plusieurs peuples auront eu quelque teinture de Géométrie. Les Egyptiens, les Babyloniens, les Phéniciens, &c. ont incontestablement connu de fort bonne heure les pratiques fondamentales de cette science. Quelques réflexions sommaires vont nous en convaincre. Commençons par les Egyptiens.

J'ai dit précédemment que la Planimétrie d'où dépendent l'arpentage & le nivellement, c'est-à-dire, les pratiques de Géométrie, dont l'usage est le plus indispensable & le plus fréquent, devoit son

origine au partage des terres (1). J'ai fait voir auſſi la néceſſité dans laquelle s'étoient trouvés les premieres ſociétés politiques, de fixer par des bornes l'étendue des héritages [a]. Les Egyptiens ſont, ſans contredit, un des premiers peuples qui ſe ſoient formés en corps d'Etat. Il n'eſt donc pas poſſible, après ces faits, de douter qu'ils n'aient eu, dès la plus haute antiquité, la connoiſſance des pratiques fondamentales de la Géométrie.

Je n'entreprendrai point à la vérité de fixer le ſiécle où les Egyptiens ont fait un art de l'arpentage. Jamblique rapporte l'uſage de meſurer les terres en Egypte au tems où l'on plaçoit le regne des Dieux [b], c'eſt-à-dire, dans les ſiécles les plus reculés. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'arpentage devoit être connu très-anciennement chez ces peuples. Ce n'eſt point par de ſimples conjectures que je prétens le prouver. Nous trouvons la meſure & le partage des terres établis en Egypte avant l'arrivée de Joſeph en ce pays. Chacun alors y avoit ſon domaine particulier [c]. On voit auſſi par les Livres ſaints, qu'antérieurement à cette époque, les terres appartenantes aux Prêtres, étoient déja ſéparées de celles des autres habitans [d]. Ces faits ſuppoſent néceſſairement quelque uſage de l'arpentage.

Une premiere découverte conduit preſque toujours à celle de quelque nouvelle vérité. Les Egyptiens ne ſe bornerent pas aux pratiques que les beſoins néceſſaires & primitifs avoient enfantés. Ils porterent bientôt leurs recherches au-delà de ce terme. La ſimple meſure des terres devint chez eux la ſcience des rapports de toute eſpece repréſentés par des lignes. Ces peuples occupés ſans ceſſe du ſoin d'améliorer leur pays, reconnurent promptement que le Nil, dans ſes débordemens, ne ſe répandoit pas aſſez au loin, & que par cette raiſon pluſieurs terres demeuroient incultes. La néceſſité dans laquelle ils ſe trouverent de fertiliſer une grande quantité de terrein, leur fit imaginer de porter l'eau dans les campagnes, qui, ſans un pareil ſecours, ſeroient demeurées ſtériles. On n'a pas ſans doute oublié ce que j'ai dit à l'article des Arts ſur le lac Mœris, & ſur cette quantité de canaux exécutés en Egyte peu de tems après le déluge [e]. Ces ſortes d'ouvrages demandent une connoiſſance, au moins

(1) C'eſt auſſi ce qu'ont reconnu les Hiſtoriens de toutes les nations policées. Voy. Martini, Hiſt. de la Chine, l. 1. p. 18 & 19.

[a] *Suprà*, Liv. I. Art. 2^d. p. 29.

[b] In vita Pythag. c. 29. p. 134. Edit. *in*-4°. 1707. — Voy. auſſi Plat. in Phædr. p. 1240. — Diod. l. 1. p. 80 & 105. — Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 361. — Diog. Laert. in Pythag. Segm. 11. p. 497.

[c] Gen. Ch. 47. ℣. 20.

[d] Ibid. ℣. 22.

[e] *Suprà*, Liv. II. p. 88. & 131.

grossiere, de l'art de niveller les terreins, & même quelques notions des pratiques les plus simples de la Stéréométrie.

Nous sçavons d'ailleurs que l'Arithmétique & la Géométrie étoient un des principaux objets de l'étude des Egyptiens [a]. Ces deux sciences leur étoient également utiles & nécessaires par rapport aux besoins de la vie civile, indépendamment des spéculations philosophiques auxquelles ils se sont adonnés dès les premiers siécles de leur Monarchie. Nés avec un génie inventif, ces peuples ne pouvoient pas manquer de faire de grands progrès dans ces deux branches des Mathématiques.

Je n'examinerai pas, pour le moment, jusqu'à quel point les Egyptiens ont porté leurs découvertes en Géométrie. Je remets cette discussion à la troisiéme Partie de cet Ouvrage. Il sera plus à propos d'exposer les idées qu'ont eues les Anciens sur la maniere dont la Géométrie avoit pris naissance chez les Egyptiens. Il n'y a jamais eu, disent-ils, de pays où l'arpentage ait été plus nécessaire qu'en Egypte. Le Nil, en se débordant régulierement chaque année, devoit causer beaucoup de dérangement dans les limites des héritages, enlevant les bornes, ou les enfouissant, ôtant aux uns pour donner aux autres. Ces mutations perpétuelles obligerent donc les Egyptiens à chercher de bonne heure quelque méthode pour reconnoître & constater après la retraite des eaux, la quantité de terrein appartenant à chaque propriétaire. Ils ne pouvoient y parvenir qu'au moyen de l'arpentage. C'est de cette pratique, dit-on, qu'est née la Géométrie chez les Egyptiens [b].

Tel est le sentiment de la plûpart des Auteurs anciens, adopté par tous les Modernes. Mais cette opinion, quoiqu'assez vraisemblable, ne porte sur aucun fondement solide. J'ose dire même qu'elle fait tort à ce génie industrieux dont les Egyptiens ont donné des preuves dans tout ce qui pouvoit concerner l'ordre intérieur & l'utilité de leur Etat.

Comment concevoir en effet que les Egyptiens fussent autrefois dans la nécessité de faire arpenter réguliérement chaque année toutes les terres que le Nil couvroit en se débordant. Il n'est pas vraisemblable qu'un peuple si inventif & si sage, n'eût pas trouvé les moyens de fixer les limites des possessions de maniere à pouvoir résister aux inondations du Nil. Cette découverte est infiniment plus

[a] Diod. l. 1. p. 91.
[b] Id. ibid. = Strabo. l. 17. p. 1136. = Proclus in Tim. = Cassiodor. Var. l. 3. Epist. 52, &c.

facile que celle des pratiques de Géodésie, même les plus communes. Aussi ne fais-je aucun doute qu'autrefois les choses ne se passoient point ainsi que les Anciens le racontent. L'Egypte, à cet égard, étoit dans le même état où elle est à présent. On n'y est point aujourd'hui dans l'usage de faire arpenter les terres après le débordement, pour en reconnoître la continence. Les champs y ont des limites que le Nil n'emporte pas, & les propriétaires sçavent ce qui leur appartient après comme avant l'inondation [a].

Si les Anciens avoient assez réfléchi sur la maniere dont le Nil se déborde, ils ne seroient pas tombés dans l'erreur que je combats. Ils n'ont pas pris garde que le Nil ne se déborde pas subitement. Ce n'est qu'insensiblement qu'il s'enfle, & que sortant de son lit, il inonde l'Egypte. On sent aisément que de pareils débordemens ne doivent causer aucun désordre dans les limites des terres. Il est facile d'enfoncer des bornes d'une maniere assez solide pour pouvoir résister au cours d'une eau qui n'a point une grande rapidité. Mais les Anciens ont jugé un peu trop légerement de l'effet du Nil, par l'effet des débordemens des rivieres des autres pays. Ils ont imaginé que la crue du Nil devoit produire le même ravage que feroit un fleuve qui viendroit à rompre ses digues, & à sortir subitement de son lit (1).

Les motifs auxquels j'ai crû devoir rapporter les pratiques qui ont

[a] Voyage de l'Egypte par Granger. *init.*

Il est vrai, ajoute le même Voyageur, que chaque propriétaire affermant chaque année ses terres à différens païsans, & chacun de ces nouveaux fermiers, se chargeant d'une portion plus ou moins grande, il faut nécessairement faire mesurer la quantité dont chacun se charge. Mais cet arpentage n'a aucun rapport avec les débordements du Nil. On n'y a recours que parce que les fermiers changeant tous les ans, il faut que chaque propriétaire fasse à chaque mutation un nouveau partage de ses terres.

La même chose se pratique au Japon. Chaque année avant qu'on seme, il faut que toutes les terres soient mesurées par des arpenteurs. Lorsque le tems de la moisson approche ils les mesurent encore une fois, & supputent ce que la récolte doit produire vraisemblablement. Leurs conjectures sont en général d'une exactitude surprenante. Par-là ils empêchent que les fermiers ne trompent leurs Seigneurs. *Hist. du Japon par* Kœmpfer, *t.* 1. *p.* 191.

(1) Quoique la plûpart des anciens ayent suivi l'opinion que j'ai crû devoir rejetter, il y en a cependant qui se sont préservés de l'erreur commune. Hérodote, dont le sentiment est d'un si grand poids sur tout ce qui concerne l'Egypte, croit que la Géométrie prit naissance dans ce païs, à l'occasion des tributs que Sésostris imposa sur toutes les terres, *l.* 2. *n.* 109.

Il est hors de doute que cet Auteur se trompe, par rapport à l'époque où il place cette invention. On a vû qu'elle étoit antérieure au régne de Sésostris; mais il faut convenir en même tems qu'Hérodote étoit parti d'un principe très-raisonnable; je veux dire l'impossibilité de lever avec égalité, sans le secours de l'arpentage, les impositions réelles qui doivent se répartir proportionnellement à l'étendue des terres qui y sont assujetties. Quelle comparaison entre cette opinion & le sentiment de ceux qui vouloient faire naître la Géométrie en Egypte, des dérangemens imaginaires qu'ils attribuoient aux débordemens du Nil!

donné naissance à la Géométrie chez les Egyptiens, sont assez naturels & assez honorables à ce peuple, sans qu'il soit besoin d'y joindre des chimeres. C'est de l'ancienneté & de la sagesse de son gouvernement que je les ai tirés.

Ce que je viens de dire des Egyptiens, convient également aux Babyloniens. L'origine de leur Monarchie remonte aux siécles les plus reculés [a]. La pratique du labourage y étoit établie de tems immémorial [b]. Les Anciens conviennent encore que ce peuple a cultivé des premiers & avec succès l'Astronomie [c]. Les Babyloniens doivent donc avoir eu bientôt quelques notions de Géométrie, & quelque connoissance des proportions. Quels progrès effectivement auroient-ils pû faire en Astronomie, s'ils n'eussent pas découvert promptement certains principes de Géométrie ? Aussi un Auteur qui avoit beaucoup travaillé sur l'antiquité, & dans un tems où il existoit plus de monuments que nous n'en avons aujourd'hui, attribue-t-il aux Babyloniens l'invention de la Géométrie : les Egyptiens même, selon lui, ne l'ont trouvée qu'en second [d]. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que les Babyloniens auront connu de très-bonne heure les pratiques fondamentales de la Géométrie.

A l'égard des Phéniciens, tous les Auteurs s'accordent à les reconnoître pour les premiers & les plus habiles Navigateurs dont il soit parlé dans l'Histoire ancienne. La Navigation est, sans contredit, la partie des Arts & des Sciences où les hommes ont donné la plus grande marque de génie & d'invention. Lorsqu'on examine la fabrique d'un vaisseau, le nombre & la variété des différentes piéces qui le composent, lorsqu'on fait réflexion à tout ce qui est nécessaire pour mettre ses parties dans leur véritable position, & les faire jouer convenablement, on sent à quel point les inventeurs d'une machine si compliquée, ont dû posséder les Méchaniques, & par conséquent les premiers principes de la Géométrie.

[a] *Suprà*, Liv. I. Art. 3e. p. 37.
[b] *Suprà*, Liv. II. p. 81. & 82.
[c] *Suprà*, Liv. III. Chap. 2d. Art. 2. p. 214.
[d] Cassiodor. Var. l. 3. Epist. 52.

Ce fait est bien contraire aux vaines prétentions des Egyptiens. Ces peuples qui se vantoient ridiculement d'avoir envoyé des Colonies par toute la terre, disoient que Bélus en avoit mené une dans la Babylonie. Qu'ayant fixé son séjour sur les rives de l'Euphrate, il avoit institué des prêtres sur le modéle de ceux d'Egypte. Que ce sont les mêmes que les Babyloniens appellerent ensuite Chaldéens. Ceux-ci s'adonnerent à l'étude des Astres à l'imitation des prêtres & des naturalistes Egyptiens. Ainsi, c'étoit de l'Egypte qu'ils tenoient, dit-on, toutes leurs connoissances. *Diod. l.* 1. *p.* 32 *&* 92.

Mais cette fable inventée par un peuple aussi vain que les Egyptiens, ne pouvoit trouver croyance que chez les Grecs qui ignoroient absolument la véritable Histoire des peuples de l'Asie. *Voy.* Périzon. origin. Babyl. c. 5.==Stanley. Hist. Philos. Chald. &c.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Mais, dira-t-on, les vaiſſeaux, dans ces ſiécles reculés, n'étoient pas bien conſidérables. Il ne faut pas tant d'art pour conſtruire des bâtimens tels que ceux qu'on avoit alors ?

Je ne prétens pas aſſurément faire aucune comparaiſon des premiers vaiſſeaux Phéniciens avec ceux que nous voyons préſentement; néanmoins il ne faut pas s'imaginer qu'ils fuſſent ſi médiocres, ni s'en former une idée telle que nous l'avons des bâtimens dont pluſieurs nations de l'un & de l'autre Continent ſe ſervent encore aujourd'hui. Les différentes navigations que les Phéniciens ont entrepriſes, l'Océan ſur lequel ils ſe ſont expoſés preſque dès les premiers tems, la quantité de marchandiſes dont leurs vaiſſeaux étoient chargés [a], ne peuvent ſe concilier avec de pareilles idées. Je le répete, il eût été impoſſible à ces peuples d'exceller dans la Marine, & cela d'auſſi bonne heure qu'on ſçait qu'ils y ſont parvenus, s'ils n'avoient eu pour la conſtruction & la manœuvre de leurs vaiſſeaux qu'une ſimple routine dénuée de principes & de réflexions.

[a] Voy. *Infrà*, Liv. IV. Chap. II.



ARTICLE QUATRIEME.

Méchanique.

De toutes les parties des Mathématiques, il n'y en a point qui ait été plûtôt mise en pratique que la Méchanique. L'Architecture en fait un usage continuel. La navigation ne peut s'en passer. C'est la Méchanique enfin qui fournit à tous les Arts qui ont pour objet de remédier à nos besoins, les instrumens nécessaires pour parvenir à ce but. C'est par cette raison, sans doute, qu'on a donné à ces Arts le nom d'*Arts Méchaniques*.

Cependant, de toutes les parties des Mathématiques, la Méchanique est vraisemblablement celle qui aura été réduite la derniere à quelques principes certains. Considérée sous ce point de vûe, cette science est beaucoup moins ancienne que la Géométrie. Il devroit donc paroître inutile d'en parler présentement. Il suffiroit de renvoyer à ce que j'en ai dit par occasion dans l'article des Arts. Néanmoins l'usage des poids & des mesures qu'on sçait avoir été connu dès le tems d'Abraham, suppose nécessairement des balances. La balance est une espece de machine qui exige quelques connoissances des premiers principes de l'équilibre. On ne peut donc pas dire que la théorie de la Méchanique ait été absolument inconnue aux siécles dont nous nous occupons dans cette premiere Partie.

Je conviens sans peine que cette théorie étoit fort imparfaite, & qu'en général les progrès de la Méchanique considérée comme science, ont été très-lents. Je ne crois pas devoir m'arrêter à les suivre. Je me contenterai d'exposer seulement la maniere dont je conjecture que la balance a été inventée.

Les premiers hommes se trouvoient tous les jours dans la nécessité de couper du bois. Antérieurement à l'invention des voitures, & à l'usage des bêtes de somme, ils étoient obligés de transporter ces fardeaux sur leurs épaules. Ils ne furent pas long-tems à s'appercevoir que la position des piéces de bois dont ils se chargeoient n'étoit pas indifférente. Bientôt ils sentirent que la même charge les fatiguoit plus ou moins selon que la partie qui portoit sur leurs épaules, étoit plus ou moins éloignée des extrémités. Enfin, comme ces piéces devoient être assez souvent de grosseur presque uniforme, ils dûrent

s'appercevoir

s'appercevoir qu'ils les portoient assez commodément, en prenant pour point d'appui le milieu de leur longueur. Alors leur charge se maintenoit, pour ainsi dire, d'elle-même dans la situation qu'on lui avoit donnée (1). On reconnut donc assez promptement qu'un corps d'une grosseur uniforme demeuroit en repos quand il étoit appuyé par le milieu de sa longueur, & que dans toute autre position la partie la plus longue l'emportoit sur la plus courte. Par une suite naturelle, on dût remarquer que dans le cas où le milieu de la longueur servoit de point d'appui, si l'on ajoutoit quelque nouvelle charge de l'un des deux côtés, l'équilibre cessoit aussitôt. Il n'en fallut pas davantage pour donner l'idée de la balance ordinaire. L'invention d'y adapter des bassins est venue probablement de l'usage où l'on a été de tout tems de suspendre au bout d'un bâton, les fardeaux dont le volume, sans un pareil secours, embarrasseroit extrêmement le mouvement de nos membres (2).

Au reste, en disant que la balance étoit connue dès les siécles que nous parcourons, je ne parle que de la balance ordinaire. Je suis bien éloigné de penser qu'on eût alors l'idée du pezon ou d'autres machines semblables. Je n'oserois même assurer que la balance, qui étoit en usage dans les premiers tems, fût composée comme les nôtres, d'une châsse, d'une aiguille, d'un fléau & de deux bassins. Peut-être cette balance se réduisoit-elle à un fléau suspendu par le milieu, aux extrémités duquel on attachoit d'un côté les poids, & de l'autre la marchandise qu'on vouloit peser. Peut-être encore, se contentoit-on de mettre une planche en équilibre sur le centre commun de sa longueur & de sa largeur. On posoit ensuite à égale distance de ce centre vers les extrémités, d'un côté la masse qu'il falloit peser, & de l'autre les poids qui servoient à exécuter la pesée. Tout ce que l'on sçait, c'est que du tems d'Abraham il y avoit des balances [a]. Mais on les peut supposer aussi grossieres que l'on voudra.

Je pourrois encore parler de plusieurs autres machines dont l'invention doit remonter aux tems les plus reculés. Il est

(1) C'est ainsi que nous voyons tous les jours nos bateliers porter en équilibre sur leurs épaules, des rames très-longues & très-pesantes, sans être obligés de les retenir avec leurs mains.

(2) On voit souvent les gens de la campagne porter derriere leur dos, de la maniere dont je parle, de gros paquets suspendus au bout d'un bâton.

[a] Gen. Ch. 23. ℣. 16.

impoſſible que dès les premiers momens, où les ſociétés auront commencé à ſe policer, on n'ait fait uſage du levier & du plan incliné. Les ouvrages qu'on ſçait avoir été exécutés dans les ſiécles qui ſont l'objet de cette premiere Partie, ne permettent pas d'en douter. La Tour de Babel, par exemple, n'a pas pû être entrepriſe ſans la connoiſſance du levier & du plan incliné.

On doit mettre encore au nombre des premieres inventions méchaniques, les différentes ſortes de machines propres à tranſporter les fardeaux. Le traîneau a dû être la plus ancienne de toutes les voitures. On aura imaginé enſuite de le poſer ſur des rouleaux, dont l'uſage aura certainement été connu de tems immémorial. La nature a indiqué elle-même cette découverte. Succeſſivement on aura penſé qu'en attachant les rouleaux au corps du traîneau, de façon cependant qu'ils puſſent tourner, on s'épargneroit bien du tems & de la fatigue : c'eſt ainſi qu'on ſera parvenu à inventer les roues. Le traîneau s'élevant peu à peu de terre a formé les voitures à deux & à quatre roues. Cette découverte remonte à des ſiécles fort reculés. L'uſage des chariots eſt très-ancien chez certains peuples. Ils étoient communs en Egypte dès le tems de Jacob [a]. J'obſerverai à ce ſujet que, ſuivant toutes les apparences, on n'aura pas d'abord imaginé d'évider les roues, c'eſt-à-dire, de les compoſer de jantes & de rayes. Dans les premiers tems on les aura fait pleines & maſſives, telles que le ſont encore les roues des voitures au Japon [b].

Au ſurplus, l'uſage de toutes les machines dont je viens de parler, n'étoit, dans les premiers tems, guidé par aucune théorie. La Méchanique n'avoit alors pour fondement qu'une routine groſſiere & un tâtonnement aveugle. On aura lieu de s'en convaincre, lorſque dans le cours de cet Ouvrage, j'aſſignerai à chaque découverte ſa véritable époque.

Je ne crois pas devoir m'étendre davantage ſur l'origine & les progrès de la Méchanique, conſidérée comme ſcience. Si quelqu'un prenant le terme de Méchanique dans une ſignification moins reſſerrée, déſiroit des éclairciſſemens plus étendus, ce qu'on a vû dans l'article des Arts offre à ſes réflexions

[a] Gen. Ch. 41. ℣. 43. c. 45. ℣. 19.

[b] Kœmpfer. Hiſt. du Japon. t. 3. p. 218.

des objets capables de le ſatisfaire. Il pourra, d'après le plan que je viens d'indiquer, tirer de chaque invention les conſéquences qui lui paroîtront les plus ſimples & les plus naturelles.

ARTICLE CINQUIEME.

Géographie.

LA GÉOGRAPHIE n'eſt, à proprement parler, que l'art de déterminer la diſtance réciproque des différens lieux du globe terreſtre ; leur ſituation les uns à l'égard des autres, & leur poſition par rapport aux différens points que l'on a imaginés dans le Ciel. Cette détermination ne peut ſe faire avec juſteſſe & préciſion, que par le ſecours de l'Aſtronomie, & de la Géométrie, & par une application continuelle des pratiques, dont ces deux ſciences ſont la baſe & le fondement. Nous venons de voir quelle étoit l'imperfection des Mathématiques dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet : nous ne devons donc pas concevoir de grandes idées de la Géographie des hommes qui vivoient alors. On ne peut cependant pas leur en refuſer une connoiſſance groſſiere & imparfaite. Nous avons donné le nom d'Arithmétique, à des notions ſur la nature des nombres & ſur la pratique des calculs, qu'on pourroit regarder plutôt comme l'effet d'une eſpéce d'inſtinct, que comme le fruit du raiſonnement & de la réflexion. Je crois donc pouvoir auſſi donner le nom de Géographie aux pratiques dont on a fait uſage dans les premiers tems, pour reconnoître & déterminer la diſtance & la poſition relative de quelques cantons. Ces pratiques étoient trop néceſſaires pour ſe dérober long-tems aux recherches des deſcendans de Noé, recherches auxquelles ils furent obligés de s'adonner bientôt, par l'extrême beſoin qu'ils en eurent.

J'ai dit dans le premier Livre que l'effet de la confuſion des Langues, avoit été de diſperſer les familles. Les premieres colonies qui ſe formerent alors auront vraiſemblablement erré de côté & d'autre, juſqu'à ce qu'elles aient trouvé un canton

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

convenable. Les contrées qui fournissent d'elles-mêmes les secours les plus nécessaires à l'homme, auront été les premieres habitées. Mais chaque climat n'offre qu'un certain nombre de contrées ainsi favorisées. Une vaste étendue de terrein aride & ingrat sépare souvent les uns des autres les pays les plus fertiles. Ces sortes de cantons n'ont dû être occupés que les derniers & assez tard vraisemblablement. Les premieres peuplades seront donc restées pendant quelque tems isolées & séparées les unes des autres. La difficulté de se frayer une route dans des pays impraticables, aura empêché les premiers hommes de s'écarter beaucoup au-delà du séjour de leur habitation. Mais aussitôt que les sociétés auront commencé à devenir un peu nombreuses, plusieurs motifs ont dû contribuer à faire entreprendre différens voyages. Il n'y avoit point alors de route marquée. La crainte de s'égarer aura suggéré aux premiers hommes quelques expédiens pour retrouver leurs habitations dans le besoin.

Il est à présumer que d'abord on aura pris garde aux obstacles, tels que les montagnes, les précipices, les marais, les rivieres & les forêts impénétrables. On aura dû remarquer aussi les vallées, les collines, les lacs, les bois, les prairies, les rochers; en un mot, tout ce qui frappoit la vûe sensiblement, & pouvoit servir à distinguer une contrée d'avec une autre. Les premiers voyageurs dûrent encore penser à inventer quelques marques pour reconnoître non-seulement les obstacles qui se présentoient sur leur route, mais encore la route elle-même. Il suffisoit pour cela d'amonceler des pierres de distance en distance, de planter des piquets, ou de faire des marques sur l'écorce des arbres, s'il s'en rencontroit, comme le pratiquent encore aujourd'hui les Sauvages [a]. L'usage de ces signaux est vraisemblablement ce qui aura donné aux hommes les premieres idées de la position respective des différens cantons de leur climat. Joignons-y encore quelques observations sur le cours du soleil, relativement à la direction des routes.

On ne peut pas douter encore que les premiers voyageurs n'aient observé avec assez d'exactitude le nombre de jours qu'ils avoient mis à se transporter d'un canton dans un autre. Rien de si commun dans l'Ecriture que cette expression : *Telle ville est*

[a] *Voy.* le Voyage du Baron de la Hontan, t. 1. p. 223. = Mœurs des Sauvag. t. 2. p. 240. = Voyage de Dampier, t. 4. p. 244.

éloignée de telle autre ville de tant de jours de chemin [a]. C'eſt ainſi que pluſieurs nations eſtiment encore aujourd'hui la diſtance d'un pays à un autre [b]. Cette obſervation du nombre de jours employés aux différens voyages, aura été la premiere, & pendant bien du tems, l'unique meſure de la diſtance des différens points de notre globe.

La Géographie, dans ſa premiere origine, ſe réduiſoit donc à une connoiſſance auſſi groſſiere qu'imparfaite, de la diſtance & de la ſituation reſpectives de quelques cantons. C'eſt à quoi ſe bornerent vraiſemblablement les premieres recherches que l'on fit ſur cette ſcience. Mais dès que les différens peuples furent devenus un peu nombreux, dès qu'ils eurent lié quelque commerce les uns avec les autres, ils dûrent perfectionner leurs premieres découvertes, & en faire bientôt de nouvelles. C'eſt alors, ſans doute, que les chemins commencerent à ſe former. Leur uſage a dû contribuer beaucoup au progrès de la Géographie. En effet, comment pouvoir diriger ſa route, ſur-tout dans une étendue de terrein conſidérable, ſans une connoiſſance au moins groſſiere, de la poſition des lieux, relativement aux principaux points de l'horiſon. L'obſervation de ces points étoit encore plus néceſſaire lorſqu'il s'agiſſoit de traverſer les déſerts, qui dans ces premiers tems ſéparoient ſouvent une contrée d'avec une autre. Il eſt même difficile de concevoir que ces voyages aient pû ſe répéter fréquemment ſans le ſecours de quelque peinture informe de la poſition des pays où l'on vouloit ſe tranſporter. Un premier voyage aura été, ſelon toutes les apparences, l'effet du hazard, mais un ſecond aura été le fruit de la réflexion. Je penſe donc que la néceſſité du commerce fit bientôt trouver l'art de tracer ſur quelque matiere durable, des traits propres à conſerver & à remettre devant les yeux les obſervations des voyageurs ſur les routes & ſur les diſtances. La pratique des Sauvages de l'Amérique pourra ſervir d'exemple de ce que la néceſſité aura fait imaginer dans les tems les plus anciens. Ces peuples ont l'art de tracer ſur des peaux ou ſur des écorces, des eſpeces de cartes géographiques plus exactes que nous ne ſommes portés

[a] Gen. c. 30. ℣. 36. Num. c. 11. ℣. 31. &c. Du tems de Céſar, les Germains ne comptoient les diſtances que par les journées. *De Bello-Gall.* l. 6. c. 23.

[b] L'Eſcarbot. Hiſt. de la N. France, p. 371. = N. Relat. de la Gaſpéſie. p. 155. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 3. p. 104 & 417. t. 2. p. 499.

naturellement à le ſuppoſer [a]. Ils les conſervent dans leur dépôt public, pour y avoir recours dans le beſoin [b].

Les premieres cartes, ſi toutefois on peut leur donner ce nom, ne pouvoient qu'être extrêmement imparfaites. Comment en effet les premiers hommes auroient-ils pû mettre de l'exactitude dans leurs productions géographiques? A peine avoient-ils quelques notions des pratiques les plus eſſentielles de la Géométrie & de l'Aſtronomie. Il eſt certain d'ailleurs qu'ils n'avoient aucune idée de la ſphéricité de la Terre. Ils jugeoient de ſa figure, par celle du pays qui les environnoit. N'élevant pas encore leur raiſon au-deſſus de la portée de leur vûe, ils regardoient notre globe comme une plaine d'une étendue immenſe. Comment donc auroient-ils pû avoir la moindre teinture de ce qui détermine la *Projection* qui eſt, comme l'on ſçait, une des principales parties de l'art de dreſſer des cartes? Ces connoiſſances étoient réſervées à des ſiécles bien poſtérieurs à ceux dont nous parlons. Dans la ſuite la Géométrie & l'Aſtronomie fournirent à la Géographie des ſecours ſans leſquels elle ne ſe fût jamais élevée au-deſſus des pratiques groſſieres qui lui avoient donné naiſſance. Mais auſſi ces deux ſciences furent-elles en partie redevables de leurs progrès, à la néceſſité où les hommes ſe trouverent de s'y appliquer d'une maniere particuliere, pour perfectionner la Géographie qui les touchoit de plus près.

Indépendamment de tout ce que nous venons de dire, pluſieurs autres raiſons confirment l'ancienneté de la Géographie. Dans les ſiécles qui ſont préſentement notre objet, il y a eu des conquêtes, il y a eu des partages d'Etats entre les enfans des Princes qui les gouvernoient. On a même entrepris des voyages terreſtres & maritimes d'aſſez long cours.

Ce que l'ancienne tradition rapporte ſur les voyages & les conquêtes d'Oſiris & de Bacchus, ſur les expéditions de Ninus & de Sémiramis, ſur l'étendue de l'Empire formé dans l'Europe, dans l'Afrique & dans quelques parties de l'Aſie par les Titans, ſont autant de témoignages des connoiſſances que l'on a eues en Géographie dès les premiers tems. On doit regarder la guerre comme un des motifs, qui après les voyages, aura le plus engagé les hommes à s'inſtruire des particularités

[a] Voyage de la Hontan. t. 1. p. 223. t. 2. p. 106 & 107. = N. Relat. de la Gaſpéſie, p. 153. = Mœurs des Sauvag. t. 1. p. 225.

[b] Ibid.

qui caractérisent chaque terrein. Sans cette connoissance il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de faire camper, marcher & subsister des troupes. Il est vrai que dans les commencemens on aura avancé au hasard. Mais la nécessité de pourvoir à la retraite, en cas de disgrace, l'obligation de séjourner dans un païs plus long-tems qu'on ne l'avoit prévû, l'ambition de réussir dans une entreprise, manquée par l'ignorance des lieux où l'on se trouvoit, auront sans doute fait prendre des mesures pour l'avenir. On aura songé dès-lors aux moyens de pouvoir profiter des premieres découvertes. L'expérience du passé aura beaucoup contribué à faire inventer l'art de représenter & de mettre sous les yeux la situation respective des différentes contrées qu'on avoit déja parcourues.

On sçait aussi qu'il étoit d'usage dès les premiers tems que les enfans d'un Monarque, s'il en laissoit plusieurs, partageassent à sa mort les différentes provinces dont son empire étoit composé. Rien de plus connu dans l'Histoire que le partage du monde entre Jupiter, Neptune & Pluton. Quoique la fable ait extrêmement obscurci ces anciens événemens, on y reconnoît cependant les vestiges de ce qui se pratiquoit dans la plus haute antiquité. Comment auroit-on pû parvenir à faire de pareils partages avec une sorte d'égalité, si l'on n'eût pas connu le nombre, l'étendue, la qualité & la situation des contrées dont un Empire étoit composé? Chaque province avoit donc dès-lors ses limites connues & marquées. Ce fait suppose qu'il y avoit quelque sorte de Géographie.

Enfin, il n'y a pas de doute que la Navigation n'ait eu beaucoup de part à la naissance & aux premiers progrès de cette science. Les migrations de quelques familles de l'Asie & de l'Egypte en Europe remontent à la plus haute antiquité. Plusieurs colonies parties de ces contrées, avoient passé dans la Grece avant le tems de la mort de Jacob [a].

Les entreprises maritimes sont un témoignage très-marqué de l'attention qu'on aura faite dès les premiers tems à la situation & à l'éloignement des différens climats. Les premiers Navigateurs auront sans doute beaucoup donné au hasard. Mais aussi il n'est pas probable qu'on ait été pendant bien des siécles à s'exposer sur mer, sans être instruit de la distance & de

[a] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60 & 62.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

la poſition des pays où l'on vouloit aborder. Au bout de quelque tems on a dû ſçavoir la route qu'on devoit tenir pour aborder dans une contrée plutôt que dans une autre, & le tems à peu près que demandoit cette traverſée. C'eſt conſéquemment à ces connoiſſances qu'on dirigeoit la route du vaiſſeau.

D'ailleurs, quoique dans ces premiers tems on ne s'éloignât des côtes que le moins qu'il étoit poſſible, il falloit cependant quelquefois perdre la terre de vûe. On étoit forcé ſouvent de s'abandonner à la pleine mer. Nous voyons, il eſt vrai, dans les écrits des anciens que lorſque la tempête avoit écarté un vaiſſeau de ſa route, les gens de l'équipage ignoroient preſque toujours les pays où ils ſe trouvoient jettés. Auſſi n'ai-je pas prétendu que dès-lors on connût, comme aujourd'hui, toute l'étendue de la mer & des côtes qui l'environnent. Mais il eſt vrai de dire, qu'excepté ces évenemens imprévûs, on ſçavoit à peu près la poſition des pays où l'on avoit deſſein de ſe rendre

En parlant des progrès que les expéditions militaires, le partage des Empires, & la navigation avoient fait faire à la Géographie, j'ai expoſé une grande partie du petit nombre de faits hiſtoriques ſur leſquels on peut s'appuyer pour établir l'ancienneté de cette ſcience. Il en reſte cependant quelques-uns, qui vraiſemblablement paroîtront encore plus concluans que ceux dont j'ai déja parlé.

Entre les différentes ſciences dont les Egyptiens ſe prétendoient les inventeurs, ils n'ont pas oublié la Géographie. Selon leurs anciennes traditions c'étoit Hermès, autrement dit Mercure, qui leur en avoit enſeigné les premiers principes. Dans le nombre des livres attribués à cet Auteur, dont Clément Alexandrin nous a donné la liſte, il y en avoit dix qui faiſoient l'objet de l'étude particuliere du chef des Prêtres. Le ſujet de ces livres rouloit ſur la Coſmographie, la Géographie, les premiers élémens de l'Aſtronomie, la Chorographie de l'Egypte, & la deſcription du cours du Nil [a]. Il eſt vrai que ſi nous n'avions pas d'autre autorité que celle des livres de Mercure, pour donner aux Egyptiens dès les tems les plus reculés, quelque connoiſſance de la Géographie, je ne regarderois pas ce fait comme des plus avérés. Mais je crois entrevoir

[a] Strom. l. 6. p. 755.

quelque

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

quelque indice de cette Science, en lisant ce que Moïse rapporte de la conduite de Joseph quand Pharaon l'eut établi son premier Ministre. L'Historien sacré nous représente ce Patriarche visitant & parcourant les différentes provinces de l'Egypte [a]. Son dessein étoit d'en connoître l'état, & de prendre en conséquence les mesures nécessaires, afin de prévenir le danger dont ce pays étoit menacé par sept années de stérilité. Ce fait me porte à croire que les Egyptiens avoient trouvé de bonne heure l'art de connoître & de déterminer la situation & la position respective des différentes contrées de leur Empire : autrement l'Egypte n'auroit pas pû être partagée, dès le tems de Joseph, en un certain nombre de provinces ou départemens. [b].

L'Ecriture sainte nous fournit un témoignage encore plus précis de l'ancienneté des connoissances géographiques, dans la description du Paradis terrestre. Quand on examine avec attention la maniere dont Moïse parle du séjour du premier homme, on y reconnoît tous les traits qui caractérisent une description géographique. Il dit que ce jardin étoit situé dans le pays d'Eden du côté de l'orient : qu'il sortoit d'Eden un fleuve, dont le cours se partageoit en quatre bras. Il décrit le cours de ces quatre bras, & nomme les pays qu'ils arrosoient. Moïse fait plus, il entre dans le détail des différentes productions qui se rencontroient dans chacune de ces contrées. Il les spécifie même d'une maniere particuliere. L'Historien sacré ne se contente pas de dire que le pays d'Hévila produisoit de l'or ; il ajoute que l'or de cette contrée est très-pur. C'est-là aussi, continue-t-il, que se trouvent le bdellion & la pierre d'onix [c]. De pareils détails prouvent que long-tems avant Moïse la Géographie devoit avoir fait d'assez grands progrès.

On peut tirer des preuves aussi concluantes des voyages d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Rien de mieux détaillé que la situation & les noms des différentes villes & contrées que ces Patriarches ont parcourues. Pour que Moïse fût en état de rendre un compte aussi exact qu'il le fait de la topographie d'un si grand nombre de pays, il falloit qu'on eût eu soin, dès les

[a] Gen. c. 41. ℣. 46.

[b] Ibid. ℣. 57.

[c] Ibid. c. 2. ℣. 10. & suiv.

Le Bdellion est une gomme qui vient d'un arbre assez commun en Arabie & en plusieurs autres contrées de l'Orient. Pline en parle assez au long. l. 12 c. 19.

Ire Partie.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tems les plus reculés, de faire des obſervations ſur la diſtance, la ſituation & la nature des différentes contrées qui avoient été reconnues : par conſéquent on avoit dès-lors inventé les premieres pratiques de la Géographie.

Ce que je viens de dire ſur l'état de cette ſcience, doit ſuffire quant à préſent. On ne peut guères même eſpérer à cet égard, de plus grands éclarciſſemens. L'Hiſtoire des ſiécles que nous parcourons maintenant, eſt trop peu connue pour qu'on puiſſe marquer d'une maniere plus préciſe & plus détaillée les progrès de la Géographie. On en voit ſeulement aſſez pour ſe convaincre que pluſieurs peuples n'ont pas dû ignorer, même dès les âges les plus reculés, les premiers & les principaux élémens d'une ſcience auſſi utile & auſſi néceſſaire, que la Géographie.

ARTICLE SIXIEME.

Réflexions ſur l'origine & les progrès des Sciences dans l'Aſie & dans l'Egypte.

On a vû par tout ce qui vient d'être dit que l'origine des ſciences remontoit chez pluſieurs peuples de l'Aſie & chez les Egyptiens, à des tems extrêmement voiſins du déluge. Il ſeroit inutile d'inſiſter ſur ce fait ; mais il ne ſera pas hors de propos d'examiner par quelles raiſons les peuples dont je viens de parler, ont été les premiers qui ſe ſoient ſignalés par leurs découvertes.

Les ſciences ne peuvent proſpérer que relativement au progrès des arts. Il faut chercher les moyens de pourvoir au néceſſaire avant que de s'occuper du ſuperflu. Nous pouvons comparer les premiers hommes, immédiatement après la confuſion des langues & la diſperſion des familles, aux nations ſauvages & barbares qui exiſtent encore aujourd'hui. Il ſe forma d'abord quelques ſociétés, mais elles étoient peu nombreuſes. Il n'y a cependant que le nombre de citoyens dont un Etat abonde, qui puiſſe y faire proſpérer les arts & les ſciences. Auſſi voyons-nous que dans tous les tems il n'y a eu que les grands Empires qui ayent joui de ces avantages. Dans ces Etats, la perfection

des arts & sur-tout du labourage a procuré à un certain nombre d'hommes un loisir utile & avantageux; loisir par lequel l'esprit délivré du poids des premiers besoins sort de la sphere étroite où ces mêmes besoins le retiennent, & dirige toutes ses forces à la culture des arts & des sciences. De-là les progrès de certaines nations plus prompts & plus grands que ceux des autres peuples moins policés.

Les Babyloniens, les Assyriens & les Egyptiens ont eu l'avantage de s'être formés en corps d'Etat avant aucune autre nation de l'antiquité. Ils ne tarderent donc pas à se policer, & par conséquent à cultiver les arts & les sciences. Leurs progrès dûrent être d'autant plus rapides, que dans les premiers tems, ces Empires n'ont point été, à ce qu'il paroît, troublés par les guerres ni par les divisions. Il est certain que l'Egypte particulierement a joui, dès l'origine de sa Monarchie, d'une très-grande tranquillité [a].

La Babylonie, l'Assyrie & l'Egypte ont dû par une suite nécessaire se peupler beaucoup & très-promptement. Un Etat bien peuplé & policé ne peut manquer d'être bientôt dans l'abondance. Le calme & l'aisance dont joüirent les Assyriens, les Babyloniens & les Egyptiens, dès les premiers siécles après le déluge, leur faciliterent les moyens de s'adonner aux sciences, & même aux recherches les plus abstraites. Ces différens Empires étoient remplis d'une multitude de citoyens, dont une bonne partie se trouvoit dispensée des ouvrages pénibles & assujétissans. Cette position aisée & tranquille permit à plusieurs d'entre eux de consacrer tous leurs momens à l'étude. C'est une réflexion qui n'a point échappé aux bons Ecrivains de l'antiquité. Aristote en recherchant les pays où les sciences ont pris naissance, n'hésite point à dire qu'elles sont nées dans les Etats dont les habitans ont joui d'un grand loisir. C'est la raison qu'il rend du progrès que les Egyptiens avoient fait dans les Mathématiques. Dans ce pays, dit-il, l'ordre des Prêtres s'adonnoit entierement à l'étude [b].

Les mêmes motifs subsistent à l'égard des Babyloniens. Les

[a] Strabo l. 17. p. 1174.

[b] Metaphys. l. 1. c. 1. p. 840.
Les Prêtres étoient en Egypte les seuls dépositaires de l'Histoire & des Sciences de la nation. Lorsqu'Hérodote, Platon, Diodore, Strabon, racontent quelque fait, ils disent toujours que c'est de la bouche des prêtres qu'ils ont appris ce qu'ils rapportent.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Chaldéens formoient chez ces peuples un corps séparé du reste de l'Etat [a]. Ils menoient un genre de vie approchant de celui des Prêtres Egyptiens. L'étude étoit leur occupation continuelle. Les loix de l'Etat les dispensoient de toute autre fonction [b]. De pareils établissemens ont dû contribuer à l'avancement & à la perfection des connoissances humaines; mais ils n'ont pû avoir lieu que chez des peuples nombreux, & en état par cette raison de laisser une partie de leurs citoyens jouir du loisir & de la tranquillité que demande l'étude des arts & des sciences.

Il est cependant un peuple qui, quoique peu nombreux, s'est distingué des premiers par ses lumieres & par ses découvertes. Je parle des Phéniciens. Ils font une exception à la regle générale. Il régnoit chez cette nation un génie particulier qui a dû la faire exceller de bonne heure dans les sciences. Les Phéniciens avoient tourné, dès les premiers tems, toutes leurs vûes vers le commerce maritime [c]. Mais pour y réussir & le porter au point qu'ils ont fait, ces peuples ont dû acquérir, & fort promptement, bien des connoissances. Sans parler de l'Arithmétique; l'Astronomie, la Géographie, la Géométrie & la Méchanique leur étoient également & absolument nécessaires. Les Phéniciens ne composoient pas un Etat assez considérable pour qu'une grande partie de leurs citoyens s'abandonnât uniquement à l'étude & aux spéculations que demandent les sciences abstraites. Ils y réussirent cependant, parce que tout ce qui composoit ce petit Etat étoit uniquement occupé des différens objets du commerce. Chaque citoyen contribuoit à perfectionner & à augmenter les découvertes qui pouvoient favoriser l'intérêt général & particulier.

Il est donc aisé de concevoir comment & pourquoi les sciences se sont formées dans les pays dont les habitans ont été les premiers policés. La raison s'accorde en ce point avec l'histoire, qui dans les siécles que nous parcourons, ne nous présente d'autre nation sçavante que les Egyptiens & quelques peuples de l'Asie. Par une suite du même principe, les nations de l'Europe ne nous ont rien fourni sur cet objet pendant la même époque. Cette partie du monde s'est peuplée moins

[a] Strabo. l. 16. p. 1090.
[b] Diod. l. 2. p. 142.
[c] Voy. *infrà*, Liv. IV. Chap. II.

promptement, & n'a été policée que beaucoup plus tard que les autres ; ses habitans ont été plus long-tems à se former en sociétés. Les premiers peuples de l'Europe paroissent aussi avoir eu moins de talens pour les découvertes que les peuples de l'Orient. Ils n'ont connu les arts & les sciences que depuis l'arrivée des Colonies sorties de l'Asie & de l'Egypte. C'est par cette raison que l'Histoire de l'Europe jusqu'à cette époque, c'est-à-dire, jusqu'au moment où l'on voit des colonies de l'Asie & de l'Egypte venir s'y établir, fournit très-peu de matiere à la curiosité.

Observons cependant que dans les premiers siécles le progrès des arts & des sciences a dû être très-lent, même chez les nations qui s'y sont livrées avec le plus d'ardeur & de constance. L'imperfection des moyens qu'on sçait avoir été employés originairement pour écrire les pensées, a dû nécessairement former un très-grand obstacle à l'avancement des connoissances humaines. Les peuples n'ont connu pendant un assez long-tems d'autre écriture que les peintures représentatives, ou les hiéroglyphes [a]. Cette espéce d'écriture est extrêmement défectueuse. Elle ne peut exprimer nettement que les objets sensibles. Les symboles ne sont guères propres à rendre avec précision les idées abstraites. Les Mathématiques par conséquent n'ont pû commencer à faire quelques progrès que depuis l'invention de l'écriture alphabétique.

Cette découverte a sans contredit infiniment contribué à la perfection & à l'avancement des sciences. Néanmoins, elle n'aura d'abord été que d'une assez foible utilité. Ce n'est en effet, qu'en se faisant part de leurs idées que les hommes peuvent perfectionner les découvertes. Mais pour y parvenir, il n'a pas suffi d'avoir inventé les caracteres alphabétiques, il a fallu encore trouver des matieres flexibles, faciles à transporter, & sur lesquelles on pût écrire promptement & aisément de longs discours. Toutes ces découvertes n'ont été faites qu'assez tard : les marbres, les pierres, la brique, les terres cuites, les métaux, le bois, &c. étoient anciennement les seules matieres qu'on fît servir à l'écriture. On gravoit alors plutôt qu'on n'écrivoit [b]. Quand on emploie autant de tems qu'il falloit en employer

[a] Voy *suprà* Liv. II. Chap. VI.

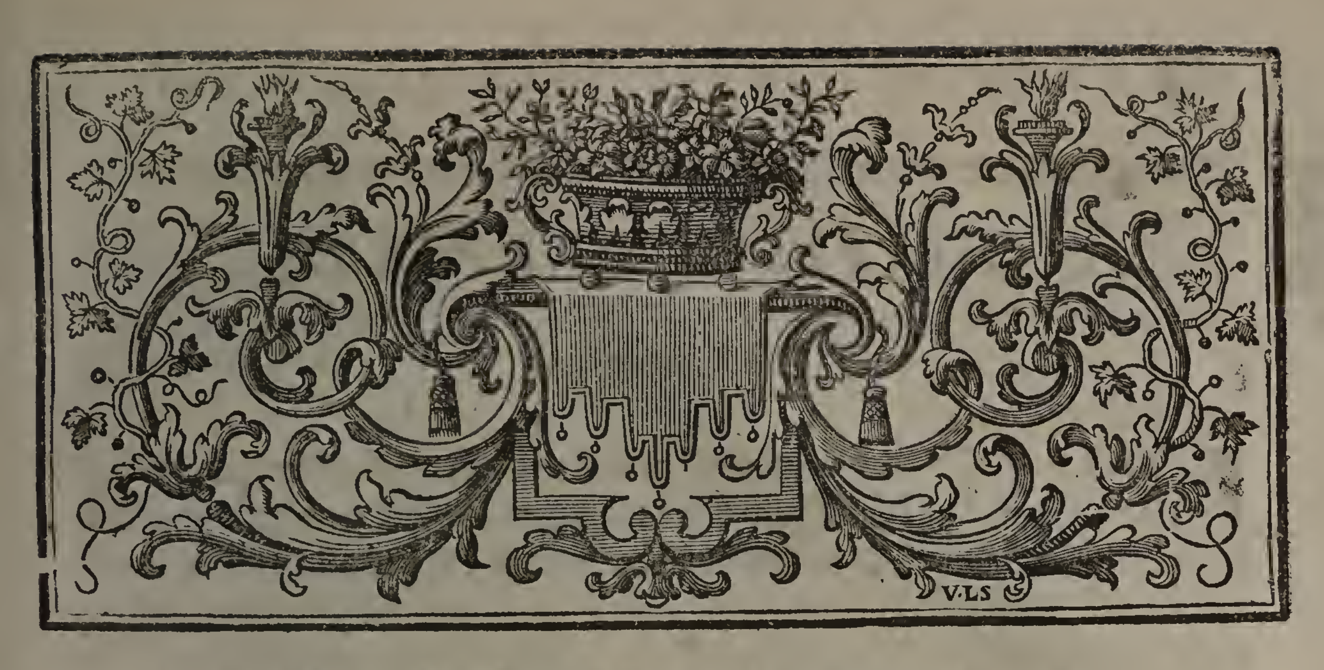
[b] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 176. & 177.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

dans les premiers siécles pour tracer quelques caracteres, on ne doit pas espérer des progrès bien rapides dans les sciences. Ajoutons que ces sortes de livres ne pouvoient se transporter qu'avec beaucoup de peines & de difficultés. Aussi voyons-nous que les sciences sont restées dans un assez grand état d'imperfection chez tous les anciens peuples; on en trouvera des preuves plus que suffisantes dans le cours de cet Ouvrage. Les connoissances humaines ont fait plus de progrès depuis cent ans, qu'elles n'en avoient fait dans toute l'antiquité, & on ne peut guères les attribuer qu'à l'avantage dont nous jouissons aujourd'hui de pouvoir transmettre & communiquer très-promptement & très-facilement toutes nos découvertes.

FIN DU TROISIEME LIVRE.





PREMIERE PARTIE

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob : espace d'environ 700 ans.

LIVRE QUATRIEME.

Du Commerce & de la Navigation.

PERSONNE n'ignore que le Commerce est l'ame & le soutien des Etats. Il seroit superflu d'en relever l'importance & d'insister sur l'utilité qu'en a retiré & qu'en retire encore le genre humain. C'est le lien qui unit tous les peuples & tous les climats. Pour opérer ces avantages, il a fallu établir la communication entre les diverses parties de la terre. On n'a pû y parvenir qu'en inventant l'art de traverser les mers. Le Commerce est redevable à la Navigation de ses plus grands succès. Mais la Navigation réciproquement doit au commerce ses progrès & toutes ses découvertes. Ces deux objets tirent mutuellement leurs forces l'un de l'autre. On les voit toujours fleurir ou tomber ensemble. Il n'est donc pas possible de les envisager séparément. Néanmoins, comme c'est le Commerce qui a donné lieu aux navigations réglées & suivies, c'est par le Commerce qu'il faut commencer.

Ire PARTIE
Depuis le Déluge jufqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

Du Commerce.

L'ORIGINE du commerce eft prefque auffi ancienne que celle des fociétés. L'inégalité avec laquelle les productions de la nature font diftribuées dans chaque pays, a occafionné le premier trafic entre les hommes. On a commencé par des échanges de particulier à particulier. Infenfiblement le commerce s'eft étendu de proche en proche, de villes en villes, de provinces en provinces, de royaumes en royaumes. Il eft enfin parvenu à réunir le monde entier. La néceffité a fait naître le commerce : le defir de fe procurer les commodités dont on manquoit lui a fait prendre des forces & de l'accroiffement. La cupidité, le luxe, & fur-tout le gout du fuperflu, l'ont enfuite porté au plus haut dégré de perfection.

L'agriculture & l'induftrie font la bafe du commerce. Dans les premiers tems, où la plupart des peuples dénués des arts & des connoiffances les plus néceffaires menoient une vie errante & peu différente de celle des bêtes, l'ufage de trafiquer, de vendre & de commercer aura été entierement inconnu. Les Voyageurs modernes ont trouvé des nations réduites encore à ce trifte état [a]. Les familles s'étant infenfiblement réunies, ces fociétés naiffantes s'occuperent principalement des moyens de pourvoir à leur fubfiftance. Dès-lors il a dû s'établir une forte de communication réciproque entre les habitans d'une même contrée. Telle a été fans difficulté la premiere origine du commerce.

Le commerce ne s'eft fait d'abord que par l'échange des chofes les plus néceffaires aux befoins de l'homme. Celui qui avoit tué beaucoup de bêtes à la chaffe, en troquoit la chair ou les peaux contre le miel ou les fruits que fon voifin avoit ramaffés dans les bois. Le laboureur échangeoit une partie de fes grains contre de l'huile ou du vin, &c. Plufieurs peuples des côtes de l'Afrique,

[a] Recueil des Voyages qui ont fervi à l'établiffement de la Compagnie des Indes Holland. t. 4. p. 586.

toutes

toutes les nations sauvages de l'Amérique, & quelques-unes de l'Asie ont conservé l'usage primitif de donner ce qu'on a de trop pour recevoir ce qu'on n'a point, ou ce qu'on n'a pas en assez grande abondance. Le commerce se fait encore aujourd'hui chez ces peuples comme dans les premiers tems, c'est-à-dire, par échange.

On n'avoit originairement aucune regle pour apprécier les denrées. L'estimation en régloit alors la valeur & le prix. On jugeoit à l'œil de la quantité, du poids, ou du volume des effets qu'on vouloit réciproquement permuter. Cette maniere de trafiquer étoit la seule qu'on connût dans l'Isle Formose lorsque les Hollandois y aborderent [a]. Elle s'est même conservée dans bien des pays. L'or est encore aujourd'hui la principale marchandise d'Ethiopie. Le plus grand trafic s'en fait à Sofala : ce commerce ne s'y exerce ni par mesure ni par poids, mais seulement à vûe, & par l'estimation des yeux [b]. Il en est de même dans quelques contrées des Indes orientales [c].

A mesure que les sociétés se seront policées, les objets du commerce se seront multipliés & diversifiés. Les besoins naturels avoient enfanté les arts de premiere nécessité. Ceux-ci ne tarderent pas à faire naître les arts de luxe & de superfluité. On se créa de nouveaux besoins à proportion des découvertes qui se firent, & on chercha à varier ses goûts dès qu'on crut être en état de les satisfaire. Le commerce en conséquence s'accrut & s'étendit. Alors il fallut trouver les moyens d'apprécier les effets plus exactement que par le simple coup d'œil.

J'ai fait voir à l'article de la Géométrie comment les premiers essais de l'Architecture avoient produit différentes mesures linéaires, relatives pour la plupart à la grandeur du corps humain, ou de quelques-unes de ses parties [d]. Il fut aisé d'employer ces mêmes mesures à déterminer l'étendue de la plupart des corps solides. Ainsi le toisé & l'aunage auront été mis de bonne heure en pratique. Quant à la mesure des liquides, cette découverte aura sans doute demandé un peu plus de réflexions. Cependant il n'a pas dû être bien difficile d'appercevoir qu'en formant des vases dont la capacité fût déterminée par quelqu'une des mesures

[a] Rep. des Lettr. t. 33. p. 523.
[b] Huet, Hist. du Commerce, p. 60.
[c] Voyage de Dampier, t. 2. p. 111.
[d] *Suprà*, Liv. III. Chap. II. Art. III. p. 238.

linéaires déja reçues, on se procureroit les moyens d'évaluer la quantité & la quotité des liqueurs & des grains.

Il ne restoit plus aux premiers commerçans qu'à trouver l'art d'apprécier les métaux, & les autres corps qu'il eût été embarrassant, & même presque impossible d'assujétir aux mesures linéaires, ou à celles des liquides. Cette découverte, c'est-à-dire, l'invention des poids & des balances, a dû coûter beaucoup plus, que celle des mesures dont je viens de parler : en effet, le rapport qui est entre le poids & la masse du corps qu'on pese, ne se présente point aussi naturellement à l'esprit, que l'application d'une mesure linéaire aux différentes parties d'un objet quelconque, ou que l'égalité qu'il y a entre la capacité d'un vase, & la quantité de fluide qu'il peut contenir. D'ailleurs en supposant ce rapport déja connu, l'invention des instrumens propres à en faire usage pour les besoins du commerce, a dû exiger beaucoup d'expériences & de raisonnement. On voit néanmoins que l'invention de la balance est très-ancienne, puisqu'elle remonte au tems d'Abraham [a]. J'ai proposé dans le Livre précédent quelques conjectures sur l'origine de cette machine [b]. Je n'ai rien à y ajouter. J'observerai seulement que les pierres ont été, (autant qu'on en peut juger) les premiers poids dont on se sera servi [c].

L'invention des mesures & de la balance a dû nécessairement contribuer au progrès du commerce, & occasionner quelque changement dans l'ancienne maniere de trafiquer. On n'a pas dû tarder à reconnoître les inconvéniens du commerce par échange. Dans mille occasions on ne pouvoit pas donner une valeur parfaitement égale à celle des marchandises qu'on vouloit acquérir : rarement un effet équivaut-il parfaitement à un autre. De plus il n'arrivoit pas toujours que ce dont le vendeur avoit besoin se trouvât chez l'acheteur : disons encore qu'il y avoit plusieurs sortes de marchandises qui ne pouvoient se partager, sans perdre la totalité ou du moins la plus grande partie de leur prix. On a donc été obligé pour faciliter les échanges, d'introduire dans le commerce des matieres qui par une valeur arbitraire, mais dont cependant on étoit convenu, pûssent représenter toutes les espéces de marchandises, & servissent ainsi de prix commun

[a] Gen. c. 23. ℣. 16.
[b] Chap. II. Art. III.
[c] Voy. le P. Calmet. t. 2. p. 829, 830. t. 3. p. 771.

à tous les effets commerçables. La position où se sont trouvées les différentes nations de cet univers a réglé le choix des matieres qu'elles ont employées originairement à cet usage. Dans plusieurs pays des morceaux d'une sorte de bois [a], des coquillages d'une certaine espéce [b], des grains de sel [c], des fruits [d], &c. ont servi & servent encore à présent de signes communs du prix des denrées. Il en aura été probablement de même dans les premiers tems [e]. Ces sortes de monnoies n'ont dû au reste avoir lieu que dans chaque canton particulier, & l'usage n'en a jamais pû être universel.

Les peuples policés auront bientôt senti l'imperfection de ces signes réprésentatifs du prix des denrées. Dès le premier moment de la découverte des métaux il fut aisé de s'appercevoir qu'ils étoient ce que la nature offroit de plus propre & de plus commode pour le commerce. Les métaux naissent dans presque tous les climats. Leur dureté & leur solidité les met à l'abri des accidens auxquels sont sujettes les espéces de monnoies dont je viens de parler. On peut aussi les diviser en autant de parties qu'on le juge à propos, sans diminuer en rien leur valeur réelle. Les métaux ont donc été bientôt établis par une convention unanime, comme signes représentatifs de la valeur de toutes sortes d'effets commerçables.

On ne peut pas fixer le tems auquel on a commencé à faire servir les métaux de prix aux différentes marchandises. Il paroît que cet établissement remonte en certains pays aux siécles les plus reculés. L'Egypte est vraisemblablement une des premieres contrées où cette sorte de trafic ait eu lieu. On a vû précédemment dans l'article de la Métallurgie, que la découverte & la fabrique des métaux étoit de la plus haute antiquité chez ces peuples [f]. On remarque qu'il n'est point parlé dans l'Ecriture d'or ni d'argent, comme richesses, avant le voyage d'Abraham en Egypte; il n'en est question que depuis son retour. Moïse observe que ce Patriarche revint d'Egypte extrêmement riche en or & en argent [g]. A l'égard de l'Asie, on

[a] Hist. gén. des Voyag. t. 5. p. 31.
[b] Rec. des Voyag. de la Compagnie des Ind. Holland. t. 4. p. 305.
[c] Bibl. raisonnée, t. 1. p. 58. = Lettr. Edif. t. 4. p. 78, 79.
[d] Acosta, Hist. nat. des Indes Occident. l. 4. c. 3. fol. 132. *verso*. = Tavernier, t. 3. p. 21. t. 4. p. 337. = Hist. gén. des Voyag. t. 3. p. 324.
[e] Voy. Cedren. p. 148. = Suidas, *voce* Ἀσσάρια, t. 1. p. 347.
[f] Liv. II. Chap. IV. p. 142.
[g] Gen. c. 13. ℣. 2.

voit Abimelech Roi de Gérar, dans la Palestine, donner mille piéces d'argent à Abraham à l'occasion de l'enlevement de Sara [a]. Enfin, depuis cette époque il est souvent parlé dans la Genese de payemens faits en argent [b]. Il est donc certain que cette maniere de commercer remonte en Egypte & dans l'Asie, à des siécles fort reculés.

Dans les premiers tems où les métaux auront été introduits dans le commerce, il n'y avoit que le poids qui décidât de leur valeur. L'acheteur & le vendeur convenoient de la qualité & de la quantité du métal qu'il s'agissoit de troquer contre l'effet qui étoit en vente. L'acheteur livroit la quantité du métal convenue, & on la pesoit [c]. L'Ecriture nous offre un exemple remarquable de cette ancienne maniere de vendre & d'acheter. On y lit qu'Abraham donna 400. sicles d'argent, d'une caverne qu'il destinoit à servir de sépulture à lui & à toute sa famille. Moïse observe qu'il fit péser cette somme devant tout le peuple [d]. C'étoit donc le poids qui fixoit alors la quantité du métal qu'on donnoit pour le prix de l'effet qu'on acquéroit. Il paroît cependant qu'on avoit aussi égard au dégré de pureté & de finesse; car l'Ecrivain sacré ajoute que l'argent donné par Abraham étoit de bon aloi, d'une espéce & d'une qualité reçue de tout le monde [e].

Ces pratiques originaires subsistent encore dans plusieurs pays. A la Chine, l'or & l'argent n'ont point cours comme monnoie, mais simplement comme marchandise. Aussi est-on dans l'usage, lorsqu'on emploie ces métaux en payement, de les couper par morceaux à proportion du prix des achats. On pese ensuite chaque morceau de métal pour s'assurer de son titre & de sa valeur [f]. Il en est de même dans l'Abyssinie [g], & au Tonquin [h].

La nécessité de peser à chaque payement qui se faisoit en or ou en argent, la quantité qu'on donnoit de ces métaux, ne pouvoit être que fort incommode & fort gênante pour le commerce. Il étoit cependant aisé d'y remédier. Il suffisoit que

[a] Gen. c. 20. ℣. 16.

[b] Chap. 23. ℣. 16.

[c] Arist. Polit. l. 1. c. 9. p. 305. E. = Voy. aussi Plin. l. 33. sect. 13. p. 610.

[d] Gen. c. 23. ℣. 16.

[e] Ibid.

[f] Martini, Hist. de la Chine, l. 8. t. 2. p. 259. = Lettr. Edif. t. 19. p. 432. = Rec. des Voyag. au Nord. t. 8. p. 363. = Rec. des Voyages de la Compagnie des Indes Holland. t. 1. p. 364 & 442.

[g] Ibid. t. 4. p. 32.

[h] Tavernier. t. 3. p. 221.

chaque peuple fît imprimer sur chaque morceau de métal une marque, une empreinte qui en indiquât & en constatât la finesse & le poids. Il falloit aussi convenir de certains termes pour exprimer ces différentes portions de métaux destinés à servir de signes représentatifs des marchandises. Telle a été l'origine de la monnoie. Mais il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en déterminer l'époque. Si l'on en croit certains Auteurs, cette invention appartient à des tems fort anciens. Ils disent que les Assyriens ont été les premiers qui se soient avisés de battre monnoie, quelque tems avant la naissance d'Abraham [a]. Selon Hérodote ce sont les Lydiens [b], & il paroît que cette découverte étoit fort ancienne chez ces peuples [c]. D'autres Ecrivains rapportent l'origine de la monnoie au tems où Saturne & Janus régnoient en Italie [d]. Quelques-uns en font honneur à un Souverain de Thessalie nommé Ithonus [e] : on le dit fils de Deucalion [f]. Les Annales de la Chine portent que sous le regne d'Hoang-ti, c'est-à-dire, près de 2000. ans avant J. C. on frappa de la monnoie de cuivre pour la commodité du commerce [g]. On lit enfin dans Diodore, qu'en Egypte on coupoit les deux mains à ceux qui étoient convaincus d'avoir fait de la fausse monnoie [h]. Mais comme cet Auteur ne désigne point les époques des divers réglemens dont il parle, on n'en peut tirer aucun éclaircissement pour le tems auquel les Egyptiens ont commencé à battre monnoie.

A l'égard des livres saints, on trouve dans la Genese quelques passages qui semblent marquer que l'usage de fixer la valeur des piéces de métal, autrement que par le poids, étoit connu dans ces contrées très-anciennement. Moïse dit qu'Abimelech donna mille piéces d'argent à Abraham [i]. Joseph fut vendu par ses freres à des marchands Madianites la somme de vingt piéces d'argent [k]. Il est dit aussi que ce Patriarche fit présent à Benjamin de trois cens piéces d'argent [l]. Dans tous ces

[a] Mém. de Trév. Mai, 1704. p. 787.
[b] Liv. 1. n. 94.
[c] Voy. la Bibl. choisf. t. 11. p. 13.
[d] Ovid. Fastor. l. 1. v. 239. == Draco Corcyræus *apud* Athen. l. 15. c. 13. p. 692. == Macrob. Saturn. l. 1. c. 7. p. 217. == Isidor. Orig. l. 16. c. 17.
Plusieurs Critiques pensent que le *Janus* des anciens, est le même que *Javan* fils de Japhet dont il est parlé, Gen. c. 10. ℣. 2.
[e] Lucan. Pharsal. l. 6. v. 402, &c.
[f] Otho Sperling. de Numm. *non cusis*, p. 13.
[g] Martini, Hist. de la Chine, l. 1. p. 42.
[h] Liv. 1. p. 89.
[i] Gen. c. 20. ℣. 16.
[k] Ibid. c. 37. ℣. 28.
[l] Ibid. c. 45. ℣. 22.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

passages il n'est point question du poids de l'argent, mais seulement de la quantité de piéces de ce métal. Il y a plus. On lit que Jacob acheta des enfans d'Hémor une portion de champ pour la somme de cent *Kesitah* [a]. La signification de ce mot a fort partagé les Interprétes. Presque tous néanmoins pensent qu'il s'agit dans ce passage d'une somme d'argent; mais cet argent portoit-il quelque empreinte? En un mot, sont-ce des espéces monnoyées que Moïse a voulu désigner? C'est en quoi consiste principalement la difficulté. Le plus grand nombre des Commentateurs soutient que le mot *Kesitah*, signifie une piéce de monnoie dont la marque étoit un *agneau* [b]. Ce sentiment me paroît d'autant plus probable, que les figures d'animaux sont les premieres empreintes que nous sçachions avoir été mises sur la monnoie des anciens peuples [c]. Je pense donc que dès le tems de Jacob l'art d'imprimer sur les métaux certaines marques qui servissent à en faire connoître & à en constater la valeur étoit connu & pratiqué dans quelques pays; je dis dans quelques pays, parce que je suis fort éloigné de croire qu'alors l'usage de la monnoie frappée & marquée fût bien général.

Au surplus, je ne pense pas que l'invention de ces premieres espéces ait demandé beaucoup d'effort & de sagacité. Les anciennes monnoies ont pû être simplement coulées dans des moules, ou tout au plus frappées au marteau. Je les comparerois volontiers aux monnoies du Japon & de quelques autres peuples de l'Orient. Ce sont des especes de lingots d'or ou d'argent très-grossierement travaillés. On les marque avec le marteau d'une certaine empreinte qui assure leur titre & leur poids [d]. La fabrication de ces sortes d'especes n'exige ni beaucoup de façon ni beaucoup d'adresse. Je crois aussi qu'anciennement les piéces de monnoie n'étoient reçues couramment que dans les Etats où elles étoient frappées. Lorsqu'on les faisoit passer en payement

[a] Gen. c. 33. ℣. 19.

[b] Voy. le comm. du P. Calmet, t. 1. p. 669. = Mém. de Trév. Mai, 1704. p. 780. = Dissertat. du P. Souciet, sur les Médailles Hébraïques, p. 67 & 114.

C'est ainsi qu'il y avoit autrefois en France des deniers d'or à l'*Agnel*, & des *Moutons* d'or à la grande, ou à la petite fabrique.

[c] L'ancienne monnoie des Grecs & des Romains, portoit l'empreinte d'un Bœuf. Voy. la 2de Part. Liv. IV. Ch. IV. = Voy. aussi Plin. l. 33. sect. 13. p. 610. = Plut. t. 2. p. 274. F.

[d] Voy. Chardin. t. 4. p. 279. 280. = Tavernier, t. 4. p. 337. Hist. gén. des Voyag. t. 10, Planche 1. n° VI. Planche. 4. n° IX. Planche 6. n° XII. = Bianchini. Istor. Univ. p. 522. = Tab. B. N. 18. *ad* Cap. 31.

dans d'autres contrées, on étoit alors dans l'usage de les peser. Ce qui m'engage à penser ainsi, c'est que les freres de Joseph, rapportant, à leur retour en Egypte, l'argent que ce Patriarche avoit fait remettre dans leurs sacs, ils lui disent qu'ils rapportent cette somme au même poids qu'ils l'avoient trouvée [a].

Quoi qu'il en soit de cette opinion, il est certain que dès le tems de Jacob, le commerce s'étendoit en différens pays, & rouloit sur différens objets. Les Ismaëlites & les Madianites auxquels Joseph fut vendu par ses freres, venoient du pays de Galaad, & alloient en Egypte vendre leurs marchandises [b]. Elles consistoient en des aromates, de la résine & d'autres productions précieuses [c]. Un pareil trafic suppose nécessairement un commerce réglé & suivi depuis quelque tems; ces sortes de marchandises ayant plus de rapport au luxe qu'aux nécessités réelles. L'achat que ces Marchands firent de Joseph pour le vendre en Egypte [d], montre encore que dès lors le trafic des esclaves étoit fort en usage dans plusieurs contrées.

On voit aussi que très-anciennement il se faisoit un grand commerce de bled en Egypte. Ce Royaume, dans les tems de disette, étoit la ressource de tous les pays circonvoisins. Durant les sept années de stérilité qui affligerent la Palestine & les contrées adjacentes, l'Egypte, par les soins de Joseph, se trouva en état de fournir du bled à tous les étrangers qui furent y en chercher [e]. La correspondance étoit même alors si bien établie, que Jacob ne tarda pas à en être informé [f], quoique la demeure de ce Patriarche fût assez éloignée de l'Egypte.

Quant à la maniere dont on pouvoit commercer dans les premiers tems, il faut distinguer le commerce de terre d'avec celui de mer.

Le commerce par terre est, sans contredit, le premier dont on se sera occupé. Il a dû néanmoins se passer quelque tems avant qu'on ait pu l'exercer sûrement & facilement. Il a fallu d'abord inventer l'art de dompter les animaux, & celui de s'en servir commodément pour transporter les marchandises. Il a fallu ensuite faire des chemins, & pour cet effet trouver les moyens de vaincre les obstacles que la nature opposoit à la

[a] Gen. c. 43. ℣. 21.
[b] Ibid. c. 37. ℣. 25.
[c] Ibid.
[d] Ibid. ℣. 36.
[e] Ibid. c. 42. ℣. 1 & 5.
[f] Ibid.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

communication des différentes contrées de cet univers. Sémiramis s'étoit, dit-on, appliquée à faire pratiquer des routes dans toute l'étendue de son Empire [a]. C'est le plus ancien exemple que l'histoire fournisse de pareils travaux. Cependant comme il y a eu plusieurs Princesses de ce nom [b], je n'oserois assurer que c'est à l'ancienne Sémiramis, l'épouse de Ninus, qu'on doit attribuer les magnifiques ouvrages dont parlent plusieurs Ecrivains.

Si l'on s'en rapportoit aux Auteurs de l'antiquité, on devroit placer aussi sous l'époque que nous parcourons présentement, l'art de construire des ponts, art si nécessaire pour la facilité du commerce. Hérodote dit que Ménès, un des premiers Souverains de l'Egypte, avoit fait bâtir un pont sur un des bras du Nil [c]. Diodore attribue aussi à l'ancienne Sémiramis la construction de ce pont magnifique qui traversoit l'Euphrate à Babylone [d] : je n'insisterai point sur la réalité de ces faits. J'ai déja dit jusqu'à quel point je croyois qu'on y pouvoit compter.

On pourroit mettre encore au nombre des inventions qui ont dû précéder l'établissement du commerce par terre, celle des voitures propres à transporter des fardeaux & les marchandises d'une certaine pesanteur. Mais je ne vois pas que dans l'antiquité on ait fait beaucoup d'usage de ces sortes de machines pour voiturer les marchandises. Il n'en est point question dans les anciens Auteurs, & il est certain qu'encore aujourd'hui on ne s'en sert point dans le Levant. C'est néanmoins dans ces contrées que le commerce a pris naissance.

Il paroît que dès les tems les plus reculés, on employoit dans ces pays les bêtes de somme au transport des marchandises. On se servoit de chameaux pour les longues traites. Les Ismaëlites & les Madianites auxquels Joseph fut vendu, étoient montés sur des chameaux [e]. Je crois trouver, au surplus, dans les circonstances de cette histoire, une image de la maniere dont le commerce par terre s'exerce encore aujourd'hui dans le Levant. Plusieurs Marchands s'attroupent & forment, par leur réunion, ce qu'on appelle une caravane; & c'est, à ce qu'il me semble, ce que l'Ecriture donne à entendre de ces Ismaëlites & de ces Madianites qui acheterent Joseph. Le Livre de Job

[a] Diod. l. 2. p. 126, 127.=Strabo. l. 16. p. 1071.=Polyæn. Strat. l. 8. c. 26.
[b] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. V. p. 159.
[c] L. 2. n. 99.
[d] L. 2. p. 121.
[e] Gen. c. 37. ℣. 25.

peut

peut auſſi ſervir à prouver l'ancienneté de cet uſage. Il y eſt parlé des chemins de Thèma & de Saba [a], c'eſt-à-dire, des caravanes qui partoient de ces deux villes d'Arabie.

On voit encore les bêtes de ſomme employées dans le voyage que les enfans de Jacob entreprirent pour aller acheter du bled en Egypte. Ils y furent par terre, & Moïſe dit qu'ils ſe ſervirent d'ânes pour leur traite [b]. On n'ignore pas que dans les pays chauds, ces ſortes d'animaux ſont preſqu'auſſi eſtimés que les chevaux & les mulets. Ils ſont infiniment ſupérieurs à ceux de nos climats.

Un des plus grands obſtacles que ceux qui ſe seront mêlés du commerce par terre auront eu à vaincre, a été la difficulté de trouver de quoi ſubſiſter, & où ſe loger dans leur route. Il falloit que les premiers voyageurs portaſſent des proviſions pour ſe nourrir eux & leurs montures. Lorſqu'ils vouloient ſe rafraîchir, ils ſe mettoient probablement le jour à l'ombre de quelques arbres, & la nuit ils ſe retiroient dans quelque caverne. On aura fait enſuite uſage de tentes : chacun portoit la ſienne, qu'il faiſoit dreſſer dans l'endroit le plus commode & le plus agréable de la route; l'Ecriture nous fournit des exemples de cette pratique en la perſonne d'Abraham. Ce Patriarche voyageoit toujours avec ſa tente [c] : uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans tout l'Orient.

A meſure que le commerce ſe ſera étendu, & que les voyages ſeront devenus plus fréquens, on aura ſenti les riſques & les déſagrémens de n'avoir point de gîtes aſſurés. L'eſprit du gain aura ſuggéré alors à quelques particuliers l'idée d'offrir leurs maiſons aux voyageurs moyennant une certaine rétribution. C'eſt ainſi qu'il ſe ſera formé inſenſiblement dans pluſieurs endroits des hôtelleries. Hérodote attribue cette invention aux Lydiens [d], mais il n'en fixe point l'époque. On peut croire cependant que cet uſage remonte à des tems fort anciens. La Monarchie des Lydiens doit être miſe au nombre de celles qui ſe ſont formées dans l'antiquité la plus reculée (1). On voit d'ailleurs que dès le

[a] Gen. c. 6. ℣. 19. = Voy. le P. Calmet, *loco cit.*
[b] Chap. 42. ℣. 26. = Voy. auſſi c. 45. ℣. 21 & 23.
[c] Chap. 12. ℣. 8. c. 13. ℣. 18.
[d] L. 1. n. 94.

(1) Leur premier Souverain qui s'appelloit Manès étoit, dit-on, fils de Jupiter & de la Terre. On ſçait ce qu'une pareille expreſſion ſignifie dans le ſtyle des anciens. Ce fut Lydus, un de ſes ſucceſſeurs, qui, ſi l'on en croit les Hiſtoriens profanes,

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tems de Jacob, l'établissement des hôtelleries avoit lieu dans quelques pays [a] : cependant l'ancienne pratique de porter en route de quoi nourrir soi & ses montures subsistoit encore [b].

On doit comprendre sous le nom de commerce par terre, celui qui se fait par les rivieres & les canaux. L'un doit être à peu près aussi ancien que l'autre. C'est vraisemblablement sur le bord des rivieres qu'auront été fondées les premieres villes. Il falloit pourvoir à la subsistance de leurs habitans. On ne tarda pas à reconnoître l'utilité dont pouvoient être, à cet égard, les fleuves & les rivieres. La nécessité aura bientôt fourni les moyens d'en profiter. Cette découverte même n'a pas dû se faire attendre long-tems. Mille hazards, mille occasions auront offert aux yeux des premiers hommes des morceaux de bois flottans sur l'eau. Il a été facile, d'après cette connoissance, d'imaginer d'en rassembler un certain nombre, de les réunir par des liens, & d'en construire un radeau. Après avoir éprouvé que cet assemblage se soutenoit sur l'eau, il fut également aisé de s'appercevoir qu'à proportion de sa grandeur cette machine supportoit une charge plus ou moins pesante. L'expérience aura enfin appris l'art de diriger ces espéces de bâtimens, les seuls dont on aura fait usage dans les premiers tems [c].

Aux radeaux auront succédé probablement les pyrogues, c'est-à-dire, des troncs d'arbre creusés par le moyen du feu, comme le pratiquent encore les sauvages [d]. Cette seconde sorte de bâtimens étoit & plus commode & plus sûre que les radeaux. Les effets qu'on y mettoit couroient moins de risque d'être enlevés ou gâtés par l'eau. Dans l'antiquité on a fait un grand usage des canots construits d'un seul tronc d'arbre [e]. Ces bâtimens étoient connus sous le nom de *Monoxyles* [f]. Sanchoniaton dit qu'Ousoüs,

donna à la Lydie le nom sous lequel cette contrée a été connue dans l'antiquité. Voy. Herod. l. 1. n. 7. l. 4. n. 45. l. 7. n. 74. == Dionys. Halicarn. l. 1. p. 21.

Mais il me paroît plus vraisemblable de rapporter l'origine de ce nom à *Lud*, fils de Japhet. C'est le sentiment de Josephe, de Saint Jerôme & de plusieurs auteurs, tant anciens que modernes. *Voy.* Bochart, Phaleg. l. 4. c. 26. & le P. Calmet, t. 1. p. 300.

[a] Gen. c. 42. ỳ. 27. == Voy. aussi Exod. c. 4. ỳ. 24.

[b] Gen. c. 45. ỳ. 21 & 23. c. 42. ỳ. 27.

[c] Voy. Conon. Narrat. 21. *apud* Phot. p. 433. == Plin. l. 7. sect. 57. p. 417. l. 12. sect 42. p. 668. == Agatarchid. *apud* Phot. p. 1324. == Isidor. Orig. l. 19. c. 1.

[d] Rec. des Voyag. au Nord. t. 9. p. 272. == Hist. de la Virginie, l. 3. c. 13. p. 315. == Voyage de Damp. t. 1. p. 93.

[e] Voy. Virgil. Georg. l. 1. v. 136. == Hist. de la Chine, t. 1. p. 42.

[f] Voy. Plato de Leg. l. 12. p. 995. == Plin. l. 6. sect. 26. p. 328.

un des plus anciens héros de la Phénicie, s'étant saisi d'un arbre à demi-brûlé, en coupa les branches, & eut le premier la hardiesse de s'exposer sur les eaux [a].

Les arbres assez gros, pour que de leur tronc on en puisse faire des bâtimens d'une certaine capacité, ne se trouvent pas abondamment dans tous les pays ni dans tous les cantons. Il a donc fallu chercher les moyens d'imiter ces sortes de bateaux naturels, & trouver l'art d'en construire avec différentes piéces de bois, qui rassemblées, eussent une solidité convenable & une capacité suffisante. Plusieurs nations de l'antiquité se servoient de canots composés de petites baguettes de bois pliant, disposées en forme de claies, & couvertes de cuir [b]. Ces espéces de bâtimens sont encore en usage sur la mer rouge [c]. Les barques des peuples de l'Islande sont formées de longues perches croisées & attachées avec des liens de barbes de baleines. Elles sont garnies de peaux de chien de mer cousues avec des nerfs au lieu de fil [d]. Les canots des sauvages de l'Amérique sont faits d'écorces d'arbres. Je crois cependant qu'on n'aura pas tardé à trouver l'art de faire des bâtimens de plusieurs planches assemblées & réunies, soit avec des liens, soit avec des chevilles de bois. Bien des peuples nous offrent encore des modèles de l'une & de l'autre de ces constructions [e].

De simples perches & un aviron suffisoient pour la manœuvre de ces bâtimens. C'est ainsi que, même dès les premiers tems, les hommes auront pû naviger sur les rivieres, conduire & transporter facilement leurs marchandises d'une contrée dans une autre.

L'expérience les ayant enhardis peu à peu, ils auront enfin osé s'exposer sur la mer. Examinons comment & par quels dégrés les peuples ont pû apprendre à se conduire sur ce terrible élément. C'est à l'invention de cet art que le Commerce doit ses plus grands progrès. De tous ceux que l'esprit humain a enfantés, il n'y en a point dont il doive à plus juste titre se glorifier. On pourroit dire même de la navigation, qu'elle paroît en quelque sorte surpasser les bornes de notre intelligence, & les ressources de notre sagacité.

[a] *Apud* Euseb. Præp. Evang. l. 1. p. 35. A.

[b] Cæs. de Bell. Civ. l. 1. n. 51. — Plin. l. 7. sect. 57. p. 417. — Strabo, l. 3. p. 234. l. 16. p. 1124. — Voy. Scheff. de Milit. Nav. l. 1. c. 3. p. 26.

[c] Pietro d'ella Valle, t. 1. p. 269.

[d] Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 208 & 210.

[e] Lettr. Edif. t. 18. p. 195.

I[re] PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SECOND.

De la Navigation.

IL se présente bien des conjectures sur l'origine de la Navigation. Plusieurs événemens ont pû donner naissance à cet art. Les bords de la mer sont en quantité d'endroits sémés d'Isles peu éloignées du continent. La curiosité a pû inspirer naturellement le desir d'y passer. On s'y sera porté d'autant plus volontiers, que ces sortes de trajets ne paroissoient ni bien longs ni bien difficiles. On les aura tentés. La réussite d'un premier essai en aura fait hasarder un second. Pline rapporte qu'anciennement on ne navigeoit qu'entre les Isles & sur des radeaux [a].

La pêche à laquelle plusieurs nations se sont adonnées dès la plus haute antiquité, peut aussi avoir contribué à l'origine de la navigation. Je pencherois cependant assez à croire que les premieres notions de cet art sont dûes aux peuples établis proche de l'embouchure des rivieres qui tomboient dans la mer. Navigeans sur ces fleuves, il leur sera bientôt arrivé de se voir portés dans la mer, soit par le courant, soit par la tempête, soit même à dessein. Ils auront d'abord été effrayés de l'impétuosité des flots & des dangers dont les vagues les menaçoient. Mais revenus de leur premiere terreur, ils auront promptement senti les avantages que la mer pouvoit leur procurer. Ils se seront en conséquence appliqués à trouver les moyens d'y pouvoir naviger.

De quelque maniere que les hommes se soient familiarisés avec ce terrible élément, il est certain que les premiers essais de la navigation remontent à des tems très-reculés. Moïse nous apprend que les petits-fils de Japhet passerent dans les Isles voisines du continent, & s'en emparerent [b]. Il n'est pas douteux, aussi, qu'il n'ait passé de fort bonne heure des colonies d'Egypte dans la Grece [c]. Sanchoniaton enfin attribue aux Cabires l'art de construire des vaisseaux, & la gloire d'avoir entrepris des

[a] L. 7. sect. 57. p. 417.
[b] Gen. c. 10. ℣. 5.
[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60.

voyages maritimes [a]. L'ancienne tradition des Phéniciens faisoit les Cabires contemporains des Titans [b].

J'ai exposé dans le Chapitre précédent quelle avoit été probablement la premiere forme des bâtimens dont on a fait usage pour naviger sur les rivieres & sur les lacs. Tels auront été aussi les premiers navires. Mais l'expérience aura bientôt appris qu'on devoit mettre de la différence entre la construction des bâtimens propres à voguer sur les rivieres, & celle des bâtimens destinés à la mer. Il a donc fallu étudier la forme qu'on devoit donner aux navires pour les rendre fermes & capables de résister à l'impétuosité des flots. Il a fallu ensuite chercher la maniere de les conduire & de les diriger en tous sens avec aisance & sûreté. Les rames & les avirons auront été d'abord les seuls moyens qui se seront présentés. L'idée d'ajouter un gouvernail aux vaisseaux a dû se présenter plus tard. Les anciens pensoient que les nageoires des poissons avoient fourni les modèles des rames & des avirons. Ils croyoient aussi que l'idée du gouvernail avoit été prise d'après la maniere dont les oiseaux se servent de leur queue pour diriger leur vol [c]. Aux voiles près, la forme des navires me paroîtroit copiée sur celle des poissons. Les avirons & le gouvernail sont aux vaisseaux ce que les nageoires & la queue sont aux poissons. Ce sont au reste des conjectures plus ou moins vraisemblables, & qu'il est fort peu important d'approfondir.

Quant aux voiles, l'action du vent, dont les effets sont si sensibles & si fréquens, auroit pû en enseigner l'usage de fort bonne heure. Mais l'art de les ajuster & de les diriger ne se sera présenté que difficilement. Je pense que de toutes les parties qui entrent dans la construction d'un vaisseau, la voilure est la derniere qu'on aura connue. J'en juge ainsi d'après la pratique des Sauvages & des peuples grossiers, qui n'emploient que les rames & les avirons, sans faire aucun usage des voiles. Il en aura été de même originairement. Les premiers navigateurs n'alloient que le long des côtes. Ils évitoient soigneusement de s'en éloigner & de perdre la terre de vûe. Dans cette position, l'usage des voiles leur auroit été plus contraire qu'utile. Il a fallu l'expérience de quelques siécles pour apprendre aux Navigateurs l'art de faire servir les vents à la route d'un vaisseau.

[a] *Apud* Euseb. Præpar. Evang. l. 1. p. 36. A.

[b] Ibid.

[c] Plin. l. 10. sect. 12. p. 551.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Si l'on s'en rapportoit cependant à l'ancienne tradition des Egyptiens, l'usage de s'aider du vent par le moyen des mâts & des voiles, remonteroit à une très-haute antiquité. Ils faisoient honneur de cette découverte à Isis [a]. Mais indépendamment du peu de croyance que méritent la plûpart des faits dont les Anciens ont chargé l'histoire de cette Princesse, on verra dans un moment qu'une pareille découverte ne peut gueres être attribuée aux Egyptiens.

On a dû chercher de bonne heure les moyens d'arrêter les vaisseaux sur la mer, & de les tenir en état dans leur mouillage. On aura commencé par se servir de différens expédiens. On employoit dans les premiers tems de grosses pierres, des paniers, des sacs remplis de sable ou d'autres matieres pesantes [b]. On les attachoit à des cordes, & on les descendoit dans la mer. Ces moyens ont pu suffire dans les premiers âges où les bâtimens dont on faisoit usage n'étoient que de simples barques fort minces & fort légeres. Mais à mesure que la navigation s'est perfectionnée, & qu'on a construit des vaisseaux d'une certaine force, il a fallu trouver d'autres machines pour les arrêter. Nous ignorons dans quel tems, & par qui a été inventée l'anchre, cette machine si simple, mais en même tems si admirable. On ne trouve rien de précis sur ce sujet dans les Anciens [c]. Ils s'accordent seulement à placer cette découverte dans des siécles assez postérieurs à ceux dont je parle. Du surplus, ils l'attribuent à différens personnages. Je pense qu'il en aura été de l'anchre comme de plusieurs autres machines qui ont pû avoir été inventées à peu-près dans le même tems, en différens pays. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premieres anchres n'étoient point de fer : elles étoient de pierres [d], ou même de bois [e]. On chargeoit ces dernieres de plomb. On l'apprend de plusieurs Auteurs, & entre autres de Diodore. Cet Auteur raconte que les Phéniciens ayant ramassé, dans les premiers voyages qu'ils firent en Espagne, une plus grande quantité d'argent que leurs vaisseaux n'en pouvoient contenir, ils ôterent le plomb qui étoit dans leurs anchres, & mirent en place l'argent qu'ils avoient de trop [f]. Disons

[a] Hygin. Fab. 277. = Cassiod. Var. l. 5. Ep. 17.

[b] Apollon. Argonaut. l. 1. v. 955. = Plin. l. 36. sect. 23. p. 741. = Voy. le Trésor d'H. Etienne *au mot* Λίθος.

[c] Voy. Plin. l. 7. sect. 57. p. 418. = Pauf. l. 1. c. 14.

[d] Stephan. Bysant. *voce* Ἀγκυρῶν, p. 15.

[e] Arrian. Peripl. Pont Eux. p. 121.

[f] L. 5. p. 358.

encore que ces premieres anchres n'avoient qu'un seul crochet. Ce ne fut, dit-on, que bien des siécles après ceux dont il s'agit présentement, qu'Anacharsis inventa l'anchre à deux pattes [a].

Toutes différentes especes d'anchres sont encore à présent en usage dans plusieurs pays. Les habitans de l'Islande [b], ceux du Bander-Congo [c], se servent d'une grosse pierre trouée & traversée d'un fort bâton. A la Chine, au Japon, à Siam, aux Manilles, on n'emploie que des anchres de bois, auxquelles on attache de grosses pierres [d]. Dans le Royaume de Caléculh, elles sont de pierres, &c. [e]. L'ignorance où ont été si long-tems les premiers hommes, & dans laquelle sont encore plusieurs peuples sur l'art de travailler le fer, a occasionné toutes ces pratiques informes & grossieres.

Quoiqu'originairement on suivît les côtes, autant qu'il étoit possible, & qu'on évitât soigneusement de perdre la terre de vûe, cependant il a dû arriver, même dès les premiers tems, que dans plusieurs occasions l'orage & la tempête auront jetté des navires en pleine mer, & les auront écartés de leur route. L'embarras où se seront trouvés alors les premiers Navigateurs, aura fait chercher quelques moyens de pouvoir se reconnoître dans de pareilles circonstances. On aura bientôt senti que l'inspection du Ciel étoit la seule ressource dont on pût s'aider. C'est ainsi, vraisemblablement, que sera venue l'idée d'appliquer les spéculations de l'Astronomie aux usages de la Navigation.

Dès les premiers momens qu'on fit attention à la marche des corps célestes, on dût remarquer qu'il y avoit dans cette partie du Ciel, où le soleil ne monte jamais, certaines étoiles qu'on voit paroître constamment toutes les nuits. Leur position, par rapport au globe terrestre, étoit facile à déterminer. Elles se montroient à la gauche de l'Observateur tourné en face de l'Orient. Ces étoiles indiquant toujours le même côté du monde, les Navigateurs ne furent pas long-tems sans reconnoître l'utilité qu'ils pouvoient tirer de cette découverte. Ils sentirent que pour se remettre dans leur route, après en avoir été écartés par la tempête, il falloit gouverner de façon à remettre le vaisseau dans

[a] Strabo, l. 7. p. 464. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 418.
[b] Hist. nat. de l'Islande, t. 1. p. 263.
[c] Gemelli, Giro del' Mondo, t. 2. p. 294.
[d] Lettr. Edif. t. 14. p. 12. = Voyage des Holland. t. 2. p. 77 & 83. = Hist. gén. des Voyag. t. 8. p. 308. = Schouten. t. 1. p. 84.
[e] Scheffer. de Milit. Nav. l. 2. c. 5. p. 148.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ſa premiere ſituation à l'égard de ces étoiles qu'ils voyoient réguliérement toutes les nuits.

L'antiquité faiſoit honneur de cette découverte aux Phéniciens [a], peuple auſſi induſtrieux qu'entreprenant. La grande Ourſe aura été vraiſemblablement le premier guide que ces anciens Navigateurs auront choiſi. Cette conſtellation ſe fait aiſément diſtinguer & par l'éclat & par l'arrangement des étoiles qui la compoſent. Voiſine du Pole, elle ne ſe couche preſque point pour les lieux que les Phéniciens fréquentoient. Nous ignorons le tems auquel ils ont commencé à faire uſage des étoiles du Nord, pour diriger leurs navigations. Mais cette connoiſſance ne peut être que fort ancienne. Il eſt parlé de la grande Ourſe dans Job [b], qui paroît avoir beaucoup fréquenté les Commerçans & les Navigateurs [c]. Le nom même ſous lequel cette conſtellation étoit connue chez les anciens habitans de la Grece, & les contes qu'ils débitoient ſur ſon origine, prouvent que l'uſage de s'en ſervir pour la navigation remonte aux tems les plus reculés [d].

Au ſurplus, l'obſervation des étoiles de la grande Ourſe étoit un moyen bien imparfait & bien peu ſûr pour diriger la route d'un vaiſſeau. Cette conſtellation en effet ne peut indiquer le Pôle que d'une maniere vague & confuſe. Sa tête n'en eſt point aſſez proche, & ſes extrémités s'en éloignent de quarante degrés & davantage. Cette vaſte étendue produit des aſpects bien différens, ſoit à différentes heures de la nuit dans le même tems de l'année, ſoit à la même heure dans les différentes ſaiſons. La variation ne pouvoit qu'augmenter conſidérablement, lorſqu'il s'agiſſoit de la réduire à l'horiſon où ſe rapportent néceſſairement les routes des Navigateurs. Il falloit ſe régler par l'eſtime de cette différence, opération qui devoit occaſionner bien des mépriſes & des erreurs, dans des tems où une routine groſſiere tenoit lieu des méthodes géométriques & des tables qui n'ont été inventées que bien poſtérieurement.

La navigation a dû être long-tems à parvenir à quelque ſorte de perfection. Il n'y a point de profeſſion qui exige autant de connoiſſances & de réflexions que celle de marin. Les

[a] Voy. *infrà*, p.

[b] Voy. notre Diſſertat. ſur les Conſtellations dont il eſt parlé dans ſon Livre.

[c] Voy. *ſuprà*, L. III. Chap. II. p. 227.

[d] Voy. Bianchini, Iſtor. Univ. p. 295. — Spectacle de la nature, t. 4. p. 317, &c.

pratiques

pratiques les plus ordinaires de la navigation dépendent de plusieurs branches de différentes sciences; l'art de naviger est un des plus compliqués qu'on connoisse. Il paroît cependant, que même dès les siécles qui nous occupent présentement, certains peuples avoient fait quelques progrès dans la Marine. On ne doit & on ne peut attribuer ces découvertes qu'à l'ardeur dont les peuples en question ont été animés pour le commerce, & à l'activité avec laquelle ils ont cherché à l'étendre.

ARTICLE PREMIER.

Des Phéniciens.

CEUX des descendans de Noé qui se fixerent sur les côtes de la Palestine, paroissent avoir été très-certainement des premiers qui ayent trouvé l'art de faire servir la Navigation au Commerce. Ces peuples sont connus dans l'Ecriture sous le nom de Chananéens [a], mot qui dans la langue Orientale signifie *Marchands* [b]. Ce sont les mêmes que les Grecs ont depuis nommés Phéniciens [c]. Sidon qui fut originairement leur Capitale [d], doit sa fondation à l'aîné des fils de Chanaan [e]. Elle a joui long-tems de l'Empire de la Méditerranée [f]. C'est ce dont il est aisé de se convaincre, en lisant les auteurs de l'antiquité. Homère, suivant la remarque de Strabon, ne parle jamais que de Sidon [g], & il donne assez à entendre que le plus grand commerce étoit originairement entre les mains de ses habitans. Cette ville se vit ensuite effacée par Tyr sa colonie [h], mais ce ne fut que dans les siécles bien postérieurs à ceux dont il s'agit présentement.

Les Phéniciens, c'est ainsi que je nommerai désormais ces

[a] Num. c. 13. ℣. 30.

[b] Voyez Braun. de Vestitu Sacerdot. Hebr. p. 251. = L'Hist. Univers. t. 1. p. 219.

[c] Ibid. p. 576. t. 2. p. 53 & 61. = Marsh. p. 290. = Calm. t. 1. p. 272. t. 3. p. 131. = Mém. de Trév. Juill. 1704. p. 1184. Juin, 1705. p. 1039.

[d] Marsh. p. 290. = Hist. Univ. t. 2. p. 55 & 74. = Bochart, Phaleg. l. 4. c. 37.

[e] Gen. c. 10. ℣. 15 & 19. = Jos. Antiq. l. 1. c. 6.

[f] P. Mela, l. 1. c. 12. = Strabo, l. 16. p. 1097.

[g] L. 16. p. 1097.

[h] Isaïas, c. 23. ℣. 12. = Justin. l. 18. c. 3.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

peuples, habitoient un pays stérile & ingrat; mais ils trouverent dans leur industrie les secours & les ressources que la nature sembloit leur avoir refusé. Ils s'appliquerent à cultiver les arts, & bientôt ils y firent les plus grands progrès. Les manufactures & les ouvrages de goût sont la partie dans laquelle les Phéniciens paroissent avoir singulierement excellé (1). Le commerce fut en conséquence l'objet capital de cette nation. Elle passoit dans l'antiquité pour en avoir montré l'art & la pratique aux autres peuples [a]. On lui fait encore honneur de l'invention des poids & des mesures [b], de l'Arithmétique [c], & de l'Ecriture [d]. Les anciens enfin étoient persuadés que les Phéniciens avoient trouvé les premiers l'art de dresser des comptes, [e] de tenir des regîtres, & en un mot tout ce qui regarde la factorerie.

Avec de pareilles dispositions pour le commerce, ces peuples ouvrirent bientôt les yeux sur les avantages que la mer pouvoit leur procurer par rapport à cet objet. Aussi ont-ils été regardés dans l'antiquité comme les inventeurs de la navigation [f]. La nature avoit formé sur leurs côtes plusieurs ports très-sûrs & très-commodes. Voisins du Liban & de quelques autres montagnes, ils étoient à portée d'en tirer facilement des bois de construction. Les Phéniciens sçurent profiter de toutes ces ressources. Le succès ayant répondu à leurs premieres entreprises, ils établirent dans peu de siécles le commerce le plus étendu sur la Méditerranée [g].

Il paroît que dès le tems d'Abraham, on regardoit les Phéniciens comme un peuple assez puissant [h]. Il est certain encore que dès les mêmes siécles, ils avoient couru les côtes de la Grece. On leur reprochoit d'y avoir enlevé Io fille d'Inachus [i]. Ce Prince régnoit vers le tems de la naissance d'Isaac. On voit

(1) Voy. Bochart, in Phaleg. l. 4. c. 35. p. 343.

Sidon étoit renommée pour la fabrique des toiles de lin, des tapis & des voiles précieux, pour l'art de travailler les métaux, pour la maniere de couper le bois & de le mettre en œuvre, pour l'invention du verre, &c.

Tyr se rendit célébre par l'art de teindre les étoffes, & particulierement par l'invention de la pourpre, par le secret de travailler l'yvoire, &c.

[a] Dionys. Perieget. v. 908. = Voy. aussi Huet, Hist. du Commerce, p. 65.

[b] Polydor. Virgil. l. 1. c. 19.

[c] Voy. *suprà*, Liv. III. Chap. II. Art. I. p. 200.

[d] *Suprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 171.

[e] Strabo, l. 16. p. 1098. l. 17. p. 1136. = Dionys. Perieget. v. 908.

[f] Dionys. Perieget. v. 907. = Tibull. l. 1. Eleg. 7. v. 20.

[g] Sanchoniat. *apud* Euseb. Præpar. Ev. l. 1. p. 37. B. = Diod. l. 5. p. 345.

[h] Gen. c. 12. ℣. 6.

[i] Hérod. l. 1. n. 1.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

enfin qu'il eſt fait mention du commerce maritime de ces peuples dans les dernieres paroles que Jacob adreſſe à ſes enfans [a]. On ne peut donc pas douter, que dès les premiers ſiécles après le déluge, les Phéniciens n'ayent exercé un commerce aſſez étendu. C'eſt au ſurplus tout ce qu'on en peut dire quant à ce moment. Car la maniere dont ils le faiſoient, les objets particuliers ſur leſquels rouloit leur trafic, tout le détail, en un mot, nous en eſt abſolument inconnu. Nous n'avons même que des notions fort imparfaites ſur les contrées que les vaiſſeaux Phéniciens pouvoient fréquenter dans les premiers âges. Il ſeroit inutile par conſéquent de vouloir s'étendre davantage ſur cet article.

Nous ne ſommes pas mieux inſtruits de la maniere dont ces peuples navigeoient alors. Nous ignorons quelles ont été leurs premieres découvertes, & les progrès qu'ils ont pû faire ſucceſſivement dans la marine. Il n'en reſte aucune trace dans les monumens de l'antiquité. Les Auteurs anciens ne s'expriment jamais ſur ce ſujet qu'en termes vagues & généraux. Ils nous apprennent ſeulement, comme je l'ai déja dit, que les Phéniciens avoient reconnu des premiers, l'avantage & l'utilité qu'on pouvoit tirer de l'obſervation des aſtres pour diriger la route d'un vaiſſeau [b]. Je traiterai cette matiere plus particulierement dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage. J'entrerai auſſi alors dans quelque détail ſur la forme de leurs vaiſſeaux.

[a] Gen. c. 49. ℣. 13. = Voy. auſſi Judic. c. 5. ℣. 17.

[b] Dioniſ. Perieg. v. 909. = Strabo. l. 16. p. 1098. = Plin. l. 5. ſect. 13. p. 259. l. 7. ſect. 57. p. 418. = P. Mela. l. 1. c. 12. = Propert. l. 2. Eleg. 27.



ARTICLE SECOND.

Des Egyptiens.

ON ne doit pas mettre les Egyptiens au nombre des peuples qui auront fait de bonne heure quelque découverte dans la navigation. Leur façon de penser, dans les anciens tems, étoit entierement contraire aux entreprises maritimes. Ils avoient une aversion extrême pour la mer, & regardoient comme des impies ceux qui osoient s'y embarquer (1). Ces idées leur étoient suggérées par la superstition. Dans leur ancienne Théologie, la mer étoit l'emblême de Typhon, l'ennemi juré d'Osiris. De-là cette horreur que les Prêtres Egyptiens conserverent toujours pour cet élément, & pour tout ce qu'il produit, jusqu'à ne vouloir point user de sel, ni manger de poisson [a]. Ils évitoient aussi d'avoir aucune liaison avec les mariniers, maxime qu'ils suivirent constamment, lors même que le reste de la nation se fut mis à pratiquer la mer [b].

D'autres motifs ont dû encore empêcher les premiers habitans de l'Egypte de s'adonner à la navigation. Cette contrée ne produit point de bois propre à la bâtisse des vaisseaux [c]. Les côtes d'Egypte sont d'ailleurs mal-saines, & il y a peu de bons ports [d]. La politique enfin des anciens Souverains de ce royaume étoit entierement opposée au commerce maritime. Ils fermoient l'entrée de leurs ports aux étrangers [e]. Naucratis étoit le seul endroit dont l'accès leur fût permis. Cette ville communiquoit à la mer par l'embouchure de Canope. Si un vaisseau abordoit dans quelqu'une des autres bouches du Nil, l'équipage devoit d'abord faire serment qu'il y étoit entré malgré lui. Après cette cérémonie, on faisoit descendre le navire à

(1) Les Perses pensent encore de même. Ils n'ont point de Commerce Maritime, & traitent d'athées ceux qui vont sur mer.

[a] Plut. t. 2. p. 363. = Herod. l. 2. n. 37.

[b] Plut. *loco cit.*

Ce sont peut-être les Egyptiens qu'Homere a voulu désigner lorsqu'il parle d'un peuple qui ne connoissoit point la Navigation, & ne faisoit aucun usage du sel. Odyss. l. 11. v. 121, &c.

[c] Plin. l. 16. sect. 76. p. 35. = Voyage d'Egypte par Granger, p. 12 & 19.

[d] Diod. l. 1. p. 36. = Strabo, l. 17, p. 1174.

[e] Diod. l. 1. p. 78. = Strabo, l. 17, p. 1142.

l'embouchure de Canope. Lorsque le vent y mettoit obstacle, on déchargeoit les marchandises dans des barques qui côtoyoient le Delta jusqu'à ce qu'elles eussent gagné Naucratis [a]. On en use de même encore à présent au Japon [b].

On peut assûrer qu'en général les Egyptiens ne s'occupoient guères du commerce. Les hommes ne daignoient pas s'en mêler. On abandonnoit ce soin aux femmes [c]. D'ailleurs ces peuples avoient pour maxime de ne point sortir de leur pays [d]. Ils pensoient à cet égard comme on pensoit autrefois à la Chine [e], & comme on pense aujourd'hui au Japon [f]. Les Egyptiens attendoient que les autres nations vinssent leur apporter ce dont ils pouvoient manquer [g]; ils étoient d'autant plus tranquilles à cet égard, que l'abondance qui régnoit autrefois dans leur pays ne leur laissoit presque rien à désirer. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareils principes ces peuples ne se soient adonnés que fort tard à la navigation.

Il paroît, à la vérité, que quelques colonies Egyptiennes ont passé de fort bonne heure dans la Grece [h]. Mais un petit nombre de particuliers ne doit point faire d'exception à la façon de penser générale de la nation. D'ailleurs je présume que ces chefs de colonies étoient des aventuriers qui, mécontens ou bannis peut-être de leur patrie, avoient passé sur des vaisseaux Phéniciens [i] : ils le pouvoient aisément. Dès les siécles les plus reculés, la Phénicie a entretenu un commerce suivi avec l'Egypte [k]. Le motif enfin de ces colonies n'étoit point le trafic ni la navigation. On n'en peut donc rien conclure en faveur du commerce maritime qui me semble avoir été fort négligé par les premiers Egyptiens [l].

Il n'en a pas été de même des peuples qui habitoient également les côtes d'Afrique que baigne la Méditerranée. Plusieurs traits de l'histoire ancienne montrent qu'ils s'étoient adonnés de bonne heure à la navigation. Atlas, Roi de Mauritanie, passoit dans les écrits de quelques auteurs de l'antiquité pour

[a] Herod. l. 2. n. 179.
[b] Kœmpfer. Hist. du Japon, *t.* 2. p. 78.
[c] Herod. l. 2. n. 35.
[d] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 354.
[e] Kœmpfer. Hist. du Japon, t. 2. p. 231.
[f] Ibid. p. 176.
[g] Strabo, l. 17. p. 1142. = Lucan. Pharsal. l. 8. v. 446.
[h] *Suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60 & 61.
[i] Voy. Marsh. p. 109 & 110.
[k] Hérod. l. 1. n. 1. = Voy. l. 2de Part. Liv. IV. Chap. II.
[l] Voy. Herod. l. 2. n. 50.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

avoir inventé l'art de construire des vaisseaux [a]. Le culte de Neptune avoit été apporté de Libye dans la Grece [b]. On ne voit pas cependant que les peuples de ces contrées ayent jamais eu un commerce maritime ni fort étendu ni fort célébre : du moins n'en trouve-t-on aucune trace dans les écrits des anciens.

Il nous reste beaucoup plus de lumieres sur le commerce maritime des nations de l'Asie établies sur les bords de la mer rouge. Il est certain qu'elles s'y sont appliquées dès les tems les plus reculés. On en trouve des preuves tant dans les écrivains sacrés que dans les profanes. Ces derniers s'accordent presque unanimement à regarder Erythras comme l'inventeur de la navigation. Ils placent son séjour vers la partie orientale de la Mer rouge [c]. Cette contrée est, à ce que je présume, la même que l'Ecriture désigne sous le nom d'Idumée. Elle avoit été originairement habitée par un peuple nommé Horites ou Horréens [d]. On l'appelloit dans ces premiers tems la terre de Séhir [e]. Les Horites étoient alors gouvernés par plusieurs chefs [f]. L'établissement de ces peuples devoit être très-ancien, puisqu'ils sont compris au nombre de ceux que Codor-la-Homor subjugua du tems d'Abraham, & avant la naissance d'Isaac [g]. Après la mort de ce Patriarche, Esaü son fils alla fixer sa demeure dans la terre de Séhir [h]. Je pense qu'il y vécut d'abord comme simple particulier [i]; mais par la suite ses enfans ayant battu & détruit les Horréens [k], ils se rendirent maîtres du pays [l]. C'est sans doute en conséquence de cet événement, que la terre de Séhir changea de nom, & fut appellée le pays d'Edom, ou Idumée, du nom d'Esaü [m].

On ne peut pas douter que, dès les premiers siécles, les Horréens ne se soient appliqués à la navigation. C'est par ce moyen qu'ils parvinrent bientôt à exercer un très-grand commerce. On voit que du tems de Job, que je crois contemporain de Jacob [n], leur principal négoce consistoit en or, en

[a] Clem. Alex. Strom. l. 1. p. 362.
[b] Herod. l. 2. n. 50.
[c] Agatarchid. *apud* Phot. p. 1324. = Strabo, l. 16. p. 1125. = Plin. l. 7. sect. 57. p. 417. = P. Mela, l. 3. c. 8.
[d] Gen. c. 36. ℣. 20 & 22.
[e] Ibid. ℣. 30.
[f] Ibid. ℣. 21-29-30.
[g] Ibid. c. 14. ℣. 6.
[h] Ibid. c. 36. ℣. 8.
[i] Voy. Hist. Univ. t. 1. p. 556.
[k] Deut. c. 2. ℣. 12.
[l] Voy. Hist. Univ. t. 1. p. 557 & 559.
[m] Gen. c. 25. ℣. 30. c. 36. ℣. 1.
[n] Voy. notre Dissertation.

pierres précieuses, en corail, en perles & en autres marchandises de prix [a]. Un pareil trafic qui n'a que le luxe pour objet, prouve évidemment l'ancienneté du commerce & de la navigation chez ces peuples. En général, par la maniere dont Job parle des vaisseaux [b], de la pêche de la baleine [c] & des constellations [d], on juge qu'il vivoit avec des peuples dont les entreprises maritimes devoient faire la principale occupation [e]. Je crois avoir prouvé que l'Idumée étoit la patrie de Job [f].

A l'égard des nations de la haute Asie, je ne puis rien dire ni sur leurs progrès dans la navigation, ni sur l'état de leur commerce dans ces anciens tems. Ce qu'on lit dans Diodore de la flotte que Sémiramis fit construire sur l'Indus, est mêlé de trop de fables pour mériter aucune croyance. Le peu qu'on en pourroit recueillir seroit, que les habitans de ces contrées n'étoient pas alors fort expérimentés dans la marine. Diodore en effet observe que Sémiramis avoit tiré de la Phénicie & de la Syrie les ouvriers qui construisirent les barques dont elle se servit pour attaquer le Roi des Indes [g].

Il seroit bien difficile aussi de rien dire, quant à présent, sur l'état où pouvoient être le Commerce & la Navigation chez les peuples de l'Europe. L'Histoire de cette partie du monde est trop peu connue dans les siécles que nous parcourons maintenant, pour qu'il soit possible de donner quelques notions de tous ces objets : on ne peut pas même proposer des conjectures.

De tous les faits que je viens de rapporter, il résulte que dès les siécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, la navigation avoit fait quelques progrès ; progrès qu'on doit nécessairement attribuer à l'ardeur avec laquelle plusieurs peuples s'étoient appliqués au commerce ; car il n'y a jamais eu que cet objet qui ait pû former les hommes à la mer. J'ajoûterai que le point où nous voyons que les arts étoient déja portés dans certains pays [h] suffiroit seul pour établir la vérité de cette proposition : Les arts sont enfans du luxe, le luxe est produit par les richesses ; mais la véritable source des richesses c'est le commerce, & il ne peut y avoir de commerce soutenu, sans la navigation.

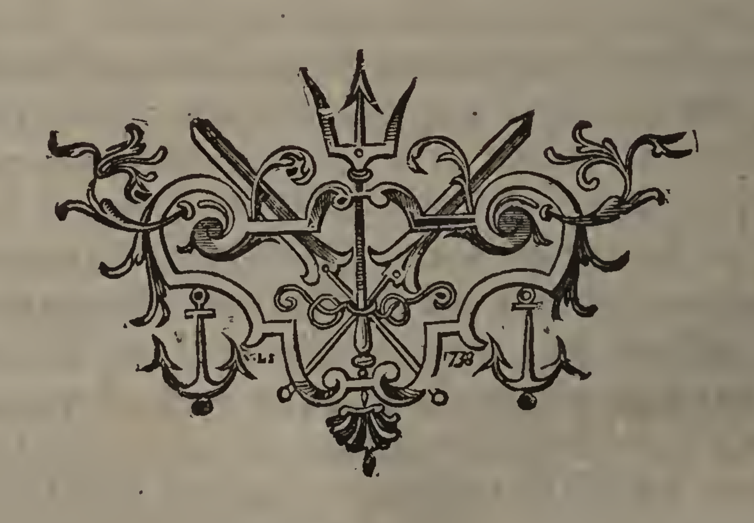
[a] Job. c. 28. ℣. 16 & 19
[b] Chap. 9. ℣. 26.
[c] Chap. 40. ℣. 25, 26.
[d] Voy. notre Dissertation sur les Constellations dont il est parlé dans Job.
[e] Voy. Newton, Chronol. des Egypt. p. 229.
[f] Voy. notre Dissert. sur Job.
[g] L. 2. p. 130.
[h] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. V.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Je ne dirai rien pour le présent des combats de mer. Aucun fait ne nous indique qu'il s'en soit donné dans les siécles que nous parcourons présentement. Il a dû en effet se passer quelque tems avant que les hommes se soient rendu assez hardis & assez expérimentés sur la mer pour oser s'y battre. Je ne crois donc pas qu'il y ait eû de vaisseaux de guerre dans les premiers tems, & moins encore d'armées navales. On pourroit, tout au plus, soupçonner qu'il y auroit eû des pirates, c'est-à-dire, quelques navigateurs qui, profitant de la grandeur de leurs vaisseaux & de la force de leurs équipages, attaquoient les petits bâtimens incapables de se défendre & de résister.

Je pense aussi que l'usage de faire des descentes sur les côtes, & d'en piller les habitans, a pû avoir lieu dès les siécles dont il s'agit maintenant. Les anciens navigateurs n'auront probablement pas négligé cette voie de s'enrichir. Elle leur étoit d'autant plus facile que dans ces tems reculés l'art de fortifier les villes n'étoit guères connu. J'aurai au surplus occasion dans la seconde Partie de cet Ouvrage, de faire voir combien l'envie de piller & de butiner a dû contribuer originairement au progrès de la Navigation.

FIN DU QUATRIEME LIVRE.



PREMIERE



PREMIERE PARTIE.

Depuis le Déluge juſqu'à la mort de Jacob : eſpace d'environ 700 ans.

LIVRE CINQUIEME.

De l'Art Militaire.

L'Esprit de diſcorde a régné de tout tems ſur la terre. Il y a eu des querelles & des combats dès le moment qu'il y a eu des hommes. Inutilement voudroit-on remonter à l'origine & au principe de leurs premieres diviſions. On ne doit les attribuer qu'à l'envie, ſource de toutes les animoſités. Semblables aux bêtes féroces, les hommes ſe ſeront diſputés dans les premiers âges leur manger, la jouiſſance d'une femme, la poſſeſſion d'un antre, le creux d'un arbre, ou d'un rocher. Les armes que la nature peut fournir auront été les ſeules qu'on aura d'abord employées ; la fureur, l'unique guide qu'on aura ſuivi, & la ſatisfaction des appétits brutaux, le principal but qu'on ſe ſera propoſé. On n'aura connu d'autres bornes à la victoire que les excès de la rage & de la vengeance. Les hommes ne cherchoient alors qu'à s'exterminer mutuellement & à ſe détruire, ſouvent même à s'entre-dévorer [a].

[a] Voy. *ſuprà*, Liv. II. p. 75. = Mém. de Trév. Févr. 1708. p. 224.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Passons rapidement sur ces tems d'horreur & de confusion, dont plusieurs contrées offrent encore aujourd'hui une trop fidéle image.

Quelques familles s'unirent les unes aux autres. Les intérêts des particuliers qui composerent ces associations, devinrent aussitôt communs entre eux. A peine ces sociétés particulieres se furent-elles formées, qu'on vit commencer les hostilités de nation à nation. Les premieres guerres n'auront été que de simples incursions. On formoit des partis, on ravageoit le séjour de son ennemi, on détruisoit ses habitations, on enlevoit ses troupeaux; on tâchoit sur-tout de faire des prisonniers pour les réduire en esclavage. On ne songeoit point dans ces tems reculés à faire des conquêtes. L'envie de nuire à ceux qu'on attaquoit étoit le seul objet des expéditions militaires. Les hostilités finies, chacun retournoit dans son canton. C'est ainsi qu'en usent encore à présent les Sauvages.

Les vûes changerent lorsque plusieurs familles se furent réunies en corps d'Etat sous un seul & même chef: l'ambition nâquit alors. Quelques Souverains conçurent le projet d'agrandir les limites de leur domination. On se proposa donc, en prenant les armes, d'autres motifs que le seul désir de faire tort à son ennemi. On envisagea des suites plus durables qu'une irruption passagere. La politique vint au secours de l'ambition & l'éclaira dans ses démarches. On mit des bornes aux fureurs de la guerre, & l'on chercha plûtôt les moyens d'assujettir les vaincus, que le triste avantage de les exterminer. Telle a été l'origine des premiers Empires qui se sont élevés. Ils ont été plus ou moins étendus selon le degré d'ambition, d'habileté ou de bonheur du Prince qui prenoit les armes.

Le premier exemple que l'histoire présente d'une guerre entreprise dans l'esprit de conquêtes, remonte au tems d'Abraham. Il est dit dans la Genèse, que Codor-la-Homor, roi des Elamites, s'étoit assujetti les rois de la Pentapole (1). Il les contint pendant douze ans; mais à la treiziéme année ces Princes tâcherent de se soustraire à sa domination [a]. Ce fait nous montre que Codor-la-Homor avoit usé modérement de sa

(1) On appelle ainsi la vallée qui renfermoit les cinq Villes que Dieu détruisit par une pluye de soufre & de feu. On conjecture qu'elles étoient situées aux environs du Jourdain, sur les bords du Lac Asphaltite.

[a] Gen. c. 14. ℣. 4.

victoire, qu'il avoit laissé les rois de la Pentapole sur le trône, à condition sans doute de lui payer annuellement un certain tribut.

Ces Princes s'étant révoltés, réunirent leurs forces, & se liguerent au nombre de cinq, pour mieux résister au roi des Elamites, qui marcha contre eux l'année suivante. Codor-la-Homor, afin d'assûrer le succès de son expédition, s'étoit fortifié du secours de trois Rois ses voisins apparemment, ou ses alliés. Il battit les cinq rois de la Pentapole, mais irrité de leur soulevement, il voulut en tirer une vengeance sanglante. Sodome & Gomorrhe furent cette fois livrées au pillage. On enleva tout ce qui pouvoit s'y trouver de vivres, & les habitans furent emmenés en captivité [a].

Le reste de cette histoire est connu. On sçait qu'Abraham ayant appris que Loth son neveu étoit du nombre des captifs, choisit parmi ses serviteurs ceux qui étoient les plus capables de porter les armes, poursuivit les vainqueurs qui se retiroient, les défit, leur enleva le butin qu'ils emportoient, ramena tous les prisonniers, & rétablit le roi de Sodome & ses alliés dans leurs Etats [b].

L'Ecriture Sainte ne fournit point, dans les siécles que nous parcourons présentement, d'autres faits qui puissent avoir rapport aux conquêtes. A l'égard des Historiens profanes, ils paroissent n'avoir point connu de plus ancien conquérant que Ninus, roi d'Assyrie ; car on ne doit pas mettre dans ce rang Osiris ni Bacchus. L'intention que l'on prête à ces premiers héros, étoit de civiliser les peuples qu'ils domptoient, & non de les assujettir. Ninus a donc passé constamment, chez les Ecrivains de l'antiquité, pour le premier Prince qui ait été animé de l'esprit de conquêtes, & qui en conséquence se soit conduit politiquement [c]. Ils se sont trompés néanmoins. Le régne de Ninus est postérieur de beaucoup à celui de Codor-la-Homor [d], dont les expéditions militaires doivent être envisagées comme de véritables conquêtes ; & dès lors la politique sera nécessairement entrée dans les démarches de ce Prince.

Pour revenir à ce que les Historiens profanes nous ont transmis

[a] Gen. ℣. 11 & 16.
[b] Ibid. ℣. 14, &c.
[c] Diod. l. 2. p. 113. — Justin. l. 1. c. 1. — Syncell. p. 64.
[d] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. III. p. 39.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

de Ninus, ils disent que ce Monarque, dévoré d'ambition, ne s'occupa que de projets de guerre & d'agrandissement. Il commença par faire alliance avec le Roi des Arabes. Fortifié de ce secours, il attaqua les Babyloniens, les vainquit & leur imposa tribut. Marchant ensuite de proche en proche, Ninus subjugua la Médie, la Perse, l'Arménie, & quantité d'autres Provinces [a]. C'est ainsi qu'en réunissant sous sa domination plusieurs Royaumes, ce Prince parvint à former le célebre Empire des Assyriens. Il se maintint long-tems par les soins que Ninus avoit pris de l'affermir [b].

Ce Monarque, en mourant, avoit remis le sceptre entre les mains de Sémiramis son épouse. Cette Princesse avide de gloire & dévorée d'ambition, d'un esprit mâle & courageux, résolut de marcher sur les traces de son mari. Elle fit la guerre, & réussit dans ses premieres entreprises. Mais ayant voulu enfin porter ses armes dans l'Inde, elle fut battue & contrainte de se retirer [c].

Ninias, fils de Ninus & de Sémiramis, monta sur le trône après la mort de cette Princesse. S'éloignant de l'humeur guerriere & entreprénante de ses peres, il ne s'occupa que des moyens d'entretenir la paix pendant tout le cours de son régne [d]. Depuis cette époque, l'Histoire de l'Asie ne fournit plus rien qui ait rapport à la guerre dans l'espace de tems que nous parcourons présentement.

On ignore entierement l'histoire des premieres guerres qu'ont pû avoir les Egyptiens. On ne trouve chez ces peuples aucun conquérant avant Sésostris, dont le régne tombe dans les siécles qui feront l'objet de la seconde Partie de notre Ouvrage. On ne peut pas douter néanmoins que l'Art militaire n'ait été connu & cultivé très-anciennement en Egypte. De tems immémorial, les revenus de l'Etat y étoient partagés en trois portions, dont la premiere appartenoit aux Prêtres, la seconde au Roi, & la troisiéme à la Milice [e]. Il paroît donc que les Egyptiens avoient pensé de très-bonne heure aux moyens de former des troupes, & que le nombre même en devoit être considérable. Aussi voyons-nous que dès le tems du patriarche Joseph, il y avoit chez ces peuples un Commandant de la Milice, que l'Ecriture

[a] Voy. Diod. l. 2. p. 114, &c.=Justin. l. 1. c. 1.
[b] Justin. ibid.
[c] Voy. Diod. l. 2. p. 128 & 133.=Justin. l. 1. c. 2.
[d] Diod. l. 1. p. 134.
[e] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 50.

représente comme un personnage considérable, ayant une jurisdiction particuliere & affectée à sa place [a]. On voit enfin Pharaon poursuivre les Israélites à la premiere nouvelle de leur sortie d'Egypte, avec des forces considérables, tant de pied que de cheval. La promptitude avec laquelle Moïse fait connoître que ce Prince rassembla cette armée formidable [b], suppose nécessairement un systême suivi dans le Gouvernement Egyptien, & une grande attention à maintenir toujours sur pied un corps de troupes très-nombreux, très-exercé & en état, par cette raison, de se porter sur le champ partout où l'on vouloit. Ces faits suffisent pour faire juger que l'Egypte est un des premiers pays où l'Art militaire ait fait quelques progrès.

Je ne dirai rien, pour le moment, de l'ordre & de la discipline militaire de cet Empire, non que les Egyptiens, dans les siécles dont je traite maintenant, manquassent de réglemens sur cet objet : ce défaut n'est pas à présumer. Mais les réglemens qui pouvoient exister alors ne nous sont point connus. Toutes les ordonnances que l'on trouve dans les anciens Historiens, par rapport aux troupes & à l'état militaire de l'Egypte, paroissent avoir eu pour auteur Sésostris. Je réserve donc pour les siécles auxquels ce Prince a vécu, le peu de détails qui nous restent sur la discipline militaire des Egyptiens.

A l'égard de l'Europe, les premiers événemens arrivés dans cette partie du monde, sont couverts de si épaisses ténebres, qu'on n'en peut tirer aucune induction sur la maniere dont on y faisoit la guerre dans les siécles de la haute antiquité. On voit seulement que des chefs de colonies sortis d'Egypte, & connus des Anciens sous le nom de Titans, s'emparerent d'une grande partie de l'Europe, & fonderent un vaste Empire qui comprenoit la Grece, l'Italie, la Gaule & l'Espagne [c]. Mais les détails de toutes ces conquêtes nous sont entiérement inconnus. Je juge seulement, par la facilité que les Titans trouverent à soumettre une si grande étendue de pays, que l'Europe devoit alors être assez dépourvue d'habitans, & que ces Princes eurent affaire à des peuples très-peu aguerris.

On ne voit que trop à quel point nous sommes dépourvus de faits & de circonstances dans les siécles qu'embrasse cette

[a] Voy. Gen. c. 39. ℣. 1. c. 40. ℣. 3.
[b] Voy. Exod. c. 14.
[c] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. V. p. 60.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

premiere Partie de notre Ouvrage. Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit arrivé de grandes révolutions, & qu'il ne ſe ſoit paſſé alors bien des événemens ſur la terre; mais nous les ignorons preſque totalement. Le peu même qui s'en eſt conſervé, ne nous eſt parvenu qu'étrangement altéré par les fables. Eſſayons néanmoins d'après ces foibles lumieres, de donner une idée de l'état où étoit l'Art militaire à l'époque que nous parcourons préſentement.

On ne peut rien dire de certain ſur la maniere dont on levoit des troupes & dont on formoit une armée dans les premiers tems. Je penſe qu'originairement tout le monde alloit à la guerre, excepté les vieillards, les femmes & les enfans. Dans la ſuite on choiſit les hommes les plus robuſtes & les plus propres à la fatigue. On imagina enfin de deſtiner un certain nombre de perſonnes uniquement à la profeſſion des armes. L'idée d'avoir toujours ſur pied un corps de troupes afin de n'être pas pris au dépourvu eſt dûe aux peuples policés. Je crois avoir montré que cette pratique avoit lieu en Egypte dès les tems les plus reculés [a].

Il n'y a pas d'apparence qu'on fût alors dans l'uſage de ſoudoyer les troupes. Le ſoldat n'avoit point de paye, & n'attendoit d'autre récompenſe de ſes travaux & de ſes ſervices que ſa part dans le butin qu'on faiſoit ſur l'ennemi. On voit que dès le tems d'Abraham, il y avoit des regles établies pour le partage du butin. Ce Patriarche donna la dixme des dépouilles qu'il avoit remportées ſur Codor-la-Homor & les autres Rois ſes alliés, à Melchiſédec roi de Salem & prêtre du *Très-Haut* (1). Le roi de Sodome en reconnoiſſance du ſervice qu'Abraham venoit de lui rendre, offrit à ce Patriarche tout ce que ſes armes victorieuſes venoient de recouvrer ſur l'ennemi, ſe réſervant ſeulement ceux de ſes ſujets que cette victoire avoit tiré de captivité. Abraham refuſa l'offre du roi de Sodome; mais il eut ſoin de faire donner à ſes alliés Aner, Eſcol & Mambré qui l'avoient ſuivi, la part qui leur revenoit dans le butin fait ſur l'ennemi [b].

Il a fallu quelques ſiécles pour réparer les ravages affreux du

[a] *Suprà*, p. 293.

(1) On ne voit point dans l'Ecriture, à quel titre Abraham donne à Melchiſédech la dixme du butin qu'il avoit fait ſur les Elamites. Mais on ne peut pas douter qu'à cet égard ce Patriarche ne ſe ſoit conformé à quelques uſages déja reçus.

[b] Gen. c. 14. ℣. 21, &c.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

déluge, & donner à la terre le tems de se repeupler. Les premieres armées dûrent, par conséquent, être peu nombreuses. On en trouve la preuve dans ce que l'ancienne tradition publioit des expéditions militaires d'Osiris, de Bacchus & des Princes Titans. La facilité, l'étendue & la promptitude de leurs conquêtes montrent & que la terre alors étoit presque déserte, & qu'ils n'étoient suivis que de peu de troupes. On regarderoit aujourd'hui comme une grande entreprise de parcourir seulement les pays qu'on leur fait subjuguer.

Le témoignage de l'Ecriture sert aussi à confirmer ce que j'avance. Elle dit que Codor-la-Homor avoit assujetti les rois de la Pentapole. Ce Prince étoit roi d'Elam, c'est-à-dire, de Perse. On sçait combien cette contrée est éloignée de la mer morte, sur les bords de laquelle je pense qu'étoient situés les cantons désignés sous le nom de Pentapole. Codor-la-Homor ne pouvoit donc pas être accompagné de beaucoup de monde. Car on ne transporte pas aisément une armée nombreuse à plusieurs centaines de lieues. Il falloit aussi que les pays qui séparoient les Etats de ce Prince de ceux des rois de la Pentapole, fussent très-peu peuplés; autrement Codor-la-Homor auroit eû bien de la peine à faire cette conquête, & plus encore à la conserver pendant près de treize ans.

La preuve, enfin, que les forces de Codor-la-Homor & celles des Rois ses alliés étoient médiocres, c'est qu'Abraham avec 318. personnes rassemblées à la hâte, défit l'armée combinée de ces Princes [a]. L'Ecriture dit, il est vrai, qu'il prit la nuit pour les attaquer [b]. Mais cette circonstance donne seulement à penser que les troupes de Codor-la-Homor étoient supérieures à celles d'Abraham; ainsi en faisant monter l'armée des Rois alliés à 6 ou 7000. hommes, c'est, je crois, plus qu'il n'en faut pour satisfaire à toutes les difficultés qu'on pourroit m'opposer, & je ne vois nulle raison qui puisse faire juger que les forces de ces Princes réunis fussent plus considérables.

Je crois en pouvoir dire presque autant des armées de Ninus & de Sémiramis. Car on ne doit avoir aucun égard à ce que Ctésias & d'autres Ecrivains ont débité sur les forces militaires de ces monarques. Leurs récits sont marqués au coin de l'exagération la plus outrée. A les en croire, l'armée que

[a] Gen. c. 14. ℣. 14. ; [b] Ibid. ℣. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

Ninus assembla pour la conquête de la Bactriane, étoit composée de dix-sept cents mille hommes d'infanterie, de deux cens mille hommes de cavalerie & de dix mille six cents charriots armés de faulx [a]. En ajoutant à ce nombre celui des personnes nécessaires pour le service d'une pareille armée, il s'ensuivra que Ninus auroit mis en campagne en tout plus de trois millions de bouches.

C'est peu néanmoins en comparaison des forces que Sémiramis destina, suivant les mêmes Historiens, pour la conquête de l'Inde. L'armée qu'elle fit marcher montoit, dit-on, à trois millions de gens de pied, à cinq cents mille hommes de cavalerie, & à cent mille charriots. Il y avoit en outre cent mille hommes montés sur des chameaux, sans compter deux mille barques pour passer l'Indus [b]. D'après ce récit, il devoit y avoir dans cette armée au moins six à sept millions de bouches.

Le Roi des Indes, ajoute-t-on, fit des préparatifs encore plus considérables pour se défendre, & rassembla des forces qui surpassoient celles de Sémiramis [c]. En suivant donc les calculs déja établis, l'armée de ce Prince & sa suite pouvoit monter à près de dix millions d'hommes; & le nombre des combattans, lorsque les troupes de part & d'autre furent en présence, devoit être au moins de neuf à dix millions. Il est fâcheux que Ctésias & ses copistes ne nous aient pas appris comment on s'y prenoit pour faire subsister de pareilles armées, & dans quelles plaines elles se battirent (1). Ce seroit perdre du tems, que de s'arrêter à réfuter sérieusement des faits aussi peu vraisemblables. L'immensité de pays que ces mêmes auteurs font subjuguer à Ninus & à Sémiramis [d], suffiroit pour détruire leurs propres récits. On sera toujours en droit d'en conclure, ou qu'ils sont exagérés, ou que si les conquêtes de ces Monarques ont été aussi étendues qu'on le dit, la terre alors n'étoit encore guères peuplée, & que par conséquent leurs armées ne pouvoient être que peu considérables.

Je pense aussi que les premieres armées n'auront été composées que d'infanterie. L'art de s'aider des animaux pour la

[a] Diod. l. 2. p. 117.

[b] Ibid. p. 130.

[c] Diod. l. 2. p. 131.

(1) Il faut pourtant avouer que ces faits ont paru suspects à Diodore. Néanmoins il a tâché de les justifier. *Voy.* p. 117.

[d] Diod. l. 2. p. 114, 115 & 128.

guerre,

guerre, aura été inconnu pendant quelque tems. Les sauvages, encore aujourd'hui, sont privés de ces ressources. Je ne crois donc pas qu'on en ait fait usage dans la haute antiquité. Mais insensiblement on aura trouvé les moyens de dompter les animaux, & de les apprivoiser. L'idée de les faire servir à la guerre se sera présentée alors assez naturellement. Il y en a plusieurs d'assez propres à cet usage. En parcourant l'histoire des différentes nations de cet univers, on voit que les chevaux, les éléphans, les chameaux, les chiens [a] & même les lions [b] ont été employés dans les combats. Mais on ignore dans quel tems ces usages se sont introduits.

De tous les animaux dont l'homme peut tirer parti pour la guerre, il n'y en a point qui y soit plus propre que le cheval; & il est probable qu'on n'aura pas tardé à s'en appercevoir. La question est de sçavoir de quelle maniere on aura fait servir originairement cet animal dans les combats. On peut l'y employer de deux façons différentes, soit en l'attelant à un char, soit en le montant. Il faut donc examiner d'abord si l'usage de faire tirer le cheval est antérieur à celui de le monter; & si l'un est plus naturel & plus aisé que l'autre: ensuite décider laquelle de ces deux manieres est la premiere dont on aura fait usage pour introduire le cheval dans les combats.

Sans entrer dans toutes les discussions qu'une pareille question pourroit occasionner, je pense qu'on aura employé cet animal à tirer & à porter des fardeaux, avant que de le faire servir de monture. La fougue du cheval le plus impétueux est arrêtée, ou du moins diminuée par le poids de la charge qu'il tire, ou qu'il porte. Il semble donc que la maniere la plus simple & la plus aisée de faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, aura été de les atteler à des fardeaux, ou de les leur faire porter [c]. J'ai proposé dans le livre précédent quelques conjectures sur l'origine des charriots. J'y ai fait voir que l'invention en remontoit aux siécles les plus reculés. J'ai dit aussi que ces machines alors n'étoient guères plus compliquées que nos charrettes [d]. Il ne falloit donc pas une grande science pour les conduire.

[a] Voy. Strabo, l. 4. p. 305. = Ælian. Hist. Anim. l. 7. c. 38. = Plin. l. 8. sect. 61. p. 463.

[b] Voy. Lucret. l. 5. v. 1309. = Diod. l. 1. p. 57. = Plut. t. 2. p. 358.

[c] Voy. Acad. des Inscript. t. 7. M. p. 315.

[d] *Suprà*, Liv. III, p. 250.

Il n'en eſt pas de même de l'équitation. L'art de monter à cheval me paroît plus combiné & plus difficile que celui de conduire une charrette. Etant moins naturel, il a dû probablement ſe préſenter le dernier. Auſſi voyons-nous par tout ce qui nous reſte d'anciens monumens, que dans l'antiquité on s'eſt ſervi du cheval beaucoup plus généralement pour tirer, que pour porter [a]. A l'égard du point de fait que nous examinons préſentement, ſçavoir ſi l'on a employé les charriots avant la cavalerie dans les combats, l'hiſtoire atteſte que l'uſage des chars a précédé celui de la cavalerie [b]. Obſervons en effet que par rapport aux combats, il a été plus aiſé originairement d'y employer des charriots, que des cavaliers. Le combattant qui montoit un charriot de guerre, n'étoit point occupé du ſoin d'en conduire les chevaux. Il avoit toujours avec lui un cocher chargé de cette fonction. Le cavalier n'a pas le même avantage. Son attention eſt néceſſairement partagée entre le ſoin de combattre, & celui de conduire ſon cheval.

Je penſe néanmoins que dans quelques pays, tels que la Paleſtine, l'Arabie, l'Egypte, &c. où les peuples ſe ſont policés fort promptement, on n'aura pas tardé à trouver l'art de monter à cheval, & qu'on aura pû, en conſéquence, introduire de bonne heure de la cavalerie dans les batailles. On voit dans la Genèſe que, dès le tems de Jacob, l'art de monter à cheval devoit être connu dans la Paleſtine [c]. Cet uſage avoit lieu auſſi chez les Arabes au ſiécle de Job [d]. J'ai déja dit que je croyois Job contemporain de Jacob, & qu'il vivoit dans l'Idumée ſur les confins de l'Arabie [e]. A l'égard de l'Egypte, c'eſt dans ce pays, ſi l'on s'en rapporte aux Hiſtoriens profanes, que l'équitation a été inventée. Ils ſont partagés ſeulement ſur l'époque de cette découverte. Les uns l'attribuent à Orus, fils d'Oſiris [f], & la font remonter conſéquemment à des tems fort reculés. Les autres en font honneur à Séſoſtris [g], qui n'a régné que poſtérieurement aux ſiécles dont nous diſcutons maintenant les connoiſſances dans l'art militaire [h]. Il n'eſt pas aiſé de décider laquelle de ces deux opinions eſt la

[a] Voy. la 2de Part. Liv. V. Chap. III. p.

[b] Palæphat. de Incred. c. 1. p. 9.

[c] Chap. 49. ℣. 17.

[d] Chap. 39. ℣. 21, &c.

[e] Voy. notre Diſſertation.

[f] Dicæarchus *apud* Schol. Apol. Rhod. l. 4. v. 275.

[g] Id. Ibid.

[h] Voy. la 2de Partie Liv. I. Chap. III.

mieux fondée. Il me paroîtroit cependant plus vraifemblable de rapporter à Orus l'origine de l'équitation. Ce fentiment eft appuyé d'une ancienne tradition que Plutarque nous a confervée [a]. D'ailleurs eft-il à préfumer que les Egyptiens, dont les découvertes en tout genre font fi anciennes, aient été jufqu'au tems de Séfoftris fans s'appercevoir de la plus grande utilité qu'on puiffe tirer du cheval ? Enfin, on voit que dès le tems de Jacob, il y avoit des chevaux en Egypte, & qu'on étoit dans l'ufage de les monter [b]. Diodore nous apprend auffi que les Rois prédéceffeurs de Séfoftris avoient mis tous leurs foins à entretenir un grand nombre de chevaux. Dans cette vûe ils avoient fait conftruire fur les bords du Nil, entre Thèbes & Memphis, cent écuries chacune de 200. chevaux [c]. Ajoutons qu'on n'aura pas introduit vraifemblablement de la cavalerie dans les combats, dès les premiers momens qu'on aura connu l'équitation. C'eft néanmoins ce qu'il faudroit admettre, fi l'on adoptoit le fentiment des Auteurs qui attribuent à Séfoftris l'invention de cet art, puifque les Hiftoriens conviennent qu'il y avoit de la cavalerie dans fes armées [d]. Rien n'empêche donc de croire que, fur la fin des fiécles dont il s'agit préfentement, quelques peuples auront pû fe fervir de cavaliers dans les combats; mais remarquons en même tems que les charriots étoient anciennement la principale force des armées, & que l'ufage en a été beaucoup plus général que celui de la cavalerie. On en verra des preuves fenfibles dans la feconde Partie de cet Ouvrage.

Les pierres, les morceaux de bois bruts, les cornes des animaux auront été les premieres armes dont on fe fera fervi [e]. On imagina enfuite de faire durcir les bâtons au feu & de les aiguifer. Cette efpéce d'arme défenfive a été [f], & eft encore en ufage dans plufieurs pays [g]. On ne tarda pas auffi à tailler les morceaux de bois en forme de maffue, arme fi commune dans les

[a] Voy. t. 2. p. 358.

[b] Voy. Gen. c. 49. ℣. 17. c. 50. ℣. 9.

[c] Liv. 1. p. 55.
On voyoit encore du tems de Diodore les reftes de ces Bâtimens.

[d] Diod. l. 1. p. 64.

[e] Voy. Lucret. l. 5. v. 1283, &c. = Horat. Serm. l. 1. Sat. 3. v. 100, &c. = Diod. l. 1. p. 28. l. 3. p. 194. = Hygin. Fab 274. = Plin. l. 7. fect. 57. p. 415. = Palæphat. *in* Chron. Alex. p. 45. = Cedren. p. 19.

[f] Herod. l. 7. n. 71. = Strabo, l. 3. p. 255. l. 17. p. 1177. = Suid. t. 1. p. 90. = Conq. du Perou t. 1. p. 76.

[g] Voyage de Dampier. t. 2. p. 143. = Rec. des Voyages de la Compagnie des Ind. Holl. t. 4. p. 563.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

anciens tems [a], & qui subsiste même de nos jours chez quelques peuples [b]. Je pense encore que, dès les premiers âges, on se sera battu avec des haches. Les Ecrivains de l'antiquité en donnent aux anciens héros. C'étoit autrefois, comme elle l'est encore aujourd'hui, l'arme principale de quantité de nations. Le tranchant de ces haches n'étoit pas originairement de métal. On ignoroit dans les premiers tems l'art de tirer les métaux du sein de la terre, & celui de les travailler. Les anciennes haches étoient armées de pierres aiguisées [c]. C'est ainsi que le sont encore à présent celles des sauvages [d]. On doit mettre aussi au nombre des premieres armes qu'on aura inventées, la lance & la pique. L'usage en est de toute antiquité, &, si on peut le dire, de toute universalité.

On ne pouvoit se battre que de près avec les armes dont je viens de parler; mais on chercha bientôt les moyens de pouvoir atteindre de loin son ennemi; & on ne tarda pas à inventer des armes propres à cet usage. Je n'en vois point dans ce genre, dont l'usage soit plus ancien, & en même tems plus universel que celui de l'arc & des fleches. L'Ecriture dit qu'Ismaël se rendit habile à tirer de l'arc [e]. Esaü prend son carquois & son arc pour aller à la chasse [f]. On trouve les fléches jusques chez les nations les plus grossieres, les plus bornées & les plus sauvages; dans les Isles mêmes les plus éloignées du Continent. La fabrique de cette arme aura été assez informe & assez grossiére dans les commencemens. On n'aura d'abord armé les fléches que de cailloux, de bois durs, d'os pointus, ou d'arrêtes de poissons [g], ainsi que le pratiquent encore à présent quantité de nations [h] auxquelles l'art de travailler les métaux est inconnu.

Je ne crois pas l'usage de la fronde aussi ancien que celui des fléches, quoiqu'à bien des égards l'invention de cette arme ait dû se présenter plus facilement que celle de l'arc. La fronde est moins compliquée, & la nature en fait les plus grands frais. Je ne vois pas cependant que cette arme ait été aussi anciennement

[a] Diod. l. 1. p. 28. = Palæphat. *in* Chron. Alex. p. 45.
[b] Lettr. Edif. t. 20. p. 134.
[c] Voy. *suprà*, Liv. II. p. 74. & Ch. IV. p. 133, 134.
[d] Ibid. p. 134 & 148.
[e] Gen. c. 21. ℣. 20.
[f] Ibid. c. 27. ℣. 3.
[g] Tacit. de Mor. Germ. n. 46. = Herod. l. 7. n. 69. = Photius, p. 1333. = Bibl. Anc. & Mod. t. 22. p. 24.
[h] Lettr. Edif. t. 1. p. 132. t. 7. p. 43. = Recueil des Voyages au Nord. t. 8. p. 175. = Hist. de la Virginie, p. 313. = Voyage de Dampier, t. 1. p. 94. = N. Relat. de la France Equinox. p. 169.

ni aussi universellement employée [a] que les fléches. Job est le seul Ecrivain des tems reculés où il soit parlé de la fronde [b]. Les Anciens croyoient que l'invention en étoit dûe aux Phéniciens [c].

A mesure que les peuples se policerent, ils s'étudierent à inventer de nouvelles armes, ou à perfectionner celles qui étoient déja connues. On trouva l'art de travailler les métaux. Il étoit naturel de faire servir cette découverte au progrès de l'Art militaire. On inventa donc le sabre & l'épée, armes qui n'ont été connues que des peuples policés, & dont les Sauvages sont encore privés. Les Historiens profanes attribuent l'invention de l'épée à Bélus [d], Roi d'Assyrie, & pere de Ninus [e]. Mais, sans nous arrêter à des traditions vagues & incertaines, on voit par l'Ecriture, que cette arme étoit connue dans l'Asie, dès la plus haute antiquité. Abraham prend son épée pour immoler Isaac [f]. Siméon & Lévi entrent l'épée à la main dans Sichem, & s'en servent pour massacrer tous les habitans [g]. Ces premieres armes, comme je crois l'avoir prouvé ailleurs, étoient de cuivre, & non de fer [h].

Ce n'est pas assez que de pouvoir attaquer son ennemi avec avantage, il faut encore sçavoir se mettre à l'abri de ses coups. Les hommes auront d'abord employé pour armes défensives les mêmes moyens qui leur avoient servi à se garantir des injures de l'air. La dépouille des animaux leur rendoit ce double service [i]. Les premiers Rois d'Egypte se couvroient à la guerre de peaux de lions & de taureaux [k]. On peut remarquer aussi qu'on nous dépeint tous les anciens héros revêtus de pareilles armes. On chercha ensuite des moyens plus efficaces & plus propres pour défendre le corps. On voulut joindre la commodité à la sûreté. Les armes défensives qu'on sçait avoir été en usage dans l'antiquité, sont le bouclier, le casque & la cuirasse. Mais on ne peut point marquer dans quel pays, ni dire dans quel tems ces différentes armures ont été inventées. On sçait seulement qu'elles

[a] Voy l'Escarbot, Hist de la N. France, p. 853.

[b] Chap. 41. ℣. 19.

[c] Plin. l. 7. sect. 57. p. 415. = Voy. aussi Strab. l. 3. p. 255.

[d] Hygin. Fab. 274. = Cassiodor. Var. l. 1. Ep. 30. p. 15.

[e] Voy. Voss. de Idol. l. 1. c. 24. p. 68. col. A.

[f] Gen. c. 22. ℣. 10.

[g] Ibid. c. 34. ℣. 25.

[h] *Suprà*, Liv. II. Chap. IV. p. 149.

[i] Voy. Diod. l. 1. p. 21 & 28. = Feith. Antiq. Hom. l. 4. p. 463.

[k] Diod. l. 1. p. 21.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ſont d'une très-haute antiquité [a]. Je crois au ſurplus que le bouclier a été l'arme défenſive la plus anciennement & la plus univerſellement en uſage. J'en juge ainſi ſur ce que les Sauvages qui ne connoiſſent ni le caſque ni la cuiraſſe, ont cependant l'uſage du bouclier. J'ajoûterai encore que c'eſt la ſeule armure de ce genre dont il ſoit parlé dans les Livres de Moïſe [b]. Les Egyptiens prétendoient l'avoir inventée [c].

De tous les tems, les peuples ont proportionné leurs armes à celles de leurs ennemis. Chacun a tâché d'imiter les découvertes de ſon voiſin. Une nation qui invente de nouvelles armes, ou une nouvelle maniere de combattre, n'en jouit pas long-tems ſeule : l'avantage ne peut être que momentané. Les peuples ſe ſont inſtruits réciproquement, en ſe faiſant la guerre. Ils ont emprunté les uns des autres ce qui pouvoit contribuer à leur défenſe, ou au ſuccès de leurs attaques.

On ne comprend qu'aſſez difficilement de quelle maniere les armées pouvoient ſubſiſter autrefois. Nous ne voyons point que les Anciens euſſent la précaution de former des magaſins de fourages, de faire des dépôts de vivres, &c. J'imagine qu'alors chaque ſoldat portoit une proviſion de vivres capable de le nourrir un certain tems. On ſçait que c'étoit l'uſage des Hébreux [d], des Grecs [e] & des Romains [f]. Uſage qui ſe pratiquoit, à ce qu'il paroît, dès le tems de Moïſe, & ſans doute auparavant. L'Ecriture nous dit que lorſque les Iſraélites ſortirent d'Egypte, ils prirent de la farine, & que l'ayant miſe dans des manteaux, ils la chargerent ſur leurs épaules [g]. Il eſt probable qu'on en uſoit ainſi autrefois lorſqu'on alloit à la guerre. Chaque combattant portoit ſa proviſion de bled ou de farine. Dans cette haute antiquité chacun étoit accoutumé à moudre ſoi-même ſon grain, ou ſur des pierres, ou dans de petits moulins à bras. On faiſoit cuire le pain, non dans des fours, mais ſous la cendre, ou ſur des pierres & des platines. C'eſt encore aujourd'hui la pratique de tout l'Orient [h]. Les premiers peuples d'ailleurs menoient une

[a] Voy. Job. c. 39. ℣. 23. c. 41. ℣. 6 & 17.

[b] Deut. c. 33. ℣. 29.

[c] Plato in Tim. p. 1044. D.

[d] 1. Reg. c. 17. ℣. 17. = Voy. Calmet, t. 8. p. 512.

[e] Suid. *voce* Ἔχοντας σιτί, t. 1. p. 930. = Schol. Ariſtophan. *ad* Equit. v. 1077. p. 219. = *Ad* Acharn. v. 196. p. 243. v. 1096. p. 274.

[f] Cæſar, de Bello Gall. l. 1. n. 4. = T. Livius l. 44. n. 2. l. 43. n. 1.

[g] Exod. c. 12. ℣. 34.

[h] Voy. *ſuprà*, Liv. II. Ch. I. p. 95 & 96.

vie ſobre & frugale. On pouvoit donc alors faire ſubſiſter des troupes beaucoup plus aiſément que nous ne le ferions à préſent. Les Sauvages de l'Amérique en fourniſſent des preuves plus que ſuffiſantes [a]. Ajoûtons que les campagnes, autant que je le préſume, n'étoient pas longues. Les guerres anciennement ſe faiſoient avec promptitude & impétuoſité. Il n'y avoit point alors de places capables d'arrêter long-tems une armée. Le gain d'une bataille ouvroit au vainqueur un pays immenſe. Il s'emparoit de tout, & principalement des vivres [b].

A l'égard des fourages, les Anciens n'ont jamais dû s'en inquiéter beaucoup, attendu qu'originairement il n'y avoit point de cavalerie dans les armées; que d'ailleurs elles étoient peu nombreuſes, & nullement embarraſſées d'attirails ni d'équipages. Lorſque par la ſuite on a fait ſervir les chevaux à la guerre, le ſoin de leur nourriture n'a pas dû encore cauſer de grands embarras. Comme il y avoit peu de cavalerie dans les anciennes armées, on trouvoit toujours aſſez de fourage dans la campagne.

Quant aux campemens, on n'en peut parler que d'une maniere fort incertaine. On ignore quelle étoit à cet égard la pratique des premiers peuples. On voit bien que l'uſage des tentes remonte à la plus haute antiquité. Les Patriarches n'avoient point d'autre habitation [c]. On a donc pu employer de bonne heure les tentes au ſervice militaire. Mais s'enſuit-il que dans les ſiécles dont je parle, on connût l'art de former un camp, c'eſt-à-dire, de ſe poſter avantageuſement, d'aligner les tentes, de prendre la précaution de ſe retrancher, &c. C'eſt ce que je n'oſerois aſſûrer. Xénophon dit que les nations Aſiatiques environnoient leur camp de foſſés très-profonds, & que ſouvent même ils le fortifioient de bonnes paliſſades [d]. Mais cet Auteur écrivoit dans un ſiécle ſi poſtérieur à ceux qui nous occupent préſentement, qu'on ne peut tirer que de foibles inductions des uſages pratiqués alors chez les peuples dont il parle.

Ce qui a toujours diſtingué les peuples policés des nations barbares, c'eſt qu'ils ont ſçu joindre la diſcipline militaire à la bravoure, obéir à des Officiers, garder leurs rangs, & retenir les emportemens d'une ardeur téméraire & d'une fougue inſen-

[a] Voy. le Voyage de Frezier, p. 57. & 62. = Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 247.
[b] Voy. Gen. c. 14. ℣. 11.
[c] Gen. c. 9. ℣. 21. c. 12. ℣. 8. c. 13. ℣. 18.
[d] Cyrop. l. 3. p. 80.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

sée. On ne peut rien dire sur la maniere dont on rangeoit les troupes dans ces premiers tems, ni sur l'ordre qu'on observoit dans les combats. Il n'y avoit point originairement de principes sur la Tactique; on se battoit tumultuairement, sans régle, sans ordre & sans discipline. L'institution des grades militaires n'avoit pas encore lieu. Il est probable aussi qu'on ne connnoissoit ni les enseignes, ni les drapeaux [a]. L'expérience aura fait sentir combien il étoit funeste de ne suivre qu'un emportement aveugle dans les combats. On aura compris que, pour en assûrer le succès, il y avoit bien des précautions à prendre. De ces réflexions nâquirent les évolutions & les autres manœuvres pratiquées dans tous les tems par les peuples policés. Il fallut alors choisir un certain nombre de personnes pour présider aux différens mouvemens qu'une armée doit faire, & donner les ordres nécessaires pour les faire exécuter. J'ignore dans quel tems s'introduisit l'usage de partager les troupes en différens corps, & de mettre un certain nombre d'hommes sous le commandement d'un certain nombre d'Officiers. Je vois qu'il est souvent parlé dans l'Ecriture du Général des troupes d'Abimèlech. Ce Prince régnoit à Gérar du tems d'Abraham [b]. Je vois aussi que dès avant le patriarche Joseph, il y avoit en Egypte un Commandant de la Milice [c]. Mais je ne trouve nulle part des Officiers subalternes, & je doute que l'institution des différens grades militaires ait eu lieu dès les siécles qui nous occupent présentement.

Je n'en dirai pas autant des drapeaux & des enseignes militaires. Tout nous prouve qu'on n'aura pas tardé à imaginer ces marques parlantes pour guider les troupes dans la mêlée, & leur faciliter les moyens de se reconnoître & de se rallier. On ne sçait point, à la vérité, dans quel siécle ni chez quels peuples on a commencé à employer ces pratiques: mais elles doivent avoir eu lieu dès une très-haute antiquité. On voit que les Israélites marchoient dans le désert par diverses troupes: chacun, est-il dit, sous les enseignes & sous les drapeaux de sa tribu & de sa compagnie [d]. Il est vraisemblable que Moïse avoit pris des Egyptiens l'usage des étendarts. L'origine en remontoit chez ces peuples à des tems fort reculés [e]. Cette invention d'ailleurs n'a pas dû

[a] Voy. Diod. l. 1. p. 96, 97 & 100.
[b] Gen. c. 21. ℣. 22.
[c] Ibid. c. 39. ℣. 1.
[d] Num. c. 2. ℣. 2.
[e] Voy. Diod. l. 1. p. 100, 101.

couter

couter de grandes recherches. On voit qu'elle n'eſt point inconnue aux Sauvages [a].

A l'égard des inſtrumens militaires, tels que les trompettes ou les clairons, l'uſage en eſt extrêmement ancien [b]; l'idée a dû même s'en préſenter aſſez naturellement. Le premier qui ſe ſera amuſé à ſouffler dans un roſeau percé, dans une corne de bœuf, dans une groſſe coquille, &c. a dû être frappé du ſon que ces corps rendoient alors. On ſentit promptement l'utilité qu'on pouvoit tirer d'une pareille découverte, ſoit pour faire connoître les ordres du Général, & avertir commodément les troupes de ce qu'elles avoient à faire, ſoit même pour les exciter au combat. Les premiers inſtrumens militaires auront donc été de gros roſeaux, des morceaux de bois creuſés, des cornes d'animaux, de groſſes coquilles, &c. Toutes ces eſpeces de trompettes ont été anciennement [c], & ſont encore en uſage dans pluſieurs pays [d]. On perfectionna enſuite cette découverte. On imagina d'imiter avec le métal la ſtructure des corps naturels, qui, par le moyen du ſouffle, rendoient un ſon éclatant. C'eſt ainſi qu'on ſera parvenu à inventer la trompette. Je ne m'arrêterai point à rapporter les traditions incertaines débitées par les Auteurs profanes ſur l'invention de cet inſtrument. Je le crois beaucoup plus ancien qu'ils ne le diſent. Il en eſt parlé dans Job [e]. On y voit même que dès lors la trompette étoit employée à la guerre : elle ſervoit à ſonner la charge [f]. Il eſt dit auſſi que Moïſe fit faire deux trompettes d'argent battu au marteau [g]. C'en eſt aſſez pour montrer que l'uſage de cet inſtrument militaire remonte à des tems fort reculés. Je remarquerai ſeulement que la pratique la plus ordinaire dans l'antiquité, étoit de faire les trompettes de cuivre [h], métal qui rend un ſon très-perçant.

Les tambours dont l'uſage eſt aujourd'hui commun à toutes

[a] Mœurs des Sauvages, t. 2. p. 199.
[b] Job, c. 39. ℣. 24, 25.
[c] Voy. Varr. de Ling. Lat. l. 4. p. 19. *voce* Arma. = Virgil Æneid. l. 6. v. 171. = Strab. l. 15. p. 1041. C. = Hygin. Fab. 235. = Opuſcul. Mythol. p. 122. = Anciennes Relations des Indes & de la Chine, p. 3. = Hiſt. des Incas, t. 1. p. 187. = Schol. Hom. *ad* Libr. 18. Iliad. v. 219. Potter, Archæolog. Gr. l. 3. c. 9. p. 480.
[d] Voyage de Frezier, p. 57 & 60. = Rec. des Voyages de la Compagn. des Ind. Holland. t. 4. p. 310. = Voyage de Jean de Lery, p. 336. = Hiſt. gén. des Voyag. t. 1. p. 14. = Mém. de Trév. Novembre, 1714. p. 1962.
[e] Chap. 39. ℣. 24, 25.
[f] Id. Ibid.
[g] Num. c. 10. ℣. 2. c. 31. ℣. 6.
[h] Virgil. Æneid. l. 6. v. 165.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les nations de l'univers, ne me paroiſſent pas auſſi anciens que les trompettes. On trouve cependant dans quelques Auteurs certaines traditions qui ſemblent contraires à ce ſentiment [a]: mais elles ſont mêlées de tant de fables, qu'elles ne me paroiſſent pas capables d'autoriſer un fait, dont on ne trouve d'ailleurs aucun veſtige dans l'antiquité. Diſons maintenant un mot de cette partie de la ſcience Militaire qui concerne la défenſe & l'attaque des Places.

Je crois qu'on a pû avoir, dès les premiers âges, quelques notions ſur la maniere dont on doit munir & défendre une Place. La nature a indiqué aux hommes l'art des fortifications. Dans tous les pays on rencontre des endroits dont la ſituation eſt propre à mettre un petit corps de troupes en état de réſiſter à des forces ſupérieures. On a dû remarquer de bonne heure l'avantage qu'on pouvoit tirer de ces ſortes de poſtes, ſoit pour défendre l'entrée d'un pays, ſoit pour s'y retirer en cas de diſgrace & d'infériorité. Ces premieres obſervations auront conduit à l'art de fortifier les Places. On a dû chercher promptement les moyens de mettre les villes à l'abri des invaſions. Originairement elles étoient ouvertes & ſans défenſes. Rien ne pouvoit empêcher un ennemi victorieux d'y entrer. Il y a bien de l'apparence que tel étoit, par exemple, du tems d'Abraham, l'état des villes de Sodome & de Gomorrhe. Nous voyons Codor-la-Homor y entrer, & les ſaccager immédiatement après la victoire qu'il remporta ſur les rois de la Pentapole [b].

L'expérience fit trouver inſenſiblement les moyens de mettre les villes en état de faire quelque réſiſtance. On ſe ſera ſans doute contenté dans les premiers ſiécles de creuſer autour de leur enceinte un foſſé large & profond, dont la terre jettée du côté de la Place, formoit une eſpéce de rempart. On imagina enſuite de les entourer de murailles. Ces précautions auront ſuffi dans les commencemens pour garantir les villes du premier effort d'un ennemi victorieux. Car on devoit être alors fort ignorant dans la maniere de faire les ſiéges; & de tous les tems, l'art de défendre les Places a été proportionné à celui de les attaquer.

A meſure que les guerres ſe ſeront multipliées, l'art de défendre une Place, & celui de l'attaquer ſe ſeront perfectionnés réciproquement. On aura ſucceſſivement inventé différen-

[a] Diod. l. 2. p. 152.

[b] Gen. c. 14. ℣. 10, 11 & 16.

tes pratiques dont le détail seroit déplacé pour le moment. Je ne pense pas que cette partie de la science militaire eût fait de grands progrès dans les siécles dont il s'agit présentement.

Je conviens cependant qu'il est beaucoup question, dans l'histoire de Ninus & dans celle de Sémiramis, de la grandeur & de la beauté des fortifications de la ville de Bactres, ainsi que de la longue résistance de cette Place [a]; mais je crois pouvoir ranger ces faits au nombre des récits fabuleux, dont Ctésias & les autres Ecrivains Grecs ont surchargé l'histoire de Ninus & de Sémiramis. C'est en effet le seul exemple de cette espéce qu'on puisse rapporter dans l'histoire des siécles que nous parcourons maintenant. Il n'y est jamais parlé de siéges, ni de rien qui y ait rapport. Je ne prétens pas cependant en inférer qu'on ne connût alors aucun moyen de défendre les Places. Je dis seulement que cet art devoit être très-imparfait, & j'en trouve la preuve dans la rapidité des conquêtes d'Osiris, de Bacchus, des Titans, & même dans celles de Ninus & de Sémiramis. Ces Princes auroient-ils pû subjuguer, dans le court espace de quelques années, cette étendue immense de pays qu'on leur fait parcourir, si l'art des fortifications eût été porté, de leur tems, à une sorte de perfection? Ils auroient souvent rencontré des Places qui auroient retardé la rapidité de leur marche. Je pense donc qu'il devoit y avoir alors très-peu de villes fortifiées, & que ce qu'il y en avoit, l'étoit très-imparfaitement. On aura encore lieu de s'en convaincre, lorsque je rendrai compte des conquêtes de Sésostris, dans la seconde Partie de cet Ouvrage [b].

Voilà, je pense, tout ce qu'il est à peu près possible de dire, quant à présent, sur l'Art militaire; il ne me reste plus qu'à proposer quelques réflexions sur l'esprit qui caractérisoit les guerres dans ces premiers siécles, & sur la maniere dont le vainqueur usoit de ses avantages.

Tout ce qui reste de monumens de l'antiquité nous apprend, que les premieres guerres se sont faites avec une cruauté & une barbarie extrêmes. On saccageoit, on dévastoit les villes & les campagnes, rien n'étoit épargné : les peuples cherchoient alors tous les moyens de pouvoir se détruire, ils ne pensoient qu'à s'exterminer. Cette fureur meurtriere leur inspira l'idée d'empoisonner leurs fléches, usage horrible, qui n'a jamais

[a] Diod. l. 2. p. 118, 119. | [b] Liv. V. Chap. 1er.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

été admis que par les nations féroces, & dont l'invention ne pouvoit appartenir qu'à des siécles aussi barbares que ceux dont il s'agit présentement [a]. Les suites de la victoire n'étoient pas moins affreuses que les combats. On égorgeoit, on massacroit des nations entieres [b]. Les Souverains n'étoient pas plus respectés que le moindre de leurs sujets. A travers les récits fabuleux & les exagérations outrées qui défigurent l'histoire de Ninus, on reconnoît l'esprit qui régnoit dans les guerres des siécles primitifs.

Ninus attaque le roi de Babylone, le défait & le prend prisonnier. Comment use-t-il de sa victoire? Il met à mort ce Monarque & ses enfans. Il porte ensuite ses armes contre les Médes & les bat. Leur Roi est pris, le barbare Assyrien le fait mettre en croix avec la Reine son épouse & sept enfans qu'il avoit [c]. Ce que nous appellons aujourd'hui le Droit des gens, Droit sacré dans la paix comme dans la guerre, étoit absolument inconnu aux premiers peuples. Le traitement le plus doux que la nation vaincue pût espérer, étoit d'être réduite en captivité [d].

C'est dans l'abus que les premiers vainqueurs firent de leur victoire, qu'on doit chercher l'origine du droit d'Esclavage; ce droit odieux qu'on voit établi d'une antiquité presque immémoriale [e]. J'ai dit qu'originairement on ne faisoit aucun quartier aux vaincus; cependant l'avarice qui trouve place, même dans les ames féroces & sanguinaires, vint au secours de l'humanité. Les vainqueurs ne tarderent pas à ouvrir les yeux sur l'intérêt le plus réel qu'ils pouvoient tirer de leurs avantages. Ils comprirent bientôt qu'au lieu de massacrer les vaincus, il valoit mieux faire des prisonniers, les priver de leur liberté pour les employer ensuite à tous les différens travaux auxquels on les jugeroit propres. Par ce moyen on se procuroit des richesses solides & réelles. D'ailleurs on pouvoit vendre ces prisonniers, s'ils se trouvoient en plus grand nombre qu'on n'en vouloit garder (1). L'avarice fit donc épargner le sang & cesser le carnage. L'ambition, par un même principe, fut cause qu'on s'abstint de saccager les

[a] Voy. Job. c. 6. ℣. 4. selon l'Hébreu.

[b] Gen. c. 14. ℣. 5. 6. 7.

[c] Diod. l. 2. p. 114.

[d] Voy. Gen. c. 14. ℣. 14. c. 31. ℣. 26.

[e] Gen. c. 17. ℣. 12 & 23.

(1) *Vendere cùm possis captivum, occidere noli:*
Serviet utiliter. Horat. Epist. l. 1. Ep. 16. v. 69.

Provinces. Le vainqueur ſentit que leur acquiſition ne lui ſeroit d'aucune utilité s'il les ruinoit entierement.

Les hommes ne peuvent pas toujours ſe battre. Il faut de néceſſité, après un certain tems, poſer les armes, & terminer le cours des hoſtilités. C'eſt à l'impuiſſance mutuelle où ſe seront trouvé deux nations ennemies de ſoutenir la guerre, qu'on doit le premier traité de paix. La néceſſité fit penſer aux moyens de ſe procurer réciproquement quelque tranquillité. On convint de terminer les différends par un acte ſolemnel qui réglât de part & d'autre les prétentions, aſſurât le repos public, & rétablît l'union & la concorde entre les Puiſſances ennemies. L'Ecriture nous offre des exemples de traités de paix paſſés dès la plus haute antiquité. On voit même que, dès lors, on ſçavoit prendre des meſures pour prévenir les animoſités & les ſujets de diſpute qui pouvoient naître à l'avenir [a]. La maniere dont on paſſoit alors ces ſortes d'actes, mérite d'être rapportée.

L'intérêt public a exigé de tout tems qu'on pût conſerver la mémoire des traités, ſoit de paix, ſoit d'alliance. J'ai dit dans les Livres précédens que l'Art d'écrire avoit été inconnu aux premiers ſiécles. J'ai rendu compte auſſi des moyens qu'on avoit imaginés originairement pour ſuppléer à ce défaut, & conſtater la teneur des actes. On a vû que tous les engagemens ſe paſſoient alors en préſence de témoins [b]. Mais dans les actes ſolemnels, tels que les traités de paix ou d'alliance, outre les témoins, on obſervoit des formalités également propres à en conſtater l'authenticité, & à en perpétuer le ſouvenir. On érigeoit un autel, on plantoit un bois, on dreſſoit des monumens de pierres, on donnoit un nom caractériſtique aux lieux où ces actes s'étoient paſſés, on immoloit des victimes, &c. L'Ecriture ſainte & l'Hiſtoire profane fourniſſent quantité d'exemples de ces pratiques primitives.

Dans une occaſion, Abimelech, roi de Gérar, vient trouver Abraham, & demande à ce Patriarche de lui jurer au nom de Dieu, qu'il ne nuira point à ſes deſcendans, & qu'il ne fera aucun tort à ſes ſujets. Abraham le lui promet & s'y engage. Il ſe plaint enſuite à ce même Abimelech de la maniere violente dont les ſujets de ce Prince l'avoient privé d'un puits qu'il avoit

[a] Gen. c. 21. ℣. 22, &c. c. 26. ℣. 26 & 29, &c.

[b] Liv. I. p. 25. & Liv. II. Chap. VI. p. 177.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

creusé. Abimelech proteste l'avoir absolument ignoré. Abraham alors fait alliance avec Abimelech, & prenant sept brebis, il les donne à ce Prince, en lui disant: « Recevez ces sept brebis, » afin qu'elles servent de témoignage que c'est moi qui ai creusé » ce puits »[a]. Moïse ajoûte qu'on appella le lieu où ce traité s'étoit passé, *Bersabée*, c'est-à-dire, *le Puits du jurement*, parce qu'Abraham & Abimelech y avoient juré & contracté une alliance mutuelle.

Quand Jacob fit son accord avec Laban, l'Ecriture marque qu'il prit une pierre, & qu'après l'avoir dressée pour servir de monument, il ordonna aux assistans d'apporter encore d'autres pierres. Les ayant amassées en un monceau, Laban dit à Jacob: « Ce » monceau & ces pierres serviront de témoignage entre vous & » moi ». Laban appella ce monceau de pierres *le Monceau du témoin*, & Jacob *le Monceau du témoignage*; chacun, est-il dit, selon la propriété de sa langue. Ce qui fit qu'on nomma depuis cet endroit *Galaad*[b].

Ces usages primitifs se sont conservés fort long-tems & dans des siécles mêmes où l'art d'écrire étoit connu. Homére en fournit la preuve dans le récit qu'il fait d'un traité de paix passé entre les Grecs & les Troyens.

Les Grecs & les Troyens, prêts à se charger, proposent de terminer leurs différends par un combat entre Paris & Menelas. On stipule qu'elles seront les conditions de part & d'autre, selon l'évenement du combat. Priam & Agamemnon s'avancent au milieu des deux armées. On apporte des agneaux pour offrir des sacrifices, & du vin pour faire des libations. Agamemnon coupe de la laine sur la tête des agneaux. Les hérauts des Grecs & des Troyens la partagent aux Chefs des deux armées. Agamemnon déclare à haute voix les conditions du traité. On égorge les agneaux, on fait les libations, & l'accord est ratifié sans autres formalités[c]. Ces moyens suffisoient pour constater les traités de paix dans ces tems reculés, où les clauses qu'on stipuloit étoient

[a] Gen. c. 21. ℣. 22. — Voy. aussi c. 26. ℣. 15-18-20.

Ce n'étoit point une chose indifférente qu'un puits, dans ces contrées où l'eau est extrêmement rare, & où l'on ne peut s'en procurer que difficilement, & avec beaucoup de travail & de peine. Les puits étoient donc des immeubles fort précieux pour des peuples, dont alors toutes les richesses consistoient presque en Bestiaux.

[b] Gen. c. 31. ℣. 44, &c.

[c] Iliad. l. 3. v. 86, &c.

toujours ſimples & en petit nombre. Je ne ſçais s'ils étoient alors plus religieuſement obſervés qu'ils ne l'ont été depuis.

Après avoir parcouru tous les différens objets qui peuvent concerner proprement l'Art militaire, il ne ſera pas, je crois, inutile de nous arrêter un moment à conſidérer les effets que les guerres & les conquêtes ont dû opérer dans les premiers tems, & les changemens qui en ont réſulté par rapport au ſort & à la condition des différens peuples de l'univers.

Malgré le peu de ſecours que l'Hiſtoire fournit ſur les événemens qui ſe ſont paſſés dans les ſiécles dont nous nous occupons préſentement, on a cependant pû remarquer qu'il s'étoit formé dès lors quelques empires aſſez étendus & aſſez conſidérables. Codor-la-Homor, Ninus, & pluſieurs autres conquérans ſans doute, dont les noms & les ſuccès ne ſont pas parvenus juſqu'à nous, avoient étendu leur domination dès les premiers ſiécles après le déluge, ſur quantité de contrées : ils avoient réuni ſous leur obéiſſance pluſieurs villes & pluſieurs peuples. Ce n'eſt pas ſeulement par rapport au progrès de l'Art militaire que ces conquêtes peuvent mériter notre attention : nous devons, j'oſe le dire, les enviſager ſous une face plus générale, & ſans contredit beaucoup plus intéreſſante.

Quand on conſidere les maux que la guerre entraîne, on ne peut s'empêcher de la regarder comme un des plus terribles fléaux qui puiſſent affliger l'humanité. Cependant il faut convenir que du mal même il eſt ſorti un grand bien. Les guerres & les révolutions qu'elles ont occaſionnées, ont mêlé les nations en mille & mille manieres, & par une ſuite néceſſaire, les langues, les mœurs & les idées. Le genre humain y a gagné : par ce moyen les connoiſſances ſe ſont étendues, & les découvertes ſe ſont multipliées. Les conquêtes en réuniſſant ſous une ſeule & même domination pluſieurs pays & pluſieurs peuples, ont formé, du débris de quantité de petits Etats, des Empires vaſtes & puiſſans. Les vûes ſe rectifierent alors. On commença inſenſiblement dans les grands Empires à prendre des notions plus ſaines de la politique. L'expérience apprit à profiter des fautes qui avoient occaſionné la ruine des peuples ſubjugués. On prit en conſéquence des meſures pour ſe mettre à l'abri de pareils malheurs, & pour prévenir les ſurpriſes & les invaſions. On munit les places, on s'aſſura des endroits par où l'ennemi auroitpû pénétrer

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

facilement. On tint toujours sur pied un certain nombre de troupes. Par ces précautions plusieurs Etats se rendirent redoutables à leurs voisins. On n'osa plus attaquer légerement ces Puissances respectables à tous égards. L'intérieur des grandes Monarchies cessa d'être exposé aux ravages & à la désolation. La guerre s'éloigna du centre, & ne se fit plus que sur les frontieres. Les villes & les campagnes commencerent alors à respirer. Les maux causés par les conquêtes & par les révolutions disparurent ; mais le bien qu'elles avoient produit resta, & l'humanité s'en ressentit. Les esprits industrieux profiterent du repos qui leur étoit assuré pour se livrer à l'étude. C'est dans le sein des grands Empires que les arts sont nés, & que les sciences se sont formées [a].

[a] Voy. *suprà*, Liv. II. Chap. III. p. 132 ; & Liv. III. Chap. VI. p. 258, &c.

FIN DU CINQUIEME LIVRE.



PREMIERE



PREMIERE PARTIE

Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob : espace d'environ 700 ans.

LIVRE SIXIEME.

Des Mœurs & Usages. (1)

Ire Partie
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.


Es façons de penser, & les usages propres à une nation, dérivent en partie du climat dans lequel la Providence a jugé à propos de placer chaque peuple, & en partie du degré de connoissances qu'on a eues dans chaque âge ; souvent même de différentes causes fortuites & momentanées. Aussi remarque-t-on ordinairement une différence sensible dans les mœurs d'une nation, d'un siécle à un autre, & quelquefois dans le même siécle. Il y a néanmoins quantité d'usages qui se sont établis originairement, sans qu'on voye trop ni pourquoi ni comment ; le tems les a successivement abolis ou confirmés, & il

(1) De tous les objets dont nous avons parlé jusqu'à présent, il n'y en a point de plus curieux & de plus intéressant que celui des *Mœurs & Usages*. Mais il n'en est point, en même tems, dont il soit plus difficile de donner une définition claire, nette & précise. Les mots de *Mœurs*, *Coutumes*, *Usages*, présentent à notre esprit des notions, qu'il sent plus aisément qu'il ne peut les exprimer. Je crois cependant qu'on peut entendre, par les Mœurs d'un peuple, sa maniere d'envisager la plûpart

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

feroit presque auſſi difficile de rendre raiſon des nouveaux établiſſemens que des anciens. Ces ſortes de révolutions n'ont pas été au ſurplus bien fréquentes dans les premiers âges : on y apperçoit en général beaucoup de conſtance dans les mœurs, & beaucoup d'uniformité dans les uſages. Les différens peuples dont l'hiſtoire primitive eſt parvenue à notre connoiſſance, ont peu varié ſur cet article pendant une aſſez longue ſuite de ſiécles.

On ne doit chercher des maximes réglées pour la conduite, & des principes ſuivis pour la morale, que parmi les ſociétés policées. La réunion des familles a donné naiſſance aux mœurs & aux uſages des diverſes nations qui peuplent l'univers. J'ai dit ailleurs que les premieres Loix avoient été établies par des conventions tacites [a]. Il en a été de même des mœurs & des uſages de la vie civile. A meſure qu'une ſociété s'eſt formée, les membres qui la compoſoient ſe ſont accordés tacitement à ſuivre tel ou tel principe de morale, & à obſerver telle ou telle regle dans la conduite extérieure de leurs actions. Mais autant il eſt facile de rendre raiſon de la plûpart des loix établies primitivement,

des actions humaines, & les principes qu'il ſuit conſtamment ſur les vices & ſur la vertu. Qu'eſt-ce en effet que la morale, ſi ce n'eſt la ſcience des mœurs, c'eſt-à-dire, celle des préceptes qui apprennent à régler le cœur par la vertu, & à diſcerner les actes capables d'offenſer cet ordre ſacré & immuable, qui doit ſervir de régle à toutes nos démarches ? Et il faut convenir qu'à cet égard, les différens peuples de l'univers ſe ſont aſſez bien accordés ſur un article ſi eſſentiel. Les principes fondamentaux de la morale ne paroiſſent point s'être reſſentis des préjugés divers qui doivent leur naiſſance à la différence des climats, des génies & des ſociétés.

A l'égard des uſages, on peut dire qu'ils conſiſtent dans certaines habitudes & dans certaines pratiques qu'on ſuit dans le commerce ordinaire de la vie Civile; les uſages ſont, en un mot, une certaine régle de conduite qui dirige les actions extérieures de chaque peuple, ſoit en public, ſoit même dans le particulier, & dans l'intérieur de la vie privée. Je réunis donc ici ſous un ſeul & même point de vûe deux objets qui ſont totalement diſtincts, à les enviſager dans la préciſion Philoſophique. Quelque différence néanmoins qu'il y ait réellement entre les *Mœurs* & les *Uſages*, ces deux mots ſont preſque ſynonymes en François, & même dans la plûpart des langues que nous connoiſſons. *Mores*, en Latin, *Coſtumi*, en Italien, *Coſtumbres*, en Eſpagnol, *Manners*, en Anglois, &c. ſignifient également les *Mœurs* & les *Uſages*; en Grec toute la différence d'Ἦθος, *Mœurs*, & d'Ἔθος, *Uſage*, conſiſte dans une ſeule lettre. Il ſeroit même facile de prouver qu'originairement Ἦθος a eû tout à la fois les deux ſignifications. Cette affinité vient ſans doute de ce que dans tous les tems & chez tous les peuples, les *Mœurs* ont beaucoup influé ſur les *Uſages*, & que les *Uſages* réciproquement ont beaucoup influé ſur les *Mœurs*. Pluſieurs nations même ont été aſſez long-tems ſans avoir de *Mœurs*, proprement dites. J'employerai donc aſſez indifféremment les mots de *Mœurs* & d'*Uſages*, ſans les reſtraindre à une préciſion trop rigoureuſe & trop philoſophique. Il ſeroit bien difficile, & peut-être même impoſſible, de démêler préciſément ce qui doit appartenir aux *Mœurs* & aux *Uſages*, en parlant de peuples qui n'avoient que des idées confuſes de l'un & de l'autre de ces objets, dans les ſiécles dont il eſt préſentement queſtion.

[a] *Suprà*, Liv. I. Chap. I. p. 8.

autant eſt-il mal aiſé d'expliquer les motifs qui ont fait adopter aux premieres ſociétés quantité d'uſages qui paroiſſent choquer ouvertement le bon ſens & la raiſon. Ils ſemblent n'avoir été dictés que par le caprice & par l'incertitude de l'imagination. Auſſi les mœurs ſont-elles la partie dans laquelle les peuples, même ceux qui paſſent pour les mieux policés, différent le plus ſenſiblement. On voit alternativement le même uſage, la même régle de conduite approuvée dans un pays, & condamnée dans un autre. Ici c'eſt une faute capitale contre la bienſéance, de faire telle ou telle action; là c'eſt au contraire un précepte recommandé & une maxime autoriſée. Ce qui ſeroit une groſſiereté très-blâmable chez certaines nations, eſt ailleurs un raffinement de politeſſe. Je ne porte pas plus loin ce parallele, qu'on pourroit étendre preſque à l'infini.

Au milieu des différences prodigieuſes qui caractériſent les mœurs de chaque peuple, on apperçoit cependant un accord aſſez général ſur quelques objets. Je ne citerai point ces grands principes de morale, gravés dans le cœur de tous les hommes par l'Être ſuprême, & ſans leſquels aucune ſociété ne peut ſubſiſter, je parle ſeulement de ces uſages qui paroiſſent n'intéreſſer que le cours ordinaire de la vie civile. Il en eſt quelques-uns ſur leſquels toutes les nations ſemblent s'être accordées. Par exemple, dans tous les pays, (& je ne prétens pas même en excepter les Sauvages) l'uſage a voulu, de tems immémorial, qu'on pût reconnoître & diſtinguer les deux ſexes par la forme de leurs vêtemens. Il y a eu auſſi de tous tems & chez tous les peuples, certaines marques de décoration extérieure, propres à diſtinguer & à faire remarquer les perſonnes conſtituées en dignité. La coutume de faire des feſtins ſolemnels dans les mêmes circonſtances, eſt de tous les pays & de tous les ſiécles. Mais pour quelques uſages communs à toutes les nations, & dont il ſeroit aiſé de faire ſentir les motifs [1], il s'en offre une multitude dont la variété & la biſarrerie fourniroient d'amples réflexions, ſi l'on vouloit en approfondir les cauſes. Ce n'eſt point l'objet que je me ſuis propoſé. Mon but n'eſt que de rapporter les mœurs des peuples dont l'hiſtoire appartient aux ſiécles que je parcours dans cet Ouvrage, & de les repréſenter

[1] En faiſant voir que ces uſages communs à toutes les nations, & établis de tems immémorial, confirment ce que Moïſe nous apprend ſur l'origine du genre-humain, & prouvent ſenſiblement que tous les habitans de l'univers proviennent d'une ſeule & même famille.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

telles qu'elles ont été dans les différentes époques sous lesquelles je les envisage.

Les mœurs d'une nation composent, sans contredit, la partie la plus intéressante de son histoire. On n'en peut former le tableau qu'en étudiant quel a été, dans chaque siécle, son génie dominant & sa morale, c'est-à-dire, les idées qu'elle a pû prendre des vices & des vertus; celles qu'elle a pû se former du point d'honneur, des devoirs de la société & des bienséances. Il faut encore s'attacher à faire connoître comment on vivoit dans l'intérieur des familles; la maniere dont on se voyoit en société; en quoi consistoit la politesse; quels étoient les amusemens soit publics, soit particuliers. Il faut examiner enfin quelle ressource les arts ont pû fournir dans chaque siécle, soit par rapport aux nécessités de la vie, soit à l'égard du luxe & des divertissemens.

Mais on ne peut parler convenablement des mœurs d'une nation, qu'on ne l'ait étudiée ou par soi-même, ou dans des mémoires circonstanciés & fidéles. Cette réflexion suffit pour faire sentir l'impossibilité où nous sommes aujourd'hui de traiter avec exactitude les mœurs de la plûpart des anciens peuples. Essayons néanmoins d'en présenter une idée, & de tracer une esquisse bien imparfaite des maximes & des usages qu'on observoit dans la conduite de la vie civile pendant le cours des siécles qui font l'objet de la premiere Partie de notre Ouvrage.

On apperçoit en général une grande simplicité dans les mœurs des premiers peuples, peu d'apparat, & moins encore de faste & de cérémonies. Quelques Ecrivains ont voulu leur faire un grand mérite de cette façon de vivre qui présente un extérieur favorable. Ils ont élevé en conséquence les premiers siécles au-dessus de tous les autres âges. Il n'est pas encore tems d'agiter cette question dont je remets l'examen à un autre moment. Mais je dirai, en attendant, qu'il est facile de pénétrer les motifs de cette prétendue simplicité. Les mœurs d'une nation se ressentent toujours du plus ou du moins de progrès qu'elle a faits dans les Arts & dans les Sciences. La maniere dont on vivoit dans les premiers siécles a dû conséquemment être très-simple, c'est-à-dire, fort grossiere par l'ignorance où l'on étoit des ressources & des moyens qui procurent l'agrément & les aisances de la vie. On ne pouvoit avoir originairement aucune idée du luxe & de la somptuosité; on ne connoissoit alors nulle délicatesse, nulle

recherche, nulle ſenſualité dans les mœurs. Comment ſe ſeroit-on appliqué à ſatisfaire des goûts dont l'exiſtence étoit même ignorée ? Le ſentiment qui nous porte à chercher les commodités de la vie, ne s'eſt formé que par la ſuite des tems, & par l'effet des connoiſſances qu'on a pû acquérir. L'expérience a fait naître le choix & la variété dans les mœurs, & ſi l'on peut dire, la mode, dont l'empire s'eſt enſuite étendu dans tous les ſiécles & chez tous les peuples. Ce n'étoit donc point par vertu ni par principes que les premiers hommes menoient une vie ſimple & pénible, c'étoit faute d'en connoître une plus agréable, & par l'impoſſibilité d'agir autrement ; car à peine quelques nations eurent-elles trouvé l'art de ſe procurer les moyens de fournir aux agrémens & aux recherches de la vie, qu'elles ſe hâterent d'en jouir. Les faits qu'on va lire ne permettent pas, je crois, d'en douter.



Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Asie.

NOUS sommes trop peu instruits des événemens arrivés dans la plus grande partie de l'Asie pendant le cours des siécles qui fixent présentement notre attention, pour être en état de faire connoître exactement les mœurs de ses premiers habitans. L'Ecriture sainte est le seul monument duquel on puisse extraire quelques faits relatifs à cet objet ; & ce qu'elle dit ne regarde-t-il encore que les peuples de la Palestine & des contrées adjacentes. On doit donc s'attendre à beaucoup de sécheresse & à une grande stérilité dans cette premiere époque. Il faut même descendre jusqu'au tems d'Abraham pour trouver de foibles traces des usages observés anciennement chez ces peuples dans le cours ordinaire de leurs actions. A l'égard des idées qu'ils pouvoient avoir alors de la morale & des devoirs de la société, il n'en sera pas même question. Nous sommes dans une ignorance totale & absolue sur cet article, si important & si essentiel à connoître.

J'ai dit que la simplicité faisoit le caractere distinctif de ces premiers âges. La maniere dont on se nourrissoit alors en fait preuve. On ne voit paroître ni sausse ni ragoût, ni même de gibier, dans la description que l'Ecriture fait du repas donné par Abraham aux trois Anges qui lui apparurent dans la vallée de Membré. Ce Patriarche leur sert un veau rôti, ou pour mieux dire, grillé ; du lait de beurre, & du pain frais cuit sous la cendre [a]. Voilà tout le festin. Ce fait montre que les repas alors étoient plus solides que délicats. Abraham avoit certainement intention de traiter ses hôtes du mieux qu'il lui étoit possible, & il faut observer que ce Patriarche possédoit de très-grandes richesses en or, en argent, en troupeaux & en esclaves [b]. On peut donc regarder le repas qu'il donne aux trois Anges, comme le modéle d'un festin magnifique, & juger en conséquence quelle étoit de son tems la maniere de traiter splendidement.

[a] Gen. c. 18. ℣. 6, &c.

[b] Ibid. c. 24. ℣. 35.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On pourroit croire au ſurplus que les premiers hommes devoient être de prodigieux mangeurs. N'eſt-il pas étonnant de voir ſervir à trois perſonnes un veau entier & près de cinquante-ſix livres de pain (1)? Rebecca, pour un ſeul repas, apprête à Iſaac deux chevreaux [a]. Cette circonſtance eſt d'autant plus remarquable que dans les pays chauds, tels que la Paleſtine, on a beaucoup moins beſoin de nourriture, que dans les climats froids ou tempérés. J'aimerois donc mieux attribuer l'uſage de ſervir une ſi énorme quantité d'alimens à l'eſprit de ces premiers ſiécles, qui faiſoit vraiſemblablement conſiſter la magnificence des repas à préſenter aux conviés infiniment plus de nourriture qu'ils n'en pouvoient prendre (2).

A meſure que les ſociétés ſe policerent, & que les peuples ſe trouverent dans une plus grande aiſance, le goût pour la bonne chere & la délicateſſe s'introduiſirent dans les repas. On en peut juger par le diſcours qu'Iſaac tient à Eſaü pour l'inviter à ſe rendre digne de ſa bénédiction. « Allez à la chaſſe, lui dit-il, » quand vous aurez pris quelque choſe, faites-en un mets dans » le goût que vous ſçavez qui me plaît [b] ». La ſuite de cette hiſtoire prouve encore mieux l'uſage où l'on étoit dès lors d'apprêter les viandes de différentes façons. Rebecca qui entendit ce diſcours, & dont l'intention étoit de ſubſtituer Jacob à la place d'Eſaü, lui ordonna de prendre deux des meilleurs chevreaux qu'elle accommoda, de maniere que Iſaac s'y trompa, & les prit pour de la venaiſon [c]. L'Ecriture ajoute que Jacob préſenta du vin à ſon pere, & qu'il en but [d].

Moïſe ne nous fournit point d'autres connoiſſances ſur la maniere dont ſe nourriſſoient les Patriarches. Je préſume que le luxe des tables ne devoit pas être plus recherché chez les autres Nations. On ne voit point qu'il ſoit jamais queſtion de volailles ni d'œufs chez les premiers peuples dont l'hiſtoire nous eſt connue. Il eſt par conſéquent plus que probable qu'ils n'en faiſoient point uſage.

On n'en peut pas dire autant des fruits & des légumes. Les Patriarches, ſuivant toutes les apparences, en mangeoient. Les

(1) Je ſuis le calcul de M. Fleury, Mœurs des Iſraelites §. 4. p. 25.

[a] Gen. c. 27. ℣. 9.

(2) Aujourd'hui encore la grande abondance ne fait-elle pas chez tous les peuples partie de la magnificence d'un repas?

[b] Gen c. 27. ℣. 3, 4.

[c] Ibid. ℣. 9. & 25.

[d] Ibid.

Ire Partie. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

fruits sont une nourriture si naturelle, qu'on les aura certainement connus dès les premiers tems. Il y a plus. Parmi les présens que Jacob recommande à ses enfans de porter à Joseph pour gagner sa bienveillance, l'Ecriture parle d'amandes, ou de pistaches [a], preuve qu'alors ce fruit étoit non-seulement connu, mais même recherché. Il est aussi fait mention dans ce passage du Miel, comme d'un présent qu'on pouvoit offrir.

A l'égard des légumes, tous les Interpretes de la Bible & la plûpart des Commentateurs s'accordent à dire que le mets qui tenta Esaü au point de vendre son droit d'aînesse, étoit un plat de lentilles [b]. On n'a pas dû en effet ignorer longtems l'art de cultiver les légumes & celui de les préparer. Je crois l'avoir suffisamment prouvé dans les Livres précédens [c].

Quant au poisson, il n'en est jamais parlé dans la Genèse. On ne peut cependant pas conclure du silence de Moïse, que les habitans de la Palestine n'en faisoient point alors usage. Car Sanchoniaton, qu'on doit regarder comme un des plus anciens Ecrivains de l'Antiquité, met expressément l'art de pêcher au nombre des premieres inventions que les peuples attribuoient à leurs héros [d].

On voit que du tems d'Abraham l'usage ordinaire étoit de faire deux repas par jour. Ce Patriarche donne à manger aux trois Anges vers le milieu du jour [e], & Loth leur sert à souper le soir du même jour [f]. Il est vraisemblable qu'alors on mangeoit assis. Je ne crois pas que la coutume de se coucher sur des lits pour prendre ses repas, fût encore introduite.

Les ustensiles de ménage, tels que les plats, les pots & les coupes auront été originairement de terre ou de bois. A mesure que les peuples firent quelques découvertes dans les arts, & qu'ils vinrent à se policer, le goût qui nous porte naturellement aux recherches & à la magnificence se développa. L'invention de la Métallurgie fournit bientôt les moyens de satisfaire ce penchant. On ne tarda pas à substituer des vases d'or & d'argent aux vaisseaux de terre ou de bois, dont il avoit fallu d'abord se contenter. Ce luxe remonte à la plus haute Antiquité.

[a] Gen. c. 43. ℣. 11.

[b] Ibid. c. 25. ℣. 34.

[c] *Suprà*, Liv. II. Chap. I. Art. V. p. 112.

[d] *Apud* Euseb. Præp. Evang. l. 1. c. 9. p. 35. B.

[e] Gen. c. 18. ℣. 1.

[f] Ibid. c. 19. ℣. 3, 4.

On

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

On lit dans la Genèse qu'Eliezer fit présent à Rebecca de vases d'or & d'argent [a].

Il y a bien de l'apparence qu'on a ignoré pendant fort longtems l'usage des fourchettes & des cuillers. On connoît encore à présent quantité de peuples qui ne s'en servent point. Les doigts, ou deux petits bâtons faits exprès, leur en tiennent lieu. Je ne crois pas non plus qu'on ait connu originairement les assiettes. On mangeoit alors ou sur des écorces, ou sur de grandes feuilles d'arbres, comme on en use encore dans plusieurs païs [b]. A l'égard des couteaux, les Anciens n'en avoient pas. Une espece de poignard qu'ils portoient toujours à la ceinture, leur en tenoit lieu [c].

On ne connoissoit point alors le secret de laisser mortifier la viande quelque tems, avant que de la manger. Abraham, pour régaler les Anges, court à son troupeau, choisit un veau, le donne à un esclave pour le tuer & le faire cuire sur le champ [d]. Isaac voulant manger du gibier, dit à Esaü de prendre son arc & ses fléches, & de lui apprêter à son retour un mets de ce qu'il aura pû rapporter [e]. Rebecca, pour le tromper, tue incontinent deux chevreaux qu'elle lui fait manger [f]. J'aurai encore occasion d'insister sur cette pratique qui marque bien la grossiéreté des premiers peuples, lorsque je parlerai des mœurs des anciens habitans de la Grece.

La simplicité des vêtemens aura répondu, dans les premiers siécles, à celle de la nourriture. On ignoroit alors l'art de donner aux habits des façons & des graces. On prenoit un morceau d'étoffe plus long que large, & on s'en couvroit, ou pour mieux dire, on s'en enveloppoit. Car originairement on ne se servoit point d'attaches pour retenir les habits. Ils n'étoient contenus que par les différens tours que l'on faisoit faire à l'étoffe sur le corps. Plusieurs peuples encore aujourd'hui ne s'habillent pas autrement [g]. Successivement on imagina des manieres de se vêtir plus commodes & plus propres à couvrir le corps. Il paroît que l'habillement des Patriarches consistoit dans une

[a] Gen. 24. ℣. 23.
[b] Hist. gen. des Voyages, t. 8. p. 93. = Marc Paul. l. 3. c. 30. = Voyage de Schouten. t. 1. p. 378 & 432.
[c] Voy. la 2de Part. Liv. VI. Chap. III.
[d] Gen. c. 18. ℣. 7.
[e] Chap. 27. ℣. 3, 4.
[f] Ibid. ℣. 9.
[g] Voyez Chardin. t. 9. p. 59, 60. = Voyage de Schouten. t. 1. p. 279-414-463. = Laët. Descript. des Ind. Occident. l. 6. c. 6. p. 201. = Geograph. Nub. p. 11.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

tunique à manches larges, ſans plis, & dans une eſpece de manteau fait d'une ſeule piéce [a]. La tunique couvroit immédiatement la chair. Le manteau ſe mettoit par-deſſus la tunique, & s'attachoit probablement avec une agraffe. Les chaleurs exceſſives qu'on éprouve dans la plus grande partie de l'Aſie, ſont cauſe que de tout tems on s'y eſt peu mis en peine de couvrir les bras & les jambes. La chauſſure n'y a jamais conſiſté que dans des eſpeces de ſandales attachées avec des courroies. L'uſage en avoit lieu dès le tems d'Abraham [b].

L'habillement étoit donc alors extrêmement ſimple. Il n'y avoit preſque rien à tailler, & peu à coudre (1). Les modes ne changeant point alors comme elles ne changent point encore aujourd'hui dans le Levant ; & ces ſortes d'habits pouvant convenir preſque indifféremment à toutes les tailles, les perſonnes riches en avoient toujours un grand nombre de réſerve dont elles faiſoient des préſens. L'uſage en étoit établi dès le tems d'Abraham. Moïſe met les habits au nombre des préſens qu'Eliézer fit à toute la famille de Rebecca [c]. Cet uſage ſe pratique encore de nos jours dans tout l'Orient.

Il y avoit dès le tems des Patriarches une ſorte de luxe & de magnificence dans les habillemens. Rebecca pour mieux déguiſer Jacob, lui fait prendre les habits d'Eſaü qu'elle gardoit ſoigneuſement. Moïſe dit qu'ils étoient fort beaux [d] : mais il n'en fait aucune deſcription. Jacob qui aimoit tendrement Joſeph, lui donna une robe diſtinguée qui excita la jalouſie de ſes autres enfans [e]. On eſt bien embarraſſé à deviner quel pouvoit être le mérite de ce vêtement. Les Interpretes & les Commentateurs ne s'accordent point ſur la ſignification du terme Hébreu dont Moïſe s'eſt ſervi pour le caractériſer. Je crois que la richeſſe des habits conſiſtoit alors dans la fineſſe des étoffes & dans la beauté & la diverſité des couleurs. Les Arabes en portent encore aujourd'hui beaucoup de cette eſpéce [f].

On s'eſt étudié de bonne heure à chercher les moyens d'embellir & de faire valoir les agrémens de la figure. L'envie de plaire a promptement inſpiré l'art de relever par quelques

[a] Gen. c. 37. ℣. 31. c. 9. ℣. 23. c. 49. ℣. 11.
[b] Ibid. c. 14. ℣. 23.
(1) Tel eſt l'habillement des Arabes. Mém. de Trévoux. Septem. 1705. p. 1636.
[c] Gen. c. 24. ℣. 53.
[d] Ibid. c. 27. ℣. 15.
[e] Ibid. c. 37. ℣. 3, 4.
[f] Anciennes Relations des Indes & de la Chine, p. 12.

ornemens les dons de la nature. Les peuples les plus grossiers & les plus barbares ont des parures proportionnées à la grossiéreté de leurs mœurs. On connoissoit dès ces âges reculés la recherche dans les ajustemens. L'Ecriture dit qu'Eliézer fit présent à Rebecca de pendans d'oreilles d'or pour parer son visage, & d'anneaux du même métal pour orner ses mains [a]. Ces parures n'étoient pas même réservées uniquement pour le sexe. Les hommes portoient alors des pendans d'oreilles, des brasselets & des anneaux, ainsi que les femmes [b], mode qui subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient.

Observons à ce sujet que dans les tems dont je parle, on ne portoit point l'anneau passé au doigt, comme l'usage ensuite l'a voulu; on le portoit sur le dos de la main, soit qu'il y fût attaché par le moyen d'un cordon, soit qu'on fît les anneaux assez larges pour que la main y pût entrer. Les expressions dont Moïse se sert toutes les fois qu'il a eu occasion de parler d'anneaux, ne permettent pas d'en douter (1).

On ignore si du tems des Patriarches l'usage étoit chez les peuples de l'Asie, que les hommes se couvrissent la tête. On voit seulement dans quelques occasions les femmes se voiler [c]: mais d'ailleurs il n'est pas possible d'entrer dans aucun détail sur leurs coeffures, & en général sur leurs ajustemens. Je n'ai pû même parler que très-imparfaitement de la forme qu'avoient alors les habits, il n'en reste point de monument. On ne pourroit néanmoins s'en instruire exactement que par les secours de quelques représentations.

Nous sommes dans la même ignorance à l'égard des logemens. Nous ne connoissons ni la forme extérieure, ni la distribution intérieure des maisons de la haute antiquité. On ne sçait point si les appartemens étoient alors composés de plusieurs piéces, ni quelle étoit la maniere de les occuper. Je crois qu'en général les maisons devoient être assez peu commodes. Il est certain, par exemple, que les Anciens n'avoient point l'invention

[a] Gen. c. 24. ℣. 47.

[b] Ibid. c. 35. ℣. 4. c. 38. ℣. 18.

(1) Voy. Gen. c. 24. ℣. 47. & c. 41. ℣. 41, 42, où il est dit que Pharaon ôta son anneau de-dessus sa main מעל ידו *meal jado*, & qu'il le mit sur la main de Joseph, על יד *al-iad Joseph*. Ce texte est d'autant plus positif, qu'il y a en Hébreu des termes propres pour signifier les doigts. *Voy.* le P. Calmet *ad* Exod. c. 13. ℣. 9.

[c] Gen. c. 24. ℣. 65. c. 38. ℣. 14, 15.

des cheminées. Ils se chauffoient devant des braziers pleins de charbons allumés [a].

Si nous n'avons presque aucune notion des logemens de la haute antiquité, nous en avons encore moins sur la maniere dont ils étoient meublés. On ignore comment les premiers peuples s'asséyoient. Etoit-ce sur des siéges, sur des coussins, sur des tapis, sur des nattes, ou sur des peaux ? Je pencherois à croire que du tems des Patriarches on ne connoissoit pas les siéges proprement dits. Encore aujourd'hui on ne fait point usage de cette espece de meuble dans l'Orient. On n'est assis que sur des tapis ou sur des coussins. Il est vraisemblable qu'on en aura usé de même dès les siécles les plus reculés.

A l'égard des lits, on n'en peut parler aussi que par conjecture. Quoiqu'il en soit question dans la Genese [b], rien ne nous indique comment ils pouvoient être faits. Tout nous porte à croire qu'on n'avoit alors que des couchettes, sans courtines & sans rideaux. Par la suite on y ajouta des pavillons légers qu'on garnit d'étoffes précieuses. Mais ce ne fut que dans des tems bien postérieurs à ceux dont je parle présentement.

Je présume qu'on n'aura connu que fort tard l'art d'orner & de décorer l'intérieur des appartemens. L'invention des tapisseries n'est point des premiers tems. J'en dis autant de la dorure & de la peinture. On ne peut pas prononcer aussi affirmativement à l'égard des lambris & des autres ornemens qui dépendent de la Menuiserie. L'usage de revêtir de bois artistement travaillé le dedans des maisons, est très-ancien chez les peuples de l'Asie. Rien n'empêche de faire remonter l'origine de cette invention aux siécles qui occupent cette premiere Partie de notre Ouvrage.

Examinons maintenant comment les peuples, dont je viens de parler, se comportoient dans le cours ordinaire de la vie civile. Rassemblons sous un même point de vûe le peu de détails qui nous restent sur cet objet.

Il est certain que dès les premiers siécles, les habitans de la Palestine & des contrées adjacentes, avoient des idées assez justes de la politesse & des égards qui servent à entretenir la liaison, & à former la douceur de la société entre les hommes.

[a] Jerem. c. 36. ℣. 22, 23.

[b] Chap. 48. ℣. 2. c. 49. ℣. 32.

On se saluoit d'une façon très-respectueuse, en courbant le corps très-profondément. On voit aussi qu'il y avoit des occasions où l'on s'embrassoit. L'histoire des Patriarches fournit quantité d'exemples de ces pratiques [a].

On avoit sur-tout beaucoup d'égards & d'attention pour les étrangers & les voyageurs. On leur offroit non-seulement le couvert, mais encore tout ce dont ils pouvoient avoir besoin. On s'empressoit même à leur servir ce qu'on avoit de meilleur [b], & à les combler de prévenances & de civilités. Comme les Anciens ne portoient pour toute chaussure que des especes de sandales, ils ne pouvoient marcher sans se remplir les pieds de poussiere ou de boue ; aussi le premier soin, lorsque quelqu'un entroit dans une maison, étoit-il de lui offrir de l'eau pour se laver les pieds. On voit dans l'Ecriture que les Patriarches ne manquoient jamais à cette politesse [c]. Quand un maître de maison vouloit faire un honneur & un accueil distingué à ses hôtes, il les servoit lui-même à table. C'est ainsi qu'en usa Abraham envers les trois Anges qui lui apparurent dans la vallée de Mambré [d].

On doit mettre encore au nombre des politesses pratiquées alors à l'égard des étrangers, l'usage où l'on étoit de les reconduire en cérémonie à leur départ. Entre autres reproches que Laban fait à Jacob, il se plaint que par sa fuite précipitée il ne lui ait pas laissé lieu de le reconduire avec des chants de joie & au son des instrumens [e].

A l'égard des autres bienséances de la société, on en connoissoit & on en observoit plusieurs dès ces premiers âges. Il n'étoit point d'usage, par exemple, que les femmes mangeassent avec les hommes. Sara ne paroît point au festin qu'Abraham fait aux trois Anges [f]. Rebecca n'étoit point du repas que ses parens donnerent à Eliézer lorsqu'il vint la demander en mariage [g]. Les femmes d'ailleurs avoient des appartemens séparés de ceux des hommes [h], & ne pouvoient paroître en public que

[a] Gen. c. 18. ℣. 2. c. 19. ℣. 1. c. 29 ℣. 13.
[b] Ibid. c. 18. ℣. 7.
[c] Ibid. c. 18. ℣ 4. c. 19. ℣. 2. c. 24. ℣. 32.
[d] Ibid. c. 18. ℣. 8.
[e] Ibid. c. 31. ℣. 27.
[f] Ibid c. 18. ℣. 9.
[g] Ibid. c. 24. ℣. 57.
[h] Ibid. ℣. 28 & 67. c. 31. ℣. 33.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

couvertes d'un voile [a]. Tous ces usages subsistent encore aujourd'hui dans l'Orient.

La coutume vouloit aussi que les personnes de marque portassent alors par distinction un bâton fait d'une façon particuliere. C'est ce que nous nommons aujourd'hui, d'après les Grecs, un Sceptre, décoration réservée dans les derniers tems pour les Rois & les Souverains. Mais originairement l'usage en étoit beaucoup plus étendu ; & chez tous les anciens peuples chaque personne de marque portoit un sceptre [b]. Cette coutume marquée très-expressément dans l'Ecriture [c], s'est perpétuée pendant fort long-tems. J'aurai occasion d'en parler avec plus d'étendue dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

Dans les siécles qui sont présentement notre objet, il n'étoit pas contre la bienséance que les maîtresses de maison se mêlassent d'apprêter elles-mêmes une partie de la nourriture. On voit Sara paîtrir & faire cuire la quantité de pain nécessaire pour le repas qu'Abraham donna aux trois Anges [d]. Rebecca apprête à Isaac un ragoût composé de deux chevreaux [e]. On voit plus, on voit les enfans des Patriarches chargés de commissions pénibles, & qui paroîtroient fort basses aujourd'hui. Jacob garde les troupeaux de Laban son beau-pere [f] ; & quand ce Patriarche fut de retour dans son païs, ses enfans garderent les siens [g]. Les filles même n'étoient point dispensées des fonctions pénibles du ménage. Rebecca étoit obligée d'aller chercher de l'eau fort loin, & de porter sa cruche sur ses épaules [h]. Rachel conduisoit le troupeau de son pere [i]. Les mœurs des Grecs, aux siécles héroïques, nous retraceront une peinture fidele de ces premiers tems. On doit au surplus attribuer tous ces usages à la nécessité dans laquelle les peuples se sont trouvés originairement

[a] Gen. c. 20. ℣. 16. c. 24. ℣ 65. c. 38. ℣. 14, 15.

Avouons néanmoins qu'on ne voit pas bien nettement quel étoit alors l'usage ordinaire du voile pour les femmes. On apperçoit même quelque opposition entre les pratiques indiquées dans les passages que je viens de citer. Il paroît en résulter que les femmes ne portoient pas le voile toutes les fois qu'elles se montroient en public.

[b] Herod. l. 1. n. 95. = Strab l. 16. p. 1129, 1130.

[c] Gen. c. 38. ℣. 18.

[d] Ibid. c. 18. ℣. 6.

[e] Ibid. c. 27. ℣. 9.

[f] Ibid. c. 29. ℣. 18.

[g] Ibid. c. 37. ℣. 12.

[h] Ibid. c. 24. ℣. 15.

[i] Ibid. c. 29. ℣. 9.

de faire tout par eux-mêmes. La conduite actuelle des Sauvages en est une preuve convaincante.

L'usage de témoigner la douleur de la perte de ses proches par des marques extérieures, a eu lieu dès les tems les plus reculés. Au sujet de la mort de Sara, l'Ecriture observe qu'Abraham s'acquitta des devoirs du deüil [a]; & ailleurs elle dit que Juda ayant perdu sa femme, laissa passer le tems du deüil avant que de se montrer en public [b]. Mais on ignore combien duroit alors le deüil chez les Orientaux, & la maniere dont on le portoit. Il est certain qu'on changeoit d'habits, & qu'il y en avoit alors d'affectés pour les veuves. C'est un fait dont l'histoire de Thamar ne permet pas de douter. Lorsqu'elle voulut tromper Juda, & le faire tomber dans le piége qu'elle lui tendoit, elle eut soin, dit Moïse, de quitter son habillement de veuve, & d'en prendre un autre [c]. On ne voit pas bien quel étoit alors le caractère de cette sorte d'habit. On peut seulement le conjecturer. Il paroît d'abord que les veuves ne portoient point de voile, car Thamar en prend un pour se déguiser [d]. Je présume aussi que la forme des habits de deüil devoit être différente de celle des habits ordinaires. Jacob apprenant la mort de Joseph déchire ses vêtemens, & se couvre d'un cilice [e], ou pour mieux dire, d'un sac, suivant la leçon du texte Hébreu & des Septante. On donnoit vraisemblablement le nom de *sac* aux habits de deüil, parce qu'ils étoient étroits & serrés comme des sacs, & d'une couleur sans doute sombre & triste.

On ne peut parler que fort imparfaitement des occupations, des plaisirs & des exercices des premiers peuples. La garde des troupeaux faisoit certainement le principal objet de leurs soins & de leurs richesses. L'Antiquité, tant sacrée que profane, n'a qu'une voix sur cet article. C'est par cette raison que les Anciens, lorsqu'ils avoient à traiter d'affaires, se rendoient aux portes des villes [f]. Les habitans étoient alors obligés d'en sortir tous les matins, & de n'y rentrer que le soir, parce qu'ils étoient presque tous pâtres, ou laboureurs. La porte de la ville étoit donc

[a] Gen. c. 23. ℣. 3.
[b] Ibid. c. 38. ℣. 12.
[c] Ibid. c, 38. ℣. 14.
[d] Ibid.
[e] Ibid. c. 37. ℣. 34.
[f] Voy. Gen. c. 33. ℣. 10 & 18. c. 34. ℣. 20. — Ruth. c. 4. ℣. 1.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

l'endroit où ils avoient le plus d'occasions de se voir & de se rencontrer ([1]).

A l'égard de leurs plaisirs & de leurs amusemens, on voit que de tout tems les peuples se sont exercés à chanter, à jouer des instrumens & à danser. Le chant suppose une espece de Poësie ; ainsi on peut mettre l'invention de cet art sublime au nombre des plus anciennes découvertes. Je croirois même la Poësie plus ancienne que la Musique ([2]), qui certainement a dû précéder la danse. Mais, sans vouloir décider la préférence, examinons quelle a pû être l'origine de ces deux Arts également flateurs & séduisans. Commençons par la Poësie.

On a débité jusqu'à présent bien des conjectures sur l'origine de la Poësie : cependant il n'y en a aucune qui soit vraiment satisfaisante ; aucune qui nous développe les véritables motifs qui ont pû former les premiers Poëtes. Je m'explique. Si l'on veut se contenter de motifs vagues & généraux, il est aisé de trouver la source de la Poësie dans les différentes affections dont l'homme est susceptible. On conçoit clairement que les premieres idées poëtiques n'ont pû être enfantées que par une imagination vivement & fortement affectée. En effet, lorsque l'ame est pénétrée d'un sentiment vif, elle dédaigne les expressions ordinaires. Le style familier ne peut alors la satisfaire, un langage commun & vulgaire exprimeroit mal les idées qui la transportent. Il lui faut dans ces instans des figures hardies, des images vives & frappantes. Les expressions les plus relevées & les termes les plus sublimes lui sont nécessaires pour peindre ce qu'elle sent. On dût bientôt observer qu'entre les différens sons qui forment les langues, les uns avoient une certaine force & une énergie particuliere ; les autres, une mollesse, une douceur, ou une rudesse très-sensibles à l'organe. Le premier pas

([1]) De tous les tems le genre de vie des peuples a décidé de l'endroit de leurs rendez-vous publics. Chez les Grecs & chez les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires étoit le Marché ou la Place, eu égard à leur genre d'occupation qui étoit le commerce, ou la plaidoirie. Chez nos ancêtres, les vassaux de chaque Seigneur s'assembloient dans la cour de son château, & de-là sont venus les Cours des Princes. Dans le Levant, où les Souverains sont ordinairement renfermés dans leurs palais, les affaires se font à la porte de leurs sérails. Cette coutume de faire sa cour à la *Porte* des palais des Monarques d'Orient, étoit en usage dès le tems des anciens rois de Perse, comme l'on voit en plusieurs endroits du livre d'Esther. c. 2. ℣. 19, 21. c. 3. ℣. 2, 3

([2]) Je prend ici le mot de *Musique* dans le sens le plus étendu.

qu'on

qu'on aura fait vers la Poësie a donc été d'employer des termes forts & énergiques, pour exprimer les idées fortes & vives qu'on vouloit peindre, & de choisir des expressions douces pour rendre les images agréables. On se sera étudié ensuite à trouver des tours plus recherchés, plus élégans que ceux du langage ordinaire. Alors on se sera particuliérement attaché à donner aux expressions & au style un certain nombre & une certaine cadence. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'invention méchanique de la Poësie, & concevoir la marche qu'aura tenue l'esprit humain pour y parvenir. Mais quand on veut rechercher le principe originaire de ces émotions & de ces affections, qui seules ont pû donner l'être à la Poësie & créer les Poëtes, les difficultés se présentent en foule.

La Poësie ne doit point être mise au nombre de ces Arts qu'une nation peut avoir communiqués à une autre. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu ses Poëtes. Ce talent est donc un de ceux qui semblent tenir à l'essence de l'humanité (1). La Poësie d'ailleurs s'exerce sur tant d'objets divers, & souvent si éloignés les uns des autres, que difficilement cet art aura-t-il eu une seule & même origine chez les différens peuples qui l'ont cultivé. Quelques Ecrivains cependant ont crû en trouver la premiere & la principale source dans le cœur de l'homme ravi, extasié & transporté hors de lui-même à la vûe des grandeurs & des bienfaits du Tout-puissant. Je doute que cette idée soit fort juste, & je ne pense pas qu'on doive chercher la principale origine de la Poësie dans les sentimens de reconnoissance dont l'homme s'est senti pénétré envers son Créateur. Je l'ai dit, & je le répete, l'ordre & la constance admirables qu'offre le spectacle de l'univers a dû convaincre toute créature raisonnable & pensante, de l'existence d'un Etre suprême, Auteur & souverain Modérateur de toutes choses. Mais cette conviction est un sentiment réfléchi, profond & sérieux; dès-lors il me paroît peu capable d'avoir inspiré aux premiers hommes cet enthousiasme qui seul peut avoir donné naissance à la Poësie. D'ailleurs il a dû arriver que dans l'état de nature plusieurs auront méconnu ces preuves de la Divinité. On n'en peut pas même douter, s'il est vrai qu'il existe encore aujourd'hui des peuples qui

(1) J'entends ici par le mot *Poësie*, plutôt les idées & les expressions Poetiques, que le méchanisme & l'artifice des vers.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

n'ont aucune idée de culte religieux. Ces peuples néanmoins ont des poëtes [a].

On pourroit peut-être présumer que la Poësie doit sa naissance à l'amour. Cette passion est bien capable d'échauffer l'imagination, & d'inspirer à l'ame cette espece d'yvresse qui fait les poëtes. Mais vraisemblablement les premiers hommes étoient trop brutaux & trop grossiers pour avoir ressenti ces mouvemens tendres & délicats, auxquels la Poësie a éte redevable dans la suite d'une grande partie de ses beautés.

Si, laissant les conjectures, on veut consulter l'Histoire sur l'origine de la Poësie, on n'y trouve aucun fait propre à l'éclaircir. On y voit seulement que dès les tems les plus reculés la Poësie a été employée chez tous les peuples à conserver le souvenir des événemens mémorables [b]. Il faudroit donc, d'après ce fait qui est incontestable, assigner aux premieres productions poëtiques une origine bien différente de toutes celles qu'on a imaginées jusqu'à présent. Alors ne pourroit-on pas soupçonner que cette espece de langage doit sa naissance à l'amour-propre qui, dans tous les païs & dans tous les siécles, s'est étudié à faire valoir & à exalter les faits qui pouvoient flater sa vanité. Il emploie volontiers à cet effet l'exagération, les figures hyperboliques, les termes & les tours les plus ampoulés. Il s'efforce, si l'on peut dire, d'agrandir les objets par l'emphase des expressions, par la hardiesse des images & par l'abus des métaphores. Tous les peuples ont été atteints de cette manie. Il n'y en a point qui n'ait cherché à relever les événemens qui l'intéressoient. Les chansons des Sauvages, qu'on peut bien regarder comme des especes de poësies, ne contiennent que les louanges & les exploits de leur Nation, qu'ils exagerent toujours autant qu'il leur est possible. Les habitans des Isles Marianes, qu'on doit mettre au rang des peuples les plus bornés & les plus ignorans, se croyoient, avant la venue des Européens, la seule & unique nation de l'univers. Les fictions de leurs Poëtes les confirmoient dans cette prétention ridicule. Ils étoient charmés de ces fables absurdes qui flattoient leur orgueil, passion dominante de ces barbares [c].

[a] Hist. des Isles Marianes par le P. le Gobien, l. 2. p. 63, 64. = Laët. Descript. des Ind. Occident. l. 2. c. 16. p. 56, 57. = Hist. nat. de l'Islande, t. 2. p. 228-229-232-254.

[b] *Suprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 162.

[c] Hist. des Isles Marianes par le P. le Gobien, l. 1. p. 49-63-64.

Il sera donc arrivé dès les premiers tems qu'au lieu de raconter les faits simplement, & tels qu'ils s'étoient passés, quelques génies inventifs se seront appliqués à chercher des termes & des tours particuliers pour composer leurs narrations. Cette maniere de s'exprimer, & ce style au-dessus du langage ordinaire aura plû, parce qu'il flattoit l'amour-propre des peuples & leur vanité. La coutume l'aura consacré. C'est ainsi qu'insensiblement la Poësie aura pû se former. L'usage ensuite s'en sera étendu à tous les objets dont les hommes se sentoient affectés vivement.

Peut-être aussi que sans avoir recours à l'amour-propre, on pourroit attribuer la naissance de la Poësie à l'effort qu'on aura fait pour représenter d'une façon énergique des événemens qui avoient laissé de fortes traces dans l'ame des spectateurs, & fait des impressions très-vives sur leur imagination. On pourroit même en chercher la source dans ces contentemens indicibles qu'on ressent à la vûe des périls éminens auxquels on a eu le bonheur d'échapper. On veut alors faire éclatter sa joie, & il n'y a point de termes trop forts ni trop expressifs, pour énoncer & peindre les transports dont on est animé dans ces instans.

La reconnoissance peut encore avoir beaucoup contribué à former & à nourrir le langage extraordinaire de la Poësie. On manque souvent d'expressions pour rendre graces d'un bienfait signalé. L'ame se tourmente & s'épuise à trouver des phrases capables de marquer dignement la force & la vivacité des sentimens dont elle est pénétrée envers son bienfaiteur. Le plus ancien monument de Poësie qui nous soit resté de l'Antiquité, le Cantique composé par Moïse après le passage de la Mer Rouge, renferme tous ces caractères [a]. Il paroît avoir été également destiné à conserver le souvenir d'un événement si flatteur pour la nation Juive, & à remercier Dieu de la protection signalée qu'il venoit d'accorder à son peuple en cette occasion. Il résulte de toutes ces réflexions qu'on ne peut rien dire de précis ni d'assuré sur la véritable origine de la Poësie : inutilement voudroit-on lui en assigner une qui ait été commune & générale à tous les peuples : trop de raisons s'y opposent.

A l'égard de la Musique, on peut dire que le chant est naturel à l'homme. Tous les peuples, même les plus grossiers & les plus sauvages, chantent. La difficulté a été de réduire à une

[a] Exod. c. 15.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

méthode réglée & suivie les différentes modifications de la voix. Il est, dit-on, à présumer que la variété & l'agrément du chant des oiseaux aura servi de modéle aux premiers inventeurs de la mélodie, d'autant mieux que par instinct nous sommes portés à l'imitation. On aura donc essayé de former avec la voix diverses inflexions qui eussent entre elles une sorte de connexion & de rapport suivi. Il fut facile ensuite d'arranger des paroles sous ces différens sons. Mais ces premieres productions ne représentoient què bien foiblement cette prodigieuse variété qu'on distingue dans le ramage des oiseaux. Pour en approcher de plus près, il a fallu imaginer les moyens de suppléer à ce qui nous manque du côté de l'organe. On emprunta pour cet effet le secours de certains corps naturellement sonores & harmonieux. On étudia l'art de les faire résonner convenablement, & d'en tirer des modulations agréables & variées. C'est ainsi que par différentes tentatives les premiers hommes se seront procuré les instrumens à vent & à cordes.

Quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures dont je suis peu satisfait, il est certain que l'invention du Chant & de la Musique instrumentale remonte aux siécles les plus reculés. On vient de voir que du tems de Laban l'usage étoit déja établi de reconduire les étrangers avec des chants d'allégresse & au son des instrumens; mais ce qu'on doit particuliérement remarquer, c'est que les chansons sont de tous les païs & de tous les siécles. Les nations les plus barbares & les plus grossieres ont, comme je l'ai déja dit, quelque idée du Chant. On a vû dans l'Article où j'ai traité de l'origine de l'Ecriture, que chez tous les peuples connus, des especes de poëmes qu'on chantoit, ont servi originairement à conserver la tradition historique de tous les événemens [a]. Ces chansons que les peres avoient soin d'apprendre à leurs enfans, tenoient alors lieu de livres & d'annales.

J'ai proposé ailleurs quelques conjectures sur l'invention des instrumens à vent: je crois pouvoir y renvoyer [b]. A l'égard des instrumens à cordes, je doute qu'on les ait inventés dès les siécles dont il s'agit présentement. On n'aura connu pendant longtems que le chalumeau, la flute, la trompette, & une espece de tymbale nommée dans l'Ecriture *tympanum*. La caisse en étoit de cuivre d'une forme oblongue, & couverte de peau d'un

[a] *Suprà*, Liv. II. Chap. VI. p. 162.

[b] *Suprà*, Liv. V. p. 305.

côté feulement. On frappoit cet inftrument avec des baguettes ou avec la main [a].

Je crois pouvoir appliquer à la Danfe ce que j'ai dit de la Poëfie & de la Mufique. L'ancienneté & l'univerfalité de ce divertiffement font également atteftées par tous les Ecrivains. Il n'y a point de peuple qui n'ait eu fes danfes particulieres. On en retrouve l'ufage jufques chez les peuples les plus barbares & chez les nations les moins civilifées. Ajoutons qu'anciennement la Danfe faifoit partie des cérémonies confacrées au culte de la Divinité. Je ne m'étendrai point au furplus fur l'origine, ni fur l'époque d'un divertiffement fi naturel à l'homme. Le corps fe reffent toujours des impreffions de l'ame. Il témoigne la part qu'il y prend par fes mouvemens, fes geftes & fes attitudes. Il n'a donc été queftion que de régler les différens mouvemens du corps, en les affujettiffant à une certaine cadence marquée & mefurée. C'eft un art qu'on aura promptement & facilement inventé.

La Poëfie, la Mufique & la Danfe ont fait pendant bien des fiécles les principaux, pour ne pas dire les feuls amufemens des anciens peuples. On y peut joindre les feftins dont l'ufage a été commun à tous les fiécles & à toutes les nations. Dès les premiers tems il y avoit des occafions marquées pour des repas d'apparat & de réjouiffance. L'Ecriture dit qu'Abraham fit un grand feftin le jour qu'il fevra Ifaac [b]. Laban invita un grand nombre de fes amis au repas préparé pour les nôces de fa fille avec Jacob [c].

Je ne fçais fi l'on doit mettre la chaffe au nombre des amufemens que les premiers hommes pouvoient prendre. Nous ne regardons aujourd'hui cet exercice que comme un plaifir & un délaffement. Il n'en étoit pas de même dans les fiécles reculés. La chaffe alors étoit plutôt une occupation férieufe qu'un divertiffement. La terre dévaftée par le Déluge refta long-tems déferte & inhabitée dans fa plus grande partie. Les bêtes farouches fe multiplierent, & mirent bientôt en danger la vie non-feulement des beftiaux, mais auffi celle des hommes. Les premieres peuplades ne tarderent pas à fe trouver dans la néceffité de leur faire une guerre continuelle & attentive. C'eft par cette

[a] Calmet, *ad* Genef. c. 21. ℣. 27.
[b] Gen. c. 21. ℣. 8.
[c] Ibid. c. 29. ℣. 22.

raison que les premiers fondateurs d'Empires sont représentés comme de grands chasseurs. Ce talent étoit alors aussi estimable, qu'il peut paroître aujourd'hui indifférent. On alloit donc à la chasse, moins par goût, que par nécessité, & je crois pouvoir douter qu'on s'en fît un simple amusement (1).

Malgré la grande simplicité de mœurs, qu'on suppose communément avoir regné dans ces premiers âges, on a déja pû remarquer que dès le tems d'Abraham le luxe n'étoit pas inconnu à plusieurs peuples de l'Asie. Ils avoient différens bijoux & des vases d'or & d'argent. Il est question du tems d'Isaac, non-seulement d'habits précieux, mais même de vêtemens parfumés: tels étoient ceux d'Esaü, que Rebecca fit prendre à Jacob [a]. L'usage des senteurs & des parfums s'est donc introduit chez les peuples de l'Orient dès la plus haute antiquité; & on peut juger d'après ces faits, qu'ils connoissoient d'autres recherches & d'autres voluptés, dont Moïse sans doute n'a pas eu occasion de nous instruire. Ainsi les mœurs de ces nations n'étoient pas alors aussi simples qu'on voudroit souvent nous le persuader.

Disons encore que la chasteté ne paroît pas avoir été leur vertu favorite. Sans parler des abominations qui attirerent le courroux du Ciel sur les habitans de Sodome & de Gomorrhe, dès-lors il y avoit de ces femmes publiques qui s'abandonnoient à tout le monde indifféremment, moyennant une certaine rétribution. L'aventure de Juda avec Thamar sa belle-fille, en fournit des preuves plus que suffisantes. Nous voyons en effet que Thamar, pour mieux en imposer à Juda, fut se poster dans le carrefour d'un grand chemin par lequel ce Patriarche devoit passer. Cette place, dit Moïse, & l'attitude dans laquelle elle se tenoit, persuaderent à Juda que c'étoit une femme publique [b]; & leur marché fut conclu en conséquence, moyennant un chevreau qu'il lui promit, & les gages qu'il donna pour assurance de sa parole. La réponse que firent les habitans de ce lieu au berger que Juda envoya ensuite porter à cette femme le

(1) L'Eternel, en parlant des Chananéens, dit à Moïse: « Je ne chasserai point » ces peuples de devant vous dans l'espace » d'une année, de peur que le pays ne de- » vienne désert, & que les bêtes sauvages » ne se multiplient contre vous ». Exod. chap. 23. ℣. 29. Et Moïse, dans le Deutéronome, avertit les Israëlites que Dieu ne détruira les nations Chananéennes que peu à peu, & par parties, de crainte que les bêtes de la terre ne s'élévent contre eux. Ch. 7. ℣. 22.

[a] Gen. c. 27. ℣. 27.

[b] Ibid. c. 38. ℣. 14, 15

prix de ses faveurs, prouve bien que ces sortes d'aventures devoient être alors fort communes & fort fréquentes. « Nous n'avons point vû, lui dirent-ils, de femme débauchée assise dans ce carrefour [a] ». Il falloit donc qu'il y en eût dès-lors un assez grand nombre, & qu'on les reconnût pour telles à certains caractères reçus & usités. Nous apprenons d'ailleurs, par le Sanchoniaton, que la corruption des mœurs étoit portée au plus grand excès dans les premiers siécles [b].

Je ne m'étendrai pas davantage pour le moment sur les mœurs des premiers habitans de l'Asie. J'aurai encore occasion d'y revenir dans un Article séparé qui comprendra des réflexions générales sur plusieurs faits que l'Histoire fournit par rapport au caractère dominant de ces premiers siécles. Il est tems de parler des Egyptiens.

[a] Gen. chap. 38 ℣. 21.

[b] *Apud* Euseb. Præp. Evang. l. 1. c. 10. p. 34, 35.



Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE SECOND.

De l'Egypte.

LES MOEURS des Egyptiens ont été formées de très-bonne heure. La plûpart des pratiques dont parlent les Historiens profanes, nous les voyons usitées dès le tems que Joseph fut conduit en Egypte. Ainsi on peut en conclure que dès-lors les mœurs des Egyptiens étoient telles qu'Hérodote, Diodore & d'autres Auteurs les représentent. On est d'autant plus autorisé à le croire, que ce peuple, au rapport de toute l'Antiquité, a montré beaucoup de constance dans ses principes, & un attachement singulier pour ses usages & ses pratiques [a].

Pour caractériser d'un seul mot les mœurs des Egyptiens j'emprunterai les expressions d'Hérodote. « Comme l'Egypte, dit cet » Auteur, est placée sous un ciel, & arrosée par un fleuve d'une » nature différente du ciel & des fleuves des autres climats, de » même les mœurs & les coutumes de ses habitans sont-elles diffé» rentes de celles des autres nations [b] ». Hérodote au surplus n'est pas seul de son sentiment. Les Egyptiens paroissent en général s'être attiré l'attention des Ecrivains de l'Antiquité, autant par la singularité de leurs usages, que par le mérite de leurs découvertes. Jugeons-en par les faits.

Le froment a été regardé de tous les tems, & par tous les peuples, comme l'aliment le plus convenable à l'homme. Chez les Egyptiens c'étoit une honte que d'en faire usage. Leur pain étoit fait d'une espece de grain qu'Hérodote nomme *Olyra* [c], & que je soupçonnerois être le riz [d]. Il en étoit de même à l'égard des fêves. Ce légume étoit proscrit chez les Egyptiens. Ils n'en semoient, ni n'en mangeoient [e]. C'étoit aussi une loi commune à toute la nation de ne point manger de la tête d'aucun animal [f]. Du surplus il n'y avoit pas d'uniformité entre les

[a] Voy. la 3e Part. Liv. I. Chap. IV. p. 24.
[b] L. 2. n. 35.
[c] Ibid. n. 36.
[d] Voy. Plin. l. 18. sect. 15. p. 108. Le pain de riz a été & est encore en usage dans plusieurs pays. *Voy.* Athen. l. 3. p. 110. = Voyage de V. le Blanc, p. 80. & 103. = Hist. gen. des Voyages, t. 4. p. 227.
[e] Herod. l. 2. n. 37.
[f] Ibid. n. 39. = Plut. t. 2. p. 363. B.

Egyptiens

Egyptiens au sujet des viandes dont ils se nourrissoient habituellement. Dans certaines provinces on n'osoit point tuer de moutons, & on ne mangeoit que des chévres. Ailleurs c'étoit le contraire [a]. Quant aux vaches, il étoit ordonné par un précepte général de s'en abstenir [b]. A l'égard des porcs, on les regardoit comme des animaux immondes, & si quelqu'un en avoit touché, même légérement & par mégarde, il devoit entrer aussi-tôt dans le fleuve avec ses habits pour se laver [c]. Cependant on pouvoit immoler des porcs à la Lune & à Bacchus; mais il falloit que ce fût au moment de la pleine-lune. Alors il étoit même permis d'en manger ce jour-là seulement [d].

Les Egyptiens mangeoient du poisson [e], en observant à cet égard des usages à peu près semblables à ceux dont je viens de parler. En général ils ne touchoient point aux poissons qui sont sans écailles [f] : & parmi les autres especes qu'ils se permettoient, il y en avoit certaines dont on s'abstenoit dans une partie de l'Egypte, tandis qu'on en mangeoit dans une autre [g].

On en doit dire autant par rapport aux oiseaux, dont quelques-uns étoient réputés sacrés, & auxquels par cette raison les Egyptiens ne touchoient point [h]. Cette superstition régnoit chez ces peuples bien antérieurement à Moïse [i]. Je crois qu'on peut rapporter la distinction entre les animaux sacrés & les animaux profanes, aux premiers siécles de leur Monarchie. Les Egyptiens au surplus, comme tous les anciens peuples, ne donnoient point à leurs viandes le tems de se mortifier, ils les mangeoient toutes chaudes [k].

Je pense cependant que l'usage de couper les animaux, pour en rendre la chair plus tendre & plus délicate, étoit connu & pratiqué très-anciennement chez ces peuples. Je le présume sur ce que Moïse, dont l'intention étoit d'éloigner les Israélites des coutumes des Egyptiens, fait défense de couper aucun animal [l].

La biere étoit la boisson ordinaire d'une grande partie de l'Egypte [m]. Il s'y trouve en effet plusieurs contrées où la vigne

[a] Herod. l. 2. n. 42.
[b] Ibid. n. 41.
[c] Ibid. n. 47.
[d] Ibid.
[e] Num. c. 11. ỳ. 5. = Diod. l. 1. p. 52.
[f] Herod. l. 2. n. 72 & 77. = Voy. Athen. l. 7. c. 13. p. 299. E.
[g] Plut. t. 2. p. 353. C.
[h] Herod. l. 2. n. 72 & 77.
[i] Exod. c. 8. ỳ. 26.
[k] Voy. Gen. c. 43. ỳ. 16.
[l] Levit. c. 22. ỳ. 24.
[m] Herod. l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 40, 41.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

ne peut point croître. On en cultivoit dans les cantons dont le terrein pouvoit le permettre, & on y buvoit du vin. L'usage de cette liqueur étoit fort ancien chez les Egyptiens, comme nous l'apprenons par le songe du grand Echanson de Pharaon, qui rêva avoir vû devant lui un ceps de vigne chargé de raisins mûrs dont il avoit exprimé le jus dans la coupe du Roi qu'il tenoit à la main, & qu'il avoit ensuite présenté à ce Monarque [a]. Je dirai à cette occasion que le commun du peuple ne buvoit que dans des vaisseaux de cuivre [b]. Mais les personnes riches se servoient de vases d'or & d'argent. La coupe dont Joseph se servoit étoit d'argent [c].

Les Egyptiens étoient fort superstitieux dans leur boire & dans leur manger. Ils nettoyoient tous les jours avec la plus grande attention les vaisseaux dont ils se servoient [d], autant & plus par superstition, que par propreté. Ils n'auroient jamais osé se servir d'un meuble qui eût appartenu à un étranger; ils n'auroient pas même mangé de la viande qui auroit été coupée avec un couteau, autre que celui d'un Egyptien [e]. Cet éloignement pour les étrangers alloit jusqu'à ne vouloir pas se trouver ensemble à une même table. Lorsque Joseph donna à manger à ses freres dans son palais, Moïse observe qu'on servit à part les Egyptiens qui avoient été invités à cette fête; car dès-lors, ajoute-il, ils avoient horreur de se voir réunis à une seule & même table avec des étrangers [f]. Mais ce peuple, que la prévention éloignoit ainsi des autres nations, étoit d'ailleurs si peu délicat, qu'il ne faisoit point de difficulté de prendre son manger avec les bêtes [g]. Etrange effet de la superstition; il existe encore aujourd'hui des peuples auxquels on peut reprocher une semblable grossiéreté, fondée à peu-près sur les mêmes motifs [h].

On voit que dans ces premiers tems l'usage étoit, en Egypte, de servir séparément à chaque convié sa portion. C'étoit le Maître du festin qui coupoit & distribuoit à chacun les viandes. Lorsqu'on vouloit témoigner une distinction honorable & particuliere à quelqu'un, on lui envoyoit une part beaucoup plus consi-

[a] Gen. c. 40. ℣. 9, &c. = Diod. l. 1. p. 82.
Ce récit détruit ce que dit Plutarque, qu'avant le regne de Psammétique, les Rois de l'Egypte ne buvoient point de vin. t. 2. p. 353. B.
[b] Herod. l. 2. n. 37.
[c] Gen. c. 44. ℣. 2 & 5.
[d] Herod. l. 2. n. 77.
[e] Herod. n. 41.
[f] Gen. c. 43. ℣. 32.
[g] Herod. l. 2. n. 36.
[h] Rec. des Voyages de la Compagnie des Ind. Holland. t. 3. p. 24. = Voyage d'Ovington, t. 2. p. 297. = Gemelli Careri. t. 1. p. 448.

dérable qu'aux autres convives. Joseph, pour marque de sa tendresse, envoya à Benjamin une part cinq fois plus grande que celle de ses autres freres [a]. Cette espéce de politesse a été commune à presque tous les peuples de l'antiquité [b].

A en juger par ce qu'en disent les Anciens, on ne connoissoit guéres en Egypte les ragoûts, ni la diversité des assaisonnemens. La maniere d'apprêter les viandes étoit très-simple & très-uniforme [c]. A l'égard des plantes, des racines, des fruits & des légumes, les Egyptiens de tout tems en ont fait un très-grand usage. Le témoignage des Historiens profanes sur cet article [d], est confirmé par les plaintes & les regrets des Israélites dans le désert [e]. Mais il régnoit une égale superstition par rapport aux légumes, qu'à l'égard des animaux. On n'en mangeoit point indistinctement, ni de toutes les espéces [f].

Les Egyptiens faisoient deux repas par jour : l'un à midi [g], & l'autre au soir. Ils mangeoient assis [h]. Chez les personnes de qualité on terminoit les festins par un usage bien singulier. Au sortir de table, un homme apportoit dans la salle un cercueil qui renfermoit une figure de bois, longue d'environ trois pieds, représentant un cadavre, & la montrant à chacun des conviés : « Buvez, leur disoit-il, & donnez-vous du plaisir, car c'est ainsi que vous serez après votre mort [i] ».

L'habillement des Egyptiens étoit fort simple. Les hommes portoient une tunique de lin bordée d'une frange qui leur venoit jusqu'aux genoux. Ils avoient par-dessus une espéce de manteau fait de laine blanche [k]. Les personnes de distinction portoient des habits de coton [l], & en outre des colliers précieux. Pharaon fit revêtir Joseph d'une robbe de coton, & lui mit au col un collier d'or [m]. Les femmes n'avoient qu'une espéce d'habillement dont les Anciens ne nous ont point laissé la description. Hérodote dit qu'il y en avoit de deux sortes pour les hommes [n]. Mais

[a] Gen. c. 43. ℣. 34.

[b] Diod. l. 5. p. 351. = Voy. aussi la 2de Partie, Liv. VI. Chap. III.

[c] Herod. l. 2. n. 77. = Diod. l. 1. p. 82-91-100. = Athen. l. 5. c. 6. p. 191. F

[d] Herod. l. 2. n. 92. = Diod. l. 1. p. 52 & 100.

[e] Num. c. 11. ℣. 5.

[f] Diod. l. 1. p. 100.

[g] Gen. c. 43. ℣. 16.

[h] Ibid. ℣. 33. = Athen. l. 5. c. 6. p. 191. F. D'anciens monumens décrits par Diodore, paroîtroient insinuer que les premiers Rois d'Egypte mangeoient couchés sur des lits. l. 1. p. 59.

[i] Herod. l. 2. n. 78.

[k] Gen. c. 39. ℣. 12. = Herod. l. 2. n. 37 & 81. = Voy. aussi Exod. c. 9. ℣. 31. = Bianchini Istor. Univ. p. 556 & 567.

[l] *Suprà*, L. II. Chap. II. p. 120.

[m] Gen. c. 41. ℣. 42.

[n] L. 2. n. 37.

il ne marque point quelle étoit la différence de ces vêtemens. Nous voyons, au surplus, que cette méthode devoit être fort ancienne en Egypte. Moïse dit que Joseph fit présent de deux habits à chacun de ses freres [a]. Les Egyptiens étoient fort attentifs sur la propreté. Je pense même qu'ils la portoient jusqu'au scrupule. Ils avoient grand soin de faire nettoyer exactement leurs habits; ils vouloient que tout ce qu'ils portoient sur leur corps fût toujours nouvellement lavé chaque fois qu'ils s'en servoient [b].

Ces peuples, dans le cours ordinaire de la vie, portoient la tête rase. Dès la plus grande jeunesse on leur coupoit les cheveux [c]. Mais par un usage contraire à celui de toutes les nations, ils les laissoient croître dans les tems d'affliction [d]. Cette coutume est marquée expressément dans l'histoire du Patriarche Joseph. Il avoit laissé croître ses cheveux pendant qu'il étoit en prison. On les lui coupa lorsqu'on voulut le présenter à Pharaon [e], parce qu'il n'étoit pas permis, sans doute, de paroître à la Cour avec l'extérieur du deuil & de la tristesse.

D'après ces faits, qui sont bien constans, il doit paroître assez singulier de trouver l'usage des miroirs établi chez les Egyptiens, dès la plus haute antiquité. On ne peut cependant pas en douter, lorsqu'on voit à quel point ce meuble étoit commun parmi les Hébreux dans le désert. Moïse dit qu'on fit le bassin d'airain destiné aux ablutions, des miroirs offerts par les femmes qui veilloient à la porte du Tabernacle [f]. Cette quantité ne pouvoit venir que de l'Egypte. Remarquons que les miroirs n'étoient pas alors de verre, soit qu'on ignorât l'art de faire des glaces, ou au moins le secret de les étamer. On faisoit les miroirs de toutes sortes de métaux. Ceux des Egyptiens, comme nous l'apprenons du passage qu'on vient de citer, étoient d'airain fondu & poli. Encore aujourd'hui dans tout l'Orient, presque tous les miroirs sont de métal, & si l'on y en voit quelques-uns de glace, ils ont été apportés par les Européens [g].

On ne peut parler que d'une maniere très-imparfaite du logement des Egyptiens. On sçait seulement que leurs édifices étoient très-élevés. Diodore dit que, dès la plus haute antiquité, à Thèbes les maisons des particuliers étoient toutes de quatre à

[a] Gen. c. 45. ℣. 22.
[b] Herod. l. 2. n. 37.
[c] Ibid. l. 3. n. 12. = Diod. l. 1. p. 21, 22.
[d] Herod. l. 2. n. 36.
[e] Gen. c. 41. ℣. 14.
[f] Exod. c. 38. ℣. 8.
[g] Chardin. t. 2. p. 279.

cinq étages [a]. A l'égard de leur décoration extérieure & de leur magnificence intérieure, il est impossible d'en parler. On ne peut pas même proposer de conjectures sur cet article; les Anciens n'en parlent jamais. Il en est de même des ameublemens: on n'en connoît ni l'espéce ni la forme.

Je suis persuadé, au surplus, que dès les siécles dont il s'agit dans cette premiere Partie, il devoit y avoir beaucoup de magnificence en Egypte. J'ai eu plusieurs fois occasion dans les Livres précédens, de faire remarquer à quel point le luxe étoit déja porté chez les Egyptiens du tems de Joseph. Dès-lors ils faisoient usage de bijoux, de vases d'or & d'argent, d'étoffes précieuses & de parfums: dès lors ils se faisoient servir par un grand nombre d'esclaves. Joseph a une maison considérable & un Intendant pour la gouverner [b]. Les personnes de marque se faisoient traîner dans des chars. Il y en avoit même de plusieurs sortes [c], distingués sans doute par leur magnificence. Joseph est conduit & proclamé en grande pompe. Un héraut précede la marche, & en annonce le sujet à tout le peuple [d]. Enfin la Cour de Pharaon présente l'extérieur le plus magnifique & le plus brillant. On y voit un grand Echanson, un grand Pannetier, un Capitaine des Gardes [e], &c. L'entretien des Reines devoit être des plus somptueux, si l'on en juge par un fait que Diodore rapporte. Il dit qu'on leur avoit assigné le revenu que produisoit annuellement la pêche du lac Mœris. Cet objet, tout considérable qu'il est, puisqu'il montoit à un talent par jour, n'étoit destiné cependant qu'à fournir ces Princesses d'ajustemens & de parfums [f]. Il n'est pas étonnant, au surplus, de voir régner dès la plus haute antiquité, un grand luxe chez les Egyptiens. Ces peuples nés avec quelque sorte d'industrie & de talent, ont porté de fort bonne heure la plûpart des Arts à une espéce de perfection. Ces découvertes les ont mis en état de satisfaire promptement leur penchant pour les recherches & pour la magnificence. Je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet. Parlons du génie & du caractere particulier des Egyptiens.

Les femmes, en Egypte, avoient beaucoup d'empire sur l'esprit de leurs maris. Soit préjugé, soit disposition naturelle, elles

[a] L. 1. p. 54.
[b] Gen. c. 43. ℣. 16 & 19. c. 44. ℣. 1.
[c] Ibid. c. 41. ℣. 43.
[d] Ibid.
[e] Voy. *suprà*, Liv. I. Art. IV. p. 46.
[f] L. 1. p. 62. = Voy. aussi Athen. l. 1. p. 33. F.

étoient les maîtresses dans leurs maisons [a]. Cet ascendant des femmes sur les hommes annonce, en général, un peuple d'un esprit doux & d'une humeur tranquille. Cette idée est assez conforme à ce que l'Histoire nous apprend du génie des Egyptiens. Ils mettoient d'ailleurs beaucoup de politesse, d'égards & de sçavoir-vivre dans leur commerce [b]. Ennemis des querelles & des combats, dominés par un goût vif pour les Arts & pour les Sciences, les vertus pacifiques étoient celles qui leur plaisoient davantage. On voit encore qu'ils s'étoient beaucoup occupés de la politique. Leurs Loix ont été très-renommées dans l'antiquité. Mais ces bonnes qualités étoient balancées par des défauts, si l'on peut dire, encore plus considérables.

La singularité & la superstition étoit le caractere dominant des Egyptiens [c]. J'ai dit au commencement de cet article, qu'ils paroissoient avoir affecté de se distinguer par des usages bisarres. On en a pû remarquer de ce nombre dans les faits dont j'ai déja rendu compte. Ces peuples avoient même des pratiques qui semblent en quelque sorte choquer la nature. Je ne crois pas devoir les détailler : on peut sur cet article consulter Hérodote [d]. Cette façon d'agir & de penser éloignoit les Egyptiens non-seulement des autres nations, mais devoit aussi mettre peu d'union entre les habitans des différentes Provinces de cet Empire. Un objet, sur-tout, qui devoit extrêmement les indisposer les uns contre les autres, étoit le genre de vie que chaque famille avoit embrassé. En Egypte, les différentes professions nécessaires dans un Etat, avoient leur rang marqué. Le fils étoit obligé de suivre celle de son pere. Il n'étoit pas permis de s'élever d'une classe inférieure à une classe supérieure [e]. Cependant la coutume avoit voulu qu'on attachât une idée d'aversion pour certaines professions très-étendues & très-utiles, qui par elles-mêmes n'auroient point dû inspirer de pareils sentimens. Celle de garder les bestiaux, qu'on regardoit chez tous les peuples de l'antiquité, comme la plus honorable & la plus distinguée [f], étoit en horreur chez les Egyptiens [g]. Cette idée existoit en Egypte dès le tems de Joseph, & l'obligea de prendre des précautions lorsqu'il

[a] Diod. l. 1. p. 31.
[b] Herod. l. 2. n. 80.
[c] Voy. Herod. l. 2. n. 35, 36 & 65. = Diod. l. 1. p. 93.
[d] L. 2. n. 35. 36.
[e] Voy. la 3e Part. Liv. I. Chap. IV. p. 19.
[f] Voy. *suprà*, Chap. I. p. 326.
[g] Gen. c. 46. ℣. 34. = Herod. l. 2. n. 47.

présenta son pere & ses freres à Pharaon [a]. Les Egyptiens néanmoins avoient beaucoup de troupeaux [b], & par conséquent il y avoit beaucoup de monde employé à les garder. Voilà donc une classe nombreuse de personnes très-utiles à l'Etat, que la coutume rendoit l'objet de l'aversion publique. Je ne releverai point, quant à présent, les suites & les inconvéniens de pareilles maximes. J'aurai occasion d'y insister plus particulierement dans la troisiéme Partie de cet Ouvrage [c].

A l'égard de la superstition, aucun peuple n'a montré tant de foiblesse ni tant de ridicule dans les objets & dans la forme de son culte. Quelles railleries les Egyptiens n'ont-ils pas essuyées sur la vénération insensée qu'ils avoient pour certains animaux? Que penser en effet d'un pere de famille qui, lorsque le feu prenoit à sa maison, étoit moins occupé du soin de l'éteindre, que de celui de sauver son chat [d]? Que dire d'un soldat qui, revenant de faire la guerre dans un pays étranger, se chargeoit de chats & de vautours, quoiqu'il manquât souvent lui-même du nécessaire [e]? De quel nom encore faut-il caractériser la dévotion qu'une partie des Egyptiens avoit pour le crocodile? L'aveuglement des adorateurs de cette bête féroce, étoit tel, qu'ils se réjouissoient lorsqu'il arrivoit à quelqu'un de leurs enfans d'en être dévorés. Les meres de ces victimes infortunées tiroient une satisfaction singuliere de ces funestes accidens, se glorifiant d'avoir produit une nourriture agréable à leur divinité [f]. Les Egyptiens, réduits aux dernieres extrémités de la faim & de la disette, se seroient plûtôt mangés les uns les autres, que de toucher à quelques-uns des animaux sacrés. On assure même qu'il y en avoit des exemples [g].

De l'aveu de Diodore, il étoit plus aisé de rapporter que de faire croire à ceux qui n'en avoient pas été témoins, toutes les extravagances que les Egyptiens commettoient à l'égard de leurs animaux sacrés. On en tenoit toujours une certaine quantité renfermée dans des parcs consacrés à ce pieux usage. Il y avoit de très-gros revenus affectés pour leur entretien [h]. On ne les nourrissoit que de mets choisis & apprêtés le plus délicatement qu'il

[a] Gen. c. 46. ℣. 34.
[b] Ibid. c. 47. ℣. 6-16. 17.
[c] Liv. I. Chap. IV. p. 21. & suiv.
[d] Herod. l. 2. n. 66.
[e] Diod. l. 1. p. 95. = Voy. Athen. l. 7. c. 13. p. 299, 300.
[f] Ælian. de Nat. Animal. l. 10. c. 21.
[g] Diod. l. 1. p. 94.
[h] L. 1. p. 93. = Plut. t. 2. p. 359.

étoit possible. On alloit exprès à la chasse pour fournir aux oiseaux carnaciers une pâture qui leur fût agréable. Il y avoit des bains préparés délicieusement pour tous ces différens animaux. On les parfumoit, & on faisoit brûler devant eux les senteurs les plus suaves. Les lieux qu'ils habitoient étoient couverts des plus riches tapis. On leur ajustoit sur le corps des bijoux & des ornemens superbes. On avoit grand soin de les apparier suivant leur espéce. On recherchoit pour cet effet les plus belles femelles, qu'on nourrissoit & qu'on soignoit avec des attentions particulieres. On les honoroit du titre de concubines des Dieux. En un mot, on ne plaignoit aucune dépense, aucune recherche pour entretenir magnifiquement les animaux sacrés, & leur rendre la vie aussi agréable qu'il étoit possible. C'étoit des personnes du premier ordre qui s'acquittoient de ces importantes fonctions [a].

A quelles folies & à quelles extravagances les Egyptiens ne se livroient-ils point quand quelqu'un de ces animaux sacrés venoit à mourir? Ils les pleuroient autant & plus qu'ils n'auroient pleuré leurs propres enfans. Les funérailles qu'ils leur faisoient, surpassoient souvent les facultés de l'adorateur zélé qui s'en chargeoit [b]. On auroit couru beaucoup moins de risques en Egypte, de tuer un homme, que d'y faire périr un chat. Le danger étoit le même à l'égard des ichneumons, des ibis & des éperviers. Si quelqu'un avoit causé la mort d'un seul de ces animaux, soit exprès, soit même involontairement, & que le fait vînt à être connu, aussi-tôt le peuple se saisissoit du coupable, & après lui avoir fait souffrir toutes sortes de tourmens, le mettoit en piéces, sans que rien pût l'arrêter [c]. On devoit être exposé sans cesse aux plus grands risques dans ce pays, puisque les accidens & les faits involontaires étoient punis comme les actions commises de dessein prémédité.

Au surplus les objets de ce culte insensé n'étoient pas les mêmes dans toute l'Egypte. Il n'y avoit point à cet égard d'uniformité. Les habitans de Mendés, par exemple, honoroient les chevres & mangeoient les brebis. Ceux de Thèbes, au contraire,

[a] Herod. l. 2. n. 65. = Diod. l. 1. p. 93-94-95 = Ælian. de nat. Animal. l. 7. c. 9.

Par un reste de cette ancienne superstition, le Bacha du Caire, fait livrer tous les jours deux bœufs pour nourrir les Ach-Bobba, oiseaux que les Mahométans regardent comme sacrés. *Voyage de Schaw*, t. 2. p. 92.

[b] Diod. l. 1. p. 95. = Herod. l. 2. n. 66, 67.

[c] Herod. l. 2. n. 65, 66. = Diod. l. 1. p. 94.

honoroient

honoroient les brebis & mangeoient les chevres [a]. Dans la même ville, & aux environs du lac Mœris, les crocodiles étoient en grande vénération, tandis qu'à Eléphantine, & dans d'autres endroits, on leur faisoit une guerre cruelle [b]. Il y avoit donc nécessairement entre les différens habitans de l'Egypte des motifs perpétuels de haine & de dissension. Ils se trouvoient partagés en quantité de sociétés distinctes par leur culte, & toutes prévenues les unes contre les autres. Car ici l'on méprisoit ce qu'ailleurs on adoroit. Les Egyptiens se regardoient mutuellement & réciproquement comme des insensés & des impies, particuliérement, lorsque les Dieux, objets du culte de certaines villes, se trouvoient naturellement ennemis les uns des autres [c]. Ainsi il devoit y avoir une animosité bien vive entre les villes d'Arsinoé & d'Héracléopolis. L'une adoroit le crocodile, & l'autre l'ichneumon, l'ennemi déclaré de cet amphibie [d].

Je pourrois parler encore du culte que, selon quelques Ecrivains de l'antiquité, les Egyptiens rendoient aux plantes & aux légumes [e]. Mais j'avoue que ce fait ne m'a pas paru assez bien établi, pour que j'aye crû devoir y insister. Hérodote, Platon, Aristote, Diodore, Strabon, les Auteurs, en un mot, les plus anciens & les plus accrédités sur l'Egypte, ne font aucune mention de cette superstition singuliere. Elle étoit cependant de nature à n'être pas passée sous silence. Juvenal est le premier, je crois, qui l'ait reprochée aux Egyptiens : & son témoignage ne me paroît pas d'un assez grand poids, ni assez décisif dans la matiere présente, pour qu'on doive y déférer. L'humeur de ce Satyrique misanthrope lui aura, sans doute, fait charger le tableau & outrer le ridicule [f]. Je ne pense pas non plus qu'on doive beaucoup s'arrêter à ce qu'on trouve sur ce sujet dans Lucien. On voit clairement que dans l'endroit où il parle du culte que les Egyptiens rendoient aux oignons, son but n'a été que de décrier

[a] Herod. l. 2. n. 42. == Strabo, l. 17. p. 1155.

[b] Herod. l. 2. n. 69, 70. == Ælian. de Nat. Anim. l. 10. c. 21 & 24. == Strabo, l. 17. p. 1169. == Juvenal. Satyr. 15. v. 33, &c.

[c] Voy. Diod. l. 1. p. 100. == Plut. t. 2. p. 380. A.

[d] Herod. l. 2. n. 69. == Diod. l. 1. p. 41. 42-90-98. == Ælian. de Nat. Animal. l. 10. c. 24. == Plut. t. 2. p. 380. B. == Juvenal Satyr. 15. v. 32, &c. == Lucian. *in* Jove Tragœd. n. 42. t. 2. p. 690. == Jos. advers. Appion. l. 1. n. 71.

[e] Juvenal. Satyr. 15. v. 9, 10. == Lucian. *in* Jove Tragœd. n. 42. t. 2. p. 690.

[f] *Porrum, & cepe nefas violare, ac frangere morsu.*
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis
Numina! Juvenal. loco cit.

toutes les Religions connues (1). Dans cette vûe Lucien aura pû profiter du penchant qu'avoient les Egyptiens à la superstition, pour leur supposer un objet de culte des plus extravagans & des plus ridicules.

On ne voit point précisément quelles idées les Egyptiens s'étoient formées des vices & de la vertu. On sçait qu'ils ont été taxés par les Anciens d'être extrêmement intéressés & peu fidéles dans le commerce. En général ils avoient très-mauvaise réputation sur l'article de la probité [a]. A l'égard des bienséances & de la retenue dans les mœurs, à en juger par certains traits, ils ne devoient pas avoir sur ce sujet des principes bien purs & bien exacts. Ce fut sans doute la connoissance qu'Abraham avoit du caractere de ces peuples, qui le porta à feindre que Sara étoit sa sœur [b]; & la maniere dont elle lui fut enlevée & conduite dans le Palais de Pharaon, autorise assez ce sentiment [c]. Les bons traitemens même que ce Patriarche reçut en Egypte, il ne les dût, suivant l'Ecriture, qu'à la beauté de sa femme [d]. On peut joindre à ce fait l'aventure de la femme de Putiphar avec Joseph, & celle de Phéron successeur de Sésostris, rapportée par Hérodote [e] & Diodore [f]. Quoique la fable ait beaucoup altéré les circonstances de cet événement, on peut néanmoins y reconnoître à quel point la corruption étoit portée en Egypte.

D'ailleurs, si l'on juge des mœurs d'une nation par ses cérémonies publiques, qui, étant destinées à plaire à tout le peuple, représentent assez fidélement son génie, quelles idées les Egyptiens pouvoient-ils avoir de la décence & de la pudeur? Exposons la maniere dont on se disposoit plusieurs fois l'année à célébrer la fête de Diane. L'assemblée solemnelle s'en tenoit à Bubaste; on y accouroit de toutes parts, & on s'y rendoit par eau. Les hommes & les femmes s'embarquoient en grand nombre dans un même bateau. Pendant le trajet quelques femmes jouoient d'une espéce de castagnettes, & quelques hommes de la flûte. Les autres les accompagnoient en chantant & battant des mains. Chaque fois que le bateau passoit auprès d'une ville, on arrêtoit. Alors les femmes qui étoient dedans appelloient

(1) Voy. tout le Dialogue intitulé: *Jupiter Tragœdus.*

[a] Plato. de Rep. l. 4. p. 642. A.

[b] Jos. Antiq. l. 1. c. 8. = Gen. c. 12. ℣. 11, &c.

[c] Ibid. ℣. 15.

[d] Ibid ℣. 16.

[e] L. 2. n. 111.

[f] L. 1. p. 69.

celles de la ville, leur disoient des injures, ou plûtôt des obscénités, & commettoient les dernieres indécences [a]. Lorsqu'on étoit arrivé à Bubaste, on célébroit la fête en se gorgeant de viandes & de vin [b]. On peut assurer qu'il en étoit de même de toutes les autres fêtes des Egyptiens. Il s'y commettoit des désordres si honteux, que les Historiens profanes n'ont presque jamais osé les détailler [c].

On dit néanmoins que la jalousie entroit dans le caractere de cette nation. Les Égyptiens, au rapport de Plutarque, ne vouloient pas que leurs femmes pussent sortir aisément de leurs maisons. Pour les rendre sédentaires, ils usoient de précautions à peu-près semblables à celles dont usent encore aujourd'hui les Chinois. Ces derniers contraignent leurs femmes à porter des souliers si petits, que ne pouvant se soutenir que très-difficilement, elles sont forcées de rester dans leur appartement. Les Egyptiens obligeoient les leurs d'être toujours nuds pieds, & cherchoient ainsi à les empêcher de sortir [d].

Les motifs de cet usage présentent une occasion trop naturelle de parler de l'origine des Eunuques, pour ne pas s'arrêter un moment sur cet objet. On ignore dans quels climats & dans quels siécles, l'art inhumain de mutiler des hommes, pour leur confier la garde des femmes, a pris naissance. Je ne vois nul fondement au récit d'Ammian Marcellin qui attribue cette invention à Sémiramis [e]. Je pense bien que l'usage des Eunuques est dû aux pays chauds; mais la jalousie a pû seule suggérer ces expédiens barbares pour s'assurer de la chasteté des femmes. Comme cette passion est le caractere dominant des Orientaux, je ne doute

[a] Hérod. l. 2 n. 60.

Il est bien singulier que l'usage de s'attaquer sur l'eau par des propos deshonnêtes, soit de tous les pays & de tous les siécles.

[b] Id. *loco cit.*

[c] Voy. Herod. l. 2. n. 61. = Voy. aussi Diod. l. 1. p. 96. = Strabo, l. 17. p. 1153.

[d] Plut. t. 2. p. 142. C.

Ceci pourra d'abord paroître contradictoire avec ce qu'on a lû dans le Liv. 4eme. où, en parlant du Commerce, j'ai dit d'après Hérodote, qu'en Egypte il étoit uniquement exercé par les femmes. Il est aisé néanmoins de concilier cette contradiction qui n'est qu'apparente. Car il se peut faire d'abord que Plutarque, n'ait voulu parler que des femmes de qualité, & il en étoit peut-être autrefois en Egypte, comme aujourd'hui à la Chine, où les femmes du bas étage vont & viennent dans les rues, quoiqu'on n'y voye jamais paroître celles des Grands. Dailleurs en supposant que tous les Egyptiens obligeassent leurs femmes d'être nuds pieds, cet usage n'empêchoit pas celles, dont la profession étoit de faire le commerce, de se tenir dans leurs boutiques pour vendre & débiter leurs denrées.

[e] L. 14. c. 6. p. 26.

Peut-être, dira-t-on, que Sémiramis dont les débauches au rapport de tous les Historiens furent extrêmes, imagina ce moyen pour éviter les suites désagréables de son incontinence.

Ire PARTIE.
Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

pas que les Eunuques n'ayent eu lieu fort anciennement chez ces peuples. Mais on ne peut déterminer si c'est dans l'Asie ou dans l'Egypte, que l'usage en a été inventé, moins encore dans quel siécle. Je vois seulement qu'il y a eu en Egypte des Eunuques dès les tems les plus reculés. L'Histoire sacrée & profane se réunissent à nous l'apprendre. Moïse ne veut pas qu'un Eunuque puisse entrer dans l'assemblée du Seigneur [a]. Il y en avoit donc dès avant le tems de ce Législateur. En effet, Manéthon dit que le pere de Sésostris fut assassiné par ses Eunuques [b], époque qui précede de près de deux cents ans le siécle de Moïse [c]. Nous voyons d'ailleurs que l'usage de couper les animaux devoit être très-ancien en Egypte [d]. L'un aura été probablement une suite de l'autre. L'expérience ayant appris qu'un animal pouvoit survivre à une pareille opération, la jalousie tira bientôt parti de cette expérience pour calmer ses soupçons & ses inquiétudes. Je ne doute donc pas que la coutume d'avoir des Eunuques ne fût établie chez les Egyptiens dès les siécles dont il s'agit présentement.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot de leurs plaisirs & de leurs divertissemens publics. Ils consistoient uniquement dans des fêtes & des cérémonies religieuses. On les célébroit par des danses, des chants & des festins, sans parler des marches, ou pour mieux dire, des processions. Tels étoient les divertissemens publics des Egyptiens, & je n'en vois point chez ces peuples, qui ne fussent relatifs à la religion (1). Ils n'ont jamais connu les jeux, les représentations théatrales, les courses, les combats, ni rien, en un mot, de ce que les autres peuples, soit anciens, soit modernes, ont compris sous le nom de Spectacles. Les Egyptiens avoient même proscrit la lutte, persuadés que cet exercice ne pouvoit procurer aux corps qu'une force passagere & dangereuse [e]. Quant à la Musique, ils regardoient cet art non-seulement comme inutile, mais encore comme pernicieux, puisqu'il peut amollir l'ame & l'énerver [f].

[a] Deut. c. 23. ℣. 1.
[b] *Apud* Syncell. p. 59. D.
[c] Voy. la 2de Partie, Liv. I. Chap. II.
[d] *Suprà*, p. 337.
(1) Voy. Plato. de Leg. l. 7. p. 886.
[e] Diod. l. 1. p. 92.
[f] Ibid.

Ce que Diodore dit ici de la Musique, doit s'entendre avec quelque restriction. Cet art n'étoit certainement pas aussi négligé chez les Egyptiens qu'il voudroit le faire entendre. *Voy.* Herod l. 2. n. 79. == Plat. de Leg. l. 2. p. 789, 790. == Clem. Alex. Strom. l. 6. p. 757. == Et Diod. lui-même, l. 1. p. 19 & 20.

A l'égard des amusemens particuliers des Egyptiens, on ignore s'ils en avoient; & supposé qu'ils en eussent, l'espéce dont ils pouvoient être. Il paroît seulement que ces peuples célébroient par des réjouissances l'anniversaire de leur naissance. Pharaon, à pareil jour, donne un grand festin à tous ses Officiers [a].

Il pourroit peut-être y avoir encore quelques autres particularités à relever dans les usages & dans le caractere des Egyptiens; mais je les passe sous silence, pour éviter l'ennui des détails & de la prolixité.

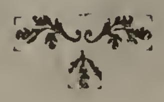
[a] Gen. c. 40. ℣. 20.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Peuples de l'Europe.

JE NE dirai rien, quant à ce moment, des peuples de l'Europe. A proprement parler, il n'y avoit point encore de mœurs dans cette partie du monde. Les habitans y sont restés pendant bien des siécles plongés dans la plus affreuse barbarie, & dans la grossièreté la plus extrême. Ils ont été long-tems sans avoir de sociétés formées, ni d'établissemens fixes. On peut se rappeller la peinture que j'ai faite de leur premier genre de vie, dans les Livres précédens [a]. D'ailleurs la maniere dont se comportoient les premieres peuplades de l'Europe nous est à peine connue. Nous manquons absolument de ces détails sans lesquels il n'est pas possible de parler des mœurs d'une nation.

[a] Liv. I. Chap. I. Art. V. p. 59. Liv. II. Chap. I. p. 99, &c.



Ire PARTIE. Depuis le Déluge jufqu'à la mort de Jacob.

CHAPITRE QUATRIEME.

Réflexions Critiques fur les fiécles qui font l'objet de cette premiere Partie.

LES fiécles que nous venons de parcourir font depuis long-tems en poffeffion d'être regardés comme les plus beaux dont il foit parlé dans l'Hiftoire. Quantité d'Auteurs d'un mérite diftingué fe font attachés à nous en donner cette idée. Dans combien d'écrits n'a-t-on pas répété que du tems des Patriarches l'univers jouiffoit d'une heureufe fimplicité ! Alors, nous dit-on, l'ambition, le fafte, le luxe, les paffions tumultueufes étoient inconnues aux habitans de la terre. On va même jufqu'à les dépouiller des foibleffes inféparablement attachées à la condition humaine. L'éloge enfin eft complet, puifqu'on a voulu appliquer aux fiécles en queftion ce qu'on lit dans tous les Poëtes fur l'âge d'or. Mais l'application eft-elle bien d'accord avec les faits ? porte-elle fur des fondemens bien folides ? C'eft ce dont on va juger.

Lorfqu'il s'agit de peindre un fiécle & de l'apprécier, ce n'eft point fur de vaines déclamations, ni fur des panégyriques enfantés, la plûpart du tems, par une imagination indifcrete, qu'il faut fe régler. L'Hiftoire eft le feul guide qu'on doive confulter & fuivre. Qu'on parcoure les annales de tous les peuples, & qu'on raffemble les différens faits qu'elles préfentent fur les premiers fiécles, on verra que tout fe réunit à nous en donner l'idée la plus affreufe. Un détail fuccinct va nous en convaincre.

On veut que l'ambition & la cupidité n'ayent point régné parmi les premiers hommes [1]. Il fuffit de jetter les yeux fur l'Hiftoire pour fentir combien ces affertions font vaines & futiles. On y voit dès la plus haute antiquité, des Conquérans fameux par leurs exploits, & plus encore par leurs ravages ; des deftructeurs du genre humain, dont la férocité ne connoiffoit ni regles ni principes

[1] Ne s'agiffant ici que des peuples qui ont exifté depuis le Déluge, le terme de *premiers hommes* dont je me fers fouvent dans ce Chapitre, pourra fans doute paroître impropre. Mais j'ai crû que pour éviter les longueurs, je pouvois bien qualifier de *premiers hommes* les peuples qui fe font formés les premiers après le Déluge. Ne doit-on pas en effet regarder la terre comme renouvellée depuis cet événement ?

d'humanité [a]. Si la liste de ces fléaux n'est pas plus considérable, c'est que l'histoire des premieres violences & des premieres usurpations ne nous est pas exactement connue. On doit attribuer cette stérilité à l'éloignement des tems & au défaut de monumens. Peut-être aussi que n'y ayant rien de bien intéressant dans ces événemens pour la postérité, on aura négligé de lui en conserver la mémoire [b]. Mais on reconnoît dans le peu de faits qui nous ont été transmis, avec quelle cruauté la guerre se faisoit dans les premiers tems, & à quels excès on se portoit. Le Droit des gens étoit alors absolument inconnu. Le vainqueur ne suivoit d'autres loix que celles que lui dictoient sa fureur & sa brutalité [c].

On veut aussi que le faste & le luxe n'aient point été connus des premiers peuples. Je pense avoir déja suffisamment réfuté cette prétention [d]. J'ajouterai qu'on ne doit juger des mœurs que par comparaison. On ne voit point régner, il est vrai, dans les premiers âges cette magnificence qui se fait remarquer dans les tems postérieurs. Les délices que procure l'industrie, & qui doivent leur naissance à la perfection des Arts, les rafinemens, si l'on peut le dire, de la volupté, n'existoient certainement pas dans les siécles dont il s'agit présentement. A Dieu ne plaise que je veuille reprocher cette ignorance aux premiers hommes; mais il ne faut pas aussi leur en faire un mérite, & je pense l'avoir solidement démontré [e]. Il y a plus, on peut avancer que les premiers peuples avoient une sorte de luxe proportionnée au peu d'étendue de leurs connoissances. On en a vû plus d'une preuve dans le chapitre des Mœurs & Usages. Tout dépend, comme je l'ai déja dit, de la comparaison des tems & des lieux. Ce qu'on ne daigneroit pas regarder aujourd'hui, étoit, il y a deux cents ans, le comble de la magnificence (1). On retrouve le luxe & le goût des parures dans les siécles les plus grossiers, & chez les peuples les plus sauvages.

Cessons donc de prêter des vertus chimériques aux premiers

[a] Voy. *suprà*, Liv. V. p. 307, &c.

[b] *Nam fuit ante Helenam : . . . .*
. . . . sed ignotis perierunt mortibus illi,
Quos, Venerem incertam rapientes more ferarum,
Viribus editior cœdebat, ut in grege taurus.
Horat. Serm. l. 1. Sat. 3. v. 107. &c.

[c] Voy. *suprà*, Liv. V. p. 307, &c.

[d] *Suprà*, Liv. VI. p. 322.

[e] Ibid. p. 316 & 317.

(1) On ne fait pas aujourd'hui la moindre attention à une personne qui porte des bas de soie. On regarda cependant comme une grande magnificence une paire de ces mêmes bas, qu'Henri second porta aux nôces de sa sœur.

siécles. Si la simplicité paroît avoir été leur apanage, c'est à l'ignorance des moyens propres à se procurer les commodités de la vie, & non à des principes de vertu qu'il faut attribuer cette prétendue modération. En effet, les hommes n'en étoient pas essentiellement meilleurs. Rien ne les caractérise d'une maniere avantageuse du côté des sentimens & de la probité. On voit régner, au contraire, chez eux les mêmes vices qui, de tous les tems, ont fait la honte de l'humanité : la mauvaise foi, la haine, l'envie, le meurtre, la violence, & le déreglement dans les mœurs.

Je n'apporterai point pour exemple des désordres qui regnoient alors sur la terre, ces villes criminelles consumées par le feu du ciel ; il faut tirer le rideau sur de pareilles abominations. Mais on peut rappeller ce que j'ai dit dans l'article des mœurs, au sujet de l'aventure de Thamar avec Juda [a]. Il paroît en général que ceux qui vivoient dans les siécles dont il s'agit, ne pensoient pas trop favorablement de leurs contemporains. Abraham appréhendoit qu'on ne le fît mourir pour avoir sa femme. Elle lui fut effectivement enlevée deux fois ; & sans la protection particuliere de Dieu, peut-être ce Patriarche auroit-il couru risque de la vie. La même crainte occupoit Isaac au sujet de Rebecca [b].

Il suffit encore de faire attention à l'histoire de Dina, pour sentir à quels excès les premiers hommes étoient capables de se porter. Le fils d'un Souverain enleve une jeune personne à sa famille, & emploie ensuite jusqu'à la violence pour assouvir sa passion. Les enfans de Jacob, pour satisfaire leur vengeance, ont recours à la plus noire des perfidies. Ils font servir à la réussite de leurs complots sanguinaires la cérémonie la plus essentielle de leur religion. Les trop crédules Sichimites qui n'avoient point trempé dans le forfait de leur Prince, sont massacrés dans le moment qu'ils se reposoient sur la foi des traités les plus solemnellement jurés [c]. Les siécles qui paroissent les plus corrompus offriroient-ils des forfaits plus noirs & plus caractérisés ?

La bonne-foi n'étoit pas plus respectée dans les affaires entre particuliers, & même entre parens. Jacob, neveu de Laban, offre à son oncle de le servir sept ans, à condition qu'il lui donnera sa fille Rachel en mariage. Ce terme accompli, de quelle

[a] *Suprà*, Liv. VI. Chap. I. p. 334, 335.
[b] Gen. c. 26. ℣. 7.
[c] Ibid. Chap. 34.

honteuse

honteuse supercherie Laban n'usa-t-il pas pour dérober à son neveu sept autres années ? Le jour de ses nôces il lui substitua Lia à la place de Rachel ; & Jacob, pour obtenir celle qu'il aimoit, se vit forcé à recommencer son travail & ses services. Se peut-il un manque de parole plus insigne ? Quel procédé de la part d'un oncle envers son neveu, qui de plus étoit son gendre ?

Ces reproches de manquer aux conventions les plus solemnelles, ne tombent pas sur des particuliers seulement. On peut les faire à des nations entières. Abraham, en vertu d'alliances & de traités passés avec les peuples de la Palestine, avoit creusé des puits en différens endroits [a]. J'ai fait voir ailleurs de quelle importance étoient alors ces sortes de concessions [b]. Dès qu'il fut mort, les habitans de ces contrées susciterent querelles sur querelles à Isaac. Ils comblerent les puits que son pere lui avoit laissés [c]. Ce Patriarche fut contraint d'en faire creuser de nouveaux, dont il eut même bien de la peine à obtenir la possession libre & tranquille.

On voit enfin qu'il ne régnoit ni union, ni concorde entre les personnes du même sang. Esaü ne vécut jamais bien avec Jacob. Les freres de Joseph se porterent aux dernieres extrémités contre ce Patriarche. La plûpart des enfans de Jacob lui causerent des sujets de chagrin bien vifs & bien cuisans. C'est tout dire. Ruben, son fils aîné, osa souiller la couche de son pere [d]. Ajoutons que le Seigneur extermina un des fils de Juda, parce qu'il commettoit, dit l'Ecriture, un crime abominable, dans la vûe d'éteindre la race de son frere [e].

Si des faits certains & avérés nous passons aux traditions qui s'étoient conservées chez les différens peuples de l'antiquité, elles ne nous donneront pas une meilleure idée des premiers siécles. On y apprend qu'originairement les hommes ont vécu sans loix, sans police, sans arts, ne suivant & n'écoutant que leurs appétits brutaux. Acharnés les uns contre les autres, ils ne cherchoient qu'à se détruire & à s'entre-dévorer [f].

Qu'on jette ensuite les yeux sur les événemens arrivés dans

[a] Gen. c. 21. ℣. 30.
[b] *Suprà*, Liv. V. p. 310.
[c] Gen. c. 26. ℣. 14, 15.
[d] Ibid. c. 35. ℣. 22. c. 49. ℣. 3, 4.
[e] Ibid. c. 38. ℣. 9, 10.
[f] Voy. *Suprà*, Liv. I. p. 3. Liv. II. p. 75.

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

les premiers Empires. On voit dans l'histoire d'Osiris succombant sous les piéges que Typhon son frere lui avoit dressés, un exemple des conspirations qui ont souvent renversé du trône les meilleurs Princes. Les annales de toutes les nations connues présentent les mêmes spectacles. Saturne enleve la couronne à son pere ; elle lui est ravie ensuite par son fils Jupiter. Les usurpations, les violences & les excès les plus honteux caractérisent la vie des premiers Héros que les peuples ont divinisés [a]. Quelle idée encore les Anciens nous ont-ils laissée de Ninus & de Sémiramis [b] ?

Concluons de ces faits, que les hommes ont toujours été essentiellement les mêmes. Soumis en naissant au penchant d'un naturel déréglé, ils ont cherché en tout tems à satisfaire leurs passions. Ils y ont mis plus ou moins d'art & de délicatesse, à proportion du goût & des connoissances que chaque siécle a eues en partage. La façon de penser & d'agir a toujours été relative aux circonstances. On ne doit donc attribuer qu'à l'ignorance & à la grossiéreté qui régnoient dans les premiers tems, cette simplicité apparente que tant d'Ecrivains se sont plû à exalter. Les premiers âges seront mieux caractérisés, en disant que le vice s'y montroit dans toute sa laideur & dans toute sa difformité.

J'oubliois de parler de l'hospitalité. C'est par cet endroit qu'on a cherché principalement à faire valoir les premiers siécles. Mais je pense que les premiers hommes ont exercé l'hospitalité moins par générosité & par grandeur d'ame, que par nécessité. L'intérêt commun aura vraisemblablement donné naissance à cet usage. Dans la haute antiquité il n'y avoit point ou peu d'auberges. On exerçoit donc alors l'hospitalité par retour sur soi-même. On retiroit un étranger dans l'idée qu'un jour il pourroit rendre un pareil service, au cas que le hasard fît voyager dans son pays. Car l'hospitalité étoit réciproque. En recevant quelqu'un dans sa maison on acquéroit aussi-tôt le droit d'être reçû dans la sienne : droit regardé par les Anciens comme sacré & inviolable ; droit

[a] Voy. le Sanchoniat. *apud* Euseb. Præparat. Evang. l. 1. c. 10. p. 34, 35, &c.

[b] Voy. Conon. *apud* Phot. Narrat. 9. p. 428, 429. = Diod. l. 2. p. 114-119-127. = Justin. l. 1. c. 2. = Plin. l. 8. sect. 64. p. 466. = Plut. t. 2. p. 753. D. = Syncell. p. 64.

qui ne s'étendoit pas ſeulement à ceux qui le contractoient, mais auſſi à leurs enfans & deſcendans.

Au ſurplus, l'hoſpitalité ne pouvoit pas être bien à charge dans les premiers tems. On voyageoit alors très-peu & ſans beaucoup de ſuite. Enfin, les Arabes nous prouvent encore aujourd'hui que l'hoſpitalité peut compatir avec les plus grands vices, & que cette eſpéce de généroſité ne décide rien pour la bonté du cœur & la droiture dans les mœurs. On ſçait quel eſt en général le caractère des Arabes. Il n'y a cependant point de peuple plus hoſpitalier.

Je ne nie pas au ſurplus qu'il n'y ait eu dans les premiers ſiécles quelques perſonnages vertueux. L'Ecriture-Sainte en fait foi. Mais elle nous montre en même tems que le nombre des perſonnes véritablement vertueuſes a dû être alors peu conſidérable, & tout nous prouve d'ailleurs que le reſte du genre humain étoit méchant, injuſte, cruel, déréglé, vivant ſans honte & ſans retenue, ne connoiſſant, en un mot, ni principes, ni regles, ni morale. Ce ne peut donc être qu'à cet ancien préjugé qui nous porte à déprimer nos contemporains, que les ſiécles qui viennent de nous occuper, ſont redevables des vertus qu'on a voulu leur prêter, & des éloges dont on s'eſt plû à les combler. Mais ces pompeuſes déclamations s'évanouiſſent & diſparoiſſent bientôt à l'approche du flambeau de la vérité.

Il eſt eſſentiel, au reſte, d'obſerver que toutes ces réflexions n'infirment en aucune maniere la tradition qui a régné univerſellement chez tous les anciens Peuples ſur la félicité & l'état d'innocence dont l'homme a joui dans le premier âge du monde. C'eſt une vérité trop généralement, & trop uniformément atteſtée pour qu'il ſoit poſſible de la révoquer en doute. Babyloniens, Egyptiens, Chinois, Grecs, Latins, tous les Peuples, en un mot, dont nous pouvons appercevoir les premieres traditions ſur l'état primitif du genre humain, dépoſent qu'originairement l'homme a joui d'une innocence de mœurs & d'une félicité que depuis il n'a jamais recouvrées. Cet accord de toutes les nations à rendre hommage au récit de Moïſe ſur l'état du premier homme ſuffiroit ſeul pour en démontrer la certitude, ſi le Légiſlateur du peuple de Dieu pouvoit être regardé comme un Hiſtorien ordinaire. Il n'en eſt pas d'un fait, comme d'un principe de morale, ou d'une

Ire PARTIE. Depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob.

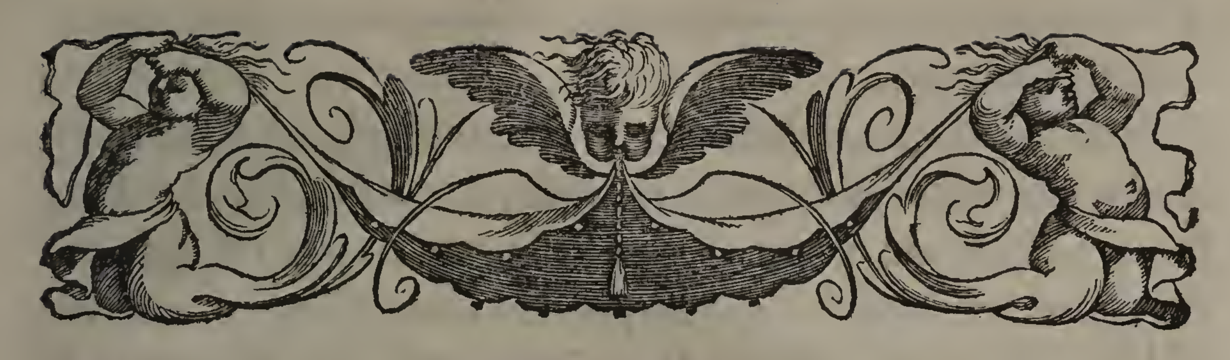
découverte dans les Arts & dans les Sciences. Les hommes, quoique sous différens climats & dans différens siécles peuvent sans s'être communiqué leurs idées, s'accorder sur le même point de morale, ou avoir fait dans les Arts & dans les Sciences les mêmes découvertes. On n'en peut pas dire autant d'un point d'histoire. Quand on le voit reçû chez tous les peuples, il faut non-seulement en reconnoître l'authenticité, mais convenir encore qu'il dérive d'une source commune. La tradition sur l'état d'innocence du genre humain dans le premier âge est donc incontestable. Mais c'est à tort qu'on voudroit appliquer cette tradition aux siécles que nous venons de parcourir. Le contraire est suffisamment démontré par tout ce qui nous reste d'anciens monumens.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.



DISSERTATIONS,

DISSERTATIONS.



PREMIERE DISSERTATION.

Sur le Sanchoniaton.

Eusebe a inséré dans sa Préparation Evangélique un long extrait d'un ancien historien de Phénicie, nommé Sanchoniaton [a]. Il dit que cet Auteur écrivoit avant la guerre de Troye, & qu'il passoit pour avoir été très-exact dans ses recherches [b]. Sanchoniaton avoit écrit dans sa langue naturelle, c'est-à-dire, en Phénicien; mais son Ouvrage avoit été traduit en Grec par Philon de Byblos, qu'on ne doit pas confondre avec Philon le Juif dont les écrits sont venus jusqu'à nous [c]. Philon avoit distribué en neuf livres la traduction qu'il avoit faite de Sanchoniaton. Il y avoit ajouté quelques préfaces dont Eusebe donne même des extraits [d]. Philon y disoit entre autres choses; « Que Sanchoniaton, » homme fort sçavant & de grande expérience, souhai- » tant extrêmement de connoître les histoires de tous » les Peuples, avoit fait une perquisition exacte des » écrits de Thaaut, persuadé que comme inventeur

[a] L. I. C. 9. p. 30. D.
[b] Ibid.
[c] Ibid.
[d] Ibid. p. 31. D.

» des Lettres & de l'Ecriture, Thaaut étoit le premier
» des Hiſtoriens [a]. »

Sanchoniaton avoit donc, ſuivant le témoignage de ſon Traducteur, poſé les fondemens de ſon hiſtoire ſur les écrits de ce chef des Sçavans, appellé par les Egyptiens Thoüth, nom que les Grecs ont rendu par celui d'Hermès, & les Latins par celui de Mercure [b].

Philon ne ſe contentoit pas, à ce que dit encore Euſebe, de louer Sanchoniaton. Il s'autoriſoit des faits dont cet auteur avoit conſervé la tradition pour convaincre les Grecs d'ignorance, ſur l'objet le plus eſſentiel & le plus intéreſſant à l'homme : il les accuſoit d'avoir tourné en froides allégories l'hiſtoire des anciennes Divinités qu'on adoroit dans leur pays, & les reprenoit d'avoir voulu expliquer par les phénomènes de la nature, des faits très-réels & des évenemens très-véritables [c].

L'auteur que Philon venoit de traduire n'en avoit pas uſé de la même maniere. Après de grandes recherches & de longues études, il avoit compoſé une hiſtoire dans laquelle on voyoit que les anciens Dieux avoient été originairement des hommes célébres, déifiés enſuite par la ſuperſtition. Ce qu'il racontoit de leurs actions & des principaux événemens de leurs vies, il l'avoit tiré en partie des monumens qui exiſtoient dans pluſieurs Villes, & en partie, des mémoires dépoſés & conſervés avec ſoin dans les plus anciens Temples [d].

On ſçait quelle eſt ordinairement la prévention des

[a] Euſeb. L. I. C. 9. p. 31. D.
[b] Ibid. p. 31. 32.
[c] Ibid. p. 32.
[d] Ibid.

Traducteurs

Traducteurs. Ces éloges de Philon pourroient donc paroître suspects, s'ils n'étoient confirmés par le témoignage de quelque auteur impartial & absolument désintéressé. C'est vraisemblablement par cette raison qu'Eusebe a eu soin de nous apprendre que la façon de penser de Porphyre sur l'histoire de Sanchoniaton n'étoit pas moins avantageuse à cet Auteur que celle de Philon [a]. C'en est assez pour que ce monument mérite une attention particuliere.

Il y en a peu dans l'antiquité qui ayent autant exercé les Critiques. L'importance de la matiere les y a sans doute engagés. Si l'authenticité du Sanchoniaton est constante ; & si ce n'est point une piece fabriquée après coup, nous avons une histoire du genre humain la plus ancienne que nous connoissions, après celle de Moïse. Il s'agit donc d'examiner l'authenticité de ce fragment, & de voir s'il doit occuper la premiere place entre tous les monumens de l'antiquité profane, échappés à l'injure des tems. Car personne n'ignore que les fragmens que nous avons aujourd'hui sous les noms d'Hermès, de Zoroastre, de Thaaut & d'Orphée, sont des ouvrages supposés par des Auteurs fort modernes, eû égard à ceux dont ils portent le nom.

Jusques vers la fin du siecle passé, les recherches des Sçavans sur le Sanchoniaton n'avoient eû pour objet que de l'expliquer & de l'éclaircir. Personne, que je sçache, ne l'avoit soupçonné d'être une piece supposée. J. H. Ursinus est, je crois, le premier qui ait élevé des doutes sur l'authenticité du Sanchoniaton [b]. Ce sentiment a été adopté par quelques

[a] Eusebe, L. 1. C. 9. p. 31. & 40.

[b] J. H. Ursini, *de* Zoroastre,

Ecrivains, & entre autres par R. Simon. Mais la maniere dont il s'explique, fait assez connoître le peu de succès des atteintes qu'on avoit voulu donner à ce fragment (1). Aussi voyons-nous que plusieurs Critiques, & des plus éclairés, n'en ont pas porté le même jugement. Ils ont regardé cet extrait d'Eusebe comme un reste précieux des anciennes traditions de l'Orient (2). Mon intention n'est pas d'entrer dans

Hermete, Sanchoniatone, Exercit. fam. *Norimberg. in* 12. 1661.

(1) Voici ses termes : « Il semble, dit-il, qu'on ne puisse avoir » pour suspect, sans une espece de » témérité, le fameux ouvrage de » Sanchoniaton, qui contenoit l'an» cienne Théologie des Phéniciens. » Tout ce que nous avons eû d'ha» biles Critiques l'ont cité avec éloge » d'après Eusebe ». *Biblioth. critiq.* autrement Recueil de diverses Pieces critiques publiées par M. de Saint-Jorre, à Basle, 1709. tom. 1. c. 10. p. 131.

Faisons deux réflexions très-courtes sur ces paroles de M. Simon. 1°. Il avoue que de très-habiles Critiques ont reconnu l'authenticité du Sanchoniaton. 2°. Il semble supposer qu'Eusebe est le seul auteur de l'antiquité qui dépose en faveur de cet ancien Ecrivain. M. Simon fait plus, car il ajoute qu'Eusebe n'a parlé de Sanchoniaton que d'après Porphyre. Nous voyons cependant que Théodoret s'étoit servi des écrits de Sanchoniaton, pour prouver que les Dieux adorés par les Payens avoient été originairement des hommes. Eusebe n'est donc pas le seul parmi les anciens, qui ait cité Sanchoniaton. Le contraire sera prouvé dans un moment. D'ailleurs, il n'est pas vrai qu'Eusebe n'ait parlé de Sanchoniaton, que d'après Porphyre ; c'est encore, comme on va le voir, une erreur grossiere de M. Simon.

(2) Bochart, Vossius, Marsham, Huet, Cumberland, la Croze, & en dernier lieu M. Fourmont dans ses Réflexions critiques sur l'histoire des anciens Peuples.

Le P. Kircher avance qu'il y a dans la Bibliotheque du Grand Duc quelques fragmens du Sanchoniaton. Il ajoute que lui-même avoit entre les mains, au moment qu'il écrivoit, un autre fragment du Sanchoniaton composé de feuilles écrites en langue Araméenne, c'est-à-dire, Phénicienne, presque la même que la Chaldaïque & la Syriaque. Le P. Kircher croit que ce fragment avoit été traduit en langue Araméenne sur l'original de Philon. Ce Manuscrit traite, à ce qu'il dit, des Mœurs & des Coutumes des Egyptiens, & principalement des mystères de Mercure, ne contenant cependant rien qui ne se trouve dans d'autres Auteurs.

M. de Peiresc avoit reçu de l'Orient

tous les détails que demanderoit la discussion de ces deux opinions. Néanmoins comme j'ai fait un très-grand usage du fragment dont il s'agit, je ne crois pas pouvoir me dispenser d'exposer en peu de mots les motifs qui me le font regarder comme un monument authentique, heureusement échappé à l'injure des tems.

L'opinion de ceux qui regardent le Sanchoniaton comme une piéce supposée, ne peut se soutenir qu'en prêtant quelques vûes, quelques motifs à l'auteur d'une pareille supposition. Il faut donc examiner quelles auroient pû être ces vûes : mais il est préalablement nécessaire de chercher sur qui pourroit tomber le soupçon de cette supposition prétendue. Nous allons discuter ces deux objets le plus sommairement qu'il nous sera possible ; & cette discussion fera, je crois, connoître évidemment le peu de solidité des motifs allégués pour révoquer en doute l'authenticité de ce fragment. Nous établirons ensuite les raisons qui nous portent à rejetter toute idée de supposition.

Philon de Byblos est incontestablement le seul sur qui pourroit tomber le soupçon d'avoir composé le Sanchoniaton. C'est se tromper grossierement que

le fragment en question. On l'avoit tiré de la Bibliothèque de Damas. M. de Peiresc en avoit envoyé une copie à Rome au P. Kircher en 1637, pour qu'il l'interprétât. C'étoit, comme on voit, une très-mince découverte.

Le P. Kircher ajoute tenir de Leo Allatius, que la traduction de Sanchoniaton faite par Philon avoit été trouvée depuis peu dans la Bibliothéque d'un Monastere voisin de Rome ; mais que ce Manuscrit avoit été volé presque aussi-tôt, sur la réputation qu'il avoit d'être rare & précieux, & qu'il n'avoit jamais été possible de le recouvrer. Obelisc. Pamphil. p. 110. *Sit penes auctorem fides.*

d'attribuer cet ouvrage à Porphyre ; Athénée plus de quarante ans avant Porphyre, a cité Sanchoniaton [a], & il n'eſt pas le ſeul Ecrivain antérieur à Porphyre qui en ait fait mention. Clément Alexandrin, au rapport de Saint Cyrille, parloit de Sanchoniaton comme d'un hiſtorien de Phénicie qui avoit écrit en ſa langue maternelle, & dont l'ouvrage avoit été traduit en Grec [b]. Il eſt vrai qu'on ne trouve point aujourd'hui dans les Œuvres de ce Pere, le paſſage que Saint Cyrille avoit en vûe, lorſqu'il écrivoit ce que je viens de rapporter ; mais il n'y a pas lieu d'en être ſurpris. Nous n'avons pas tous les écrits de Clément Alexandrin : le commencement du premier livre des Stromates eſt entierement perdu, & il y a pluſieurs lacunes dans les autres. Sanchoniaton a donc été cité comme un auteur de l'antiquité par Athénée, Clément Alexandrin, Porphyre [c] & Saint Cyrille, ſans parler d'Euſebe, de Théodoret [d] & de Suidas. Obſervons même, au ſujet de ce dernier Ecrivain, qu'il parle de Sanchoniaton d'une maniere à faire connoître qu'il ne s'en étoit pas rapporté au témoignage d'Euſebe [e].

Enfin, Euſebe ne cite pas Sanchoniaton comme un extrait tiré de Porphyre ; c'étoit dans la traduction même de Philon qu'il avoit copié le fragment qu'il a inféré dans ſa Préparation Evangélique. Dans l'hypothèſe que le Sanchoniaton ſeroit un Hiſtorien ſuppoſé, il ne pourroit donc l'avoir été que par Philon.

[a] L. 3. p. 126. A.

[b] Adverſ. Julian. l. 6. p. 205.

C'eſt par inadvertence que Saint Cyrille dans ce paſſage a nommé Joſephe au lieu de Philon pour le traducteur de Sanchoniaton.

[c] De Abſtinent. l. 2. p. 224.

[d] De curand. Græc. affect. lib. 3. p. 34.

[e] Voce Σαγχωνιάθων. t. 3. p. 274.

Mais pour qu'un Auteur ſe détermine à ſuppoſer un ouvrage tel que celui de Sanchoniaton, il faut, comme nous le diſions il n'y a qu'un moment, lui prêter quelques vûes, quelques motifs qui ayent pû l'engager à une pareille infidélité. Quelles vûes prêtera-t-on au prétendu fabricateur de Sanchoniaton? jusqu'à préſent on n'en a pû ſuppoſer que deux; l'une d'oppoſer cet ouvrage aux écrits de Moïſe; l'autre d'empêcher le progrès du Chriſtianiſme & de réhabiliter l'ancienne Religion, en la dégageant des ſuperſtitions qui lui faiſoient tort[a]. Ces deux motifs ſont également imaginaires & chimériques : Philon écrivoit ſous Adrien[b], l'an 125. environ de l'Ere Chrétienne. Il ſuffit de jetter un coup d'œil ſur l'état des Juifs & des Chrétiens dans ces ſiécles là, pour faire ſentir le peu de juſteſſe de tous les raiſonnemens que je viens de rapporter.

Les Juifs ne cherchoient point à répandre leur Religion, & on ne voit pas que les Nations infidèles qui les environnoient s'occupaſſent à faire la controverſe avec eux. Auſſi ne paroît-il point que dans aucun tems leur Religion ait beaucoup attiré l'attention des autres Peuples. Les Juifs d'ailleurs n'ont jamais fait une grande figure dans le monde lettré : on peut dire que depuis la ruine de Jéruſalem, particulierement, ils ne méritoient aucune conſidération. Vaincus par les Romains, fugitifs à l'aſpect de leur patrie dévaſtée, frappés de la malédiction divine; l'hiſtoire nous les montre errans de contrées en contrées. Proſcrits

[a] *Voy.* L'hiſt. Crit. de la Républiq. des Lettres, t. 6. p. 57. & 58.

[b] Suidas *voce* Φιλω Βυβλιος, T. 3. p. 613.

dans toute la terre, en horreur à tous les Peuples ; uniquement occupés de leurs malheurs & d'une attente chimérique, on ne parloit d'eux que pour s'en mocquer. Adrien ſous lequel écrivoit Philon de Byblos, acheva, pour ainſi dire, d'anéantir les Juifs lorſqu'il bâtit Ælia ſur les ruines de Jéruſalem.

A l'égard des Chrétiens, j'avoue que du tems de Philon, l'Evangile avoit deja fait de très-grands progrès ; je ne crois pas néanmoins qu'on connût encore aſſez bien les Diſciples de Jeſus-Chriſt pour que l'excellence de la Religion qu'ils annonçoient, dût extrêmement allarmer les défenſeurs du Paganiſme ; on confondoit alors preſque toujours les Chrétiens avec les Juifs. D'ailleurs, je ne penſe pas que ſous Adrien il y eût encore beaucoup de perſonnes de conſidération, ſoit du côté de la Philoſophie & des lettres, ſoit du côté de la naiſſance & des dignités, qui euſſent embraſſé l'Evangile. Ainſi par le peu de progrès que le Chriſtianiſme avoit fait dans le grand monde, il ne pouvoit avoir excité une jalouſie aſſez grande pour obliger Philon à entreprendre un ouvrage auſſi conſidérable que le Sanchoniaton ; ouvrage qui ne pouvoit que lui couter des peines & des recherches infinies. Car quels ſoins n'eſt pas obligé de prendre, un Ecrivain qui veut ſuppoſer une hiſtoire à un Auteur de l'antiquité [1] ?

[1] Quelques Critiques ont voulu dire que Philon n'avoit fait que s'approprier les Livres de Moïſe en les ajuſtant à ſes vûes particulieres : mais en vérité, il faut être étrangement prévenu pour ne pas ſentir la différence monſtrueuſe qu'il y a entre Moïſe & le fragment de Sanchoniaton. J'en parlerai dans un moment plus en détail : en attendant nous dirons qu'il eſt impoſſible de juſtifier le moindre rapport entre le récit de

D'ailleurs, il faut convenir que ſi Philon n'a compoſé le Sanchoniaton que dans la vûe d'oppoſer, comme on le dit, l'ancienne Religion au Chriſtianiſme, en la dégageant des abſurdités qui en décéloient la foibleſſe ; on ne pouvoit s'y prendre plus maladroitement qu'il l'a fait. Philon avance, il eſt vrai, que l'hiſtoire de Sanchoniaton eſt purgée de ces fables ridicules, dont ſont remplis les ouvrages des Grecs. Mais celles qu'on y trouve, quoique d'une eſpece différente, valent bien les contes d'Homère & d'Héſiode. Tels ſont les Bœtiles animés, l'Etoile trouvée par Aſtarte, & conſacrée dans la ville de Tyr, la caſtration de Cælus par Saturne, & celle de Saturne faite par lui-même, exemple qu'il força tous ſes compagnons d'imiter : ſans parler du tonnerre qui donne le mouvement aux animaux, déja créés par l'eſprit ſupérieur, comme s'il les réveilloit d'un profond aſſoupiſſement, &c. Voilà des fables Orientales pour le moins auſſi abſurdes que celles des Grecs. Ceſſons donc de prêter à Philon un deſſein que la ſimple lecture du Sanchoniaton ne permet pas qu'on puiſſe en aucune maniere lui ſuppoſer.

Il eſt bien plus naturel de penſer que Philon aura voulu rabaiſſer la vanité des Grecs, en faiſant voir que ſa patrie avoit produit des Ecrivains de mérite bien antérieurement à la Grece. Dans cette vûe, il aura cherché à faire revivre l'hiſtoire de Sanchoniaton. Cette préférence me porteroit à croire que de tous les Ecrivains qu'a produit la Phénicie, Sanchoniaton

Moïſe & celui de Sanchoniaton ſur les objets les plus intéreſſans : la chûte de l'homme & ſa dégradation, l'adoration d'un ſeul Dieu, & la proſcription des Idoles, &c.

devoit être un des plus anciens & des plus estimés ; car Philon auroit pû en traduire d'autres. L'Orient a produit des fruits dans un tems où les premieres semences germoient à peine dans l'Occident. La Phénicie en particulier a été dès les siécles les plus reculés le berceau de plusieurs Sçavans. Strabon parle d'un Ecrivain de cette Nation, nommé Moschus, antérieur à la guerre de Troye [a]. Ce Moschus avoit écrit sur différentes parties de la Philosophie, sur les atômes, sur la formation du Monde [b], &c. Philon aura donc choisi Sanchoniaton, comme un auteur capable de montrer que la Phénicie avoit produit des Ecrivains célebres dans un tems où les Grecs ne connoissoient pas même l'écriture.

Je soupçonnerois encore que Philon pourroit avoir eû un autre motif en traduisant Sanchoniaton. Quand les Philosophes eurent fait sentir aux Grecs combien étoient absurdes les traditions qu'on débitoit sur le compte de leurs Dieux, les esprits se partagerent en deux sectes. Les uns prirent le parti d'allégoriser toutes ces prétendues Divinités, & dirent que la Mythologie n'étoit qu'une espéce de Physique énigmatique, dans laquelle les différentes opérations de la nature étoient cachées sous l'emblême des différentes divinités, qui faisoient l'objet du culte religieux. Les Stoïciens donnerent beaucoup de cours à cette opinion. Les autres plus sensés, avouerent de bonne foi que les Dieux qu'on adoroit avoient été originairement des hommes ; mais ils prétendoient que ces hommes avoient justement mérité d'être apothéosés, pour les

[a] L. 16. p. 1098.

[b] Strabo, *loco cit.*

connoissances

connoiſſances ſublimes dont ils avoient fait part au Genre humain. Evhémère, le Meſſénien, fut celui qui autoriſa le plus ce ſyſtême. Il compoſa une hiſtoire des Dieux (1), qu'il prétendoit avoir recueillie dans le cours de ſes voyages, & tirée des plus anciens monumens qui ſubſiſtoient encore dans les Temples qu'il avoit viſités [a]. Quelle qu'ait été l'intention d'Evhémère, il fut traité d'Athée par le plus grand nombre, & ſa mémoire eſt demeurée chargée de cet opprobre. Mais il eut des ſectateurs qui ſoutinrent ſon ſyſtême & ſes explications. Ils ramenoient à l'hiſtoire tout ce qu'ils trouvoient dans les fables, qui pouvoit avoir rapport à des évenemens arrivés dans les anciens tems.

Il ſe forma donc dans le ſein du Paganiſme deux ſectes : les *Allégoriſtes* & les *Evhémériſtes*. On ne peut méconnoître dans Philon de Biblos, Traducteur, ou plutôt Paraphraſte de Sanchoniaton, un des plus ardens & des plus zélés partiſans d'Evhémère. Il trouvoit dans Sanchoniaton un Ecrivain qui par bien des raiſons étoit des plus propres à favoriſer la ſecte qu'il avoit embraſſée. Il traduiſit donc cet ancien Hiſtorien ; mais il ne ſe contenta pas d'une ſimple traduction littérale : on voit qu'il a inſéré ſans ménagement, dans le texte de ſon Auteur, toutes les additions & les explications propres à favoriſer ſes idées particulieres, & capables de faire retrouver dans les traditions Phéniciennes le fondement de la Théologie des

(1) Elle étoit intitulée Ἱερὰ Ἀναγραφή.

[a] *Voy.* la Diſſertation de M. Fourmont dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. Tome 15. pag. 265.

Evhéméristes. De-là ce mélange d'opinions Grecques & Phéniciennes, qui a révolté tant de Sçavans.

Je suis, en effet, très-porté à croire que c'est ce mélange de faits & d'opinions, en apparence contradictoires, le défaut d'uniformité dans le style, & le manque de continuité dans la narration, qui a le plus contribué à faire regarder comme supposé le fragment de Sanchoniaton. Mais pour peu qu'on recherche la cause de ces singularités, elle n'est pas difficile à démêler. On reconnoît aisément à une seconde, ou tout au plus, à une troisiéme lecture, qu'Eusebe ne rapporte pas le texte de Sanchoniaton, (ou, pour parler plus exactement, de son Traducteur) de suite, & tel qu'on le lisoit dans les exemplaires de cet Auteur. On voit d'abord qu'il y entremêle assez souvent ses propres réflexions; on reconnoît ensuite qu'il a coupé souvent la narration & rapproché des faits qui n'étoient sûrement pas de suite dans l'historien Phénicien. Il y a aussi plusieurs endroits où une critique, tant soit peu éclairée, démêle facilement des interprétations tirées de ces especes de Préfaces dont nous avons dit au commencement de cette Dissertation, que Philon avoit accompagné sa traduction. Eusebe en a inséré des fragmens dans tous les endroits où il les a crû propres à jetter quelques lumieres. Ces interpolations, qu'il est au surplus très-aisé de reconnoître, nous ont fait dire que, suivant toutes les apparences, le Sanchoniaton Grec étoit plutôt une paraphrase, qu'une version fidele du Sanchoniaton Phénicien. Ainsi il ne faut pas croire que l'extrait d'Eusebe représente exactement le texte de Sanchoniaton : il est constant au

contraire, que ce fragment, tel que nous l'avons aujourd'hui, eſt ce qu'on appelle interpolé, c'eſt-à-dire, qu'Euſebe rapporte quelquefois les paroles de Sanchoniaton; ou pour parler plus juſte, la traduction de Philon de Byblos; quelquefois les commentaires & les additions du Traducteur, & qu'il y ajoute & inſere ſouvent auſſi ſes propres réflexions.

Mais quand par une application ſérieuſe, & une analyſe exacte des différentes parties de ce fragment, on eſt parvenu à écarter celles qui ſont étrangeres à l'Auteur dont il porte le nom; il faut s'aveugler en quelque ſorte, pour méconnoître dans ce qui reſte, tous les traits qui caractériſent un Auteur original, & qui dénotent l'âge & la patrie de Sanchoniaton. Tels ſont les anciens noms des Dieux de la Grece, noms purement Orientaux: la Coſmogonie des Phéniciens bien différente de celle des Grecs, pluſieurs faits qui ont un rapport direct & marqué avec l'ancienne Religion de la Phénicie, dont un des principaux articles étoit l'obligation de ſacrifier ſes enfans dans les tems de calamités; ſans parler de pluſieurs autres traits également caractériſés, qu'on rencontre dans ce fragment. Si l'on veut donc avoir égard à ce que je viens de dire, ſçavoir à la Paraphraſe que Philon a faite de ſon Original, par des vûes particulieres, aux additions qu'il y a inſérées, & aux explications qu'Euſebe même y ajoute de tems en tems; il ne ſera pas, je crois, difficile de répondre à toutes les critiques qu'on a élevées contre le fragment en queſtion. Ce n'eſt point une piéce ſuppoſée, c'eſt

une partie de la traduction que Philon avoit faite de tout l'ouvrage de Sanchoniaton.

Le ſuffrage d'Euſebe, indépendamment de ce que nous venons de dire, ſeroit ſeul capable de parer à toutes les objections qu'on pourroit former. En effet, ſi le Sanchoniaton n'eût été qu'une mauvaiſe copie des Livres Saints, un ouvrage fait après coup, & attribué fauſſement à un Auteur de la plus haute antiquité par Philon & par Porphyre, eſt-il à préſumer qu'un Ecrivain tel qu'Euſebe ſe fût laiſſé ſurprendre à une impoſture ſi groſſiere? Nous auroit-il donné comme un monument des ſiécles les plus reculés, un ouvrage dont la datte eût été auſſi récente? Il ſuffit de comparer les tems; Philon de Byblos écrivoit ſous Adrien; Euſebe ne l'ignoroit pas. La traduction de Philon a donc pû paroître environ l'an 125 de l'Ere Chrétienne; Euſebe étoit dans toute ſa force & ſon brillant en 325, au Concile de Nicée. Un intervalle de deux ſiécles étoit-il ſuffiſant pour accréditer l'impoſture de Philon au point qu'Euſebe eût pû s'y méprendre? A l'égard de Porphyre, le fait eſt encore moins ſoutenable. On n'ignore pas que Porphyre étoit preſque contemporain d'Euſebe.

Enfin le ſilence de l'Empereur Julien qui n'étoit poſtérieur à Euſebe que de trente ans, me paroît déciſif en faveur du Sanchoniaton. Si cet Auteur eût été ſuppoſé, & ſi Euſebe n'eût cité qu'une piece fauſſe & fabriquée peu avant ſon tems, Julien auroit-il manqué de relever une pareille bévue?

Mais, dira-t-on, le fond de l'ouvrage de Sanchoniaton

ne renferme-t-il pas une quantité de fables abſurdes indépendamment des additions de Philon? De quel uſage ſera donc ce fragment & de quelle autorité peut-il être? Je réponds qu'à la vérité on rencontre pluſieurs traits abſurdes & incroyables dans l'extrait d'Euſebe. Mais autre choſe eſt de dire que le nom & les ouvrages de Sanchoniaton ſont des chimères & des ſuppoſitions, (à peu près comme un Sçavant bien connu avançoit que toute l'antiquité Grecque & Romaine avoit été fabriquée par des Bénédictins & des Dominicains du XIII. ſiécle), ou d'avancer ſeulement que Sanchoniaton a mêlé beaucoup de fables & de traditions abſurdes dans les écrits où il avoit réellement conſigné les opinions de ſon pays, les mœurs de ſa nation, ſa religion, &c. Ces deux propoſitions ſont bien différentes. Voici en peu de mots ce que je penſe ſur Sanchoniaton.

On rencontre certainement bien des traditions fabuleuſes dans cet Hiſtorien. Il s'eſt trouvé à cet égard dans le cas où ſe ſont vûs tous les Auteurs du Paganiſme, qui ont voulu écrire ſur l'origine du Monde, & ſur l'hiſtoire primitive du genre humain. Leurs ouvrages ont dû néceſſairement être mêlés de beaucoup de fables, tant par l'obſcurité toujours attachée aux événemens reculés, que par le faux merveilleux des traditions vulgaires, dont le propre eſt d'altérer les faits, & d'y joindre des circonſtances extraordinaires. La Critique doit démêler ce qu'il y a de faux de ce qu'il peut y avoir de vrai dans le fragment de Sanchoniaton. Son Hiſtoire de la Création n'eſt autre choſe que la tradition primordiale du genre humain, mais altérée, &

défigurée par un Ecrivain qui ne s'entendoit pas lui-même, & qui de plus affectoit de parler énigmatiquement, selon l'usage de tous les Sçavans de l'antiquité.

Quant à ce que Sanchoniaton dit du premier état des hommes & des actions de ceux qu'il regarde comme les tiges du genre humain, la critique relégue au rang des fables, tout ce qu'elle trouve dans cet Ecrivain de contraire à l'Histoire sainte, & aux lumieres de la raison. Mais ce qu'il dit sur l'origine des Arts, ce qu'il rapporte des actions d'Acmon, d'Urane, de Saturne & de Jupiter, se trouvant assez conforme avec tout ce que nous sçavons sur l'état du genre humain, dans les premiers siécles après le déluge, peut & doit être regardé comme véritable, en dépouillant néanmoins son récit de ce merveilleux qui accompagne toujours les événemens de la haute antiquité.

Avant que de finir je crois devoir dire ce que je pense d'un systême, qui n'a été que trop généralement adopté par ceux des Sçavans qui ont regardé le fragment de Sanchoniaton comme une piece originale & authentique. Il n'en est aucun qui n'ait prétendu que cet Auteur avoit eu connoissance des Livres saints. Ils croient appercevoir quelque conformité entre Moïse & Sanchoniaton sur la Création, sur les premiers événemens arrivés dans le monde, & principalement sur le nombre des générations marquées dans les écrits de l'un & de l'autre Historien. Sur ce fondement ils se sont efforcés de retrouver dans les Personnages de Sanchoniaton les noms & les actions des anciens Patriarches: mais ce systême souffre des difficultés auxquelles il sera, je crois, toujours très difficile de satisfaire.

Quand on supposeroit, ce que je n'ai garde

d'accorder, qu'il y a quelque eſpéce de conformité entre Moïſe & Sanchoniaton ſur la Création du monde, ce ne ſeroit pas une preuve que l'Hiſtorien Phénicien auroit eu connoiſſance des Livres Saints. La tradition ſur la Création du monde a régné dans toute l'Antiquité [a]. Il n'eſt nullement néceſſaire d'imaginer qu'on n'ait pû puiſer que dans les écrits de Moïſe quelque connoiſſance de ce grand Ouvrage ; les hiſtoires de toutes les Nations nous ramenent à un commencement : c'eſt une vérité atteſtée par les Ecrivains de tous les pays, & dont l'autorité a toujours fort embarraſſé ceux des anciens Philoſophes qui ont voulu eſſayer de la rendre problématique. C'eſt donc dans cette ſource, (c'eſt-à-dire, dans la tradition générale ſur l'hiſtoire du Monde), que les anciens Auteurs avoient puiſé l'idée d'un Etre tout-puiſſant qui avoit formé & arrangé l'Univers ; avec cette différence, qu'ils ont altéré, défiguré, obſcurci cette précieuſe vérité, & que Moïſe l'a conſervée pure, & telle qu'elle étoit émanée des Patriarches [b].

Indépendamment de cette réflexion, tout nous prouve que Sanchoniaton n'a pû rien emprunter des Livres Saints, eû égard aux ſiécles dans leſquels il a vécu ; ſiécles qui remontent au tems des JUGES. Les Juifs étoient alors ſous la domination de leurs voiſins : ils étoient dans ces tems, & plus ignorans & plus avilis qu'ils ne l'ont été par la ſuite. Ce fut préciſément dans cet intervalle qu'ils eſſuyerent pluſieurs captivités ; les Juifs alors, pour la plûpart,

[a] *Voy.* Bannier explicat. des Fables, tom. I. p. 140, 141, 174, 178, 192, 193, 207, 218, 240.

[b] Bannier, *loco cit.* p. 209.

lisoient très-peu leurs Livres ; à peine suivoient-ils leur Religion. Cette Nation d'ailleurs a toujours été extrêmement méprisée, & même peu connue des autres Peuples.

A cette raison, fondée sur la position & l'état des Juifs au tems de Sanchoniaton, ajoutons le secret qu'ils ont toujours gardé sur leurs Livres & sur leurs Mystères, joint au peu de communication qu'ils ont eûe avec les étrangers ; autant par le mépris qu'on avoit pour eux, que par la crainte qu'ils avoient eux-mêmes de se profaner [a]. Ces considérations suffisent pour empêcher de croire que les auteurs profanes ayent emprunté quelque chose des Livres Saints.

On s'est imaginé néanmoins que Sanchoniaton devoit avoir eû quelque communication avec les Juifs. Porphyre dit que cet Historien avoit appris plusieurs des circonstances dont il parle, de Jérombaal, *Prêtre* du Dieu *Jevo* [b]. Sur cela Bochart soutient que *Gédéon* est le *Jérombaal* désigné par Porphyre. Mais premierement Philon mieux instruit des écrits de Sanchoniaton que Porphyre, ne dit pas un mot de ce *Jérombaal*. Il assure au contraire que c'étoit dans les écrits de *Thaaut*, que l'Historien de Phénicie avoit puisé le fond de son histoire. De plus, la qualité de *Prêtre* attribuée par Porphyre à *Jérombaal*, ne peut convenir à *Gedéon* qui n'étoit ni de la race de Lévi, ni de la famille d'Aaron. Outre qu'il paroît que Gédeon fut lui-même idolâtre une partie de sa vie [c].

[a] *Voy.* Le Clerc Bibl. anc. & mod. tom 25. p. 335. 336.

[b] *Apud* Euseb. Præp. Evang. l. 1. cap. 9. p. 31 & 32.

[c] C'est ce qui paroît marqué assez positivement dans l'Ecriture. *Judic.* c. 8. ℣. 27.

Enfin,

Je ne prétends point tirer en faveur de l'opinion que je soutiens un argument du silence qu'a gardé Sanchoniaton sur le Déluge, le plus grand événement de l'Antiquité, & le plus mémorable qui soit jamais arrivé : événement dont presque tous les autres Historiens ont parlé, dont la tradition s'est perpétuée chez tous les Peuples, & que Moïse a rapporté avec une vérité & une exactitude admirables. Il est certain néanmoins que Sanchoniaton n'en parle point. Je ne veux pas cependant tirer avantage de son silence. Il faut d'abord observer que l'original de Sanchoniaton est perdu depuis bien du tems : nous n'en avons qu'un extrait très-informe, & fait encore d'après une traduction fort infidele[a]. D'ailleurs, plusieurs Critiques ont très-bien prouvé que Sanchoniaton quoique bien instruit du Déluge, pouvoit l'avoir dissimulé par des motifs fort aisés à pénétrer[b]. Mais pourquoi tant d'autres omissions aussi intéressantes ; telles, par exemple, que la chûte du premier homme, la confusion des Langues, & la dispersion des Peuples ? Je laisse encore à l'écart les réflexions qui naissent naturellement de ce que les premiers hommes dont parle Sanchoniaton, n'ont pas le moindre trait de ressemblance avec les tiges du genre humain, Adam, Eve, Noé, Sem, Cham & Japhet.

Ainsi qu'on cherche tant qu'on voudra des analogies dans les Langues Grecque & Phénicienne, je regarderai toujours comme un travail fort inutile les peines & les soins que plusieurs Sçavans se sont don-

[a] Voy. *suprà*, p. 369 & 370.

[b] Voy. Explication des Fables, par M. l'Abbé Bannier, t. 1. p. 160 & 173.

nés pour faire quadrer ce que l'Hiſtorien de Phénicie raconte de ſes perſonnages, avec ce que l'Ecriture nous apprend de l'hiſtoire des Patriarches. Quelques traits, dont l'application ne peut même ſe faire que très-difficilement, à quelques circonſtances, à quelques événemens de la vie des Patriarches, ne ſuffiſent pas pour déterminer un pareil rapport. Auſſi voyons-nous qu'il n'y a aucune conformité pour l'application de ces faits, entre les Auteurs dont je combats le ſentiment. Je le répete; avec un peu d'équité, & en écartant tout eſprit de prévention, on ne peut en aucune maniere ſoupçonner que Sanchoniaton ait eû connoiſſance des écrits de Moïſe. La vérité parle & ſe fait ſentir à chaque moment dans les Livres de Moïſe: la fable & les contes les plus abſurdes dominent perpétuellement dans l'ouvrage de Sanchoniaton. On entrevoit, il eſt vrai, dans le récit de cet Auteur quelques veſtiges de la tradition primordiale ſur l'état originaire du genre humain; mais cette tradition ne s'y montre qu'entiérement défigurée, quant aux vérités les plus eſſentielles, & ſenſiblement altérée, même dans les principales circonſtances des événemens hiſtoriques qu'il rapporte.



SECONDE DISSERTATION

Sur l'authenticité & l'antiquité du Livre de Job.

Le fréquent uſage que j'ai fait du Livre de Job pour prouver que certains Arts & certaines pratiques avoient lieu dès les ſiécles les plus reculés, m'engage à quelques recherches ſur l'authenticité & l'antiquité de cet Ouvrage. De tous les livres de l'Ecriture Sainte, il n'y en a point ſur lequel on ait élevé plus de difficultés, & formé plus de conjectures. Les uns prétendent que Job n'eſt qu'un perſonnage imaginaire, & ne regardent ſon hiſtoire que comme un Apologue. Les autres, en admettant la réalité de ſon exiſtence, ne s'accordent ni ſur ſa famille, ni ſur ſon pays, ni ſur le ſiécle où il a vécu. Les Critiques ne ſont pas moins partagés ſur l'auteur qui nous a tranſmis cet Ouvrage. Je ne m'engagerai point dans toutes les recherches qu'exigeroit une diſcuſſion rigoureuſe des différens ſentimens propoſés par les Commentateurs. Il ſuffira, je crois, d'en toucher ſuccinctement les principaux objets, & d'expoſer mes idées ſur des queſtions tant de fois rebattues.

C'eſt ſans aucun fondement que certains Critiques ont avancé que Job étoit un perſonnage ſuppoſé :

ſon Livre n'eſt point un Apologue, & moins encore une Tragicomédie. Le Prophéte Ezéchiel parle de Job, comme de quelqu'un qui a réellement exiſté [a]. L'Auteur ſacré qui a écrit l'hiſtoire des deux Tobies ſur les mémoires du pere & du fils, prouve bien, par l'éloge qu'il fait de Job, que dans l'antiquité on l'a toujours regardé comme un perſonnage réel, & ſon hiſtoire comme une hiſtoire véritable [b]; Saint-Jacques dans ſon Epître en parle ſur le même ton [c].

D'ailleurs l'hiſtoire préliminaire qu'on lit à la tête du Livre de Job, entre dans des détails que celui à qui nous devons cet ouvrage n'auroit pas manqué de s'épargner, s'il n'eut eû en vûe que de compoſer un Apologue. L'Auteur y ſpécifie avec cette préciſion qui caractériſe les narrations vraiment hiſtoriques, le nombre des enfans de Job, la quantité & la nature de ſes biens, les noms & la patrie de ſes amis; & quoique la plûpart de ces noms puiſſent avoir des ſignifications myſtiques, cela n'empêche pas que ce ne ſoient des noms réels & véritables, puiſqu'il en eſt de même de tous les noms Hébreux & Chaldéens. Il n'y a rien enfin dans le narré du Livre de Job dont on puiſſe s'autoriſer pour conteſter la réalité de ſon hiſtoire; je ne vois point de raiſons particulieres pour la nier, & on ne le pourroit ſans démentir Ezéchiel, Tobie & Saint Jacques qui, ſuivant qu'on l'a déja vû, parlent de Job comme d'un être réel & nullement imaginaire. Après ces réflexions il ne s'agit plus que d'examiner où, & dans quel tems Job peut avoir

[a] C. 14. ℣. 14.
[b] Tobie, c. 2. ℣. 12.
[c] Chap. 5. ℣. 11.

vécu & de quelle maniere ſon Ouvrage nous a été tranſmis.

Job étoit de la terre d'Hutz ou Hus [a], c'eſt-à-dire, de l'Idumée, pays dans lequel Eſaü, nommé autrement *Edom*, fixa ſa demeure après la mort d'Iſaac. L'Idumée avoit été originairement habitée par les Horites, peuple qui tiroit ſon nom d'un certain Hor, ou Hori, dont l'Ecriture fait mention [b]. Cette contrée étoit nommée alors la terre de Séhir [c]. Hutz pays de Job faiſoit partie de l'Idumée, comme Jérémie le dit expreſſément [d]. Ce canton, ou pour mieux dire, cette eſpece de province, étoit ſituée vers les confins de l'Arabie déſerte. C'eſt là que Job après être heureuſement ſorti de toutes ſes épreuves, compoſa en vers, une narration de ce mémorable événement. Il eſt même probable qu'il la coucha par écrit : car on voit par la maniere dont il s'exprime, que de ſon tems l'art d'écrire étoit connu [e]. Job orna ſon récit de toutes les richeſſes de la Poëſie ; &, ſuivant le ſtyle des Orientaux, il y fit entrer pluſieurs métaphores & autres expreſſions hyperboliques.

A l'égard du tems où il a vécu, pluſieurs Commentateurs penſent que Job eſt le même que celui dont il eſt parlé dans la Génèſe ſous le nom Jobab [f], qui avoit pour mere Bozra, & pour pere Zara, fils de Rahuel, & petit-fils d'Eſaü [g]. On dit qu'il vint au

[a] C. 1. ℣. 1.
[b] Gen. c. 36. ℣. 22 & 30.
[c] *Ibid.*
[d] Lament. c. 4. ℣. 21.
[e] C. 19. ℣. 24. c. 31. ℣. 35. 36. c. 13. ℣. 26.
[f] C. 36. ℣. 13 & 34.
[g] C'eſt le ſentiment de la plupart des Auteurs Hébreux. Les Grecs ont ſuivi cette opinion, & après eux pluſieurs Auteurs modernes.

monde la même année que Jacob descendit en Egypte [a]. Cette opinion est fondée sur une addition qui se lit à la fin de la version des Septante & de l'ancienne Vulgate. Tout le monde convient que cette addition est très-ancienne : Théodotion l'a gardée dans sa traduction ; Aristée, Philon & plusieurs autres la reconnoissoient & en faisoient mention [b] ; Eusebe paroît aussi l'avoir adoptée [c].

D'autres font descendre Job de Nachor, frere d'Abraham [d] ; quelques-uns le prétendent fils d'Esaü [e] ; plusieurs disent même qu'il épousa Dina, fille de Jacob [f]. Sans nous arrêter à discuter ces différentes opinions, qui sont sujettes à de grandes difficultés, nous croyons avoir dans l'ouvrage même de Job des témoignages plus positifs & plus satisfaisans sur le tems auquel il a vécu.

Il est dit dans le Livre de Job qu'il survécut 140 ans à ses épreuves [g]. Les meilleurs Critiques pensent que Dieu ne commença à l'exercer que vers l'âge de 50 ans, & qu'il en vécut par conséquent 190 [h]. En effet, il ne pouvoit pas avoir beaucoup moins de 50 ans au moment de ses épreuves ; puisqu'il étoit déja pere de dix enfans, tous sortis d'une même femme, tous déja grands & même adultes. D'ailleurs,

[a] *Voy.* le Talmud, David Kimki, Comment. sur Job, & les Auteurs cités ci-dessus. Rabbi Levi & d'autres encore font vivre Job quelque tems auparavant.

[b] Origen. *contra* Cels. lib. 6. p. 305. *Cantabrig. in* 4°. 1667.

[c] Præparat. Evang. lib. 7. cap. 8. p. 310. 311.

[d] S. Jerome, Rupert. Liranus, Bellarmin. &c.

[e] Aristæas *apud* Euseb. Præparat. Evang. l, 9. c. 25.

[f] Chald. Interpret. = Rupert. in Genes. l. 8. c. 10. = Tostat Genebrard. &c.

[g] C. 42. ℣. 16.

[h] *Voy.* le P. Calmet, *in* Job, p. 454.

ce que Job dit de lui-même marque un homme puiſſant, accrédité & d'une prudence connue & éprouvée [a]. Job doit donc avoir vécu près de deux cents ans ; âge qui nous rapproche du tems des anciens Patriarches. Les autres preuves que ſon Livre nous fournira ne ſont pas moins concluantes.

On ſçait que l'idolatrie a commencé par le culte des Aſtres [b] ; on voit par la maniere dont Job s'exprime, que c'étoit la ſeule eſpece d'idolatrie connue de ſon tems dans les pays où il demeuroit [c] : car il eſt à préſumer que s'il y en avoit eû d'autre, il en auroit également parlé. Le livre de Job doit donc avoir été compoſé avant le tems où s'eſt introduit le culte des Idoles, ou tout au moins avant que cet uſage eût percé dans l'Idumée. Cependant l'adoration des Idoles remonte à une très-haute antiquité, puiſque dès le tems de Jacob elle avoit déja lieu dans la Méſopotamie [d] & vraiſemblablement en bien d'autres pays.

Un autre uſage qui caractériſe encore les premiers tems, c'eſt l'exercice des fonctions ſacerdotales par les chefs de famille. On voit par le Livre de Job, que ce ſaint homme étoit le Sacrificateur de ſa famille ; que c'étoit lui qui, ſuivant le droit univerſel des premiers Peuples, purifioit ſes enfans & les expioit des péchés qu'ils pouvoient avoir commis [e]. L'eſpéce même de ſacrifice, dont il eſt parlé dans ſon Livre, eſt à remarquer ; nous n'y voyons que des

[a] Calmet, *ubi ſuprà.*
[b] *Voy.* L'explic. des fabl. de l'Abbé Bannier, t. 1.
[c] C. 31. ℣. 26. 27.
[d] Gen. c. 35. ℣. 4.
[e] C. 1. ℣. 5.

holocaustes, & les meilleurs Commentateurs ne pensent pas qu'avant la Loi, il y eût d'autres sacrifices en usage. Les sacrifices pacifiques & ceux pour les péchés, de la maniere dont Moïse les ordonne, n'ont été connus, suivant eux, que depuis la Loi [a].

Il est aussi fait mention très-souvent dans le Livre de Job des apparitions de Dieu ; Elihu parle de visions nocturnes, & de révélations, comme d'une chose assez ordinaire. On n'ignore pas que les apparitions n'ont jamais été plus fréquentes que du tems des Patriarches : Dieu se communiquoit alors assez communément aux hommes.

Ajoutons que les richesses de Job ne consistoient qu'en troupeaux : il faut même observer que dans le détail que son Livre nous en donne, il n'est parlé ni de mulets, ni de chevaux, marque d'une antiquité très-reculée (1). Enfin, on ne voit point qu'il soit jamais question dans ses ouvrages des prodiges opérés par Moïse en Egypte & dans le Désert, quoique Job fût assez voisin de ces cantons [b]. Il ne fait même allusion à aucun des autres événemens marqués dans l'Ecriture Sainte, si ce n'est au Déluge [c] & à la ruine de Sodome [d]. Tous ces faits réunis portent l'empreinte & le caractere de la plus haute antiquité. De pareils témoignages sont positifs, & d'autant plus positifs qu'ils sont tirés du Livre même que nous avons encore sous les yeux : essayons maintenant de déterminer à peu près le tems où Job a pû composer son ouvrage.

[a] Calmet, *in* Job. p. 445.

(1) On ne voit point de mulets chez les Hébreux avant le tems de David, ni de chevaux avant le regne de Salomon.

[b] Voy. *suprà* p. 381.

[c] C. 22. ℣. 15 & suiv.

[d] C. 21. ℣. 21. c. 28. ℣. 5.

Une

Une circonſtance marquée, à la fin de ſon Livre, me porte à croire qu'il devoit être contemporain de Jacob ; on y lit que ſes amis lui firent préſent de bagues d'or & de *Kéſitaths* [a]. On portoit des bagues dès le tems d'Abraham [b], & elles faiſoient partie de l'ornement des femmes dans le ſiécle de Jacob [c]. A l'égard des *Kéſitaths*, cette eſpéce de monnoye (1) ne paroît avoir été en uſage qu'après Abraham. Quand ce Patriarche achette le champ d'Ephrom, il eſt dit qu'il en donna quatre cents pieces d'argent, & on voit que la valeur de ces pieces ne ſe déterminoit alors que par le poids [d] ; mais lorſque Jacob achette une portion de champ des fils d'Hémor, il eſt dit qu'il en donna cent *Kéſitaths* [e]. L'Ecriture n'ajoute point qu'il fût alors queſtion du poids de cette ſomme. Il ſemble donc que les Kéſitaths donnés à Job par ſes amis, ne furent en uſage que poſtérieurement à Abraham, & par conſéquent Job ne peut avoir vécu que depuis ce Patriarche. Nous avons montré précédemment que dans ſes écrits tout reſpiroit une très-haute antiquité, & qu'excepté le Déluge & la ruine de Sodome, Job ne paroiſſoit pas avoir eû connoiſſance des autres événemens mémorables rapportés par Moïſe. Nous croyons donc qu'il doit avoir vécu vers le tems de Jacob, 1730 ans environ avant Jeſus-Chriſt.

La maniere, il eſt vrai, dont Job s'exprime au ſujet des Pléïades pourroit donner à croire qu'il auroit vécu plûtôt que nous ne penſons ; on voit qu'au tems

[a] Job, c. 42. ℣. 11.
[b] Chap. 24. ℣. 22.
[c] *Ibid.* c. 35. ℣. 4.
(1) *Voy.* dans l'art. du Commerce ce que j'ai dit ſur les Kéſitaths, ch. I. pag. 253.
[d] Gen. c. 23. ℣. 16.
[e] *Ibid.* c. 33. ℣. 19.

où il écrivoit, les Pléïades annonçoient le retour du Printems[a], & nous sçavons que les Anciens détermi-noient les saisons par le lever & le coucher héliaque de certaines Constellations. Le mouvement propre des étoiles fixes est d'un degré de signe en 72 ans; en supposant, par exemple, que l'étoile nommée Taigette, la plus septentrionale des six qui composent les Pléïades, fût alors précisément dans le colure des Equinoxes; le calcul astronomique fixeroit l'époque de Job à l'an 2136 avant l'Ere Chrétienne: époque antérieure de 406 ans à celle que j'ai crû devoir lui assigner.

Mais il ne me paroît pas que cette observation doive, en aucune maniere, déranger l'époque pour laquelle je me suis déterminé. En effet, l'étoile dont nous parlons, ne s'étant écartée que d'environ six à sept degrés du colure pendant les 406 ans qui font la différence du calcul astronomique à l'époque que j'ai fixé; son lever durant cet intervalle n'a été retardé que d'environ six jours. Les Pléïades, dont cette étoile fait partie, pouvoient donc très-bien encore annoncer le retour du Printems, 1730 ans avant Jesus-Christ, qui est le tems à peu près où j'ai crû devoir placer Job.

Job, sans doute, en composant son ouvrage n'a pas cherché à nous instruire de l'état du Ciel, & il ne s'est pas attaché à la précision qu'exige un ouvrage didactique. Ainsi je ne pense pas qu'on doive tenir compte d'une légere différence de quelques jours.

[a] *Voy.* notre Dissertation sur les Constellations dont il est parlé dans le Livre de Job, à la fin de la seconde Partie, premiere Dissert.

Enfin, tout ce que le calcul aſtronomique, que je viens d'expliquer, pourroit faire conclure de plus défavorable à mon opinion, c'eſt que Job ſeroit plus ancien que je ne le prétends. Mais les raiſons ſur leſquelles je me ſuis appuyé pour le faire contemporain de Jacob, me paroiſſent devoir l'emporter ſur toutes les autres conſidérations : examinons maintenant de quelle maniere ſon ouvrage a pû nous être tranſmis.

Les opinions ſont partagées ſur l'Auteur du Livre de Job : les uns l'attribuent à Salomon, d'autres à Iſaïe ; il y a enfin des Ecrivains modernes qui penſent que nous en ſommes redevables au Prophête Ezéchiel. Tous ces différens ſentimens n'étant appuyés que ſur les conjectures les plus légeres & les plus frivoles, il eſt inutile de s'arrêter à les réfuter.

Le Livre de Job tel que nous l'avons aujourd'hui, me paroît être en partie un ouvrage original & en partie une traduction. Il faut en effet diſtinguer dans cet écrit le narré hiſtorique d'avec les paroles de Job ; c'eſt-à-dire, ſes diſcours, ſes entretiens, ſoit avec Dieu, ſoit avec ſa femme & ſes amis. La partie hiſtorique renferme des circonſtances que Job n'a certainement pas pu marquer ; elle a donc été ſuppléé par une autre main. A l'égard des entretiens, c'eſt une traduction faite en Hébreu du Syro-Chaldéen qui étoit probablement la Langue dont Job s'étoit ſervi [a].

La conformité de ſtyle qu'on remarque entre le narré hiſtorique de Job & celui du Pentateuque me

[a] Voy. *ſuprà* p. 381.

porte à croire que Moïse est l'auteur de l'ouvrage tel que nous l'avons aujourd'hui. On sçait que ce Législateur des Hébreux fut contraint de sortir d'Egypte, pour avoir tué un habitant qui maltraitoit un Israëlite [a]. Il s'enfuit dans le pays de Madian [b], où il demeura quelques années, & où même il se maria : Moïse par conséquent eut occasion d'apprendre la langue qu'on parloit dans ce canton, le même, ou du moins fort voisin de celui où Job avoit vécu [c] : Moïse fut ainsi à portée de connoître l'ouvrage que Job avoit composé & même laissé par écrit [d]. Il est très-probable qu'ayant jugé à propos de le traduire pour des raisons qui nous sont aujourd'hui inconnues, il aura voulu en faire connoître l'Auteur ; il en a donc fait l'histoire dans laquelle il a eû soin de marquer la patrie de Job, le nombre de ses enfans, la quantité de ses biens, sa constance dans ses malheurs, sa confiance en Dieu, la maniere heureuse dont il sortit de tous ses combats, la récompense qu'il en reçut, & enfin le nombre des années qu'a vécu ce saint homme.

Nous avons pour garants de notre opinion, plusieurs Auteurs de l'Antiquité & des plus éclairés ; les Interprétes Chaldéens, Rupert, Tostat, Genebrard, &c. font vivre Job du tems des Patriarches & avant Moïse. Origène assure que ce Livre est plus ancien que le Législateur des Hébreux [e] : les Syriens paroissent aussi être de ce sentiment ; puisqu'ils le mettent

[a] Exod. c. 2.
[b] *Ibid.*
[c] Voy. *suprà* p. 381.
[d] Voy. *suprà* p. 381.
[e] *Contrà* Cels. l. 6. p. 305.

à la tête de tous les Livres canoniques. L'Auteur d'un Commentaire, imprimé ſous le nom d'Origène, croit que Job ayant d'abord écrit ſon ouvrage en Syriaque, Moïſe le traduiſit en Hébreu [a]. Un autre Commentaire du même Livre, cité auſſi ſous le nom d'Origène, dit encore plus expreſſément que Moïſe en eſt l'Auteur [b]; cette opinion a été & eſt encore aujourd'hui la plus ſuivie [c].

Je ſçais bien que quelques Modernes ſe ſont efforcé de faire trouver dans le Livre de Job des endroits qui ſelon eux font alluſion au paſſage de la Mer rouge & à la Loi de Moïſe ; mais leurs conjectures ſont ſi forcées & ſi détournées, que cette opinion tombe d'elle-même. La plus légere connoiſſance de la langue hébraïque ſuffit pour en faire ſentir la foibleſſe, & pour faire voir combien ces Auteurs ſe ſont éloignés du ſens des textes dont ils veulent ſe ſervir pour appuyer leur ſentiment.

J'avoue qu'on trouve dans le Livre de Job quelques termes & quelques expreſſions qui ſont à peu près ſemblables à celles de quelques Ecrivains ſacrés ; mais cela ne prouve en aucune façon que Job ait emprunté ces expreſſions de leurs écrits & que ce Livre ait été compoſé après ceux de ces Auteurs. On pourroit même conclure tout au contraire de cette conformité, que ces Ecrivains ont emprunté les expreſſions en queſtion du Livre de Job : cette conſéquence eſt du moins auſſi naturelle que l'autre.

[a] Origen. *in* Job. p. 277.

[b] Comment. *in* Job à Perionio latinè edit. in Prolog.

[c] Calm. Pref. *in* Job p. 5. = Acad. des Inſcript. t. 4. = Journ. des Sçav. Novemb. 1754. p. 730.

Mais ni l'une ni l'autre n'eſt néceſſaire : les hommes ont ſouvent les mêmes penſées, & ſouvent ils les expriment de la même maniere ſans qu'ils ſe les ſoient communiquées. On trouve tous les jours des expreſſions preſque ſemblables & des penſées rendues avec les mêmes tours dans des Auteurs qui n'ont jamais eû aucune relation enſemble, ni aucune communication réciproque de leurs Ouvrages. David peut avoir eû ſur certains objets les mêmes idées que Job, & il ſera tout naturellement arrivé que l'un & l'autre s'étant exprimés en vers, ils ſe ſeront ſervis de tours à peu près ſemblables : ainſi on ne doit pas en conclure que Job a tiré ſes expreſſions de David, ni que David ſe ſoit propoſé d'imiter Job.

Mais, dira-t-on, ne ſe rencontrera-t-il pas dans le Livre de Job plus de cent mots qui ne ſont pas hébreux, & qu'on reconnoît être pris du Syriaque & du Chaldéen ; mêlange qui rend le ſtyle du Livre de Job, bien différent du ſtyle des Livres de Moïſe.

A cela je réponds, que quant au narré de Job, c'eſt-à-dire, à la partie hiſtorique que j'attribue à Moïſe ; on n'y trouve aucun mot qui ne ſoit purement hébreu. Le ſtyle en eſt entierement ſemblable à celui du Pentateuque, & on ne ſçauroit ſoutenir le contraire ſans ſe faire taxer de mauvaiſe foi, ou d'ignorance dans la langue hébraique.

Quant au reſte du Livre de Job, tel que nous l'avons, Moïſe n'en étant que le Traducteur, il n'eſt pas extraordinaire qu'on y rencontre quelques mots tirés du Syriaque & du Chaldéen ; la raiſon en eſt ſimple. Le ſtyle du Livre de Job eſt figuré, poëtique, obſcur,

plein de ſentences. Il eſt arrivé à Moïſe ce qui arrive journellement à tous ceux qui traduiſent des ouvrages dont le ſtyle eſt ſerré, obſcur, & dont les expreſſions hardies & ſouvent énigmatiques, ſont remplies de métaphores. Ne trouvant point dans la Langue en laquelle ils traduiſent ces ouvrages, des termes qui puiſſent rendre les expreſſions originales avec la même force & la même énergie, ils ſont contraints bien ſouvent de conſerver quelques mots, ou d'en compoſer, & même d'en emprunter des autres langues pour ſuppléer à la diſette de celle dans laquelle ils font parler leurs Auteurs : par ce moyen ils évitent de recourir à des périphraſes qui font toujours languir le diſcours, & affoibliſſent néceſſairement la diction. Moïſe, en traduiſant l'ouvrage de Job, ſe ſera trouvé dans le même cas, eû égard à la diſette de la langue Hébraïque. Il aura mieux aimé conſerver les termes originaux, que de les remplacer par des expreſſions qui en auroient affoibli le ſens & l'énergie. D'ailleurs, le rapport & la conformité de la langue Hébraïque avec la Chaldéenne, fait qu'on ſe ſert ſouvent & indifféremment des mots de l'une & de l'autre langue.

Je crois avoir expoſé les principales objections qu'on a formées contre l'antiquité & l'authenticité du Livre de Job. On voit qu'il n'eſt pas difficile d'y répondre; mais il n'eſt pas, à ce que je penſe, auſſi facile de détruire les caracteres de la plus haute antiquité que cet ouvrage annonce de toutes parts.



TROISIEME DISSERTATION.

Sur les Conſtellations dont il eſt parlé dans le Livre de Job.

ON TROUVE dans le Livre de Job pluſieurs paſſages où tous les Sçavans conviennent qu'il s'agit de Conſtellations ; mais ils ſont d'ailleurs fort partagés ſur la ſignification préciſe des termes employés dans le texte original de ces paſſages. Il faut même avouer que pour déterminer préciſément de quel aſſemblage d'étoiles on doit entendre les mots dont Job s'eſt ſervi, nous n'avons, à proprement parler, que des conjectures. Ces conjectures neanmoins acquierent un degré de vraiſemblance fort approchant de la certitude, quand on examine attentivement la racine, la force & l'analogie des termes que Job a employés, & ſurtout quand on compare ſes expreſſions avec celles dont Homère, Héſiode & les plus anciens Auteurs profanes ſe ſont ſervis en parlant des Conſtellations.

Le premier Aſtre nommé dans Job eſt עש *Aſch*, ou עיש *Aiſch*[a]. Je crois que par ce mot Job déſigne la conſtellation que nous appellons aujourd'hui *la grande Ourſe*. La racine d'*Aiſch* eſt עוש *Ouſch*, qui en Hébreu veut dire *s'attrouper*, *s'aſſembler* : cette racine en Arabe ſignifie outre cela *faire un circuit*, *tourner en*

a Cap. 9. ℣. 9. & Cap. 38. ℣. 32.

rond, décrire un cercle. Ces deux ſignifications peuvent très-bien s'appliquer à la grande Ourſe.

La grande Ourſe, en effet, eſt une Conſtellation compoſée de ſept étoiles de grandeur à peu-près égale. Ce groupe fait à l'entour du Pôle un circuit très-ſenſible & très-remarquable. Soit donc qu'on dérive le terme *Aiſch* de la racine hébraïque *Ouſch*, *s'attrouper*, ſoit qu'on le tire de la racine Arabe *Aouas*, *faire un circuit*; l'une & l'autre ſignification conviennent parfaitement à cette conſtellation. Mais nous avons des raiſons encore plus fortes pour établir cette interprétation.

De toutes les conſtellations qui paroiſſent ne ſe point coucher, la grande Ourſe eſt ſans contredit la plus remarquable. C'eſt la premiere à laquelle vraiſemblablement on aura fait attention, & la premiere auſſi à laquelle on aura par conſéquent donné un nom particulier. Je prouverai ailleurs que de toute antiquité & chez preſque tous les Peuples, cet amas d'étoiles a été déſigné par le nom d'un animal [a]. *Aiſch* dans Job eſt auſſi un animal. « Eſt-ce-vous, dit Dieu à Job, » qui ferez paître Aiſch avec ſes petits [b]? » Cette expreſſion nous repréſente les étoiles qui compoſent la grande Ourſe raſſemblées dans le ciel comme un troupeau qui paît dans une prairie. Virgile dit dans le même ſens : *Polus dum ſidera paſcet* [c]. On ſcait qu'à l'exception de la partie hiſtorique, le Livre de Job eſt écrit d'un ſtyle entierement poëtique. Cette

[a] Voy. la Diſſertation ſur les noms & les figures des Conſtellations à la fin du 2[d]. Vol.

[b] Cap. 38. ℣. 32.

[c] Æneid. l. 1. v. 611.

façon de parler ne doit donc pas nous ſurpendre. Remarquons encore qu'Aiſch dans Job eſt féminin. Α'ρκτος eſt de même au féminin dans Homère. *Aiſch* enfin eſt le premier Aſtre nommé dans Job. Dans la deſcription du bouclier d'Achille *la grande Ourſe* eſt auſſi la premiere Conſtellation dont Homère parle.

Cette interprétation eſt, au reſte, celle des Commentateurs les plus eſtimés. L'Auteur de la Concordance hébraïque entend par *Aiſch* la grande Ourſe. « C'eſt auſſi, ajoute-t-il, le nom d'un certain animal » ſauvage ». Ce mot en langue Ethiopique ſignifie encore un certain poiſſon que l'on nomme *Ours marin* [a]. Aben Ezra dans ſon commentaire ſur Job dit auſſi « que *Aſch* ou *Aiſch* eſt une Conſtellation ſeptentrionale, compoſée de 7 étoiles ». Et dans un autre endroit il s'exprime de cette maniere «. Les Conſtellations ſeptentrionales ſont au nombre de vingt & » une. L'une eſt Aiſch, & ſes étoiles qui ſont au nombre de ſept, & la ſeconde, &c [b] » ; & quelques pages après dans le même ouvrage il dit « Que les étoiles de » la grande Ourſe ſont Aiſch & ſes enfans ». Schindeler, & après-lui le Chevalier Leigh dans leurs Dictionnaires, ont interprété Aiſch de la même maniere. « *Aiſch*, ou *Aſch*, diſent ces Auteurs, ſignifie *aſſemblage* » *des étoiles*. Ce mot déſigne la Conſtellation du Septentrion, nommée la grande Ourſe, compoſée de » ſept étoiles. C'eſt, ajoutent-ils, le ſentiment de » preſque tous les Commentateurs [c] ».

[a] Voy. la Concord. Hébraïque par Buxtorf, imprimée à Bâle.

[b] Liber Aſtrolog. nom. *Rachit Hochma*.

[c] Lexicon Pentaglotton, ſur ce mot *Aiſch*.

L'Auteur de la verſion Grecque du Livre de Job a traduit le mot *Aſch* dans le premier endroit du texte où il le trouve, par *les Pléïades* Πλέιαδα, & dans le ſecond par Εσπερον, l'*Etoile du ſoir*. Cette variation ſuffiroit ſeule pour démontrer combien le ſentiment de cet Interprete eſt peu capable de balancer celui des Auteurs que je viens de citer. On ſçait d'ailleurs qu'il ne faut pas faire grand fond ſur la verſion Grecque du Livre de Job. Elle n'eſt point des Septante, qui n'ont traduit que le Pentateuque, comme il eſt aiſé de le prouver par l'autorité de Joſephe, de Philon, & par pluſieurs raiſons tirées du parallele des verſions Grecques des différens Livres de l'Ancien Teſtament.

L'Auteur de la Vulgate n'eſt pas plus conſtant dans ſa verſion que celui de la traduction Grecque. Dans le premier endroit de Job il traduit *Aſch* par *Arcturum*, l'*Etoile du Bouvier*, & dans le ſecond il le rend par *Veſperum*, l'*Etoile du ſoir*.

Vient enſuite le mot כימה *Kimah*. On voit clairement que dans les différents paſſages [a] où ce terme eſt employé, il ne peut être entendu que d'une Conſtellation remarquable par ſon analogie avec une ſaiſon agréable. Dieu dit à Job : « Pourrez-vous lier les déli» ces, ou les voluptés de *Kimah* »? C'eſt-à-dire, pour» rez-vous, lorſque *Kimah* paroît, lier, arrêter la fécon» dité de la terre, empêcher qu'elle ne produiſe alors » des fleurs & des fruits? » Il paroît, d'après ce texte, que par *Kimah* Job entend la Conſtellation qui de ſon tems annonçoit le retour du Printems.

[a] Cap. 9. ℣. 9. c. 38. ℣. 31.

Les différentes ſignifications que la racine de ce mot a dans l'Hébreu & dans l'Arabe concourent d'ailleurs à indiquer le même objet. *Kimah* vient de כמה, *Kamah*, qui en Hébreu ſignifie *déſirer*, *ſe réjouir*. De toutes les ſaiſons, le Printems eſt ſans contredit celle qu'on déſire le plus, & c'eſt auſſi celle qui procure le plus de plaiſir & d'agrémens. Si l'on dérive le mot *Kimah* de la racine Arabe *Kaouam* ou *Kam*, le Printems s'y voit caractériſé d'une maniere pour le moins auſſi marquée. *Kam* en Arabe ſignifie *ſubigere mulierem*, & *s'échauffer*. On n'ignore pas que la terre aux approches du Printems commence à s'échauffer & à ouvrir ſon ſein. C'eſt auſſi le tems où les femelles de la plûpart des animaux deviennent fécondes. Reſte à ſçavoir quelle étoit la Conſtellation qui du tems de Job annonçoit le Printems. Tout nous porte à croire que c'étoient alors les Pléïades.

Outre les deux ſignifications de la racine Arabe *Kam* qu'on vient de voir, elle ſert encore à déſigner *une troupe*, *une quantité*, *une multitude*. Cette ſignification convient parfaitement bien aux Pléïades, eû égard à la quantité d'étoiles que cet aſtériſme renferme. Auſſi eſt-ce le nom par lequel cet amas d'étoiles a été déſigné chez pluſieurs Peuples. Πλειαδες en Grec ſignifie *multitude*, comme *Kimah* en Hébreu, & *Kaouam* en Arabe.

Nous voyons enfin que les meilleures Verſions de l'Ecriture ſainte ont entendu par *Kimah* les *Pléïades*. C'eſt ainſi que l'ont traduit Symmaque & Théodotion. Les Thalmudiſtes diſent auſſi que *Kimah* ſignifie *multitude*, *quantité d'Etoiles*. On demande dans le Thalmud

qu'eſt-ce que כימה *Kimah*? Rabbi Samuel répond : « ce » mot ſignifie *comme cent Etoiles* », c'eſt-à-dire, que *Kimah* eſt une Conſtellation qui renferme une quantité d'étoiles. Rabbi Jonas dit auſſi que *Kimah* eſt la même Conſtellation que les Arabes appellent *Al-Thuraïya*. On ſçait qu'*Al-Thuraïya* eſt le nom que ces Peuples ont donné aux *Pléïades* [a]. Il eſt vrai qu'Aben-Ezra entend par *Kimah* les *Hyades* ; mais cette différence eſt peu conſidérable, puiſque les *Pléïades* & les *Hyades* ſont également renfermées dans la Conſtellation du Taureau, & ſe touchent de bien près.

L'Aſtronomie même favoriſe le ſentiment que nous propoſons. Le calcul nous apprend que le lever coſmique des *Pléïades* annonçoit il y a environ 3500 ans le retour du Printems. J'ai fait voir dans mes Recherches ſur l'antiquité de Job, que cette époque s'accordoit parfaitement bien avec le tems où les circonſtances marquées dans ſon Ouvrage nous indiquent qu'il a vécu.

L'Auteur de la Verſion Grecque a traduit *Kimah* dans le premier endroit par *Arcture* [b]. Dans le ſecond il l'a entendu des *Pléïades* [c]; mais dans Amos où ce mot ſe trouve auſſi [d], l'Interprete Grec a obmis, ſoit à deſſein ou autrement, de traduire cette partie du texte Hébreu.

L'Auteur de la Vulgate a traduit *Kimah* en trois manieres différentes dans les trois endroits de l'Ecriture où il ſe trouve. Dans le premier [e] il le rend par

[a] Voy. Hyde, Not. in Tabul. Ulugh-Beg, p. 31 & 32.
[b] Chap. 9. ℣. 9.
[c] Chap. 38. ℣. 31.
[d] Chap. 5. ℣. 8.
[e] Job. c. 9. ℣. 9.

les *Hyades* : dans le ſecond[a] par les *Pléïades*, & dans le troiſieme par *Arcture*[b]. On voit cependant que malgré leur incertitude l'Auteur de la Verſion Grecque & l'Auteur de la Vulgate ont reconnu que le mot Hébreu *Kimah* pouvoit ſignifier les Pléïades.

La troiſieme Conſtellation nommée dans Job eſt כסיל, *Keſil*[c]. La racine de ce mot eſt *Kaſal* כסל, qui en Hébreu ſignifie être *inconſtant*, *changeant*. En Arabe être *engourdi*, être *oiſif*, être *froid*.

Il y a lieu de croire que par *Keſil* Job entend le Scorpion. Il ſuffit pour s'en convaincre d'examiner la maniere dont il s'exprime. Dieu dit à Job : » Pouvez-» vous ouvrir les cordes de *Keſil* » ? C'eſt-à-dire, pouvez-» vous délier & ouvrir la terre qui ſe reſſerre & ſe re-» froidit quand *Keſil* paroît ? Ferez-vous alors ſortir de » ſon ſein les fleurs & les fruits » ? Joignons à cela ce que Dieu dit de *Kimah*, & on verra par les caracteres qui déſignent ces deux Aſtres, que ce ſont deux Conſtellations du Zodiaque, mais deux Conſtellations qui marquent des ſaiſons très-oppoſées.

En effet, Dieu dit à Job : » Pourrez-vous lier les dé-» lices, les voluptés de *Kimah*[d] ? C'eſt-à-dire, pourrez-» vous lier, arrêter la fécondité de la terre au lever de » *Kimah* ? Empêcher qu'elle ne produiſe alors des » fleurs & des fruits ? » Et en parlant de *Keſil*, Dieu dit au contraire : « Pourrez-vous ouvrir les liens, les cordes » de *Keſil*[e] ? c'eſt-à-dire, délier & ouvrir le ſein de la » terre, qui commence à s'engourdir quand *Keſil* pa-roît » ? Il eſt très-clair que dans ce paſſage Job déſigne

[a] Job. c. 38. ℣. 31.
[b] Amos c. 5. ℣. 8.
[c] Cap. 9. ℣. 9. c. 38. ℣. 32.
[d] Cap. 38. ℣. 31.
[e] Ibid.

une

une Conſtellation oppoſée à *Kimah.* Nous venons de faire voir que par *Kimah* Job entendoit les Pléïades. Il n'y a donc pas de doute que par *Keſil* il ne veuille déſigner le Scorpion, conſtellation oppoſée aux *Pléïades* de près de la moitié du Ciel, & qui alors annonçoit les approches de l'hiver.

On voit qu'Aben-Ezra a entendu par *Keſil* cette Etoile de la premiere grandeur connue ſous le nom *de cœur du Scorpion*, ou d'*Antarès*. Voici comment il s'en explique dans ſon Commentaire ſur Job [a]. *Les délices de Kimah*, &c. « *Kimah*, ce ſont, dit-il, les » Etoiles Septentrionales, & *Keſil* eſt une Etoile Mé- » ridionale. *Kimah* fait pouſſer les fruits qui ſont les » délices, & *Keſil* fait le contraire. *Kimah* eſt une gran- » de Etoile qu'on nomme *l'œil du Taureau*, (c'eſt-à- » dire, les Hyades) & *Keſil* eſt une grande Etoile » qu'on nomme *le cœur du Scorpion*, (c'eſt-à-dire, *Antarès.*) » L'interprétation d'Aben-Ezra qui eſt celle que nous propoſons, s'accorde auſſi fort bien avec la racine du mot *Keſil*, qui en Arabe ſignifie *être froid*, *être oiſif*, *être engourdi*, & en Hébreu *être inconſtant*, *changeant*, comme le tems l'eſt au commencement de l'Automne.

Rabbi Levi Ben-Gerſon dit auſſi que *Keſil* eſt une des Conſtellations Méridionales; que lorſque le ſoleil entre dans le ſigne où cette Etoile ſe trouve, les arbres ne peuvent point produire à cauſe du froid que cette Etoile annonce [b].

[a] Cap. 38. ℣. 31. & 32.

[b] Comment. ſur Job c. 38. ℣. 31. C'eſt probablement de cette Racine qu'eſt dérivé le nom du mois *Kiſleu* qui correſpond à notre mois de Novembre. Il eſt vraiſemblable que ce mois aura été nommé *Kiſleu* par les Hébreux, d'après cette étoile *Keſil*, qui forme le cœur du Scorpion.

Reste enfin le mot pluriel מזרות *Mazzaroth*, dont Job dit qu'ils paroissent chacun en leur tems [a]. Plusieurs Commentateurs entendent par ce mot les signes du Zodiaque. C'est le sentiment de Pagnin, de Schindeler, de l'Auteur de la derniere Version Angloise, & de la traduction Françoise de la Bible imprimée à Cologne en 1739. Les Thalmudistes & Rabbi Salomon Isaki l'ont expliqué de même [b].

Ce sentiment paroît appuyé sur les paroles mêmes du texte original. En effet, Dieu dit à Job : » Pouvez-» vous lier les délices de *Kimah*, & ouvrir les liens de » *Kesil*? Etes-vous capable de faire paroître les *Mazza-» roth* (chacun) en leur tems [c]? Ces derniers mots *Etes-» vous capable de faire paroître les Mazzaroth chacun en leur » tems*? » placés & ajoutés immédiatement après les Pléïades & le Scorpion, semblent fixer la signification du terme *Mazzaroth*. Il ne peut s'entendre que des signes du Zodiaque qui ne paroissent sur l'horison que successivement. Cette explication est d'autant plus vraisemblable, que Job nomme les *Mazzaroth* à la suite & immédiatement après avoir parlé de deux saisons différentes, annoncées par deux différens signes du Zodiaque.

La signification de la racine de ce mot *Mazzaroth* n'est pas moins favorable à l'explication que nous proposons. *Mazzaroth* vient de l'Hébreu נזר *Nazar, cinxit, environner.* Aucune dénomination ne convient mieux aux signes du Zodiaque qui forment comme une ceinture dont la terre paroît environnée. C'est même le nom par lequel on a désigné originairement ce cercle de la Sphère [d].

[a] Chap. 38. ℣. 32.

[b] Voy. aussi. Suid. Voce Μαζουρωθ. t. 2. p. 481.

[c] Chap. 38. ℣. 31. & 32.

[d] Voy. la Dissert. sur les noms & les figures des Constellat. à la fin du 2[d] vol.

A l'égard des chambres ſecrettes de וחדרי תימן *Théman*, c'eſt-à-dire, (du Midi) dont il eſt parlé dans les mêmes paſſages [a], il y a toute apparence que Job a voulu déſigner les Conſtellations Méridionales, qui ſont cachées ſous notre hémiſphère. C'eſt le ſentiment d'Aben-Ezra [b]. « Les chambres ſecrettes de *Théman*, dit cet Auteur, ſont des Aſtres méridionaux ; & » comme ces aſtres ne paroiſſent point ou que fort » peu de tems ſur notre hémiſphère, Job les a appellés » les chambres ſecrettes du Midi, comme ſi ces aſtres » étoient dans un lieu ſecret & caché (1) ».

[a] Cap. 9. ℣. 9.

[b] Comment. ſur Job. c. 9. ℣. 9.

(1) C'eſt à M. l'Abbé l'Avocat Bibl. de Sorbonne, & à M. Bernard Interprete du Roi pour l'Hébreu, le Syriaque & le Chaldéen, que je ſuis redevable des lumieres que les Langues Orientales ont pû me fournir pour déterminer la ſignification des Conſtellations dont il eſt parlé dans Job. J'avertis encore que c'eſt à ces MM. que j'ai obligation de tout ce que j'avance dans cet Ouvrage d'après l'étymologie & la propriété des termes Hébreux ou des autres langues Orientales. Ils ont bien voulu m'aider dans cette Partie de mon travail.

Fin des Diſſertations.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour la Premiere PARTIE, qui comprend depuis le Déluge, jusqu'à la Mort de Jacob inclusivement.

L'AN du Monde 1656. **LE DÉLUGE.** AVANT J. C. 2348.

1770. Confusion des Langues, & dispersion des Familles .... 2224.

EMPIRES.

HISTOIRE SAINTE.

ANNÉES du Monde	avant. J.C.	HISTOIRE SAINTE.
		NOÉ sort de l'arche, éleve un autel, & offre au Seigneur un holocauste. Dieu permet aux hommes l'usage de la viande, ordonne que l'homicide sera puni de mort, *&c.*
		Noé commence à cultiver la terre, & plante la vigne.
1757.	2247.	*Naissance* de PHALEG.
1770.	2224.	*Tour* de *Babel.*
2083.	1917.	*Vocation* d'ABRAHAM.
2084.	1916.	ABRAHAM va en Egypte.
2092.	1912.	ABRAHAM défait Codor-la-Homor & les cinq Rois alliés de ce Prince.
2094.	1906.	Naissance d'ISMAEL.
2107.	1897.	Institution de la Circoncision.
		ABRAHAM reçoit trois Anges sous la forme de Voyageurs.
2115.	1885.	ISMAEL chassé. AGAR lui fait épouser une femme Egyptienne de laquelle il a plusieurs enfans.
2133.	1867.	Alliance entre ABRAHAM & ABIMELECH, Roi de Gérar.
2148.	1856.	Mariage d'ISAAC.
2200.	1800.	Alliance d'ISAAC avec ABIMELECH, Roi de Gérar.
2245.	1755.	Mariage de JACOB.
2273.	1731.	Enlevement de DINA.
2288.	1712.	Mort d'ISAAC. ESAU se retire au-delà du Jourdain dans les montagnes des Horréens, & s'établit à Séhir, où il devint fort puissant. *Gen.* c. 36.
2276.	1728.	JOSEPH vendu en Egypte.
2289.	1715.	JOSEPH paroît devant PHARAON.
		Vers ce tems-là vivoit JOB. L'Arabie heureuse paroît avoir été sa patrie & son séjour. *Voy.* notre Dissertation.
2302.	1698.	JOSEPH rend aux Egyptiens leur bétail & leurs terres à condition de payer au Roi le 5e. du revenu de leur travail. *Voyez Genes.* c. 47. ℣. 15. *&c.*
2315.	1690.	Mort de JACOB.

EGYPTE.

ANN. avant J.C.

CHAM passe en Egypte & donne son nom à cette contrée toujours désignée dans les Ecrivains Orientaux sous le nom de Terre de Cham, nom qui n'a pas non plus été inconnu aux Ecrivains Grecs. *Voy.* Marsham, *p.* 23. & 24. Les Anciens plaçoient dans ces premiers siécles le régne des Dieux. Ces Dieux qu'on disoit avoir regné en Egypte étoient le *Soleil*, *Vulcain*, *Saturne*, *Jupiter*, *Osiris* & *Horus*, le dernier de ces Dieux.

MÉNÉS est reconnu par tous les Historiens pour le premier des *mortels* qui ait, dit-on, régné en Egypte. Ce Ménés est le même que Mizsraim, fils de Cham. *Marsham*, *p.* 24.

Il paroît qu'à la mort de ce Prince, le Royaume qu'il avoit formé fut partagé au moins en quatre souverainetés, dont les plus connues sont celles de Thèbes, dans la haute Egypte, & celle de Tanis dans la basse Egypte. Les noms des Souverains qui les ont gouvernés sont fort incertains, & les événemens arrivés sous leur régne entierement inconnus. Les seuls dont on sache quelque chose sont,

MŒRIS,

SIPHOAS,

VÉPHRÉS, ou VÉNÉPHÉS.

C'est dans ces tems de ténèbres & d'obscurité qu'on peut, je crois, placer le régne des Rois surnommés *Pasteurs*, c'est-à-dire, d'une troupe d'Arabes, ou plutôt d'Ismaélites, qui firent une irruption en Egypte, & se maintinrent un certain tems dans quelques-unes de ses Provinces, où ils formerent un Etat séparé. Ces étrangers furent d'abord attaqués par MISPHRAGMUTOSIS, un de ces Princes Egyptiens, qui s'étoient toujours soutenus dans quelque canton de l'Egypte. Misphragmutosis se rendit maître d'une grande partie des Provinces que les *Pasteurs* avoient subjuguées. THETHMOSIS son fils les chassa entierement. On ignore dans quel tems l'Egypte fut réunie derechef sous un seul & même maître.

Rois incertains.

BABYLONE.

ANN. avant J.C.

2218. NEMBROD jette les fondemens de l'Empire de Babylone. On ignore combien de tems il a régné.

On donne pour successeurs à ce Prince, sept Rois de naissance Chaldéenne, sçavoir,

BÉLUS ....

CHOSMAS .... 7 ans.

PORUS 35

NÉCHUBÉS 43

ABIUS 48

ONIBALLUS 40

CHINZIRUS 45

Sous ce Prince une famille Arabe s'empare du trône & l'occupe pendant 215. ans, sous six Rois, sçavoir,

MARDOCENTÉS regne .. 45 ans.

*** dont le nom est effacé dans le Syncelle, & qui régna .. 40

SISIMORDAC 28

NADIUS 37

PARANNUS 40

NABONADDUS 25

Il est vaincu par NINUS, qui réunit le trône de Babylone à celui d'Assyrie, l'an 1758. avant J. C. *Voyez* Liv. I. p. 39.

ASSYRIE.

ANN. avant J.C.

2218. ASSUR est le fondateur de cette Monarchie. On ignore combien de tems il a régné, ainsi que le nom & les actions de ses premiers successeurs. Il faut descendre jusqu'à NINUS, dont l'époque est connue par la conquête que ce Prince fit du Royaume de Babylone. *Voy.* L. I. p. 39.

Rois incertains.

1794. NINUS régne .... 52 ans, soumet les Babyloniens & les Médes.

1741. SÉMIRAMIS 42

1699. NINIAS 38

On sçait que depuis ce Prince jusqu'à SARDANAPALE, il y eut toujours des Rois dans l'Empire d'Assyrie; mais on ne peut fixer ni leur nombre ni la durée de leurs régnes.

MÉDES.

ANN. avant J.C.

On prétend que ce Royaume doit sa fondation à MADAÏ, troisiéme fils de JAPHET. Il seroit difficile de parler des premiers événemens arrivés dans la Médie : ils nous sont absolument inconnus. *Crésias* dit que les Médes étoient gouvernés par un Roi nommé PHARNUS, lorsque NINUS vint les assujettir. *Voyez* Liv. V. pag. 308.

Rois incertains.

Le Royaume de Médie soumis & réuni à celui d'Assyrie par NINUS. Depuis ce moment jusqu'à l'an 770. avant J. C. ces peuples continuerent à être toujours dépendans de l'Empire d'Assyrie.

LA GRÉCE.

ANN. avant J.C.

Tems que les Grecs eux-mêmes nommoient *inconnus*. C'est dans cet intervalle qu'ont paru les grands Dieux de la Gréce, SATURNE, JUPITER, NEPTUNE & PLUTON, autrement dit les TITANS. Ces grands Dieux étoient originairement des hommes que leurs exploits fameux firent par la suite apothéoser. Ils formerent un vaste Empire dans l'Europe, qui étoit alors presque déserte. Je crois qu'on peut placer cet événement vers le tems de THARÉ & d'ABRAHAM, c'est-à-dire, environ vers l'an 2000. avant J. C. Les TITANS, à ce que je pense, sortoient d'Egypte. *Voyez* Liv. I. pag. 60. & 61.

La Monarchie fondée par ces Princes étrangers ne subsista pas long-tems. Après la mort de Jupiter, de Neptune & de Pluton, la famille des Titans manquant d'héritiers en ligne directe, le vaste Empire qu'ils avoient formé se détruisit. Quelque tems après de nouvelles Colonies sorties d'Egypte & de Phénicie passerent dans la Gréce & fonderent de nouveaux Royaumes. Les Chefs de ces nouvelles Peuplades s'établirent dans différens cantons. Les premieres Souverainetés qu'on voye se former dans la Gréce, depuis les Titans, sont le Royaume d'Athènes & celui d'Argos. Ce sont aussi les seuls dont l'origine remonte aux siécles renfermés dans cette premiere Epoque, ou Partie de notre Ouvrage.

	ARGOS.		ATHENES.
		1831.	OGYGÉS.
1822.	INACHUS.		
			On ignore l'histoire & le nom de ses successeurs jusqu'à ACTÉE, qui fut remplacé par CÉCROPS.
1773.	PHORONÉE.		
1713.	APIS.		
1690.	ARGUS. Il donne au pays le nom d'Argolide.		Rois incertains.

à la fin du Tom. Ier.

at. Edwin L. Mellon

Of. Sw.

